



**HAL**  
open science

## Leonardo Bruni Aretino

Laurence Bernard-Pradelle

► **To cite this version:**

Laurence Bernard-Pradelle. Leonardo Bruni Aretino : Lettres familières tome 2. Presses universitaires de la Méditerranée, 535 p., 2014, Histoire et sociétés, Daniel Le Blévec, 978-2-36781-038-6. hal-03191471

**HAL Id: hal-03191471**

**<https://hal.science/hal-03191471>**

Submitted on 7 Apr 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.





LEONARDO BRUNI ARETINO

*Lettres familières*

Collection « Histoire et sociétés »

Directeur de collection

Daniel LE BLÉVEC

Comité scientifique

Christian AMALVI, Geneviève GAVIGNAUD-FONTAINE, Carol IANCU,

Daniel LE BLÉVEC

La collection « Histoire et sociétés » est le reflet des objectifs scientifiques des équipes des historiens montpelliérains médiévistes, modernistes et contemporanéistes et de la diversité actuelle de leurs champs de recherche. Les liens noués avec de nombreux chercheurs d'universités françaises et étrangères justifient également la publication, dans la collection, d'ouvrages de qualité rédigés par des historiens extérieurs à l'établissement, retenus en raison de l'originalité de leur démarche et de la nouveauté des sujets qu'ils traitent.

La série « Sem — Études juives et hébraïques », fondée et dirigée par Carol Iancu, a pour objectif la publication de travaux scientifiques dont le principal domaine de recherches concerne l'histoire des Juifs et de la civilisation d'Israël.

Collection « Histoire et sociétés »

LEONARDO BRUNI ARETINO

*Lettres familières*

Tome II

Édition, traduction et notes de  
Laurence BERNARD-PRADELLE

Ouvrage publié avec l'aide de l'équipe  
« Espaces humains et interculturels » (É.A. 1087)

2014

PRESSES UNIVERSITAIRES DE LA MÉDITERRANÉE

Illustration de couverture

*Léonardo Bruni*, gravure anonyme.

Mots clés

Humanisme florentin, Épistolaire, Humanisme arétin, Curie romaine,  
Chancellerie de Florence

*Tous droits réservés*, PULM, 2014  
ISBN 978-2-36781-038-6

## Sommaire

LIVRE V	9
LIVRE VI	83
LIVRE VII	167
LIVRE VIII	247
LIVRE IX	355
Appendices	445
Tables de concordances	475
Index	517





## LIVRE V



## Notice

Le livre V, central par sa place, l'est aussi par sa signification : il ne contient que neuf lettres (huit dans la version officielle), mais ce sont pour ainsi dire toutes des lettres-essais, entrecoupées de quelques lettres en apparence anodines, le tout n'obéissant pas à la chronologie (même si aucune ne va au-delà de l'année 1428). Au sein du recueil épistolaire, elles forment donc comme une œuvre dans l'œuvre, dont on peut chercher à repérer l'unité, sous ses apparences hétéroclites. Nous quittons pour un temps le cours de la vie de l'épistolier pour être plongés de plain-pied dans les thèmes humanistes qui lui tiennent à cœur. Il se trouve que ce livre couvre une période de grande production littéraire dans la vie de Leonardo Bruni : en effet, ses années d'*homo privatus*, entre sa vie de secrétaire apostolique et celle de chancelier de Florence, lui donnent le loisir nécessaire pour élaborer des œuvres de première importance, qui lui confèrent sa stature d'humaniste réputé à travers toute l'Europe cultivée. À côté de son œuvre historiographique, qu'il a mise en chantier avec les premiers livres de son *Histoire du peuple florentin*, mais aussi avec sa *Vita Ciceronis* (octobre 1415), et avec les *Commentaria tria de primo bello Punico*, d'après Polybe (1418 ou 1419), il aborde d'autres champs de réflexion : des œuvres polémiques, comme l'*Oratio in hypocritas*, en 1417, qui dénonce certains travers de la vie monastique ; des œuvres portant sur les institutions florentines, tel le *Proemium* au nouveau statut du parti guelfe, et surtout le *De militia*, en 1421, qui est une étude comparative des institutions militaires en Grèce, à Rome et à Florence ; un traité sur l'éducation, le *De studiis et liberis* ; mais aussi et surtout ses traductions de l'*Éthique à Nicomaque* et de l'*Économique* (cette œuvre étant alors attribuée à Aristote), qui lui permettent d'approfondir à la fois sa réflexion sur la traduction, avec le *De interpretatione recta*, et sa réflexion sur la philosophie aristotélicienne, avec l'*Isagogicon moralis discipline*. Ainsi se définit avec plus de clarté et de fermeté le programme éducatif et culturel qui, alliant passion des lettres antiques et engagement dans la vie politique de son temps, définit l'humaniste aux yeux mêmes de Leonardo Bruni.

Il se pourrait donc que les lettres présentes dans ce cinquième livre, liées pour la plupart à l'un des aspects théoriques de son œuvre ou à ses relations avec le monde contemporain, participent d'une mise

en place du portrait de « l'humaniste idéal », reprenant ainsi le projet instauré au siècle précédent par Pétrarque dans la conception de son propre recueil épistolaire.

La première lettre, située entre 1422 et 1428, s'adresse à l'humaniste et médecin Ugo Benzi et porte sur sa traduction de l'*Éthique à Nicomaque* (*Ep.* V 1) : après la lettre à Tortelli, dans laquelle il revenait sur sa longue et ancienne connaissance directe d'Aristote (*Ep.* IV 29), après celle à Demetrio Scarano, dans laquelle il s'agissait de défendre surtout des points extrinsèques à l'œuvre (*Ep.* IV 33), celle-ci aborde de manière frontale un problème de fond, soulevé par son destinataire, à savoir la traduction de « τὸ ἀγαθόν », compris par Bruni comme « bien suprême », et rendu par « *summum bonum* » en latin. Certes, dans une lettre du livre précédent, adressée à Giannicola Salerno (*Ep.* IV 18), il défendait déjà sa traduction de « τὸ ἀγαθόν », mais celle-ci n'avait pas été retenue pour la version d'auteur. Il s'agit donc, ici, de la première lettre à caractère véritablement théorique sur un point de traduction conservée dans le corpus voulu par l'épistolier.

La seconde lettre, à laquelle il est également difficile de fixer une date précise, s'adresse au juriste Tommaso Cambiatori qui lui reproche de compter les richesses au nombre des biens (*Ep.* V 2) : il s'agit là encore d'une lettre à contenu philosophique, s'appuyant sur Platon et Aristote, contre Épicure qu'avait invoqué Cambiatori pour étayer ses critiques à l'égard de l'œuvre de Bruni. Malgré la présence de formules apaisantes, ce dernier n'est pas tendre dans sa réponse.

Suit une lettre étonnante du fait de son insertion anachronique, écrite de Florence à Francesco Pizolpassi, remontant vraisemblablement au mois de janvier 1411 : à cette époque, Pizolpassi n'est pas encore archevêque de Milan, tandis que Bruni occupe, pour quelque temps, le poste de chancelier de Florence auquel il vient d'être nommé deux mois auparavant, en novembre 1410 (*Ep.* V 3). Bruni lui parle sur un pied d'égalité, usant d'un ton non dénué d'humour et de désinvolture. Aussi, la présence de cette lettre à cet endroit du livre, c'est-à-dire à une place bien plus tardive que ne le voudrait sa date de rédaction, peut s'expliquer par le fait que l'épistolier cherche à ménager une transition spirituelle et détendue avant la lettre à Bracciolini ; elle peut aussi être comprise comme lettre d'introduction de ce nouveau destinataire, certes très important par sa haute position hiérarchique, mais avec lequel l'épistolier a noué depuis longtemps une longue fami-

liarité, voire une certaine complicité : il ne faudra pas l'oublier dans les livres suivants, quand Pizolpassi deviendra un interlocuteur privilégié de l'humaniste, notamment à propos des polémiques souvent acerbes entourant ses traductions d'Aristote.

Avec ces trois premières lettres, l'humaniste s'est adressé à un médecin renommé, à un juriste connu et à un homme d'Église important, tous liés, de près ou de loin, à ses travaux sur Aristote.

Puis vient la lettre à Poggio Bracciolini qui, à l'époque de la rédaction, est encore en Angleterre et n'a pas suivi l'affaire de près, et auquel il raconte par le menu les origines de sa rupture avec Niccolò Niccoli (*Ep.* V 4) : l'épistolier dresse ici, pour la postérité, un portrait sans concession et sans circonstances atténuantes de son ancien ami. Elle fait évidemment écho à l'*Invectiva in nebulonem maledicum* et au *Carmen* contre Niccoli datant de ces années 1421-1424. Sa place dans ce cinquième livre, juste avant la lettre à un pape, suggère qu'elle dépasse le contexte privé et qu'elle doit s'inscrire dans un programme beaucoup plus vaste : si l'on considère le recueil, et plus particulièrement ce livre central, comme la mise en place progressive du portrait de l'humaniste idéal en cette première moitié de Quattrocento, la lettre sur Niccoli, certes grand lettré mais en proie à des passions non maîtrisées, esquisse un portrait en négatif, celui, pourrait-on dire, de l'anti-humaniste, sorte de repoussoir qui sert à rehausser, par contraste, celui du véritable humaniste, dont la lecture des œuvres antiques modèle l'existence.

Une lettre au pape Martin V de 1426, d'une tout autre teneur, aborde un point de droit au sein de la cour pontificale (*Ep.* V 5) : qui, des secrétaires apostoliques et des notaires, doit avoir la préséance dans les processions solennelles ? On ne peut qu'être surpris, à première vue, du contraste créé par l'auteur dans la disposition de ses lettres. Or, la lettre sur Niccoli est insérée entre deux lettres adressées à des hommes d'Église, un (futur) archevêque et un pape, faisant ressortir ainsi les dangers d'une réflexion sur l'antique qui ne s'équilibrerait pas avec une conscience claire des enjeux contemporains, voire chrétiens. Il semble que Bruni continue tout simplement à dessiner les contours de plus en plus précis de l'homme de lettres idéal à ses yeux : après la figure du traducteur d'un philosophe païen, après celle du philosophe s'appuyant sur la connaissance des philosophies antiques, après celle de l'anti-humaniste, arrive celle de l'homme qui s'adresse

aux grands de ce monde — liés à la culture chrétienne — et en est écouté, suggérant implicitement la compatibilité nécessaire entre les études classiques et la participation aux événements contemporains, liés à l'Église.

Tout naturellement, dès lors, lui fait suite une lettre à Francesco Filelfo (*Ep.* V 6). En apparence, cette lettre détonne aussi dans l'économie du livre : comme celle à Pizolpassi, ce n'est pas une lettre-essai, puisqu'elle aborde une question concernant la venue à Florence du destinataire. Après le pape, surgit un humaniste encore peu connu. Là encore, l'arrière-plan historique de cette lettre permet de mieux la comprendre : l'épistolier évoque les difficultés économiques de Florence, et laisse percevoir les conséquences de la nouvelle guerre contre Milan ainsi que le désastre de Zaragona en 1424. Florence se trouve de nouveau menacée. Un chercheur comme Cesare Vasoli n'hésite pas à scinder la décennie en deux dans l'œuvre de Bruni : après le temps des œuvres philologiques et critiques, entre 1421 et 1425, vient celui des œuvres à caractère plus politique à partir de 1426, notamment avec l'*Oratio ad Summum Ponteficem Martinum V*, que l'humaniste prononça lors de son ambassade à Rome. On peut lui adjoindre le compte rendu de cette mission, entre mai et septembre de la même année. Ainsi Leonardo Bruni se consacre-t-il désormais plus ardemment à une activité politique qui l'amènera bientôt à occuper le poste de chancelier en 1428. Cette lettre à Francesco Filelfo se ferait donc l'écho de l'engagement de plus en plus concret de Bruni dans les péripéties politiques de l'époque, de sa participation grandissante à la vie active au sein de sa cité, en cherchant notamment à venir en aide aux autres humanistes, pour l'éclat culturel de la ville. Il retrouve un état d'esprit comparable à celui qui l'avait guidé dans ses premières œuvres, la *Laudatio* et les *Dialogi*, au moment de la menace de Visconti, à l'orée du siècle. Cette lettre contribue à sa manière, comme les précédentes, à la mise en place du portrait de l'humaniste idéal. Comme souvent dans ce recueil, des lettres qui semblent anti-thétiques ou n'avoir aucun lien entre elles doivent au contraire être lues de pair.

Pour parachever le portrait du grand humaniste, il faut un dernier trait caractéristique : l'engagement dans la cité, non plus seulement théorique mais aussi pratique, en tant qu'homme d'État. C'est ce à quoi s'emploient les trois dernières lettres du recueil. Là encore

les deux lettres à Marco Dandolo (*Ep.* V 7) et à Guarino Veronese (*Ep.* V 8) forment un tout indissociable : ce sont des lettres de remerciement qui répondent aux félicitations envoyées par les deux correspondants, chacun représentant une sphère spécifique — Marco Dandolo, la vie politique au sein de la cité, Guarino Veronese, la vie culturelle au sein du milieu lettré. Leonardo Bruni concilie les deux aspects. L'ultime lettre à Feltrino Boiardo (*Ep.* V 9) ne fut pas retenue par l'épistolier, puisqu'elle faisait double emploi avec les précédentes, mais elle est du même ordre.



**LIVRE V****1****M V 1, L V 1****Leonardus Aretinus s. d. p. Ugoni Senensi**

[1] Frequenter dubitari percipio in hac nova Ethicorum interpretatione, quam publice legere cepisti, quoniam ita scriptum in ea sit : summum bonum quod omnia appetunt. Oriri autem dubitationem vel admirationem potius ex eo quod antiqua interpretatio habuerit non « summum bonum » sed « bonum ». Itaque suspicari quosdam viros eosque ferme veteres studiorum huiusmodi spectatores a me esse erratum et malivolos obtrectatoresque meos id ipsum iam non secus ac manifestum deprehensumque crimen circumferre. Quare et respondere malivolis et apud bonos me ipsum purgare quidam suadent. Ego autem huiuscemodi mentis sum, ut de malivolis et obtrectatoribus illis non multum existimem laborandum. Novi enim et qui sint et quam facile contemnendi.

[2] Bonis autem et studiosis, qui non malivolentia aliqua sed opinionis errore ducuntur, veniam esse dandam censeo. Est enim difficile ac protinus arduum antiqua illa iam pridem imbibita animis extirpare tam cito ac evellere posse. Itaque intueri licet, interdum homines magis anxie male percepta dediscere quam bona percipere. Ignoscendum igitur et simul responsione mea satisfaciendum meque ipsum apud hos purgandum probandumque esse duco, ut veritate agnita omni me crimine absolvant. Quamquam in hac mea causa neque difficili sane per se neque obscura illa subit difficultas, quod de verbo Greco controversia sit, de quo apud homines Grecarum litterarum ignaros assensionem facere perarduum videtur. Sed tamen tanta est

## LIVRE V

## 1

## M V 1, L V 1

À Ugo Benzi<sup>1</sup>

[1] J'entends dire que l'on a souvent des doutes sur ma nouvelle traduction de l'*Éthique*, que tu as commencé à lire en public, du fait qu'il y est écrit que « le souverain bien est ce que tous les êtres recherchent ». Que le doute ou plutôt l'étonnement vient du fait que l'ancienne traduction comportait non pas « souverain bien » mais « bien ». C'est pourquoi certaines personnes, et, naturellement les vieux partisans de ce genre d'études, ont le soupçon que j'ai commis une erreur et les mauvaises langues ainsi que mes détracteurs font désormais circuler la chose elle-même comme si c'était un crime manifeste et répréhensible. Aussi certains me conseillent-ils et de répondre aux mauvaises langues et de me justifier personnellement auprès des gens bien intentionnés. Pour ma part, je suis dans une disposition d'esprit qui m'incite à penser qu'il ne faut pas faire beaucoup d'efforts pour ces mauvaises langues et ces détracteurs. Je sais en effet et qui ils sont et combien il est facile de les mépriser.

[2] Quant aux gens de bien et aux étudiants qui sont guidés non par une quelconque malveillance mais par l'erreur de l'opinion, je pense qu'il faut les excuser. En effet il est difficile et très ardu de pouvoir extirper aussi vite et arracher des esprits des représentations anciennes dont ils sont depuis longtemps imprégnés. C'est pourquoi, on peut bien voir que, de temps en temps, les hommes désapprennent ce qu'ils ont mal appris avec plus d'anxiété qu'ils n'apprennent de bonnes choses. Ainsi donc, je pense qu'il faut être indulgent et en même temps leur donner satisfaction par une réponse de ma part, et que je dois moi-même me justifier et argumenter, pour qu'ils me lavent de tout crime, une fois la vérité reconnue. Cependant, dans ma cause, qui n'est certes pas difficile

veritatis lux tantumque iubar, ut aliena etiam in lingua apparituram eius vim splendoremque confidam. Nam vero quidem omnia consonant; falso autem cito dissonat verum.

[3] Primum igitur videndum est, de quibus michi conveniat cum adversariis et de quibus sit questio, ut ordine et via procedat oratio. Interpretis quidem esse puto, que in aliena posita sunt lingua, ea in suam fideliter scribere. Hoc et adversarii fatentur. Inspiciamus ergo quid sit in Greco positum, pro quo ipse in Latino summum bonum reddiderim. Est autem verbum « τὰγαθόν » : hoc etiam adversarii fatentur, sed male interpretatum esse contendunt. De significatione igitur huius verbi controversia sit. Ego « summum bonum » significare dico, illi « bonum ».

[4] Antequam ad probationem descendam, placet quid « summum bonum » et quid « bonum » Latine dicamus<sup>a</sup> constituere. Nam frustra de verbo Greco disputaremus, si de Latino ambiguitas esset. Hec verba « summum bonum » eam puto vim apud Latinos habere, ut per illa notetur extremum illud ac perfectum bonum, ad quod cum tandem perventum fuerit, appetitus omnis conquiescit, id est, quod semper propter se expetitur et nunquam propter aliud, cuius gratia cetera fiunt omnia et ad illud referuntur, ipsum autem nunquam refertur. Media vero, per que ad hoc extremum ascenditur, bona quidem sunt, non tamen summa, quoniam propter aliud, quod supra erat, expetuntur. At summum bonum nichil supra se habet, sed in eo appetitus conquiescit nec ultra requirit. Quid autem sit extremum illud ac summum, ad quod omnia feruntur, hoc non est iam de vi verbi sed de re ipsa perquirere, in quo magna philosophorum ingenia conflictantur. Nec latere nos oportet hoc idem, quod summum bonum diximus appellari finem bonorum et extremum et ultimum et primum.

---

<sup>a</sup> Mehus : dicimus.

en soi ni obscure, se glisse une difficulté du fait que la controverse porte sur un mot grec, à propos duquel il est particulièrement ardu, semble-t-il, de provoquer l'assentiment chez des gens qui sont ignorants des lettres grecques. Mais toutefois, si grande est la lumière de la vérité, si grand est son éclat que j'ai bon espoir de faire apparaître sa force et sa splendeur même dans une langue étrangère. Car avec le vrai, de fait, tout est en accord ; mais avec le faux, le vrai entre rapidement en discordance.

[3] Tout d'abord, il me faut voir en quoi je suis d'accord avec mes adversaires et en quoi il y a problème, pour que la discussion procède selon ordre et méthode. Je pense pour ma part que le devoir du traducteur est de rendre fidèlement dans sa langue ce qui a été écrit dans une langue étrangère. Cela, mes adversaires aussi le reconnaissent. Observons donc ce qui a été écrit en grec, et que, personnellement, j'ai remplacé par « souverain bien » en latin. Or, c'est le mot « τὰγαθόν » : cela encore, mes adversaires le reconnaissent, mais ils prétendent que la traduction en est mauvaise. Ainsi donc la controverse porterait-elle sur la signification de ce terme. Moi, je dis qu'il signifie « souverain bien », eux, qu'il signifie « bien ».

[4] Avant d'en venir à l'argumentaire, je suis d'avis d'établir ce que nous nommons « souverain bien » et « bien » en latin. Car nous débattons en vain sur le terme grec s'il y avait ambiguïté sur le terme latin. Je pense que ces termes « souverain bien » possèdent auprès des Latins la valeur suivante : c'est par eux que l'on désigne ce bien suprême et parfait grâce auquel tout désir s'apaise une fois qu'on l'a enfin atteint, à savoir celui qui est toujours recherché pour lui-même et jamais pour autre chose, en vue duquel on fait tout le reste sans exception, et auquel tout est rapporté sans qu'il soit jamais rapporté à rien lui-même. Mais les biens intermédiaires, par lesquels on se hisse vers ce bien suprême, sont des biens, naturellement, mais pas souverains, puisqu'on les recherche pour une autre chose qui est au-dessus. En revanche, le souverain bien n'a rien au-dessus de lui, mais en lui le désir s'apaise et ne demande rien d'autre. Or rechercher attentivement ce qu'est ce bien suprême et souverain auquel tout est rapporté, voilà qui ne concerne plus la valeur du mot, mais la réalité elle-même : c'est là-dessus que les grands génies

Dicitur enim extremum et ultimum quia non est ultra progressio : primum autem quia principium est et causa. Nam eius gratia omnia omnes agunt, de quo preclare Tullius in libris de Finibus Bonorum inquit : « Querimus enim quid sit extremum, quid ultimum bonorum, quod omnium philosophorum sententia tale esset debet, ut ad id omnia referre oporteat, ipsum autem nusquam ». Ecce quid nos « bonum » et quid « summum bonum » Latine dicamus<sup>b</sup>.

[5] Age nunc « τᾶγαθόν », de quo controversia est, utrum « bonum » significat an « summum bonum »? Ego « summum bonum » significare dico atque aliud esse « ἀγαθόν » aliud « τᾶγαθόν » : alterum enim « bonum » significare, alterum « summum bonum ». Quomodo id probas? Quia sic Greci utuntur. Non credimus, inquit. At si non michi, saltem Eustratio credas : Eustratius enim natione Grecus est et inter doctissimos apud Grecos habetur. Libros certe Ethicorum Greca in lingua sic perite commentatus est, ut solus commentator illorum meruerit appellari. Verba Eustratii sunt hec in X Ethicorum Libro :

« τᾶγαθόν » quod coniungitur ex « τ » et « ἀγαθόν » nichil aliud est quam solum bonum et primum bonum ; alia autem, puta intellectus et scientia et virtus, bona quidem sunt, non tamen prima, et est intellectus quidem « ἀγαθόν », non tamen « τᾶγαθόν » et virtus « ἀγαθόν », non tamen « τᾶγαθόν ». Sic per hoc elementum tibi ostenditur primum principium et causa et radix ac velut centrum omnium bonorum.

O testimonium michi optatissimum ! Testimonium vero ? Immo sententiam. Quid enim aliud Eustratius, quam velut de tribunali me victorem pronuntiat ? « ἀγαθόν », inquit, significat « bonum », sed τὸ cum illo coniunctum facit, ut significet primum principium et causam et radicem omnium bonorum. Et quid aliud me dicere oportet ?

---

<sup>b</sup> Mehus : dicimus.

philosophiques sont en conflit. Et il ne doit pas nous échapper que, ce que nous avons nommé « souverain bien », on l'appelle aussi « bien final », « bien suprême », « bien ultime », « bien premier ». On le nomme en effet « bien suprême » ou « ultime » parce qu'il n'y a pas d'étape suivante ; quant à « premier », c'est parce qu'il est principe et cause. Car c'est en vue de celui-ci que tout le monde accomplit toutes ses actions ; là-dessus, Tullius parle en toute clarté dans ses livres *Sur les termes extrêmes des biens*<sup>2</sup> : « Donc l'objet de notre recherche est le bien suprême, le dernier terme des biens, le bien qui, d'après tous les philosophes doit être tel que tous les autres se rapportent à lui et que lui ne se rapporte à rien d'autre ». Voilà donc pour ce que nous nommons « bien » et « souverain bien » en latin.

[5] Passons maintenant à « τᾶγαθόν », sur lequel porte la controverse : signifie-t-il « bien » ou « souverain bien » ? Moi, je dis qu'il signifie « souverain bien » et que « ἀγαθόν » et « τᾶγαθόν » sont deux choses différentes : que l'un en effet signifie « bien », l'autre « souverain bien ». Comment le prouves-tu ? Parce que c'est ainsi que les Grecs les utilisent. Nous ne te croyons pas, dit-il. Mais si tu ne me crois, du moins peux-tu croire Eustrate. En effet, Eustrate est de nationalité grecque et considéré parmi des plus savants chez les Grecs. De fait il a commenté en grec les livres de l'*Éthique* avec tant de compétence qu'il est le seul à avoir mérité le titre de commentateur de ceux-ci. Voici les termes d'Eustrate dans le livre X de l'*Éthique* :

« τᾶγαθόν », qui est la contraction de « τό » et de « ἀγαθόν », n'est rien d'autre que le seul bien et le bien premier ; quant aux autres, comme l'intellect, la science, la vertu, ce sont évidemment des biens, mais pas premiers, toutefois ; l'intellect est évidemment *un* bien, mais pas *le* bien ; la vertu est *un* bien, mais pas *le* bien. Ainsi, c'est par ce déterminant que l'on te montre le premier principe, la première cause, la première racine, et comme le centre de tous les « biens<sup>3</sup> ».

Ô témoignage pour moi si précieux ! Témoignage ? Que dis-je, sentence ! Que fait en effet Eustrate sinon me proclamer vainqueur comme dans un tribunal ? « ἀγαθόν », dit-il, signifie « bien », mais le « τό » qu'on lui ajoute fait qu'il signifie « premier principe », « cause » et racine de

Nonne hec probant? Nonne hec purgant? Intelligent igitur boni et studiosi, qui dubitabant prius veritatemque opinioni sue anteferant: invidi autem et obtrectatores erubescant et concidant. Nam quid est quod hiscere valeant contra Grecum auctorem ac doctissimum hominem.

[6] Dixi de Eustratio. Quid Aristoteles ipse? Nonne hec eadem probat? Certe non minus aperte sed, si dici potest, etiam clarius docet in primo Ethicorum libro bonorum alia esse laudis, alia venerationis. Vult autem laudis esse virtutem ac cetera huiusmodi bona. Venerationis autem prestantiora quedam ac diviniora. Tale, inquit, esse Deum et « τᾶγαθόν »: ad hec enim et alia referri. An iste qui par fecit Deum et « τᾶγαθόν » et ad hec alia omnia referri dicit, minus probare videtur quam Eustratius, « τᾶγαθόν » designare non « bonum » sed « summum bonum »? Nam si « τᾶγαθόν » declararet idem quod bonum, cur diceret prestantius aliquid esse quam bonum ac Deo comparari?

[7] Quid Boetius vir doctissimus? Nonne ex eadem paritate ab Aristotele sumpta « τᾶγαθόν » summum bonum appellat? Duo, inquit, summa bona, que inter se diversa sunt, esse non possunt. At Deum et Beatitudinem summa bona esse concessimus. Ecce quod Aristoteles « τᾶγαθόν » dixit, Boetius summum bonum exponit, cum Deum et « τᾶγαθόν » duo summa bona esse concedit. Quid ad hec respondebunt latratores ipsi, non Grecarum modo ignari, verum etiam Latinarum litterarum, qui tempus non in discendo sed in carpendo consumunt fuci apium et improbissimi sycophante?

[8] Docebo et preter has auctoritates antiquum interpretem se ipsum damnare. Quomodo hoc? Quia in principio verbum « τᾶγαθόν » bonum exponit dicens « bonum quod omnia appetunt ». Postea

tous les biens. Et que me reste-t-il à dire ? Est-ce que ce ne sont pas là des preuves ? Est-ce que ce ne sont pas là des justifications ? Que les hommes de bien et les savants, qui avaient des doutes auparavant, s'en pénètrent donc et qu'ils placent la vérité avant leur opinion ! mais que les envieux et les détracteurs rougissent et baissent les armes ! Car qu'en est-il d'oser ouvrir la bouche face à un auteur grec et homme de très grande érudition ?

[6] J'ai parlé d'Eustrate. Mais qu'en est-il d'Aristote lui-même ? Est-ce qu'il n'apporte pas les mêmes preuves ? Assurément pas moins ouvertement, mais il montre encore plus clairement, si l'on peut dire, dans le premier livre de l'*Éthique* que certains biens sont dignes d'éloge, d'autres dignes de vénération. Or il entend par là que la vertu et tous les autres biens de ce genre sont dignes d'éloge. Sont dignes de vénération en revanche des biens plus éminents et plus divins. Tels sont, dit-il, Dieu et « τᾶγαθόν » : c'est à eux, en effet, que les autres sont rapportés. Mais est-ce que celui qui a placé Dieu et « τᾶγαθόν » à égalité et dit que tout le reste leur est rapporté, te paraît prouver moins bien qu'Eustrate que « τᾶγαθόν » désigne non pas un bien mais le souverain bien ? Car s'il affirmait que « τᾶγαθόν » est la même chose que « bien », pourquoi dirait-il qu'il y a quelque chose de plus éminent que le bien et qu'il est comparable à Dieu ?

[7] Mais qu'en est-il de Boèce, homme érudit s'il en est ? Est-ce qu'il ne dit pas « souverain bien » pour « τᾶγαθόν », à partir de cette même équivalence puisée chez Aristote ? Il ne peut y avoir, dit-il, deux souverains biens qui soient différents l'un de l'autre. Mais nous avons concédé que Dieu et la Béatitude sont des « souverains biens ». Voici que, ce qu'Aristote a nommé « τᾶγαθόν », Boèce le déclare « souverain bien », quand il concède que Dieu et « τᾶγαθόν » sont deux « souverains biens ». Mais que répondront à ceci les aboyeurs eux-mêmes, ignorant non seulement les lettres grecques mais même les lettres latines, qui passent leur temps non pas à apprendre mais à critiquer, fausses abeilles et déplorables sycophantes ?

[8] Mais je vais montrer, outre ces autorités, que l'ancien traducteur se condamne lui-même. Comment cela ? Parce que, au début, il rend le terme « τᾶγαθόν » en disant « bien », « bien que tous recherchent ». Mais



vero procedens in opere, dum Aristoteles inquit tale esse Deum et « τὰγαθόν », victus iam re ipsa ac plane redargutus, quoniam ibi dicebatur aperte « τὰγαθόν » prestantius aliquid esse quam bonum, non est ausus exponere talem esse Deum et bonum, ne in manifestam dissonantiam caderet, sed dixit tale esse Deum et « per se bonum ». Eodem quoque modo in libro huius operis decimo, cum Aristoteles inquit quod bonum sit et quod omnia appetunt id esse « τὰγαθόν », vidit absurdum esse ac stare non posse, si exponeret quod omnibus bonum sit et quod omnia appetunt id esse bonum. Exposuit ergo et ibi « per se bonum ».

[9] Atqui cum in decimo libro exponit per se bonum, quod omnia appetunt, se ipsum redarguit, quod dixerit in primo bonum, quod omnia appetunt. Non enim primis ultima sed ultimis prima corriguntur, ad quem profecto errorem emendandum non tam voluntas illum quam necessitas perduxit. Magna quidem est veritatis vis magnumque numen ac de primo ad extremum una atque eadem miro inter se nexu apta catenataque series rerum. Nam vero omnia consonant, omnia succedunt; falso autem, cum semel dictum fuerit, veritas dissonat ac refragatur et quasi obliquum multa offendunt, quod hic accidit. Quod enim falso expositum fuerat, multa postmodum reclamabant ac refragabantur, donec se ipsum uti corrigeret vi adegerunt. Nam illud sane dici haudquaquam potest, ut « τὰγαθόν » untrunque significet, cum Aristoteles prestantius aliquid designare asserat quam bonum et Eustratius nichil esse aliud quam primum bonum. Denique « τὰγαθόν » et felicitas idem est; at bonum et felicitas non idem.

[10] Patet ergo antiquum interpretem male interpretatum fuisse, cum dixit « bonum quod omnia appetunt »; sed an postmodum bene, cum inquit « per se bonum », fateor minus vitiose, inepte tamen. Nostri enim illi prestantissimi atque doctissimi, Ciceronem

par la suite, en avançant dans l'œuvre, tandis qu'Aristote dit que Dieu et « τᾶγαθόν » sont semblables, désormais vaincu par la réalité même et incontestablement convaincu de faux, puisqu'il y était ouvertement dit que « τᾶγαθόν » était quelque chose de plus éminent qu'un « bien », il n'a pas osé énoncer que Dieu était semblable à un « bien », pour ne pas tomber dans une discordance manifeste, mais il a dit que Dieu était semblable au « bien en soi ». De la même manière, également, dans le dixième livre de cette œuvre, quand Aristote dit que ce qui est bon et que tout le monde recherche est « τᾶγαθόν », il voit l'absurdité et l'impossibilité d'énoncer qu'est *un* bien ce qui est bon pour tous et que tout le monde recherche. Il a donc énoncé à cet endroit aussi la formule « bien en soi ».

[9] Or quand il appelle « bien en soi » dans le dixième livre ce que tous recherchent, il se contredit lui-même, puisque, dans le premier livre, il a appelé « bien » ce que tous recherchent. En effet on ne corrige pas les dernières occurrences par les premières mais les premières par les dernières : manifestement, ce n'est pas tant sa volonté que la nécessité qui l'a amené à corriger cette erreur. Assurément, grande est la force de la vérité et grand le signe qu'elle envoie, et du début à la fin c'est une seule et même suite de réalités imbriquées et reliées entre elles par un admirable enchaînement. Car avec le vrai tout s'accorde et tout s'ajuste, mais avec le faux, comme je l'ai déjà dit une fois, la vérité est en désaccord et en contradiction ; et, comme allant de travers, beaucoup de choses viennent s'y heurter, ce qui se produit ici. En effet ce qui avait été présenté fautivement, beaucoup d'indices par la suite le contestaient et le contredisaient, jusqu'à le contraindre par la force à se corriger lui-même. Car on ne peut vraiment pas dire du tout que « τᾶγαθόν » signifie les deux, alors qu'Aristote affirme qu'il y a quelque chose qui désigne une réalité plus éminente que « bien », et qu'Eustrate dit que ce n'est rien d'autre que le « bien premier ». Pour finir, « τᾶγαθόν » et félicité sont identiques, mais « bien » et félicité ne le sont pas.

[10] Il s'avère donc que l'ancien traducteur a mal traduit quand il a dit qu'« est bien ce que tous recherchent » ; mais a-t-il bien traduit par la suite quand il dit « bien en soi » ? J'avoue que c'est moins erroné, mais quand même inadéquat. Nos hommes si éminents et si cultivés, je veux

dico atque Augustinum et Lactantium et Boetium nunquam dicunt « per se bonum » sed « summum bonum ». Asserere possem testimonia singulorum permulta, ni prolixitatem vererer. Sed tamen Boetium supra ostendimus dixisse, duo summa bona, que inter se diversa sint, esse non possunt. Eodem modo Tullius « Epicurei, inquit, summum bonum voluptatem esse contendunt ». Et alio loco : « Facit Lucius noster prudenter, qui audire de summo bono potissimum velit : hoc enim constituto in philosophia constituta sunt omnia ». Et paulo post : « summum bonum si ignoretur, vivendi rationem ignorari necesse est ». Lactantius quoque inquit : « Epicurus summum bonum in voluptate animi esse censet, Aristippus in voluptate corporis ; Peripatetici autem in bonis animi et corporis et fortune summum bonum collocarunt ». Horum ergo nullus dicit « per se bonum » sed « summum bonum ». Quam igitur causam habuit interpres ille a consuetudine doctissimorum nostrorum recedendi ? Non credo fuisse usquam adeo sibi arrogantem, ut Tullium et Augustinum et Boetium et Lactantium damnaret in verbo ac melius putaret se dicturum. Sed illud magis credo doctos istos viros nunquam ab eo lectos fuisse. Itaque Latine lingue ignarus verbo de se ipso finxit, quod nemo eruditissimorum unquam posuerat.

[11] Enimvero quod et hoc ipsum vitiose, hinc licet intueri, quia que propter se et propter aliud expetuntur, per se bona sunt, non tamen summa. Nam summum id est, quod semper propter se et nunquam propter aliud. Quare nec dum « bonum » exponit « τὰγαθόν » nec dum « per se » bonum defendi potest, quominus errasse comprehendatur. Enim vero dicet quispiam : tu quemadmodum defendes omnia « summum bonum » appetere ? iam enim si hoc inquis, lapidem appetere summum bonum tibi fuerit confitendum. O argutias insulas<sup>c</sup> ! Quanquam tu potius hanc defensionem ab Aristotele exigas oportet quam a me. Nam ego interpretis officio functus sum, ut in Greco positum fuit, sic in Latinum reddidi.

---

<sup>c</sup> Mehus : insulas.

parler de Cicéron, Augustin, Lactance, Boèce, ne disent jamais « bien en soi » mais « souverain bien ». Je pourrais ajouter en grand nombre les témoignages de chacun d'eux, si je ne craignais d'être trop long. Mais cependant, nous avons montré plus haut que Boèce avait dit qu'il ne peut exister deux souverains biens qui diffèrent entre eux. De la même façon, Tullius dit que<sup>4</sup> « les Épicuriens proclament que le plaisir est le "souverain bien" ». Et ailleurs<sup>5</sup> : « Il se comporte sagement, notre Lucius, en voulant surtout entendre parler du souverain bien : en philosophie, en effet, une fois cela établi, tout est établi ». Et peu après<sup>6</sup> : « Si l'on ignore le souverain bien, on ignore nécessairement la méthode pour bien de vivre ». Lactance aussi dit<sup>7</sup> : « Épicure pense que le souverain bien se trouve dans le plaisir de l'âme, Aristippe dans le plaisir du corps ; quant aux Péripatéticiens, ils ont placé le souverain bien dans les biens de l'âme, du corps et de la fortune ». Ainsi, aucun d'eux ne dit « bien en soi », mais « souverain bien ». Aussi, quelle raison a eu ce traducteur de s'éloigner de l'habitude de nos auteurs si cultivés ? Je ne crois pas qu'il ait été jusqu'à se monter arrogant au point de désapprouver Tullius, Augustin, Boèce et Laitance sur un terme et de penser qu'il s'exprimerait mieux. Mais j'ai plutôt tendance à croire que ces doctes hommes n'ont jamais été lus par lui. C'est pourquoi, ignorant la langue latine, il a forgé de lui-même un terme que personne parmi les érudits n'avait utilisé.

[11] En vérité, que cela aussi est erroné, on peut le voir au fait que les choses qui sont recherchées pour elles-mêmes et pour autre chose, sont des « biens en soi » mais pas des « biens souverains ». Car souverain est ce qui est recherché toujours pour soi et jamais pour autre chose. Aussi ne peut-il être défendu ni quand il utilise « bien » pour « τὰγαθόν », ni quand il utilise « bien en soi », pour éviter que l'on repère son erreur initiale. Mais de fait, quelqu'un dira : « toi, comment vas-tu défendre le fait que tous les êtres cherchent le souverain bien ? » En effet, si tu dis cela maintenant, il te faudra avouer qu'une pierre recherche le souverain bien. Ô sottises arguties ! Mais il faut que tu exigés cette défense d'Aristote plutôt que de moi. Car moi je me suis acquitté de ma fonction de traducteur, rendant en latin ce qui avait été posé en grec.

[12] Sed tamen si aliquid supra interpretem me dicere oportet, potest ne esse quicquam insulsius aut puerilius, quam dum Aristoteles de bono loquitur humano ad lapides et huiusmodi insensata cavillationem traducere? Quod qui facit, lapideus plane insensatusque ipse est. Sic enim proponitur ab Aristotele : « omnis ars omnisque doctrina, similiter autem et actus et electio, bonum quoddam appetere videtur ». Hec omnia videlicet hominum sunt, non lapidum neque bestiarum. In libro quoque Magnorum Moraliū inquit : « non de simpliciter bono nobis dicendum est, sed de bono, quo ad nos. Non enim querimus Deorum bonum, nam de illo alia ratio aliaque consideratio est. De bono igitur humano consideratio est ». En quid Aristoteles proponit et sentit. Omnia vero humana summum appetere bonum ac illius causa omnia omnes agere nemo sane mentis unquam negabit. Quin etiam si ineptire placet ac in verbo cavillari, dabis michi lapidem bonum appetere : sic enim tibi necessarium secundum primum interpretem. Quod si feceris, ergo summum bonum appetere concedam. Neque enim recipiendum est, lapidem, si modo quid appetit, bonum quidem sibi appetere, non autem optimum.

[13] Hec ad te, Ugo doctissime, pro Greci cognitione verbi scribere licuit, ut ipse certior factus valeas ambigentibus constanter et intrepide respondere, me non ad casum neque temere sed certa ratione et intelligentia Aristotelis verba, ut in Greco sunt, ita in Latinum fideliter convertisse.

Vale<sup>d</sup>.

---

<sup>d</sup> D'après Luiso ; Riccard. 899 c. 62b : « Vale, mi Ugo dulcissime ».

[12] Mais toutefois, s'il faut que je dise quelque chose qui dépasse le rôle de traducteur, peut-il rien y avoir de plus stupide et de plus puéril que de susciter les railleries en parlant de pierres et de ce genre d'objets bruts pendant qu'Aristote parle du bien humain ? Mais celui qui fait cela, c'est lui, évidemment, la pierre et la brute. Voici en effet ce qui est proposé par Aristote<sup>8</sup> : « Toute technique et toute démarche méthodique — mais il en va de même de l'action et de la décision — semble viser quelque chose de bon ». Tout cela, de toute évidence, relève des hommes, non des pierres ni des bêtes. Dans le livre des *Magna Moralia* également, il dit<sup>9</sup> : « Ce n'est pas simplement du bien qu'il nous faut parler mais du bien qui nous concerne. Nous ne questionnons pas le bien des dieux, car sur lui c'est un autre raisonnement et une autre réflexion. La réflexion porte donc sur le bien humain ». Voici ce que propose et pense Aristote. Mais que tout ce qui est humain recherche le souverain bien et que pour celui-ci tous font toutes leurs actions, aucune personne sensée ne le niera jamais. Bien plus, s'il te plaît de dire des sottises et de railler sur un terme, tu m'accorderas qu'une pierre recherche un bien : en effet tu y es obligé selon le premier traducteur. Et si tu le fais, je concèderai donc qu'elle recherche le souverain bien. Et en effet il ne faut pas accepter qu'une pierre, si tant est qu'elle recherche quelque chose, recherche un « bien » pour elle sans accepter qu'elle recherche le « souverain bien ».

[13] Je me suis permis de t'écrire ces choses, très docte Ugo, conformément à la connaissance du terme grec, afin que, instruit toi-même, tu sois en mesure de répondre avec constance et sans faillir aux personnes dubitatives que ce n'est pas au hasard ni à l'aveuglette mais avec une sûreté de jugement et de compréhension que j'ai traduit fidèlement en latin les termes d'Aristote comme ils sont en grec.

Porte-toi bien.

[Florence, 1422-1428<sup>10</sup>]

## 2

## M V 2, L V 2

## Leonardus Aretinus s. d. p. Thome Cambiatori

[1] Non usque adeo me delectassent littere tue, si omnia mea laudibus extulissent, sicut delectarunt hoc ipso, quod quedam refellere improbaretque nitebantur. Hoc ego amici esse puto, illud adulatoris. Sed patere, queso, et tu equo animo vicissim a me redargui. Nam quod ais, ne his rescribam, perquam iniquum foret. An tu me ictu tuo percellas et undique oppugnes, ego neque repercutiam te neque resistam? Fieri hoc natura ipsa non sinit, que etiam apibus mellis dulcorisque factricibus aculeos tradidit ad vim, si qua sibi inferatur, repulsandam. Contentio tamen nostra non pertinax est neque odiosa sed modesta et liberalis, propositumque in eo sit non superandi studium sed indagatio veritatis. Denique, ut inquit Cicero, controversemur inter nos, non autem certemus.

[2] Libellos quosdam e meis Ferrariam delatos legisse te nuper significas, de quibus ad me scribens cum precipuis multa laudibus attollas, unum tamen acriter detestaris, quod divitias in bonis numerari a philosophis dixerim. Hoc a me scriptum usque adeo tu indigne fers, ut contra vociferando ac reclamando pene raucescas. Ego autem duorum in hoc tuo crimine reddendam michi rationem puto: primum loci, num alienum fuerit an ineptum, deinde ipsius rei, num falsum sit et erratum quod ita scripserim. Constabit enim, si locus dicto congruens fuerit et sententia vera, tuam hanc reprehensionem, ut leviter dicam, esse non rectam. Primum igitur de loco videamus.

## 2

## M V 2, L V 2

À Tommaso Cambiatori<sup>11</sup>

[1] Ta lettre ne m'aurait pas plu à ce point, si elle avait porté aux nues par ses louanges toutes mes œuvres, comme elle m'a plu en ceci précisément qu'elle s'efforçait de réfuter et de rejeter certains points. Moi, je pense que ceci est propre à l'ami, cela à l'adulateur. Mais accepte toi aussi avec bonne humeur, je te prie, d'être à ton tour réfuté par moi. Car ce que tu dis, il serait, de mon côté, véritablement injuste de ne pas y répondre. Mais est-ce que toi, tu pourrais me frapper de tes coups et m'attaquer de toute part sans que moi je te réponde ni que je résiste ? La nature elle-même ne permet pas que cela ait lieu, elle qui a donné aux abeilles fabricatrices de miel et de sucre des dards pour repousser une violence qui leur serait faite. Toutefois notre controverse n'est pas opiniâtre ni haineuse, mais mesurée et bienveillante, et en cette affaire, l'objet n'est pas la passion de l'emporter mais la recherche de la vérité. Pour finir, comme le dit Cicéron<sup>12</sup>, ayons entre nous une controverse, pas un combat.

[2] Tu me fais savoir que tu as lu dernièrement certains de mes petits livres apportés à Ferrare : m'écrivant à leur sujet, tout en couvrant bien des points d'éloges dithyrambiques, il y en a un pourtant que tu rejettes farouchement, le fait que j'aie dit que les richesses étaient tenues au nombre des biens par les philosophes. Toi, tu as tant de mal à supporter que j'aie écrit cela que tu finis par t'enrouer à force de vociférations et de hurlements. Or, moi, je pense qu'il y a deux points dans ton grief dont je dois te rendre compte : tout d'abord l'endroit choisi — est-il déplacé ou non pertinent ? —, ensuite le sujet proprement dit — ce que j'ai écrit ainsi est-il faux ou erroné ? Il s'avérera en effet que, si l'endroit choisi est en accord avec les dires et si l'idée est vraie, tes reproches, pour user d'un euphémisme, ne sont pas corrects. Tout d'abord donc examinons l'endroit choisi.



[3] Librum Aristotelis, qui inscribitur *Economica*<sup>e</sup>, in Latinum verteram e Greco. Id munus amico familiarique meo homini docto et suavi destinaveram. Disciplina eius libri est fere circa patrimonium augendum ipseque idem inquit alio loco economice finem esse divitias. Ego igitur hunc librum mittens ad amicum, quid prefari in proemio debui? An videlicet esse in eo libro precepta Aristotelis ad divitias comparandas, ipsas vero divitias perniciosas esse atque malas, fugiendas denique et abominandas? Et quis legeret, si hec dixissem? Quis munus meum non contemneret? Quis Aristotelem ipsum non carperet, quod de malis rebus acquirendis disciplinam tradidisset? Atqui si ulla est dicendi ratio atque ars, proemio virtutem hanc tribuit, ut benivolam, ut docilem, ut attentum faciat auditorem. Quam ergo benivolentiam sibi comparabit, qui disciplinam malarum rerum de Greco in Latinum vertisse amici gratia dicet? Quam docilitatem et attentionem, qui nocitura fugiendaque se scripturum promittet? Vides ergo, Thoma, quid ratio artificiumque dicendi exigit, ea videlicet ut dicerem, que dixi et quod tu quidem reprehendis, artificiosum est, quod autem laudas, contra artem. Locus igitur vel maxime hoc exigebat, cuius tu etiam legens rationem habere debuisti. Est enim prudentis lectoris attendere, quo quidque loco dicatur ac pro eo accipere, pro quo datur. Venio nunc ad ipsam rem.

[4] Divitias in bonis numerari a philosophis dixi. Utrum tu hoc ita reprehendis quasi non dicant philosophi an ita quasi non verum diacant? Si eos dicere negas, sed a me falso confingi, audi, queso, Aristotelem cum omni Peripateticorum multitudine asserentem, tria esse bonorum genera externa, corporis et animi. Sin hos falsos esse dicis, non tu iam me, sed illos reprehendis. Qua in re vide etiam atque etiam, quid agas, teque circumspice et expende, nunquid tuum sit adversus Aristotelis, Theophrasti, Cratippi et aliorum pene innumerabilium

---

<sup>e</sup> Mehus : Oikonomika.

[3] J'avais traduit du grec en latin un livre d'Aristote qui s'intitule l'*Économique*. Je l'avais destiné en cadeau à l'un de mes amis et familiers, homme docte et agréable<sup>13</sup>. L'enseignement de ce livre porte pour ainsi dire sur la manière d'augmenter son patrimoine, et l'auteur lui-même dit également, à un autre endroit, que les richesses sont la fin de l'économie<sup>14</sup>. Moi donc envoyant ce livre à mon ami, qu'aurais-je dû mettre comme introduction dans la préface ? Que, bien entendu, dans ce livre on trouve les préceptes d'Aristote pour se procurer des richesses, mais que ces richesses elles-mêmes sont pernicieuses et mauvaises, qu'il faut les fuir et les repousser ? Et qui le lirait, si j'avais dit cela ? Qui ne mépriserait pas mon cadeau ? Qui ne critiquerait pas Aristote lui-même, pour avoir transmis une méthode sur l'acquisition de mauvais profits ? Or s'il existe bien un ordre et un art du discours, ceux-ci ont attribué à la préface cette vertu de rendre l'auditeur bienveillant, docile et attentif. Donc, quelle bienveillance se ménagera-t-il celui qui dira avoir traduit du grec en latin pour un ami une méthode visant de mauvais profits ? Quelle docilité et quelle attention se ménagera-t-il celui qui promet qu'il va écrire sur des sujets nocifs et à fuir ? Tu vois donc, Tommaso, à quel point l'ordre du discours et le grand art<sup>15</sup> exigent de dire évidemment ce que j'ai dit ; et ce que toi, pour ta part, tu me reproches, est conforme à cet art, tandis que ce que tu loues, va à l'encontre de l'art. C'était peut-être cela surtout qu'exigeait le choix de l'endroit : tu aurais dû t'en rendre compte à la lecture même. C'est en effet le propre d'un lecteur avisé d'être attentif à voir à quel endroit chaque sujet est traité et de comprendre la fonction qui lui est donnée. J'en viens donc au sujet proprement dit.

[4] J'ai dit que les richesses sont comptées au nombre des biens par les philosophes. Mais est-ce que toi tu me reprends sous prétexte que les philosophes ne l'auraient pas dit, ou sous prétexte qu'ils ne diraient pas la vérité ? Si tu dis qu'ils ne le disent pas et que je suis en train d'inventer faussement cela, écoute Aristote, je te prie, affirmant avec toute la foule des Péripatéticiens qu'il y a trois genres de biens : les biens extérieurs, ceux du corps, ceux de l'âme. Mais si tu dis qu'ils sont dans le faux, ce n'est plus moi, mais eux que toi tu reprends. Sur ce sujet, donc, analyse

philosophorum auctoritatem, quasi tu unus plus sapias, refragari. Quid Plato ipse philosophorum, ut ita dixerim, deus, quid inquit in Gorgia? « Nichil est, inquit, ex omnibus quod non aut bonum sit aut malum aut medium. Bona sunt sapientia, valitudo, divitie; mala vero horum contraria; neque bona neque mala ceu sedere, currere, navigare ». Potes igitur me reprehendere quasi non verum scripserim, cum hos philosophos principes tam aperte divitias numerare in bonis cernas? Aut turpe est me id scripsisse quod Plato ipse et Aristoteles tradidere?

[5] Enim vero Epicurus contra sentit. O rem pergravem et non ferendam! An non pudet, adversus hos duos philosophie soles, Platonem dico et Aristotelem, Epicuri tenebras inducere? Qui si divitias in bonis non putat, ob id movetur, credo, quia prodigos et asotos, id est pro obscenis voluptatibus patrimonia devorantes sua beatos censet. Hunc tu hominem sectaris, queso? Placere tibi, vel sano alicui potest, qui in re tam turpi felicitatem posuerit? Quid insanius quam a Platone et Aristotele discedentem Epicuro inherere, damnato iam pridem homini atque, ut ita dixerim, in philosophia heretico?

[6] Sed quero ex te qui longam iuri operam laudabilemque dedisti: num et iuriconsultos tante auctoritatis homines tam prudentes, tam doctos delirare censes? Atqui hos quoque in philosophia eruditos predicatis et ipsi non abnuunt quorum est illud verum, nisi fallor philosophiam, non simulatam assectari. Hi ergo iurisconsulti vere ac non simulate philosophie sectatores, quomodo nuncupant hec externa? Utrum media an mala vel bona? Pleni sunt eorum libri in quibus bona appellant. Tu ipse, queso, qui de hoc tam pertinaciter contendis, si iudex pro tribunali sedens in possessionem bonorum mitti iubes, utrum de virtutibus sentis an de fundo et pecuniis? Que igitur pervicacia est, aliter loqui velle quam homines loquantur?

davantage ce que tu fais, regarde-toi bien, et soupèse bien le fait de savoir s'il te revient de contredire l'autorité d'Aristote, Théophraste, Cratippe et des autres philosophes en nombre presque infini, comme si toi seul avais plus de sagacité. Que dit Platon, lui-même dieu des philosophes, si j'ose dire, que dit-il dans le *Gorgias*<sup>16</sup> ? « Il n'est rien, dit-il, parmi toutes ces choses qui ne soit ou bonne ou mauvaise ou neutre, entre le bien et le mal. Sont bonnes, l'habileté, la santé, la richesse ; sont mauvaises, celles qui leur sont contraires ; il y en a qui ne sont ni bonnes ni mauvaises, comme de s'asseoir, de courir, de naviguer ». Est-ce que tu peux donc me reprendre comme si je n'avais pas écrit la vérité alors que, tu le vois bien, ces princes des philosophes comptent si ouvertement les richesses au nombre des biens ? Ou bien est-il honteux que j'aie écrit ce que Platon lui-même et Aristote ont transmis ?

[5] « Mais en vérité, Épicure pense le contraire. » Ô chose intolérable et insoutenable ! Mais n'as-tu pas honte, face à ces deux soleils de la philosophie, je veux dire Platon et Aristote, d'évoquer les ténèbres d'Épicure ? Lui qui, s'il ne pense pas que les richesses sont au nombre des biens, est mû, je crois, par la pensée que les prodigues et les vauriens, c'est-à-dire ceux qui dévorent leur patrimoine pour des plaisirs obscènes, sont heureux. Mais dis-moi, c'est cet homme-là que tu suis ? Est-il possible qu'il vous plaise, à toi ou à tout autre personne sensée, lui qui a placé le bonheur dans une chose si honteuse ? Qu'y a-t-il de plus malsain que de s'écarter de Platon et d'Aristote pour se rapprocher d'Épicure, homme depuis longtemps damné et, si j'ose dire, hérétique en philosophie ?

[6] Mais je te demande à toi qui t'es longuement et honorablement consacré au droit : est-ce que tu penses que les jurisconsultes, hommes d'une si grande autorité, si prudents, si doctes, déraisonnent à leur tour ? Pourtant, ce sont aussi des hommes rompus à la philosophie, dites-vous, et eux-mêmes ne le nient pas : c'est leur spécialité de suivre la vraie philosophie, si je ne me trompe, non un semblant de philosophie. Donc ces jurisconsultes qui suivent la vraie philosophie, non un faux-semblant, comment appellent-ils ces biens extérieurs ? Est-ce neutres, mauvais ou bons ? On trouve d'eux des livres entiers, où ils les appellent biens. Mais toi-même, dis-moi, qui contestes là-dessus avec une telle obstination, si siégeant comme juge au tribunal tu ordonnes de relâcher

Contemnere philosophos ? Platonem et Aristotelem despicerere ? Iurisconsultorum auctoritatem pro nichilo putare ? Illos parum vidisse, nos omnia cernere arbitrari ?

[7] Bona, inquis, a beando dicuntur. Externa vero facere beatum non possunt. Nec sunt igitur bona. Hec tua ratio, ut video, peracuta tibi videtur. Est autem obtusa, vel potius fallax. Primum enim, quod tu tanquam concessum tibi assumis, bona a beando dici, M. Tullius scribit se, unde dicantur bona, ignorare. Itaque vide, ne ut in philosophia plus tibi pene arrogas quam Aristoteli concedis, sic in lingue Latine ratione plus te scire quam M. Tullium contendas. Quod nullo modo tibi permittemus. Quid enim commune habet bonum et beatum preter litteram ? Itaque quid magis a beando quam a bibendo dici bona interpretari potes ? Hoc autem perempto et totam rationem tuam perimi vides.

[8] Quin etiam si quis tibi dederit a beando dici bona, efficere tamen eo concessu nil potes. Hec enim externa ad beatitudinem pertinere dicimus ; atque inde, si tu ita vis, nuncupari bona, si sola sint, beatum facere possunt, nisi forte hunc in Phalaridis tauro constitutum dicas beatum fore, quomodo tu, ut opinor, beatus esse nolles. Ego certe ut affirmare de me valeo, hanc beatitudinem calamitosam longe aspernor ac satis esse puto, non miserum esse concedamus ; beatum vero dicere in carcere, in tormentis, in egestate, in suppliciis, in trucidatione filiorum vereor, ne vox illa sit non hominis quidem, sed cautis potius cuiusdam et scopuli humanitatem penitus omnem a se reiicientis. Virtus enim bonum quidem virum efficere potest, ad beatum vero faciendum ipsa per se non est satis. Aggregatio enim bonorum existat oportet. Atque ut anima quam corpus longe prestantior est, corpore tamen indiget, ut sit homo, sic et animi bona longe prestantiora esse fateor, indigere tamen corporis externisque bonis, ut sit felix.

quelqu'un en possession de ses biens, est-ce que tu entends par là les vertus ou les biens-fonds et l'argent ? Quelle est donc cette obstination de vouloir parler une autre langue que celle des hommes ? Mépriser les philosophes ? Regarder de haut Platon et Aristote ? Ne tenir pour rien l'autorité des jurisconsultes ? Penser qu'ils ont eu la vue courte, mais que nous distinguons tout clairement ?

[7] Les biens, dis-tu, viennent de « *beare* », « rendre heureux ». Or les biens extérieurs ne peuvent rendre heureux. Et donc, ce ne sont pas des biens. Ton explication, je le vois, te paraît très percutante. Mais elle est sans arête, voire plutôt faussée. Tout d'abord, en effet, concernant ce que tu admetts comme une chose acquise, que les biens viennent de « *beare* », Marcus Tullius écrit qu'il ignore d'où vient le nom des biens. C'est pourquoi veille à ne pas t'arroger en philosophie plus que tu ne concèdes à Aristote ; de même, veille à ne pas prétendre que tu en sais plus que Marcus Tullius en linguistique latine. Nous, du moins, nous ne te le permettrons en aucun cas. Qu'ont de commun les termes « bien » et « béatitude » si ce n'est la lettre *b* ? Ainsi, comment peux-tu en déduire que « bien » vient de « *beare* » plutôt que de « *bibere* » ? Or, si cela tombe à l'eau, tu vois bien que c'est toute ta démonstration également qui tombe à l'eau.

[8] Bien plus, si quelqu'un t'accorde que les biens viennent de « *beare* », tu ne peux cependant tirer aucune conclusion de cette concession. Nous disons en effet que ces biens extérieurs contribuent à la béatitude ; et à partir de là, si tu en es d'accord, on les appelle « biens » parce que personne ne peut être heureux sans eux. Car les biens de l'âme non plus, s'ils sont seuls, ne peuvent rendre heureux, à moins que d'aventure on dise qu'il sera heureux celui qui est assis sur le taureau de Phalaris — façon d'être heureux, dont tu ne voudrais pas, à mon avis. Moi, en tous les cas, comme je suis en mesure de l'affirmer pour mon compte, je rejette, et de loin, cette désastreuse béatitude, et je pense que c'est assez de concéder qu'il n'est pas malheureux ; mais dire qu'il est heureux en prison, dans les tourments, dans la misère, sous la torture, quand ses fils sont assassinés, je crains que cette parole ne soit le fait non d'un homme, mais plutôt d'une pierre ou d'un roc qui rejette loin de lui tout sentiment d'humanité véritable. La vertu en effet peut rendre un homme

[9] Recte quidem Aristoteles non solum in illa felicitate que est per fortitudinem et iustitiam ceterasque negotiosas virtutes, verum in illa contemplativa et otiosa putat, externis opus esse bonis. Sic enim inquit, cum de contemplativo loquitur : « Indigebit quoque externa prosperitate, cum homo sit. Non enim natura ipsa per se sufficiens est ad contemplandum, sed oportet sanum esse corpus et alimenta ceterumque famulatum adesse. Neque tamen si absque bonis externis beatum esse non datur, ideo putandum est multis ac magnis illum indigere. Sed possunt etiam qui non mari terreque dominantur felices esse ». Hec de contemplativa Aristoteles censet. Civilem autem illam et negotiosam vitam longe pluribus indigere fatetur ad felicitatem. « Nam liberali, inquit, opus est pecunia ad liberalitatem exercendam et iusto ad remunerationes, fortique opus erit potentia, si perfecturus sit aliquid secundum virtutem. Denique ad res agendas, inquit, multis est opus et quanto maiores et preclariores sint, tanto magis ». Vide igitur in hac civili vita, in qua versamur, multum nos externis indigere bonis, et quanto maiora et preclariora virtutis opera, tanto magis. Contemplativa autem paucioribus indiget, sed tamen indiget corporis externisque bonis, cum sine his beata esse non possit.

[10] Iuvat nunc repetere verba mea, que tu tam acriter carpenda putasti. Sic enim scripsi : « sunt vero utiles divitie, cum et ornamento sint possidentibus et ad virtutem exercendam suppeditent facultatem. Prosunt etiam natis, qui facilius per illas ad honores dignitatesque sublevantur. Nam “quorum virtutibus obstat res angusta domi, haud

bon, mais à elle seule elle n'est pas suffisante pour le rendre heureux. Il faut en effet qu'il y ait agrégation de biens. Et de même que l'âme est de loin supérieure au corps, mais a besoin du corps, pour qu'il y ait un homme, de même, j'avoue que les biens de l'âme sont de loin supérieurs, mais ils ont besoin des biens corporels et des biens extérieurs, pour que l'homme soit heureux.

[9] Aristote, de fait, a raison de penser que l'on a besoin des biens extérieurs non seulement pour ce bonheur qui advient par le courage, la justice et toutes les autres vertus actives, mais aussi pour le contemplatif et oisif. Voici en effet ce qu'il dit à propos du contemplatif<sup>17</sup> : « Mais il aura aussi besoin de la prospérité extérieure, puisqu'il est un homme : à elle seule en effet la nature humaine ne suffit pas pour l'exercice de la contemplation, mais il faut aussi avoir un corps sain, disposer de nourriture et de tous les autres moyens de subsistance. Cependant, s'il n'est pas donné d'être heureux sans l'aide des biens extérieurs, on ne doit pas s'imaginer pour autant que l'homme a besoin de beaucoup de choses et de grandes ressources pour être heureux. Mais on peut être heureux même si l'on ne possède pas l'empire de la terre et de la mer ». Voilà ce que pense Aristote à propos de la vie contemplative. Quant à la vie civile et active, il reconnaît qu'elle en a encore plus besoin pour le bonheur<sup>18</sup> : « Car le libéral, dit-il, a besoin d'argent pour exercer sa libéralité, ainsi que le juste pour acquitter ce qu'il doit ; le courageux aura besoin de puissance, s'il veut accomplir quelque chose selon la vertu. Bref, pour mener à bien ses actions, on a besoin de beaucoup d'argent, et d'autant plus qu'elles sont plus importantes et plus illustres ». Considère donc que dans cette vie civile, qui est la nôtre, nous avons grand besoin des biens extérieurs, et plus sont grandes et illustres les œuvres de notre vertu, plus nous en avons besoin. La vie contemplative, elle, a moins de besoins, mais elle a quand même besoin des biens corporels et extérieurs, du fait qu'elle ne peut être heureuse sans eux.

[10] J'ai donc envie de répéter mes paroles, dont tu as jugé qu'elles devaient être critiquées si farouchement. En effet, voici ce que j'ai écrit<sup>19</sup> : « mais en réalité, les richesses sont utiles, puisque, d'une part, elles participent au faste de ceux qui les possèdent, d'autre part, elles leur permettent d'exercer leur vertu. Elles servent également à leurs enfants, qui



facile emergunt”, ut poete nostri dictat sententia. Quare cum nostri, tum multo magis natorum caritate illarum amplificationi, quoad honeste possimus, studendum est, quoniam in bonis a philosophis numerantur et ad felicitatem pertinere creduntur ». In his queso verbis, quid tandem est, quod Aristotelis menti non plane respondeat? Nonne in bonis numerat divitias? Nonne ad felicitatem pertinere dicit? Nonne esse utiles ad virtutem exercendam? Nam de ornamento quidem non bene accipis. Non enim de spintere aut fimbria neque de histrionis auro, sed de magnificentia diximus. Hec enim virtus ad ornatum pertinet adeoque divitias exigit, ut pauper magnificus esse non possit.

[11] Miror igitur, quid in me reprehendas, cum et ob id utiles esse scripserim, quia ad virtutem exercendam facultatem preberent, et prodesse natis eadem ratione, ne illorum virtutibus rei familiaris obstaret angustia. Certe ego non video, cur me penitere debeat ita scripsisse, presertim cum eo loco scripserim, qui vel maxime illarum commendationem flagitabat. Etenim si propter se divitias expetendas esse et undequaque arripiendas dicerem, merito carperer. Cum vero propter virtutem ac eius exercende gratia, tanquam instrumentum quoddam, et addiderim, quoad honeste fieri posset, ne studium eius rei nos a recta ratione deflecteret, quid est quod michi a quoquam valeat imputari?

[12] Ad parvos, inquis, et angustos faciendum animos hec tua commendatio pertinet. Vide ne tu potius hoc agas. Si enim hec sunt virtutis instrumenta et celsas preclareque res illa desiderant, cum sine his fieri non possint; quis parvos et angustos facit animos? Egone qui virtutis exercende causa paranda ista dico? An tu, qui omnino paranda ista negas? Denique utri nostrum prestantius animi propositum est?

se hissent plus facilement, grâce à elles, vers les honneurs et les dignités. Car “ceux dont les vertus sont étranglées par le train de vie modeste ne percent pas facilement”, comme l’assène la maxime de notre poète<sup>20</sup>. Aussi, pour l’amour de soi et bien plus encore de ses enfants, faut-il tout faire pour les accroître, dans les limites de l’honnêteté, puisqu’elles sont comptées au nombre des biens par les philosophes et qu’elles passent pour contribuer au bonheur ». Dans ces mots, qu’y a-t-il enfin, je te prie, qui ne corresponde pas exactement à la pensée d’Aristote? Ne compte-t-il pas les richesses au nombre des biens? Ne dit-il pas qu’elles contribuent au bonheur? Qu’elles sont utiles pour pratiquer la vertu? Car pour ce qui est du faste, du moins, tu ne comprends pas bien. En effet nous n’avons pas parlé de spinther, de fanfreluche, ou de la pacotille de l’acteur, mais de magnificence. Cette vertu, en effet, contribue au faste, et elle exige des richesses au point que le pauvre ne peut faire preuve de magnificence.

[11] Je ne vois donc pas pourquoi tu me reproches d’avoir écrit et qu’elles étaient utiles, du fait qu’elles offrent la possibilité d’exercer sa vertu, et qu’elles servent aux enfants pour la même raison, afin qu’un modeste patrimoine ne vienne pas entraver leurs vertus. Assurément, moi, je ne vois pas pourquoi je devrais me repentir d’avoir écrit cela, surtout quand je l’ai écrit à un endroit qui réclamait peut-être au plus haut point qu’on les recommande. En effet, si je disais qu’il faut rechercher les richesses pour elles-mêmes et les accaparer par tous les moyens, on me critiquerait à bon droit. Mais comme j’ai dit que c’était pour la vertu et en vue de la pratiquer, comme une sorte d’outil, et que j’ai ajouté « tant que cela peut se faire de manière honnête », afin que la passion de cette entreprise ne nous détourne pas d’une saine raison, qu’y a-t-il qui puisse m’être imputé par quiconque?

[12] « C’est à rendre les âmes petites et mesquines, dis-tu, que ta recommandation contribue. » Prends garde que ce ne soit plutôt toi qui agisses de la sorte. Si en effet ce sont des instruments de la vertu et que les actions élevées et illustres les réclament, alors qu’elles ne peuvent se produire sans elles, quel est celui qui rend les âmes petites et mesquines? Moi, qui dis qu’il faut se les procurer pour exercer sa vertu? Ou toi, qui

Michine qui celsa aggredi cogito ac iam instrumenta ad hoc paro?  
An tibi qui nichil grande celsumque meditaris?

[13] Nunquam fatebor, inquis, divitias numerari in bonis. At Plato et Aristoteles fatentur, quorum ego auctoritatem longissime antepono tue. At vero non nocerent, si bona essent. Quid tu rationem et hanc naturalem intelligentie vim homini datam, qua prestamus brutis? Nonne in bonis reponendam censes? Atqui reperiuntur, qui perverse illa utantur, nec id obsistit tamen, quin sit bonum. At enim bonarum, inquis, rerum nullus honestus comparandi modus esse videtur. Tu « quoad honeste » adiunxisti, que profecto res ostendit, non esse divitias in bonis reponendas. Equidem sic existimo et regnum et potentiam reipublice esse in bonis, tamen horum nullum fraude nobis comparandum esse, sed quantum honestas et iura sinunt, procurandum. Iniusta enim acquisitio id ipsum corrumpit, quod acquirit. Preterea cum utilia omnia instrumenti instar habeant, instrumentorum autem ea sit natura, ut nimis parva et nimis magna corrumpant usum suum : siquidem navis et unius tantum cubiti inutilis est, et duorum stadiorum inutilis, patet nulla in re tantum desiderari modum quantum in rebus utilibus. Divitias autem utiles esse diximus ad virtutem, in quibus, ut in navi, exiguitas impedit, superfluitas nichil prodest. Itaque et iusta et modesta comparatio in illis esse debet omnisque illarum amplificatio ad virtutem respicere.

Vale et me ama tibi que persuade tuas has michi litteras fuisse non ingratas.

Iterum vale.

dis qu'il ne faut absolument pas se les procurer ? Pour finir, lequel d'entre nous a un projet supérieur ? Moi, qui songe à entreprendre des choses élevées et qui dès lors prépare les outils pour cela ? Ou toi, qui ne médites rien de grand, rien d'élevé ?

[13] « Jamais je ne reconnaîtrai, dis-tu, que les richesses sont comptées au nombre des biens. » Mais Platon et Aristote le reconnaissent : or, moi je place leur autorité bien au-dessus de la tienne. « Mais elles ne nuiraient pas si elles étaient des biens. » Qu'en est-il, pour toi, de cette raison et de cette force naturelle de l'intelligence qui furent données à l'homme et par lesquelles nous sommes supérieurs aux bêtes ? Il ne faut pas les placer parmi les biens, d'après toi ? Or il en est pour les utiliser de manière perverse, et cela n'empêche pourtant pas que ce soit un bien. « Mais en effet, dis-tu, pour ce qui est des biens du patrimoine, il ne semble y avoir aucun moyen honnête de se les procurer. Toi, tu as ajouté "dans la limite de l'honnête", ce qui montre parfaitement que les richesses ne doivent pas être placées parmi les biens ». Pour ma part, je pense que le pouvoir royal tout comme le pouvoir de la République sont au nombre des biens, que cependant nous ne devons nous procurer aucun de ces pouvoirs par la ruse, mais y parvenir dans les limites permises par l'honneur et le droit. En effet une acquisition injuste corrompt cela même qu'elle acquiert. En outre comme ils considèrent toutes les choses utiles à titre d'instruments, mais qu'il est de la nature des instruments de faire que l'excès dans la petitesse ou dans la grandeur corrompt leur usage — par exemple, un navire d'une seule coudée est inutile, un navire de deux stades est inutile —, il ressort que nulle part autant que dans les choses utiles la mesure est demandée. Or nous avons dit que les richesses étaient utiles à la vertu : en ce qui les concerne, comme pour le navire, une faible quantité est une gêne, et la surabondance ne sert à rien. C'est pourquoi leur acquisition doit être juste et mesurée et tout accroissement de celles-ci doit viser à la vertu.

Porte toi-bien et tiens-moi dans ton cœur et persuade-toi que ta lettre ne m'a pas déplu.

Encore une fois, porte-toi bien.

[Florence, 1420-1428]

## 3

## M V 3, L III 23

**Leonardus Aretinus s. d. p. Francisco Piccolpasso**

[1] Plures epistolas a te suscepi et quidem variis de rebus ac variis temporibus ad me scriptas, quibus si responderi per me cupis, iterum a te rescribendum est. Nam ille quidem omnes in oblivionem iam abierunt. Ridebis, opinor, hec legens et siccine me tractas, inquires, ut ne responsione quidem dignum putes? Incredibile est, quod audies, mi Francisce, sed tamen verum. Contraria, tibi ne responderem, effecerunt; cum aut plus nimio otiosus essem aut plus nimio negotiosus. Principio enim, dum essem Aretii, summo fretus otio et in hoc uno maxime occupatus, ut nil omnino agerem, tibi rescribere differebam. Nec erat eo tempore quicquam, cui magis adversarer, quam calamo et litteris. Mutavit posthac fortuna vices, et ex illa profundissima quiete et voluptuosa vivendi incuria ad hos estus procellasque occupationum traduxit. Utque prius tranquillitas nimia, ita nunc fluctuatio nimia me submergit.

[2] Nullum ergo tempus, inquires, litteris meis aptum est? Immo omne tempus tuis sed meis extreme omnes conditiones temporum adversantur. Optanda igitur mediocritas est, sine qua tibi respondere non possum. Hanc ego si nanciscar, responsum litteris expecta; sin vero ita non aderit, frustra, michi crede, responsa mea flagitabis. Quod epistolas meas transcripseris omnes et alias habere queras, id ipsum honesta causa est, cur tibi nil scribam. Nam si que omnibus scribo tu habes unus, satis quidem superque est, quod aliena possideas, tuis vero nequaquam indiges. Quod autem gratularis, volo aperte scias, me ultra quam incredibile sit commoveri desiderio curie et familiaritatum nostrarum. Nec ego hoc a principio non videbam, sed maiora erant incommoda, si repudiassem. Finito autem anno libera et integra michi erit deliberatio.

3<sup>21</sup>

M V 3, L III 23

À Francesco Pizolpassi<sup>22</sup>

[1] J'ai reçu plusieurs lettres de toi, écrites, à vrai dire, sur des sujets divers et sur la diversité des circonstances : si tu désires qu'une réponse leur soit donnée de ma part, il te faut les écrire à nouveau. Car toutes, il est vrai, sont déjà parties dans l'oubli. Tu vas rire, je pense, en lisant cela, et tu vas dire : « Est-ce ainsi que tu me traites, que tu ne me considères même pas digne d'une réponse ? » Ce que tu vas entendre est incroyable, mon cher Francesco, mais pourtant vrai. Des contretemps ont fait que je ne t'ai pas répondu, alors que je n'étais ni plus ni moins occupé que d'habitude. Au début, en effet, tandis que je me trouvais à Arezzo, jouissant d'un immense loisir et surtout occupé à une seule chose — ne rien faire du tout —, je différerais de t'écrire. Et il n'y avait rien à ce moment-là qui me rebutât davantage que la plume et l'écriture. Par la suite la fortune a tourné, et après ce très profond repos et cette voluptueuse insouciance de vivre, elle m'a emporté vers ces tourbillons et ces trombes d'occupations. De même qu'une excessive bonace auparavant, aujourd'hui c'est une excessive agitation qui me submerge.

[2] « Il n'y a donc aucun moment, vas-tu dire, qui se prête à mes lettres ? » Bien au contraire, tout moment se prête aux tiennes, mais les miennes sont en butte à toutes les conditions extrêmes du moment. Il faut donc souhaiter un moyen terme, sans lequel je ne peux te répondre. Si je l'obtiens, attends-toi à une réponse à tes lettres ; mais s'il ne vient pas, c'est en vain, crois-moi, que tu me demanderas des réponses. Le fait que tu aies transcrit toutes mes lettres et que tu cherches à t'en procurer d'autres est à lui seul une raison honorable pour que je ne t'écrive rien. Car si tu es le seul à détenir ce que j'écris aux autres, tu as plus que ton dû en possédant le bien d'autrui et tu n'as nullement besoin du tien. Mais pour ce qui est des félicitations que tu m'adresses<sup>23</sup>, je veux que tu saches clairement que je suis affecté, au-delà de que l'on peut croire, par le regret que j'ai de la Curie et de nos liens d'amitié. Et ce n'est pas

Quare interim<sup>f</sup> vale.  
Florentie. VI Kal. Februarias.

## 4

## M V 4, L IV 22

## Leonardus Aretinus s. d. p. suo Poggio

[1] Retulit michi vir optimus Nicola noster se abs te litteras accepisse scriptas Londonis II non. Octobris, in quibus amice tu quidem et affecte conquerere de inimicitiis adversum me susceptis ab eo, qui si quid grati inesset, amicissimus omnium esse debebat. Ego vero angere te hisce de rebus graviterque ista ferre plus quam certissimum scio. Novi enim humanitatem et benivolentiam tuam. Atque ut quisque ipse vir bonus est, ita malefactis alterius conturbatur et angitur. Que mediisfidius ipse mecum reputans non alia profecto de causa tibi scribere supersedebam, quam ne te, ut putabam, harum stultitiarum ignarum superflua conficerem oneraremque molestia. Totam denique huiusmodi cognitionem mali tuum sub adventum integram reservare constitueram. Sed quoniam ille est lingua procaci et odiosa nec in extremo quidem mundi angulo quietum esse te ab iis molestiis passus est ac maligna quedam, ut sentio, diversaque a vero suggestit, meum, ut videtur, reliquum fuerit non subterfugere, ne aut refugere me examen tuum aut contemnere iudicium putes.

[2] Primum igitur tu michi vel optimus testis esse potes qualis ego in Nicolaum per superiora fuerim tempora. Tua quidem familiaritas

---

<sup>f</sup> D'après Luiso; Mehus : interim *om.*

que je ne m'en rendais pas compte dès le début, mais les inconvénients auraient été plus grands, si je n'avais pas accepté. Or l'année terminée, la décision me reviendra pleine et entière.

Aussi, en attendant, porte-toi bien.

[Florence], 27 janvier [1411<sup>24</sup>].

4

M V 4, L IV 22

À Poggio Bracciolini<sup>25</sup>

[1] Notre excellent ami Nicola<sup>26</sup> m'a rapporté qu'il avait reçu une lettre de toi écrite à Londres le 6 octobre<sup>27</sup>, dans laquelle, en véritable ami affecté, tu te plaignais de l'inimitié que s'est mis à nourrir contre moi un homme qui, s'il avait un sou de gratitude, devait me montrer la plus grande amitié. Pour ma part, je sais avec la plus grande certitude que tu te tourmentes à ce sujet et que tu as du mal à le supporter. Je connais en effet ta gentillesse et ton affection. Et dans la mesure où l'on est soi-même un homme de bien, on se trouve, à proportion, perturbé et tourmenté par les mauvais agissements d'autrui. Or, je t'assure, réfléchissant moi-même à cela, je m'abstenais de t'écrire, pour la seule raison, évidemment, que je ne voulais pas, te croyant ignorant de ces bêtises, t'accabler de superflu et te charger d'un fardeau. J'avais finalement décidé de réserver pour ton retour la connaissance pleine et entière d'un malheur de ce genre. Mais puisque cet individu ne peut tenir sa langue de vipère, qu'il n'a pas supporté que, dans tes régions du monde si reculées pourtant, tu sois tenu à l'abri de ce fardeau et qu'il a insinué une certaine perversité de ma part, comme je l'apprends, sans rapport avec la vérité, la seule chose qui me sera restée, je crois, est de ne pas continuer à me taire, pour que tu n'aies pas supposé ou que je fuis ton verdict ou que je méprise ton jugement.

[2] Tout d'abord, donc, c'est toi, sans doute qui peux être mon meilleur témoin, sur la manière dont je me suis comporté avec Niccolò<sup>28</sup>



utrique nostrum coniuncta latere te nichil permisit. Non ambigo, illud pro certo tecum ipso statuere, potius fuisse in me nimium et superfluum quiddam in tribuendo illi quam aliquid defuisse officio. Sed ego benignitate quadam nature inductus propensioem me prestiti, non quia hominis demerita non nossem, sed quia illum, qui semel in familiaritatem se dederat meam, laudandum michi honestandumque putaram, nec tantum, quid ille mereretur, intuebar, quantum quid a me decens esset conferri. Omnino, Poggi, huiuscemodi erroris caput est, quod prepostere agimus in vita cum ceteris multis in rebus, tum in amicitiiis coniungendis. Res enim magna, ut ita dixerim, lentitudine experimentoque indiget, priusquam sal illud, de quo dicitur, esset verissime comedendum. Sed nos ante recipimus in amicitiam homines quam an digni sint amicitie discernamus. Hic autem error et a multis alias et nunc a me ipso imprudenter factus<sup>g</sup> pergrandes quidem, attamen meritas<sup>h</sup> exigit penas.

[3] Quid ego nunc agam, queso ? aut quid consilii sumam ? Divortamne ab eo in quo est perversitas ista deprehensa ? At multi veteris coniunctionis nostre memores, ignari stultitiae nove, que in hoc portento nunc erupit, inconstantiam culpabunt meam. Respondebo maledictis eius, qui me tam acerbe et intolerabiliter provocat ? Multi levem dicent quod quem prius laudarim, nunc tandem carpam. Tacebo ac maledicere illum sinam ? At mortis instar est acerbissime ab eo male audire quem ipse supra dignitatem suam pluribus locis ornarim. His igitur in malis quid potissimum eligam, non satis constituere mecum ipse valeo. Tolerantiam tamen adhuc contra illius rabiem adhibui sed quamdiu id facere possim et hec indigna perpeti incertum est.

---

<sup>g</sup> Chigi 77a, Mehus et Riccard. 982 c. 77b : facti.

<sup>h</sup> D'après Chigi 77a ; Mehus et Riccard. 982 c. 77b : meritas *om.*

ces derniers temps. De fait l'intimité qui te lie à nous deux a permis que rien ne t'échappe. Je ne doute pas qu'il soit bien clair pour toi que j'ai fait preuve d'excès et de superflu dans ma manière de lui donner plutôt que d'un manquement à mon devoir. Mais guidé par une certaine bienveillance naturelle je suis allé trop loin, pour ma part, non pas parce que j'aurais ignoré les fautes de l'homme mais parce que j'avais pensé qu'il me fallait louer et honorer cet homme qui était entré une fois pour toutes dans mon intimité, et que je ne voyais pas tant ce qu'il méritait que ce que je pouvais déceimment lui apporter. La raison essentielle de ce genre d'erreur, Poggio, est que, dans la vie, nous agissons à contre-temps dans beaucoup de circonstances, mais surtout quand il s'agit de lier des amitiés. En effet, l'affaire est d'importance, si j'ose dire, exigeant lenteur et mise à l'épreuve avant que ce *sel*, dont on parle, ne soit véritablement assimilable. Mais nous, nous accueillons des hommes dans notre amitié, avant de discerner s'ils sont dignes d'amitié. Or cette erreur imprudemment commise par bien d'autres ailleurs, et aujourd'hui par moi-même, n'en mérite pas moins un très grand châtement.

[3] Que puis-je faire maintenant, je te le demande ? ou bien quelle décision puis-je prendre ? Dois-je rompre avec un homme chez qui l'on a surpris une pareille perversité ? Mais nombreux seront ceux qui, se souvenant de notre relation ancienne, et ignorant la bêtise récente, qui vient de surgir chez ce monstre, me reprocheront mon inconstance. Vais-je répondre aux médisances d'un homme qui me provoque de façon aussi dure et aussi intolérable ? Nombreux seront ceux qui me diront superficiel parce que je finis par déchirer aujourd'hui un homme que naguère j'ai porté aux nues. Je me tairai et je le laisserai médire ? Mais cela ressemble à la plus dure des morts que d'entendre du mal de la part d'un homme que j'ai moi-même élevé au-dessus de sa dignité en maint endroit. Ainsi donc quel parti prendre de préférence au milieu de ces malheurs, je ne parviens pas suffisamment à le décider en mon for intérieur. Pourtant, je me suis montré tolérant à l'égard de la rage de cet homme, jusqu'à présent, mais je ne sais combien de temps je peux le faire et supporter ces indignités.

[4] At unde ista procella? dices. Unde turbatio? Unde irarum estus? Quod principium? Que causa? Qui fomes? O dii immortales! Pudet me levitatem hominis referre. Sed tamen aperiendum est, presertim cum ad te scribam, quem celatum iri nichil oportet. Si causam queris, Poggi, et initium huiusce mali, respondebo una cum Ennio : « Utinam ne in nemore Pelio securibus cesa cecidisset in terram abiegna trabes et reliqua que sequuntur ». Una siquidem muliercula, Poggi, una inquam muliercula, et ea ipsa turpissima causa est illius amentie, de qua dicam breviter. Tu autem cum legeris hanc epistolam, lacerato, ut etiam illius fame quamvis inimicissimi consulamus.

[5] Ancilla est apud illum et re et nomine Malvenuta, licet ut quondam Samnites pro Malevento, Beneventum dixere, sic iste pro Malvenuta Beneventam dixere solebat appellare. Hec dudum Florentie cum applicuisset, hospitem queritabat uxore carentem. Fortuna hanc veluti calamitatem quandam in hunc nostrum impexit, non tamen ab initio. Nam primo suscepit illam Ioannes huius frater iunior natu et quod illa optabat, sine uxore domum adduxit, in cubiculo atque in famulatu obscuro complures habuit menses. Habitabat hic una cum Nicolao iisdem in edibus ita modo, ut cenaculis et tricliniis habitacula sequestrarentur. Mulier per hoc tempus discursari ad Nicolaum et blandiri familiariter cepit. Quid multa? Cum fratre cubantem mulierculam hic noster severus Cato nil veritus fraterna iura in suum complexum libidinemque seduxit. Hec tamen ab initio clanculum erant. Murmura modo et prospectus occulti et angulorum latebre queritabantur. Sed postquam blanda consuetudo invaluit et amor flagitio confirmatus in diem exarsit, ut iam eius flamma comprimi nequiret, non per insidias neque clanculum sed palam et aperte mulierem de fratris cubiculo in suum thalamum abducit. Ex quo tante confestim lites sunt consecute ut per singulos ferme dies inter se fratres ipsi digladiarentur, vicinia autem omnis non audiret modo huiusmodi nefas verum etiam videret.

[4] Mais d'où vient cette tempête ? me diras-tu. D'où viennent ces remous ? ce bouillonnement de colères ? Quel en est le point de départ ? la cause ? l'étincelle ? Ô dieux immortels ! J'ai honte de rappeler la légèreté de l'homme. Mais pourtant il faut m'en ouvrir, surtout quand c'est à toi que j'écris, à qui rien ne doit rester caché. Si tu me demandes la cause, Poggio, et le début de ce malheur, je te répondrai avec Ennius<sup>29</sup> : « Plût aux dieux que les sapins de la forêt de Pélion ne fussent jamais tombés sous la hache », etc. Une seule femme de rien, Poggio, une femme de rien, je dis bien, et voilà la cause la plus éhontée de la démente de cet homme, dont je vais dire quelques mots. Mais toi, quand tu auras lu cette lettre, déchire-la<sup>30</sup>, pour que nous avisions sur la réputation de cet homme, si ennemi soit-il.

[5] Il y a chez lui une servante, Malvenue, comme elle est et comme elle s'appelle : peut-être comme jadis les Samnites dirent Bénévent au lieu de Malevent, de même notre homme avait l'habitude de l'appeler Benvenuta au lieu de Malvenuta. Comme cette femme avait passé un certain temps à Florence, elle était en quête d'un hôte qui n'aurait pas d'épouse. La Fortune fit déferler cette femme comme une calamité sur notre homme, mais pas au début, toutefois. Car dans un premier temps elle fut entretenue par Giovanni, son jeune frère, et, comme elle le souhaitait, il la fit entrer dans une demeure sans épouse, et la garda plusieurs mois dans sa chambre et dans une condition de servante sans pudeur. Elle habitait là avec Niccolò, dans la même demeure, dans une disposition telle que leurs appartements n'étaient séparés que par les pièces de réception à l'étage et les salles à manger. Durant cette période, la femme se mit à rendre visite à Niccolò et à le flatter de plus en plus familièrement. Qu'ajouter ? La femme de rien, qui couchait avec son frère, notre sévère Caton sans craindre aucunement les droits fraternels, l'attira dans ses bras et dans son lit. Toutefois, au début, cet état de chose était tenu secret. On se contentait de mots murmurés, de regards dérobés, de recoins obscurs. Mais quand la douce intimité eut grandi et que la passion renforcée par le péché se fut embrasée, si bien que l'on ne pouvait plus désormais contenir sa flamme, ce n'est plus par des subterfuges et en cachette mais ouvertement et au grand jour qu'il fait passer la femme du lit de son frère à sa propre chambre. S'en suivirent

[6] Hic ego quid dicam, Poggi? aut potius quid non dicam? Scio enim me non in iudicio causam agere, ut iudicis animus michi sit inflammandus. Sed tamen flagitium tantum, tam atrox, tam detestabile, qui sine increpatione preterit, honestatis gustum non habere videtur. Et quid est aliud contemnere divina simul atque humana iura, quam miscere concubitus pecudum ritu, omnem sanguinis necessitudinem, omnem propinquitatis nexum detestande libidini posthabere? Quis infima ex plebe homo tam sine litteris, sine more, sine honestate qui incestum adversus fratrem non abhorreat? Quem iste, ut videri vult, litterarum studiosus non veritus est commisisse. Quis tam impudens ex infimo ergastulo, qui si id admisisset facinus, non occultum esse vellet? Quod iste palam semper tanquam sui oblitus pre se tulit: et miramur, si ea opinio est vulgi, ut litterarum studio dediti nec Deum putent nec vereantur; cum huiusmodi monstra hominum falsa opinione pro litteratis habitis ista contra Deum et homines committere non formident?

[7] Ab hoc tempore, Poggi, noster hic amicus vir nullus fuit; remansit enim apud eum adultera, quam iuniori fratri per nefas abstulerat, in cuius potestate usque adeo fuit, ut totus ab illa penderet, amicos et inimicos illius nutu metiretur. Denique ut Circe illa hospites suos diversas in figuras convertisse dicitur et alios leones, alios sues fecisse, sic ista venefica in hospitium atque adeo in thorum Nicolai recepta filtris et veneficiis hominem exuit ac belluinam feritatem amentiamque induit. Nunquam enim post cessavit cum fratribus, cum amicis, cum familiaribus lites continue exercere. Quinque illi sunt fratres, neminem horum alloquitur, de singulis ea predicat que tu de sicariis et lenonibus erubesceres. Laurentium modo habebat inter precipuos amicos; illum sic alienavit ut capitales nunc inter eos inimicitie agitentur?

aussitôt des disputes si violentes que chaque jour, pour ainsi dire sans discontinuer, les frères en venaient eux-mêmes aux mains et que tout le voisinage non seulement avait vent de ce forfait mais même le voyait.

[6] À ce point, que te dire, Poggio ? Ou plutôt que ne pas te dire ? Je sais bien que je ne suis pas en train de plaider dans un procès, de façon à devoir enflammer la conscience du juge. Mais toutefois un scandale si grand, si atroce, si détestable, qui se déroule en toute impunité, ne saurait avoir le goût de l'honneur. Et n'est-ce pas mépriser les règles divines et humaines que de mélanger commerce charnel et pratiques bestiales, que de faire passer tout attachement du sang, tout lien de famille derrière une détestable passion ? Quel est l'homme d'infâme condition qui soit à ce point sans lettres, sans morale, sans honneur pour ne pas avoir horreur d'une souillure contre son frère ? frère à l'égard duquel notre homme, qui veut passer pour un passionné des lettres, n'a pas craint de s'être rendu coupable. Quel est l'homme, du fond de son infâme prison, assez impudent pour ne pas vouloir tenir caché ce crime, s'il l'avait commis ? crime que cet homme a toujours revendiqué haut et fort, comme s'il était oublieux de soi-même : et nous trouvons étonnant que soit répandue l'opinion selon laquelle ceux qui s'adonnent aux lettres ne pensent pas que Dieu existe et ne le craignent pas, alors que des monstres de ce genre, tenus pour des lettrés selon une fausse opinion, ne craignent pas de commettre de tels actes contre Dieu et contre les hommes ?

[7] Depuis ce moment, Poggio, notre ami ne fut plus bon à rien : la femme adultère, qu'il avait ravie à son frère cadet par un crime impie, resta en effet auprès de lui ; il fut à ce point en son pouvoir qu'il dépendait entièrement d'elle : il évaluait amis et ennemis sur un signe d'elle. Pour finir, comme la fameuse Circé qui, dit-on, transformait ses hôtes en créatures diverses et changeait les uns en lions, les autres en pourceaux, cette empoisonneuse accueillie dans la maison et jusque dans le lit de Niccolò, par ses filtres et ses poisons lui retira ses habits d'homme pour le vêtir d'une sauvagerie et d'un égarement de bête. Jamais en effet par la suite il ne cessa d'être en continuel litige avec ses frères, avec ses amis, avec ses proches. Il a cinq frères, il ne parle à aucun, il lance sur chacun d'eux des propos que tu rougirais d'entendre à propos d'assassins et de proxénètes. Il avait autrefois Lorenzo parmi ses principaux amis ; il se

[8] Ego unus supereram : me quoque ferino dente lacerandum putavit. Cepit enim iampridem sic adversari michi, ut palam pre se ferret pati non posse, celatim carpere, detrahere, insectari denique et succensere, contentiones avidius captare, lites ultro exposcere, ut manifeste appareret non esse illum, qui prius fuerat, sed in truculentam aliquam bestiam esse conversum. Hec ego etsi partim cernebam presens, partim a studiosis mei per absentiam dicta suggerebantur ; tamen conniventibus oculis transeunda potius statueram ; sed non finit feritas hominis. Ecce enim rursus in furorem vertitur ac totam funditus amicitiam tollit ex levissima causa, quam vide, queso, et cognosce hominis gravitatem.

[9] Muliercula, de qua supra dixi, insolens ac plane victrix, cum ex fratribus corrivales fecisset, uxorem alterius fratris, cui Iacobo nomen est, honestam sane ac pudicam mulierem, assiduis contumeliis agitare cepit. Cum hec aliquandiu fecisset, ad alios fratres rem Iacobus defert. Illi iampridem ardentis odio et tunc flagitii indignitate commoti non ferendam huius petulantiam censuerunt. Itaque facto impetu in Nicolai triclinium spectante illo meretriculam capiunt, tractam denique in viam ac dorso impositam natesque nudatam loris usque ceciderunt plaudentibus vicinis et tota multitudine comprobante. Ob hanc igitur mestitiam non aliter se multos dies hic noster domi continuit, quam si parens illi trucidatus fuisset. Venientibus ad eum consolationis causa lacrymans respondet ob leviora iam facinora magnas urbes fuisse subversas : se quidem non prius desitutum quam sceleratorum fratrum sanguine proprias manus cruentasset. Hec et huiusmodi ab illo dicta, partim ridicula, partim iactabunda et non ferende stultitie plena ab iisdem consolatoribus per risum efferebantur, perdidisse operam in libris coemundis venundandisque et insanire hominem omnes clamitabant.

l'aliéna si bien qu'il règne aujourd'hui entre eux une inimitié mortelle<sup>31</sup>.

[8] J'étais le seul qui restait : moi aussi, je devais être déchiqueté sous ses dents cruelles, pensa-t-il. Cela fait un certain temps en effet qu'il s'est mis à me chercher noise en se comportant de la manière suivante : en apparence, il ne peut supporter la discorde, mais par derrière, il me critique, il me rabaisse, pour finir il ne me lâche pas et s'enflamme contre moi, il multiplie à plaisir les sujets de polémique, il provoque des disputes, si bien que, aux yeux de tous, il n'est plus l'homme d'autrefois, mais qu'il s'est transformé en une bête brutale. De mon côté, si pour une part je voyais bien cela en y assistant personnellement, pour une autre part, ses propos sur moi en mon absence m'étaient rapportés par des étudiants. J'avais pourtant décidé qu'il fallait passer là-dessus en fermant les yeux ; mais la cruauté de l'homme ne me le permet plus. En effet, la voici de nouveau qui vire à la folie furieuse et qui détruit complètement toute notre amitié sur un prétexte des plus futiles : apprends-le, je te prie, et connais la gravité de son état.

[9] La femme de rien dont j'ai parlé plus haut, dans son insolence et sa victoire complète, comme elle avait fait de frères des rivaux, se mit à traiter par des insultes continuelles l'épouse d'un autre frère, nommé Giacomo, une femme tout à fait honnête et réservée. Comme elle avait agi ainsi pendant quelque temps, Giacomo rapporte la chose à ses autres frères. Ceux-ci, brûlant de haine depuis longtemps et bouleversés à présent par l'indignité du scandale, jugèrent qu'il ne fallait pas tolérer l'effronterie de cette femme. C'est pourquoi, ayant fait irruption dans les appartements de Niccolò, sous les yeux de ce dernier, ils s'emparent de cette putain et, après l'avoir finalement traînée dans la rue, l'avoit jetée à plat ventre et lui avoir mis les fesses à nu, ils lui tombèrent copieusement dessus à coups de cravaches, sous les applaudissements des voisins et les cris d'approbation de la foule tout entière. Aussi, sous le choc, notre homme resta confiné chez lui pendant de nombreux jours, tout comme si on lui avait assassiné son père. À ceux qui se rendent auprès de lui pour le consoler, il répond en pleurant que pour des crimes plus légers de grandes villes ont été anéanties : lui, en tous les cas, il n'aura de cesse qu'il n'ait rougi ses propres mains du sang de ses frères criminels. Ces paroles et d'autres du mêmes genre, en partie ridicules,



[10] Ego vero hec audiens angebar animo et ardebat mens obiurgare hominem pro huiusmodi ineptiis. Naturam tamen eius et saucium amore animum veritus me continebam. Sic enim res se habere videbatur, ut nec ego alloquens sine gravi castigatione et increpatione stultitie levitatisque sue preteriturus essem. Nec ipsum putabam, quantum assequi coniectura quibam, ob egritudinem et luctum, reprehensionem meam esse laturum. Inter hec venit ad me quidam dicitque vehementer admirari Nicolaum, quod eum in tanto luctu suo non adissem. Quid, inquam, miretur aut quis hic tandem luctus est? An quod fratres coquam eius, sic enim malui quam concubinam, quam veneficam, quam meretriculam dicere, castigarunt? Ob eam rem consolatum me venisse ad illum oportuit? Quam prestaret, inquam, has ineptias omittere? Hec ego ingenue porro et amice. At ille ubi hec audivit, confestim veluti furiis agitatus incredibili verborum obscenitate in me invectus est. Postea nichil nisi inimice, nichil nisi sceleste, nichil nisi capitaliter de me cogitavit.

[11] Habes initium et causam turbe, o Poggi, quod ita leve tibi videri necesse est, nichil ut estimari levius possit. Quid enim, queso, in illis verbis meis dignum vel mediocri indignatione fuit? Indignationem dixi? Immo quid, quod non laudem et gratiam, si modo iste compos mentis, si homo denique et non bellua esset, meretur? Ubi est illa amicitie lex a sapientibus perscripta? Monendos esse amicos non modo aperte, sed etiam acriter, si res postulet. Atqui esse poterat ulla res, que magis severam amici monitionem posceret, quam hominem, qui litteratus studiosusque per superiorem etatem haberi voluerit, eum nunc amore meretricule sic deperire, ut lacrymas et lamentationes instar pueri dimitteret, ut sine illa sese vivere posse negaret, ut fabula vulgi ob illius infamiam factus esset? Potius michi

en partie pleines de jactance, étaient colportées dans les rires par ses consolateurs et tous criaient à l'envie que l'homme avait perdu sa peine à acheter et à vendre des livres et qu'il était tombé fou.

[10] Quant à moi, en entendant cela, j'avais le cœur serré d'angoisse, et je brûlais d'envie de dire ses quatre vérités à notre homme pour de pareilles bêtises. Pourtant, je me retenais, craignant son caractère et son cœur blessé par l'amour. En effet les choses semblaient se dérouler de telle manière que, si je m'adressais à lui, je n'allais pas lui éviter une lourde réprimande et de lourdes critiques contre sa stupidité et sa légèreté. Et je ne pensais pas, autant que je pouvais le supposer par intuition, que lui-même supporterait mes remontrances du fait de son malaise et de son chagrin. Sur ces entrefaites, quelqu'un vient me trouver et dit que Niccolò trouve très étonnant que je ne sois pas allé lui rendre visite dans un pareil moment de chagrin. En quoi peut-il s'étonner, dis-je, ou bien de quel chagrin s'agit-il ? Est-ce parce que ses frères ont battu sa cuisinière (en effet, je préférerais l'appeler ainsi plutôt que concubine, empoisonneuse, adultère, putain) ? C'est pour cela que j'aurais dû venir le consoler chez lui ? Comme il serait préférable, dis-je, de laisser tomber ces inepties ! Mais, je le ferai sous peu sincèrement et en toute amitié. Or, quand il eut entendu cela, aussitôt comme tombé sous l'emprise des furies, il partit contre moi en invectives d'une incroyable obscénité verbale. Par la suite, il n'imagina rien à mon sujet qui ne fût inamical, perfide, terrible.

[11] Tu connais le début et la cause du trouble, Poggio, qui doivent te paraître d'une telle futilité que rien ne puisse être tenu pour plus futile. En effet, je te le demande, qu'y eut-il dans mes paroles qui ait mérité ne serait-ce qu'une tiède indignation ? J'ai dit indignation ? Bien au contraire, qu'y eut-il qui ne mérite pas l'éloge et le remerciement, si seulement cet homme était maître de son esprit, bref, si c'était un homme et non une bête ? Où est cette règle de l'amitié instituée par les sages, selon laquelle les amis doivent être mis en garde non seulement avec franchise mais même durement, si la situation l'exige ? Or pouvait-il y avoir une situation qui réclamât davantage une sévère mise en garde de la part d'un ami que celle de quelqu'un qui, jusqu'alors, a voulu passer pour un lettré et un homme d'étude tout au long de sa vie et qui maintenant

recto iudicio quis succenseat, quod pro re gravi et atroci leviter nimis molliterque admonui.

[12] Sed quid agas cum vesano, cum amente, cum furioso, cum eo denique quem iam pridem amor et veneficia obcecassent, cui rationem ademissent, cui nichil reliquissent homini simile preter corporis figuram? Qui cum levia ab amico dicta non tulerit, quomodo gravia pertulisset? Ego igitur acrimonia abstinens mitia tantum medicamenta adversus illius morbum intentavi, que nec ipsa quidem eger animus profligatusque admisit. Sed qui pro levibus adeo furibunde in me surrexit, quid fecisset pro acribus? Nonne se precipitasset? Nonne in parietem caput incussisset? Et me provocat maledictis homo stolidus et insanus. Mitto quam indigne, quam immerito, quam nulla ex causa contra amicum, contra familiarem, contra illum qui pluribus eum locis litterarum suarum honoravit. Mitto, inquam, ista atque pretereo. Sed an usque adeo demens factus est, ut nec sese nec imbecillitatem suam recognoscat? Qui nunquam verba duo Latina ob inscitiam lingue stuporemque cordis ac enervatam adulteriis mentem coniungere potuerit, is me provocat maledictis? Nescio an in hoc uno plus insania eius conspicua fiat quam in ceteris omnibus erratis. Quem ego, nisi me respectus superioris amicitie tenuisset, iam transfixum verissimis maledictorum iaculis tradidissem infamie hominum sempiternae, presertim cum tanta sit in eo ubertas materie, nulli ut deesse possit oratio.

[13] Ut autem ad te, Poggi, revertar, habes rem totam, ut verissime gesta est. De qua si recte iudicare volueris, multa sunt in illo quidem, que non condemnes modo, verum etiam detesteris. In me

se perd par amour pour une putain, au point de laisser échapper des larmes et des lamentations comme les enfants, de dire qu'il ne peut pas vivre sans elle et d'être devenu la fable dans l'opinion des gens, à cause de cette infamie ? On aurait plutôt raison de s'insurger contre moi du fait que je ne l'ai mis en garde que trop légèrement et trop mollement face à une situation grave et atroce.

[12] Mais que peut-on faire avec un homme désaxé, fou, furieux, bref, avec un homme que depuis longtemps l'amour et une empoisonneuse ont aveuglé, auquel ils ont ravi la raison, auquel ils n'ont rien laissé qui ressemble à un homme, en dehors de son apparence physique ? Celui qui n'a pas supporté les paroles légères de son ami, comment en aurait-il supporté de graves ? Pour ma part, donc, m'abstenant d'être plein d'acrimonie, j'ai tenté seulement une médication douce contre la maladie de cet homme, mais son esprit malade et dépravé ne l'a pas admise non plus. Mais lui qui s'est élevé avec tant de furie contre moi pour de légères réprimandes, qu'aurait-il fait pour des réprimandes acerbes ? Est-ce qu'il ne se serait pas jeté sur moi ? Est-ce qu'il ne m'aurait pas fracassé le crâne contre un mur ? Et il me défie par des propos outrageants en homme stupide et déraisonnable. Je veux passer sous silence combien c'est indigne, c'est injuste, c'est irrationnel, contre un ami, contre un proche, contre celui qui, à plusieurs reprises, l'a honoré dans ses écrits... je passe là-dessus, dis-je, et j'oublie ; mais jusqu'où a-t-il perdu la raison pour ne reconnaître ni soi-même ni sa faiblesse ? lui qui jamais n'a pu aligner deux mots latins à cause de son ignorance de la langue, de sa paralysie intellectuelle et de son esprit énérvé par l'adultère, il me défie par ses outrages ? Je ne sais pas si sa folie ne se révèle pas dans cet unique détail plus que dans tous ses autres errements réunis. Cet homme, pour ma part, si le respect de notre ancienne amitié ne m'avait retenu, je l'aurais déjà transpercé de traits outrageants parfaitement justifiés pour le livrer à l'infamie éternelle auprès des hommes, surtout quand le personnage offre matière si riche que personne ne peut voir les mots lui manquer.

[13] Mais pour me tourner de nouveau vers toi, Poggio, tu connais toute l'affaire, comme elle s'est produite dans la plus stricte vérité. Et si tu veux bien porter sur elle un jugement correct, il y a bien des choses

autem quid reprehendere quisquam possit, non equidem intelligo, nisi forte patientiam nimiam. Sed ego certa ratione id feci : vel quia contemno hominem presertim insanum et furentem, vel quia rationem habere malui superioris amicitie quam iusti doloris mei. Id vero difficilius michi fuit, quod ille nichil pensi habet, nullo respectu superioris coniunctionis retinetur sed in maledictis continue perseverat, ut verear iam, ne lenitudo ista mea ad ignaviam et socordiam michi impu-  
tetur. Tu es primus, ad quem de his rebus scripserim, et hoc excitatus litteris tuis. Nam ipse tacere constitueram. Quod si tandem reiecta patientia gladium orationis in hunc provocatorem strinxero, faciam ut omnes intelligant quantum sibi lucrum fuerat in istam dimicationem non descendisse.

Vale<sup>i</sup>.

## 5

### M V 5, L IV 31

#### Domino Pape

[1] Novam litem, Beatissime Pater, secretariis Beatitudinis tue per advocatos Concistoriales moveri audio in progressionem pompaeque solemnem de coherentia Pontificis contententes. Ego igitur tanquam clamore excitus accurro ac locum defendere meum pro virili pro-  
pero, rationes colligens, quae pro iustitia nostra contra illorum iniuriam facere videntur. Primum igitur incipiam ab eo quod observatum con-  
spexi.

[2] Memini me quidem tribus coronationibus Romanorum Pontificum interfuisse, Gregorii, Alexandri, Ioannis. In quibus omnibus advocati nobis preire iussi sunt, quoniam in remanendo honos

---

<sup>i</sup> Laurenz. Strozz. 103 c. 56b : « Florentie, II kal. februar. »

en lui que non seulement tu dois condamner mais aussi haïr. Chez moi, en revanche, que pourrait-on trouver à redire, franchement, je ne vois pas, si ce n'est une excessive patience ? Mais pour ma part, je l'ai fait pour une raison bien précise : soit parce que je méprise l'homme, surtout parce qu'il est fou et furieux, soit parce que j'ai préféré tenir compte de notre ancienne amitié plutôt que de ma juste douleur. Mais cela m'a été assez difficile, parce qu'il ne fait aucun cas de rien, qu'il n'est pas retenu par le moindre respect de notre ancienne relation, mais qu'il persévère sans cesse dans ses outrages, au point que je crains désormais que ma douceur ne soit mise au compte de la paresse et de la lâcheté. Toi, tu es le premier à qui j'aie écrit sur ce sujet, et encouragé en cela par ta lettre. Car de moi-même j'avais décidé de me taire. Si pour finir, je rejette toute patience et dégaine l'épée du discours contre ce provocateur, je ferai en sorte que tous comprennent combien il aurait gagné à ne pas être descendu dans l'arène<sup>32</sup>.

Porte-toi bien.

[Florence, 31 janvier 1421.]

## 5

### M V 5, L IV 31

#### À Martin V<sup>33</sup>

[1] J'entends dire, Bienheureux Père, qu'une nouvelle polémique est soulevée contre les secrétaires de ta Béatitude par les avocats du Consistoire, qui revendiquent leur place dans l'escorte du pontife lors des processions et des marches solennelles<sup>34</sup>. Moi, donc, comme appelé par les cris, j'accours et je me hâte de défendre ma position dans la limite de mes moyens, réunissant les arguments qui paraissent avoir de l'effet pour notre droit contre leur injustice. Tout d'abord, donc, je commencerai par ce dont je me suis rendu compte après observation.

[2] Je me souviens d'avoir assisté, pour ma part, à trois intronisations de pontifes romains, Grégoire, Alexandre, Jean<sup>35</sup>. Pour toutes, les avocats reçurent l'ordre de nous précéder, puisque l'honneur résidait

habebatur. Idem quoque ceteris progressionibus servatum vidi. Quamobrem magnopere quidem admiror, cum mos et consuetudo hactenus ita fuerit, quid nunc novi impellat ad illa tractanda. Neque enim illud ut credam adduci possum, eos scilicet moveri, quod secretariorum, qui nunc sunt, personas contemnant. Habet enim, quod sine arrogantia dictum velim, officium hoc excellentissimos quosdam viros et scientia et doctrina et eloquentia prestantes; de quibus etiam gloriari Sedes Romana possit, qui non recusabunt, si contemni se sentiant, in comparationem illorum devenire. Enimvero personas secretariorum nequaquam contemnunt, sed officii dignitate se preferendos autumant et de hoc controversia est, non de scientia nec de virtute hominum sed de officiorum prestantia atque dignitate.

[3] Si ergo officiorum ipsorum inter se comparatio quedam et quasi contentio facienda est et utrum eorum sit dignius, quod Pontifici adhereat, querendum, idque unum in iudicium venit; redeo ad id quod primo loco posui, usu et consuetudine iam pridem receptum esse, ut secretarii preferantur, quod nec sine causa probabili factum existimare debemus. Deinde si ommissa consuetudine officia per se considerare velimus, reperiemus secretarios de sui natura Pontifici adherere, advocatos autem longe disiunctos esse. Neque enim latere nos debet, quia secretarii, Pontificis sunt secretarii, advocati autem non Pontificis sunt sed litigantium advocati. Atqui id permagnum quiddam est et quasi totum in presenti iudicio. Nam cuius quisque est ei natura cohereat necesse est. Apparet autem secretarios Pontificis esse, advocatos vero litigantium, ex quo fit, ut alter suus Pontifici revera sit, alter extraneus et impertinens. Veritas ergo ipsa subtiliter intuenti ostendit, secretarios e sinu quodammodo Pontificis esse illique velut membra inherere, advocatos vero longe disiunctos esse. Ego igitur in pompa progressuque solemnium eum, cuius secretarius sum, Pontificem sequor eique, ut ratio dictat, inhereo; tu vero eos, quorum advocatus, litigantes sequere illisque inhereas; qui cum nullum omnino locum in

dans le fait de rester en arrière. J'ai vu également que l'on observait le même ordre dans toutes les autres processions. C'est pourquoi, je me demande avec grand étonnement, pour ma part, quand la coutume et l'habitude ont été telles jusqu'à présent, quel fait nouveau peut pousser aujourd'hui à transformer cela. Et en effet, je ne peux pas être amené à penser que ces gens, bien entendu, y soient incités parce qu'ils mépriseraient les personnes des secrétaires aujourd'hui en place. En effet, et je voudrais que cela soit dit sans présomption, cette charge est occupée par des hommes remarquables et de tout premier rang pour leur savoir, leur culture, leur éloquence ; le Saint-Siège de Rome pourrait même se glorifier de ces gens qui ne refuseront pas, s'ils sentent qu'on les méprise, d'en venir à se comparer aux autres. Mais en vérité, ils ne méprisent absolument pas les personnes des secrétaires, mais ils prétendent qu'ils doivent avoir la préférence du fait de la dignité de leur charge, et c'est sur ce point seulement qu'il y a controverse : non pas sur le savoir ni sur la vertu des hommes, mais sur la préséance et sur la dignité des charges.

[3] Si donc il doit y avoir comparaison, voire compétition, entre les charges elles-mêmes, et s'il faut se demander laquelle des deux est la plus digne d'escorter le pontife — et cela seul concerne le débat —, j'en reviens à ce que j'ai posé en premier lieu, qu'il a été acquis depuis longtemps par l'usage et par l'habitude que les secrétaires aient la préséance, ce que nous devons estimer avoir été fait non sans raison valable. Ensuite, si, laissant de côté l'habitude, nous voulons bien considérer les charges en elles-mêmes, nous trouverons que les secrétaires escortent le pontife de par leur nature même, mais que les avocats ont été éloignés à une certaine distance. Et en effet il ne doit pas nous échapper que les secrétaires sont attachés au service du pontife, tandis que les avocats le sont non pas à celui du pontife mais à celui des plaignants. Or c'est là le point important, et pour ainsi dire tout l'objet du présent débat. Car il va de soi que l'on escorte naturellement celui auquel on est attaché. Or il s'avère que les secrétaires sont au service du pontife, et que les avocats sont à celui des plaignants, d'où il découle que l'un appartient réellement au pontife, que l'autre lui est extérieur et rapporté. Ainsi donc la vérité montre d'elle-même à l'observateur avisé que les secrétaires font en quelque sorte partie de l'intimité du pontife et



solemni progressu obtineant nec tu forsan, si recte iudicetur, obtinere debes et tecum bene agi putare, si non omnino repellaris. Medium autem interponere te inter Pontificem et secretarios suos nec rationabile sane nec tolerabile est. Vis igitur et natura utriusque officii alterum inherere alterum disiunctum esse ostendit.

[4] Quid autem nomina? Nonne hoc idem probant? Et quis non videt secretarii nomen penetralem quandam cognitionem rerum Pontificis dicere maximeque coniunctam et coherentem designare personam? Advocati autem nomen longinquum hominem alienumque significat. Cum enim tres in iudicio persone necessario versentur, iudex, actor et reus, horum nullus est advocatus sed est alienus quidam ab actore vel reo mercede conductus ad litigandum, qui, quod ab alio, cuius lis erat, vocatur, advocatus appellatus est. Que igitur huic homini coniunctio sit cum Pontifice, qui ad rem alienam et privatam non a Pontifice adhibetur, sed a litigatore conducitur, cuius etiam munus hoc postulat, ut longinquo clamore Pontificem alloquatur, secreto autem affari suspiciosum sit. Quid ergo est aliud confundere ordines, perturbare officiorum munera, deiicere a capite membra quam postulare, ut secretarii procul a Pontifice submoveantur, advocati autem in propinquo consistant, ut quibus secreto loqui expediat in longinquo sint, quibus clamore uti conveniat, hi lateri cohereant?

[5] At dignitate prestabilius est advocatorum officium! Immo nec secretariorum dignitati par. Sic enim cogita: res curie, ut michi videtur, bifariam dividuntur, in litigiosas scilicet et quietas. Cumque de

qu'ils lui sont attachés comme un membre ; tandis que les avocats se trouvent éloignés à distance. Moi, par conséquent, dans un cortège ou une procession solennels, je suis le pontife, dont je me trouve être le secrétaire, et je forme son escorte, comme le dicte la raison ; quant à toi, suis les plaignants, dont tu es l'avocat, et escorte-les ; or, comme ils n'ont pas droit à la moindre place dans une procession solennelle, il se peut que toi non plus, si l'on y réfléchit bien, tu ne doives pas y avoir la tienne et tu dois t'estimer heureux si l'on ne t'écarte pas complètement. Mais t'interposer entre le pontife et ses secrétaires, ce n'est assurément ni rationnel ni tolérable. Ainsi, c'est la valeur et la nature de chacune des deux charges qui montre que l'une se tient à proximité et l'autre à distance dans l'escorte.

[4] Mais que signifient les noms ? Est-ce qu'ils ne prouvent pas la même chose ? Et qui ne voit pas que le nom de secrétaire signifie une certaine connaissance approfondie des réalités concernant le pontife et surtout qu'il désigne un personnage qui lui est lié et très proche ? Mais le nom d'avocat signifie un homme éloigné et extérieur. En effet, alors que dans un procès il y a trois personnages en présence : le juge, le plaignant, l'accusé, aucun d'entre eux n'est avocat, mais c'est un homme extérieur, engagé par le plaignant ou par l'accusé contre salaire pour plaider, qui, parce qu'il est appelé par un autre dont c'est le procès, a été appelé « avocat ». Quel lien donc cet homme peut-il avoir avec le pontife, lui qui n'est pas employé par le pontife mais qui est engagé par un plaidant pour une affaire extérieure et privée, lui dont même la fonction exige qu'il s'adresse au pontife par une déclamation faite à distance, et de la part de qui l'on trouverait douteux qu'il lui parle en secret. Qu'est-ce donc sinon confondre les ordres, perturber les attributions des charges, disjoindre les membres de la tête, que d'exiger que les secrétaires soient relégués loin du pontife, tandis que les avocats se retrouveraient dans son entourage proche, de sorte que se trouveraient éloignés ceux qui ont pour rôle de lui parler à voix basse et que se retrouveraient rivés à ses côtés ceux qui sont censés lui adresser la parole d'une voix forte ?

[5] Mais la charge d'avocat est plus prestigieuse en dignité ! Non : elle n'est même pas égale en dignité à celle des secrétaires. Réfléchis à ceci en effet : les affaires curiales, à ce qu'il me semble, se divisent

sui natura quiete sint res litigiosis preferende, litgamus enim ut quietem nanciscamur, advocatorum officium in his rebus versatur que molestias et lites et odia continent : ex his enim pabulum querit et quasi alitur advocatorum opera. secretariorum vero in pacatis tranquillisque rebus magis versatur, que procul dubio litigiosis sunt digniores. Est igitur ratione subiecti secretariorum officium dignius ac prestabilius. Preterea lites omnes odibiles sunt, partibus tamen nonnunquam necessarie, advocatis vero nunquam. Ex quo fit, ut sponte lites et odia sectari videantur, quod nec honestum sane nec gloriosum est.

[6] Quod si decretales epistolas et rescripta Pontificum advocati allegent et quod in illis cognoscendis interpretandisque versantur, ideo se preferendos putent, meminerint, queso, decretales illas atque rescripta secretariorum dictata esse atque composita. Que enim tu, advocate, legis, que interpretaris, ex quibus argumenta detorques, quorum sententiam admiraris ea, inquam, verba omnia secretariorum sunt. De nostris vos manibus fundamenta ipsa officii vestri percepistis, nos vero nichil a vobis percepimus. Utrum igitur officium dignitate precellit ? Id ne, quod tradit alteri atque prescribit ? An id quod suscipit atque observat ?

[7] Insuper id officium dignius est existimandum, quod cum maiori congruit dignitate. Secretariatus autem officium cum Episcopali dignitate concurrat, nec eam dedecere videtur. Fuerunt iam pridem profecto et alii permulti sed nostra etate Franciscus Aretinus Episcopus et Bartholomeus Cremonensis et, postquam Episcopi facti sunt, in officio secretariatus perseverarunt. Advocationis autem officium Episcopalis dignitas despiciat atque abhorret nec decere Episcopum ullo modo videtur. An igitur dubium est, quin secretariatus officium et honestius et dignius sit existimandum, cum Episcopalis excellentia, que maxima est, hoc non dedignetur, illud despiciat ?

en deux catégories : les affaires litigieuses, bien entendu, et les affaires paisibles. Et, alors que de par leur nature même les affaires paisibles doivent être préférées aux litiges — en effet, nous nous lançons dans des procès pour obtenir le repos —, la charge d'avocat est versée dans les affaires qui comportent ennuis, litiges, haines : c'est de ces derniers, en effet que se repaît et se nourrit en quelque sorte l'activité d'avocat. Mais celle des secrétaires est davantage versée dans les affaires pacifiques et tranquilles, qui sont sans nul doute plus dignes que les litiges. Ainsi donc, en raison de son objet, la charge des secrétaires est plus digne et plus prestigieuse. En outre, tous les litiges sont odieux, quelquefois nécessaires cependant aux parties, mais jamais aux avocats. D'où il se fait qu'ils semblent poursuivre spontanément les litiges et les haines, ce qui n'est vraiment ni honorable ni glorieux.

[6] Mais si les avocats allèguent les lettres de décrets et les rescrits des pontifes et que, du fait qu'ils soient versés dans la connaissance et l'interprétation de ceux-ci, ils pensent pour cela devoir être préférés, qu'ils se souviennent, que ces lettres de décrets et ces rescrits ont été dictés et rédigés par les secrétaires. En effet, ce que toi, avocat, tu lis et interprètes, ce dont tu détournes les arguments, ce dont tu admires la pensée, tout cela, dis-je, ce sont les termes des secrétaires. De nos mains, vous, vous avez reçu les fondements mêmes de votre charge, tandis que nous, nous n'avons rien reçu de vous. Laquelle des deux charges l'emporte en dignité sur l'autre ? Est-ce celle qui transmet à l'autre et lui donne ses instructions ? Ou bien celle qui reçoit de l'autre et lui obéit ?

[7] De plus il faut tenir pour plus digne la charge qui s'accorde avec une plus grande dignité. Le secrétariat peut être une étape vers la dignité épiscopale et ne semble pas la déparer. Depuis longtemps, assurément, il y en a eu bien d'autres, mais à notre époque, il y eut les évêques Francesco d'Arezzo et Bartolomeo da Cremona<sup>36</sup>, et une fois devenus évêques, ils sont restés dans leur charge de secrétaires. En revanche, la dignité épiscopale méprise la charge d'avocat, elle l'a en horreur et celle-ci ne semble pas du tout convenir à l'épiscopat. Mais peut-on donc avoir des doutes sur le fait que la charge de secrétaire doit être tenue pour plus honorable et plus digne, quand l'excellence épiscopale, qui les surplombe, ne dédaigne pas celle-ci et méprise celle-là ?

[8] Diximus de prestantia dignitatis, qua procul dubio precellere secretarios docuimus; nunc autem de commoditate pauca dicenda sunt. Equidem sic existimo, multa interdum ita constituta fuisse, ut ad commoditatem haberetur respectus. Neque enim possunt res agende presertim ingentes et multe, nisi certis commoditatibus expediri. Est aliquis, qui secreta Pontificis excipere debeat? Hic propinquus adsit, vultum eius intueatur nec verba modo sed nutum etiam prestoletur. Est aliquis, qui pro litigatoribus proponere ac loqui ad Pontificem palam debeat? Hic inter litigatores suos consistat, ab his rem crebro audiat atque doceatur neque Pontifici hereat, cum eius coherentia inutilis sit et alios impediatur, qui utiles esse possunt. Hec dispositio atque hic ordo in rebus constituendis semper valuit plurimum et valere debet.

[9] Videmus notarios Pape antiqua consuetudine hoc uno respectu Episcopis esse prelatos: non enim dignitate, ut antecedant Episcopos receptum est, sed commoditate, quod hi sacros Pontificis affatus excipere illiusque iussa mandare litteris solerent, unde notarios appellatos constat. Si ergo horum officium, ut videmus, obsolevit nichilque preter nomen inane illis relictum est, secretarii autem illorum vicem subierunt eaque apud Pontificem gerunt, que ab illis gerebantur, eadem patientia ferant advocati, secretarios sibi honore anteferri, qua Episcopi notarios dudum antelatos sibi pertulere, presertim cum Episcopalis Ordo dignitate longe superet notarios, advocati autem dignitate non superent secretarios, immo nec pares illis sint, et commoditatis ratione, ut probavimus, superentur.

[8] Nous avons parlé de l'éminence de la dignité, qui nous a permis de montrer que les secrétaires sont sans nul doute supérieurs : mais maintenant, il faut dire quelques mots de la commodité. Pour ma part, j'estime que, de temps à autre, bien des choses ont été instituées de manière à prendre en compte la commodité. Et en effet, il y a des actions à mener, surtout quand elles sont importantes et nombreuses, que l'on ne peut accomplir sans recourir à une certaine commodité. Quelqu'un doit-il recevoir les secrets du pontife ? Qu'il se tienne tout près du pontife, qu'il regarde son visage, et qu'il attende non seulement ses paroles mais aussi un signe. Quelqu'un doit-il faire des propositions en faveur des plaignants et parler ouvertement au pontife ? Qu'il reste au milieu de ses plaignants, qu'il entende en détail l'affaire de leur bouche et qu'il en soit instruit, sans être à proximité du pontife, alors que sa proximité est inutile et qu'elle gêne ceux qui peuvent être utiles. C'est cette répartition et cet arrangement dans la distribution des rôles qui ont toujours prévalu le plus possible et qui doivent prévaloir.

[9] Nous voyons que les notaires du pape, selon une ancienne habitude, ont été choisis de préférence aux évêques en fonction de cet unique perspective : en effet, si l'on a accepté qu'ils précèdent l'évêque, ce ne fut pas à cause de leur dignité mais par commodité, du fait qu'ils avaient l'habitude de recevoir les paroles sacrées du pontife et de confier à l'écrit ses ordres, d'où il est établi qu'ils furent appelés « notaires ». Si donc, leur charge, comme nous le voyons, est tombée en désuétude, et qu'il ne leur est rien resté, si ce n'est un nom vidé de substance, et si, en revanche, les secrétaires ont pris leur place et remplissent auprès du pontife les fonctions qui revenaient aux premiers, les avocats doivent supporter que les secrétaires leur passent devant pour les honneurs avec la même patience que celle des évêques à l'égard des notaires, qui autrefois leur étaient préférés, surtout alors que le rang des évêques l'emporte de loin sur les notaires, tandis que les avocats ne l'emportent pas sur les secrétaires en dignité, bien plus, qu'ils ne leur sont même pas égaux et que ces derniers l'emportent sur eux pour des raisons de commodité, comme nous l'avons prouvé.

[Florence, novembre-... 1426<sup>37</sup>]

## 6

## M V 6, L V 3

## Leonardus Aretinus s. d. p. Francisco Philelpho

[1] In bonam, queso, partem accipias, mi iocundissime Philelph<sup>j</sup>, si non ita celeriter, ut desiderium erat tuum, ad te litteras dedi. Michi enim tarditatis, vel more potius, scribendi ad te causa fuit duplex. Una quod<sup>k</sup>, cum ipse pro re tua non secus ac pro mea egissem, cupiebam aliquid certi posse rescribere. Deinde quod tuo pulcherrimo et ornatissimo muneri non inanes epistolas sed aliquid eruditius atque gravius rependere cupiebam, ut essent hec initia ac veluti fundamenta nostre familiaritatis [quam magnificentissime iacta atque constructa<sup>l</sup>]. Et de re tua quidem, [immo nostra, nos enim ardentissime nobiscum habere cupimus<sup>m</sup>], ea in dies expectatio fuit, ut neque spes michi certa neque desperatio afferretur. Aggressum vero me gravius aliquid ad te scribere permagne et incredibiles occupationes mee quasi currentem in medio spatio retardarunt. Hec igitur causa differendi, que tibi quoniam longior videtur, ut epistola tua Grece scripta deprehendi, obsequor plane desiderio tuo, ne committam, ut dum esse diligentior propero, negligentior videri possim.

[2] De negotio igitur tuo quid scribam nescio. Civitas enim longis belli sumptibus fatigata ac pene exhausta difficiles nobis aures prebet. Eruditi vero homines a me commonefacti [et de tua prestantia disciplinaque edocti<sup>n</sup>] cupiunt quidem, ac magnopere affectant, sed

<sup>j</sup> D'après Luiso; Mehus et Riccard. 982 c. 83b : mi iocundissime Philelfe *om.*

<sup>k</sup> D'après Chigi 82b; Mehus et Riccard. 982 c. 83b : quod *om.*

<sup>l</sup> D'après Luiso; Mehus et Riccard. 982 c. 83b : [quam magnificentissime iacta atque constructa] *om.*

<sup>m</sup> D'après Luiso; Mehus et Riccard. 982 c. 83b : [imo nostra, nos enim ardentissime nobiscum habere cupimus] *om.*

<sup>n</sup> D'après Luiso; Mehus et Riccard. 982 c. 83b : [de tua prestantia disciplinaque edocti] *om.*

6<sup>38</sup>

M V 6, L V 3

À Francesco Filelfo<sup>39</sup>

[1] Je te prie de le prendre en bonne part, mon très cher Filelfo, si je ne t'ai pas envoyé de lettre avec autant de rapidité que tu le désirais. J'ai eu en effet une double raison de tarder à t'écrire, ou plutôt de remettre au lendemain. Voici la première : du fait que j'avais moi-même agi dans ton intérêt comme je l'aurais fait dans le mien, je désirais pouvoir t'écrire quelque chose de certain. Ensuite, parce que je désirais compenser ton cadeau si beau et si richement orné non par une vulgaire lettre mais par quelque chose de plus érudit et de plus conséquent, pour que ce soit le début, et comme les fondements magnifiquement jetés et établis, de nos relations amicales. Et pour ce qui est de ton affaire du moins, ou plutôt non, de notre affaire — en effet, nous, nous désirons si passionnément t'avoir avec nous! —, de jour en jour ce fut l'attente, si bien que je n'obtenais ni motif d'espoir solide ni raison de désespérer. Mais alors que je m'apprêtais à t'écrire quelque chose d'assez conséquent, mes lourdes et inconcevables occupations m'ont pour ainsi dire arrêté net au beau milieu de ma course. Telle fut donc la raison de reporter ma lettre : or, puisque celle-ci te semble traîner en longueur, comme je l'ai compris par ta lettre écrite en grec, j'obéis pleinement à ton désir, pour ne pas m'exposer à passer peut-être pour trop négligent, quand je me hâte d'être trop diligent.

[2] Ainsi donc, à propos de ton affaire je ne sais que t'écrire<sup>40</sup>. Notre cité en effet, épuisée par les durables dépenses de la guerre et pour ainsi dire exsangue, nous prête difficilement l'oreille. Mais les érudits, que j'ai mis au courant et que j'ai instruits de ton excellence et de ta science, en



non ita multi sunt, ut perfici adhuc potuerit. Expectamus novos magistratus, in qua una re non sine causa spem habere posse videbar. Hec publice : privatim vero e iuventute complures sed hanc partem Ambrosius curavit ab eoque suscepisti, credo, quantum aut quale existimari debeat. [Nos te ac nomen tuum veris atque dignissimis laudibus apud omne genus hominum persequi non desistimus ; persuadeasque tibi me ingenium, eruditionem, disciplinam et facundiam maximi facere<sup>o</sup>].

[3] Traductio vero Dionis a te facta vehementer michi placet. Est enim illustris et erudita et Greco respondens. Talis denique ut quamquam sepe alias Grece legerim, tamen Latinum legisse michi fuerit pericundum. De Dione autem ipso quid sentiam, alias scribam ad te. Vale.

## 7

## M V 7, L V 4

## Leonardus Marco Dandulo

[1] Ego tuis ornatissimis suavissimisque litteris respondere cum vellem et ubertas varietasque orationis tue michi occurreret, obruebar quasi flumine quodam rerum a te sapienter preclareque dictarum nec unde initium respondendi facerem, satis michi constituebam. An a virtutibus exordirer tuis ? At illarum ea magnitudo est, ut non epistole brevitatem sed voluminis prolixitatem efflagitent. Quis enim paucis verbis tantam sapientiam, gravitatem, celsitudinem animi mansuetudinemque enarrare queat ? An a dicendi nitore et ab hoc eruditissimo scribendi genere, quod in te uno plurimum eminet, laudando exornandoque inciperem ? At verebar, ne quasi spectante Roscio gestum in scena facerem et sterilis ipse ieunusque viderer. An amicitiam

---

<sup>o</sup> D'après Luiso ; Mehus et Riccard. 982 c. 83b : [Nos te...facere] *om.*

montrent certes le désir et le veulent vraiment, mais il ne sont pas assez nombreux pour que cela ait pu être réalisé jusqu'alors. Nous attendons de nouveaux administrateurs : c'était uniquement en cela que je croyais, non sans raison, pouvoir tenir un espoir. Voici pour l'enseignement public ; quant à l'enseignement privé, il concerne beaucoup de jeunes gens, mais Ambrogio<sup>41</sup> s'est occupé de cet aspect, et tu as appris de lui, je crois, combien et de quelle manière on doit l'estimer. Nous, nous n'avons de cesse de couvrir ta personne et ton nom d'éloges véridiques et tout à fait mérités ; et persuade-toi que je fais très grand cas de ton intelligence, de ton érudition, de ta science et de tes talents oratoires<sup>42</sup>.

[3] Quant à la traduction que tu as faite de Dion<sup>43</sup>, elle me plaît vivement. Elle est en effet brillante, érudite et elle correspond au grec. Telle en un mot que, même si j'ai souvent lu le texte en grec par ailleurs, j'ai eu vraiment très grand plaisir à l'avoir lu en latin. Quant à ce que je pense de Dion lui-même, je te l'écrirai une autre fois.

Porte-toi bien.

[Florence, septembre-octobre 1428]

7<sup>44</sup>

M V 7, L V 4

À Marco Dandolo<sup>45</sup>

[1] Moi, comme je voulais répondre à ta lettre si belle et si charmante et que me venaient à l'esprit l'opulence et la variété de ton style, j'étais submergé comme par le fleuve de tes paroles sages et distinguées et je n'arrivais pas à me décider assez clairement pour savoir par où débiter ma réponse. Est-ce que j'allais commencer par tes vertus ? C'est qu'elles sont si grandes qu'elle réclament non pas la brièveté d'une lettre mais toute l'étendue d'un volume. Qui pourrait en effet en peu de mots faire un récit exhaustif d'une sagesse, d'une pondération, d'une grandeur d'âme, d'une mansuétude aussi vastes ? Est-ce que je devais commencer, en en faisant l'éloge et la démonstration, par l'éclat de ton style et par cette écriture d'une telle érudition, qui ne brillent qu'en toi seul à ce point ?

commemorarem nostram ? At preteritorum esse commemoratio solet : amicitiam vero nostram presentem vigentemque conspiciamus. Quid ergo faciam ? Tuum michi ordinem proponam et tua ipsa, ut vere dicam, vestigia ambulabo.

[2] Primum igitur quod michi tanta tribuis quanta ego neque mereor neque postulo, proficisci quidem id intelligo ab immenso quodam inenarrabilique amore erga me tuo. Letatum vero esse te de civitatis munere noviter michi iniuncto, tacente etiam te certissimus eram. Putas enim me ob hoc ipsum dignitate adauctum, cui opinioni consequens est in amante quidem voluptas, in osore autem molestia. Enimvero scias volo, neminem unquam tanta cupiditate honorem appetisse, quanta ego cupiditate hoc ipsum munus evitare atque reiicere nixus sum. Noveram enim procellas et estus civilium negotiorum ; ipse autem michi otium et quietudinem vite ab his strepitibus vacuam toto animo complectebam. Non igitur non petii solum, verum etiam ultro deferentibus restiti nec restiti modo, sed etiam adversatus sum. Depulit tandem patrie iussus me de proposito saniore meo, cui, ut nosti, parendum fuit, quoniam se exhortari non patiebatur. In hoc ego munere nunc versor grato quidem aliis, michi vero ipsi, ut tibi verum fatear, permolesto. Nos tamen ut in ceteris rebus, ita in hoc ipso, quod patria nobis iniunxit, obeundo curas cogitationesque nostras ad laudem honestatemque referemus : quamquam intelligo, dum his deservitur rebus, mirabilem studiorum meorum fieri iacturam. Sed hec qualiacumque sint, tolerare necesse est.

[3] De Petro autem viro clarissimo tuique amantissimo libentissime commendationes audivi tum Reipublice nostra gratia, tum etiam hominis michi et semper alias et nunc maxime tua confirmatione

J'avais peur de faire comme si je montais sur scène sous les yeux de Roscius et de passer pour stérile moi-même et bien sec. Est-ce que je devais rappeler notre amitié ? Mais généralement on rappelle les faits du passé : or notre amitié, nous la voyons bien présente et bien vivace. Que dois-je faire, donc ? Je me proposerai ton plan et, pour être franc, je me promènerai sur tes propres traces

[2] Tout d'abord, donc, quand tu m'attribues des qualités d'une importance que je ne mérite ni ne réclame, je comprends que cela découle, chez toi, d'une affection immense et indicible à mon égard. Naturellement, j'étais tout à fait certain que, même si tu ne disais rien, tu t'étais réjoui de ma nouvelle position au sein de la cité<sup>46</sup>. Tu penses en effet que je me suis trouvé grandi en dignité du fait de cet événement précis, opinion à laquelle se rattache logiquement du plaisir chez celui qui aime évidemment, mais du désagrément chez celui qui hait. En réalité, je veux que tu saches que jamais personne n'a recherché cet honneur avec une ardeur égale à celle avec laquelle moi je me suis efforcé d'éviter et de refuser cette position. Je connaissais en effet les tempêtes et les tourbillons des occupations civiques ; or pour ma part, j'embrassais de tout cœur un loisir et une vie tranquille exempte de ces trépидations. Non seulement donc je ne l'ai pas convoité, mais même j'ai résisté à ceux qui me l'offraient d'eux-mêmes, et non seulement j'ai résisté, mais même je m'y suis opposé. Pour finir, j'ai été détourné de ma décision plutôt sage par l'injonction de ma patrie, à laquelle, comme tu le sais, il m'a fallu obéir, puisqu'il n'était pas question pour elle d'avoir à me supplier. Je me trouve donc aujourd'hui dans cette position, qui plaît certes aux autres mais qui, pour parler franchement, me cause à moi, en revanche, beaucoup de désagrément. Cependant, comme pour tout le reste, ici encore, parce que la patrie nous l'a enjoint, en lui obéissant, nous mettrons nos soins et nos idées au service de sa gloire et de son honneur : je n'en suis pas moins conscient que, en défendant ses intérêts, je sacrifie mes études à un point étonnant. Mais, quoiqu'il en soit, il n'y a pas moyen d'y échapper.

[3] Sur Pietro<sup>47</sup>, brillant homme s'il en est et qui t'aime beaucoup, j'ai écouté bien volontiers tes recommandations, aussi bien dans l'intérêt de la République que dans celui, aussi, d'un homme qui m'a toujours

iocundissimi. At ego summam ex illo quoque suscepi voluptatem, quod qualem te in illius commendatione perspexi, talem illum in tuis amplissimis laudibus referendis cumulandisque cognovi. Est autem nequaquam mirum, cum nichil amabilius virtute sit in hominibus, virtuosos ipsos inter sese plurimum amari. Ego igitur gratulor legationi vestre, que et rerum maximarum pondere et difficultate incredibili locorum et anxietate difficillima temporis virtutes utriusque vestrum non patefecit quidem, erant enim prius quoque patentes et clare, sed maiorem in modum tantis difficultatibus illustravit. Nos itaque Petrum cohortati sumus et cohortaturi non desistemus, ut famam atque gloriam factis extendere quammaxime pergat. De te autem fortunisque tuis non aliter existimamus quam de singulari presidio rerum nostrarum.

Vale et me, ut facis, plurimum ama.

## 8

## M V 8, L V 5

**Leonardus Aretinus s. p. d. Guarino Veronensi**

[1] Guarine virorum optime, addo etiam doctissime, quid nunc tibi respondeam aut quo pacto tarditatem hanc meam et procrastinationem excusem? Occupatum fuisse me? Que fuerit occupatio tanta, per quam facultas non fuerit respondendi? Alieniorem fuisse animum? Testor Deum te michi semper in primis carissimum fuisse quanquam conati sint quidam contra moliri. Quid ergo fuit? Nichil protinus, nisi mos quidam meus ad scribendum tardior. Tu ergo feres equo animo me fecisse idem in te, quod in ceteris facere carissimis soleo. Duas a te epistolas habeo, unam perveterem de controversia

beaucoup plu par ailleurs, mais qui me plaît d'autant plus aujourd'hui grâce à tout ce que tu affirmes. Mais moi, j'ai pris aussi un très vif plaisir au fait suivant : quand, à ton propos, il rapportait et accumulait des éloges dithyrambiques, je l'ai vu, lui, tel que je t'ai perçu, toi, quand tu le recommandes. Or, attendu que rien n'est plus aimable que la vertu chez les hommes, il n'est pas du tout étonnant que les hommes vertueux soient l'objet d'une extraordinaire affection réciproque. Moi donc, je vous félicite pour votre ambassade qui, avec les plus hauts intérêts qui se trouvaient dans la balance, dans des lieux d'une inconcevable difficulté, à une époque aussi difficile et angoissante que la nôtre, si elle n'a pas révélé les vertus de chacun d'entre vous — en effet, auparavant aussi elles étaient déjà révélées et bien connues —, les a rehaussées encore davantage à cause de pareilles difficultés. C'est pourquoi nous, nous avons encouragé Pietro, et nous n'aurons de cesse de l'encourager, pour qu'il continue sans désespérer à étendre sa réputation et sa gloire par ses actions. Mais s'agissant de toi et de tes succès, nous n'avons pas une façon de penser différente de celle que nous avons quand il s'agit de défendre spécialement nos propres intérêts.

Porte-toi bien et, comme tu le fais, garde-moi dans ton cœur.

[Florence, novembre 1428]

8<sup>48</sup>

M V 8, L V 5

À Guarino Veronese<sup>49</sup>

[1] Guarino, toi le meilleur des hommes, j'ajoute même le plus savant, que puis-je aujourd'hui te répondre, ou bien encore comment puis-je justifier ma façon de tarder et de remettre au lendemain ? En disant que j'ai été occupé ? Quelle pouvait être une occupation si grande qui ne me permît pas de te répondre ? Que j'avais l'esprit plutôt mal disposé ? J'en atteste Dieu que tu as toujours été pour moi l'un de mes plus chers amis, bien que certains se soient ingéniés à produire le contraire. Qu'en fut-il donc ? Absolument rien d'autre qu'une certaine propension de ma part à tarder à écrire. Toi donc tu supporteras avec bonne humeur que j'aie

malivorum, qui nos invicem conflictare nitebantur, alteram benivolentia et gratulatione refertam pro hac nova dignitate mea.

[2] De prima hoc dicere michi breviter licet, factum esse in scio te, ut quidam homines, qui favorem tuum suis indignissimis odiis pretebant, molestissime nos comparando ita me contemnerent atque deprimerent, ut tibi ipsi, si affuisses, qua probitate es, dolor et fastidium gigneretur. Non possum negare me indigne tulisse. Sed tamen adversus illorum improbitatem multa per me, adversus autem dignitatem tuam nichil dictum fuit, quam moderationem lacesito presertim non semel, sed dies singulos difficillimam esse sentiebam. Sed hec, ut iam antiqua sunt, sic etiam antiquari facillime patior. Itaque totam huiusmodi controversiam preterire ac mandare silentio libet.

[3] De nova ista dignitate quod gratularis, est id quidem amoris et benivolentiae tuae. Rem tamen scito molestissimam et contra quod optarem michi contigisse. Neminem credo tantum adhibuisse conatum pro honore adipiscendo quantum ego adhibui, ne michi mandaretur. Sed quoniam voluntas civitatis nostram diligentiam et repugnantiam superavit, dedimus tandem manus, ne aut superbi nimium aut ingrati videremur. Vita tamen illa otiosa, litteris studiisque intenta iocundior erat michi atque tranquillior, quam hec negotiosa et civilis. Sed patrie voluntati parendum fuit, cui neque repugnare ad extremum neque refragari contumaciter debemus, ut Socrates in Critone sapientissime docet. Id ergo nos fecimus ad tempus prefinitum, ne forte abiecisse nos omnino propositum illud primum existimes.

Vale.

agi envers toi comme j'ai l'habitude de le faire avec mes amis les plus chers. Je possède deux lettres de toi, l'une assez ancienne concernant la controverse des mauvaises langues, qui s'efforçaient de nous pousser mutuellement au conflit, la seconde pleine de bienveillance et de félicitations pour ma nouvelle dignité.

[2] À propos de la première, je me permets de dire brièvement ceci : il s'est produit à ton insu que certaines personnes, qui entouraient ta faveur de haines parfaitement indignes, nous comparant fort désagréablement, me méprisaient et me rabaisaient, si bien que toi-même, si tu y avais assisté, vu la probité qui est la tienne, tu en concevrais de la douleur et du dégoût. Je ne peux pas nier que je l'ai très mal pris. Mais cependant, si j'ai dit beaucoup de choses contre leur méchanceté, je n'ai rien dit contre ta dignité : la mesure, je le sentais, était très difficile pour moi, surtout du fait que j'avais été agressé non pas une seule fois mais jour après jour. Mais de même que tout cela fait déjà partie des vieux souvenirs, de même je supporte très aisément que cela tombe aussi aux oubliettes. C'est pourquoi j'ai envie de voir une controverse de ce genre tout entière éludée et vouée au silence.

[3] À propos de ma nouvelle dignité, pour laquelle tu me félicites, il y va, évidemment, de ton affection et de ta bienveillance. Cependant sache que c'est une chose très désagréable qui m'est arrivée et contraire à ce que je pouvais souhaiter. Personne, je crois, n'a fourni autant d'effort pour parvenir à un honneur que j'en ai fourni, moi, pour qu'on ne m'en gratifie pas. Mais puisque la volonté de la cité l'a emporté sur notre ténacité et notre répugnance, nous avons fini par y mettre la main, pour ne pas donner l'impression d'être ou bien trop orgueilleux ou bien trop ingrat. Toutefois, cette vie de loisir, tournée vers les lettres et les études, m'apportait plus de joie et de tranquillité que la vie active et civique. Mais il m'a fallu obéir à la volonté de ma patrie, à laquelle nous ne devons ni nous opposer à l'extrême, ni résister avec obstination, comme Socrate l'enseigne avec tant de sagesse dans le *Criton*. Ainsi donc nous l'avons fait pour une période déterminée<sup>50</sup>, afin que tu n'aies pas penser d'aventure que nous avons complètement renié notre décision première.

Porte-toi bien.

[Florence, novembre (?) 1428].



## 9

## M X 7, L V 6

**Leonardus Feltrino Boiardo equiti Ferrariensi s. p. d.**

Nescio qua forte factum sit, prestantissime vir, ut quo in tempore maxime cogitabam tuis satisfacere postulatis, eo tempore negotium pergrande ac nimium pene rationibus vite illius, quam ego michi delegeram, sit impositum. Nam cum desiderium michi tuum quotidie succurreret virque deinde clarissimus et amantissimus tui Paulus Galtretanus a te rediens hoc ipsum michi percrebro refricaret assiduus ac pene importunus; decreveram hoc alienum es propere evolvere cumque instituto iam operi manus admovissem, ecce tibi quod quam minime gentium suspicabar occupationum procella me corripuit et in altum undosum fluctuosumque devexit. Credo enim audivisse te litterato ex otio invitum repugnantemque me iussu civitatis negotiis publicis fuisse prefectum. Quas ob res licet ita impediatur, ut nichil de me, utpote alieno homine polliceri valeam, tamen cum antecedit obligatio tua, prior enim est in tempore, quam hec publica obligatio, dabo operam, ut aliquando persolvam. Interea tamen has litteras tenebis, quasi chirographum promissorum meorum ac memorie indicem. Aldobrandinus noster est assidue mecum ac me sedulo monet, ut promissis faciam satis. Et quia iurisconsultus est, negat me legitime posse absolvi, nisi moram hanc meam cumlatiore aliquo munere purgare.

Vale.

## 9

## M X 7, L V 6

À Feltrino Boiardo de Ferrare<sup>51</sup>

Je ne sais, homme très illustre, par quel hasard il s'est fait que, au moment où je pensais le plus donner satisfaction à tes demandes, c'est à ce moment-là que l'on a imposé une occupation de la plus haute importance et presque excessive aux règles de vie que je m'étais choisies. En effet, alors que ta demande me taraudait chaque jour, et que, là-dessus, un homme fort illustre et qui t'aime beaucoup, Paulo Galtretano<sup>52</sup>, revenant de chez toi, ravivait sans cesse en moi la chose en se montrant assidu, et presque importun, j'avais décidé de payer rapidement cette dette, et, alors que j'avais déjà commencé et que j'avais mis la main à l'ouvrage, voici qu'une tempête d'occupations m'arracha à toi et me déporta sur les vagues et les flots de la haute mer. Je crois en effet que tu as entendu dire que, loin de mon loisir littéraire, malgré moi et à mon corps défendant, j'ai été placé à la tête d'affaires publiques sur ordre de la cité<sup>53</sup>. Pour ces raisons, bien que je sois empêché de faire la moindre promesse valable en mon nom, vu que je ne m'appartiens plus, cependant comme mon obligation envers toi date d'une époque antérieure — en effet elle précède dans le temps mes obligations publiques —, je m'appliquerai à m'en acquitter un jour. Entre temps, toutefois, tu garderas cette lettre, comme un reçu de mes promesses, écrit de ma main et destiné à me rafraîchir la mémoire. Notre cher Aldobrandino<sup>54</sup> est constamment avec moi et il fait de son mieux pour m'inviter à tenir convenablement mes promesses. Et parce qu'il est expert en droit, il dit que je ne peux pas légitimement être absout, si je ne purge pas mon retard par une rétribution augmentée d'intérêts.

Porte-toi bien.

[Florence, 1428-...]



## LIVRE VI



## Notice

Avec le livre VI, qui reprend un cours chronologique et inaugure un nouveau cycle, s'ouvre la dernière période de la vie de Bruni : il vient d'être nommé chancelier de Florence, en novembre 1428, et le restera jusqu'à sa mort, en 1444, malgré le profond changement institutionnel du milieu des années 1430 dû à l'arrivée au pouvoir des Médicis. Ce sixième livre est composé de seize lettres qui s'étendent de 1429 à 1435, années cruciales pour le nouveau chancelier, très impliqué dans la vie politique de son temps, au sein d'une Florence qui correspond à la description que l'on trouve dans l'éloge funèbre de Nanni degli Strozzi, qui est aussi un second éloge de la cité toscane après sa *Laudatio Florentine Urbis* rédigée au début de sa carrière : Bruni y défend avec force la double idée du primat culturel et de la liberté politique et civile, nécessairement liés l'un à l'autre.

Dans ce contexte, l'ouverture du livre VI avec la fameuse lettre sur le *furor* poétique, adressée à Giovanni Marrasio de Sicile, peut surprendre (*Ep.* VI 1) : alors que l'épistolier vient d'entrer en fonction comme chancelier, il choisit de placer une lettre purement littéraire, aux accents platoniciens. Le paradoxe n'est qu'apparent, puisque la lettre se conforme au programme de propagande instauré par Bruni depuis déjà quelque temps : à Florence, la situation politique résiste encore à toute forme de tyrannie, et se distingue fortement de celle qui domine la cité milanaise avec le duc Filippo Maria Visconti ; or, cela ne peut se produire que parce que la cité toscane est le berceau du renouveau des *studia humanitatis* : elles seules permettent de s'approprier les bases de la vie politique et civile qui garantissent un régime contre toute dérive tyrannique. Il n'est donc pas étonnant que le sixième livre commence avec Platon.

De la même manière, la deuxième lettre, adressée au cardinal de Santa Croce in Gerusalemme, Niccolò Albergati, trouve nécessairement sa place comme lettre couplée à la première (*Ep.* VI 2) : les *studia humanitatis* ne concernent pas seulement un poète mais également la figure respectée d'un homme d'Église très proche du pape Martin V, et très impliqué dans la vie politique de son temps grâce à ses qualités de fin négociateur. Il s'agit de défendre, une fois de plus, l'idée de Salutati, déjà maintes fois martelée depuis le début du siècle, sur la compatibilité des études classiques (*Vita Aritotelis*) et des valeurs

chrétiennes, en les faisant se rejoindre dans des idéaux politiques qui cherchent à mettre fin à toutes les formes d'oppression et d'injustices. Aristote vient se joindre à Platon en ce début de sixième livre.

Leur succède une lettre à Poggio Bracciolini, dont le ton diffère des précédentes (*Ep.* VI 3) : l'amitié entre les deux amis est toujours aussi forte, mais Bruni ne se prive pas d'écrire à Bracciolini que la source manuscrite qu'il a découverte et qu'il lui a envoyée pour composer sa *Vita Aristotelis* est inepte et ridicule. Bref, Poggio n'a pas fait montre d'une acuité et d'une intuition remarquables dans le décryptage de la valeur effective d'une source, à la différence de Bruni qui vérifie toujours avec rigueur la validité des informations qu'il découvre. Dans le contexte politique de la période, il s'agit peut-être d'une critique indirecte à l'encontre de l'ami qui se déclare de plus en plus ouvertement pro-médicéen. La lettre suivante, non retenue dans le corpus d'auteur, est en fait plutôt un billet envoyé vraisemblablement à Tommaso Parentucelli, futur pape Nicolas V (*Ep.* VI 4) : elle est en rapport avec la précédente, et dénonce implicitement l'attitude de Bracciolini qui, non content de reprocher à Bruni de ne pas avoir tenu compte d'une source à ses yeux importante pour la *Vita Aristotelis*, l'a fait savoir au cardinal Alberghati, tentant par là d'entacher les mérites de philologue de son ami. Tommaso est chargé de défendre les positions de Bruni auprès du cardinal. Poggio Bracciolini ne sort pas grandi de ces quelques pages, mais Bruni, par amitié, n'a pas insisté sur le sujet dans le corpus officiel.

En tous les cas, quelles que soient leurs différences, ces quatre lettres préparent le terrain pour celle que le chancelier de Florence adresse à celui de Lucques, Cristoforo Turretini (*Ep.* VI 5) : pendant ces premières années de chancellerie, Bruni s'implique beaucoup pour défendre les idéaux politiques et culturels de la cité toscane et donc pour défendre les institutions telles qu'elles existent encore, tant que la cité est régie par la Signoria, et qu'elle reste une République oligarchique. Cette lettre permet à son auteur de montrer également sa position et son importance au sein de ces institutions.

Après avoir rendu compte des difficultés auxquelles doit faire face l'humaniste dans son nouveau rôle, Bruni semble apporter une note de détente dans la lettre suivante adressée à son ami Poggio Bracciolini (*Ep.* VI 6) : il y raconte en effet une anecdote pleine d'esprit et de sel aux dépens de Bartolomeo Aragazzi da Montepulciano qui vient

juste de mourir ; or, si l'on se rappelle que le défunt en question a été l'un des plus proches amis de Poggio Bracciolini depuis le concile de Constance et jusqu'à sa mort, qu'ils étaient tous deux animés par la même passion des voyages de recherche (le dernier en date, effectué encore quelques mois auparavant, en 1428, pour découvrir des inscriptions et des monuments antiques à Ferentino et à Alatri) ; si, par ailleurs, on relie cette lettre à celles qu'il a adressées à Poggio et à Tommaso Parentucelli (*Ep.* VI 3 et 4), une autre lecture se dégage : celle d'une certaine dégradation des relations entre Bracciolini et Bruni au moment où ce dernier entame sa carrière de chancelier. Faut-il y voir quelques relents de jalousie entre les deux hommes — l'un devenu chancelier de Florence, l'autre poursuivant sa prestigieuse carrière de secrétaire apostolique — ou bien plutôt quelque différend politique masqué par une lettre portant sur un sujet en apparence anodin ?

La lettre suivante, adressée à Bartolomeo della Capra, ne fut pas retenue par l'auteur au moment de constituer son recueil (*Ep.* VI 7) : écrite entre 1428 et 1433 (année de la mort de Capra), à un proche du duc de Milan, elle fut sans doute jugée compromettante, rétrospectivement, bien qu'elle manifeste une certaine désinvolture de la part de son auteur, qui ne semble pas impressionné par le titre d'archevêque, qu'il a vraisemblablement omis en s'adressant à Bartolomeo. Bruni ne retint pas non plus la lettre, pleine de circonspection et d'arrière-plans douteux à Lorenzo Valla (*Ep.* VI 8) : il est clair que les deux hommes ne s'appréciaient pas et que le jeune et ambitieux Valla, qui avait dénigré sa *Laudatio* de jeunesse, ne méritait pas sa place dans ce recueil, aux yeux de l'humaniste vieillissant. Cette lettre ne peut pas ne pas être mise en regard de la suivante, adressée à Niccolò Strozzi, qui est au contraire loué pour ses qualités intellectuelles précoces, pour son sérieux dans les études, etc. (*Ep.* VI 9) : surtout, Niccolò appartient à la famille des Strozzi, grands ennemis des Médicis qui les exilèrent par la suite. La lettre à Valla, sans contenu politique, n'a pas été retenue par l'auteur, à la différence de la lettre à Strozzi, avec sa force polémique. La lettre à Francesco Atto degli Atti (*Ep.* VI 10) est elle aussi retenue, sans doute pour le lien qu'elle mentionne entre Bruni et la famille Malatesta de Rimini.

On pourrait être surpris, à première lecture, de l'absence de la lettre au duc de Gloucester dans le corpus d'auteur (*Ep.* VI 11), dans la mesure où cet illustre correspondant ne pouvait que rehausser la



gloire de Bruni. Mais là encore, si l'on songe à la portée de plus en plus politique, mais intra-florentine, de ce sixième livre, cette lettre d'éloge à Humphrey, mécène anglais, concernant un travail en perspective (la traduction de la *Politique* d'Aristote qui, au moment de la lettre, n'est encore qu'à l'état de projet) n'entre pas dans la structure du livre. La même hypothèse peut être faite pour la lettre à Eugène IV (*Ep.* VI 12) : il s'agit d'une lettre de janvier 1434, envoyée à un pape affaibli par les péripéties du concile de Bâle, ayant pour objet une recommandation pour la charge d'évêque à Arezzo, et donc jugée peut-être sans importance majeure.

Dans la version d'auteur, ne les séparant que par la lettre à Francesco Atto degli Atti, Bruni place la lettre de consolation à Nicola Vieri de' Medici<sup>55</sup> (*Ep.* VI 13), faisant ainsi se répondre les deux noms Strozzi et Médicis. Parallèlement, avec cette lettre de consolation sur le mode antique, datant de 1433 ou de 1434, Bruni semble imposer un tournant à son livre : au lieu d'aborder de front la tournure politique directe que l'on avait jusqu'à présent, il la maquille sous des aspects plus classicisants et culturels, comme le confirme la lettre suivante à Cyriaque d'Ancône (*Ep.* VI 14), chef-d'œuvre d'habileté humaniste : sous couvert d'informer son destinataire, avide des choses antiques, sur les significations respectives des titres de roi, de dictateur et d'empereur, il critique l'attitude de Sigismond, roi de Hongrie, des Romains et de Bohême qui vient d'être sacré empereur du Saint-Empire à Rome par Eugène IV, le 31 mai 1433, mais avec l'alliance du duc Filippo Maria Visconti. Plus généralement peut-être, l'épistolier semble stigmatiser toute personne qui aspire à un pouvoir usurpé. Cette lettre prépare également la suivante, très fameuse, datant du 7 mai 1435, et qui fut adressée à Flavio Biondo (*Ep.* VI 15) : elle a pour objet la célèbre polémique sur la langue latine qui divisa, en 1435, les humanistes florentins en deux clans — celui des partisans d'une langue latine unique (Biondo) et celui des partisans de deux langues latines, littéraire et vulgaire, même à l'époque de Cicéron (Bruni). Mais alors que l'on pouvait penser que le livre se clôturait sur un sujet proprement humaniste, à mille lieues des préoccupations politiques du moment (retour des Médicis, présence de la Curie à Florence), et que l'auteur rompait avec l'esprit général qui avait présidé à l'ordonnement de ce livre, une dernière lettre tombe (*Ep.* VI 16), comme un couperet, et rebondit, violemment, par

contraste avec la précédente, sur l'actualité politique la plus brûlante avec le message peu sibyllin adressé à Francesco Filelfo, ennemi juré des Médicis, qui dut quitter Florence après leur retour, le 6 octobre 1434 : il y est dit sans ambages (ou presque) que depuis la prise de pouvoir de Côme, Bruni remplit les devoirs qui lui incombent sans plus y mettre la moindre passion. Il peut donc revenir à ses chères études, et entreprendre la traduction de la *Politique* d'Aristote. Ainsi s'explique aussi qu'il n'ait pas introduit la lettre au duc de Gloucester : le lecteur est invité à comprendre que la traduction d'un texte portant sur le meilleur régime possible est due non à l'instigation d'un quelconque demandeur, qui serait un prince et un mécène, mais au contraire à la situation politique créée par un homme qui se ménage le pouvoir absolu dans une cité jusqu'alors libre. Cette dernière lettre à Filelfo est comme un pied de nez au nouveau maître. Elle permet également à son auteur, au moment de la publication du recueil quelques années plus tard, de laisser affleurer son repentir : quand Côme prit le pouvoir à Florence, non seulement le chancelier n'abandonna pas son poste mais même, en 1436, il écrivit de sa propre main une lettre aux seigneurs de Sienne, pour leur demander de poursuivre les exilés florentins, parmi lesquels se trouvait précisément son ami Francesco Filelfo.

## LIVRE VI

## 1

## M VI 1, L VI 1

**Leonardus Aretinus s. d. p. Marrasio Siculo**

[1] Fons quidam, si fabulis picturisque credimus, esse perhibetur, in quo senes demersi iuventam recipiant. Optandissime profecto lympe et quas opere pretium sit de Hibernia Taprobanam usque peregrinando disquirere. Sed aliis quidem ubinam gentium reperiantur investigare sit cura : michi vero tu nunc carminibus tuis mirabilissimi fontis latices, ut vere dixerim, superfudisti. Iuvenescere profecto me sensi statim atque illa perlegi graviorique deposita etate ad iuventam reduci. Natura hoc fieri dicemus an alia quapiam ratione, ut in eorum affectuum, quos attente inspicimus similitudinem traducamur, quod in risu et fletu licet intueri ? Te igitur amantem inspiciens ac toto affectu effuse loquentem dispeream ne ipse quoque amare inceperim.

[2] Sed ante omnia illud discutiendum est quod de furore scripsisti inquiens : « Indulgere velis nostro, Aretine, furori ». Id alius forsitan aliter, ego certe sic accipio, quasi laudis furor sit, non vituperationis. Sunt enim furoris, ut a Platone, traditur, species due : una ex humanis proveniens morbis mala profecto res ac detestanda ; altera ex divina mentis alienatione. Divini rursus furoris partes quatuor, vaticinium, mysterium, poesis et amor. His vero Deos totidem preesse veteres putaverunt. Nam vaticinium Apollini, mysterium Dionysio, poeticam Musis, amorem Veneri tribuebant.

## LIVRE VI

1<sup>56</sup>M VI 1, L VI 1<sup>57</sup>À Giovanni Marrasio de Sicile<sup>58</sup>

[1] Il existe, dit-on, à en croire les fables et les peintures, une fontaine qui, si les vieillards s'y plongent, leur rend la jeunesse. Ses nymphes y sont assurément très convoitées et telles qu'il vaut la peine de les rechercher sans répit en voyageant depuis l'Irlande jusqu'à Ceylan. Mais à vrai dire, laissons à d'autres le soin de découvrir au milieu de quel peuple elles se trouvent : sur moi, en tous les cas, pour être franc, toi tu viens de répandre par tes vers les eaux d'une merveilleuse fontaine. Oui, dès que je me suis mis à les lire, je me suis aussitôt senti rajeunir et, ayant abandonné l'âge mûr, revenir au temps de ma jeunesse. Or, dirons-nous qu'il relève d'un phénomène naturel ou de quelque modalité différente<sup>59</sup> que nous soyons amenés à éprouver les mêmes affects que ceux que nous observons chez autrui, comme on peut s'en rendre compte pour le rire et les larmes ? Ainsi donc, en t'observant en train d'aimer et de parler abondamment avec toute ta passion, que je meure, si je ne me suis pas mis à aimer moi-même aussi !

[2] Mais avant tout il faut discuter de ce que tu as écrit sur la fureur, quand tu dis : « Veuille être indulgent envers notre fureur, l'Arétin ! » Un autre comprendra la chose peut-être autrement ; quant à moi, voici comment je la comprends : la fureur est digne d'éloge, non de blâme. Il existe en effet deux sortes de fureur, comme le rapporte Platon : l'une, provenant des maladies humaines, — une chose évidemment mauvaise et détestable ; l'autre, provenant d'une aliénation mentale voulue par la divinité. La fureur divine se divise à son tour en quatre : art divinatoire, mystères, poésie, amour. Les Anciens pensèrent qu'à celles-ci présidaient autant de dieux. En effet, ils attribuaient l'art divinatoire à Apollon, les mystères à Dionysos, la poésie aux Muses, l'amour à Vénus.

[3] Et vaticinium quid tandem sit, nemo fere, qui modo quicquam legerit, ignorat. Est enim divinatio quedam, sed non omnis divinatio vaticinium est, sed illa tantummodo « magnam cui mentem animumque Delius inspirat vates aperitque futura », ut Maro inquit. Nam aruspices et augures et coniectores ac cetera huiusmodi turba nec vates ipsi quidem sunt nec eorum opus vaticinium est, sed sanorum hominum prudentia et ingeniosa rerum futurarum coniectatio.

[4] Mystera vero circa religionem expiationesque et propitiationes divini numinis versantur, cum vehementiori quodam mentis concitatione, qualia in sacris libris permulta ad placandam celestem iram quibusdam suppliciis factitata leguntur. Poema quoque eandem fere determinationem recipit quam et de vaticinio supra dicebamus. Non enim omne opus poema est, ne si versibus quidem constet, sed illud prestans, illud hac honorata nuncupatione dignum, quod afflatu quodam divino emittitur. Itaque quanto vaticinium coniectioni dignitate prestat, tanto poema, quo ex furore sit, sanorum hominum artificio est anteponendum. Hinc ille sunt a bono poeta quasi vesani hominis emisse voces :

« ... unde iubetis ire, Dee ? »

et Virgilius :

« ...Dicam horrida bella,  
 Dicam acies actosque animis in proelia reges,  
 Tyrrhenamque manum totamque sub arma coactam  
 Hesperiam. Maior rerum mihi nascitur ordo,  
 Maius opus moveo... »

Quod totum vaticinantis more prolatum est a poeta. Quid ergo vaticinium, quid mysterium quidve poema, hactenus michi dictum sit. De amore autem postea dicemus. Nunc autem illud ostendendum est, has furoris species, de quibus supra diximus, non esse malas.

[5] Primum enim, ut a misteriis incipiam, quis alienationem istam ac furorem et quasi abstractionem raptumque hominis circa

[3] Et ce qu'est l'art divinatoire, en fin de compte, personne ou presque, qui a lu un tant soit peu, ne l'ignore. C'est en effet un don de prophétie, mais toute prophétie n'est pas divinatoire mais celle-là seule « à laquelle le prophète de Délos communique ses vastes pensées, ses desseins et dévoile l'avenir », comme dit Maro<sup>60</sup>. En effet, les haruspices, les augures, les interprètes de signes, et toute la troupe de même acabit, ne sont évidemment pas des devins, pas plus que leur activité n'est de l'art divinatoire ; il s'agit simplement d'une clairvoyance d'hommes sains d'esprit et d'une habile capacité à prévoir l'avenir.

[4] Pour ce qui est des mystères, ils concernent la religion, les rites expiatoires et propitiatoires dédiés à la divinité, avec une excitation cérébrale particulièrement véhémement, comme il y en eut énormément pour apaiser la colère du ciel, avec accompagnement de certains supplices, lit-on dans les livres sacrés. Le poème aussi reçoit presque la même définition que ce que nous disions à propos de l'art divinatoire. En effet toute œuvre n'est pas un poème, pas même si elle est faite de vers : mais celui-là seul est supérieur, celui-là seul est digne de ce nom vénérable, qui est émis avec un certain souffle divin. C'est pourquoi autant l'art divinatoire l'emporte en dignité sur la capacité de prévision, autant le poème qui naît d'une *fureur* doit être placé avant l'art des hommes normaux. De là viennent ces paroles d'un bon poète<sup>61</sup> comme prononcées par un homme à l'esprit égaré :

[...] Où m'ordonnez-vous d'aller, Déesses ?  
et Virgile<sup>62</sup> :

Je vais dire des guerres affreuses, des armées affrontées en bataille, des rois poussés à la mort par leurs ressentiments, l'armée des Tyrrhéniens, l'Hespérie tout entière rassemblée sous les armes. L'ordre des choses naît plus grand devant moi, j'entreprends tâche plus grande.

Ce passage tout entier a été rapporté par le poète à la manière d'un homme inspiré. J'ai donc parlé pour le moment de ce que sont l'art divinatoire, les mystères ou le poème. De l'amour, nous parlerons plus tard. Mais maintenant, il faut montrer que ces sortes de *fureur*, dont nous avons parlé plus haut, ne sont pas mauvaises<sup>63</sup>.

[5] D'abord, en effet, pour commencer par les mystères, qui irait dire que cette aliénation, cette *fureur*, et pour ainsi cet arrachement

rem divinam dixerit esse malum? Quis vero non bonum atque laudabile? Amplo me in loco versari sentio. Extant enim exempla pene innumerabilia divinorum hominum, si forte liberet hac in parte orationem extendere. Sed prolixitatem in re conspicua reiiciendam censeo. Circa mysteria igitur furorem non esse malum constat. Quid autem vaticinii furorem? Illum non esse quoque malum vel ex eo patet quod bona permulta ab illo proveniunt. Sibylle quoque et huiusmodi furentes quidem dum essent, publice et privatim multis profuere, sane vero exiguis aut nullis.

[6] Poete quoque tunc demum boni existunt, cum suo illo corripuntur furore. Qua de causa vates eos nuncupamus, quasi furore quodam correptos. Qui vero absque furore Musarum poeticas ad fores, ut inquit Plato, accedit sperans quasi arte quadam poetam se bonum evasurum, inanis ipse atque eius poesis pre illa que ex furore est, hec, que ex prudentia, disperditur. Poetarum ergo furor a Musis est, amantium vero a Venere. Oritur autem hic ex vera pulchritudinis contemplatione, cuius effigiem visu intuentes acerrimo ac violentissimo sensuum nostrorum stupentes ac velut extra nos positi totis affectibus in illum corripimur, ut non minus vere, quam eleganter dictum sit, amantis animam in alieno corpore vitam ducere. Hec igitur vehemens occupatio animi atque correptio amor vocatur, divina quedam alienatio ac velut sui ipsius oblivio et in id, cuius pulchritudinem admiramur, transfusio.

[7] Quem si furorem ac vesaniam appellas, concedam equidem atque fatebor, dummodo intelligas neque poetam bonum esse ullum posse, nisi huiuscemodi furore correptum neque perfecte atque eximie Deum coli, nisi per huiuscemodi mentis alienationem. De furore igitur hactenus michi dictum sit provocato verbis tuis. Equidem si talis

et cet emportement de l'homme autour du divin est un mal ? Qui irait dire que ce n'est pas un bien et qu'il n'est pas louable ? Je sens que je verse dans un ample sujet. Il reste en effet des exemples pour ainsi dire innombrables d'hommes divins, si d'aventure on voulait prolonger le discours sur ce point. Mais il faut rejeter les longueurs quand le sujet est évident, telle est mon opinion. Pour ce qui est des mystères, donc, il est établi que la *fureur* n'est pas un mal. Mais qu'en est-il de la *fureur* dans l'art divinatoire ? Que cela ne soit pas un mal non plus on le voit par exemple au fait que de nombreux bienfaits en découlent. Les sibylles elles aussi et ceux qui étaient sous l'emprise d'une pareille *fureur*, tant qu'ils existaient, furent utiles à beaucoup dans la vie publique comme dans la vie privée, tandis que les gens normaux le furent à un petit nombre, voire à personne.

[6] Les poètes aussi ne se révèlent bons que lorsqu'ils sont emportés par leur *fureur*. C'est pour cette raison que nous les appelons *devins*, comme s'ils avaient été emportés par une sorte de *fureur*. En revanche celui qui, sans la *fureur* des Muses s'approche des portes poétiques, comme dit Platon, espérant devenir un bon poète par son art, en quelque sorte, est un présomptueux, et sa poésie, qui ne découle que de la clairvoyance, disparaît devant celle qui découle de la *fureur*. Donc la *fureur* des poètes leur vient des Muses, mais celle des amants de Vénus. Or cet amour-là naît de la contemplation de la vraie beauté : percevant son image dans une vision très précise et très vive de nos sens, frappés d'engourdissement et comme mis hors de nous-mêmes, nous sommes emportés en lui par tous nos sentiments, de sorte que l'on a pu dire, avec non moins de vérité que de justesse, que l'âme de l'amant vit dans le corps d'un autre. Ainsi donc c'est ce violent accaparement de l'âme, c'est cet emportement que l'on appelle l'amour : une certaine aliénation divine, pour ainsi dire un oubli de soi-même, un transfert sur ce dont nous admirons la beauté.

[7] Or si tu appelles cela *fureur* et *égarement*, je te le concèderai et je le reconnaitrai, pourvu que tu comprennes et qu'il ne peut y avoir de bon poète, s'il n'a pas été emporté par une semblable *fureur*, et que Dieu ne peut être vénéré de façon remarquable et parfaite si ce n'est par une semblable aliénation spirituelle. Ainsi donc, j'en ai dit assez comme cela



est furor tuus, qualem ipse modo descripsi, non modo indulgeo illi, quod me flagitas, verum etiam ultro te ad illum cohortor. Qui enim amorem vituperat, quid tandem dici potest, nisi dignum esse illum, qui extremo in odio cunctorum versetur?

[8] Sed hec satis in epistola presertim que longitudinem renuit. Carmina vero ipsa tua atque hanc scribendi amenitatem usque adeo probo, ut inter Nasones et Propertios et Tibullos te existimem collocandum. Hi enim emendatissime ornatissimeque omnium elegiam scripsisse putantur. Sed unum scias volo, me non tam tibi eximiam hanc palmam esse tribuendam existimare, quam amori. Ille est enim, qui verba tibi dictat, qui sententias ostendit, qui varietatem et copiam et elegantiam subministrat. Quod vero me tantopere laudas carminibus tuis, fateor, idem michi, quod Themistocli evenire : « Sed non ego credulus illis ». Nam conatum esse me atque conari, ceterum longe abesse ; te vero nequaquam adulatum, sed benivolentia mei deceptum intelligo.

Vale et quotidie scribere aliquid, ut facis, dignum amore et Musis ne cesses. Gloria quippe agendo periclitandoque acquiritur. Nec spectantibus corone sed certantibus parantur.

Iterum vale.

[Nonas Octobris, Florentia, MCCCCXXVIII<sup>P</sup>].

## 2

### M VI 2, L VI 2

#### Leonardus Reverendissimo Cardinali Sancte Crucis

[1] Ego vero gratias habeo Patri Cartusiensis Cenobii, qui desideratas michi Reverendissime Paternitatis tue litteras detulit. Nam ad eam usque diem nullas omnino habueram. Ex litteris vero ipsis summam equidem suscepi voluptatem, tum quod munusculum illud meum satis probatum sapientissimo gravissimoque iudicio tuo

---

<sup>P</sup> D'après Luiso, sur la base de sept manuscrits.

sur la *fureur*, provoqué par tes paroles. De fait si ta *fureur* est telle que je viens de la décrire, non seulement j'ai de l'indulgence pour elle, comme tu me le demandes, mais même je t'y invite de mon propre mouvement. Celui en effet qui blâme l'amour, que peut-on dire enfin de lui si ce n'est qu'il est digne de vivre entouré de la haine extrême de tous ?

[8] En voilà assez, surtout dans une lettre, qui interdit d'être trop long. Quant à tes poèmes, précisément, et à la douceur de ton écriture, je les prise à ce point que je pense qu'il faut te placer parmi les Ovide, les Properce et les Tibulle. En effet ce sont eux qui, estime-t-on, ont écrit des élégies avec le plus de pureté et le plus grand art. Mais je veux que tu saches une chose : ce n'est pas tant à toi, à mon avis, qu'il faut attribuer cette palme, qu'à l'amour. C'est lui en effet qui te dicte les mots, qui te montre les phrases, qui te procure la variété, l'abondance, le terme juste. Quant au fait que tu me loues tant dans tes vers, j'avoue qu'il m'arrive ce qu'il arrivait à Thémistocle<sup>64</sup>, « mais pour ma part, je n'y crois pas<sup>65</sup> ». En effet je m'y suis efforcé et je m'y efforce, mais j'en suis loin ; ce n'est pas que tu aies voulu être flatteur, c'est que tu as été leurré par ton affection pour moi, je le vois bien.

Porte-toi bien et ne cesse jamais d'écrire chaque jour, comme tu le fais, quelque chose qui soit digne de l'amour et des Muses. La gloire s'acquiert en agissant et en prenant des risques. Et ce n'est pas aux spectateurs que vont les couronnes mais aux lutteurs<sup>66</sup>.

Encore une fois, porte-toi bien.

[Florence, 7 octobre 1429]

2<sup>67</sup>

## M VI 2, L VI 2

**Au très révérend cardinal de Santa Croce, Niccolò Albergati<sup>68</sup>**

[1] Moi, je remercie vraiment le père chartreux Cenobio, qui m'a apporté une lettre tant attendue de ta très Révérende Paternité. Car jusqu'à ce jour, je n'en avais eu absolument aucune. En vérité, la lettre elle-même m'a procuré le plus vif plaisir, parce que, d'une part, j'ai perçu que mon très humble présent avait été relativement bien approuvé par

perspexi, tum etiam, quod laudes quedam inerant et cohortationes ad cetera obeunda. Ego igitur tanti viri iudicio confirmatus, non penitus inanes posthac fore operam meam, si quid forsan mandare litteris aggrediar, estimabo.

[2] De Stephano autem Aretino necessario meo, quem dignata est R. P. tua ob litteras meas inter domesticos recipere, summas ago gratias et certe ni talem novissem illum, qualem mundities integritasque domus tue flagitabat, nunquam de eo verbum facere ausus<sup>q</sup> essem. Illi profecto sat erit apud tantum Dominum inter bona probatissime discipline exempla educari, quem etsi non expediat, tamen ipsum Rev. P. tue totis affectibus recomendo.

Florentie, idibus Aprilis.

### 3

#### M VI 3, L VI 3

#### Leonardus Aretinus s. d. p. Poggio

[1] Nichil opinor me iuvisset commentaria illa tua de bibliothecis Germanorum eruta ad vitam Aristotelis componendam. Hoc enim ipsum, quod tu magnificare videris, triennio videlicet in disciplina Socratis illum fuisse, priusquam Platoni se traderet, perridiculum esse scito. Socrates enim, ut tempora ipsa ostendunt, aliquot prius annis obierat diem quam Aristoteles nasceretur. Quomodo igitur discipulus eius esse potuit qui non erat? Nec ego id ipsum, quod tu scribis, ignorabam, a quibusdam parum eruditum traditum. Legeram namque et ipse huiusmodi ineptias, sed quia falsum sciebam penitus reiiciendum putavi. Ad octogesimum etatis annum Plato vitam perduxit: eo adolescente Socrates ex damnatione illa nefaria veneno interiit; Aristoteles autem longe postea Platoni iam plane seni, et maiori

---

<sup>q</sup> Mehus: ausum.

ton jugement si sage et si pondéré, que d'autre part aussi on y trouvait certains éloges et des encouragements à m'acquitter de tout le reste. Moi, donc, conforté par le jugement d'un si grand homme, j'estimerai que je n'aurai pas complètement perdu ma peine par la suite si d'aventure je m'applique à confier quelque chose aux lettres.

[2] Par ailleurs, à propos de mon parent Stefano d'Arezzo, que, grâce à ma lettre, ta Révérende Paternité a jugé digne d'accepter au nombre de tes domestiques, je t'adresse mes plus grands remerciements, et assurément, si je ne savais pas qu'il correspond exactement à ce qu'exigeait le train élégant et impeccable de ta maison, jamais je n'aurais osé te parler de lui. De fait ce sera assez pour lui de faire son éducation auprès d'un si grand maître au milieu des bons exemples d'une très respectable discipline : et même si cela n'est pas utile, je le recommande une nouvelle fois à ta Révérende Paternité avec toute mon affection.

Florence, 13 avril [1430].

### 3

#### M VI 3, L VI 3

#### À Poggio Bracciolini

[1] Je ne pense pas du tout qu'auraient pu me servir les commentaires que tu as dénichés dans les bibliothèques allemandes pour écrire ma biographie d'Aristote<sup>69</sup>. En effet ce dont toi tu sembles précisément faire grand cas, qu'il ait visiblement suivi l'enseignement de Socrate pendant trois ans avant de passer à celui de Platon, sache que c'est parfaitement ridicule. Socrate en effet, comme le montre la chronologie même, avait quitté ce monde quelques années avant la naissance d'Aristote. Comment donc pouvait-il être son disciple, lui qui n'existait pas ? Et, pour ma part, je n'ignorais pas le détail précis que tu m'écris, transmis par quelques piètres érudits. J'avais en effet lu moi-même aussi ce genre d'inepties mais, parce que je savais que c'était faux, j'ai jugé qu'il fallait absolument le rejeter. Platon vécut jusqu'à sa quatre-vingtième année :

sexagenario cohesit. Inter supremum vero Socratis diem et Aristotelis exortum anni circiter quatuordecim interfuisse comperiuntur.

[2] Huic ergo scriptori tam manifeste deliranti ego aut de Platonis statua et epigrammate aut de ceteris fidem prestem? Quanquam de statua quidem etsi maxime verum foret, vulgarior tamen ea res est, quam ut litteris mandare expediat. Non enim omnia in describenda vita sunt congerenda, sed illa dumtaxat, que notatione sint digna. Statuas vero philosophorum usitatissimum fuit discipulos habere. Unde illud est, quasi poete iridentis :

... *Quanquam plena omnia gypso  
Chryssippi invenias, nam perfectissimus horum est,  
Si quis Aristotelem similem, vel Pittacon emit,  
Et iubet archetypos pluteum servare Cleanthas.*

Et Cicero :

« *propter statuam Platonis consedimus* ».

[3] Hec igitur dixisse velim, quo intelligas me lente admodum et morose singula considerasse, que in illius vitam conieci, nec quicquam ponere voluisse, quod aut falsum, aut leve, aut ineptum consuerim. De Plinio autem quod postulas, nunc fieri non potest, quoniam id volumen apud quendam ex familiaribus exemplum scribenti prebet.

Vale.

c'est pendant sa jeunesse que Socrate mourut du poison du fait de cette abominable condamnation ; or Aristote s'attacha bien plus tard à Platon, quand celui-ci était déjà vieux et plus que sexagénaire. Mais en vérité, entre le dernier jour de Socrate et la naissance d'Aristote il se trouve qu'il se passa à peu près quatorze ans.

[2] Ainsi donc, pour ma part, pourrais-je accorder du crédit à cet écrivain qui délire de façon aussi manifeste, aussi bien à propos de la statue et de l'épigramme de Platon qu'à propos de tout le reste ? Toutefois, pour ce qui est de la statue du moins, même si la chose était totalement vraie, elle est trop banale cependant pour qu'il soit utile de la confier aux lettres. En effet, lorsque l'on décrit une vie, il ne faut pas tout énumérer mais seulement ce qui est digne d'être noté. En réalité il était très courant que les disciples possèdent une statue des philosophes. D'où ce mot d'un poète peut-être moqueur<sup>70</sup> :

quand même on se cogne partout chez eux au buste de Chrysisse, leur chic suprême étant de s'acheter une reproduction d'Aristote ou de Pittacus et de faire ranger au placard les Cléanthe authentiques.

Et Cicéron<sup>71</sup> : « nous avons pris place près de la statue de Platon ».

[3] Donc je voudrais avoir dit cela pour que tu comprennes que chaque détail que j'ai placé dans la biographie de cet homme, je l'ai considéré avec assez de circonspection et de minutie et que je n'ai pas voulu y mettre la moindre chose que j'aie pu juger fausse, superficielle ou inepte. Mais pour ce qui est du Plin que tu me réclames<sup>72</sup>, en ce moment ce n'est pas possible puisque ce volume sert d'exemplaire pour un copiste chez l'un de nos amis.

Porte-toi bien.

[Florence, 1430]

## 4

## M X 17, L VI 4

**Leonardus Aretinus...**<sup>r</sup>

Venerabilis vir, frater carissime. Misi nuper, ut nosti, Vitam Aristotelis Reverendissimo Domino Cardinali Sancte Crucis et nunc ipsius littere non ingratum fuisse munusculum illud ostenderunt, de quo summam letitiam suscepi. Verum quia Poggius, qui eam vitam legerat, michi de hoc scripsit ostendens se habere commentaria quedam pertinentia ad illarum rerum notitiam, non alienum putavi, ut que ad illum rescripserim cognoscas. Suspitor enim que michi scripserat Poggius, eadem illa Domino Cardinali dixisse optima tamen fide et sine ulla obtrectatione, sed tamen interesse putavi illum etiam cognoscere responsionem meam. Itaque exemplum litterarum cum his mitto et Stephanum Aretinum necessarium meum suscipias recommissum.

Vale.

## 5

## M VI 4, L VI 5

**Leonardus Aretinus s. d. p. C[hristophoro] Lucensi**

[1] Equum fuerat, egregie vir, si quid a me per litteras tuas querbas, expectare responsionem, non autem et querere simul et tibi ipsi respondere. Questio namque omnis de re dubia consuevit esse. Terminatio autem certitudinem flagitat. Quod si hec licentia hominibus tribuatur, ut et narrent ipsi rem suo arbitratu et falsa pro veris, incognita pro cognitis afferant, deinde ipsimet sententiam ferant, que auctoritas erit huiusmodi iudicio, quod non meritum cause sed libido expresserit, in quo idem accusator et iudex? Verus enim

---

<sup>r</sup> D'après Luiso ; Mehus :... Anonymo.

## 4

## M X 17, L VI 4

À Tommaso Parentucelli (?)<sup>73</sup>

Homme vénérable, mon si cher frère. J'ai envoyé récemment, comme tu le sais, ma *Vie d'Aristote* au Très Révérend Père cardinal de Santa Croce, et aujourd'hui une lettre de lui m'a montré qu'il n'avait pas été insensible à ce petit présent, ce qui m'a causé un bonheur sans égal. Mais parce que Poggio, qui avait lu cette vie, m'a écrit à ce sujet, me montrant qu'il possédait des commentaires qui concernaient la connaissance de ces faits, j'ai pensé qu'il n'était pas hors de propos que tu connaisses ce que je lui ai répondu. Je soupçonne en effet que, ce que Poggio m'avait écrit, il l'a dit aussi dans les mêmes termes au cardinal, en toute bonne foi cependant et sans la moindre critique; mais cependant j'ai pensé qu'il importait qu'il connaisse aussi ma réponse. C'est pourquoi je t'envoie avec la présente également un exemplaire de ma lettre et puisses-tu prendre sous ton aile l'un de mes proches, Stefano d'Arezzo.

Porte-toi bien.

[Florence, 1430]

## 5

## M VI 4, L VI 5

À Cristoforo Turrettini de Lucques<sup>74</sup>

[1] Il aurait été juste, grand homme, si tu me posais une question par le biais de ta lettre, d'attendre une réponse, et non de poser la question et d'y répondre en même temps à toi-même. Car toute question sur un sujet comporte généralement un doute, tandis que sa résolution réclame une certitude. Si, de fait, licence est accordée aux hommes et de narrer eux-mêmes les faits selon leur bon vouloir et de faire passer pour vrais des éléments faux, pour connus des éléments inconnus, d'apporter ensuite eux-mêmes leur propre verdict, de quelle autorité jouira un procès



iudiciorum ordo personas distinguit, ut si alius accusator, alius defensor, alius iudex. Controversio vero omnis fere litigantibus est aut facti aut iuris. Si de facto ambigitur, tabulis, testibus, signis, argumentis, coniectura probatur. Si de iure, equi vel iniqui ratio in medium venit. Sed ante omnia factum discutiatur oportet, frustra nempe de iure queritur, ubi factum non constet. Hec, ut vides, communia sunt. Nunc ad nostra regrediamur, ut intelligas, de quibus conveniat inter nos et de quibus adversemur et cernas, quam multa desint ad veritatem conclusionis tue.

[2] Non potuisse salva fide contra Paulum Guinisium inferri bellum a Florentino populo dicis, cum esset idem ipse pro adherente eiusdem populi in pace nominatus. Nos autem nominatum confitemur et tamen salva fide bellum sibi inferri potuisse affirmamus. Hec igitur prima questio iuris est. Quod tu per huiusmodi nominationem remitti priores iniurias et obligationem inter nominantem et nominatum oriri existimas, nos rem inter alios actam nullam huiusmodi vim habere putamus. Hec igitur iuris : facti vero illa, que sequuntur.

[3] Tu occultis insidiis et dolosis simulationibus usum Florentinum populum in hoc bello inferendo calumniaris : nos nullum protinus dolum, nullam simulationem, nullas insidias in illo fuisse certissime scimus. Tu non denuntiatum fuisse bellum predicas : nos per Philippum, qui et vivit et testimonium perhibebit, denuntiatum fuisse affirmamus. Hec et huiusmodi, de quibus controversia est, prius a te probanda erant, postea lamentanda. Nisi enim facta hec ostendis et illa superiora fuisse iniusta probes, nulla tibi de his aut querela aut exprobratio iusta esse potest. Sed tu nec ista que sunt facti nec illa

de ce genre, qui aura été l'expression non de ce qui sert la cause mais d'un caprice, où accusateur et juge sont une seule et même personne ? En effet l'organisation véritable des procès distingue les parties en présence, de sorte que l'on différencie l'accusateur, le défenseur, le juge. Or toute controverse entre les plaideurs porte presque toujours soit sur un fait soit sur un point de droit. S'il y a ambiguïté sur le fait, on recherche des preuves grâce à des traces écrites, des témoignages, des indices, des arguments, des hypothèses. Si c'est sur le point de droit, on expose publiquement ce qui relève de la justice et de l'injustice. Mais avant tout, il faut qu'un fait soit discuté, car c'est en vain que l'on réclame justice quand un fait n'est pas établi. Ces remarques, comme tu le vois, sont banales. Mais maintenant revenons à notre sujet, pour que tu comprennes ce sur quoi il y a accord entre nous, ce sur quoi nous divergeons, et que tu perçoives bien tout ce qui peut manquer à la vérité de ta conclusion.

[2] Tu dis que le peuple florentin ne pouvait pas engager une guerre contre Paolo Guinigi sans violer la parole donnée, alors que l'homme en question avait été nommé en temps de paix précisément avec l'adhésion du même peuple. Or nous, nous reconnaissons sa nomination et toutefois sans violer notre parole nous affirmons que nous pouvions lui<sup>75</sup> déclarer la guerre. Telle est donc la première question de droit. Quand toi tu penses que, du fait d'une nomination de ce genre, les injustices précédentes sont remises et que se fait jour une obligation entre celui qui a nommé et celui qui a été nommé, nous, nous estimons en revanche qu'un contrat passé entre étrangers ne comporte aucune valeur de ce genre. Tel est donc le point de droit : mais pour ce qui est du fait, voici ce qui suit.

[3] Toi, tu dénonces calomnieusement le fait que le peuple florentin ait usé de pièges occultes et des ruses de la dissimulation en faisant cette guerre ; nous, nous savons de façon tout à fait certaine qu'il n'y eut dans celle-ci absolument aucune ruse, aucune dissimulation, aucun piège. Toi, tu prétends que la guerre ne fut pas déclarée ; nous, nous affirmons qu'elle fut déclarée par l'intermédiaire de Filippo, qui non seulement vit encore mais en apportera le témoignage<sup>76</sup>. Ces événements et d'autres du même genre sur lesquels porte la controverse, il aurait fallu que tu les prouves d'abord, que tu les déplores ensuite. En effet si tu ne montres pas que

que sunt iuris ullo modo probas, sed ex nuda simplicique narratione concludis.

[4] Hoc igitur primum in litteris tuis non probo; deinde illud vehementer reprehendo, quod aut te aut me rebus populorum admisceas, quasi nostre sit censura illos corrigere ac non potius arrogantia vesaniaque haberi debeat, homunculum unum ex se ipso nemine deferente tantis de rebus iudicium sibi assumere presertim inaniter. Quid enim, queso, nostra hec censura proficere potest? Ne fiant? At facta sunt. Ut corrigantur? Unde hec censura nobis? Frustra autem niti nec aliud se fatigando, nisi odium querere extrema dementia est. Ego tamen invitus licet, quoniam me provocas, defensionem scripsi, quam tibi mitto. Et quia de re populi agitur, popularibus verbis uti placuit, ut populi ipsi, quorum causa agitur, non ab interprete sed ex se ipsis intelligere possint. Videbis autem in tractatione ipsius cause, quam indigne leviterque prosilueris ad rem tibi non satis notam reprehendendum.

Vale.

Florentie, VI idus Ianuariis.

ces faits ont eu lieu et si tu ne donnes pas la preuve que ce qui précède était injuste, tu ne peux avoir à leur endroit aucun sujet de plainte ou de reproche. Mais toi, tu n'apportes pas la moindre preuve ni sur ce qui relève des faits ni ce qui relève du droit, mais tu tires une conclusion à partir d'un pur et simple récit.

[4] C'est donc cela, tout d'abord, que je n'approuve pas dans ta lettre ; ensuite, je te reproche vigoureusement de nous mêler, toi ou moi, aux affaires des peuples, comme si nous avions l'autorité morale pour les corriger et comme si l'on ne devait pas plutôt tenir pour de l'arrogance et de l'extravagance qu'un homme sans importance se réserve à lui seul, de sa propre initiative sans que personne lui demande rien, un jugement sur des affaires aussi importantes, qui plus est vainement. En quoi en effet, je te prie, notre autorité morale peut-elle être utile ? Pour empêcher les faits ? Mais ils ont eu lieu. Pour les corriger ? À partir de quoi notre autorité nous le permet-elle ? Mais s'efforcer en vain et ne rechercher rien d'autre que la haine en se fatiguant, c'est tout simplement de la folie. Pour ma part cependant, même si ce fut à contre-cœur, puisque tu me provoques, j'ai écrit une défense que je t'envoie. Et parce qu'il s'agit d'une affaire du peuple, j'ai décidé d'utiliser les mots du peuple, afin que les peuples eux-mêmes, dont la cause est en jeu, puissent comprendre sans traducteur mais directement par eux-mêmes<sup>77</sup>. Or tu verras dans le traitement de la cause précise à quel point tu t'es précipité de façon inconvenante et légère pour reprocher une affaire que tu ne maîtrisais pas suffisamment.

Porte-toi bien.

Florence, 8 janvier 1431.

## 6

## M VI 5, L VI 6

**Leonardus Poggio s. p. d. suo amantissimo**

[1] Res protinus risu digna michi nuper occurrit, dum iter facio in agrum Aretinum. Offendi enim boves plostra trahentes anhelantesque. In plostris colonne vehebantur marmoree et statue due non satis fabrefacte basesque et arculi et hyperstilia casuque in saltus difficiles coniecta plostra expediri non poterant. Circumstabant vero redemptores cum dolabris, purgantes iter adiuvantesque. Tunc ego novitatem rei admiratus neque enim plostra per eos saltus traduci neque marmora importari consuerant, accessi propius et percontatus sum, quid rei esset et quonam illa tam molesta opera deferrentur.

[2] Tunc unus ex redemptoribus me aspiciens ac simul manu sudorem a facie abstergens, pertesus credo laboris ac secum ipse indignans, « Dii perdant, inquit, poetas omnes et qui fuerunt unquam et qui futuri sunt ! » Egoque hoc eius responsum audiens : « Quid tibi cum poetis est, inquam, aut qua tandem in re tibi molesti fuere ? In eo, inquit, quod hic poeta, qui nuper defunctus est, stultus nempe homo atque ventosus, sepulcrum sibi fieri marmoreum imperavit. Eaque de causa marmora hec Montepolitianum deferuntur, sed credo perduci nunquam poterunt difficultate viarum ». Et ego volens clarius intelligere : « quid ais, inquam ? An Montepolitiani poeta quisquam decessit ? Non ibi, inquit, sed Rome : sepulcrum tamen in patria faciendum sibi testamento providit. Atque hec est imago eius, quam cernis, altera vero parentis, quam iuxta se collocari iussit ».

[3] Tum ego de patria et de obitu coniecturam faciens, audieram enim nuper quendam Bartholomeum Montepolitianensem Rome

6<sup>78</sup>

## M VI 5, L VI 6

## Au très cher Poggio Bracciolini

[1] Il m'est arrivé récemment une chose vraiment risible, en me rendant dans ma campagne d'Arezzo. J'ai en effet rencontré des bœufs qui tiraient des charrettes et qui soufflaient. Dans les charrettes, on transportait des colonnes de marbre, deux statues sculptées sans grand art, leurs piédestaux, des arceaux et des corniches, et par malheur, dans les passages difficiles, les charrettes, même si on les poussait, ne pouvaient avancer. Mais les hommes de main se tenaient autour avec des piolets, arrangeant le terrain et y mettant aussi du leur. Moi, alors, étonné par le côté inattendu de la scène — en effet, on n'avait pas l'habitude de tirer des charrettes à travers ces passages ni d'importer du marbre — je m'approchai et cherchai à savoir de quoi il s'agissait et où l'on pouvait bien transporter cela avec autant de peine.

[2] L'un des hommes me remarquant alors et se débarrassant en même temps de la sueur de son visage d'un revers de la main, épuisé, je crois, par les efforts et s'indignant en lui-même : « Que les dieux, dit-il, perdent tous les poètes, et ceux qui ont jamais existé et ceux qui existeront ! » Et moi, entendant cette réponse : « Qu'as-tu contre les poètes, dis-je, ou bien en quoi t'ont-ils causé du tort ? — En ceci que, dit-il, ce poète qui vient de mourir, un véritable idiot, celui-là, une baudruche, s'est fait faire un tombeau de marbre. Et c'est pour cela que l'on fait venir ces marbres à Montepulciano, mais je crois qu'on ne pourra jamais y arriver à cause de la difficulté des routes ». Et moi, qui voulais en savoir plus : « Qu'est-ce que tu racontes, dis-je, est-ce qu'un poète est mort à Montepulciano ? — Non, pas là-bas mais à Rome : cependant il a prévu dans son testament qu'il fallait lui faire un tombeau dans sa patrie. Et c'est son portrait que tu vois-là, l'autre étant celui de son père, qu'il a voulu voir placé à côté du sien ».

[3] Et moi, dès lors, faisant une hypothèse à propos de la patrie et du décès — j'avais récemment entendu dire, en effet, qu'un certain

interisse pecuniarumque nescio quid reliquisse, interrogavi redemptorem, num de eo loqueretur illeque hunc ipsum esse annuit. « At enim, inquam, cur tu poetis ob hunc asinum maledicis? An tu illum poetam credis fuisse, qui nullam neque scientiam neque doctrinam cognovit? Stultitia vero ac vanitate omnes omnino homines superavit? Non novi, inquit, illum, dum vixit nec eum nominari unquam audivi, sed oppidani quidem sui poetam illum arbitrantur et si plus pecuniarum reliquisset, Deum puterent. Quod si non fuit ille poeta nec maledictum poetis velim ».

[4] Atque ego tunc abiens considerare mecum cepi redemptoris verba, qui stultum hominem atque ventosum dixerat eum, qui Rome decedens marmoreum in patria sibi fieri sepulcrum imperasset. Re enim vera sic est : nemo qui glorie sue confidat, de sepulcro sibi faciendo unquam cogitavit. Operum enim laudabilium fama et claritate nominis contentus, satis ob hoc ipsum posteritati sese putat commendatum. Quid enim sepulcrum, quoad muta res est, iuvare sapientem potest? Aut quid vilius quam sepulcrum memorari, vitam sileri?

[5] Tres eminentissimi imperatores variis seculis fuisse referuntur Cyrus, Alexander, Cesar. Quorum Cyrus qui fuit antiquior, nedum sepulcrum insigne appetierit, sed testamento mandavit nullum sibi sepulcrum constitui, sed terra humari, affirmans terram flores producere et segetes et arbores amenissimas pretiosissimasque efferre nec ullam generosiorum sepulcri materiam reperiri posse. Itaque nuda in humo sepelire corpus suum iubet sine ullo penitus marmore aut structure monumento. Recte quidem : virtus enim illius et facta egregia perennem sui memoriam pollicebantur futuram. Bella quippe maxima singulari fortitudine industriaque confecerat, victorias plurimas gloriosissime reportarat, imperium Medis adeptum in Persas transtulerat. Ipse vero mirabili sapientia preditus vitæque et moribus, ut ita dixerim, civilissimus, optimis legibus sanctissima disciplina

Bartolomeo da Montepulciano était mort, et qu'il avait laissé je ne sais quelle fortune — je demandai à l'homme de main s'il parlait de lui et il reconnut que c'était bien lui<sup>79</sup>. « Mais enfin, dis-je, pourquoi maltraites-tu les poètes à cause de cet âne ? Est-ce que tu crois que cet homme était poète, lui qui n'y connaissait rien en matière de science et d'érudition ? Mais c'est en bêtise et en vanité qu'il a surpassé absolument tous les hommes, non ? — Je ne l'ai pas connu de son vivant, me répondit-il, et je n'ai jamais entendu parler de lui, mais les gens de son pays pensent qu'il était poète et, s'il avait laissé plus d'argent, ils penseraient qu'il était Dieu. Mais s'il n'a pas été poète, je veux bien ne pas avoir dit du mal des poètes ».

[4] Et moi alors, en m'éloignant, je commençai à repenser aux paroles de l'homme de main, qui avait traité d'idiot et de baudruce un homme qui, mourant à Rome, avait ordonné qu'on lui fasse un tombeau de marbre dans sa patrie. En effet, voici ce qu'il en est en réalité : il n'est personne qui, confiant en sa propre gloire, ait jamais songé à se faire faire un tombeau. Se satisfaisant en effet de la réputation d'œuvres louables et de la célébrité de son nom, il pense s'être suffisamment recommandé à la postérité par cela même. En quoi en effet un tombeau, dans la mesure où c'est une chose muette, peut-il servir le sage ? Ou bien qu'y a-t-il de plus bas que d'avoir un tombeau dont on se souvient et une vie que l'on passe sous silence ?

[5] Au cours des différents siècles, on rapporte qu'il y eut trois généraux d'exception : Cyrus, Alexandre, César. Parmi eux, Cyrus, qui fut plus ancien, bien loin d'avoir désiré un tombeau extraordinaire, manda par testament qu'on ne lui construise aucun tombeau, mais qu'on l'inhume dans la terre, affirmant que la terre produit des fleurs, qu'elle fait pousser moissons et arbres si bénéfiques et si précieux et que l'on ne peut trouver aucune matière plus noble pour un tombeau. C'est pourquoi il ordonne qu'on ensevelisse son corps à même le sol, sans le moindre marbre ou la moindre marque de construction. Avec raison, assurément : sa vertu, en effet, ainsi que ses actions remarquables promettaient à sa mémoire une éternité à venir. De fait, il avait accompli des guerres très importantes avec un courage et une énergie exceptionnels, il avait remporté d'innombrables victoires avec une gloire sans égale, il avait



partum a se imperium communierat, ex quo Cambyse et Ochi et Xerse et Artaxerse et Darii longissima ac potentissima successione regnaverunt. Hic ergo tantus et talis imperator humi sepeliri voluit, marmor autem Parium aut Numidicum lapidem non quesivit. Eadem in Cesare et Alexandro mens fuit, quorum neutrum de sepulcro sibi faciendo videmus cogitasse.

[6] Facio contumeliam summis viris, quos in reprehendendo hoc vilissimo homine testes adduco. Sed tamen si excellentissimi viri hanc vanitatem ambitiosam cum laude vitarunt, quantum in hac fece hominis hec est superbia deridenda? Tu marmora tibi ex longinquo portare, tu sepulcrum fieri et statuas tibi ipsi collocari testamento iubes? Quo merito, queso? An scientia, que in te nulla fuit? An litteris, quarum vix quatuor tenebas? An vita et moribus, qui levissimus ac singulari stultitia plenus nichil consilio, cuncta vero temeritate vesaniaque prosequere? Verum enim si non mores, at genus illum honestat dignumque et statua et sepulcro marmoreo facit natum ex patre mercatore circumforaneo, avia obstetrice, matre fanatica. An propter pecunias sub terra absconditas<sup>s</sup> statua dignum te ipsum censebas? Hoc suberat unum videlicet. Verumtamen has ipsas pecunias Pontifex post mortem tuam, cum ille tandem in lucem venissent, ut sibi a te furto subtractas reposcit.

[7] Quid scribes, queso, in sepulcro? Que acta? Quas res gestas insigniri facies? An pater tuus ut asinos et merces circum nundinas agebat? An avia, ut editos in lucem partus tollebat, puerperis ancillabatur? An mater, ut in fanis soluto crine volitabat? An tu ipse, ut pecunias furtim cumulabas? An Pontifex, ut eas pecunias

---

<sup>s</sup> Mehus : absconditas.

transféré chez les Perses son empire conquis aux Mèdes. Quant à lui, doté d'une admirable sagesse et, si j'ose dire, d'une extrême civilité dans sa vie et dans ses mœurs, il avait consolidé l'empire né avec lui par d'excellentes lois et une très sainte discipline : dès lors, les Cambyse, Ochus, Xerxès, Artaxerxès, et Darius, purent régner en lui succédant pendant très longtemps et avec un immense pouvoir. Ainsi, un général de cette trempe et de cette qualité voulut être enseveli dans le sol, sans réclamer le marbre de Paros ni la pierre de Numidie. Ce fut le même état d'esprit chez César et Alexandre : aucun des d'eux, nous le voyons, ne songea à se faire faire un tombeau.

[6] Je fais une offense à des hommes supérieurs que j'appelle à la barre pour faire la morale à ce médiocre. Mais toutefois, si des hommes aussi remarquables ont eu le mérite d'éviter cette vanité ambitieuse, combien faut-il rire de cet orgueil chez ce misérable spécimen humain ? Toi, tu ordonnes dans ton testament qu'on apporte de très loin pour toi du marbre, qu'on te fasse un tombeau et que l'on y érige des statues pour ta personne ? À quel titre, je te prie ? Est-ce pour ton savoir, dont il n'y avait pas trace en toi ? Est-ce pour les lettres, dont tu possédais à peine deux ou trois notions ? Est-ce pour ta vie et pour tes mœurs, toi qui, dans ta très grande légèreté et plein d'une exceptionnelle bêtise, ne poursuivais rien avec réflexion mais tout avec témérité et extravagance ? Mais en effet, à défaut des mœurs, c'est du moins la famille qui lui fait honneur et rend digne aussi bien d'une statue que d'un tombeau de marbre un fils né d'un père marchand ambulante, d'une grand-mère sage-femme, d'une mère hystérique. Mais est-ce que tu te jugeais digne d'une statue à cause des richesses enfouies sous terre ? Il n'y avait que cela de caché, visiblement. Or, ces richesses justement, alors qu'elles avaient fini par voir le jour, depuis que tu es mort, le pontife les réclame, car elles lui auraient été dérobées par toi en secret.

[7] Que vas-tu écrire, je te prie, sur ton tombeau ? Quels actes, quels exploits vas-tu faire graver ? Que ton père promenait ses ânes et ses marchandises sur les marchés ? que ta grand-mère soulevait les enfants qui venaient juste de naître, servante des femmes en couches ? que ta mère, les cheveux défaits, courait partout dans les églises ? que tu accumulais

reposcebat ? Hec est summa rerum tuarum, hec est gloria tua atque tuorum, que talia sunt, ut si modo quicquam saperes, si non ut in omni vita, sic etiam moriens stultitia ac temeritate delatus esses, testamento cavisses, ut tu olim pecunias, sic etiam te tui sub terram absconderent<sup>t</sup>, ne risus et querele materiam hec tua sepulcri vanitas et ambitio exhiberet.

## 7

## M X 8, L VI 7

## Leonardus Archiepiscopo Mediolanensi

[1] Retulit michi<sup>u</sup> Thomas Salvectus querelas vel potius suspensiones, quas de me conceperas. Itaque nequaquam deserendum putavi quin, et me purgarem et veritatem sine ullo velamine suoque defenderem.

[2] Primum igitur, quod de compellationis inhonorificentia obiicitur, factum est a me nullo contemptu sed quod ita rationi consonum arbitrarer. Etenim si de hominis dignitate ageretur, ego summa omnia tribuere tibi non dubitassem; sed agitur non de persone meritis sed de Ecclesiastica dignitate, cui superlationem si tribuero, quid michi relinquatur, quod Tusculano aut Ostiensi Cardinalibus eisdemque legatis de Latere tribuere possim? Ego sic dici servatum consexi, ut compellatio illa Reverendissima his eminentioribus dignitatibus, quasi precipua reservaretur, et usus certe curie Romane sic habet et sic locus hactenus servavit. Sed non committam posthac, ut querelandi ex ea re nascatur occasio, cum tibi, quod non putabam, hec placere intelligo. Satisfaciam enim abunde in huiusmodi compellationibus.

[3] Patri vero nostro adiungere cum superius Patri dictum sit, id ignorantie et conculcationis inepte plenum michi videtur. Quid enim attinet, cum aliquem vocaveris Patrem, paulo post ac fere statim Patrem meum subiungere? Itaque nemo hoc expectet a me, sed vel ignarum aliquem litterature vel adulatorem querat.

---

<sup>t</sup> Mehus : absconderent.

<sup>u</sup> Mehus : mihi.

des richesses en cachette ? que le pontife réclamait ces richesses ? Voilà le sommet de tes actions, voilà ta gloire et celle des tiens, qui sont telles que, si jamais tu avais un peu de bon sens, si tu n'avais pas été emporté par ta bêtise et ton extravagance pendant toute ta vie mais aussi en mourant, tu aurais fait en sorte dans ton testament que les tiens t'enfouissent sous terre comme autrefois tu avais enfoui tes richesses, afin que ta vanité et ton ambition pour un tombeau ne donnent pas matière à rire et à se plaindre.

[Florence, 1431]

7

M X 8, L VI 7

À Bartolomeo della Capra, archevêque de Milan<sup>80</sup>

[1] Tommaso Salvetti<sup>81</sup> m'a rapporté des sujets de plainte ou plutôt des soupçons que tu avais conçus à mon endroit. Aussi ai-je pensé qu'il ne fallait en aucun cas négliger et de me justifier et de défendre la vérité sans le moindre voile ni le moindre fard.

[2] Tout d'abord donc, pour ce qui est de me reprocher d'avoir manqué de respect à ton titre, je l'ai fait sans aucun mépris, mais parce que je pensais que c'était conforme à la raison. En effet, s'il s'agissait de la dignité humaine, pour ma part, je n'aurais pas hésité à t'attribuer les plus hauts titres ; mais il s'agit non des mérites de ta personne, mais d'une dignité ecclésiastique : or, si je lui attribue des titres excessifs, que me reste-t-il que je puisse attribuer aux cardinaux de Tusculum ou d'Ostie et de même aux ambassadeurs de Latran ? J'ai, pour ma part, remarqué que l'on avait maintenu un code tel que le titre de « Très Révérend Père » soit réservé aux dignités particulièrement élevées, comme étant le titre le plus haut, et c'est de fait l'usage de la Curie romaine et on l'y a maintenu ainsi jusqu'à aujourd'hui. Mais je ne m'exposerai plus par la suite à ce que naisse une occasion de plainte à ce sujet, quand je me rends compte que ces choses te font plaisir, ce que je ne soupçonnais pas. Je te donnerai en effet entière satisfaction pour ce genre de titres.

[3] Mais ajouter « notre » à « Père » quand auparavant on disait « Père », cela me semble montrer beaucoup d'ignorance et s'avancer bêtement avec de gros sabots. À quoi sert en effet, quand tu auras appelé quelqu'un « Père », d'ajouter peu après et presque aussitôt « mon Père » ? C'est pourquoi que personne n'attende cela de moi mais qu'il le demande soit à un ignorant en matière de littérature soit à un adulateur.

[4] Quod autem suspicaris scriptum aliquid fuisse per nos ad principem tuum et querelas factas missaque exempla litterarum tuarum et Genuensium; hoc scito nullam protinus in se veritatem habere. Nichil enim de ea re illic scriptum ab hac Repub. fuit, imo in litteris, quas ipse nobis scribit, purgat sese et nichil scivisse de huiusmodi scriptione asserens et reprehendens inhonestatem eorum, qui scripserunt, in his, inquam, litteris scribit copias ipsarum litterarum et responsionis nostre de urbe Genua sibi transmissas fuisse. Itaque vide, ne intra parietes, ut dici solet, aliquid lateat non satis benivolum dignitati tue ac desine suspicari de nobis, a quibus nichil omnino factum est aut scriptum contra tuam dignitatem.

[5] Ego quidem hoc ipsum graviter fero, quod in mentem tuam cadere potuerit talis suspicio. An ego in tam longa familiaritate nondum satis probavi integritatem meam, ut etiam nunc dubitetur, qua mente sim precipue erga dignitatem tuam? Commemorasti beneficia tua in me collata et recte: sed ego quoque non leviora a me collata in te commemorare possum. Et tu ipse scis me unum amicum non defuisse in summis periculis tuis, cum ceteri omnes te palam destituisissent nec potentiores ea facere auderent pro te, que ipse feci. Nam quod de verbo temere in litteris posito conquestus es, forsitan ego vel litteras nunquam didici vel oblitus sum. Significat enim non quod tu interpretaris, stolidè et insane sed inconsulte et non satis considerate. In quo que contumelia sit, non equidem intelligo, presertim cum non ad te solum littere ille scripte sint, sed ad te et ad alios quosdam nec dictum sit vos temere fecisse aliquid sed ut videretis, ne quid inconsulte ageretur. Ut finem faciam, ego benevolentiam erga te servavi hactenus cum omni integritate, et eam servaturus sum. Hoc tu quoque tibi persuadeas velim.

Vale.

[4] D'autre part, si tu soupçonnes que certaines choses ont été écrites à ton seigneur<sup>82</sup> par notre intermédiaire, que des plaintes lui ont été adressées, et qu'on lui a envoyé des exemplaires de ta lettre et de celle des Génois, sache que cela ne comporte en soi pas la moindre vérité. Rien en effet sur ce sujet ne lui a été écrit par notre République; bien au contraire, dans une lettre que lui-même nous écrit, il se justifie, en affirmant qu'il n'a rien su d'une pareille correspondance et en reprochant leur malhonnêteté à ceux qui ont écrit; dans cette lettre, dis-je, il écrit que les copies de ces lettres et de notre réponse lui ont été transmises depuis la ville de Gênes. C'est pourquoi prends garde que ne se cache, à l'intérieur de tes murs, comme on dit, quelque chose qui ne soit pas vraiment bienveillant à l'égard de ta dignité et renonce à tes soupçons envers nous, qui n'avons absolument rien fait ni rien écrit contre ta dignité.

[5] Moi, bien évidemment, j'ai beaucoup de mal à supporter justement le fait qu'un tel soupçon ait pu te venir à l'esprit. Mais est-ce que pour ma part, après une si longue familiarité, je ne t'ai pas jusqu'alors donné suffisamment de gages de mon intégrité, pour que, aujourd'hui encore, tu conçoives des doutes sur mon état d'esprit surtout vis-à-vis de ta dignité? Tu as rappelé les services que tu m'as rendus, et tu as bien fait; mais moi aussi je pourrais rappeler des services non moins importants que je t'ai rendus. Et tu sais bien toi-même que j'ai été le seul ami à ne pas t'abandonner quand tu courais les plus grands dangers, alors que tous les autres sans exception t'avaient laissé tomber et que de plus puissants n'osaient pas faire pour toi ce que j'ai fait moi-même<sup>83</sup>. Car, quand tu t'es plaint du terme « à l'aveuglette » employé dans ma lettre, peut-être que moi je n'ai jamais appris mes lettres ou que je les ai oubliées! Il signifie en effet non pas ce que toi tu interprètes, à savoir « de façon stupide et insensée » mais « de manière imprudente et pas assez mûrie ». Or je ne comprends pas pour ma part quelle insulte il y a là, surtout dans la mesure où cette lettre n'a pas été écrite seulement pour toi, mais pour toi et pour certains autres, et où il n'a pas été dit que vous aviez agi « à l'aveuglette » mais que vous deviez veiller à éviter toute action « imprudente ». Pour conclure, moi, j'ai conservé mon affection pour toi jusqu'à maintenant, avec toute mon intégrité, et j'ai l'intention de la conserver. Je voudrais que toi aussi tu t'en convainques pour toi.

Porte-toi bien.

[Florence, 1428-1433]

8<sup>v</sup>

## L VI 8

## Leonardus Aretinus Laurentio Vallensi s. p. d.

[1] Percurri librum tuum, quem michi nuper inspiciendum dedisti, multaque in eo me delectarunt; de quo si scire queris iudicium meum, dicam equidem quod sentio. Duabus in partibus consistere michi iudicatio videtur, rebus scilicet et verbis. Et rerum quidem censura non maximi faciunda est, propter quod scriptores, ii presertim qui dialogo utuntur, occultant ipsi plerumque sententiam suam, promunt alienam, ut in Platone et Cicerone videmus. Ego tamen dicam de summo bono, in quantum hominis, nam<sup>w</sup> post mortem non est homo amplius. Aristoteles cum de felicitate hominis disputat, ait alterius considerationis esse an felicitas sit appetenda propter voluptatem an voluptas propter delectationem et de hac questione non non diiudicat. Verum cum ipse in eodem loco dixerit operationes secundum virtutem efficere vitam beatam, hec a me quoque probatur sententia : idest quod ipse aperte dixit, quam<sup>x</sup> illud quod aperte non dixit, malo meo iudicio confirmare. Et de rebus quidem ita sentio; de verbis autem, hoc est de figura dicendi, dico tibi aperte quantum intelligo.

[2] Stilus ipse tuus michi laudibilis probandusque videtur; habet enim et copiam et varietatem et intersunt tropi quidam ac figure veterum dignitatem et amenitatem quandam pre se ferentes, complexioque ipsa et ambitus plerisque in locis numerose cadit. Itaque aut iam habet constitutam laudem aut certe spem bonam affert propediem consequendi, modo scribendi assiduitas diligentiaque non desit. Habes quid sentiam de libro; neque tamen mee sententiae usque adeo credo, quin magis credere aliis paratus sim, si qui acriori iudicio polleant.

Data Florentie, III id. Septem.

<sup>v</sup> D'après Luiso, sur la base du ms Riccard. 779 c. 172b.

<sup>w</sup> D'après Luiso; Riccard. 779 c. 172b : non.

<sup>x</sup> D'après Gualda Rosa; Luiso : quia (contrairement au Riccard. 779 c. 172b et à Bertalot, « Forschungen », p. 313/*Studien*, II, p. 410).

8<sup>84</sup>

## L VI 8

À Lorenzo Valla<sup>85</sup>

[1] J'ai parcouru le livre<sup>86</sup> que tu m'as donné récemment pour que j'y jette un œil et bien des choses m'ont plu en lui ; or si tu désires connaître mon jugement à son égard, je te dirai pour ma part ce que j'en pense. Une juste appréciation me semble reposer sur deux aspects, le fond évidemment et la forme. Et, à mon avis, il ne faut pas accorder le plus grand cas à la critique concernant le fond, pour la raison que les écrivains, surtout ceux qui ont recours au dialogue, dissimulent eux-mêmes la plupart du temps leur pensée, en mettant en avant celle d'autrui, comme nous le voyons chez Platon et Cicéron. Toutefois, pour ma part, je parlerai du souverain bien, au regard de l'homme, car après la mort, ce n'est plus de l'homme qu'il s'agit. Quand Aristote discute du bonheur de l'homme, il dit qu'il relève de deux considérations différentes de savoir s'il faut rechercher le bonheur à cause du plaisir ou rechercher le plaisir à cause de son agrément, et sur cette question il ne tranche pas. Mais comme il a dit lui-même au même endroit que les actions selon la vertu rendent la vie heureuse, je suis moi aussi de cet avis : en d'autres termes, je préfère confirmer par mon jugement ce que lui-même a dit ouvertement plutôt que ce qu'il n'a pas dit ouvertement. Et sur le fond, voilà donc ce que je pense ; mais sur l'expression, c'est-à-dire sur la forme du discours, je te parle ouvertement dans les limites de mon entendement.

[2] Ton style, précisément, me semble louable et appréciable ; il possède en effet à la fois abondance et variété, et il s'y trouve certains tropes et certaines figures présentant une certaine dignité et une certaine douceur propres aux Anciens, tandis que ta phrase, complexe et périodique, se termine la plupart du temps par une formule métrique<sup>87</sup>. C'est pourquoi, tantôt ton style comporte déjà des mérites avérés, tantôt du moins il montre de bons espoirs d'y parvenir sous peu, pourvu que l'assiduité dans l'écriture ainsi que la rigueur ne te fassent pas défaut. Tu connais mon avis sur ton livre ; et toutefois je n'accorde pas à mon avis un crédit tel que je ne sois prêt à l'accorder à d'autres, s'ils se font fort d'un jugement plus aigu.

Florence, 11 septembre 1433.



## 9

## M VI 6, L VI 9

**Leonardus Aretinus s. d. p. Nicolao Strozze<sup>y</sup>**

[1] Vehementer me delectarunt littere tue, quas nunc primum ad me scripsisti. Ferebant enim pre se et naturam prestantissimam, quod est ingenii et disciplinam vigilantem et solertem, quod est studii ac diligentie. Itaque michi contigit etatem istam tuam et sensum earum litterarum consideranti ut admirabilis quedam ac plane supra annos hec tua maturitas videretur. Nec vereor, si modo tibi ipse non deeris, precellentissimum te virum esse evasurum. Quamobrem invigila, queso, ac per singulos dies adde insuper aliquid et accumula, considerans permagna in his studiis premia tibi esse proposita ad constitutionem vite ac nominis celebritatem et gloriam. Hec duo, crede michi, et opes amplissimas consequentur, que celebribus viris ac virtute expolitis nunquam volentibus defecere.

[2] Habes preceptorem eximium, cuius imitari diligentiam et assiduitatem debes. Studium vero tibi sit duplex, alterum in litterarum peritia non vulgari ista et communi, sed diligentiori quadam atque recondita, in qua precellere te magnopere volo : alterum in cognitione earum rerum que pertinent ad vitam et mores, que propterea humanitatis studia nuncupantur, quod hominem perficiant atque exornent. In hoc genere varia et multiplex et undecunque arrepta sit tibi cognitio, nichil ut pretermittas, quod ad institutionem vite, quod ad decus, quod ad laudem pertinere videatur ; sed eos legas censeo, qui non solum doctrina, verum etiam nitore orationis ac peritia litterarum iuvare te possint, quales sunt Ciceronis libri et si qui proxime accedunt.

---

<sup>y</sup> D'après Luiso ; Mehus : Strozze *om.*

9<sup>88</sup>

## M VI 6, L VI 9

À Niccolò Strozzi<sup>89</sup>

[1] J'ai eu un vif plaisir à lire la lettre que tu viens de m'écrire. En effet, elle laissait transparaître à la fois une nature supérieure, qui relève du génie, et une discipline méthodique vigilante et alerte, qui relève de l'étude et de l'érudition. Tandis que je considérais ton âge et le sens de cette lettre, il m'a été donné de percevoir chez toi une maturité admirable et tout à fait au-dessus du nombre de tes années. Et je ne crains pas de dire que, pourvu que tu ne manques pas à toi-même, tu finiras par devenir un homme de très grande valeur. Aussi, je t'en prie, sois vigilant, jour après jour ajoute toujours quelque chose de plus, engrange, avec l'idée que dans ces études ce sont d'incomparables atouts qui s'offrent à toi pour la formation de ton existence ainsi que pour la célébrité et la gloire de ton nom. Ces deux bénéfiques, crois-moi, accompagneront également des ressources très considérables qui n'ont fait défaut à des hommes fameux et pétris de vertu que parce qu'ils n'en ont jamais voulu.

[2] Tu possèdes un maître remarquable<sup>90</sup> dont tu dois imiter l'érudition et le travail assidu. Quant à tes études, elles doivent prendre un double chemin : le premier se trouve dans une maîtrise des lettres qui soit non pas quelconque ni à la portée du premier venu, mais particulièrement érudite et approfondie, où je veux te voir exceller au plus haut point ; le second, dans la connaissance des réalités qui touchent à la vie et à la morale, qui pour cette raison sont appelées études humanistes, parce qu'elles améliorent et embellissent l'homme. Dans ce domaine, tu dois avoir une connaissance variée, multiple et tirée d'horizons divers, afin que tu n'omettes rien de ce qui semble viser la formation de l'existence, sa dignité, ses mérites ; mais je juge bon que tu lises ceux qui puissent t'être utiles non seulement par leur culture mais aussi par l'éclat de leur langue et leur maîtrise littéraire, comme les livres de Cicéron et de ceux qui en sont très proches.

[3] Si tamen me audies, fundamenta disciplinamque harum rerum ab Aristotele perdisces, ornatum vero orationis et copiam et omnes verborum divitias sermonisque, ut ita loquar, dexteritatem in his ipsis rebus a Cicerone mutuaberis. Volo namque prestanti viro hoc adsit, ut et scientiam rerum habeat abundantem et ea ipsa que scit illustrare dicendo et exornare possit. Hoc autem facere nemo valebit, nisi qui multa legerit, multa didicerit, multa undique decerpserit. Itaque non modo a philosophis doctus, quod est huius studii fundamentum, verum etiam a poetis et ab oratoribus et ab historicis paratus venias oportebit, ut copiosa et varia, ac nulla in re rudis sit tibi oratio. Brevior sum in his explicandis, quoniam novi te illa legisse, que de studiis et litteris alias a nobis scripta fuere, in quibus formam huius discipline vel expressimus nos quidem vel certe adumbravimus.

[4] Hanc vero prestantiam si tu, quemadmodum spero, nanciscare; quemam divitie cum horum studiorum premiis fuerint comparande? Licet enim iuris civilis studium vendibilius sit, utilitate tamen et dignitate longe ab istis studiis superatur. Nam studia quidem ista ad faciendum virum bonum tota contendunt, quo nil utilius excogitari potest; ius autem civile ad faciendum virum bonum nil pertinet. Quid enim bonus vir de aqua pluviali arcenda aut de perendinis cognoscendis laboret? Aut qui melior erit quis, si partum ancille in fructibus esse censeat, quam si non censeat? Quin etiam bonus vir et legata persolvat et mandata testatoris adimplebit, etiamsi septem testium solemnitas testamento defuerit. Ac ius civile contra disponit. Preterea bonitas et virtus stabilis est, ius autem locis et temporibus variatur, ut sepe quod Florentie legitimum est, Ferrarie sit contra legem. Iam vero magnis ac preclaris viris non satis decora est hec in litibus et controversis mercenaria versatio. Itaque qui nobilitate aut divitiis precellunt militie dignitate gaudent, doctoratum vero sibi ad dedecus potius et ignominiam reputarent.

[3] Si toutefois, tu veux bien m'écouter, tu apprendras les bases et la méthode philosophiques chez Aristote tandis que la beauté de la langue, l'abondance, toutes les richesses de vocabulaire et, si j'ose dire, l'habileté du discours, tu les emprunteras à Cicéron. Je veux en effet que cela fasse partie du bagage d'un homme d'excellence, afin que, non seulement, il possède une abondante culture de fond, mais que ce savoir précis, il puisse l'orner par son discours et l'embellir. Or personne ne sera en mesure de faire cela à moins d'avoir beaucoup lu, beaucoup appris, beaucoup butiné un peu partout. C'est pourquoi, il faudra que tu te présentes en ayant été non seulement instruit par les philosophes, ce qui est la base de ces études, mais aussi modelé par les poètes, les orateurs et les historiens, afin d'avoir un style abondant, varié, auquel rien n'échappe. Mais je suis relativement concis dans ma démonstration, puisque je sais que tu as lu ce que j'ai écrit ailleurs à propos des études et des lettres où j'ai, pour ma part, décrit, ou plutôt du moins esquissé, les contours de cette méthode<sup>91</sup>.

[4] Mais si toi tu obtiens, comme je l'espère, cette excellence, quelles pourront bien être les richesses susceptibles de rivaliser avec les gains de ces études ? Il se peut en effet que l'étude du droit civil soit plus monnayable<sup>92</sup>, elle est toutefois de loin dépassée en utilité et en dignité par ces études. Car ces études, assurément, visent tout entières à façonner l'homme de bien : or on ne peut rien imaginer de plus utile ; tandis que le droit civil ne contribue en rien à façonner l'homme de bien. En quoi en effet un homme de bien se soucierait-il de détourner les eaux de pluie<sup>93</sup> ou de connaître ce qui aura lieu le surlendemain<sup>94</sup> ? ou bien en quoi sera-t-on meilleur si l'on juge ou non que l'enfant né d'une servante est compté au nombre des profits ? Qui plus est, un homme de bien non seulement s'acquittera des legs, mais accomplira aussi les instructions du testateur, même si la présence solennelle de sept témoins a manqué pour valider le testament. Et le droit civil s'y oppose. En outre le fait d'être homme de bien et vertueux est stable, tandis que le droit varie selon les lieux et les époques, de sorte que souvent, ce qui est légal à Florence est illégal à Ferrare. Et en vérité, les grands hommes d'exception ne se satisfont plus désormais d'être versés dans la pratique mercenaire des litiges et des controverses. C'est pourquoi ceux qui se distinguent

[5] At enim superioribus illis studiis tanta dignitas inest, ut nemo Princeps, nemo Rex sibi turpe ducat scientia illarum rerum et eloquentia insigniri. Alexandrum certe Philippus pater Aristoteli tradidit non ad discendum ius civile, quod tanto Regi sordidum fuisset, sed ad doctrinam vite ac morum et ad eloquentiam perdiscendam. Omitto voluptatem iocunditatemque illorum studiorum, que tanta est, ut difficile sit inde mentes revellere. In iure autem civili perdiscendo, quid tandem preter mera tedia? Itaque oscitans scientia non immerito ab antiquis vocatur. Sed hec satis. Michi enim ad te scribenti potius his de rebus loqui, quam aut de familie aut de parentis amicitia placuit. Illa enim tempus expectare possunt et sunt non indicta prius. Cohortationem vero ad hec studia non est visum differre.

Vale.

10

M VI 7, L VI 10

**Leonardus s. p. d. Acto militi Saxoferratensi**

[1] Etsi cognosco me prolixioris epistole debitorem esse, tamen cum Ariminensis iste domum ad me venisset et numquid vellem rogarer, non permisi ipsum ad te vacuum redire litterarum mearum. Gaudeo igitur semperque gavisus sum prospera atque secunda de tuo statu dignitateque audisse. Nec puto esse quemquam amicorum tuorum qui me in hac parte gaudii atque benivolentie antecedit. Id vero totum proficiscitur ex singulari prestantia virtutum tuarum qui humanitatem summam cum gravitate morum et sapientia rerum gerendarum mirifice coniunxisti, ut idem tu et amari ut facilis et timeri ut

par leur noblesse ou leurs richesses jouissent de la dignité militaire, mais tiendraient le doctorat de droit pour un déshonneur et une ignominie.

[5] En revanche, en effet, dans les études évoquées au début, il existe une si grande dignité, qu'aucun prince, qu'aucun roi ne considère comme honteux pour lui de s'illustrer par la culture et l'éloquence. De fait, Alexandre fut confié à Aristote par son père Philippe non pour apprendre le droit civil — ce qui aurait été une indignité pour un si grand roi — mais pour apprendre à fond les principes philosophiques de l'existence et de la morale, ainsi que l'éloquence. Je passe sur le plaisir, sur l'agrément de ces études qui sont si grands qu'il est ensuite difficile d'en arracher les esprits. Dans l'apprentissage du droit civil, en revanche, qu'y a-t-il finalement en dehors d'un pur et simple pensum ? C'est pourquoi les Anciens la surnomment, non sans raison, la science du bâillement. Mais assez là-dessus. En effet, en t'écrivant, j'ai trouvé préférable te t'entretenir de ces sujets plutôt que de mon amitié avec ta famille ou ton père<sup>95</sup>. En effet celle-ci peut attendre et n'a pas été passée sous silence auparavant. En revanche, il m'a paru bon de ne pas différer un encouragement à ces études.

Porte-toi bien.

[Florence, 1431-1434]

10<sup>96</sup>

M VI 7, L VI 10

À Francesco Atto degli Atti di Sassoferrato<sup>97</sup>

[1] Même si je sais que je te dois une lettre bien plus étoffée, cependant, comme cet homme de Rimini était venu me trouver et qu'il me demandait si je voulais quoique ce soit, je ne l'ai pas laissé repartir vers toi sans une lettre de ma part. Je me réjouis donc et me suis toujours réjoui d'avoir appris que tout allait pour le mieux concernant ta position sociale et ton haut rang. Et je ne pense pas qu'il y ait quelqu'un parmi tes amis qui me devance sur le chapitre de la joie et de la bienveillance. En vérité cela découle entièrement de l'exceptionnelle supériorité de tes vertus — toi qui as su admirablement allier les plus hautes qualités humaines à la

fortis et observari ut prudens mereare. Sed hec cum aliis uberius et solutius quam tecum de te.

[2] Nunc autem invitat locus iste, in quo degis, ut non pretermitam de me aliquid scribere. Equidem tanto ardore generosam inclitamque Malatestarum familiam colui, ut non alienum proceres illi me existimarent, sed unum de ipsis. Ut enim ceteros omittam, cum inclite memorie Carolo principe illius familie ita aliquando vixi, ut neque mensa neque venatio neque studia litterarum me ab illo sequestrarent. Qui peractis ad occasum venationibus ita redire Ariminum solebamus, ut duobus vel tribus passuum millibus disputando summis interdum contentionibus ac desperatis prope clamoribus certaremus. Fuit enim illi ingenium magnum et scientia multarum rerum abundans. Ceterum ita pertinax in disputando, ut quid semel dixisset semper defenderet et suppetebat mirabilis quedam copia rationum argumentorumque ad cuncta que assumpserat sustinenda. Ex quo frequenter fiebat ne clamores contentionesque deessent. Sed idem in omni virtute ceteris hominibus longe meo iudicio prestitit. Quorsum vero hec? Ut iunioribus istis proceribus, qui illi successere, me notum et commendatum facias.

Vale et laborem harum litterarum in concessione officii, quod postulat, habeas recommissum.

Iterum vale.

gravité morale et à la sagesse dans tes actions, de sorte que tu mérites tout à la fois d'être aimé pour ton abord facile, craint pour ton courage et écouté pour ta prudence. Mais j'aurais plus de facilité et moins de retenue à parler de ces choses qui te concernent avec d'autres plutôt qu'avec toi.

[2] Toutefois, aujourd'hui, la position à laquelle tu es parvenu m'incite à ne pas omettre d'écrire quelque chose à mon sujet. De fait j'ai fréquenté la généreuse et illustre famille des Malatesta avec une si grande ardeur que ces nobles personnages ne me considéraient pas comme un étranger mais comme l'un des leurs. En effet pour ne pas parler de tous les autres, j'ai jadis vécu avec le chef de cette famille, Carlo, d'illustre mémoire, de telle façon que ni la table, ni la chasse, ni l'étude des lettres ne m'éloignaient de lui. En effet, ayant chassé jusqu'au coucher du soleil, nous avions l'habitude de passer notre retour à Rimini, pendant deux ou trois milles, à croiser le fer en discussions : c'étaient de temps en temps de très âpres disputes et, en dernier recours, presque des coups de gueule. Il avait en effet une grande intelligence et une abondante culture dans beaucoup de domaines. D'autre part, il était si têtu dans les discussions que, ce qu'il avait dit une fois, il le défendait toujours, et il avait à sa disposition une étonnante kyrielle de raisons et d'arguments pour soutenir tout ce qu'il avait affirmé. De ce fait, il arrivait fréquemment que les coups de gueule et les disputes ne soient pas absents. Mais il était également, à mon avis, de loin bien supérieur à tous les autres hommes en tout genre de vertu. Mais dans quel but tout cela ? Que tu me fasses connaître et que tu me recommandes à tes jeunes maîtres qui lui ont succédé.

Porte-toi bien et puisses-tu voir récompensés tes efforts pour les lettres dans l'obtention de cette charge qui en réclame.

Encore une fois, porte-toi bien.

[Florence, 1431-1434]



## 11

## L VI 14

## Leonardus Aretinus s. d. p. Duci Cloestrie

[1] Michi quidem, illustrissime Princeps, divino quodam munere preediti videntur magni proceres atque domini cum in aliis multis, tum in hoc maxime, quod longe gratius eorum facta recipimus<sup>z</sup> quam hominum ceterorum. Ecce enim, ut a parvis incipiam, si salutet familiariter princeps et alter quidam, mirabile est, quanto letius atque gratius illa principis salutatio recipiatur. Eodemque modo si laudet, si donet, si hortetur, si egrotantem visitet, pari in re atque actu incomparabiliter maius ac prestantius venit quod<sup>aa</sup> a principe proficiscitur, ut dono quodam mirabili atque divino in hac quidem parte antecellere videatur.

[2] Quamobrem vero ista dico? Quia littere michi a te excellentissimo Principe scripte magnum, ut par fuit, letitie cumulum attulere; laudes vero et commendationes et oblata eisdem in litteris prescripta tanti facio, ut nec maius quicquam existimem nec prestantius. Atque utinam vel conditio temporum vel etas mea pateretur, ut invitamenta illa benigna per adventum meum ad istas partes impleri valerent! Nullum unquam iter libentius suscepissem. Sed quoniam impedimenta subsunt permulta quidem atque legitima, quod reliquum est, studiis atque litteris conversationem suppleamus. Hac enim una re et absentes adsunt et mortui, quod maius est, etiam vivunt; nec distantia locorum nec intervallo temporum conversatio impeditur.

[3] Studia vero et littere, cum alios homines decorant, tum principibus maxime necessaria sunt; nisi forte vel Alexandrum Regem frustra dedisse operam Aristoteli putemus, vel Iulium Cesarem in medio Gallico ac Britannico bello res gestas suas elegantissimo stilo scripsisse. Iam vero cognitio rerum ac omnis bene vivendi ratio cui magis necessaria est quam principibus, in quorum manibus atque nutu civitatum et populorum posita est gubernatio? Eloquentiam autem ac suadendi dissuadendique rationes, rem maxime necessariam vel ad concitandos vel ad comprimendos animos, cui magis expedit habere quam magno principi atque duci? Atqui hec omnia non aliunde quam per litteras

<sup>z</sup> D'après Luiso; Sammut : recepimus; Ambrosiano H 21 sup. c. 44a : gratiosiora sunt quae fiunt a principibus (dans la marge).

<sup>aa</sup> D'après Luiso; Sammut : prod.

11<sup>98</sup>

## L VI 14

À Humfrey, duc de Gloucester<sup>99</sup>

[1] Pour ma part, très illustre Prince, il me semble que les grands personnages et les grands seigneurs sont dotés d'un don divin, à maints égards, évidemment, mais en ceci surtout que nous accueillons leurs actions avec bien plus de gratitude que celles de tous les autres hommes. Par exemple, en effet, pour commencer par de simples détails, si un prince et une autre personne nous adressent un salut familier, il est étonnant de voir combien nous accueillons avec plus de joie et de gratitude le salut du prince. Et de la même façon, s'il loue, s'il donne, s'il exhorte, s'il va rendre visite à un malade, à situation ou acte comparable, ce qui procède du prince se révèle incomparablement plus grand et plus important, de sorte que, sous cet angle en tout cas, c'est un don admirable et divin qui semble lui donner la supériorité.

[2] Mais pourquoi parlé-je ainsi ? parce que la lettre que tu m'as écrite, très illustre Prince, m'a causé, comme de juste, une joie redoublée ; en vérité, je fais tant de cas de tes éloges, de tes recommandations et des propositions que tu me fais dans la même lettre que je n'estime rien de plus grand ni de plus important. Et si seulement ou bien les conditions actuelles ou bien mon âge permettaient que cette invitation obligeante puisse être honorée par ma venue dans vos contrées ! Jamais je n'aurais entrepris aucun voyage avec plus de plaisir. Mais puisqu'il y a des obstacles nombreux et légitimes, il ne nous reste qu'une solution : remplaçons la conversation par les études et les lettres. Dans ce cas unique, en effet, les absents sont présents<sup>100</sup>, les morts, ce qui est plus grand, sont encore vivants ; ni l'éloignement spatial ni la distance temporelle n'empêche de converser.

[3] En vérité, les études et les lettres, si elles sont en général un ornement pour les autres hommes, sont en particulier pour les princes au plus haut point nécessaires, à moins que par hasard nous ne pensions que le roi Alexandre ait en vain accordé son attention à Aristote ou que Jules César ait en vain relaté ses hauts faits en pleine guerre des Gaules et de l'Angleterre dans le style le plus élégant. Mais en vérité la culture philosophique et toute méthode visant à bien vivre, à qui sont-elles davantage nécessaires qu'aux princes entre les mains et aux ordres desquels on a confié le gouvernement de cités et de peuples ? Quant à l'éloquence et à l'art de persuader et de dissuader — chose absolument nécessaire aussi bien pour

et studia comparantur. Quamobrem qui studia et litteras in principe reprehendunt, hi et excellentiam et auctoritatem reprehendunt. Atque ego perinde nunc me facere intelligo ut cum fortiter currentem aliquem ad cursum adhortamur<sup>ab</sup> : quod enim maxime fit ab eo, ad ipsum alacri clamore impellimus ; quod in te plane evenit.

[4] Traductionem igitur Ethicorum noviter a me editam legi a te ac tanti principis iudicio comprobari, gratissimum est michi fructumque ex eo maximi laboris mei videor percepisse. Quod autem flagitas ut Politicorum libros eiusdem philosophi tuo nomine in Latinum convertam, quamquam opus est magni laboris multarumque vigiliarum, tamen, quia tanto principi flagitanti denegare quicquam nefas<sup>ac</sup> duco, suscipiam id onus eosque libros, quam primum absoluti fuerint, transmittere curabo. In quo si mora quedam intercesserit, difficultati susceptae rei imputare debebis. Recta enim interpretatio multa postulat, que non sine magna difficultate homines consequuntur.

[5] Neque enim fieri potest, sine recta intelligentia ipsarum rerum que traducuntur ; neque id quidem satis, sed et lingue Grece tota est cognitio necessaria et uniuscuiusque verbi plena vis significatioque tenenda. Neque etiam id satis, verum insuper Latine lingue usus et orationis ubertas et copia est adhibenda, ut dilucide et iocunde et significanter ex Greco sensu Latinus reddatur ; nec mendicet interpretes verba, nec aliud pro alio<sup>ad</sup> ponat, neque confundat, quod clarum est, nec expedita involvat. Hec autem magna sunt et magnam procul dubio diligentiam postulant, sine quibus omnis interpretatio ridicula est. Itaque mora quedam et tempus intercedat<sup>ae</sup> oportet ; nemo enim festinans et properans satis diligens esse potest. Sed hec hactenus.

[6] Librorum autem per me traductorum indicem his litteris interclusi, ut eligere queas si quid placitum fuerit ; de quibus ego certior factus exemplandis<sup>af</sup> mittendisque curabo.

---

<sup>ab</sup> D'après Luiso et Ambrosiano H 21 sup. c. 44b : Sammut : adhortemur.

<sup>ac</sup> Luiso : nephas.

<sup>ad</sup> D'après Sammut ; Ambrosiano H 21 sup. c. 44b et Luiso : alio pro alio.

<sup>ae</sup> D'après Luiso ; Sammut : interceda[n]t.

<sup>af</sup> D'après Sammut ; Ambrosiano H 21 sup. c. 44b et Luiso : explanandis.

soulever que pour modérer les esprits —, à qui est-il plus utile de les posséder qu'à un grand prince et à un grand chef ? Or tout ceci ne s'acquiert pas autrement que par les lettres et les études. C'est pourquoi ceux qui blâment les études et les lettres chez un prince, blâment en même temps l'excellence et l'autorité. Et voici que je me rends compte que j'agis maintenant exactement comme lorsque nous exhortons à la course quelqu'un qui est en train de courir vaillamment : en effet, ce qu'il accomplit le mieux du monde, nous le poussons à cela même en criant avec agitation ; c'est justement ce que je suis en train de faire avec toi.

[4] Ainsi donc, à propos de la traduction de l'*Éthique* dont j'ai fait une édition nouvelle, que tu la lises et que l'esprit d'un si grand prince l'approuve, j'en suis fort aise, et j'ai l'impression grâce à cela d'avoir perçu le salaire dû à pareil labeur de ma part. Quant à ta requête — que je traduise en latin les livres de la *Politique* en ton honneur —, bien que le projet requière un grand labeur et de nombreuses veilles, toutefois, parce que je pense qu'il est impie de refuser quoi que ce soit à la requête d'un si grand prince, je vais me lancer dans cette entreprise et j'aurai soin de te faire parvenir ces livres dès qu'ils auront été achevés. Or, sur ce point, s'il s'écoule un certain délai, tu devras l'imputer à la difficulté de l'entreprise. De fait, une traduction correcte réclame beaucoup de qualités que les hommes conquièrent non sans de grandes difficultés.

[5] Et en effet, elle ne peut se faire sans une compréhension correcte des sujets mêmes que l'on traduit ; et même cela n'est pas suffisant, mais une connaissance complète de la langue grecque est indispensable tout comme il faut retenir la valeur et la signification pleines et entières de chaque mot. Et cela n'est pas encore suffisant, mais il faut y ajouter en plus la pratique de la langue latine, la richesse d'expression et l'abondance du style pour que le sens grec passe en latin de façon claire, attrayante et signifiante ; et que le traducteur n'aille pas mendier son vocabulaire, qu'il n'aille pas mettre un mot à la place d'un autre, qu'il ne brouille pas ce qui est limpide, et qu'il ne complique pas ce qui est simple. Or ce sont de grandes qualités qui réclament sans aucun doute un grand discernement, sans lesquelles toute traduction est ridicule. Aussi est-il nécessaire de laisser s'écouler un certain délai et un certain temps ; personne, en effet, dans la hâte et l'urgence ne peut avoir le discernement suffisant. Mais assez là-dessus.

[6] Par ailleurs, j'ai inséré dans cette lettre la liste des livres que j'ai traduits, pour que tu puisses choisir ce qui peut éventuellement te plaire ; une fois informé d'un choix clair de ta part, je veillerai à te les faire parvenir.

[Florence, 12 mars 1433<sup>101</sup>]

## 12

M X 18, L VI 11

**Leonardus Aretinus Sanctissimo Domino nostro Pape**

Sanctissime ac Beatissime Pater. Per multe rationes verissime efficacissimeque existunt, ob quas promotio spectabilis viri Domini Antonii de Perutiis ad Ecclesiam Aretinam nunc vacantem foret summe commendanda, primo quia persona ipsa Domini Antonii virtuosa est atque sufficiens, cum adsit elegantia atque probitas morum et gradus scientie atque doctoratus et insuper commendationem sibi maximam afferre debet familie dignitas et amplitudo et parentis excellentia atque auctoritas. Preterea cum sit civitas Aretina in potestate Florentini populi, experientia ipsa rerum magistra docuit, Episopum origine Florentinum multo aptiorem esse ad administrationem et conservationem illius Episcopatus. Affert etiam hoc ipsum favorem Aretinis, cum Episcopus Florentie auctoritatem et fidem maximam habeat; multis enim succurrit multisque obviat, quibus omnibus respectibus suaderem Beatitudini Vestre, ut in Dominum Antonium potissime oculos et voluntatem dirigeretis. Hoc locutus cum fiducia, quantunque revera et corde intelligo, humiliter recommendo me ipsum et devote S. V.

## 13

M VI 8, L VI 12

**Leonardus Aretinus s. d. p. Nicole de Medicis**

[1] Quoniam publico munere necessario detentus adesse tibi in parentis tue optime atque prestantissime mulieris luctuoso funere nequivi, quod reliquum est litteris adimplere officium tentabo. Neque enim confido prestare id posse. Etenim cum pietatem filii debere me illi et habere intelligam, ac in luctu prope equali tecum verser, sentio profecto me consolatione potius indigere quam alios consolari posse. Que tamen ad rationem deflectenti animum michi venire in mentem soleant, recensere constitui, si forte ea res lenire aliqua ex parte dolorem tuum valeret.

## 12

## M X 18, L VI 11

À notre Très Saint Père le pape<sup>102</sup>

Très Saint et Très Bienheureux Père. Il existe une foule de raisons toutes parfaitement conformes à la vérité et à l'efficacité, pour lesquelles la promotion considérable de Maître Antonio Peruzzi<sup>103</sup> à l'église d'Arezzo, aujourd'hui vacante<sup>104</sup>, serait très hautement recommandable : premièrement parce que la personne même de Maître Antonio est vertueuse et appropriée, vu que l'on trouve en lui élégance et probité morale, un haut niveau de savoir ainsi que le doctorat, et que doivent en outre lui apporter le plus grand titre de recommandation sa position sociale, la grandeur de sa famille, l'excellence et l'influence de son père. De plus, comme la cité d'Arezzo est au pouvoir du peuple florentin, l'expérience elle-même, maîtresse ès réalités, a montré qu'un évêque d'origine florentine est bien plus apte à l'administration et à la conservation de son évêché. Cela même est également bénéfique aux Arétins, vu que l'évêque possède de l'influence et un très grand crédit à Florence ; il vient en aide à beaucoup et il s'oppose à beaucoup. Grâce à la prise en compte de toutes ces raisons, je voudrais bien convaincre votre Béatitude de diriger votre regard et votre volonté sur Maître Antonio. Ayant exprimé mon point de vue avec hardiesse, et avec tout le discernement réel et sincère dont je suis capable, je me recommande avec humilité et dévouement à Votre Sainteté.

[Florence, janvier (?) 1434]

13<sup>105</sup>

## M VI 8, L VI 12

À Nicola di Vieri de' Medici<sup>106</sup>

<sup>107</sup>  
[1] Puisque, retenu par une charge publique incontournable, je n'ai pu être présent à tes côtés lors des tristes funérailles de ta mère<sup>108</sup>, excellente et remarquable femme, je vais tenter de remplir par une lettre le devoir qui m'incombe. Et, de fait, je ne suis pas sûr d'être à la hauteur. En effet, comme je me rends compte que je lui dois et que j'ai pour elle de la piété filiale, et que je vis un deuil pour ainsi dire égal au tien, je sens vraiment que j'ai plutôt besoin moi-même de consolation que je n'ai la capacité de consoler autrui. Cependant j'ai décidé de recenser les arguments qui généralement me viennent à l'esprit quand je cherche à

[2] Quid tantopere lugemus, inquam? Quid afflictamur? Quasi vero novum quoddam inopinatumque acciderit. Num, queso, vel ignotum vel ambiguum fuerat illam esse mortalem? Num ad maturitatem iam plane suam et senium pervenisse? Num annorum numerum eum implesse, quem vix centesimus quisque pertingit? Cursus autem vite cui unquam prosperior aut bonis omnibus cumulatio fuit? Quid igitur nobis volumus? Quid exposcimus? Quid erga superos usque adeo ingrati atque perversi sumus? Que enim magnopere a diis immortalibus precaremur, ea nobis collata non recognoscimus. Bona quidem, nisi ego fallor, in mulieribus numerantur, genus, forma, pudicitia, fecunditas, liberi, divitie, superque his omnibus virtus et probitas. Ego quoque his addo valitudinem prosperam et vite longinquitatem. Nam in fracta miseraque valitudine etiam superiora squalent bona et in brevitate vite nulla perfectio potest existimabilis reperiri. Horum igitur omnium si quisquam docere potest aliquid huic primarie mulieri defuisse, confitebor equidem non esse illam tantopere extollendam. Sed quid defuit, queso, horum omnium, que superius numerata sunt? Quid non abunde etiam superfuit?

[3] Nam ut breviter percurram singula ab initio exordiens: maternum illi genus prestantissimum fuit ex clarissima familia Malatestarum, paternum vero ex gente honoratissima ac maxima nostre civitatis, patre, avo et atavo splendidissimis equitibus forisque et domi summe auctoritatis. Quid igitur magnificentius, quid illustrius in hac parte dici potest? Aut quid insignius quam tanta claritate maiorum honestari? Forma vero fuit egregia plane atque magnifica, plena dignitatis, plena ingenii, plena pudoris aderatque et in proceritate generositas quedam et in gravitate auctoritas et in diligentia commendatio probitatis.

ramener une âme à la raison, pour le cas où cette façon de faire serait en mesure d'adoucir quelque peu ta douleur.

[2] Pourquoi, dis-je, éprouvons-nous tant de chagrin ? pourquoi tant d'affliction ? comme si, en vérité, il s'agissait de quelque chose de nouveau et d'inattendu. Avait-on pu, je te le demande, ignorer qu'elle était mortelle, voire en douter ? qu'elle était parvenue désormais à sa pleine maturité et à la vieillesse ? qu'elle avait accompli un nombre d'années qu'à peine une personne sur cent atteint ? Or qui a jamais eu une vie plus prospère et plus riche en tous genres de biens ? Que voulons-nous donc pour nous ? Que réclamons-nous donc ? Pourquoi sommes-nous si ingrats et si pervers à l'égard du ciel ? En effet les choses que nous demanderions en prière aux dieux immortels, nous ne les reconnaissons pas quand elles nous sont offertes. À dire vrai, si je ne me trompe, chez les femmes, on compte au nombre des biens la naissance, la beauté, la pudeur, la fécondité, les enfants, et au-dessus de tout cela, la vertu et l'honnêteté. Moi, j'ajoute également à cela une santé prospère et une longue vie. Car avec une santé faible et fragile même les biens précédents s'étiolent, et quand la vie est courte, on ne peut repérer aucune perfection probable. Donc, si quelqu'un peut montrer que l'un de tous ces biens a manqué à cette femme de premier ordre, je concéderai pour ma part que cette femme ne doit pas être à ce point portée aux nues. Mais que lui a-t-il manqué parmi tous les biens qui ont été énumérés précédemment ? Lequel, même, n'a-t-elle pas eu en abondance ?

[3] Car, pour les parcourir brièvement l'un après l'autre en commençant par le début, elle eut une ascendance maternelle très prestigieuse issue de la très illustre famille des Malatesta ; quant à sa branche paternelle, elle est issue d'une famille très honorée et très importante dans notre cité, avec un père, un grand-père, un arrière-grand-père qui étaient de brillants chevaliers, jouissant d'une autorité publique et privée sans égale. Que peut-on dire donc de plus magnifique et de plus illustre sur ce point ? ou bien qu'y a-t-il de plus remarquable que d'être honoré par d'aussi illustres ancêtres ? Elle avait d'autre part une grâce tout à fait remarquable et imposante, pleine de dignité, pleine d'intelligence, pleine de pudeur et il y avait dans sa noblesse de la générosité, dans son sérieux de l'autorité, et dans sa rigueur les marques de la probité.



[4] Qua quidem in parte licet a Zenone Stoicisque reclametur, tamen veterum michi Academicorum Peripateticorumque sententia magis probatur, qui ut fucis atque fallaciis affectare falsam opinionem forme damnandam, sic natura largiente verum decorem grate suscipiendum existimant et in bonis numerandum. Nec ego sane lepidadem aut venustatem in hac presertim muliere laudarem sed prestantiam quandam nativam et venerationis plenam dignitatem. Nam de pudicitia quidem illius, in qua fuit unicum singulareque exemplum, tacere melius est quam pauca dicere. Nupta vero fortunatissimo coniugi divitiis, opibus, celebritate nominis sue etatis omnium nostrorum civium prestantissimo, numerosam sobolem procreavit viditque multitudinem ex se prognatam, filiorum filios atque nepotes. Quanta sunt, queso, ista, que adhuc numeravimus et quanti existimanda? Vel quam multi reperiuntur, quibus ista contigerint? Uno fortasse aut altero nonnulli, cunctis vero simul cumulatis perpauci admodum gloriari possunt.

[5] Sed bona animi maxime in ea muliere conspicua fuere : admirabilis probitas, insignis humanitas, magnificentia liberalitasque egregia maximeque ad decus et prestantiam erecta mens. Quid dicam de humanitate mirifica, de charitate in suos, de dilectione in omnes, de bonitate denique singulari, in qua nullam unquam mulierem huic comparandam me cognovisse affirmare verissime possum? Prudentia vero quanta fuerit vel ex illo apparet, quod maximam domum, magnas clientelas, varia multipliciaque negotia mortuo coniuge per annos amplius triginta sic gubernavit, ut nemo consilium aut prudentiam viri deesse in tanta administratione unquam sentiret essetque ipsa simul regula morum et integritatis honestisque disciplina et norma. Cum his illa laudibus ad septuagesimum quartum pervenit annum prospera validudine et continuata auctoritate, exitum quoque vite facilem tranquillumque sortita, qualis superiori eius moderationi maxime congruebat, desiderium sui mirabile filiis propinquisque reliquit cum unanimi consentienteque omnium commendatione.

[4] Certes, bien que sur ce point Zénon et les Stoïciens protestent vivement, cependant je suis davantage d'accord avec la pensée des anciens Académiciens et des Péripatéticiens : selon eux, si rechercher un faux-semblant de grâce par du rouge et des artifices est une chose condamnable, il faut accepter avec gratitude la vraie beauté offerte par la nature et la compter au nombre des biens. Et moi, évidemment, je n'irais pas louer, surtout chez cette femme, la douceur ou le charme, mais une certaine élévation innée et une dignité pleine de respect. Car sur la pudeur de cette femme, par laquelle elle se montra un exemple unique et exceptionnel, il vaut mieux se taire qu'en dire peu. Mariée au plus fortuné des époux par ses richesses, par ses ressources, par la célébrité de son nom, homme tout à fait supérieur à tous nos concitoyens actuels<sup>109</sup>, elle eut de nombreux enfants et elle vit sa nombreuse descendance, fils et petits-fils de ses fils. Quelle quantité de biens avons-nous énumérée jusqu'à présent et à quel prix devons-nous les estimer ? ou bien encore combien trouvons-nous de personnes qui aient obtenu ceux-ci ? Quelques unes peut-être peuvent se glorifier de l'un ou de l'autre, mais de tous ensemble réunis très peu le peuvent vraiment.

[5] Mais ce sont les biens de l'âme qui furent les plus visibles chez cette femme : une admirable probité, une exceptionnelle gentillesse, une magnificence et une libéralité remarquables, et surtout un esprit tendu vers l'honneur et l'excellence. Que dirais-je de sa merveilleuse gentillesse, de la tendresse pour les siens, de l'attention pour tous, enfin de sa rare bonté, à propos de laquelle je peux vraiment affirmer que je n'ai jamais connu de femme qui lui soit comparable ? Mais à quel point elle fit montre de prudence, cela se voit à la façon dont, à la mort de son mari, elle dirigea ses affaires, aussi diverses que multiples, pendant plus de trente ans, de telle façon que personne ne s'aperçut jamais qu'il manquait la réflexion ou la prudence d'un homme sous un aussi long mandat ; et qu'elle était à elle seule tout à la fois un étalon de morale et d'intégrité, ainsi qu'une école et un modèle d'honnêteté. Quand, avec ces mérites, elle atteignit sa soixante-quatorzième année, ayant joui d'une santé prospère et d'une autorité continuelle, ayant reçu également une fin de vie facile et tranquille, qui convenait parfaitement à la modération dont nous avons parlé précédemment, elle laissa d'inimaginables regrets

[6] Ego igitur hanc mulierem pro tantis atque ita continuatis ad extremum usque vite diem bonis nequaquam lacrymis decorandam puto sed gratulatione et gloria prosequendam. Nec adversi quicquam illi accidisse existimo, quod mortua sit, nec sane in morte quicquam est mali, propterea quod aut extinguantur protinus omnes sensus et fiat quasi somno cuidam nunquam interrupto simillima requies, qua si est suavissimum unius interdum noctis toto spatio sine ulla intermissione potiri : quanta suavitas in illo sempiterno tempore est existimanda ? Aut si remaneant sensus vivantque animi nostri post mortem, viam illam fatalem ingressos ad meliora domicilia migrare et cum melioribus et sui similibus habitare est procul dubio confitendum, ut aut nichil mali sit in morte aut multum etiam boni. Cum vero ex duobus alterum necessarium sit et quibusdam incertum obscurumque videatur, ego tamen michi persuadeo animos hominum esse sempiternos atque optimo cuique cum a corporeis vinculis fuerit liberatus, reditum facilem in Celum patere, ubi nunc illa consistens ac tenebris exuta puro intuitu divina illa spectacula contemplans, imbecillitatem nostram miseretur seque, nunc tandem vivere, nostram vero hanc quam vitam dicimus, mortem esse cognoscit.

[7] Equidem homini iam plane seni, qui cum laude eximia vixerit, optandam etiam mortem existimo, cum et impendeant quotidie permulta, quibus periculum est, ne extrema aliqua labe superioris vite splendor et gloria deturpetur, ut Priamo Regi et Pompeio accidit, quorum utrumque calamitates extreme ex superiori felicitate miserabilem reddidere. Vel ut ista cessent, tamen illud est certissimum etate longius provectis incommodum, quod necesse sit quodammodo hebetari sensus videreque deterius atque audire et in ceteris multis natura ipsa debilitari et frangi, ut optime cum illa actum in hoc suo decessu purare debeamus. Quod si nostram vicem dolemus, quia videlicet

de soi à ses fils et à ses proches en même temps que tous unanimement et sans exception recommandèrent son âme à Dieu.

[6] Moi donc, en raison de biens si grands et si continuels jusqu'au tout dernier jour de sa vie, je pense qu'il ne faut pas honorer cette femme avec des larmes mais qu'il faut l'accompagner par des félicitations et de la gloire. Et je ne considère pas qu'il lui soit arrivé quelque chose de malheureux du fait qu'elle soit morte, ni qu'il y ait en définitive rien de mal dans la mort, pour la bonne raison que ou bien tous nos sens s'éteignent complètement et il se produit comme un repos tout à fait semblable à un sommeil ininterrompu — s'il est très agréable de s'emparer du repos durant tout l'espace d'une nuit sans la moindre interruption, quel ne devra pas en être l'agrément pendant ce temps éternel ? Ou bien, si les sens nous restaient et que nos âmes vivaient après la mort, il faut se convaincre sans nul doute que, une fois engagés sur cette route fatale, nous nous rendons vers des demeures meilleures et nous habitons avec des gens meilleurs et semblables à soi, si bien que, soit il n'y a aucun mal dans la mort soit il y a même beaucoup de bien. Mais comme des deux termes de l'alternative le second est nécessairement vrai, même s'il paraît à certains peu sûr et obscur, moi, cependant, je me persuade que l'âme humaine est éternelle, et que tous les hommes de bien, une fois libérés des chaînes corporelles, se voient ouvrir un retour facile au Ciel, où se trouve celle-ci maintenant et où, délivrée des ténèbres, elle contemple les spectacles divins par une intuition directe : elle prend notre fragilité en pitié et elle comprend qu'elle est enfin vivante maintenant et que la vie que nous nous menons n'est que mort.

[7] Pour ma part en effet je pense qu'un homme déjà très âgé, s'il a vécu en méritant les plus grands éloges, doit souhaiter la mort, alors qu'il est chaque jour menacé par de très nombreux événements qui lui font courir le risque de voir, par quelque chute ultime, défigurés l'éclat et la gloire de sa vie antérieure, comme ce fut le cas pour le roi Priam et pour Pompée : d'ultimes désastres ont fait de chacun d'eux un homme pitoyable après sa félicité antérieure. Soit, admettons que cela n'ait pas lieu, il existe toutefois un inconvénient tout à fait certain pour ceux qui sont arrivés à un âge un peu trop avancé : il est inévitable que les sens s'émoussent d'une manière ou d'une autre, que l'on voie et que l'on

spoliati illius presidio atque solacio sumus isque nos meror afficit et in luctum impellit ; videndum est, ne nimis ingratis atque iniuste commodum nostrum illius commodo anteferamus. Amor enim verus ad eius, quam diligimus, causam, non ad nostram est referendus. Si enim etas illius iam ingravescens et ante parta laus et fortune mobilitas hoc flagitant, ut illam ad extremum vite diem quasi in portum quendam ex longa periculosaque navigatione tuto se recepisse gratulandum sit atque letandum ; nolimus, queso, illius commodum lamentari aut deflere. Denique illa certe, qua benivolentia fuit, hoc nos in dolore versari permoleste fert et cessare nos iubet atque desistere, cui etiam mortue parere et condonare merorem nostrum debemus et quantum natura patitur, moderate perferre.

## 14

## M VI 9, L VI 13

**Leonardus Aretinus s. p. d. Cyriaco Anconitano**

[1] Melius erat, o Cyriace, non tantum sapere, quantum sapis ; siquidem te scientem aliorum errata conturbant, que ab ignorante nulla molestia preterirentur. Habet enim ignorantia multis in malis quiddam boni, quod minus angitur quia minus sentit. Atque ut ad postulata veniam tua, admiratum te dicis in hoc novo Sigismundi principis adventu, quod qui ante coronationem se Regem scriberet Romanorum, post coronationem quasi maius quiddam et dignius exprimere volens, Imperatorem se nuncupabat, non Regem, quod tu perperam factum arbitraris. Itaque te id reprehendisse ais et queris a me, num idem sentiam quod tu an contra putem. Ego vero et in his et in aliis permultis plurima michi videor quotidie cognoscere errata

entende plus mal, que l'on s'affaiblisse et que l'on soit réduit par un effet de la nature même, dans toutes nos autres capacités, si bien que nous devons penser qu'elle a eu de la chance en décédant maintenant. Car si nous déplorons notre sort parce que nous nous trouvons visiblement dépouillés de sa protection et de sa consolation, et que c'est cette tristesse qui nous afflige et nous plonge dans le deuil, il faut prendre garde à ne pas préférer de manière trop ingrate et injuste notre intérêt au sien. En effet l'amour doit être rapporté à la cause de celui que nous chérissons, non à la nôtre. Si en effet son âge déjà bien avancé, les mérites acquis auparavant et la versatilité de la fortune exigent qu'il faille se féliciter et se réjouir du fait qu'elle soit parvenue en sécurité à son dernier jour comme dans un port après une longue et périlleuse navigation, n'allons pas, je te prie, regretter et déplorer son intérêt. Enfin, elle qui fut toute bienveillance, supporte très difficilement de nous voir verser dans la douleur et nous ordonne de cesser et d'y renoncer : or, même morte, nous devons lui obéir, sacrifier notre tristesse, et autant que la nature nous le permet, faire face en nous montrant raisonnables.

[Florence, 1433-1434]

14<sup>110</sup>

M VI 9, L VI 13

À Cyriaque d'Ancône<sup>111</sup>

[1] Il aurait mieux valu, Cyriaque, que tu n'aies pas autant de savoir que tu en as, s'il est vrai que les erreurs d'autrui viennent perturber ta science, erreurs qui seraient laissées de côté sans aucun dommage par un ignorant. En effet, au milieu de nombreux maux, l'ignorance possède ceci de bien qu'elle s'inquiète moins, du fait qu'elle perçoit moins. Et pour en venir à ta demande, tu dis que tu as eu un sujet d'étonnement dans la venue toute nouvelle du prince Sigismond<sup>112</sup>, parce que lui qui, avant son couronnement, signait « roi des Romains », après son couronnement, comme s'il voulait exprimer quelque chose de plus grand et de plus digne, se faisait appeler « empereur », et non « roi », ce qui, d'après toi, est agir de travers. C'est pourquoi tu dis que tu as critiqué la chose et tu me

sed utor Democriti regula : rideo enim illa, non fleo. Quid enim mea refert, quemadmodum barbari loquantur, quos neque corrigere possum, si velim, neque magnopere velim, si possim? De Rege tamen et Imperatore idem sentio, quod tu et iam pridem ridens barbariem istam hoc ipsum notavi atque redargui.

[2] Tres enim gradus maiorum dignitatum apud Romanos, de quorum Principe loquimur, fuere : Rex, Dictator, Imperator. Ex his suprema omnium potestas Rex est ; post Regem vero secundum tenuit dignitatis locum Dictatura, post Dictaturam Imperium tertio gradu consequitur. Huiusce rei probatio est, quod Octaviano Imperatori optime se gerenti volens Senatus Populusque Romanus dignitatem augere, pro Imperatore Dictatorem facere decrevit, quod ille non recepit, sed flexo genu recusavit, quasi maioris status maiorisque invidie dignitatem existimans, Imperatoris nomen modicum ac popolare, si ad Dictatoris fastigium comparetur. Inferioris ergo dignitatis Imperator est quam Dictator, ut ex hoc patet : maiorem vero esse Regiam potestatem, quam Dictaturam, ex eo potest intelligi, quia Iulius Cesar Dictator cum esset, affectavit Regem fieri, cuius gratia interfectus est non ferentibus civibus, ut Regiam assumeret potestatem, sed Dictaturam utpote minorem equis animis in eo patientibus.

[3] Hec igitur que adhuc dixi, etsi nulla penitus alia superadderentur, tamen ipsa per se vel sola probant abunde Regium nomen, quam Imperatorium esse prestantius, nisi forte aut Senatum, dum pro Imperatore Dictatorem facere volebat, aut Cesarem, dum ex Dictatore Rex fieri cupiebat, non intellexisse vim istarum dignitatum existimemus. Sed nolo his esse contentus presertim ad te scribens, cuius aures novi quam avidissime sint vetustatis simul ac veritatis. Explicemus ergo singulorum naturam, qua cognita et inter se comparata differentiam

demandes si je suis du même avis que toi ou si je pense différemment. Moi, en vérité, là-dessus et dans bien d'autres cas, je crois repérer chaque jour des erreurs, mais je suis le principe de Démocrite : en effet, j'en ris, je n'en pleure pas. En quoi, en effet, suis-je concerné par la manière dont s'expriment les barbares, que je ne pourrais corriger si je le voulais, que je ne voudrais nullement corriger si je le pouvais ? Toutefois, à propos de « roi » et d'« empereur », je partage le même avis que toi et cela fait longtemps que, en en riant, j'ai taxé cela même de barbarie et que je l'ai réprouvé.

[2] Il y eut en effet chez les Romains trois degrés parmi les dignités majeures, que nous identifions sous le nom de prince : roi, dictateur, empereur. Sur les trois, le pouvoir le plus élevé est celui du roi ; mais après le roi, c'est la dictature qui occupa la seconde place en dignité ; après la dictature, c'est l'empire qui arrive en troisième position. En voici pour preuve le fait que, comme l'*imperator* Octavien se comportait le mieux du monde, le Sénat et le peuple romains voulant rehausser sa dignité décrétèrent de le faire dictateur au lieu d'*imperator*, ce que ce dernier n'accepta pas mais qu'il refusa, le genou fléchi, jugeant sans doute la dignité d'un rang trop élevé et source de trop de jalousie, si le nom d'*imperator*, modeste et populaire, était apparié à la valeur suprême de dictateur. Ainsi donc l'empereur est d'une dignité inférieure à celle du dictateur, comme il ressort de cet exemple ; mais que le pouvoir royal soit supérieur à la dictature, on peut s'en rendre compte à partir du fait que Jules César ambitionna de devenir roi alors qu'il était dictateur, raison pour laquelle il fut assassiné, ses concitoyens ne supportant pas qu'il s'empare du pouvoir royal mais acceptant sans broncher chez lui la dictature, sous prétexte qu'elle était inférieure.

[3] Donc les choses que j'ai dites jusqu'à présent, même si l'on n'en ajoutait pas du tout d'autre, prouvent abondamment à elles seules que le nom de roi est plus prestigieux que celui d'empereur, à moins que par hasard nous estimions que le Sénat, en voulant nommer dictateur au lieu d'empereur, ou bien encore César, en désirant devenir roi après avoir été dictateur, n'aient pas compris la valeur de ces dignités. Mais je ne veux pas me contenter de ces arguments, surtout en t'écrivant, à toi dont je sais combien les oreilles sont extrêmement avides d'antiquité en même



sui dilucide nobis ostendant.

[4] Regem omnes sic accipiunt quasi suprema quedam et absoluta sit potestas, supra quem in suo regno nemo sit, sed ipse presit omnibus. Ex quo fit, ut Rex nisi unus dumtaxat esse non possit, plures enim Reges eidem regno presidentes sese mutuo impedirent naturamque perimerent Regis, que non omnibus preesset, sed haberet paritatem. Patet hoc in antiquis modernisque Regibus. Neque enim Numa neque Hostilius neque Ancus neque alii deinceps Romani Reges consortem aut socium regni habuere. De Romulo et Tatius ferunt : sed alter Sabinorum alter Romanorum Rex erat et in propinquo collati repugnante natura sese passi non sunt. In modernis quoque Regibus idem apparet. Neque enim Francorum neque Anglorum plures simul Reges regnum gubernant, sed unus et solus, cui fratres, cui patruus, cui propinqui omnes genua submitunt. Cessit iam quandoque apud hos filio pater, ac<sup>ag</sup> regiam potestatem se vivo transferre in filium voluit, ipse dimisit, quoniam duos regiam potestatem habere contra naturam est huius dignitatis.

[5] At Imperatores simul plures sepissime fuerunt : non est enim suprema potestas imperium sed salva Republica, salva auctoritate Senatus et Populi et salva libertate Imperator creabatur. Est enim imperium armorum exercituumque ad tutandam augendamque Rempublicam commissa auctoritas. Itaque Imperatore existente nichilominus consules pretoresque ac ceteri magistratus in Republica manebant ; Rege autem existente manere non poterant, quod patet ex Dictatura. Illa enim, quia vim quandam regie potestatis habere videbatur simul atque inducta fuerat in Rempublicam, ceteri magistratus omnes interibant et abrogati per creationem Dictatoris censebantur preter tribunos plebis et in hoc differebat dictator a Rege, quod dictatore existente plebs plebeique magistratus vim auctoritatemque suam retinebant ; Rege autem existente tribunicia potestas plebisque aucto-

---

<sup>ag</sup> D'après Chigi 95a, Riccard. 835 c. 96b et Riccard. 982 c. 90b (suivis par Basilensis et Fabricius) ; Mehus : cui.

temps que de vérité. Expliquons donc la nature de chacune afin que, une fois celle-ci connue et comparée aux autres, ces dignités nous montrent clairement leurs différences.

[4] Pour le roi, tout le monde l'entend comme un chef suprême et absolu, au-dessus duquel il ne saurait y avoir personne dans son royaume, mais qui commande lui-même à tous. De là vient que le roi ne peut être qu'unique — en effet plusieurs personnes gouvernant le même royaume se gêneraient mutuellement, et mettraient fin à la nature d'un roi qui ne régnerait pas sur tous mais aurait un égal. Cela se vérifie chez les rois anciens et modernes. Ni Numa, ni Hostilius, ni Ancus, ni la série des autres rois romains n'eut de consort ou d'associé à son règne. On parle de Romulus et de Tatius : mais l'un était roi des Sabins, l'autre des Romains, et rapprochés, ils ne se sont pas supportés, leur nature y répugnant. Chez les rois modernes également la même chose apparaît. Ce ne sont pas plusieurs rois en même temps qui gouvernent les royaumes français et anglais, devant qui frères, oncles, tous les proches inclinent le genou. Il est déjà arrivé que chez eux un père cède la place au fils : celui qui<sup>113</sup> voulait transférer de son vivant le pouvoir royal à son fils, donna sa démission, puisqu'il est contraire à la nature de cette dignité que deux personnes possèdent en même temps le pouvoir royal.

[5] Mais il y eut très souvent plusieurs empereurs en même temps : l'*imperium* n'est pas le pouvoir suprême, mais sans nuire à la République, sans nuire à l'autorité du Sénat et du peuple romains, sans nuire à la liberté, on nommait un *imperator*. En effet l'*imperium* sur les armes et les armées est une autorité à laquelle on confiait la sauvegarde et l'accroissement de la République. C'est pourquoi l'existence d'un empereur n'empêchait pas que demeurent les consuls, les préteurs et toutes les autres magistratures de la République ; mais l'existence du roi ne les rendaient pas possibles, ce qui ressort de la dictature. Celle-ci en effet, parce qu'elle semblait avoir une force propre au pouvoir royal, aussitôt qu'elle avait été introduite dans la République, toutes les autres magistratures disparaissaient, et étaient considérées comme abrogées par la création de la dictature, à l'exception des tribuns de la plèbe, et c'est en cela

ritas omnis omnino solvebatur. At enim cum Imperatore cuncti simul magistratus in Republica perstabant et auctoritas vigeat Senatus et Populi libertas servabatur. Ex quo apparet Imperatorem non esse dominum sed legitimam potestatem nisi forsitan Crispum Sallustium ignorasse vim potestatemque Imperatoris nominis arbitremur, qui inquit : « Namque cum tute per mollitiem agas, exercitum supplicio cogere, id est dominum, non imperator esse<sup>ah</sup>. »

[6] Volo insuper unam vel alteram rationem inducere, quo maioris dignitatis regium nomen esse ostendam ; imperium enim quibusdam magistratibus recte tribuimus. Nam omnes, qui iurisdictionem exercent ac punire et cohercere possunt, imperium habere dicimus et regnum habere illos nunquam diceremus, quoniam nomen imperii legitimam potestatem significat, regnum habere supra leges esset. Preterea, que Deo tribuimus vocabula, ea prestantissima sunt existimanda. Cum enim Deus ineffabiliter excellat nec ulla humana reperiri digna possint eius maiestate, illa Deo tribuimus, que apud nos sunt maxima, quoniam maiora tribuere non habemus. Deum autem Regem nuncupamus ac regnum celorum dicimus, ut sacre littere poeteque testantur : Imperatorem vero qui Deum vocaret vix quisquam reperitur, propterea quia Rex supremam potestatem absolutamque significat, Imperator vero longe inferiorem.

[7] Ex his omnibus luce clarius apparet, qui imperatorium nomen regio nomini anteferunt, eos in maxima ignoratione versari. Sed heus tu qui hunc errorem notasti, cur alium huic annexum tacitus preteristi ? Coronari enim Imperatorem ubinam gentium mos fuit ? Quis Imperatorem Romanum antiquis illis temporibus coronatum

---

<sup>ah</sup> Mehus : « Nam cum tu per molliciem agas, exercitum supplicio cogere », id est dominum, non Imperatorem esse.

que le dictateur était différent du roi : sous la dictature, la plèbe et les magistrats de la plèbe conservaient leur force et leur autorité, mais sous le roi, la puissance tribunitienne et l'autorité de la plèbe étaient complètement dissoutes. En revanche, en effet, en même temps que l'*imperator* toutes les magistratures persistaient dans la République, l'autorité du Sénat était vigoureuse et la liberté du peuple était préservée. De là, il apparaît que l'*imperator* n'est pas un maître, mais un pouvoir légitime, à moins que par hasard nous pensions que Salluste ait ignoré la valeur et le pouvoir du nom d'*imperator*, lui qui dit : « Vivre soi-même dans la mollesse et soumettre son armée à toutes les rigueurs de la discipline, c'est agir en mauvais maître, non en *imperator*<sup>114</sup> ».

[6] Je veux encore ajouter un ou deux autres arguments pour montrer que le nom de roi est d'une dignité supérieure. En effet, nous avons attribué, à juste titre, son pouvoir à certaines magistratures. Car tous ceux qui exercent une juridiction et peuvent punir et contraindre, nous disons qu'ils ont un *imperium*, et jamais nous ne dirions qu'ils ont un règne, puisque le nom d'*imperium* signifie pouvoir légitime, tandis que le fait d'avoir un règne serait au-dessus des lois. En outre, les termes que nous avons attribués à Dieu, il faut les considérer comme les plus prestigieux. Comme en effet Dieu est indiciblement supérieur, et que nous ne saurions trouver de réalités humaines dignes de sa grandeur, nous avons attribué à Dieu ce qu'il y a de plus grand chez nous, puisque nous ne pouvons lui en attribuer de plus grandes. Or nous donnons à Dieu le nom de Roi et nous parlons du Royaume des Cieux, comme l'attestent les Saintes Écritures et les poètes : mais on a du mal à trouver quelqu'un qui appellerait Dieu « l'Empereur », pour la bonne raison que le roi comporte la signification de pouvoir suprême et absolu, et que l'empereur lui est de loin inférieur.

[7] Grâce à tous ces exemples, il apparaît plus clair que la lumière que ceux qui préfèrent le nom d'empereur à celui de roi sont plongés dans la plus profonde ignorance. Mais dis-donc, toi qui as repéré cette erreur, pourquoi es-tu passé sans mot dire sur une autre erreur, qui lui est connexe ? En effet chez quel peuple la coutume fut-elle de couronner

fuisse unquam audivit aut legit? Non Augustum, non Tiberium, non Caligulam, non Neronem, cum presertim hi duo extremi intolerande superbie aut luxurie forent, non Traianum, non Adrianum, non Antoninum, nemo, inquam, istorum coronam imperii unquam suscepit aut habuit aut usus est, nisi forte lauream, cum triumphasset, aut rostratam, quod classem hostium cepisset, que due corone non Imperatorum erant magis quam quorumcumque triumphantium aut vincentium.

[8] An ergo quod illi tantam imperii magnitudinem habentes non faciebant, hi quatuor iugerum possessores coronabuntur? Enimvero non ut Imperatores sed ut Reges Romani coronantur. Cur ergo se post coronationem Imperatores scribunt, non Reges? Deinde totum hoc ignorantie est, cum ne Reges quidem Romanos unquam coronari mos fuerit. Romulus enim et hi qui post eum fuerunt Reges nunquam coronam receperunt aut gestaverunt aut usi sunt. Idem quoque observatum est a Tuscorum Regibus, ut nunquam corona uterentur sed trabea dumtaxat et palmata tunica. Quare hanc barbariem, queso, cum sua ignorantia valere sinamus et nos antiquis doctissimorum viro- rum scriptis, quod unicum est refugium, oblectemur non curiosi, quid agant isti aut quemadmodum loquantur.

Vale.

## 15

### M VI 10, L VI 15

**Leonardus Aretinus s. d. p. Flavio Forliviensi<sup>ai</sup>**

[1] Ne forsán tu aliter accipias quam ego vel ego quam tu, placet ante omnia constituere, quid nobis in controversiam veniat<sup>aj</sup>. Questio

---

<sup>ai</sup> D'après Luiso; Mehus et Riccard. 982 c. 94b : Foroliviensi.

<sup>aj</sup> Mehus et Riccard. 982 c. 94b : venit.

un empereur ? Qui a jamais entendu dire qu'un empereur romain ait été couronné dans les temps anciens, ou bien qui l'a lu ? Ni Auguste, ni Tibère, ni Caligula, ni Néron, alors que ils étaient, surtout les deux derniers, d'un orgueil et d'une intempérance intolérables, ni Trajan, ni Hadrien, ni Antonin, aucun d'eux, dis-je, n'a jamais reçu, ou possédé une couronne d'empereur, ou ne s'en est paré, si ce n'est peut-être une couronne de laurier, quand il avait triomphé, ou rostrale, quand il avait pris la flotte ennemie, deux couronnes qui n'étaient pas plus l'apanage des empereurs que de tous ceux qui triomphaient ou étaient victorieux.

[8] Ainsi donc, ces hommes-là, qui détenaient pourtant un empire d'une pareille grandeur, ne se faisaient pas couronner, mais ceux-ci, qui ne possèdent que quatre arpents, le feront ? En vérité, ils se font couronner non comme des empereurs mais comme des rois. Pourquoi donc après leur couronnement signent-ils « Empereur » et non « Roi » ? Ensuite cela relève totalement de l'ignorance puisque qu'il n'a jamais été dans la coutume que même les rois se fassent couronner. Romulus en effet et ceux qui ont été rois après lui n'ont jamais reçu la couronne, ou ne l'ont portée, ou ne s'en sont parés. Et la même chose a été observée par les rois étrusques, si bien qu'ils ne se sont jamais parés de la couronne, mais seulement de la trabée et de la tunique palmée. C'est pourquoi, laissons, je te prie, prospérer ces barbares avec leur ignorance et nous, laissons-nous charmer par les écrits des savants, qui sont notre seul refuge, sans nous occuper de ce que font ceux-là ou de leur manière de parler.

Porte-toi bien.

[Florence, 13 décembre 1433-début 1434]

15<sup>115</sup>

**M VI 10, L VI 15**

**À Flavio Biondo**<sup>116</sup>

[1] Afin que d'aventure il n'y ait pas de divergence de départ entre toi et moi, je suis d'avis, avant toute chose, d'établir quel est notre

nostra in eo consistit, quod tu apud veteres unum eundemque fuisse sermonem omnium putas nec alium vulgarem, alium litteratum. Ego autem ut nunc est, sic etiam tunc distinctam fuisse vulgarem linguam a litterata existimo. Pressius quoque, si placet, ista circumscribamus, ut certo tempore locoque diffiniantur. Nam qui apud veteres dicit, nec tempus nec locum satis certum designat. Sit igitur questio utrum Rome per Terentii poete et M. Tullii tempora vulgus ita loquebatur, ut loquuntur hi, quos nunc Latine litterateque loqui dicimus, vel alius fuerit vulgi sermo, alius litteratorum.

[2] Tua quidem prima ac potissima ratio est, quod oratores in Senatu iudiciisque et contionibus Latine orabant, quod non fecissent, nisi a cunctis intelligerentur. Preterea Terentii Plautique comedie recitabantur ad populum ea ipsa lingua, qua scripte sunt, idque signum esse ais, quod eodem modo vulgus loquebatur. Quomodo enim delectarent, nisi intelligerentur? He tibi firmissime probationes videntur ac certissima argumenta opinionis tue. Ego autem non maiora ista puto quam nunc sint Evangelia Missarumque solemnia Latine ac litterate in audientium turba pronuntiari. Intelligunt enim homines, licet inlitterati sint nec tamen ipsa ita loquuntur nec illo modo loqui scirent, licet intelligant, propterea quod longe facilius est intelligere alienum sermonem quam proferre. Discussamus igitur, si placet, argumenta tua, et quid valeant videamus. Neque enim signis et opinionibus tam assentiri non decet quam necessariis rationibus; nam opinio et existimatio sepissime fallitur.

[3] Duo quidem argumenta per te inducuntur, unum oratorum, alterum poetarum. Videamus ergo utrumque. Primum igitur oratores quod in Senatu iudiciisque Latine litterateque loquerentur, nichil opinionem tuam adiuvat. Erat enim in Senatu et iudiciis ad homines

point de controverse. Notre interrogation porte sur le fait que toi, tu penses que, chez les Anciens, il n'y eut qu'une seule et même langue pour tous et non pas une langue vulgaire et une langue littéraire. Moi, en revanche, j'estime que, tout comme aujourd'hui, à l'époque aussi, on distinguait la langue vulgaire de la langue des lettrés. Resserrons<sup>117</sup> encore, si tu le veux bien, les limites de notre sujet, pour le définir dans un temps et dans un lieu précis. Car celui qui dit « chez les Anciens » ne désigne pas une époque ni un lieu assez précis. Que l'on s'interroge donc pour savoir si à Rome, à l'époque du poète Térence et de Marcus Tullius, le peuple s'exprimait comme le font ceux dont nous disons qu'ils s'expriment aujourd'hui dans un latin littéraire ou bien s'il y avait une langue du peuple et une langue de lettrés.

[2] En fait, ton premier argument, qui est aussi le plus fort, est que les orateurs prononçaient leurs discours en latin devant le Sénat, les tribunaux et les assemblées, ce qu'ils n'auraient pas fait s'ils n'étaient compris de tous. En outre les comédies de Térence et de Plaute étaient jouées devant le peuple dans la langue même où elles furent écrites, et c'est le signe, dis-tu, que le peuple s'exprimait de la même façon. Comment apprécier en effet ce que l'on ne comprenait pas ? Ce sont là, à tes yeux, des preuves tout à fait solides et des arguments irréfutables de ton point de vue. Moi, en revanche, je pense que ces œuvres n'étaient pas d'une difficulté plus grande que celle des Évangiles et des textes lus à la messe, aujourd'hui, que l'on prononce en latin littéraire devant la masse de l'assistance. En effet les hommes, tout en étant illettrés, comprennent sans pour autant s'exprimer eux-mêmes ainsi, et ils ne sauraient s'exprimer de cette manière, tout en comprenant, pour la bonne raison qu'il est de loin plus facile de comprendre que de parler une langue étrangère. Discutons donc, si tu le veux bien, tes arguments et voyons ce qu'ils valent. Et en effet ce n'est pas tant à des signes et à des points de vue qu'à des raisons incontournables qu'il convient de donner son assentiment ; car le point de vue et l'opinion se trompent très souvent.

[3] En fait, tu présentes deux arguments, l'un relevant des orateurs, l'autre des poètes. Voyons donc l'un et l'autre. Tout d'abord donc que les orateurs se soient exprimés en latin littéraire devant le Sénat et les tribunaux n'aide en rien ton point de vue. En effet, au Sénat et dans les



litteratos oratoris sermo. Itaque hec duo loca nichil ad rem pertinent tuam. Restat contio, in qua ad doctos simulque indoctos habebatur oratio. Neque enim appellatione populi turba solum et infime sortis homines sed nobiles et ignobiles doctique et indocti significabantur. Itaque non ad pistores tantum et lanistas sed multo magis ad eos qui in Reipublice gubernatione versabantur et quorum intererat, quid populus decerneret, orator loquebatur. Prestantes igitur homines oratorem Latine litterateque contionantem preclare intelligebant; pistores vero et laniste et huiusmodi turba sic intelligebant oratoris verba, ut nunc intelligunt Missarum solemnia. Nam illud nos latere non debet oratores ipsos aliter scripsisse orationes suas quam dixerant, quod et apud Grecos et apud Latinos exploratissimum est, non quod diversum scriberent, sed quod ornatus et comptius id ipsum quod dixerant litteris mandabant, ut quedam in contione dicta verbis forsitan vulgatis et apertis et ad intelligentiam accomodatis, limatius postea contractiusque scripta legantur. Et de oratoribus hec michi quidem dicta sint. In Senatu enim et iudiciis ad scientes litteras loquebantur litterate : in contionibus vero etiam ad scientes. Aderant quoque indocti quidam : hi sic intelligebant oratoris verba, ut nunc intelligunt Missarum solemnia. Quare hec tua oratorum inducta ratio non efficit, id quod vis. Habet enim apparentiam quandam prima fronte, sed si trite discutiatur, nichil admodum importat.

[4] De poetis autem eorumque fabulis video te longe aliter sentire quam ego sentiam. Tu enim turbam convenisse putas ad carmina poete intelligenda, ego autem convenisse puto ad ludos scenicos spectandos. Itaque non auditores qui aderant sed spectatores dicebantur.

tribunaux le discours de l'orateur s'adressait à des hommes lettrés. C'est pourquoi ces deux endroits n'apportent pas d'eau à ton moulin. Il reste l'assemblée, où l'on tenait un discours aussi bien devant des hommes cultivés que devant des hommes incultes. En effet sous l'appellation de peuple, il n'y avait pas seulement la masse et les hommes de condition très basse mais aussi des nobles et des non nobles, des gens cultivés et des gens incultes. C'est pourquoi, ce n'est pas seulement pour les boulangers et les lanistes mais bien plus pour ceux qui avaient un rôle dans le gouvernement de la République et à ceux pour lesquels il importait de savoir ce que décidait le peuple que s'exprimait l'orateur. Ainsi donc les hommes de premier plan comprenaient parfaitement l'orateur qui faisait sa harangue en latin littéraire ; quant aux boulangers, aux lanistes et à toute la foule du même genre, ils comprenaient les paroles de l'orateur comme aujourd'hui ils comprennent les textes de messe. Car il ne doit pas nous échapper que les orateurs eux-mêmes écrivaient leurs discours autrement qu'ils ne les avaient dits à l'oral — ce qui est tout à fait avéré et chez les Grecs et chez les Romains —, non qu'ils aient écrit des choses différentes mais parce qu'ils couchaient par écrit avec plus d'ornement et plus de soin cela même qu'ils avaient dit à l'oral, afin que certaines paroles dites en assemblée, en termes un peu vulgaires, libres et destinés à la compréhension, soient écrites ensuite avec plus de poli et de concision pour être lues. Et concernant les orateurs, voici donc ce que, pour ma part, j'avais à dire. En effet, devant le Sénat et les tribunaux, on s'exprimait littérairement pour des hommes qui avaient des lettres ; mais dans les assemblées, pour des hommes qui en avaient aussi. Il y avait également des gens incultes : ces derniers comprenaient les paroles de l'orateur comme aujourd'hui ils comprennent les textes de messe. Aussi, le raisonnement que tu as suivi pour les orateurs n'atteint pas le but que tu recherches. Il possède en effet quelque apparence de vérité à première vue, mais si l'on commence à le tourner et à le retourner, il n'apporte absolument rien.

[4] Concernant les poètes, maintenant, ainsi que leurs pièces, tu es, je le vois, d'un tout autre avis que le mien. Toi, en effet, tu penses que la foule venait pour comprendre les œuvres des poètes, moi au contraire, je pense qu'elle venait pour assister aux jeux scéniques. C'est pourquoi

Agebatur enim fabula magno edilium apparatu nec solum gestibus verum etiam tiliarum modis et personati e scena prodibant. Ad hec mehercule spectanda non minus hodie populus concurreret quam tunc concurrebat.

[5] Quod autem vera dico, ex Plauti Terentiique prologis comediarum intelligi potest. Tote enim ex illorum, qui agebant, opera videntur pendere : « Acta ludis funebribus [. . .]./ Modos fecit Flaccus Claudi tibiis disparibus », non dicit : « recitata », sed « acta ». Agere vero quid est, nisi representare actuque referre ? Quid tibiis modos facere, nisi multitudinem ad spectandum allicere ? « Hecyra est huic nomen fabule, ea cum acta est nova, novum intervenit vitium et calamitas, ut neque spectari neque cognosci potuerit : ita populus studio stupidus in funambulo animum occupaverat ». Et paulo post : « In iis quas primum Cecili didici novas, partim sum earum exactus partim vix fleti. Quia sciebam dubiam fortunam esse scenicam, spe incerta certum michi laborem sustuli, easdem agere cepi, ut ab eodem alias discerem novas ». Quod inquit : « didici novas » et « alias discerem », aperte ostendit, ne actores quidem ipsos scripta poetarum intelligere, nisi a poetis primo illa didicissent. Si igitur magistri ipsi agendi non intelligebant, multo minus turba et multitudo.

[6] Sed ludos spectabat turba, non verba exaudiebat, oculorum tantum aspectu et tiliarum sono distinebatur. Quod autem subiicit : « Quia sciebam dubiam fortunam esse scenicam », idem probat quod dixi. Fortuna enim in scenicis ludis erat, non in poete stylo atque ingenio. Hoc enim in eorum, qui legunt, iudicio repositum est nec fortune subiacet. Actio autem et tibie et huiusmodi ludicra fortune spectantium subiacebant. Et paulo post : « perfeci, inquit, ut spectarentur »,

on ne disait pas « auditeurs » pour l'assistance, mais « spectateurs ». En effet la pièce était donnée aux frais des édiles, et depuis la scène les acteurs se produisaient non seulement en jouant mais aussi au son de la musique et avec des masques. Pour assister à cela, ma foi, les gens du peuple n'iraient pas moins se ruer aujourd'hui qu'ils ne se ruaient à l'époque.

[5] Or, que je dis vrai, on peut s'en rendre compte d'après les prologues des comédies de Plaute et de Térence. Elles semblent en effet tout entières reposer sur le jeu des acteurs<sup>118</sup> : « Jouée lors des jeux funèbres [. . .]. Mise en musique de Flaccus, affranchi de Claudius, avec flûtes différentes » : il ne dit pas « récitée » mais « jouée ». Mais qu'est-ce que jouer si ce n'est représenter et rendre par le jeu de l'acteur ? Qu'est-ce que rendre des sons à la flûte, si ce n'est attirer la foule pour le spectacle ? « Hecyra est le nom de cette pièce. Quand elle fut donnée dans sa nouveauté, ce qui survint en fait de nouveau, c'est une déconvenue et une catastrophe, en ce sens qu'elle ne put être ni vue ni appréciée, du fait que le public égaré par un caprice, avait donné tout son intérêt à un danseur de corde<sup>119</sup> ». Et un peu plus loin<sup>120</sup> : « Quand je montai, pour la première fois, dans leur nouveauté, ces pièces de Cecilius, j'échouai pour une partie d'entre elles ; pour une partie, je réussis de justesse. Sachant que la fortune dramatique est chose hasardeuse, je pris sur moi, pour d'incertains espoirs, une charge certaine : je me remis à jouer les mêmes pièces, afin de pouvoir en monter de nouvelles du même auteur ». En disant « j'ai monté de nouvelles pièces » et « pouvoir en monter de nouvelles », il montre clairement que les acteurs eux-mêmes ne comprenaient pas non plus les écrits des poètes, à moins d'avoir été auparavant éclairés par les poètes. Si donc les directeurs d'acteurs eux-mêmes ne comprenaient pas, à fortiori la foule et la multitude.

[6] Mais la foule assistait aux jeux de scène : elle n'écoutait pas les paroles, elle n'était retenue que par ce qui lui tombait sous les yeux<sup>121</sup> et par le son des flûtes. Or, quand il ajoute : « Sachant que la fortune dramatique est chose hasardeuse », c'est encore une preuve de ce que j'ai dit. En effet le succès résidait dans les jeux scéniques, non dans le style ni le génie du poète. Ces derniers en effet sont réservés au jugement des lecteurs, et ne sont pas à la base du succès. Mais la mise en scène, les

non dicit : « intelligerentur », sed « ut spectarentur ». Quod totum est iudicium oculorum. Et paulo post : « vobis potestas data est condecorandi ludos scenicos. Nolite sinere per vos artem musicam recidere ad paucos ». Ex his omnibus patet ad ludos scenicos et tibias et actorum personas spectandum multitudinem convenisse. Poete autem verba ne actores quidem ipsos intellexisse, nisi prius docerentur. Nichil igitur poete, nichil eorum fabule ad sermonem vulgi pertinent. Non enim intellectum verborum, sed spectaculum ludorum vulgus sequebatur.

[7] Quoniam illa, que putabas firmissima tue opinionis fundamenta, nichil valere ostendi, docebo iam ipse impossibile esse vulgus illo modo, quo tu putas, esse locutum hoc tantum premissio. Tune, queso, Flavi, cum sis vir doctus ac litteris expolitus, vel alii, qui tecum sentiunt, animum inducere potestis, ut credatis nutrices et mulierculas et huiusmodi turbam ita tunc nasci, ut que nos tot magistris, tanto usu vix tenemus, illi nullis magistris assequerentur, ut eo modo loquerentur, quemadmodum hi, qui Latine litterateque loquuntur intelligerentque poetarum comedias nullo prius eos docente? Profecto valde absurdum est ita credere.

[8] Atque Latina lingua a vulgari in multis differt, plurimum tamen terminatione, inflexione, significatione, constructione et accentu, de quibus omnibus simul dicamus, nam seorsum prosequi singula longum foret. Muliercule igitur ille ac nutrices tue si de supellectili recte dicendum erit, supellex dicent. Rursus vero si inclinandum, ita ut possessionem vel generationem significet, supellectilis dicent, et si poscat intentio supellectili supellectilem variabunt eedemque cum pluraliter dicendum erit, supellectilia variato genere pronuntiabunt

flûtes et les plaisirs de ce genre constituaient la base du succès auprès des spectateurs. Et un peu plus loin<sup>122</sup> : « J'ai fait si bien, dit-il, qu'elles ont pu être représentées » : il ne dit pas « comprises » mais « représentées ». Les yeux sont seuls juges, ici. Et un peu plus loin<sup>123</sup> : « ce qui vous est donné à vous, c'est la faculté de faire honneur aux jeux scéniques ; ne permettez pas que de votre fait l'art de poésie soit réservé à un petit nombre ». De tout cela il ressort clairement que la foule accourait pour voir les jeux de scène, les flûtes et le jeu des acteurs ; mais que les paroles du poète, même les acteurs ne les comprenaient pas, à moins qu'elles leur aient été expliquées auparavant. Ainsi donc les poètes pas plus que leurs pièces n'ont rien à voir avec le langage du peuple. En effet le peuple ne recherchait pas la compréhension des paroles, mais le spectacle des jeux de scène.

[7] Puisque j'ai montré la totale inconsistance de ce que tu prenais pour les très solides assises de ton point de vue, je vais maintenant te montrer moi-même qu'il est impossible que le peuple se soit exprimé de la façon que tu penses : jusqu'alors, ce n'était qu'un hors-d'œuvre. Dis-moi donc, Flavio, s'il te plaît : alors que tu es un homme cultivé et affiné par les lettres, toi, et les autres aussi, qui sont de ton avis, vous pouvez amener votre esprit à croire que des nourrices, des femmes du peuple et tous les gens de cette sorte avaient à cette époque-là des qualités innées qui leur permettaient d'obtenir sans maîtres ce que nous, nous avons du mal à posséder avec tant de maîtres et tant d'exercices, qu'ils s'exprimaient comme le font ceux qui s'expriment en latin littéraire et qu'ils comprenaient les comédies des poètes, sans que quiconque les leur explique auparavant ? Vraiment, il est complètement absurde de croire une chose pareille.

[8] D'autre part, la langue latine diffère sur bien des points de la langue vulgaire, mais surtout par les terminaisons, les déclinaisons, la signification, la construction et l'accentuation : parlons de tout cela globalement, car il nous mènerait trop loin de s'intéresser à chaque point particulier. Ces femmes du peuple et tes nourrices, s'il leur faut parler de vaisselle au cas direct, diront « *supellex* ». Mais si le mot doit changer de fonction, de sorte qu'il indique la possession ou l'appartenance, elles diront « *supellectilis* » (au génitif), et si le terme

et supellectilium et supellectilibus. Per Deum immortalem, nonne videtis impossibilia vos credere? Difficile nomen capis, inquires. At tu facilius aliquod cape. Dominus recto dicent, flectent vero cum opus fuerit, ut dicant domini, domino, dominum, et si de feminis dicendum sit, dominabus, filiabus, libertabus dicent, que de maribus dominis, filiis libertisque dixerunt. [9] Vix mehercule cum disciplina et regula hoc facerent, nedum sine disciplina et regula. Fero verbum est, a quo tuli, latum, sustuli, sublatum. Cado, cecidi, si casum significet, si cedem cecidi media producta. Ita, queso, internoscent mulieres et turba atque ita loquentur? Pulso et vapulo alterum active alterum passive dicimus eadem voce. « Ego vapulando, ille verberando usque adeo defessi sumus », inquit poeta. Tu mulierculas et nutrices et huiusmodi quisquilias hec intelligere ac eodem modo loqui putas? Abfuit et defuit duo sunt, quorum alterum laudem, alterum vituperationem significat. Sinapis Latine dicimus media producta et Polixena brevi penultima. Virgili autem et Mercuri vocativo penultimam natura brevem pronuntiamus, ut longam. Video te, invideo tibi, salutem dico tibi, interdico tibi bonis, non bona. Hecne, queso, muliercule et nutrices et vulgus illiteratum dicent, que nos litterati vix dicere valemus?

[10] Quid si probo per ea tempora vulgarem sermonem distinctum a litterato fuisse? Nonne desistere debes talia opinari? Duellium, qui classe Poenos superavit, vulgo Bellum appellatum fuisse Cicero tradit. Ergo aliter vulgus, aliter litterati nuncupabant. Varro villam a veho dictam putat, adducit vero coniecturam, quod rustici pro villa vella dicunt, pro vectura quoque vellatura. Quid amplius egemus testibus?

exige une intention, elles varieront entre « *supellectili* » (au datif) et « *supellectilem* » (à l'accusatif), et nos mêmes femmes, quand il faudra parler au pluriel, prononceront « *supellectilia* » au pluriel, en ayant bien changé de genre, et « *supellectilium* » et « *supellectibus* ». Dieu immortel ! ne voyez-vous pas que vous croyez à l'impossible ? Tu prends un mot difficile, vas-tu dire. Prends donc quelque chose de plus facile ! Elles diront « *dominus* » au cas direct, mais elles déclineront quand cela sera nécessaire, pour dire « *domini, domino, dominum* », et s'il faut parler de noms féminins, elles diront « *dominabus* », « *filiabus* », « *libertabus* », elles qui ont dit « *dominis* », « *filiis* », « *libertis* » à propos de noms masculins. [9] Par ma foi, elles auraient déjà bien du mal avec un enseignement et des règles, mais sans discipline et sans règle, impossible ! « *Fero* » est un verbe d'où proviennent « *tuli* », « *latum* », « *sustuli* », « *sublatum* ». On aura « *cado, cecidi* » si le mot signifie chute ; mais s'il signifie tuerie, la syllabe du milieu sera longue dans « *cecidi* ». Les femmes et la foule seront capables de reconnaître de telles choses, je te prie, et s'exprimeront ainsi ? Nous utilisons « *pulso* » et « *vapulo* » avec le même sens, l'un à l'actif, l'autre au passif. « À force, moi d'encaisser, lui de cogner, nous sommes harassés tous les deux », dit le poète<sup>124</sup>. À ton avis, les femmes du peuple, les nourrices et les petites gens comme elles comprennent cela et s'expriment de la même façon ? « *Abfuit* » et « *defuit* » sont deux mots dont l'un comporte la nuance d'éloge, l'autre celle de reproche. Nous disons en latin « *sinapis* » (moutarde) avec une syllabe longue au milieu, et « *Polixena* », avec une pénultième brève. Quant à « *Virgili* » et « *Mercuri* » au vocatif, nous prononçons la pénultième, brève par nature, comme une longue. Je te vois, j'ai *pour toi* de l'envie, je t'adresse un salut, je te prive *de* biens et non *en* biens. Est-ce que les femmes du peuple, les nourrices, la masse des illettrés diront cela, alors que nous, lettrés, sommes à peine en mesure de le dire ?

[10] Que répondras-tu, si je te prouve qu'à cette époque-là il y eut une langue vulgaire distincte d'une langue littéraire ? Est-ce que tu ne dois pas renoncer à penser comme tu le fais ? Cicéron rapporte que Duellius, qui l'emporta sur le Carthaginois grâce à sa flotte, fut appelé Bellum en vulgaire. Ainsi donc, le vulgaire et les lettrés l'appelaient différemment. Varron pense que « *villa* » vient de « *veho* », mais il ajoute



A vulgo vellatura et vella, a litteratis vectura et villa dicebatur. Alius ergo vulgi sermo alius litteratorum. At enim Cicero ait de quodam : « Putabatur bene Latine loqui sed litteras nesciebat ». Non diceret hoc Cicero, nisi sibi in illo uno admirabile videretur. Quod enim miratur in illo quasi singulare, probat in aliis hoc nusquam fuisse. At contio clamavit, cum a Carbone diceretur, « Patris dictum sapiens filii temeritas comprobavit ». Quidni? Cum adessent in contione docti complures et inter ceteros M. Cicero? Se enim in contione stante hoc dictum fuisse testatur. Denique iudicium numerositatis commune est avium et non intellectu rerum sed longitudine brevitateque spiritus adnotatur.

[11] At filia Lelii preclare Latine et mehercule Sapphos preclare Grecis versibus scripsit poemata. Quis enim negat, mulieres quasdam doctas fuisse, ut Corneliam Gracchorum et Epicarmi poete filias et alias Latinarum Grecarumque complures? At Caius Curio nichil admodum sciebat litterarum : tamen est inter oratores numeratus splendore et copia optimorum verborum. Credo stadia hec maiora non attigerat. Sed idem Curio orationes suas et dialogos scripsit. Qui autem cogitationes suas litteris mandarit, eum dicemus litteras nescivisse? At domus ei contulit ad verborum copiam. Fateor : parentes enim litterati et servi, matres etiam si elegantes sunt, adjuvare elegantiam filiorum possunt.

[12] Denique etiam hodie mulieres Romane iudicio meo elegantissime loquuntur et purius certe quam viri. Et quanquam non litteratus

l'hypothèse selon laquelle les paysans disent « *vella* » au lieu de « *villa* », également « *vellatura* » au lieu de « *vectura* ». Quels témoignages nous faut-il encore ? Le peuple disait « *vellatura* » et « *vella* », les lettrés « *vectura* » et « *villa* ». Il y avait donc une langue du peuple et une langue des lettrés. Et en effet, Cicéron dit de quelqu'un<sup>125</sup> : « On pensait qu'il parlait bien latin mais il ignorait ses lettres ». Cicéron ne dirait pas cela si cela ne lui paraissait pas étonnant uniquement chez cet homme. En effet, le fait qu'il s'en étonne comme d'un fait singulier chez lui prouve que cela ne se produisait nulle part chez les autres. Mais l'assemblée poussa bien une clameur au moment où Carbon prononçait ces mots<sup>126</sup> : « la parole sage du père fut approuvée par la témérité du fils ! » Et alors ?, vu que plusieurs hommes savants étaient présents dans l'assemblée, et entre tous Cicéron. En effet il atteste que ceci fut prononcé alors qu'il était présent dans l'assemblée du peuple<sup>127</sup>. Mais c'est que le jugement commun du grand nombre est comme celui des oiseaux<sup>128</sup> : il ne se fie pas aux signes de la compréhension des choses mais à ceux de la longueur et de la brièveté du souffle<sup>129</sup>.

[11] « Mais enfin ! la fille de Lélius parlait un latin remarquable, et par ma foi, Sappho écrivit des poèmes en vers grecs remarquables<sup>130</sup>.

— Qui irait nier en effet que certaines femmes furent savantes, comme Cornelia, la mère des Gracques, ou les filles du poète Épicarme et bien d'autres, chez les Grecques et les Latines ? Toujours est-il que Caius Curion<sup>131</sup> n'en ignorait absolument pas moins ses lettres.

— Il fut pourtant compté au nombre des orateurs par l'éclat et l'abondance d'un très riche vocabulaire.

— Il n'avait pas atteint, je crois, de plus hauts sommets dans sa carrière.

— Mais le même Curion écrivit ses propres discours et ses propres dialogues. Or celui qui a confié aux lettres ses réflexions, dirons-nous qu'il ne connaissait pas ses lettres ?

— Mais c'est sa demeure qui contribua pour lui à enrichir son vocabulaire. Je le reconnais : des parents lettrés, des esclaves et aussi des mères, si elles ont de l'élégance, peuvent former l'éloquence des enfants. »

[12] Pour finir, aujourd'hui aussi, des femmes romaines, à mon avis, s'expriment avec beaucoup d'élégance, et de façon plus pure que les

sit earum sermo, potest tamen figura ipsa dicendi nitorque verborum eloquentiam adiuvere. Me audiente matrona quedam Romana, quod se antecedeat plebeia mulier, indignabatur : « Proh Deum !, inquit, quam omnis observantia omnisque consuetudo laudabilis per hec tempora defecit ! Quam confusi sunt ordines cuncti gradusque dignitatis ! » Deinde conversa ad eam, quam indignabatur : « Tune, inquit, cum sis plebeio patre plebeioque viro, me equestri familia ortam Equitique Romano nuptam antecedere non erubescis ? Sed quid ego de me ? iam, si Deo placet, etiam te patriciis mulieribus antepones ? » Hec illa puro nativoque Romano proferebat sermone, ita ut admodum sim equidem delectatus, cum et verba, nitorem gravitatemque sententiae et pronuntiatio ipsa vernacula quandam haberet suavitatem. Hoc ego modo filiis matres et nutrices alumnis profuisse ad elegantiam puto. Non quod casus inflecterent aut verba variarent ac terminarent litterate sed quod purum et nitidum ac minime barbarum sermonem infunderent. Nam et habet vulgaris sermo commendationem suam ut apud Dantem poetam et alios quosdam emendate loquentes apparet.

[13] Hec ad libellum tuum respondisse volui, quibus si te in sententiam traxi, satis dictum puto ; sin perstas in opinione tua nec rationum necessitati cedis, plura etiam polliceor in eam sententiam me esse dicturum.

Vale.

[Florentie, non. Mai. 1435<sup>ak</sup>].

---

<sup>ak</sup> D'après Vatic. Lat. 1071 c. 29a ; Mehus : [...] *om.*

hommes. Et, bien que leur langue ne soit pas une langue littéraire, la forme même du discours et l'éclat du vocabulaire peuvent servir l'éloquence. J'ai entendu une matrone romaine se plaindre du fait qu'une femme du peuple lui était passée devant : « Mon Dieu, dit-elle, combien tout le respect et toutes les louables habitudes ont disparu, de nos jours ! Comme toutes les classes sociales et tous les degrés de dignité ont fini par être confondus ! » Puis s'étant tournée vers celle qui l'indignait : « Mais toi, alors que tu as un père plébéien et un mari plébéien, tu ne rougis pas de me dépasser, moi qui suis issue d'une famille équestre et mariée à un chevalier romain ? » Elle proférait ces paroles dans la plus pure langue romaine, si bien que je fus vraiment sous le charme, alors que son vocabulaire avait de l'éclat et un phrasé bien tenu et que sa prononciation même avait une grâce vernaculaire. Moi je pense que par ce moyen les mères ont pu être utiles à leurs enfants, les nourrices à leurs nourrissons pour ce qui est de l'élégance. Non pas qu'elles aient décliné les cas ou varié le vocabulaire, ou terminé savamment leurs phrases, mais parce qu'elles leur inculquaient une langue pure et limpide, pas du tout barbare. Car la langue vulgaire a elle aussi ses titres de recommandation, comme il apparaît chez le poète Dante et quelques autres qui s'expriment avec correction.

[13] Voilà ce que j'ai voulu répondre à ton libelle : si je t'ai fait changer d'avis grâce à cela, je pense que j'en ai dit assez ; mais si tu persistes dans ta façon de voir et que tu ne cèdes pas à la nécessité des raisonnements, je te promets d'en dire bien davantage encore dans ce sens.

Porte-toi bien.

[Florence, 7 mai 1435]

## 16

## M VI 11, L VI 16

**Leonardus Aretinus s. d. p. Francisco Philelpho<sup>al</sup>**

Lapo<sup>am</sup>, quem michi per tuas litteras commendas, obtuli equidem me et mea eritque posthac in eo, si uti volet, cum ob commendationem tuam, tum etiam ob naturam meam, que studiosis hominibus sponte benivolentiam caritatemque impartit. Quod autem certior fieri cupis de rebus meis, eadem est conditio, que prius. Illud enim nostrum teneamus institutum, ut Reipublice, quod debetur a nobis officium, sincere exhibeamus, in ceteris vero nequaquam studiosi. Tempus autem quodcumque nobis ab officio supersit, libenter ad studia referimus litterarum. Aggressi nempe sumus post discessum tuum Aristotelis Politicorum libros perficere, quos, ut scis, traducere iampridem ceperamus. In his nunc versatur plurimum cura et cogitatio nostra.

Vale.

---

<sup>al</sup> Chigi 99b : Leonardus Filelpho sal.

<sup>am</sup> D'après Mehus, Luiso et Gualdo Rosa ; Bertalot : Lupo.

**16**<sup>132</sup>**M VI 11, L VI 16****À Francesco Filelfo**

À Lapo<sup>133</sup>, que dans ta lettre tu me recommandes, j'ai offert et ma personne et mes biens, et il dépendra de lui, par la suite, d'en user à volonté, d'une part du fait de ta recommandation, d'autre part et surtout du fait de mon naturel qui accorde spontanément bienveillance et affection aux hommes d'étude. Puisque tu désires être informé de mes affaires, ma condition est la même qu'auparavant. En effet nous tenons pour institué que nous remplissons loyalement envers la République les devoirs qui lui sont dus, mais que dans tous les autres domaines nous ne montrons pas beaucoup de passion. Mais tout le temps qui nous est laissé en plus par notre charge, nous le consacrons volontiers à notre passion des lettres. Après ton départ<sup>134</sup>, nous avons entrepris, n'est-ce pas, de mettre la dernière main aux livres de la *Politique* d'Aristote que nous avons commencé à traduire, comme tu le sais, depuis longtemps. C'est à eux maintenant que sont consacrés principalement nos soins et notre réflexion.

Porte-toi bien.

[Florence, fin 1435]



## LIVRE VII





## Notice

Le livre VII s'étend sur les années 1435-1437 et comprend dix-huit lettres (neuf seulement dans la version d'auteur). Quel sens peuvent recouvrir ces trois années formant un tout dans le recueil officiel voulu par Bruni, dont l'existence ne connaît pas de changement apparent ?

On sait que le choix chronologique n'exclut pas une cohérence interne à chaque livre, comme il est manifeste dans le sixième livre. Or, ce livre VII possède bien une particularité, puisqu'il correspond précisément aux trois premières années du règne de Côme, rentré d'exil le 6 octobre 1434 : ce sont en effet trois années cruciales pour les Florentins, dans la mesure où elles ont vu le chef du clan des Médicis imposer définitivement son pouvoir sur la cité toscane. Il est donc le livre des mutations institutionnelles et, par voie de conséquence, le livre qui, pour Leonardo Bruni, témoigne de la transformation de son rôle de chancelier : l'humaniste n'occupe plus maintenant qu'une position avant tout prestigieuse et symbolique, vidée des prérogatives qui étaient les siennes depuis 1428. Même si le vieil orateur fut encore capable de quelque coup d'éclat, comme de retourner une assemblée en 1443, pourtant déjà décidée à arrêter le pape Eugène IV qui voulait retourner à Rome, il n'eut pas d'autre choix que de revenir à ses chères études et de mener à bien, notamment, sa traduction inachevée de la *Politique*. En mai 1436, la publication des *Vite di Dante e del Petrarca*, en vulgaire, reste l'œuvre emblématique de ces premières années sous la coupe des Médicis.

Ce septième livre s'ouvre avec une très étrange lettre, adressée précisément au nouveau maître de Florence, Côme en personne (*Ep.* VII 1) : en apparence, Bruni offre son tribut à celui par qui, vingt ans auparavant, il reçut la citoyenneté florentine ; en réalité, il s'agit moins d'une missive à Côme que du pur et simple envoi d'un passage précis de sa traduction du *Banquet* de Platon. Or, dans ce passage, Alcibiade se livre à l'éloge du maître Socrate, comparé au satyre Marsias, qui force l'admiration du fait de ses vertus morales indéfectibles. À l'exception des premières lignes très abruptes, qui ne louent rien d'autre que l'œuvre et les qualités narratives d'Alcibiade, l'épistolier entre directement dans le texte de Platon, et, à part l'entête portant le nom de Côme, l'humaniste n'adresse aucune formule de politesse ou d'amitié à ce destinataire pas comme les autres. Ainsi,

sous couvert d'une lettre au nouveau maître, s'il existe bien une figure tutélaire donnant le ton au septième livre, c'est celle de Socrate.

L'étrangeté se poursuit avec la lettre suivante, saturée d'une rhétorique presque insultante, qu'il écrit au pusillanime roi de Castille et de León, Jean II Trastámara (*Ep.* VII 2) : après une lettre adressée à la très forte personnalité qu'est Côme de Médicis, le contraste ne manque pas de sel. Bruni, qui n'est qu'un « inconnu », écrit à « l'illustrissime » roi, pour lui confirmer que les plus grands empereurs que Rome ait connus venaient d'Espagne et que Jean, en sa qualité d'héritier du trône de Castille, ne peut que suivre leurs traces. Or, le sarcasme qui transparaît, vu la réputation assez médiocre du destinataire officiel, vise peut-être aussi un destinataire plus officieux, Alfonso de Cartagena, dont il est souvent question dans les lettres : ce dernier fut nommé par Jean II comme le représentant de la Castille au concile de Bâle, en 1434, et prononça un discours défendant la légitimité du roi de Castille face aux revendications du roi d'Angleterre. Or, l'érudit espagnol s'en est pris à la traduction brunienne de l'*Éthique* et il se peut que l'humaniste italien amorce dès à présent une attaque indirecte contre le polémiste.

Vient ensuite la lettre adressée à Bartolomeo d'Arezzo (*Ep.* VII 3) : comme il est difficile de retrouver la trace de ce correspondant dans les archives d'Arezzo, mais aussi dans celles d'Ancône où on lui confia une charge, il semble que l'on ait affaire ici à un destinataire de moindre importance, mais que l'auteur choisit de placer sur le même plan que les deux précédents et illustres destinataires, créant, encore une fois, un effet de surprise, renforcé par l'importance littéraire des premières lignes : en effet, Bruni nous y livre en quelques mots sa conception approfondie du style, longuement méditée au cours de tant d'années de traduction. Après un échantillon de rhétorique purement formelle adressé à Jean II, l'épistolier offre une belle page à la fois théorique et pratique sur la nécessaire fusion du fond et de la forme qui révèle le véritable écrivain.

Cette lettre sert alors de préparation, voire d'introduction, à la grande lettre adressée à l'archevêque de Milan, Francesco Pizolpassi, dans laquelle l'épistolier défend sa traduction de l'*Éthique* (*Ep.* VII 4) : dans cette lettre, qui vise, avec retardement, les critiques de l'évêque de Burgos, Alfonso de Cartagena, il reprend la plupart des arguments que l'on trouve dispersés dans les précédentes lettres sur le

sujet (*Ep.* IV 18, IV 29, IV 33, V 1), et ne cesse de marteler que sa traduction est plus élégante que la précédente, tout en n'étant pas moins fidèle, justement parce que le style est consubstantiel au sens.

À son tour, cette lettre à l'archevêque de Milan, semble appeler logiquement une lettre à un autre Milanais, Antonio da Cremona, poète à la cour des Visconti (*Ep.* VII 5). Une première lecture nous fait penser à un échange entre deux humanistes portant sur l'histoire d'une ville. Or, si l'on doutait encore de la portée politique subversive de ce livre (dans les seules et humbles limites qui sont maintenant laissées à l'humaniste), la lettre ne peut que finir par nous en convaincre : Bruni y demande, ni plus ni moins, à son destinataire de lui expliquer les raisons de la grandeur éternelle de Milan, qui est l'ennemie jurée de Florence et contre laquelle Bruni lui-même a tant œuvré au cours de sa vie, depuis sa *Laudatio* de jeunesse. Soudain, l'épistolier semble ne plus éprouver qu'admiration pour cette cité qui n'a jamais connu d'éclipse depuis sa fondation et qui n'a fait que croître tandis que les autres, même les plus illustres, ont fini par décliner, voire s'éteindre. Au cours de ces quelques lettres, Bruni passe de Florence à Milan, en faisant un détour par l'Espagne : il dépasse le cadre de la politique intérieure pour élargir le sujet des lettres à la politique extérieure, et il ose louer l'ennemie des Médicis.

Après ces trois lettres d'une importance capitale pour les raisons évoquées, Bruni revient au roi de Castille, Jean II (*Ep.* VII 6) : cette fois-ci, la lettre y est beaucoup moins empreinte de rhétorique creuse, mais elle aborde un point crucial aux yeux de l'épistolier en ces années funestes — celui des *studia humanitatis* qui doivent former l'homme destiné aux plus hautes fonctions dans un État, afin qu'il sache toujours se garder de la tyrannie. Le message de résistance envoyé par ce biais à Côme fait écho à la lettre sur Socrate et ne saurait être plus clair.

C'est alors qu'arrive la fameuse lettre à Benedetto di Anagni (*Ep.* VII 7) : l'auteur se justifie d'abord d'avoir semblé montrer peu d'empressement concernant la recommandation de son jeune destinataire auprès du roi de Castille et de León, Jean II, précisément. Ainsi le lien logique entre les deux lettres est-il établi. Puis l'humaniste se réjouit du retour de Benedetto dans la patrie : or, en cette année 1436, date de la rédaction des *Vies de Dante et de Pétrarque*, la patrie à laquelle fait allusion Bruni est l'Italie tout entière chantée

par Virgile, dont il cite un large extrait. Dans la lettre au duc de Mantoue de 1418 (*Ep.* IV 16), la chose aurait été impensable : Dante était critiqué pour avoir voulu un État italien au-dessus des cités, du fait de sa profonde déception concernant Florence. En 1436, Bruni lui consacre une magnifique biographie et se rallie, très implicitement, à sa conception politique. Il consacre également une biographie, tout aussi belle, à Pétrarque, qui accepta de se mettre au service des ducs de Milan à son retour de France. À proximité de lettres à des destinataires milanais mais aussi à un destinataire espagnol auquel on parle d'abord des grands empereurs romains (venus d'Espagne) puis du bon gouvernement, cette lettre à Benedetto prend un certain relief. Ce n'est pas tout, puisque, troisième temps de cette lettre, l'épistolier y apprend à son destinataire qu'il réunit ses lettres pour en préparer un recueil qui aura la seule forme qu'il entend bien laisser à la postérité. C'est au moment où Côme de Médicis s'imposa à Florence que Bruni décida de réunir et de publier ses *Lettres familières*.

Les sept lettres qui suivent (*Ep.* VII 8-14) n'appartiennent pas à la version d'auteur : il s'agit d'un très court billet, peu important si ce n'est du fait de son illustre destinataire, au cardinal Prospero Colonna, en lien avec la lettre précédente à Benedetto di Anagni (*Ep.* VII 8) ; d'une lettre à Tommaso Cambiatori, où transparait la perte d'influence de Bruni, qui n'a pas pu faire nommer son ami dans la corporation des marchands (*Ep.* VII 9) ; d'une lettre à un membre de la famille des Albizzi, auquel il ne peut pas apporter beaucoup plus d'aide, sinon quelques conseils (*Ep.* VII 10) ; de deux lettres à Lapo da Castiglionchio le Jeune (*Ep.* VII 11 et 13), qui, comme la précédente, laissent entendre que le grand humaniste respecté n'est plus guère en mesure de faire quoi que ce soit, sinon prodiguer quelques conseils ou remercier un grand personnage, comme le cardinal Francesco Condulmer, pour l'aide qu'il apporte à un ami (*Ep.* VII 14) : ce n'est pas tout à fait l'image que Bruni voulait laisser de lui-même. La lettre à Agnolo Pandolfini va dans le même sens (*Ep.* VII 12) : au vieil homme, qui aimerait se retirer de la vie politique pour se consacrer tout entier à l'étude mais qui doit assumer encore une charge imposée par la cité, il n'est pas d'aide possible de la part du chancelier.

On revient alors au corpus d'auteur avec la lettre à Barnaba da Siena (*Ep.* VII 15) : il y est question à la fois de l'achèvement de la traduction de la *Politique*, dont il n'est rien de plus important aux yeux

de l'humaniste, et de la lettre à l'archevêque de Milan, en réponse aux attaques d'Alfonso de Cartagena, concernant sa traduction de l'*Éthique*. Les préoccupations humanistes semblent reprendre le dessus, comme le confirme la lettre à Jacopo Foscari, fils de l'éminent doge de Venise, Francesco Foscari (*Ep.* VII 16) : l'épistolier est bien en peine de lui envoyer les livres que Foscari lui a demandés, car il est pour ainsi dire « banni et exilé », du fait de la « peste »... Par ailleurs, il exhorte le jeune homme à imiter les qualités de son illustre père, dont l'humaniste loue certaines vertus « aristotéliennes » fort appréciables : prudence, jugement, éloquence et grandeur d'âme.

Enfin, Bruni avait choisi de clore ce septième livre par une lettre inquiète à Tito Livio de' Frulovisi (*Ep.* VII 17) : elle a pour objet le fameux manuscrit de sa traduction de la *Politique* d'Aristote qu'il devait envoyer au duc de Gloucester par l'intermédiaire des Borromée. Il s'agit d'une lettre importante à la fois par son sujet (Bruni revient une fois de plus sur la *Politique* d'Aristote), et par le fait que l'épistolier se excuse d'avoir reçu de l'argent sans honorer son engagement ; mais son intérêt réside aussi dans le destinataire, Tito Livio — qui n'est justement pas le duc de Gloucester, mais son secrétaire du moment —, un humaniste qui était assez controversé à cause de ses pièces comiques irrévérencieuses et de son *De republica*, et qui dut s'exiler en Angleterre : à cette place de choix dans le livre, comme Filelfo dans le précédent, Frulovisi occuperait un peu la fonction qui était celle du Bracciolini des années 1410 et 1420, à savoir de l'humaniste libre-penseur, qui ne se plie pas toujours aux exigences du pouvoir en place. Il se trouve en effet que Poggio n'apparaît absolument plus dans la correspondance et ne joue plus ce rôle.

La dernière lettre n'appartient pas au corpus d'auteur, mais comme elle porte toujours sur le même sujet, la traduction de la *Politique*, elle ne dépare pas cette fin de livre (*Ep.* VII 18).

## LIVRE VII

## 1

## M VII 1, L VII 1

**Leonardus Cosmo sal.**

[1] In Symposio Platonis amenissimo omnium libro Socratis philosophi laudes festive simul periteque enarrat Alcibiades. Eius verba tibi mittere constitui in Latinum sermonem traducta :

[2] « Dico igitur, inquit Alcibiades, Socratem esse persimilem Silenis istis, qui ab sculptoribus inter imagines figurantur, quos faciunt artifices fistulas aut tibias tenere. Qui si bifariam divisi atque aperti sint, reperiuntur intus imagines habere Deorum. Rursusque eum dico persimilem esse Satyro Marsie et quod aspectu quidem persimilis eis es, ne tu quidem, o Socrates, negabis. Quod vero in aliis quoque similitudinem eorum habes, deinceps iam audi. Procax tu quidem es an non? Si non fateris, equidem testes adducam. An non cantator longe melior quam Marsias? Ille enim instrumentis quibusdam homines trahebat ab oris potentia et nunc etiam, si quis modulationem illius canat. Nam illa, que Olympus cecinit ab eo doctus, Marsiam dico cecinisse. Que igitur ille carmina cecinit sive bonus alter quis, sive malus ea canat, sola abstrahunt animos ostenduntque, quinam diis et mysteriis indigent, ex eo quod sacra sunt. Tu autem illi tantum superexcellis, ut sine ullo instrumento nudis quidem verbis hoc idem efficias. Nos certe quotiens alium audimus alterius verba referentem, etsi nimium oratoris boni, tamen nullius, ut ita dixerim, illa facimus. At cum te quis audit, vel cum tua verba referente alio, quamvis ille ineptus sit qui refert et sive vir, sive femina, sive adolescens, obstupescimus quidem ac mente corripimur.

## LIVRE VII

## 1

## M VII 1, L VII 1

À Côme de Médicis<sup>135</sup>

[1] Dans le *Banquet* de Platon, de tous le livre le plus agréable qui soit, Alcibiade énumère les mérites du philosophe Socrate avec autant de brio que de compétence. J'ai décidé de te faire parvenir ses paroles traduites en langue latine<sup>136</sup> :

[2] « Je dis donc, dit Alcibiade, que Socrate est exactement semblable à ces silènes qui figurent parmi les statuette de sculpteurs, auxquels les artistes font tenir un pinceau ou une flûte. Or, si on les divise et qu'on les ouvre en deux, on découvre qu'ils possèdent à l'intérieur des statuette de dieux. Et je dis de nouveau qu'il est exactement semblable au satyre Marsias ; et toi non plus, Socrate, que tu sois exactement semblable à eux pour l'apparence du moins, tu n'iras pas le nier. Mais que sur d'autres aspects aussi tu possèdes une ressemblance avec eux, écoute-le maintenant sans plus tarder. Tu poses des questions sans vergogne, oui ou non ? Si tu ne le reconnais pas, je produirai des témoins, je t'assure. Mais est-ce que tu n'es pas bien meilleur flûtiste que Marsias ? Lui en effet attirait les hommes à l'aide de certains instruments par le pouvoir de sa bouche, comme, aujourd'hui encore, toute personne qui module des airs à sa façon. Car les airs qu'a chantés Olympus instruit par lui, je dis que c'est Marsias qui les a chantés. Ainsi, les vers que celui-ci a chantés, que ce soit un bon ou un mauvais qui les chante, sont les seuls qui ravissent les âmes et qui montrent quels sont les hommes qui ont besoin de dieux et d'initiations, du fait qu'ils sont sacrés. Or toi tu l'emportes sur lui juste en cela que sans le moindre instrument, par de simples paroles, tu produis le même effet. Ce qu'il y a de sûr, c'est que nous, à chaque fois que nous entendons quelqu'un d'autre rapporter les paroles d'autrui, même s'il s'agit du plus grand des bons orateurs, nous n'en faisons, pour



[3] Equidem nisi ebrius nimium michi ipsi viderer iureiurando interposito affirmarem qualia ob huius verba michi dudum contigerint contingantque etiam nunc, quotiescunque hunc audio : multo certe etiam magis quam ii, qui Corybantum more deferuntur, cor in me concitatur ob huius verba lacrymasque effundit videoque multis aliis hoc idem contingere. Et dum Periclem audio ceterosque oratores bonos, videntur illi michi preclare dicere. Sed nichil tale michi contigit neque concitatur animus neque seipsum quasi serviliter viventem condemnat. Sed ab hoccine Marsia nostro sepe ita inflector, ut existimem nullo modo in hoc statu vite michi esse vivendum. Quin etiam certe scio, si nunc in hoc ipso tempore aures illi prestare velim, quia<sup>an</sup> nequaquam tolerarem sed eadem illa michi evenirent.

[4] Cogit enim me fateri, quod cum ipse ego in multis deficiam, tamen meipsum negligo remque populi Atheniensium curo. Vi ergo quasi adversus Sirenas obturans aures hunc fugio ac vito, ne apud eum studens, consenescam. Patior vero erga hunc, quod nemo existimaret, ut cuiusquam pudore ac verecundia detinerer. Consciis enim michi sum, defendere non posse, quin sint agenda que iubet ; sed cum ab eo discedo, cupiditate ambitioneque sentio me superari. Fugio ergo istum atque vito et quotiens ipsum intueor, pudor ac verecundia me capit, ut sepe cupiam hunc in rebus humanis non esse. Rursus vero si hoc accideret, scio quod longe magis dolerem. Itaque quo me vertam, aut quemadmodum hoc utar nescio, et a cantu quidem ac modulationibus Satyri huius talia michique et aliis contingunt.

---

<sup>an</sup> D'après Chigi 100 b, Riccard. 982 c. 102b, Riccard. 835 c. 103a et Mehus.

ainsi dire, aucun cas. En revanche, quand on t'écoute, ou bien quand quelqu'un d'autre rapporte tes paroles, si peu expérimenté soit celui qui les rapporte, homme, femme, ou jeune homme, nous sommes cloués sur place et nous avons l'esprit ravi.

[3] En vérité, si je ne donnais pas l'impression d'être trop ivre, je révélerais sous serment ce qui m'est arrivé depuis quelque temps à cause de ses paroles et ce qui m'arrive encore aujourd'hui, à chaque fois que j'écoute cet homme : assurément, bien plus que ceux qui sont emportés à la façon des Corybantes, mon cœur s'emballe dans ma poitrine à cause de ses paroles et il verse des larmes, et je vois que la même chose arrive à beaucoup d'autres. Et tandis que j'écoute Périclès ainsi que tous les autres bons orateurs, ils me donnent l'impression de parler remarquablement. Mais il ne m'arrive jamais rien de tel, mon âme ne s'emballe pas et elle ne se condamne pas elle-même à vivre pour ainsi dire en esclavage. Mais le Marsias ici présent a souvent sur moi une telle influence que j'estime ne plus devoir vivre du tout comme je vis. Bien plus, je sais avec certitude que, si aujourd'hui, à l'instant même, je voulais lui prêter l'oreille, je ne résisterais pas le moins du monde, mais qu'il m'arriverait la même chose<sup>137</sup>.

[4] Il me force en effet à m'avouer que, alors que je suis moi-même défectueux sur bien des sujets, je ne m'occupe pourtant absolument pas de moi et que je n'ai d'intérêt que pour les affaires athéniennes. Donc me bouchant de force les oreilles comme à l'encontre de Sirènes, je le fuis et je l'évite, pour ne pas rester le disciple de cet homme jusqu'à la vieillesse. Mais j'éprouve à son endroit, ce dont personne ne se douterait que je puisse l'éprouver pour quiconque : je suis retenu par un sentiment de honte et de pudeur. Je suis en effet conscient de ne pouvoir me défendre du fait qu'il faut faire ce qu'il ordonne ; mais dès que je m'éloigne de lui, je sens que je suis vaincu par la passion et l'ambition. Je fuis donc notre homme et je l'évite, et à chaque fois que je le vois, la honte et la pudeur s'emparent de moi, si bien que souvent je désire que cet homme n'appartienne pas au monde des humains. Mais en retour, si cela se produisait, je sais que j'en souffrirais beaucoup plus. C'est pourquoi, je ne sais où me tourner, ou bien comment m'en sortir, et à cause du chant

[5] Cetera vero audite, ut similis sit his, quibus eum assimilavi et vim quam admirabilem habeat, intueamini. Pro certo quidem scitote, o viri convive, neminem vestrum Socratem cognoscere. Sed ego patefaciam ipsum, atque ostendam, quandoquidem dicere incepi. Cernitis enim ut formositatem, ut divitias, ut honores, ut cetera huiusmodi admirari videtur, ut ea laudet, ut obstupescat? Scitote igitur cum hac habitus forma amiciri tanquam sculptus quidam Silenus : intus vero si apriatur, quanta Dii immortales inest castimonia, quanta integritas! Sciatis enim quia neque pulchritudinem corporis cuiusquam quicquam estimat neque divitias, neque honores, neque cetera que vulgus admiratur, sed ea cuncta longe spernit ac pro nichilo ducit. Fingit tamen aliter ac iocari de iis rebus erga homines nunquam cessat. Serio autem agentis atque intus aperti nescio si quisquam vestrum pretiosissimam illius aspexit imaginem. Ego certe quandoque eam aspexi ac michi visa est usque adeo divina et aurea et formosa et mirabilis, ut nullo modo fas sit a me silentio preteriri.

[6] Equidem iam quodam tempore, o viri convive, magnum aliquid et mirificum de me ipso ac de formositate mea sapiebam. Ardebam vero discendi cupiditate. Non dicerem ea, que dicturus sum, nisi apud vos convivas loquerer, quos semper quasi vesano quodam philosophie furore correptos baccantesque conspexi Phedros, Agathones, Trasymachos, Pausanias, Aristodemos, Aristophanes, Socratem denique ipsum et ceteros. Hec enim nisi sauciis eodemque modo affectis narranda non essent. Quare vos audientes michi veniam dabitis pro his, que tunc a me facta et nunc dicta fuerint. Famuli autem, et si quis alter adsit profanus et agrestis nimium forte aures obturent.

et des modulations de ce Satyre, voilà ce qui nous arrive à moi et à d'autres.

[5] Mais écoutez encore tout ce qui montre encore à quel point il est semblable à ceux auxquels je l'ai assimilé et représentez-vous quelle formidable force il possède ! Sachez au moins une chose certaine, chers convives : aucun de vous ne connaît Socrate. Mais moi, je vais disséquer le personnage et le révéler, puisque j'ai commencé à parler. Vous remarquez bien en effet combien il semble admirer la beauté, les richesses, les honneurs, et tout ce genre de choses, à quel point il les loue, à quel point il en reste muet<sup>138</sup> ? Sachez donc qu'extérieurement, il est enveloppé de cette forme de maintien comme un Silène sculpté : mais si on l'ouvre à l'intérieur, dieux immortels, comme elle est grande sa pureté, comme elle est grande son intégrité ! Vous devez savoir en effet qu'il n'estime en rien ni la beauté physique de quiconque, ni ses richesses, ni ses honneurs, ni tout ce qui fait l'admiration des foules, mais il n'a de loin que mépris pour tout cela et il n'en fait aucun cas. Il feint cependant tout l'inverse et il ne cesse jamais de s'amuser de ces choses face aux hommes. Mais, quand il agit sérieusement et qu'il s'ouvre intérieurement, je ne sais si l'un d'entre vous a repéré sa très précieuse statuette. Moi, en tous les cas, de temps en temps je l'ai repérée et elle m'a paru à ce point divine, dorée, belle et admirable qu'il ne m'est absolument pas permis de l'ignorer par mon silence.

[6] À vrai dire, chers convives, depuis un certain temps déjà j'avais une haute et merveilleuse idée et de ma propre personne et de ma beauté. D'autre part, j'étais consumé par le désir d'apprendre. Je ne dirais pas ce que je vais dire, si je ne parlais pas devant les convives que vous êtes, que j'ai toujours vus emportés par une fureur philosophique quasi insensée et agités d'un délire bachique, vous les Phèdre, les Agathon, les Trasymaque, les Pausanias, les Aristodème, les Aristophane, Socrate en personne et tous les autres. Ces choses ne devraient être racontées qu'à des personnes atteintes et affectées de la même façon. C'est pourquoi, en m'écoutant, vous me pardonnerez pour ce que j'ai fait alors et pour ce que je vous aurai dit maintenant. Mais que les serveurs — et si par hasard il se trouve ici quelque profane et quelque personne trop rustre — se bouchent les oreilles !

[7] Ego igitur astrictus vehementiori philosophie morsu et sive cor sive animum sive quomodocunque id appellandum sit saucius cupiditate in philosophia sermonum, qui occupant magna violentia iuvenilem animum neque dimittunt, cum semel memorderint compelluntque ad quicquid tandem sit faciendum atque dicendum, illud unum enixissime conandum michi proposueram, quomodo Socratem ad explendam hanc mei animi cupiditatem michi adiutorem quam coniunctissimum facerem. Itaque totis, ut ita dixerim, castris illi insidiatus sum, et forma et divitiis et omnifariam illecebris, quibus promoveri homines solent. Pudet me referre, quas illi insidias tetenderim, quam ingeniose, quam efficaciter, quam vel dissimulanter, vel aperte. Denique cuncta expertus nichil unquam proficere valui. Nam opibus aut divitiis ne ipse quidem multum sperabam illum posse deflecti, neque forma ceterisque illecebris, quibus ego maxime fidebam, in aliquo unquam deflecti sanctitas eius et integritas potuit hominemque plane totum intus prospexi atque intuitus sum pretiosissimam illius effigiem mirabili stupendaque sanctimonia preditam, occultentemque iocundis verbis internam mentis animique severitatem. Itaque licet ab eo spretus atque contemptus viderer, perseveravi tamen in eius amicitia, sapientiam, constantiam et integritatem hominis obstupescens, virum talem nactus qualem me reperturum esse nullum credideram.

[8] Procedente post hec tempore militia illi simul michique obvenit ad Potideam, fuimusque Socrates et ego in eo exercitu contubernales. Quod autem illic egerit, queso, attendite. Primum enim laborum patientia non me solum sed alios longe superabat et si quo in loco, ut accidere solet in bello, commeatus deficeret, nulli pares huic reperiebantur ad famem sitimque perferendam. Rursus vero in abundantia rerum et conversatione mensaque militari solus iste frui posse videbatur; et quanquam bibere nollet, tamen si cogebatur omnes protinus bibendo longe vincebat. Et quod mirabile est, ebrium nunquam eum quisquam conspexit. Adversus autem hyemes et frigora, que illis in locis asperrima sunt, mirabilia faciebat. Quandoque enim

[7] Moi donc tenu par la morsure un peu trop violente de la philosophie, et, que ce soit le cœur, l'âme ou quelque autre nom qu'il faille lui donner, atteint par la passion des conversations philosophiques, qui s'emparent avec violence de l'âme d'un jeune homme et ne le lâchent plus, quand ils l'ont mordu une fois, et l'obligent à faire et à dire n'importe quoi, je m'étais donné pour seul et unique but de tenter par tous les moyens possibles de faire en sorte que Socrate m'aide aussi étroitement que possible à assouvir cette passion de mon âme. C'est pourquoi, j'ai fait, si j'ose dire, tous les sièges possibles de cet homme : et celui de la beauté et celui des richesses et celui des attraits de toutes sortes, qui généralement font marcher les hommes. J'ai honte de rapporter quels pièges je lui ai tendus, avec quelle ingéniosité, quelle efficacité, quel sens de la dissimulation ou bien au grand jour. Pour finir, j'ai tout essayé et je n'ai jamais réussi. Car avec mes ressources ou mes richesses, même moi je n'espérais pas beaucoup pouvoir le fléchir ; et avec ma beauté et tous mes autres attraits, sur lesquels je comptais surtout, pour ma part, il n'a jamais été possible de fléchir sa moralité et son intégrité, et j'ai observé l'homme tout entier de l'intérieur et j'ai eu la vision de sa très précieuse statuette dotée d'une pureté admirable et incroyable, et dissimulant sous d'agréables paroles une sévérité intérieure de l'esprit et de l'âme. C'est pourquoi tout méprisé et dédaigné par lui que je me sois vu, je persévèrai cependant dans son amitié, interdit devant la sagesse, la constance et l'intégrité de l'homme, ayant rencontré une personne telle que jamais je n'aurais cru en rencontrer.

[8] Le temps passant là-dessus, vint pour lui et moi le moment de servir devant Potidée et nous nous retrouvâmes, Socrate et moi, compagnons de chambrée dans cette armée. Or quelles furent ses actions là-bas, écoutez-le avec attention, je vous prie. Tout d'abord en effet par sa capacité à supporter les efforts, il nous dépassait de loin, les autres et moi, et si, à l'occasion, comme il arrive souvent dans une guerre, le ravitaillement venait à manquer, on n'en trouvait aucun pareil à lui pour supporter la faim et la soif. Et à l'inverse, dans les périodes d'abondance, il paraissait pouvoir seul profiter et de la conversation et de la table militaire ; et bien qu'il ne voulût pas boire, s'il y était forcé, cependant, il l'emportait carrément et de loin sur tous en buvant. Et ce qui

gelu maximo intolerabilique facto, ita ut nulli exire de tabernaculis auderent et si qui exhibant, non nisi suffarcinati admodum pedesque et crura pellibus ac fasciis mirabiliter circumvoluti, Socrates per hoc tempus ita exhibat cum ceteris militibus, ut nichil ad eam vestem adiungeret, quam primo ferre solitus erat. Decalceatus vero per glaciem facilius incedebat quam alii calceati. Milites vero hec intuentes se contemni ab eo suspicabantur et in his quidem talis erat Socrates.

[9] Quid autem fecerit tolerantissimus vir in eodem exercitu, opere pretium est audire. Nam cum aliquando sibi cogitatio quedam incidisset, stetit cogitans eodem vestigio a matutino tempore. Cumque explicare id quod cogitabat non daretur, perstabat cogitans neque dimittebat et iam meridies erat hominesque id senserant ac mirabantur alterque narrabat alteri, Socratem ab aurora stetisse cogitantem. Demum vero ab Ionia quidam milites, cum nox iam adesset, cenati prius, erat enim tunc estas, circa eum starta posuerunt iacueruntque sub divo illum observantes an per noctem quoque perseveraret. Socrates vero stetit usque ad auroram sequentem ac solis exortum. Postea vero abiit cum iam solem nascentem salutasset.

[10] In preliis quoque qualis fuerit, non est silentio pretereundum. Nam cum ea pugna fuit, ex qua me quasi optimum pugnatores duces exercitus donaverunt, nemo alter hominum me servavit quam Socrates. Videns enim me graviter vulneratum nequaquam deseruit sed ante me prosiliens me ipsum atque arma mea protexit ab hostibusque servavit. Atque ego tunc ista predicans conatus sum, ut non michi sed Socrati huic, a quo servatus eram, dona illi traderentur; verum Duces ad familie respicientes dignitatem, me donare maluerunt ipso quidem Socrate, ut dona michi, non sibi tribuerentur, in primis

est admirable, jamais personne ne l'a vu ivre. D'autre part, face à l'hiver et au froid, qui sont particulièrement rudes dans ces contrées, il faisait des choses admirables. De temps en temps, en effet, le gel étant intense et insupportable, au point que personne n'osait sortir des tentes et si certains sortaient, non sans s'être complètement emmitouflés et sans avoir admirablement enveloppé leurs pieds et leurs cuisses de peaux et de bandelettes, Socrate, à ce moment-là, sortait avec tous les autres soldats sans rien ajouter à la tunique qu'il avait pris l'habitude de porter auparavant. Et déchaussé, il marchait mieux sur la glace que les autres avec leurs chaussures. Évidemment, voyant cela, les soldats avaient le soupçon qu'il les méprisait et dans ces circonstances, en vérité, tel était Socrate.

[9] Mais ce que fit cet homme si résistant dans la même armée, il vaut la peine de l'entendre. Car, comme un jour une réflexion s'était emparée de lui, il s'arrêta net sur-le-champ de bonne heure le matin. Et comme il ne lui était pas donné de résoudre ce à quoi il réfléchissait, il restait là, plongé dans sa réflexion, sans renoncer, et il était déjà midi ; les hommes s'en étaient aperçus et s'en étonnaient, et l'on se racontait de l'un à l'autre que Socrate s'était arrêté pour réfléchir depuis l'aube. Des soldats d'Ionie précisément, comme la nuit approchait, après avoir d'abord dîné (on était alors en été en effet), déposèrent des couvertures autour de lui et s'allongèrent à la belle étoile l'observant pour savoir s'il allait y passer aussi la nuit. Quant à Socrate, il se tint là jusqu'à l'aube suivante et au lever du soleil. En vérité, il ne s'en alla qu'ensuite, une fois qu'il eut salué l'apparition du soleil.

[10] Quel homme ce fut au combat également, il ne faut pas le passer sous silence. Car quand vint la bataille qui me valut de la part des chefs de l'armée une décoration comme excellent combattant, nul autre homme que Socrate ne me sauva la vie. Me voyant gravement blessé en effet il ne m'abandonna pas le moins du monde mais bondissant devant moi il protégea et ma propre personne et mes armes et me préserva des ennemis. Et moi alors révélant cela je tentai d'obtenir que les décorations ne me soient pas données à moi mais à ce Socrate par qui j'avais eu la vie sauve ; mais les chefs regardant la dignité de ma famille, préférèrent



annitente. Illud quoque dignum est memorari, quemadmodum fuga nostrorum apud Delium facta, Socrates se gessit. Nam interfui quoque huic prelio et quidem ex equo pugnans, cum Socrates ipse pedes esset. Profligatis igitur nostris ac fuga iam omnium facta, Socrates una et Laches qui tunc erat pretor, pedem referebant. Atque ego cum in hos casu incidissem, bono animo esse iussi meque nunquam deserturum eos edixi. Hic igitur eo melius aspicere potui Socratem quam apud Potideam, quo ipse confisus equo minus formidabam. Primum igitur intueri licebat, quanta Lachitem constantia ac presenti animo superaret. Deinde ut hostes simul civesque vicissim respiceret oculis et aspectu pre se ferens, si quis eum invadat, non esse id impune facturum. Itaque tute abibat et ipse et alter; fere enim qui ita cedunt nemo eos invadit sed eos qui effusa fuga deferuntur.

[11] In multis quidem igitur aliis mirifice laudari Socrates potest; sed talia sunt, ut ceteri quoque forsitan nonnulli eandem laudem mereantur. Verum illa precipua in isto, per que nemini aliorum hominum, neque antiquorum neque modernorum, esse similis reperitur. Nam qualis Achilles fuit, talem coniectet forsitan aliquis fuisse Brisidam et alios quosdam et qualis Pericles, tales Anthenora et Nestora. Sunt alii quoque, qui isto modo assimilari possint; sed qualis Socrates est qualisque eius dicendi ratio, nemo prope ad eius similitudinem accedit neque veterum neque eorum, qui nunc sunt, nisi, ut ego nunc dixi atque assimilavi: quippe nulli hominum sed Silenis et Satyris. Nam et hoc a me pretermissum erat prius, sermones eius persimiles esse Silenorum imaginibus ab artificibus factis. Si quis enim huius sermones audiat, videntur prima facie nimium esse absurdi. Nomina quippe et verba exteriori aspectu Satyri cuiusdam procacis habitum pre se ferunt. Asinos enim et canterios fabrosque et sutores et corarios semper habet in ore eademque semper dicere videtur, ut omnes fere, qui non intelligentes sint, illius verba irrideant. Verum enim si

me les donner, Socrate il est vrai étant parmi les premiers à insister pour qu'elles me soient données et non à lui. Voici encore qui est digne d'être rappelé : le comportement de Socrate après la déroute des nôtres devant Delium. Car je participai aussi à cette bataille et, naturellement, en combattant à cheval tandis que Socrate était à pied, quant à lui. Donc comme les nôtres avaient pris la fuite et que tout le monde était en déroute, Socrate et Lachès qui était alors préteur faisaient demi-tour. Et comme j'étais tombé sur eux par hasard, je leur ordonnai de reprendre courage et leur dis que jamais je ne les abandonnerais. Là, je pus observer Socrate mieux qu'à Potidée, parce que ayant moi-même confiance en mon cheval j'étais moins effrayé. D'abord donc, il m'était possible de voir avec quelle constance et quelle présence d'esprit il l'emportait sur Lachès ; ensuite, comment il observait tour à tour aussi bien les ennemis que ses concitoyens, laissant bien voir par ses regards et son apparence que, si l'on venait à l'attaquer, cela ne se ferait pas sans dommage. C'est pourquoi il se retiraient en toute sécurité, lui et l'autre ; d'ordinaire, en effet, ceux qui avancent ainsi, personne ne les attaque, mais on attaque ceux qui se laissent emportés dans une fuite désordonnée.

[11] Donc, dans bien des domaines certes on peut vanter les mérites admirables de Socrate ; mais ils sont tels que dans tous les autres domaines aussi, quelques uns peut-être méritent les mêmes louanges. Mais ce qu'il y a d'exceptionnel en notre homme, c'est ce par quoi on ne le trouve semblable à personne d'autre, ni parmi les anciens ni parmi les contemporains. Car on pourrait peut-être émettre l'hypothèse que Brasidas et certains autres étaient comme Achille, et qu'Anthenor et Nestor étaient comme Périclès. Il y en a d'autres aussi qui pourraient être comparés de cette façon ; mais pour ainsi dire personne ne parvient à une ressemblance avec ce qu'est Socrate et ce qu'est son approche du discours, ni parmi les anciens ni parmi ceux qui existent aujourd'hui, si ce n'est, comme je viens de le dire et comme je l'ai comparé : à aucun homme mais aux Silènes et aux Satyres. Car, jusqu'à maintenant, j'avais passé sous silence une dernière chose : ses discours ressemblent exactement aux statuettes de Silènes faites par les artisans. Que l'on écoute en effet ses discours, ils semblent à première vue être vraiment absurdes. Il est vrai, les mots et les propos offrent dans leur aspect

intus aspiciat quis eius sermones, primo quidem reperiet sensuum profunditatem habere solos aliorum omnium et insuper divinissimos esse, ac plurimas virtutum speciosissimas imagines continere ac per omnem vitam ad bene vivendum extendi ».

## 2

## M VII 2, L VII 2

**Leonardus Serenissimo Regi Hispanie**

[1] Serenissime ac gloriosissime Rex. Cum vehementer flagitarent quidam familiares tui, ut scriberem aliquid ad Regiam Sublimitatem, satis diu renuere perseveravi nec profecto, ut michi videbar, sine probabili ratione. Quid enim ego pusillus homo et incognitus, maximo clarissimoque Regi non lacessitus primo litteris, non proposita questione aliqua provocatus scribere ipse ultro ac memet ingerere aude-rem? Sed cum illi ipsi non reciperent iustissimas excusationes meas et quicquid ad me scriptum fuisset, id humanitati tue pergratum fore affirmarent, dare tandem manus ac morem eis gerere constitui.

[2] Quid ergo scribam Serenissime Rex? Aut quibus initiis aures tuas demulcebo? Scio enim magno Regi non nisi sublimia et magnifica convenire: sublimiora vero ac magnificentiora quenam esse possent, quam ea, que splendorem et gloriam et incomparabilem laudem gentis tue contineant? Hec igitur michi prima congressio est primaque scribendi materia.

extérieur l'apparence d'un satyre effronté. En effet il a toujours à la bouche des ânes et des chevaux hongres, des ouvriers, des cordonniers et des corroyeurs, et il donne l'impression de répéter toujours la même chose, au point que pratiquement tous ceux qui ne sont pas au courant se moquent de ses propos. En revanche, en effet, si l'on examine l'intérieur de ses discours pour la première fois, on trouvera, à vrai dire, qu'ils possèdent seuls entre tous une profondeur de sens et qu'en plus ils sont vraiment divins, qu'ils contiennent un très grand nombre de représentations merveilleuses des vertus et qu'ils étendent leurs ramifications à toute la vie pour l'améliorer ».

[Florence, 1435 (?)]

2

M VII 2, L VII 2

Au Sérénissime roi d'Espagne, Jean II<sup>139</sup>

[1] Sérénissime et très glorieux Roi. Comme certaines personnes de ton entourage me demandaient avec insistance d'écrire quelque chose à ton Altesse Royale, pendant assez longtemps j'ai persisté dans mon refus, et assurément, non sans raison valable, me semblait-il. En quoi, en effet, moi, un inconnu sans importance, oserais-je écrire, de ma propre initiative, à un très grand et très illustre roi, et m'imposer, sans y avoir été d'abord incité par une lettre, sans y avoir été provoqué par une question que l'on m'aurait soumise ? Mais comme ces gens-là précisément ne se satisfaisaient pas de mes très légitimes excuses et qu'ils affirmaient que tout ce qui pouvait être écrit par moi serait accueilli avec beaucoup de reconnaissance par ton indulgence, j'ai décidé d'y mettre finalement la main et d'accéder à leurs désirs.

[2] Que vais-je donc écrire, Roi Sérénissime ? Ou bien par où commencer pour charmer ton oreille ? Je sais en effet qu'à un grand roi ne conviennent que des pensées sublimes et grandioses : or, en vérité, que pourrait-il y avoir de plus sublime et de plus grandiose que celles qui contiennent l'éclat, la gloire et le mérite incomparables de ton peuple ? Voilà donc pour moi le sujet que je veux aborder en premier, la matière première de mon discours.

[3] Errant, Serenissime Rex, qui gloriam Romani Imperii Gallis aut Germanis attribuunt. Hispanie est hec gloria, Hispanie hic honor est proprius. Ab Hispania enim Traianus, ab Hispania Hadrianus, ab Hispania Theodosius, ab Hispania Arcadius, ab Hispania Honorius, ab Hispania alter Theodosius Imperatores Romanorum fuere, ut non minus vere quam eleganter a Claudiano poeta scriptum sit, provinciarum alias frumentum, alias ferrum, alias aliud quiddam mittere consuesse; solam vero Hispaniam Imperatores Imperio Romano dare. At quales Imperatores? Nam in hoc totum consistit. Nempe equidem reor, imo probare possim ac ratione certa ostendere, Traianum solum longe plus in suo imperio possedissee terrarum ac provinciarum quam omnes Caroli, omnes Othones, omnes Friderici et Henrici in unum collecti possederunt. [4] Siquidem a Traianus a Babylonia et Ctesiphonte<sup>ao</sup> usque ad Gades et Oceanum cuncta possedit et in Rubro mari solus Romanorum Principum classem habuit, per quam Indie fines vastaret, Egyptum et Africam totam sub imperio tenuit. Gallia vero et Germania et Dacia usque ad Scythiam et Caspium mare illi paruit. Ad hec autem si comparetur omnis possessio Gallorum Germanorumque Principum, qui unquam fuerunt, vix unius provinciole locum obtinere videbuntur. Quamobrem plus ille solus quam hi omnes simul in unum coacervati terrarum provinciarumque possedit. Idem dico de Hadriano: quanquam ille pacis avidior vel Traiani glorie invidens ex Assyria et Mesopotami que a Traiano subiecte fuerant, legiones revocavit. Sed fuit Princeps Maximus, et non armorum dumtaxat, verum etiam litterarum scientissimus.

[5] Post hos duos prestantissimos Imperatores satis longo intervallo Theodosius imperavit. Hic quodque et Orbem terrarum possedit et virtute non inferior superioribus fuit, qui post multas egregiasque victorias admirabilesque res gestas Mediolani e vita decedens filios reliquit duos, quorum Arcadio, qui erat maior natu, Orientem assignavit et apud Constantinopolim sedem Imperii tenere iussit, Honorio

---

<sup>ao</sup> Mehus: Thesiphonte.

[3] Ils se trompent, Roi Sérénissime, ceux qui attribuent la gloire de l'Empire romain aux Gaulois ou aux Germains. C'est à l'Espagne que revient cette gloire, c'est à l'Espagne que revient en propre cet honneur. D'Espagne étaient issus les empereurs des Romains : d'Espagne Trajan, d'Espagne Hadrien, d'Espagne Théodose, d'Espagne Arcadius, d'Espagne Honorius, d'Espagne un autre Théodose<sup>140</sup>, de sorte que c'est avec non moins de vérité que de finesse que le poète Claudien écrivit que certaines provinces avaient pris l'habitude d'envoyer du blé, d'autres du fer, d'autres quelque chose d'autre ; mais que seule la province d'Espagne donnait à Rome des empereurs. Et quels empereurs ? Car tout est là. C'est un fait avéré, n'est-ce pas, je pense, ou plutôt je pourrais le prouver et le montrer avec des arguments sûrs, que Trajan à lui seul posséda beaucoup plus de terres et de provinces sous son empire que ne possédèrent tous les Charles, tous les Othon, tous les Frédéric et tous les Henri réunis. [4] De fait Trajan posséda tout depuis Babylone et Ctésiphon jusqu'à Gadès et l'Océan, et il fut le seul parmi les princes romains à avoir une flotte en Mer rouge qui lui permît de dévaster les territoires de l'Inde, et il tint sous son empire l'Égypte et toute l'Afrique. Quant à la Gaule, la Germanie et la Dacie jusqu'à la Scythie et la Mer Caspienne, elles lui obéirent. Or, si l'on voulait comparer à cela toutes les possessions des princes gaulois et germains, qui existèrent jamais, elles donneront l'impression d'occuper à peine la place d'une seule petite province. C'est pourquoi, cet homme à lui seul posséda plus de terres et de provinces que tous ceux-ci rassemblés en un seul. Or, je dis la même chose d'Hadrien bien que, plus avide de paix, voire rebuté par la gloire de Trajan, il rappela les légions de Syrie et de Mésopotamie qui y avaient été envoyées par Trajan. Mais il fut un très grand prince, qui s'y connaissait à fond non seulement en armes mais en lettres.

[5] À la suite de ces deux exceptionnels Empereurs, après un certain laps de temps, il y eut l'empereur Théodose. À son tour, non seulement il posséda la terre entière mais il ne le céda pas en vertu à ses prédécesseurs, lui qui, après beaucoup de victoires remarquables et d'admirables exploits, vint mourir à Milan, en laissant deux fils, Arcadius, l'aîné, à qui il assigna l'Orient, et donna l'ordre de maintenir le siège impérial à

autem Romam et Italiam cum Gallia et Germania Africaque tota et Hispaniis attribuit. Hos secutus est alter Theodosius Arcadii filius, qui patri patruoque successit. Hi ergo Imperatores eo tempore fuerunt, quo vere Romanum erat Imperium. Nunc autem ut est, vel ut iampridem fuit non ignoramus. Sola igitur Hispania est cui hec gloria sit pre ceteris tribuenda cum propter excellentiam maximorum Principum, tum propter Imperii non umbratilem sed veram possessionem.

[6] Sed cur hec ad me scribis, inquires? Ut, si tibi nota sunt, gratuler scienti; si non sunt nota, ut faciam, teque Regem maximi opulentissimique Regni iuvenem summe spei per exemplum tantorum Principum, quos Hispania genuit ad excellentiam virtutis ac maximarum rerum aviditatem cohorter.

Vale et Benedictum Ananiensem doctum hominem et bene litteratum, qui in obsequio tue Precellentie degit, rogo suscipias recommissum.

### 3

#### M VII 3, L VII 3

##### Leonardus Aretinus s. p. d. Bartholomeo

[1] Voluntas deprehenditur animi non tam ex verbis, que simulata esse solent, quam ex vultu ipso atque oculis eius, qui cum loquimur. Unde vultum putant ab eo dictum quod, quid velimus, per ipsum significetur. Hoc idem michi frequenter in epistolis quoque videor intueri sed ita, si bonus sit scriptor. Nam imperitus scribendi quasi fanaticus quidam neque quid sentiat neque quid velit significare valet. Sed in bono scriptore preter verba et sonum, inest aliquid repositum et tacitum indicium animi, quod ut in loquente ex oculorum motu, sic in scribente ex vibratione ipsa orationis deprehendas. Nempe tuas

Constantinople ; quant à Honorius, il lui attribua Rome et l'Italie avec la Gaule, la Germanie et toute l'Afrique ainsi que les Espagnes. Après eux vint un second Théodose, fils d'Arcadius, qui succéda à son père et à son oncle. Ceux-ci donc furent empereurs à une époque où il existait un véritable empire romain. Mais aujourd'hui, ce qu'il en est, ou plutôt, ce qu'il en a été depuis longtemps, nous ne l'ignorons pas. Il n'y a donc que l'Espagne à laquelle il faille attribuer avant toutes les autres cette gloire, d'une part à cause de l'excellence de ses très grands princes, mais surtout à cause de la possession d'un empire qui n'était pas un vain mot mais une réalité.

[6] Mais pourquoi m'écris-tu cela, diras-tu ? Pour te féliciter de ton savoir, si elles te sont connues ; mais, si elles ne te sont pas connues, pour te les faire savoir et pour t'exhorter à une vertu supérieure et au désir des plus grands exploits grâce à l'exemple de si grands princes engendrés par l'Espagne, toi le roi d'un très grand et très riche royaume, jeune homme présentant les plus hauts espoirs.

Porte-toi bien et je te demande de prendre sous ta protection Benedetto di Anagni<sup>141</sup>, savant homme et lettré, qui fait partie de la suite de ton Excellence.

Florence, 1435 ( ? )

### 3

#### M VII 3, L VII 3

#### À Bartolomeo d'Arezzo<sup>142</sup>

[1] On saisit les visées d'un esprit non pas tant d'après les paroles, qui sont généralement feintes, que d'après l'expression même du visage et les yeux de son interlocuteur. Aussi pense-t-on que *visage* tire son nom du fait que nous exprimons par son intermédiaire ce que nous *visons*. Or j'ai souvent l'impression de percevoir la même chose également dans les lettres : mais il en est ainsi dans le cas où l'écrivain est bon. Car un homme sans talent d'écriture est comme sous influence et il ne peut exprimer ni ce qu'il pense ni ce qu'il veut. Mais chez un bon écrivain, en plus des paroles et du son, on trouve évidemment un indice de l'âme



inter et aliorum litteras hoc interesse video, quod illi ad me scribentes externo quodam et communi, tu autem interno ac precipuo amore mei deflagras. Quid enim tam affectuosum quam tua epistola que cum verbis facundissima sit habet tamen in se tacitum quiddam amoris ac benivolentie longe ardentius. Quod etsi michi pergratum est, tamen efficit ut tibi me meaque laudanti minus fidei impendam, quasi affectione nimia quominus recte iudices impediare. Sed non plura de hoc, presertim cum sit non novum sed antiquum me a te observari unico atque amari.

[2] Quod autem decreto civitatis Anconitane vocatus sis ad negotia Reipublice obeunda, id tibi et honestum imprimis et honorificum duco. Est enim civitas illustris ac famosa caputque provincie magne ac notabilis cui etiam nomen dari pro excellentia meruit, ut Anconita Marchia nuncuparetur portumque habet insignem cives autem et prudentes et graves morumque et civilitatis, ut ita dixerim, observantissimos. Adde ad hoc, quod eadem civitas altera semper patria Aretinorum fuit, quod benivolentiam et affectionem tuam plurimum debet incendere. Tu igitur fide, virtute industriaque tua quotidie magis annitere, quo cumulatam integerrimumque obsequium illi persolvas.

Vale. Scribo epistolam unam Cyriaco quam leges et ut sibi reddatur curabis.

Iterum vale.

discret et secret que l'on saisit chez celui qui écrit à partir de la pulsation même du discours, comme on le saisit, chez celui qui parle, à partir du battement des paupières. À dire vrai, entre tes lettres et celles des autres, je vois la différence suivante : eux, quand ils m'écrivent, sont animés d'un amour extérieur et commun, toi, en revanche, tu brûles d'un amour intérieur et particulier. Qu'y a-t-il en effet d'aussi affectueux que ta lettre qui, avec toutes ses éloquents paroles, possède malgré tout en soi une secrète part d'attachement et de dévouement beaucoup plus ardente. Or, en dépit de toute ma gratitude, cela a pour conséquence que je t'accorde moins de crédit, quand tu loues ma personne et mes écrits, comme si ton excès d'affection t'empêchait de juger correctement. Mais assez là-dessus, surtout que tes égards et ton affection uniques ne datent pas d'aujourd'hui mais sont anciens.

[2] Par ailleurs, que tu aies été appelé par un décret de la cité d'Ancône à te charger des affaires de la République, je le tiens pour une marque d'honneur et de faveur à ton endroit. C'est en effet une cité illustre et fameuse, la capitale d'une grande et importante province, à laquelle elle fut jugée digne de donner son nom en raison de son excellence, si bien que la province reçut le nom de Marches d'Ancône ; la ville possède un port renommé ; quant à ses citoyens, ils sont sages, posés, et très respectueux de la morale et de la civilité, si j'ose dire. Ajoute à cela que la même cité a toujours été l'autre patrie des Arétins, ce qui doit au plus haut point attiser ton dévouement et ton affection. Toi, donc, par ta loyauté, ta valeur et ton énergie, efforce-toi chaque jour d'avantage de t'acquitter envers elle de ta fonction à la perfection et avec la plus grande intégrité.

Porte-toi bien. J'écris une lettre à Cyriaque<sup>143</sup> que tu liras et que tu feras en sorte de lui remettre.

De nouveau, porte-toi bien.

[Florence, 1435]

## 4

## M VII 4, L VII 4

**Leonardus Archiepiscopo Mediolanensi**

[1] Cum per se ipsas michi gratissime fuerunt littere tue, tum gratiores eas fecit quod libellum Alphonsi prestantissimi viri pro antiqua Ethicorum interpretatione scriptum una cum ipsis litteris ad me misisti. Quem cum legere cepissem, statim a proemio ridere michi contigit. Siquidem ut olim Stephanus veritatem novam predicans a Iudaizantibus, hoc est a veteris Legis defensoribus, lapidibus impetitus est, ita nunc me novam ac veram traductionem edentem veteris illius non traductionis sed delirationis defensores lapidibus impetere comminantur. Dignam profecto mercedem vigiliarum mearum, quas pro communi utilitate suscepi, ac bonam nimirum gratitudinem, ut si alius quidam phrenesi correptus venientem ad se medicum lapidibus repellat!

[2] Sed de lapidibus quidem, quemadmodum urbane ac<sup>ap</sup> non maligne ab illo prestantissimo viro dictum est, sic ego urbane suscipio, nec miror id michi accidere, quod ne Hieronymus quidem vir doctissimus potuit evitare, adversum cuius interpretationes fidelissimas quidem ac verissimas quidam illius etatis homines, nec hi sane admodum indocti reclamabant, ieiunitatem et famem et ineptias antique littere preferentes. Est enim quibusdam natura insitum, ut que in adolescentia perceperunt, obstinate defendant, idque faciunt non tam scientiarum inducti quam inveterata quadam existimatione. Hi tunc repugnabant adversus Hieronymi utilissimos labores et nunc adversus ista nostra pares quidam ac similes illorum repugnant. Verum ut illi tandem a veritate ipsa fracti manus dare coacti sunt, sic nostros istos

---

<sup>ap</sup> D'après Mehus; Birkenmajer : et.

4<sup>144</sup>

## M VII 4, L VII 4

## À Francesco Pizolpassi, archevêque de Milan

[1] Si en elle-même ta lettre m'a fait le plus grand plaisir, ce qui me l'a rendue encore plus chère, c'est que tu m'as envoyé en même temps que la lettre elle-même l'opuscule de l'éminent Alfonso<sup>145</sup> qu'il a rédigé en faveur de l'ancienne traduction de l'*Éthique*. Comme j'avais commencé à le lire, dès le préambule je me mis à rire. De fait, tout comme autrefois Stéphane, prêchant la vérité nouvelle, fut accueilli à coups de pierre par les Juifs, c'est-à-dire par les défenseurs de l'ancienne Loi, de la même manière, aujourd'hui, moi qui publie une traduction nouvelle et véridique, les défenseurs — je ne dirai pas de l'ancienne traduction mais — de l'ancienne déraison menacent de m'attaquer à coups de pierres. Digne rétribution, vraiment, de mes nuits de veille, passées à travailler pour l'utilité commune, et bonne reconnaissance, sans doute, comparable à celle de celui qui, pris de délire, repousse à coups de pierres le médecin qui vient pour lui !

[2] Mais en parlant de pierres, justement, de la même manière que cette très éminente personne s'est exprimée en termes urbains et sans malice, je le prends en toute urbanité et je ne m'étonne pas qu'il m'arrive ce que même Jérôme, si savant fût-il, n'a pu éviter : de fait, ses traductions si fidèles et si véridiques, faisaient pousser les hauts cris à certains hommes de son époque — et pas totalement incultes eux non plus —, qui leur préféraient la sécheresse, l'indigence et les âneries de la littéralité ancienne. Il est en effet ancré dans la nature de certains de défendre avec obstination ce qu'ils ont appris dans leur jeunesse, et ils sont amenés à le faire non pas tant d'après un savoir réel que d'après une espèce d'opinion invétérée. Ceux-ci alors s'opposaient aux efforts si utiles de Jérôme, et aujourd'hui des gens de même acabit et semblables

refragatores confido manus tandem esse daturos. Non enim incerto vacillantique iudicio interpretationem fecimus sed certissima exploratissimaque ratione. Itaque victa demum repugnatorum protervitas et a veritate ipsa increpita conticescet.

[3] Quanquam cui unquam facilior ac prosperior cursus fuit, quam interpretationi nostre? quam, simul atque edita est, sic arripuerunt homines, ut momento pene temporis non solum Italia voluminibus eius repleta sit, verum etiam ad extremas terrarum oras convolarit, ut publica iam lectione studiorum celebretur. Alphonsus vero iste correptor noster permultum, ut video, de nobis fallitur; putat enim me quemdam e turba hominem temerario ausu ad hec scribenda prosluisse neque studia nostra neque diligentiam novit neque gravitatem religionemque, cum qua semper viximus, emetitur. Itaque ignarus horum omnium puerilia quedam de nobis supicatur. Inquit enim me posse fingere ita in Greco esse, cum non sit. Errat videlicet in eo, quod me solum putat Grece lingue studiosum ac nescit plenam esse Italiam doctorum hominum, qui Grecas pariter Latinasque litteras tenent, qui et ista nostra quotidie legunt et eorum censuram necessario subimus et certe non inviti, qui libenter nos arguerent, si quid falso confingeremus. Quanquam que causa nobis esset tante vanitatis? Certe si bonus vir est Alphonsus, non deberet de alio talia suspicari.

[4] Illud etiam in eo puerile, ne dicam leve, quod Demosthenis Eschinisque orationes illas famosissimas in causa Ctesiphontis, ne a Cicerone furatus sim, suspicari videtur. Inquit enim se legisse a Cicerone iam fuisse translatas ac nescire se, si illas viderim. Hoc perinde

à eux s'opposent à mes travaux. Mais de même que les premiers furent finalement contraints de baisser les bras, terrassés par la vérité elle-même, de même j'ai confiance dans le fait que nos critiques récalcitrants finiront par baisser les bras. En effet ce n'est pas au jugé, dans l'incertitude et l'approximation, que nous avons fait notre traduction mais avec les certitudes et l'exactitude de la raison. C'est pourquoi ce n'est que vaincue et assourdie par le bruit de la vérité elle-même que la morgue de nos opposants se taira.

[3] Pourtant quelle traduction eut jamais un cours plus facile et plus prospère que la nôtre ? Dès sa parution, les hommes se l'arrachèrent si bien que, en un clin d'œil, non seulement l'Italie fut remplie de ses volumes mais que la traduction s'envola même pour les plus lointains rivages, au point de faire désormais référence dans les lectures publiques des étudiants. Mais cet homme, Alfonso, notre censeur, se trompe du tout au tout sur nous, comme je le vois : il pense en effet que moi, pareil au premier venu, je me suis lancé dans cette rédaction avec une audace téméraire, et il ne connaît ni nos travaux, ni leur cohérence pas plus qu'il ne mesure le sérieux et la vocation, dont nous avons toujours fait preuve. C'est pourquoi, ignorant tout cela, il soupçonne certains enfantillages de notre part. Il dit en effet que je peux inventer que l'on dit ainsi en grec, alors que ce n'est pas le cas. De toute évidence, il se trompe en cela qu'il pense que je suis le seul à étudier le grec, et il ne sait pas que l'Italie est pleine d'hommes cultivés qui connaissent aussi bien le grec que le latin, et qui lisent quotidiennement nos travaux et dont nous subissons obligatoirement la censure et qui — ce n'est évidemment pas pour nous déplaire — nous feraient volontiers des reproches si nous inventions quelque chose de faux. D'ailleurs, quel intérêt y aurait-il pour nous à faire montre d'une vanité aussi grande ? Assurément, si Alfonso est un homme de bien, il ne devrait pas soupçonner de telles choses chez autrui.

[4] Il y a même chez lui de l'enfantillage, pour ne pas dire de la légèreté, quand il semble soupçonner que je suis allé prendre chez Cicéron les si fameux discours de Démosthène et d'Eschine dans le procès de Ctésiphon. Il dit en effet avoir lu qu'ils avaient été déjà traduits par

est : « Suspisor ne Ciceronis sint, hic autem suas esse confingit ». O sapientem hominem ! Putat enim se dicere aliquid magnum ac novum, cum dicit legisse se a Cicerone iam fuisse translatas. At mehercule nemo puer, qui modo quatuor pagellas legerit, hoc ignorat. Est enim mille locis scriptum orationes istas et Xenophontis Economicum et Prothagoram Platonis a Cicerone in Latinum<sup>aq</sup> fuisse conversos et insuper Arati librum De figuris celestibus, qui libri omnes iamdiu periere. Extat solummodo prefatiuncula quedam Ciceronis, quam illis orationibus ascripsit, que est in manibus omnium. Orationes tamen ipsas ab adolescente Cicerone Latinas factas nec ego nec quisquam etatis nostre unquam conspexit. Sed ne suspicetur Alphonsus, illud sciat, nos non modo illas sed alias insuper satis multas Demosthenis orationes, quas Cicero nunquam attigit, e Greco traduxisse, ut satis grande volumen earum a nobis traductarum existat, quas a Cicerone furatum nemo suspicari me potest.

[5] Illud etiam leve, quod Italicos statim calamum arripere inquit, quod otiosi sint : Hispanos vero, quod Regia curia sint occupati, calamo vacare non posse. Quasi vero Itali non curiam habeant Romanam multo certe maiorem, quam sit Regia et infinitas publicarum privatarumque rerum occupationes. Nec sane consentaneum est, ut in extremo mundi angulo plus humanarum occupationum sit, quam in medio. Sed hec relinquamus (sunt enim generaliora) et de causa nostra dicere prosequamur.

[6] Si tantummodo consuleret amico suo Alphonsus, ut veterem interpretationem legeret, non autem novam, silerem equidem atque conticescerem. Est enim liberum cuique pro captu intelligentie sue consilium dare. Sed cum non contentus consilio refellere quedam improbareque nixus est, honestum michi fuerit defensionem suscipere. Illud igitur moneo, ut patienter ferat vice versa redargui. Neque enim pugil ea lege in certamen descendere debet, ut percutiat ipse alios, non

---

<sup>aq</sup> D'après Mehus ; Birkenmajer : in Latinum *om.*

Cicéron et ignorer si j'en ai eu connaissance. C'est comme s'il disait : « je soupçonne qu'ils sont de Cicéron mais cet homme dit qu'ils sont de lui ». Ô l'homme sage ! Il pense en effet qu'il dit quelque chose de grand et de nouveau quand il dit avoir lu qu'ils avaient été déjà traduits par Cicéron. Par ma foi, aucun enfant — si du moins il a lu plus de trois pages — n'ignore cela ! On trouve en effet écrit en mille endroits que ces discours, que l'*Économique* de Xénophon et le *Protagoras* de Platon ont été traduits par Cicéron ainsi que le livre d'Aratos, les *Phénomènes*, livres qui ont tous disparu depuis longtemps. Il ne reste qu'une petite préface de Cicéron qu'il écrivit en marge de ces discours, qui est entre les mains de tous<sup>146</sup>. En revanche, les discours eux-mêmes tournés en latin par le jeune Cicéron, ni moi ni personne à notre époque ne les a jamais vus. Mais pour ôter tout soupçon à Alfonso, qu'il sache que c'est moi qui ai traduit du grec non seulement ceux-ci mais encore d'autres discours assez nombreux de Démosthène, auxquels Cicéron n'a jamais touché, si bien qu'il existe un assez gros volume de ces ouvrages traduits par moi, que personne ne peut me soupçonner d'avoir pris à Cicéron.

[5] Il y a encore de la légèreté à dire que les Italiens prennent la plume parce qu'ils ont du temps ; tandis que les Espagnols ne peuvent pas s'adonner à la plume parce qu'ils sont occupés par les affaires de la Cour. Comme si, en vérité, les Italiens n'avaient pas une Curie romaine beaucoup plus grande que celle de leur roi et d'infinies occupations publiques et privées. Et il n'est vraiment pas logique qu'il y ait dans l'endroit le plus reculé du monde plus d'occupations qu'en son cœur. Mais laissons cela. Ce sont là, en effet, choses un peu trop générales, et continuons à parler de notre cause.

[6] Si Alfonso se contentait de conseiller à son ami de lire l'ancienne traduction, et non la nouvelle, je resterais silencieux sans mot dire. En effet libre à chacun de donner ses conseils en fonction de ses capacités intellectuelles. Mais quand, non content de son conseil, il s'est efforcé de réfuter certaines choses et de les reprocher, il y va, je crois, de mon honneur d'assurer ma défense. Je l'invite donc à supporter qu'on lui rende coup pour coup. En effet, l'athlète au pugilat ne doit pas descendre



autem percutiatur. Ac primum de persona reprehensoris mei dicam, postea vero de re ipsa, quantum necessarium erit, transigam.

[7] Magnum esse hominem Alphonsum existimo idque ex proemio huius libelli apparet. Est enim, ut video, iuris professor eximius quod principale studium eius esse videtur et etiam, ut ipsemet in prefatione huius libelli predicat, frequentibus ac magnis occupationibus regii occupatus. Retinet in iis ipsis occupationibus admirandam curiositatem, ut noscat, si quisquam aliquid novi in iure, que sua est professio, ediderit. Sacre Pagine codices familiarissimos habet nec iis contentus philosophiam sibi asciscit, Platonem et Aristotelem cum Theophrasto et Archesilao<sup>ar</sup> indagatur, Ciceronis ac Senece libros crebro evolvit, Quintilianee discipline non parcat, poetas et historicos omnes pariter novit ac in deliciis habet. Prestantissimum hominem negare non possum qui tot et tanta tamque<sup>as</sup> varia sciat.

[8] Nostri quidem Itali, qui iuris studium profitentur, nichil fere aliud sciunt quam ipsum ius et si in ceteris vagentur studiis ac philosophis et poetis et oratoribus et historicis impertiri<sup>at</sup> operam velint, ridiculi habentur. Nichil enim plane tenent qui cuncta sectantur. Contingit enim illis, quod de viatoribus dictum est, permultos quidem habere hospites sed amicos nullos. Si igitur Hispani tanta ac tam multa et varia possunt, congratulemur Hispanie, que tales viros producit. Si Alphonsus unus, congratulemur soli. Nostris ego hominibus suaderem, ut iuris periti in iure suo se contineant, aliena vero castra non temere ingrediantur. Nulla enim <est><sup>au</sup> disciplina, que non etatem hominis totam occuparet beneque agi existimandum est, si singuli singulas adipiscantur. Nec ego illos reprehendo, qui multa ista ac varia quantulacunque ex parte attigerint; sed illud moneo, ne cum

---

<sup>ar</sup> D'après Mehus; Birkenmajer: Arcesila.

<sup>as</sup> D'après Birkenmajer; Mehus: que *om.*

<sup>at</sup> D'après Birkenmajer; Mehus: impartiri.

<sup>au</sup> D'après Birkenmajer; Mehus: est *om.*

dans l'arène avec pour règle de frapper lui-même autrui sans être frappé. Et tout d'abord je parlerai de la personne de mon censeur, puis je passerai au fond même de l'affaire, autant qu'il sera nécessaire.

[7] Je pense qu'Alfonso est un grand homme et cela se voit d'après la préface de son opuscule. C'est en effet, à ce que je vois, un remarquable professeur de droit, qui semble être son principal objet d'étude ; il est aussi, comme il l'affirme lui-même dans la préface de cet opuscule, pris par ses nombreuses et importantes occupations au service du roi. Il conserve toutefois, au milieu de ses occupations mêmes, une admirable curiosité pour se tenir au courant des dernières publications en droit, son domaine professionnel. Il possède une très intime connaissance des manuscrits des Saintes Écritures, et non content de ceux-ci, il se pique de philosophie, cherchant à connaître Platon, Aristote avec Théophraste et Archésilas ; il compulse quotidiennement les livres de Cicéron et de Sénèque ; il n'épargne pas la doctrine de Quintilien ; il connaît tout autant tous les poètes et les historiens et il en fait ses délices. Je ne peux nier qu'il s'agit d'un homme exceptionnel, vu le nombre et la variété de ses connaissances.

[8] De fait nos Italiens qui font profession de l'étude du droit ne connaissent pour ainsi dire rien d'autre que le droit lui-même et s'il leur arrive de s'aventurer dans tous les autres domaines et de vouloir consacrer leur peine aux philosophes, aux poètes, aux orateurs et aux historiens, on se moque d'eux. En effet, ils n'attrapent pas grand chose ceux qui chassent tous azimuts. Il leur arrive en effet ce que l'on a dit à propos des voyageurs : des connaissances, ils en ont à foison, mais des amis, pas un seul. Si donc les Espagnols ont des capacités si grandes, si nombreuses et si diverses, félicitons l'Espagne qui produit de tels hommes. Si Alfonso est le seul, félicitons-le uniquement. Moi je conseillerais à nos hommes de s'en tenir au droit, s'ils sont compétents en droit, sans se lancer à l'aveuglette à l'assaut d'un camp étranger. Il n'est pas en effet de discipline qui n'occupe toute la vie d'un homme et il faut considérer que

superficiem aliquam norint, sibi de tota re iudicium arrogare pergant. At de persona quidem in hunc modum a me sine ulla contumelia dictum sit.

[9] De re autem ipsa principalique negotio, quid ipse sibi velit, vix equidem intelligo. Omnis quippe contentio nobis de interpretatione est : interpretatio autem omnis recta, si Greco respondet, vitiosa, si non respondet. Itaque omnis interpretationis contentio unius lingue ad alteram est. Hic autem Grecam linguam se ignorare fatetur. Que igitur mecum disputandi ratio illi relinquitur, nisi per divinationem quandam rei penitus incognite? Si nescientem se plus in ea lingua intelligere putat quam ego qui scio intolerabilis est : sin me plus intelligere concedit, quid mecum contendit? « Confero, inquit, antiquam interpretationem ad tuam, quod possum, et illam longe antepono ». Utrum tu eam anteponis, quia elegantior sit, an quia verior? Si quia elegantior, nichil profecto sapis; si quia verior, quomodo id iudicare potes, qui Grecum nescis, ad quod omnis veritas interpretationis est necessario referenda? Nullo certo modo nullaque ratione. Itaque tecum de veritate interpretationis contendere nichil est aliud quam cum vaticinante aliquo somnianteve contendere.

[10] Quid tu ergo michi de bono potius quam de summo bono interpretando vaticinaris? Quid de re tibi incognita disceptas coniecturam afferens, quamobrem bonum dicendum sit, non summum bonum, et inquis me, qui statim ab initio erraverim, in multis postea verisimiliter erravisse? Profecto si intelligas, quam inepta dicas, taceas<sup>av</sup> potius quam loquaris<sup>aw</sup>. Greca enim littera, quam tu penitus

---

<sup>av</sup> D'après Birkenmajer; Mehus : taceres.

<sup>aw</sup> D'après Birkenmajer; Mehus : loquereris.

c'est déjà bien si un seul homme passe maître dans une seule discipline. Et moi je n'ai rien contre les gens qui ont touché à beaucoup de ces disciplines variées en quelque proportion que ce soit ; mais je les avertis : alors qu'ils n'en connaissent que la surface, qu'ils n'aillent pas s'arroger le droit de porter un jugement sur la discipline tout entière. Pour ce qui est de la personne du moins, telles sont mes paroles : qu'on n'y voie pas le moindre affront !

[9] Mais pour ce qui est du sujet et du fond même de l'affaire, j'ai du mal à comprendre où il veut lui-même en venir. Toute notre discussion porte évidemment sur la traduction : or toute traduction est correcte si elle correspond au grec, fautive si elle n'y correspond pas. C'est pourquoi toute discussion sur la traduction est une discussion sur le passage d'une langue à l'autre. Or cet homme affirme qu'il ne connaît pas le grec. Dès lors que lui reste-t-il comme argument pour débattre avec moi si ce n'est le recours à la divination concernant un sujet complètement inconnu ? Si, sans connaître la langue, il pense qu'il s'y entend mieux que moi qui la connais, c'est irrecevable ; mais s'il reconnaît que je m'y entends davantage, pourquoi discute-t-il avec moi ? Je compare, dit-il, l'ancienne traduction à la tienne, dans la mesure de mes moyens, et je préfère de loin la première. Mais est-ce que tu la préfères parce qu'elle est plus élégante ou parce qu'elle est plus vraie ? Si c'est parce qu'elle est plus élégante, tu n'as vraiment aucun goût ; mais si c'est parce qu'elle est plus vraie, comment peux-tu en juger toi qui ne connais pas le grec, auquel doit être nécessairement rapportée la vérité d'une traduction ? Assurément tu ne le peux d'aucune façon et tu n'as pas le moindre argument. C'est pourquoi discuter avec toi de la vérité d'une traduction, ce n'est rien d'autre que discuter avec un illuminé ou un rêveur<sup>147</sup>.

[10] Ainsi donc que viens-tu me chanter là à propos de la traduction du « bien » plutôt que du « souverain bien » ? Pourquoi te prononces-tu sur une chose que tu ignores en apportant comme hypothèse qu'il faut dire « bien » et non « souverain bien », et pourquoi dis-tu que moi, qui me serais trompé dès le début, je me suis vraisemblablement trompé par la suite à maintes reprises ? Assurément, si tu te rendais compte

ignoras, summum bonum habet expresse, quod Greci per unum verbum significant τᾶγαθόν, idque etiam in libro Ethicorum decimo manifestius patet, ubi opinionem recitat Eudoxi. Inquit enim : « Eudoxus summum bonum voluptatem esse censebat, propterea quod omnia rationabilia et irrationabilia eam appetere cernebat. Singula enim, quod sibi bonum sit, reperire, quemadmodum escam. Cuncta vero in idem ferri, omnibus optimum esse significare. Quod autem omnibus bonum sit et quod omnia appetunt, id esse summum bonum ». Hic eadem verba sunt eademque sententia, que in principio Ethicorum. Tuus vero<sup>ax</sup> interpres in principio Ethicorum dixit, « bonum, quod omnia appetunt ». In decimo autem, quia videbat absurdum esse dicere « quod omnibus bonum sit et quod omnia appetunt, id esse bonum », mutavit sententiam et dixit : « per se bonum, quod omnia appetunt », nec puduit ex eodem verbo modo bonum interpretari, modo per se bonum. Sed tamen, qui in decimo dixit « per se bonum, quod omnia appetunt », corrigere voluit se ipsum, quod in primo dixerat, « bonum, quod omnia appetunt ». Non enim primis ultima sed ultimis prima corriguntur.

[11] Atque ut intelligas, quantum fieri potest, licet Grece lingue ignarus sis, tamen scire debes, non idem esse verbum in Greco, dum dicit : « aliquod <bonum><sup>ay</sup> appetere videtur », et paulo post dum dicit : « propterea bene ostenditur summum bonum, quod omnia appetunt ». Sed in primo est verbum ἄγαθόν, quod significat bonum, in secundo est verbum τᾶγαθόν, quod significat summum bonum. In quo si michi non credis, audi, queso, Eustratium, Grecum auctorem, doctissimum hominem et horum ipsorum librorum commentatorem, quomodo hoc ipsum verbum exponat : « τᾶγαθόν, inquit, quod componitur<sup>az</sup> ex τό et ἄγαθόν nichil significat aliud, quam primum bonum

<sup>ax</sup> D'après Birkenmajer ; Mehus : autem.

<sup>ay</sup> D'après Birkenmajer ; Mehus : bonum *om.*

<sup>az</sup> D'après Birkenmajer ; Mehus : coniungitur.

de toutes les âneries que tu peux dire, tu te tairais au lieu de parler. En effet littéralement, le grec — que tu ignores totalement — possède expressément le « souverain bien », que les Grecs rendent au moyen d'un seul mot : « τᾶγαθόν », et cela apparaît de façon particulièrement visible même dans le dixième livre de l'*Éthique*, quand il rapporte l'opinion d'Eudoxe<sup>148</sup> : « Eudoxe pensait que le plaisir était le souverain bien, parce qu'il constatait que toutes les choses, rationnelles et irrationnelles, le recherchent. Chaque être singulier, en effet, trouve ce qui est bon pour lui, comme la nourriture. Mais que tous les êtres se portent vers la même chose signifie que c'est ce qu'il y a de meilleur pour tous. Or ce qui est un bien pour tous et que tous les êtres recherchent, c'est cela le souverain bien ». Il s'agit ici des mêmes termes et de la même idée que l'on trouve au début de l'*Éthique*. Mais ton traducteur a dit, au début de l'*Éthique* : « le bien que tous les êtres recherchent ». Or dans le dixième livre, parce qu'il voyait qu'il était absurde de dire : « ce qui est bon pour tous et que tous les êtres recherchent, c'est cela le bien », il changea d'avis et dit : « le bien en soi que tous les êtres recherchent » et il ne fut pas gêné de traduire un même mot tantôt par « bien », tantôt par « bien en soi ». Mais pourtant, lui qui dans le dixième livre a dit « bien en soi que tous les êtres recherchent » a voulu se corriger lui-même, puisqu'il avait dit dans le premier : le « bien que tous les êtres recherchent ». En effet on ne corrige pas la fin par le début mais l'inverse.

[11] Et pour que tu comprennes, autant que faire se peut, bien que tu ne connaisses pas la langue grecque, tu dois bien savoir toutefois que ce n'est pas le même terme en grec quand il dit « il semble rechercher quelque bien » et peu après quand il dit : « pour cette raison il est bien montré que le souverain bien est ce que tous recherchent ». Mais dans le premier extrait, le terme est « ἀγαθόν », qui signifie « bien » ; dans le second, le terme est « τᾶγαθόν », qui signifie « bien suprême ». Or sur ce point, si tu ne me crois pas, écoute, je te prie, comment Eustrate, auteur grec des plus savants et commentateur de ces livres mêmes, explique le terme : « τᾶγαθόν, dit-il, qui est composé de τό et ἀγαθόν, ne signifie

ac sumum bonum ; et est scientia quidem ἀγαθόν, non tamen τἀγαθόν, et virtus ἀγαθόν, non tamen τἀγαθόν. Sic per hoc elementum τ ostenditur principium et causa velut extremum omnium bonorum ». Quid ais ad hec ? An hi sunt errores mei, quos statim ab initio deprehendisse iactas ? An non vides stare non posse ut τἀγαθόν interpretetur bonum et interpretem tuum se ipsum postea corrigere voluisse ac pro bono posuisse « per se bonum, quod omnia appetunt » ?

[12] In quo etiam defectus fuit posuisse per se bonum, cum per se bonum non illud ostendat, quod vult. Quecunque enim propter se et <non<sup>ba</sup> > propter aliud expetuntur, ut scientia, ut integritas sensuum ac cetera huiusmodi, per se quidem bona sunt, non tamen summa. Itaque a Boetio et a Lactantio et a Tullio extremum illud, quod omnia appetunt, non per se bonum appellatur sed summum bonum. « Duo summa bona, inquit Boetius, que inter se diversa sint, esse non possunt. At Deum et beatitudinem summa bona esse concessimus ». Lactantius vero inquit : « Epicurus summum bonum in voluptate posuit, que fuit opinio Eudoxi ». Tullius autem in libro De finibus dicit : « Facit Lucius noster prudenter, qui de summo bono audire velit ; illo enim in philosophia constituto constituta sunt omnia ». Hi ergo omnes summum bonum dixere, non per se bonum. Qui igitur in hoc me reprehendit, is non meam arguit sed suam detegit ruditatem. Equidem si tales sunt errores mei, non abnuo multis in locis eos reperiri.

[13] Et Grecorum quidem linguam ipse, ut diximus, se ignorare fatetur. De Latina vero, ut pace sua dixerim, absurdissima sentit ; putat enim non Greca modo, verum etiam, ut ipse appellat, Gallica<sup>bb</sup> quedam et Germanica et Hispanica vocabula in Latinam orationem esse admiscenda : alioquin linguam ipsam Latinam inopem

---

<sup>ba</sup> D'après Birkenmajer ; Mehus : non *om.*

<sup>bb</sup> D'après Birkenmajer ; Mehus : Galetia.

rien d'autre que le bien premier et bien suprême ; la science est un bien, "ἀγαθόν", mais pas le bien suprême, "τάγαθόν", et la vertu est un bien, "ἀγαθόν" mais pas le bien suprême, "τάγαθόν". Ainsi au moyen de l'élément "τό", on désigne le principe, la cause et comme l'extrémité de tous les biens<sup>149</sup> ». Qu'as-tu à dire à cela ? Est-ce que ce sont là mes erreurs que tu prétends avoir repérées dès le début ? Mais est-ce que tu ne vois pas qu'il n'est pas tenable que « τάγαθόν » soit traduit par « bien », et que ton traducteur, par la suite, ait voulu se corriger lui-même, et à la place de « bien » ait écrit : « bien en soi que tous les êtres recherchent ».

[12] Mais sur ce point aussi c'était un défaut d'avoir écrit « bien en soi », alors que « bien en soi » ne montre pas ce qu'il veut dire. Tout ce qui, en effet, est recherché pour soi et non pour autre chose, comme la science, l'intégrité des sens, etc., sont certes des biens en soi mais pas des biens suprêmes. C'est pourquoi aussi bien Boèce, que Lactance, que Cicéron appellent cette chose ultime que toutes les êtres recherchent non pas « bien en soi », mais « bien suprême ». « Il ne peut exister, dit Boèce, deux biens suprêmes qui soient différents l'un de l'autre. Mais nous avons concédé que Dieu et béatitude sont deux biens suprêmes ». Quant à Lactance, il dit : « Épicure a placé le bien suprême dans le plaisir, selon l'opinion d'Eudoxe ». Par ailleurs, Cicéron, dans le *De finibus* dit<sup>150</sup> : « Notre jeune ami Lucius a bien raison de vouloir qu'on l'entretienne avant tout du souverain bien, car dans une philosophie, quand ce principe est établi, tout est établi ». Tous ces écrivains donc ont dit « souverain bien » et non « bien en soi ». Aussi, celui qui me reprend sur ce point, ne pointe pas mon ignorance, mais révèle la sienne. En vérité, si telles sont mes erreurs, je ne nie pas qu'on les trouve en maint endroit.

[13] Et certes, comme nous l'avons dit, il avoue lui-même ignorer la langue des Grecs. Mais pour ce qui est de la langue latine, sans vouloir lui faire injure, il nage en pleine absurdité ; il pense en effet que non seulement des termes grecs mais aussi des termes gaulois<sup>151</sup>, comme il les nomme lui-même, des termes allemands, espagnols doivent s'immiscer



atque defectivam putat. Recte suadebam iuris perito, ut in suo studio versaretur ; hec enim, que de Latina lingua existimat, ita sunt aliena et abhorrentia ab omnium bene litteratorum opinione, ut nichil videri possit absurdius. Quid enim est aliud, quam barbara simul et Latina et Greca in unum confundere et chaos, ut ita dixerim, litterarum moliri ?

[14] Vide quam multum inter me et illum intersit. Ego millies singula verba olfacere soleo, priusquam litteris mandem. Nullum denique nisi probatum et ab optimis auctoribus michi commendatum recipio. Ille autem passim undecunque oblatum arripit. Itaque bomolochos<sup>bc</sup> et agricós et eutrapelos<sup>bd</sup> et epieces et catecos<sup>be</sup> et cetera huiusmodi monstra verborum probet, et qui in opulentia Latine lingue mendicat, non intelligit paupertatem propriam sed communi lingue adscribit paupertati iuxta illud Sallustianum<sup>bf</sup> : « Culpam auctores quique suam ad negotia transferunt ». Iam equidem non miror translationem illam veterem ab isto probari, est enim secundum eius regulam confusa quedam et permixta barbaries.

[15] Sed illud deterius, quod eam Boetii<sup>bg</sup> putat nec intelligit quantum figura nitorque dicendi qui in Boetio eminent, longissime absit ab illius interpretis deliratione. Nos certe nullam Boetii interpretationem habemus, preterquam Porphyrii et Predicamentorum et Perihermenias librorum. Quos si accurate leges, videbis summum illum virum sine ullis ineptiis libros illos transtulisse. Textus est nitidus et planus et Greco respondens. At enim in Ethicis et Physicis quid tandem est preter ineptias meras ? Non verba in iis Latina, non

---

<sup>bc</sup> D'après Birkenmajer ; Mehus : bomolchos.

<sup>bd</sup> D'après Birkenmajer ; Mehus : eutrapeles.

<sup>be</sup> D'après Birkenmajer ; Mehus : cacectos.

<sup>bf</sup> D'après Mehus ; Birkenmajer : Sallustianam.

<sup>bg</sup> D'après Mehus ; Birkenmajer : Boëthii (même graphie pour toutes les occurrences de Boèce).

dans la langue latine : sinon, la langue latine elle-même est pauvre et défectueuse, pense-t-il. J'avais raison de conseiller à un expert en droit de s'en tenir à son domaine d'étude ; car, les idées qu'il a concernant la langue latine sont à ce point étrangères et contraires à l'opinion de tous les vrais lettrés que rien ne peut paraître plus absurde. En effet comment taxer autrement le fait de mêler ensemble des langues barbares avec le latin et le grec, et de provoquer le chaos, pour ainsi dire, au milieu des lettres ?

[14] Vois quelle différence énorme il existe entre lui et moi. Moi, j'ai l'habitude de revenir mille fois sur chaque mot avant de le coucher par écrit. Je ne garde pour finir que ceux qui ont été éprouvés et m'ont été recommandés par les meilleurs auteurs. Lui, en revanche, s'empare n'importe où et n'importe comment du premier venu. C'est pourquoi il accepte les « *bomolchos* », « *agricos* », « *eutrapeles* », « *epieces* », et « *catecoos* », et tout ce genre de monstruosité terminologiques, et, lui qui fait la manche au milieu de l'opulence de la langue latine, il ne se rend pas compte de sa propre pauvreté, mais il l'attribue à la pauvreté générale de la langue conformément au mot de Salluste<sup>152</sup> : « Chacun fait retomber sur les circonstances les fautes dont il est lui-même responsable. » Je ne m'étonne plus, évidemment, du fait que l'ancienne traduction reçoive son approbation : elle n'est, en effet, selon sa norme que confusion et mélange de barbarie.

[15] Mais ce qui est pire, c'est qu'il pense qu'elle est de Boèce, et ne se rend pas compte à quel point les figures du discours et son éclat, qui brillent chez Boèce, sont profondément absents des élucubrations de ce traducteur. Mais nous, en tous les cas, nous ne possédons aucune traduction de Boèce, en dehors de celle des livres de Porphyre, des *Catégories* et du *Περὶ ἑρμηνείας*<sup>153</sup>. Or si tu les lis avec soin, tu verras que cet homme a traduit ces livres sans y laisser la moindre ânerie. Le texte est clair, net et correspond au grec. En revanche, dans les livres de l'*Éthique* et de

dicendi figura, non eruditio litterarum, preterea ab ipso Greco male accepta complura. Hec a Boetio longe absunt, viro in utraque lingua docto et eleganti. Nunquam ille architectonicam, nunquam eutrapeliam<sup>bh</sup>, nunquam bomolochos<sup>bi</sup>, nunquam agricolas, quorum vocabula in Latino habemus, in Greco reliquisset, nunquam tristitiam pro dolore posuisset, nunquam honestum cum bono, eligere cum expectere confudisset, nunquam per se bonum dixisset, quod ipsemet alias appellasset summum bonum. Atque ut scias, due fuerunt ante me, quod equidem viderim, interpretationes Ethicorum : una quam ex Arabe lingua traductam constat post Averrois philosophi tempora, que quoniam anterior est, vetus appellatur. Altera hec posterior et novior a Britanno quodam traducta, cuius etiam proemium legimus. Quomodo igitur Boetii fuit ista nova interpretatio, cum vetusta illa et anterior post Averroin fuerit ? Boetius vero aliquot seculis Averroin anteat ?

[16] Reliquum iam crimen est, quod huic interpreti maledixerim. Equidem si vitam illius, si mores, si genus insectatus essem, tunc fatearer me maledixisse. Sed nichil tale attigi neque attingerem. At enim de litteris studiisque contendere ac interdum vehementius urgere et si res exigat adversarium pungere, disserere id quidem est, non maledicere. Denique tota vis in eo versatur, iure an iniuria illum reprehenderim. Dixi libros illos inepte traductos : quis negare potest ? Dixi Greca verba ob ignorationem Latine lingue ab eo relicta, pro quibus Latina vel optima haberemus, nec dixi modo sed probavi et verba ipsa ostendi. Cetera quoque errata nec ea pauca nec levia redargui. Aut igitur ista defendat si potest, aut me pupugisse illum non moleste ferat. Equidem si in picturam Giotti<sup>bj</sup> quis fecem proiiceret, pati non possem. Quid ergo existimas michi accidere, cum Aristotelis libros omni pictura elegantiores tanta traductionis fece coinquinari videam ? An non commoveri ? An non turbari ? Maledictis tamen abstinui sed rem

---

<sup>bh</sup> D'après Birkenmajer ; Mehus : nunquam eutrapeliam *om.*

<sup>bi</sup> D'après Birkenmajer ; Mehus : bomolcos.

<sup>bj</sup> D'après Birkenmajer ; Mehus : iocli.

la *Physique*, qu'y a-t-il en effet sinon de pures âneries ? Pas de termes latins dans ceux-ci, pas de figure du discours, pas de culture littéraire, mais, en plus, beaucoup de choses mal comprises du grec même. Or tout cela est profondément absent de Boèce, homme savant et élégant dans l'une et l'autre langues. Jamais ce dernier n'aurait laissé en grec « *architectonica* », « *bomolchos* », « *agricos* », dont nous possédons les termes en latin, jamais il n'aurait mis *tristesse* pour *chagrin* ; jamais il n'aurait confondu le *bien* avec l'*honnête*, *choisir* avec *rechercher* ; jamais il n'aurait dit « bien en soi » alors qu'il l'avait lui-même appelé ailleurs « souverain bien ». Et pour ta gouverne, il y a eu deux traductions de l'*Éthique* avant moi, d'après ce que j'ai pu voir : l'une qui, visiblement, fut traduite de l'arabe après l'époque du philosophe Averroès, qui, du fait qu'elle est antérieure, est appelée « l'ancienne ». L'autre, postérieure et plus récente, traduite par un Britannique, dont nous lisons aussi la préface. Comment donc la nouvelle traduction pourrait-elle être de Boèce, quand l'ancienne qui lui est antérieure fut faite après l'époque d'Averroès ? Mais Boèce ne précéderait-il pas Averroès de quelques siècles ?

[16] Il reste encore un autre grief : j'aurais dit du mal du traducteur. De fait, si je m'étais attaqué à sa vie, à ses mœurs, à sa famille, je reconnaîtrais alors que j'ai dit du mal de lui. Mais je ne me suis livré à aucune atteinte de ce genre et je ne le ferais pas. Et puis, avoir une discussion à propos des études et des lettres, et de temps en temps élever un peu le ton et, si le sujet l'exige, envoyer des coups à l'adversaire, cela s'appelle échanger et non dire du mal<sup>154</sup>. En définitive, l'essentiel repose sur ceci : l'ai-je repris à juste titre ou injustement ? J'ai dit que ces livres ont été maladroitement traduits : qui pourrait le nier ? J'ai dit qu'il a laissé des termes grecs à cause de son ignorance de la langue latine, pour lesquels nous avons des termes latins tout à fait valables, et je ne me suis pas contenté de le dire mais je l'ai prouvé et j'ai donné les termes eux-mêmes. J'ai pointé aussi toutes ses autres erreurs, qui n'étaient ni rares ni légères. Donc, ou bien qu'il défende celles-ci s'il le peut ou bien qu'il accepte sans broncher que je l'aie malmené. De fait si l'on jetait

ipsam redargui ac palam feci.

[17] Hec michi ad te, Francisce carissime, scripsisse libuit potius ut satisfacerem postulationi tue quam quod necessarium arbitrarer. Cum enim et scripta mea extent quibus illum redargui et huius defensiones, faciliter quivis diiudicare poterit, quam inania sint<sup>bk</sup>, que ab isto asseruntur<sup>bl</sup>.

Vale.

Idibus Octobris.

5

M VII 5, L VII 5

Leonardus Aretinus s. p. d. Antonio Cremonensi<sup>bm</sup>

[1] Cum prestantissimus Laudensis Episcopus me tuo nomine litteras flagitasset, cogitavi si scribendo lucri facere aliquid a te possem : fenerator enim litterarum esse consuevi pluraque reperire quam dare. Vellem igitur scire abs te, quandoquidem tu Mediolanensis es, ac patrie tue conditiones tibi notissimas esse decet, fato ne fieri putes an aliqua evidenti ratione, ut Mediolanum urbs tam populosissima iamdudum fuerit atque sit ? Equidem apud probatissimos auctores legisse memini usque dudum per Scipionum tempora populosissimam totius Italie urbem Mediolanum fuisse, excepta urbe Roma. Hodie vero eandem videmus omnino omnium nullaque excepta populosissimam Italie esse. Continuatam igitur istius populositatem annis prope mille septingentis, tot enim a Scipionum temporibus ad etatem nostram fuere mirabilissimum existimo presertim cum videam ceteras urbes magnas

---

<sup>bk</sup> D'après Birkenmajer ; Mehus : sunt.

<sup>bl</sup> D'après Mehus ; Birkenmajer : afferuntur.

<sup>bm</sup> D'après Mehus ; Luiso : Cremone.

une cochonnerie sur une peinture de Giotto, je ne pourrais le supporter. Aussi, que peut-il se passer en moi, à ton avis, quand je vois que les livres d'Aristote, plus élégants que toute peinture, sont ainsi souillés par une traduction aussi cochonne<sup>155</sup> ? Est-ce que je ne vais pas m'en émouvoir ? En être troublé ? Toutefois je me suis abstenu de dire du mal mais j'ai pointé la chose et je l'ai fait ouvertement.

[17] Voilà ce que j'avais envie de t'écrire, mon très cher Francesco, plus pour donner satisfaction à ta requête que parce que je le jugeais nécessaire. Comme en effet on peut lire et les écrits — par lesquels j'ai pointé ses erreurs — et ses arguments, chacun pourra se faire facilement une idée de l'inanité de ses assertions.

Porte-toi bien.

[Florence, 15 octobre 1435].

5<sup>156</sup>

#### M VII 5, L VII 5

À Antonio da Cremona<sup>157</sup>

[1] Comme le très éminent évêque de Lodi<sup>158</sup> m'avait réclamé une lettre en ton nom, j'ai réfléchi pour savoir si je pouvais tirer quelque profit de toi en t'écrivant : j'ai pris l'habitude, en effet, d'être fainéant en matière de lettres et d'en demander plus que d'en donner. Je voudrais donc savoir de toi — puisque tu es milanais, et que, comme il se doit, tu as une excellente connaissance de la situation de ta patrie — si, selon toi, c'est par hasard ou pour quelque raison évidente que la ville de Milan a toujours été et est encore aussi peuplée. De fait, je me rappelle avoir lu chez les auteurs les plus fiables que, depuis le temps des Scipion, la ville de Milan fut la plus peuplée des villes d'Italie, la ville de Rome exceptée. Et aujourd'hui nous voyons qu'elle est la plus peuplée de toute l'Italie, sans exception. Aussi, je trouve vraiment étonnant qu'elle ait eu une population nombreuse, sans discontinuer pendant près de mille

quidem prius ac populosas in medio temporis cursu fere ad inanitatem esse redactas. Quid enim Roma hodie preter nomen? Quid Athene? Quid Syracuse? Quid Corinthus? Quid Capua? Quid Veios? Quid Corcyra? Quam antiquis illis Peloponnesiacis bellis centum triremes implere atque ad bellum emittere consuesse novimus : nunc autem vix triscalmum unum impleret.

[2] In tanta autem varietate ac defectu aliarum urbium continuasse Mediolanum populi sui numerosam magnitudinem et ex tam antiquis temporibus ad tempora nostra usque perduxisse mirabilissimum puto. Atque huius a te rationem causamque requiro utrum existimes fato quodam fieri an temperie celi an situs bonitate an ubertate soli an principum huius urbis qui excellentissimi procul dubio fuerunt provida quadam sapientia in repellendis pestilentiis et salubribus adsciscendis? Hec abs te audire cupio ac super his responsum expecto.

[3] De nomine quoque Mediolani certior fieri velim unde sit et quamobrem ita dictum. Consueverunt enim cives originem antiquitatemque sue civitatis non ignorare. Ego autem originem eius non quero, est enim explorata et certa. Sive enim ex gente queramus a Gallis conditam fuisse constat : sive de civitate ab Heduis a quorum pago Insubres dicti sunt, sive de tempore, non magna varietas, ut in tanta vetustate esse potest. Tarquinio enim Prisco regnante in Italiam transisse Gallos primum constat. Fuerunt autem hi Bituriges. Sive igitur Hedui simul cum Biturigibus transierunt, sive postea per priorum vestigia Hedui et Cenomani secuti sint, sive ad extremum cum Senonibus et Boiis, non magna temporis varietas est.

[4] Ego igitur ista non quero sed civitas unde nominata sit audire

sept cents ans — tel est le grand nombre de siècles depuis le temps des Scipion jusqu'à notre époque —, surtout quand je vois que toutes les autres villes, grandes pourtant autrefois et peuplées, ont été réduites à presque rien, au cours du temps. Qu'est-ce que Rome, aujourd'hui, en dehors de son nom ? Qu'est-ce qu'Athènes ? Syracuse ? Corinthe ? Capoue ? Veïès ? Corcyre, dont nous savons qu'elle s'était mise à armer et à envoyer à la guerre trois cents trirèmes au moment des antiques guerres du Péloponnèse ? aujourd'hui, elle aurait du mal à armer un seul rafiote à trois rames<sup>159</sup> !

[2] Or au milieu d'une évolution et d'une chute pareilles subies par les autres villes, je tiens pour vraiment étonnant que Milan ait préservé le grand nombre de ses habitants et ce, depuis des temps aussi anciens jusqu'à notre époque. Et je te demande la raison et la cause de cela, et si, selon toi, cela est dû à un hasard quelconque, au climat, à la qualité de son site, à la fertilité de son sol, ou bien à une certaine sagesse prévoyante des seigneurs de cette ville qui furent sans aucun doute exceptionnels, dans leur capacité à repousser les fléaux et à attirer ce qui était salutaire ? Je désire l'entendre de toi et j'attends une réponse là-dessus.

[3] À propos de son nom également, je voudrais être informé de son origine et savoir pourquoi elle a été ainsi appelée. Habituellement, en effet, les citoyens n'ignorent pas l'origine ni l'ancienneté de leur cité. Moi, du reste, je ne te demande pas son origine, car elle est bien connue et sûre. Si en effet nous nous interrogeons sur son peuple, il s'avère qu'elle a été fondée par les Gaulois ; si nous nous interrogeons sur son existence en tant que cité, elle l'a été par les Héduins — c'est d'un canton de ces derniers qu'ils tirèrent le nom d'Insubres ; si c'était sur l'époque de sa fondation, les possibilités ne sont pas grandes, comme il peut arriver quand on remonte aussi loin dans le temps. En effet c'est sous le règne de Tarquin l'Ancien que les Gaulois sont venus en Italie pour la première fois, comme il a été établi. Or, il s'agissait des Bituriges. Donc, que les Héduins aient traversé les Alpes en même temps que les Bituriges, que, sur les traces des premiers, Héduins et Cénomènes aient suivi plus tard, ou qu'ils soient arrivés en dernier, avec les Sénons et les Boiens, cela ne fait pas une grande différence temporelle.

[4] Aussi n'est-ce pas cela que moi je te demande, mais je désire



cupio, utrum ab eo quod media sit inter amnes vel ab alia quadam ratione. Claudianus enim poeta, cui multum tribuo, ab ovibus dictam arbitratur. Nam cum Venerem ex Cypro ad Nuptias Honorii Imperatoris, que Mediolani parabantur, venientem describeret, eam mari advectam dicit usque ad Ligures inde vero Mediolanum advolasse. Versus Claudiani hi sunt :

*Iam Ligurum terris spumantia pectora Triton  
Appulerat lassosque frequens extenderat orbis.  
Continuo sublime volans ad menia Gallis  
Condita lanigeris ovis ostentantia pellem  
Pervenit : adventu Veneris pulsata recedunt  
Nubila clarescunt puris aquilonibus Alpes.*

[5] Ego igitur, nisi tu melius aliquid doceas Claudiano assentior qui et doctissimus in historia fuit Greceque lingue, unde id nomen videtur, peritissimus, Mediolani quoque versatus, utpote qui sub Honorio aulicus fuerit et miles.

Vale.

## 6

### M VII 6, L VII 6

#### Domino Regi Castelle

[1] Serenissime ac Superexcellantissime Rex. Placuisse litteras meas Regie Sublimitati benigneque et humaniter ad me rescripsisse magnopere gaudeo. Super omnia michi tamen gratissimum fuit intelligere, Serenitatem ipsam, cum per occupationes licet, studiis et litteris operam impartiri solere. Rideat enim me, si quis vult ex istis hostibus litterarum ; ego tamen Regem vix puto, qui litteras nesciat. Nec porro michi quicquam videtur tam regium quam et laude rerum eminere et scientia litterarum ornari. Hec nempe duo iudicio meo Regium culmen

entendre d'où la cité tire son nom, si c'est à cause du fait qu'elle se trouve entre deux fleuves ou si c'est pour une autre raison. En effet, le poète Claudien, auquel je prête beaucoup, pense qu'elle tire son nom des moutons. Car comme il décrivait Vénus arrivant de Chypre pour les noces de l'empereur Honorius que l'on préparait à Milan, il dit qu'elle voyagea par mer jusque chez les Ligures, mais que de là elle s'envola pour Milan. Voici les vers de Claudien<sup>160</sup> :

Déjà Triton, de sa poitrine chargée d'écume, avait touché la terre de Ligurie et laissé retomber au sein des flots sa queue fatiguée. Soudain la déesse prenant son essor à travers les airs, arrive dans les murs de cette cité fondée par les Gaulois, qui arboraient la toison d'un mouton laineux. À son approche, les nuages amoncelés se retirent, le souffle des Aquilons rend la lumière aux Alpes.

[5] Moi donc, à moins que, de ton côté, tu aies de meilleurs renseignements, je suis d'accord avec Claudien, qui fut un grand érudit en histoire, qui connaissait très bien la langue grecque, dont semble tiré le nom, et qui vécut à Milan aussi, étant donné qu'il fut courtisan et soldat sous Honorius.

Porte-toi bien.

[Florence, 29 novembre 1435]

6<sup>161</sup>

## M VII 6, L VII 6

### Au roi de Castille et de León, Jean II

[1] Sérénissime et Très-excellent Roi. Que ma lettre<sup>162</sup> ait plu à ta Majesté Royale et que tu m'aies répondu avec bienveillance et humanité, je m'en réjouis pleinement. Toutefois il m'a été par-dessus tout agréable de me rendre compte que ta Sérénité elle-même, quand ses occupations le lui permettent, s'adonne généralement aux études et aux lettres. En effet, que l'on se rie de moi si l'on veut, parmi les ennemis des lettres, mais pour ma part, je pense qu'il n'est pas tout à fait roi celui qui ignore les lettres. Et au contraire rien ne me semble aussi digne d'un roi que

requirit.

[2] Nec ego tamen omnia flagito in Rege studia sed illa tantummodo que sunt propria. Quecunque igitur ad rectam gubernandi formam, quecunque ad iustitiam, ad mansuetudinem, ad magnanimitatem, ad gloriam scripta nos instruunt et hortantur, ego Regi legenda et imbibenda puto. Intellet enim Rex et pacis et belli temporibus qualem se prestare oportet. Et quamvis multum natura valeat, tamen mirabile, quantum scriptis monumentisque doctissimorum hominum adiuuabuntur. Videbit enim, quantus sit glorie splendor, quantus bene agendi etiam in hac vita sit fructus, quid Regem discriminet a tyranno, que deforment vitia regentem, que virtutes clarum maxime ac celebrem reddant.

[3] Hec autem non ab istis balbutientibus ac semidoctis, qui omnia inepte scribendo conturbant, sed a veteribus illis prestantibus viris perdiscet, qui ad veram philosophie rationem adiunxerunt scribendi nitorem et elegantiam. Ut enim equi vestesque nitidiores Regem decent, sic etiam oratio speciosa et ornata et gravis. Historia quoque magistra vite quantum afferre regenti fructum potest? Regum enim potentissimorum et Principum magnorumque populorum origines factaque cognoscere, tum ad voluptatem animi, tum ad disciplinam agendi multum admodum confert. Et habet sane hoc genus scriptores optimos omnique munditia nitoreque perpolitos, quos et legere dulce sit et perdiscere nequaquam arduum. Ego igitur ad hec Regem cohortor non arrogantia quadam sed fideli animo. Et hec satis: epistola enim prolixitatem respuit.

[4] Ceterum Serenissime Rex, quia scriptorum meorum aliquid per litteras Regias petebatur, paravi munusculum quod tue dono Maiestati. Erit enim cum iis litteris libellus quidam e meis varia

de se distinguer par des actions méritoires et de se faire valoir par ses connaissances littéraires. Ce sont à mon sens ces deux qualités, n'est-ce pas ?, que requiert l'élévation royale.

[2] Et loin de moi évidemment d'exiger toutes les études chez un roi, mais celles-là seules qui se rapportent à lui. Tous les écrits donc qui nous instruisent en vue d'une forme de gouvernement correcte, tous ceux qui nous instruisent en vue de la justice, de la mansuétude, de la grandeur d'âme, de la gloire et qui nous y encouragent, moi je pense qu'un roi doit les lire et s'en imprégner. Le roi comprendra quelle doit être son attitude en temps de paix comme en temps de guerre. Et quelles que soient ses nombreuses qualités naturelles, toutefois il est admirable de voir combien elles seront secondées par les écrits et les témoignages des hommes les plus savants. Il verra en effet combien est grande la splendeur de la gloire, combien sont grands même dans cette vie les fruits des bonnes actions, ce qui distingue le roi du tyran, quels vices corrompent celui qui règne, quelles vertus le rendent surtout illustre et fameux.

[3] Or ces choses, il les apprendra non de ces actuels baragouineurs à moitié incultes, qui, bêtement, abîment tout en écrivant, mais de ces anciens hommes de premier plan qui ajoutèrent à une connaissance véritable de la philosophie l'éclat du style et l'élégance. De même en effet qu'à un roi conviennent de plus beaux chevaux et de plus beaux atours, de même lui convient aussi une éloquence imposante, ornée et grave. L'histoire aussi, cette maîtresse de vie, combien de fruits elle peut apporter à un homme qui règne ! En effet les origines et les hauts faits des rois et des princes les plus puissants ainsi que ceux des grands peuples, elle permet au plus haut point de les connaître, soit pour le plaisir de l'esprit, soit pour l'apprentissage de l'action. Et ce genre, sans nul doute, possède les meilleurs écrivains, rendus parfaits par tout un travail d'épuration et de polissage, si bien qu'il est doux de les lire et qu'il n'est pas du tout difficile de les retenir. Moi donc si j'engage un roi vers ces disciplines, ce n'est pas par arrogance mais par loyauté d'esprit. Et en voilà assez : la lettre en effet n'admet pas d'en dire trop.

[4] Par ailleurs, Roi Sérénissime, parce que ta lettre me demandait un échantillon de mes écrits, j'ai préparé un petit présent, que j'offre à ta Majesté. En effet avec cette lettre tu trouveras un livre contenant

continens opuscula, non a me potissimum electa sed casu ita fuerunt perscripta. Ea volo esse Regie Serenitati tanquam degustationem quandam scriptorum meorum, recommendans me.

## 7

## M VII 10, L VII 7

## Leonardus Aretinus s. p. d. Benedicto Anagnino

[1] Si vales bene est. Cum existimarem esse te penes Regem Hispanie, scripsi ad eum commendationem tui que, si forsitan aut tibi ipsi aut alteri, qui te bene norit, visa sit brevior quam magnitudo meritorum tuorum flagitabat, illam scito fuisse causam, quod tunc primum ad hominem tante dignitatis scribens efficacior, ac minus suspectam illi fore commendationem existimavi, si non dedita opera sed quasi casu in eam devenissem, ut non affectata nec precibus elicitam sed ex se ipsa nata commendatio videretur essetque potius testimonium doctrine excellentieque tue quam explicatio laudis. Hec igitur ante omnia declarare libuit ut scires me quam amplissime de te sentire, sed tantum dixisse quantum prodesse existimavi. At enim, ut video, tu iam abieras, cum littere mee ad Regem pervenerunt, in quo laudo equidem consilium tuum, quod neque aulas Regum neque omnem auriferi Tagi arenam pluris feceris quam Italiam nostram de qua preclare Virgilius inquit :

[2] *Sed neque Medorum silve ditissima terra<sup>bn</sup>,  
Nec pulcher Ganges, atque auro turbidus Hermus,  
Laudibus Italie certent; non Bactra, neque Indi,  
Totaque turiferis Panchaia pinguis arenis.*

---

<sup>bn</sup> D'après l'édition Michel/Dion/Heuzé, Imprimerie nationale éditions, 1997; Mehus : tellus.

certains de mes opuscules : ce n'est pas exactement un choix personnel, mais ils ont été transcrits ainsi par le fait du hasard. Je veux qu'ils soient pour ta royale Sérénité comme un avant-goût de mes écrits, en me recommandant à toi.

[Florence, 1436]

7<sup>163</sup>

M VII 10, L VII 7

À Benedetto di Anagni<sup>164</sup>

[1] Si tu vas bien tant mieux. Comme je pensais que tu te trouvais chez le roi d'Espagne<sup>165</sup>, je lui ai envoyé une lettre de recommandation te concernant, qui, peut-être, à tes yeux ou aux yeux d'un autre qui te connaît bien, a semblé plus brève que ne l'exigeait la grandeur de tes mérites : sache que la cause en fut que, écrivant alors pour la première fois à un homme d'une aussi haute dignité, j'ai jugé que la recommandation serait plus efficace et moins suspecte à ses yeux, si j'en étais venu à celle-ci non pas de propos délibéré mais comme par hasard, de sorte que la recommandation parût non pas affectée ni amenée par des promesses, mais née d'elle-même et qu'elle fût plutôt le témoignage de ta culture et de ton excellence qu'une exposition de tes mérites. C'est cela que j'avais envie de te dire en premier, pour que tu saches que j'ai la plus haute opinion de toi mais que je n'ai dit que ce que j'ai pensé t'être utile. Mais, de fait, comme je le vois, tu étais déjà parti quand ma lettre est arrivée auprès du roi : à ce sujet, moi, du moins, je loue ta décision, parce que tu n'as pas fait plus de cas ni des cours de rois, ni de tout le sable du Tage aurifère, que de notre Italie dont Virgile dit à merveille<sup>166</sup> :

[2] Mais ni les forêts des Mèdes et leur terre opulente,  
ni le Gange si beau, ni l'Hermus troublé par l'or,  
ne sauraient pour la gloire être rivaux de l'Italie, ni Bactres  
ni les Indes, ni toute la Panchaïe riche de son sable thurifère.

*Hec loca non thauri spirantes naribus ignem  
 Invertere, satis immanis dentibus hydri;  
 Nec galeis, densisque virum seges horruit hastis;  
 Sed gravide fruges et Bacchi Massicus humor  
 Implevere; tenent oleeeque<sup>bo</sup> armentaque leta.  
 Hinc<sup>bp</sup> bellator equus campo<sup>bq</sup> sese arduus infer<sup>br</sup>; [...]  
 Hic ver assiduum, atque alienis mensibus estas;  
 Bis gravide pecudes, bis pomis utilis arbor<sup>bs</sup>. [...]  
 Adde tot egregias urbes, operumque laborem,  
 Tot congesta manu preruptis oppida saxis,  
 Fluminaque antiquos subterlabentia muros.  
 An mare, quod supra, memorem, quodque alluit<sup>bt</sup> infra?  
 Anne lacus tantos? te, Lari maxime, teque  
 Fluctibus et fremitu assurgens Benace marino?  
 An memorem portus, Lucrinoque addita claustra,  
 Atque indignatum magnis stridoribus<sup>bu</sup> equor, [...]  
 Hec eadem argenti rivos erisque metalla  
 Ostendit venis, atque auro plurima fluxit.  
 Hec genus acre virum, Marsos, pubemque Sabellam,  
 Assuetumque malo Ligurem, Volscosque verutos  
 Extulit; hec Decios, Marios, magnosque Camillos,  
 Scipiadas duos bello, et te, maxime Cesar, [...]  
 Salve, magna parens frugum, Saturnia tellus,  
 Magna virum [...]*

<sup>bo</sup> D'après l'édition Michel/Dion/Heuzé, Imprimerie nationale éditions, 1997 ;  
 Mehus : olee.

<sup>bp</sup> D'après l'édition Michel/Dion/Heuzé, Imprimerie nationale éditions, 1997 ;  
 Mehus : hic.

<sup>bq</sup> D'après l'édition Michel/Dion/Heuzé, Imprimerie nationale éditions, 1997 ;  
 Mehus : campis.

<sup>br</sup> D'après l'édition Michel/Dion/Heuzé, Imprimerie nationale éditions, 1997 ;  
 Mehus : [...] om.

<sup>bs</sup> Chigi 112b : [...] om.

<sup>bt</sup> D'après l'édition Michel/Dion/Heuzé, Imprimerie nationale éditions, 1997 ;  
 Mehus : abluit.

<sup>bu</sup> D'après l'édition Michel/Dion/Heuzé, Imprimerie nationale éditions, 1997 ;  
 Mehus : clamoribus.

Des taureaux soufflant le feu de leurs naseaux n'ont pas labouré  
cette terre pour y semer les dents d'une hydre monstrueuse ;  
elle ne s'est point hérissée d'une dense moisson de lances et de casques,  
mais elle regorge de lourds épis, du Massique, la liqueur de Bacchus,  
elle est couverte d'oliviers, de gras troupeaux.

Ici le cheval de guerre, haut dressé, s'élançe dans la plaine ; [ . . . ].

Ici, le printemps est perpétuel, l'été déborde sa saison ;  
ici femelles deux fois pleines, arbres donnant deux fois [ . . . ].

Ajoute tant de villes magnifiques, tant d'ouvrages d'art,  
tant de citadelles élevées à la main sur des rocs escarpés,  
et les fleuves qui coulent sous leurs murailles antiques.  
Dirai-je la mer qui la baigne au Nord, la mer qui la baigne au Sud ;  
ses lacs immenses ? Toi, vaste Larius, et toi, Benacus,  
dont les flots se hérissent et grondent comme une mer ?  
Citerai-je les ports, la digue au Lucrin ajoutée  
— à grands fracas les flots s'en indignèrent — [ . . . ].

Notre terre offre aussi des ruisseaux d'argent, dans ses veines  
des filons de bronze et l'or y a coulé en abondance.  
Notre terre a produit une race ardente de guerriers, les Marses,  
la jeunesse sabélienne, le Ligurien endurant, les Volsques avec leurs piques,  
elle a donné les Decius, les Marius, les Camilles magnanimes,  
les Scipion à la guerre inflexibles et toi, César le plus grand [ . . . ].

Salut, grande mère des moissons, grande mère de héros,  
ô terre de Saturne, [ . . . ].



[3] Proh Deus immortalis! Num discunt pueri hos versus? qui deberent medullitus esse infixi, quo excellentiam patrie nosceremus. Equidem quotiens peregrinatus sum, non solum amenitatem suavitatemque natalis soli, verum multo magis humanitatem atque ingenia nostrorum hominum requisivi. Est enim nescio quid natura insitum nationibus aliis longe a nostris moribus ingeniisque alienum atque ut Falerni vini sapor alius est quam Tarracinensis, ita michi videntur homines ab ipsa, in qua nascuntur, terra saporem, ut ita dixerim, nature ingeniorumque traxisse. Intueri licet alios immanes, alios efferratos, alios stolidè arrogantes, alios ita alieno iudicio, ut nec iustum nec honestum ea regula, qua nos metimur metiantur, alios suspiciosos et diffidentes. Me quidem cum mei similibus conversari iuvat et cum iis qui sint eiusdem mentis atque sensus; in his enim amicitia sit, in aliis vero aut nunquam aut perraro. Quibus autem in locis amicitia cadere non potest, in his nulla potest vite iocunditas reperiri. Sublata vero iocunditate vite et felicitas tollitur que non potest esse absque vite iocunditate.

[4] Ego igitur te reversum ad ea loca gaudeo, in quibus tibi et amicitia et felicitas esse possit. Perindeque tibi suadeo, ut in patria consistere velis ac longinquas istas spes omnino contemnere. Preclare enim poeta quidam inquit : « Neque divitias opto neque voto precor sed michi contingat ex parvo vitam agere omni carentem molestia ». Et apud Theocritum Syracusanum pastor quidam inquit :

*Non michi sint nec opes Pelopis, nec regna Seleuci,  
Nec celeri cursus ventos superare fugaces;  
At vacuo curis liceat cantare sub antro,  
Et procul e specula mare prospectare profundum.*

Hanc nos vitam nobis ipsis plurimum dare possumus, finem modo cupiditatibus imponamus. Sed de his alias et quidem uberius : nunc autem quasi per transennam hec attigisse satis esto.

[3] Dieu immortel ! Est-ce que l'on apprend aux enfants ces vers qui devraient leur avoir été enfoncés jusqu'à la moelle pour que nous connaissions l'excellence de notre patrie ? De fait, à chaque fois que j'ai fait un voyage à l'étranger, j'ai recherché non seulement la douceur et la sensualité du sol natal mais plus encore la gentillesse et l'intelligence des gens de notre pays. Il y a en effet un je ne sais quoi inscrit par nature dans les autres nations qui est étranger à nos mœurs et à nos intelligences et de même que la saveur du Falerne est différente de celle du vin de Terracine, de même il me semble que les hommes ont tiré de la terre où ils naissent la saveur, pour ainsi dire, de leur nature et de leur intelligence. On peut constater chez les uns de la barbarie, chez les autres de la sauvagerie, une arrogance stupide chez les uns, chez les autres un jugement si biaisé qu'ils ne mesurent ni le juste ni l'honnête avec les règles que nous utilisons, chez d'autres la suspicion et la défiance. Moi, pour ma part, j'ai plaisir à converser avec mes semblables et avec ceux qui ont la même forme d'esprit et de sensibilité ; c'est avec eux en effet qu'il peut y avoir une amitié ; mais avec les autres, ou bien jamais ou bien très rarement. Or là où l'amitié ne peut se produire, là on ne peut trouver aucune joie de vivre. En vérité, une fois ôtée la joie de vivre, le bonheur aussi est ôté, qui ne peut exister sans joie de vivre.

[4] Moi donc je me réjouis de te voir de retour en ces lieux où il te soit possible de trouver l'amitié et le bonheur. Et pareillement, je te conseille de vouloir rester dans ta patrie et de n'avoir que mépris pour ces lointains espoirs. Un poète dit à merveille<sup>167</sup> :

Je ne souhaite pas de richesses, je ne les appelle pas de mes vœux, mais qu'il me soit donné de vivre de peu, loin de tout souci.

Et, chez Théocrite de Syracuse, un pâtre dit<sup>168</sup> :

Je n'ai besoin ni des richesses de Pelops ni du royaume de Seleucos, ni de dépasser par la vitesse de ma course les vents en fuite ; mais qu'il me soit permis de chanter à l'abri d'un antre solitaire, et de contempler au loin depuis une hauteur la mer profonde.

Nous, nous pouvons parfaitement nous donner à nous-mêmes cette vie pourvu que nous imposions une limite à nos désirs. Mais sur ces

[5] Quod autem epistolas quasdam meas apud virum clarissimum Columnensem legeris, non michi placet. Ut enim Lucilius formidans doctiorum hominum iudicia non Romanis sed Tarentinis et Consentinis scripsisse libros aiebat, proinde isti non legerent, illi legerent; sic ego epistolas meas Romanis aut Anagninis scripsisse nego sed Nepesinis et Sutrinis. Quid enim habere laudis epistole possunt, familiares presertim et de rebus contingentibus scripte? Itaque ego ipse spernens satis longo tempore nullas servavi. Postea vero cum intellexissem quasdam pro meis circumferri, que mee non essent, conquire illas cepi, et quas postea scripsissem servare, non tamen omnes sed eas tantum, que haberent in se narrationem rei non quotidiane.

Tu vale ac me, ut facis, ama.

Florentie, XII kal. Septembris.

Ut vero tibi proponam aliquid exercitationis gratia, illud quero abs te, quomodo intelligenda sint illa Virgilii verba?

*Hic ver assiduum atque alienis mensibus estas.*

Iterum vale.

8

M X 15, L VII 8

**Leonardus Cardinali de Columna s. p. d.**

Reverendissime in Christo Pater et Domine. Rescribo ad virum doctum et suavem Benedictum de Anania, que quidem rescriptio erit etiam responsum ad litteras Reverendissime P. V. Si igitur non aderit Benedictus, poterit P. V. litteras aperire et perlegere. Recommendo me eidem P. V. et si quid noviter edetur, postquam ita placet, nomine vestro exemplum eius servabo.

Florentie, octavo Kal. Septembris.

choses, une autre fois et certes plus abondamment. Mais aujourd'hui, contentons-nous de les avoir touchées comme à travers un grillage<sup>169</sup>.

[5] Quant à certaines de mes lettres que tu as lues chez un homme très illustre, Colonna<sup>170</sup>, voilà qui ne me plaît pas. En effet de même que Lucilius, redoutant le jugement d'hommes plus savants, disait avoir écrit ses livres non pour les Romains mais pour les gens de Tarente et de Cosenza, dans l'idée que ceux-ci ne les liraient pas, ceux-là, si ; de même, pour ma part, je refuse d'avoir écrit des lettres pour les gens de Rome ou d'Anagni, mais pour ceux de Nepe et de Sutri. En effet quel mérite peuvent avoir mes lettres, surtout mes lettres familières, et écrites sur des sujets contingents ? C'est pourquoi moi-même, dans mon mépris, je n'en ai conservé aucune pendant assez longtemps. Mais par la suite, comme je m'étais rendu compte que certaines circulaient sous mon nom, alors qu'elles n'étaient pas de moi, j'ai commencé à les rechercher et à conserver celles que j'avais écrites par la suite, pas toutes cependant, mais seulement celles qui possédaient le récit d'un sujet non quotidien.

Porte-toi bien, donc, et garde-moi ton affection, comme tu le fais.

Florence, 21 août [1436]

Pour te proposer quelque chose en vue de t'exercer, je te demande comment il faut comprendre ces mots de Virgile<sup>171</sup> ?

« Ici le printemps est perpétuel, l'été déborde sa saison. »

De nouveau, porte-toi bien.

## 8

### M X 15, L VII 8

#### Au cardinal Prospero Colonna<sup>172</sup>

Très Révérend Père et Maître dans le Christ. Je réponds par lettre au savant et charmant Benedetto di Anagni, lettre de retour qui sera également une réponse à la lettre de Votre Révérendissime Paternité. En l'absence de Benedetto, Votre Révérendissime Paternité pourra ouvrir la lettre et la lire. Je me recommande à Votre Révérendissime Paternité et si j'ai quelque nouvelle publication, puisque tel est Votre bon plaisir, j'en garderai un exemplaire en votre nom.

Florence, 25 août [1436].

## 9

## M X 21, L VII 9

## Leonardus Thome Cambiatori s. p.

Nil opus fuit, ut michi gratias ageres pro his, que locutus sum Iacobo Pagano de meo erga te desiderio. Cum enim te semel receperim amicum, omnia tibi me debere puto. Susceptis igitur superioribus litteris tuis, per quas te cupere significasti id ipsum, quod ad me fuerat oblatum, dedi operam sedulo, ut ad officium Mercantie hic apud nos in ea commendatione atque opera deligerere. Qua in re non defuit nobis diligentia. Fortuna certe defuit, propterea quod instantibus comitiis magni viri Ariminensem quemdam Doctorem suffragiis pretulerunt. Itaque et gratia nostra et petitio in hac quidem re superata fuit ab aliorum potentia et gratia. Nos tamen non desistemus si quid occurrat te dignum partes nostras interponere. Si nil aliud emergit, at sequentibus comitiis, que sexto mense futura sunt, non cessabimus experiri. Que vero te premunt, ut significas, ea tu patienter ac philosophice debes perferre, presertim cum hi probentur philosophi, qui nichil enumerant in bonis preter honestatem. Sed hoc tute ipsum non dubito quin optime facias.

Vale et me ama.

## 10

**Spectabili et egregio viro Luce domini Masi de Albizis, oratori  
Communis Florentie apud Summum Ponteficem<sup>bv</sup>**

Nobilis et egregie vir ac frater karissime, tu mi richiedi per tua lettera di cosa la quale già più volte io ho favoreggiata et aiutata, però che veduto il desiderio tuo d'aver licentia et il bisogno di tornarti a casa et al cattivo provvedimento nostro a denari, sempre da me fu aiutata la materia secondo il tuo appetito. I portamenti tuoi costì sono stati tali che in questa parte dell'aver licentia te hanno nociuto perché in verità è paruto alla Signoria che tu abbi sì bene inteso questa materia della pace et che tu ti sia governato con tale prudentia che migliorare non si poteva. Hora noi ti scrivemo hieri come tu vedrai. Il consiglio mio è che

---

<sup>bv</sup> Au verso de la lettre.

## 9

## M X 21, L VII 9

À Tommaso Cambiatori<sup>173</sup>

Il était inutile que tu me remercies pour les choses que j'ai dites à Giacomo Pagano au sujet de mon regret de ton absence. Dès lors, en effet, que je t'ai donné mon amitié une bonne fois pour toutes, je pense que je te dois tout. Ayant donc reçu ta lettre précédente, par le biais de laquelle tu m'as fait savoir que tu désirais cela même qui m'avait été offert, j'ai tout mis en œuvre sans attendre pour que tu sois élu ici pour la corporation des Marchands à nos côtés, dans cette mission et dans cette charge. À cet égard, nous n'avons pas manqué d'énergie. C'est la chance qui nous a manqué, pour la bonne raison que, tandis que se tenaient les élections, les grands hommes ont préféré par leurs suffrages un docteur de Rimini. C'est pourquoi et notre faveur et notre requête, du moins dans cette affaire, ont été vaincues par la puissance et la faveur des autres. Nous, toutefois, si se profile quelque chose qui soit digne de toi, nous ne renoncerons pas à jouer notre rôle. Mais si rien d'autre n'émerge, lors des prochaines élections, en revanche, qui auront lieu dans six mois, nous ne manquerons pas de tenter de nouveau l'expérience. Mais ce qui t'accable, comme tu me le fais comprendre, tu dois le supporter avec patience et philosophie, surtout du fait que tu donnes ton approbation à ces philosophes qui ne comptent au nombre des biens que l'honnête. Mais que toi, tu le fasses très bien je n'en doute pas.

Porte-toi bien et garde-moi ton affection.

[Florence, 1434-1436]

10<sup>174</sup>À Luca di Maso degli Albizzi<sup>175</sup>

Homme noble et remarquable et très cher frère, tu me demandes par ta lettre une chose qu'à plusieurs reprises j'ai favorisée et aidée, dans la mesure où, vu ton désir de recevoir ton congé et la nécessité de t'en retourner chez toi et en considération de notre mauvaise gestion de l'argent, j'ai toujours prêté mon aide à régler la question selon tes volontés. Ton attitude là-bas a été telle qu'elle t'a nui pour ce qui était du congé, parce que, à la vérité, il est apparu à sa Seigneurie que tu as si bien compris la question de la paix et que tu t'es comporté avec une telle sagesse que l'on ne pouvait faire mieux. Maintenant nous t'avons écrit hier comme tu le verras. Mon

tu t'ingegni che il papa non ti gravi del soprastare costì, et in questo caso tu hai licentia; et se pur agravasse ingegnati di farlo contento che tu te ne torni per tuoi bisogni et altri vi si mandi. Questo è quello che mi par da fare, però che tu avessi a stare tanto che noi elegiamo et mandiamo costà sarebbe troppo lungo et certo non si vede bisogno tale che sia da darti questo rincrescimento. Io et in questo et in ogni altra cosa sarò sempre aparechiato a gratificarti et aiutarti perché spero così faresti tu di me quando bisognasse.

In Firenze, a dì V di febraio 1436 (ie 1437).

Tuo Leonardus cancellarius Florentinus<sup>bw</sup>

11

M X 9, L VII 10

**Leonardus Lapo [Castelliunculo] s. p.**

[1] Cum iam pridem reddite forent littere michi tue, in quibus non satis prospera de te statuque tuo significari videbantur, ac postmodum audivissem Lecturam et honorem tibi impensum, expectabam rursus a te certior fieri de rebus tuis secundis, ut tecum, quemadmodum debeo, gratularer. Hec itaque causa fuit differendi responsum meum. Addo insuper occupationes Reipublice et quamdam ex natura tarditatem ad scribendum. Tu igitur hec omnia pro excusatione ita colliges, ut benivolentiam et amorem erga te meum eundem fuisse existimes qui prius fuit, nullam quippe mutationem suscepit, licet tu locum mutaris, quod totum fecisti consilio et suasionè mea.

[2] Restat nunc ut te currentem quidem cohorter ad constantiam, perseverantiam et durationem. Expertus equidem sum, omnia curie huiusmodi negotia esse, ut qui perseveret et duret certissimam sibi spem repromittere possit optato potiundi. Quod si perseverantia desit et immatura sit properatio, in medio cursu res evanescit. Noli ergo principia incusare, etsi non satis tuo desiderio correspondent; sed spem optimam complectere, futura, si perseveras, qualia tu exoptas. Studia vero tua, in quibus omnis spes tui status reposita esse debet, noctu dieque augescant et familiaritates ac notitias maiorum ac minorum hominum tibi conciliare ne cesses. Hec erit tibi via certissima amplitudinis atque dignitatis future.

Vale.

V Idus Martii.

---

<sup>bw</sup> De la main du secrétaire : A dì 7 di febraio.

conseil est que tu fasses tout pour que le pape ne t'impose pas de rester là-bas, et en ce cas tu obtiendras ton congé; et s'il te l'imposait, fais tout pour qu'il soit content que tu t'en retournes à tes affaires et qu'il en fasse venir un autre. C'est ce qu'il me paraît bon de faire, sans que tu aies à rester le temps que nous nommions et que nous envoyions quelqu'un, ce qui serait trop long et, assurément, on ne voit pas la nécessité qu'il y ait à te donner ce regret. Pour ma part et dans cette affaire et sur tout autre point je serai toujours prêt à te donner satisfaction et à t'aider parce que j'espère que tu ferais la même chose pour moi si besoin était.

À Florence, le 5 février 1437<sup>176</sup>

Ton ami Leonardo, chancelier de Florence.

## 11

### M X 9, L VII 10

#### À Lapo da Castiglionchio le Jeune

[1] Comme on m'avait remis, il y a un certain temps, la lettre dans laquelle on percevait les signes d'une situation personnelle et sociale peu reluisante, et que, par la suite, j'avais entendu dire que tu avais bénéficié d'une charge de lecteur<sup>177</sup>, j'attendais d'être de nouveau informé par toi sur tes succès pour te féliciter comme je le dois. Aussi est-ce la raison pour laquelle j'ai différé ma réponse. J'ajoute en outre mes occupations dans la République et une certaine paresse naturelle de ma part pour ce qui est d'écrire. Toi donc tu prendras tout cela en guise d'excuse, de façon à penser que ma bienveillance et mon affection pour toi sont restées les mêmes qu'auparavant et n'ont subi aucun changement même si toi tu changes de statut, ce que tu as fait entièrement sur mes conseils et mes avis.

[2] Il me reste maintenant à t'encourager, toi qui es justement en pleine course, à la constance, à la persévérance et à la patience. J'ai pour ma part fait l'expérience que toutes les affaires à la Curie sont de telle sorte que celui qui persévère et patiente peut s'assurer à lui-même le très solide espoir de réaliser ce qu'il souhaite. Mais si la persévérance vient à manquer, et que l'on fait preuve d'une hâte intempestive, la chose s'évanouit en pleine course. Donc ne va pas accuser la tournure initiale des événements, même si elle ne correspond pas à tes désirs, mais aie très bon espoir qu'elle sera, si tu persévères, telle que tu la souhaites. En vérité, c'est à tes études, sur lesquelles tous les espoirs de ta position sociale doivent reposer, de croître nuit et jour, et n'aie de cesse de te concilier des familiers ainsi que de nouvelles connaissances, parmi des hommes plus ou moins âgés. Tu tiendras là le plus sûr chemin vers ta grandeur et ta dignité futures.

Porte-toi bien.

[Florence], 10 mars [1437].



## 12

M X 23, L VII 11

Leonardus Angelo s. p. d.

[1] Verba sunt iurisconsulti, cui ego magis credo, quam Bartolo aut Cino, que ita dicunt : « Quod illud rectissime receptum est, ut leges non solum suffragio legislatoris, sed etiam tacito consensu civium per desuetudinem abrogentur ». Cum igitur habeamus hec verba et hanc iurisconsulti sententiam, nullo modo dubitandum censeo, quin legibus illis, que dabant excusationem etatis, sit postmodum per longam dissuetudinem abrogatum. Nulla siquidem memoria extat, ut alicui permissa fuerit huiusmodi excusatio, ne allegata quidem est a quoquam, licet quotidie maiores sexaginta annis extrahantur. Notanda sunt insuper illa verba « tacito consensu ». Qua quidem verba excludunt illorum dubitationem, qui putant oportere, ut incongruum, opponatur ac iudicetur. Quomodo enim esset tacitus consensus, ubi et contradictum et iudicatum esset ?

[2] Preterea Lex nostra non penitus compellit senem ad munus suscipiendum sed aut ire iubet aut pecuniam solvere. Et si etas est inhabilis ad eundem, nichilominus est habilis ad solvendum. Tu certe, mi charissime Angele, graviter ferre non debes, te eodem modo tractari et eodem iure censi, quo reliqui cives. Siquidem ius civile nichil aliud est quam equitas et paritas civium, in quo plus velle quam ceteri aut voluerint aut habuerint, inhonestum videri potest. Denique cum allegantur excusationes, lex nostra ad Dominos Priores et Collegas referri iubet et eorum decretum expectari debere, eoque nos iure utimur in Prioratu, in Legationibus et aliis muneribus publicis, quod et tibi facere licet. Nam, ut mea refert opinio, excusatio illa tua nova quidem et insueta aliis de iure nostro nequaquam subsistit. Poterunt tamen et college, si eis videbitur, comprobare.

Vale.

## 12

## M X 23, L VII 11

À Agnolo Pandolfini<sup>178</sup>

[1] La formule d'un jurisconsulte, à qui je fais davantage confiance qu'à Bartolo ou à Cino, dit ceci : « Il est parfaitement conforme au droit que les lois soient abrogées non seulement par le vote du législateur mais aussi sur le consentement tacite des citoyens si elles sont tombées en désuétude ». Du fait donc que nous possédons cette formule et cette sentence du jurisconsulte, je pense que nous n'avons aucun doute à avoir sur le fait que des lois, qui accordaient une dispense pour l'âge, aient été abrogées par la suite du fait qu'elles étaient tombées depuis longtemps en désuétude. Il n'existe, à dire vrai, aucune trace selon laquelle une dispense de ce genre ait été donnée à quiconque ; elle n'a même pas été réclamée par quiconque, bien que l'on proroge chaque jour des personnes ayant dépassé soixante ans. Il faut, de plus, noter cette formule « consentement tacite ». Cette dernière, de fait, interdit les tergiversations de ceux qui pensent que, vu qu'elle n'est plus de mise, on doit y mettre son veto et procéder à un jugement. Comment en effet y aurait-il *consentement tacite* après une opposition et un jugement ?

[2] En outre notre loi n'oblige absolument pas un vieillard à se charger d'une fonction mais elle lui ordonne ou d'y aller ou de rembourser. Et si l'âge ne lui permet pas d'y aller, il lui permet néanmoins de rembourser. Toi, donc, mon très cher Agnolo, tu ne dois pas mal prendre que l'on te traite de la même manière et que l'on te juge d'après les mêmes critères que les autres citoyens. De fait, le droit civil n'est rien d'autre que l'équité et la parité entre les citoyens : or, en cette affaire, il pourrait sembler malhonnête de vouloir plus que ce que tous les autres ont voulu ou obtenu. Pour finir, quand on réclame une dispense, notre loi dit d'en référer aux prieurs et aux collègues et que l'on doit attendre leur décision, et nous, nous usons de ce droit auprès du Priorat et des instances législatives, et des autres charges publiques, ce que tu as licence de faire à ton tour. Car pour ce qui est de mon opinion, ta demande de dispense, évidemment nouvelle et inhabituelle, ne tient absolument pas devant les autres selon notre droit. Toutefois, les collègues à leur tour pourront te l'accorder si bon leur semble.

Porte-toi bien.

[Florence, avril 1437]

## 13

## L VII 12

**Leonardus Aretinus Lapo Castelliunculo s. d.**

Te in familiaritatem atque amicitiam summi Principis Francisci Camerarii<sup>bx</sup> insinuasse plurimum, ut debeo, tibi gratulari proboque in hoc consilium tuum. Est enim vir his nostris humanitatis studiis deditissimus et eruditorum virorum observantissimus. Preterea tibi multum ob eius eximiam potentiam benefacere potest, multumque ob virtutem et insitam suis moribus liberalitatem benefacere volet. Denique nil tibi commodius evenire potuit quam ut cum tanto ac tali viro coniunctissime atque amicissime viveres. Tu igitur omni cura, industria, vigilantia, ut in omnibus ad eius voluntatem te aggredes intimusque illi fias, enitere. Id autem frequenti consuetudine et assiduitate, nec simulata sed vera et ingenua eius laudis predicatione, maxime consequeris. Ad hec igitur te hortor. Scribo preterea ad eum litteras, licet minus expediat (tua enim virtute satis ei commendatus esse debes), quibus te illi [quam] possum diligenter commendo. Quas velim ei reddas ac plurimum commendatum me facias.

Vale.

Ex Florentia, iiii nonas Maii.

## 14

## L VII 13

**Leonardus Aretinus clarissimo Principi Francisco Condolmario  
Sancte Romane Ecclesie presbitero Cardinali Venetiarum, tituli  
sancti Clementis s. p. d.**

Cognovi ex litteris eruditissimi viri Lapi Castelliunculi, non sine maxima comprobatione mea illum tibi non familiarem modo esse factum verum etiam domesticum et, ut dici solet, commensalem<sup>by</sup>. Laudo igitur vehementer cum sapientiam et humanitatem tuam, qui inter maximas occupationes studia litteratosque homines complecteris, tum illius felicitatem qua assecutus est

<sup>bx</sup> D'après Luiso; Laurenz. LXXXX sup. 34 c. 14a. : Cammensis.

<sup>by</sup> D'après Luiso; Laurenz. LXXXX sup. 34c. 14b. : commestilem.

13<sup>179</sup>

## L VII 12

**À Lapo da Castiglionchio le Jeune**<sup>180</sup>

Tu t'es frayé un chemin dans l'entourage proche et l'amitié d'un très grand seigneur, Francesco Condulmer<sup>181</sup> : je t'en félicite grandement, comme je le dois, et j'approuve en cela ton projet. C'est en effet un homme entièrement dévoué à nos études humanistes et plein de respect pour les érudits. En outre, il peut te rendre bien des services du fait de sa remarquable puissance et il voudra beaucoup te rendre service du fait de sa vertu et de la générosité ancrée dans ses mœurs. Pour finir, il ne pouvait rien t'arriver de mieux que de vivre auprès d'un homme de cette importance et de cette qualité de façon aussi étroite et aussi amicale. Toi donc efforce-toi par tous tes soins, toute ton énergie, toute ta vigilance de t'associer en tout à ses volontés et de devenir son intime. Or tu n'y parviendras vraiment que grâce à une présence et une assiduité de tous les instants et à un éloge de ses mérites non pas feint mais réel et sincère. C'est à cela que je t'encourage. Je lui écris en outre une lettre, même si elle est moins utile (car tu dois t'être recommandé suffisamment à lui par ta vertu) par laquelle je te recommande avec autant d'empressement que possible à lui ; je voudrais que tu la lui remettes, et recommande-moi le plus possible auprès de lui.

Porte-toi bien.

Florence, 4 mai [1437].

14<sup>182</sup>

## L VII 13

**Au très illustre seigneur Francesco Condulmer**<sup>183</sup>, cardinal-prêtre vénitien de la Sainte Église de Rome, au titre de S. Clemente

Je sais, par une lettre du très savant Lapo da Castiglionchio<sup>184</sup>, qu'il est devenu, non sans la plus grande approbation de ma part, non seulement l'un de tes proches mais même un homme de ton entourage et, comme on dit, un commensal. Je loue donc vivement d'une part, la sagesse et les qualités humaines chez toi qui, au milieu de tes si grandes occupations, fais bon accueil aux études et aux

prestantissimi optimi studiosissimique Principis familiaritatem et contubernium. Virtus autem eius non dubito, quin in dies magis ac magis sit vestram benevolentiam et gratiam promeritura; cum in eo sit et integritas morum et litteratura excellens nec solum Latinarum verum etiam Greearum litterarum magna cognitio. Preterea natus ex nobili genere avumque habuit nostre civitatis clarissimum virum et penalitii iuris doctorem unum omnium peritissimum excellentissimumque, quem iste iam adequat, non in eodem genere studiorum sed in hoc altero honesto et liberali, quod iudicio meo longe preclarius ac laudabilius est. Ego igitur, Reverendissime Pater, licet superfluum esse existimem, tamen ipsum pro meo officio plurimum tue humanitati beneficentieque commendo. Michi enim ipsi, pro singulari mea in eum benevolentia et amore, quicquid ei tribues, tributum putabo.

Vale.

## 15

## M VII 7, L VII 14

## Leonardus Aretinus s. p. d. Barnabe Senensi

[1] Multa continentur litteris tuis, et quidem omnia michi pergrata, quorum illud primum per amicitiam tuam liberalibus verbis obtulisti, imo, proprius ut loquar, amorem tuum michi patefecisti. Videtur enim amorem inter et amicitiam hoc esse discrimen, quod amare possumus etiam nescientes, amicitia vero non fit nisi inter scientes. Est enim amicitia reciprocus animorum affectus. Ego igitur et accipio amorem tuum et vicissim meum tibi spondeo. Quod autem mea laudibus extollis et gratum est; quamquam timide et diffidenter fidem his presto.

[2] De Politicorum libris quod queris, sunt enim quidem absoluti ac penitus expoliti affirmareque audeo nichil prestantius neque utilius, de libris loquor, Latina in lingua reperiri: tantus est dicendi ornatus tantaque rerum utilissimarum doctrina. Quia enim materia est

hommes de lettres, d'autre part, chez cet homme, le bonheur qui lui a permis d'entrer dans l'entourage et la maison d'un seigneur des plus éminents, des plus distingués, des plus savants. Quant à sa vertu, je ne doute pas qu'elle ne mérite chaque jour davantage votre bienveillance et votre faveur, du fait qu'il y a en lui à la fois intégrité morale et supériorité en matière littéraire, ainsi qu'une grande connaissance non seulement des lettres latines mais aussi des grecques. En outre, né dans une famille noble, il a eu pour aïeul un homme très fameux dans notre cité, et l'un des plus compétents et des plus remarquables docteurs en droit pénal<sup>185</sup>, que notre homme égale déjà non pas dans le même domaine d'études mais dans cet autre domaine, honorable et libéral, qui à mon sens est de loin plus illustre et plus méritoire. Moi, donc, très Révérend Père, bien que ce soit superflu à mon avis, je le recommande pourtant, en vertu de ce que je lui dois, à ta bonté et à ta bienveillance. En effet, tout ce que tu lui accorderas, je penserai que c'est à moi-même que tu l'as accordé, du fait de mon affection et de ma bienveillance particulières à son égard.

Porte-toi bien.

[Florence, 4 mai 1437]

15<sup>186</sup>

M VII 7, L VII 14

À Barnaba da Siena<sup>187</sup>

[1] Ta lettre contient bien des choses et toutes, assurément, très plaisantes pour moi, la première d'entre elles étant que, par le fait de ton amitié, tu m'as présenté avec une grande liberté de ton, ou plutôt, pour parler avec plus d'exactitude, tu m'as dévoilé ton amour. Il semble en effet qu'entre l'amour et l'amitié il existe cette différence que nous pouvons aimer d'amour même des gens qui ne le savent pas mais qu'il ne saurait exister d'amitié qu'entre gens qui le savent. En effet, l'amitié est un sentiment réciproque entre deux âmes. Moi donc non seulement j'accepte ton amour mais encore je t'assure à mon tour du mien. Mais quand tu me portes aux nues à force d'éloges, je t'en sais gré, malgré une certaine réserve, tout en leur accordant une confiance pleine de défiance.

[2] Pour ce qui est de ta question sur les livres de la *Politique*, ils sont terminés et complètement révisés, et j'ose affirmer que l'on ne peut rien trouver de plus important ni de plus utile — je veux parler des livres — en latin : si grande en est la beauté du style, si grand l'enseignement des

civilis et capax eloquentie, usus michi videtur Aristoteles amplissimo quodam scribendi genere, elegantia, nitore et incredibili exemplorum copia referto.

[3] In Alphonsum Hispanum orationem scripsi nunquam sed amice respondi in epistola quadam mea illius obiectis. Epistola tamen non ad eum est sed ad Archiepiscopum Mediolanensem nec exemplar nunc habeo penes me.

[4] Quod queris de tibia et funali, tale aliquid est, quod C. Duellio datum fuit a populo Romano, ut quotiens reverteretur a cena, tibia sibi ad funale precineret. Quia ergo triumphus erat honorifica transmissio, videbatur quoque species quedam triumphi, quod illi datum erat per omnem vitam, ut quotiens reverteretur domum a cena amicorum, haberet ante se tibiam sonantem cum lumine. Et hoc est : « non triumphavit modo speciose, verum etiam per omnem vitam illi datum fuit, ut tibia sibi ad funale precineret ». Funale est, quem hodie torquem cereum vocitamus, dictum a funere, in quo cerei feruntur accensi.

Vale et Andreoccio plurimam salutem a me dicas.

## 16

### M VII 8, L VII 15

#### Leonardus Aretinus s. d. p. Iacobo Foscaro Veneto

[1] Reddite michi sunt hodie littere tue Venetiis date XII kal. Decembres, que etsi michi fuerunt voluptati, tamen nonnichil molestie attulerunt ex eo, quod intellexi te alias ad me litteras dedisse, que nunquam michi reddite sunt et quod he ipse, quas accepi, tarde nimium ad me fuerunt perlate. Nam suspicari facile quis poterat, me respondere neglexisse et culpam aliorum, qui vel non reddidissent unquam litteras, vel tarde reddidissent, in me transferre. Sed huiusce rei causam fuisse illam puto, quod ego iampridem absum fugiens pestem,

choses les plus utiles. Parce que, en effet, il s'agit d'un sujet civique et capable d'éloquence, il me semble qu'Aristote a usé d'un style très ample, plein d'élégance, d'éclat et d'une incroyable abondance d'exemples.

[3] Je n'ai jamais écrit de discours contre Alfonso d'Espagne<sup>188</sup>, mais j'ai répondu amicalement à ses objections dans une lettre. Toutefois la lettre ne s'adresse pas à lui mais à l'archevêque de Milan ; et je n'ai pas en ce moment d'exemplaire chez moi.

[4] Pour ce qui est de ta question sur la *flûte* et la *chandelle*, c'est quelque chose qui fut donné à Duellio par le peuple romain, pour que, à chaque fois qu'il s'en revenait d'un dîner, il soit précédé d'un air de flûte à la lueur d'une chandelle. Parce que donc un triomphe était un parcours honorifique, on voyait aussi comme une sorte de triomphe (ce qui lui avait été donné pour toute la vie) le fait que, toutes les fois qu'il revenait chez lui d'un dîner entre amis, il ait devant lui une flûte jouant un air avec de la lumière. Et c'est cela<sup>189</sup> : « Non seulement il eut un triomphe éblouissant, mais même il lui fut donné, pour toute la vie, d'être précédé d'un air de flûte à la lueur d'une chandelle ». La *chandelle*<sup>190</sup> est ce que nous appelons aujourd'hui bougie de cire, tiré de *funérailles*, au cours desquelles on porte de la cire enflammée.

Porte-toi bien et salue pour moi Andreozzo<sup>191</sup>.

[Arezzo, 8 décembre 1437]

16<sup>192</sup>

M VII 8, L VII 15

À Jacopo Foscari de Venise<sup>193</sup>

[1] On m'a remis aujourd'hui ta lettre datée de Venise, du 20 novembre, qui, tout en me faisant plaisir, m'a apporté une touche de désagrément, et parce que je me suis rendu compte que tu m'as envoyé une autre lettre que l'on ne m'a jamais remise et parce que l'on m'a apporté avec retard celle-là même que j'ai reçue. Car on aurait pu facilement soupçonner que j'avais négligé de répondre et reporter sur moi la faute de ceux qui ou bien n'avaient jamais remis de lettre ou bien l'avaient fait en retard. Mais la cause de tout cela en a été, à mon avis,



que Florentie ceperat haud segniter deseuire idemque fecerunt ceteri ferme omnes preter eos, qui vel inopia vel magistratus necessitate retinentur. Atque ita fit, ut neque sint qui reddant litteras neque quibus reddantur. Hoc igitur ante omnia te scire volui, ut admirationem deponas.

[2] Quod autem flagitas, ut aliquid scriptorum meorum ad te mitam, fiet id quidem leto animo, cum facultas aderit. Nam nunc quidem cum sim, ut ita dixerim, profugus et extorris, nec libros habeo penes me nec exemplaria, que mitti possent. Quamobrem dilatione michi opus est et mora. Tu autem ad exemplar illustrissimi Principis parentis tui virtutibus incumbe. Magnum tibi onus impositum esse cogita. Neque enim satis erit, si par sis ceteris. Sed ut parens prudentia, consilio, facundia, magnanimitate ceteris omnibus precellit, sic a te quasi quodam hereditario iure hec eadem exigentur. Quare stude, queso, satisfacere et paterne glorie et tue existimationi.

Vale<sup>bz</sup>.

17

M VII 9, L VII 16

**Leonardus Aretinus s. p. d. Tito Livio Ferra[r]iensi**

[1] Circiter nonas Decembris, cum Aretii forem ob fugam pestis, que Florentiam invadere ceperat, reddite sunt michi littere tue Londoniis date XI<sup>ca</sup> kal. Septembris, in quibus multa sapienter et amanter

<sup>bz</sup> Dans les ms Riccard. 899 c. 95a, 835 c. 116a, 982 c. 114a; Laur. Strozz. 103 c. 88a, Magliab. Conv. Soppr. D 2. 1288 c. 108a, E 6. 2655 c. 71a, et autres : « idibus decembr. Aretii, MCCCCXXXVII ».

<sup>ca</sup> D'après Sabbadini; Mehus : XXII.

que, pour ma part, je suis absent depuis un certain temps, cherchant à fuir la peste qui avait commencé à sévir avec virulence à Florence; et presque tout le monde a fait de même sauf ceux qui sont retenus ou par le manque de moyens ou par les obligations de leurs charges. Et il en résulte qu'il n'y a plus personne pour remettre des lettres ni à qui les remettre. J'ai donc voulu que tu saches cela pour que tu ne sois pas étonné.

[2] Par ailleurs, pour ce qui est de ta demande — que je t'envoie quelques uns de mes écrits — je le ferai de tout cœur, dès que j'en aurai la possibilité. Car maintenant du moins, comme je suis, pour ainsi dire, un exilé et un banni, je n'ai pas de livres avec moi, ni d'exemplaires susceptibles de t'être envoyés. C'est pourquoi j'ai besoin d'un délai et d'un sursis. Quant à toi, en guise d'exemple, penche-toi sur les vertus de ton très illustre prince de père<sup>194</sup>. Dis-toi que c'est un lourd fardeau qui t'a été imposé. Et en effet il ne sera pas suffisant que tu t'égalas à tous les autres. Mais de même que ton père l'emporte sur tous les autres sans exception par sa prudence, son jugement, son éloquence et sa grandeur d'âme, de même on exigera de toi les mêmes qualités comme par un certain droit héréditaire. Aussi, je t'en prie, applique-toi à répondre à la fois à la gloire de ton père, et à la considération pour toi-même.

Porte-toi bien.

[Arezzo, 13 décembre 1437]

17<sup>195</sup>

M VII 9, L VII 16

À Tito Livio de Frulovisi de Ferrare<sup>196</sup>

[1] Aux alentours du 5 décembre, comme j'étais à Arezzo pour fuir la peste, qui avait commencé à envahir Florence, on m'a remis ta lettre datée de Londres, du 22 août. Dans celle-ci, tu écris avec sagesse

a te scribuntur de mutuo amore coniunctioneque nostra. Hec igitur rata sint ac perpetua.

[2] De libris vero Politicorum Principi nostro expromissis, miror Borromeos aliter significasse quam scriptum fuerit a me. Nam et volumen ipsum iampridem obtuli et completum expolitumque ostendi ac ut transmitterent<sup>cb</sup> rogavi. Desiderium etiam istius Principis de habendo libro non tacui quodque ut ipsis darem michi perscriptum fuerat. Responsum ab illis est non esse viatori aut tabellario tale munus committendum, propterea quod circa Flandriam cuncta forent bellis latrociniisque infesta, magisque expectandum ut triremes aut nostre aut Venetorum istuc navigarent. Volenti relinquere librum<sup>cc</sup> eis, satius apud me servari dixerunt, atque commodius sese, cum venerit facultas mittendi, petituros. Atque ita liber est penes me, prestolans eorum postulationi<sup>cd</sup>. Est autem volumen insigne et quod a te videri perlegique cupiam.

[3] Pecunias vero neque petivi neque accepi neque petiturus sum, nisi volumen dubie transmitti videatur. Tunc enim petam, quo aliud volumen prepararetur ad secundam missionem. Satis enim fuerit meis sumptibus semel misisse. Et vero iampridem angor, quod tam diu missio retardetur, presertim cum sciam Principem vehementer illud expectare.

Vale.

[Idibus Decembribus Aretii, MCCCCXXXVII<sup>ce</sup>].

---

<sup>cb</sup> D'après Sabbadini ; Mehus : transmitterentur.

<sup>cc</sup> D'après Sabbadini ; Mehus : libellum.

<sup>cd</sup> D'après Mehus : atque... postulationi *om. cod.*

<sup>ce</sup> D'après Sabbadini ; Mehus : [...] *om.*

et amabilité bien des choses sur notre amour et notre attachement réciproques. Que cela soit ratifié et n'ait pas de fin.

[2] Mais pour ce qui est des livres sur la *Politique* promis à notre prince<sup>197</sup>, je m'étonne que les Borromée aient donné une autre explication que celle que j'ai écrite. Car cela fait un certain temps que je leur ai procuré le volume en question, que je le leur ai montré complété et corrigé, et que je leur ai demandé de le faire livrer. Je n'ai pas caché non plus le désir de ce prince d'avoir ce livre, ni le fait que l'on m'avait écrit de le leur remettre en mains propres. Il me fut répondu par eux qu'un tel présent ne devait pas être confié à un voyageur ou à un messenger, pour la bonne raison que du côté des Flandres tout était en guerre et infesté de bandits, et qu'il valait mieux attendre que des trirèmes nous appartenant ou appartenant aux Vénitiens se rendent jusque dans votre contrée. Comme je voulais leur laisser le livre, ils me dirent qu'il était préférable et plus commode qu'il soit conservé chez moi ; qu'ils le demanderaient quand l'occasion de l'envoyer serait venue. Et c'est ainsi que le livre est chez moi, attendant d'être réclamé par eux. Or c'est un volume incomparable : je voudrais bien que tu le voies et que tu le lises.

[3] Quant à l'argent, je n'en ai pas demandé, je n'en ai pas reçu, je n'ai pas l'intention d'en demander, à moins qu'on tienne à envoyer le volume dans des conditions risquées. Alors en effet j'en demanderai pour faire préparer un autre volume en vue d'une seconde livraison. En effet ce sera assez si je fais un envoi à mes frais une seule fois. Mais en réalité j'éprouve des inquiétudes depuis un certain temps du fait que l'on ait retardé la livraison pendant si longtemps, alors que je sais que le prince l'attend impatiemment.

Porte-toi bien.

[Arezzo, 13 décembre 1437]

## 18

**Leonardus Aretinus<sup>cf</sup> s. d. Mathie Perusino medico**

[1] Si vales bene est, equidem valeo. Nil opus fuit Brandaliam aut Stephanum allegare : ipsa enim coniunctio studiorum nostrorum satis per se ipsam roboris habet ad amicitiam coniungendam. Ego nempe, inspecta singulari affectione tua erga me, ferreus sim nisi te diligam atque amem.

[2] Que vero tibi retulit Baptista vir optimus de traductione Politicorum verissima sunt. Iampridem namque librum illum absolvi et expolivi ; nondum tamen edidi, propterea quod excellentissimo principi, cuius rogatu laborem hunc assumpsi, editionem primam reservo.

Vale et me ut facis ama.

Item vale.

Prestantissimo ac doctissimo viro Mathie medico Perusino.

---

<sup>cf</sup> Frullani 22 : Arretinus.

18<sup>198</sup>**À Matteo da Perugia**

[1] Si tu vas bien, tant mieux ; moi je vais bien. Il n'était nullement besoin d'invoquer Brandalia<sup>199</sup> ou Stefano<sup>200</sup> : en effet le fait d'être soudés par nos études possède à lui seul, de par lui-même, suffisamment de force pour souder notre amitié. Pour ma part, n'est-ce pas ?, à la vue de ton affection particulière à mon endroit, je serais un sauvage si je ne t'appréciais pas et ne t'aimais pas.

[2] Quant à ce que l'excellent Baptista t'a rapporté concernant la traduction de la *Politique*, c'est tout à fait vrai. En effet, j'ai depuis longtemps terminé et révisé ce livre ; je ne l'ai toutefois pas encore publié, pour la bonne raison que je réserve le premier exemplaire<sup>201</sup> au très excellent seigneur, à la demande duquel j'ai entrepris ce travail.

Porte-toi bien et garde-moi, comme tu le fais, ton affection. De nouveau, porte-toi bien.

Au très remarquable et très savant Matteo médecin de Pérouse. Arezzo, décembre 1437<sup>202</sup>.



## LIVRE VIII





## Notice

À l'origine, Leonardo Bruni avait l'intention de clore son recueil épistolaire avec ce huitième livre. Comme il enjambe le livre VII sur le plan chronologique, puisque même la première lettre du recueil d'auteur date du mois de mars 1437 (*Ep.* VIII 2), tandis que la dernière lettre du livre VII, dans la version voulue par Bruni (*Ep.* VII 17) lui est postérieure (13 décembre 1437), il est d'autant plus important d'essayer de repérer, là encore, une cohérence dans l'ordonnement des lettres de ce livre, en fonction du choix des thèmes ou des destinataires, qui doivent servir de guides au lecteur plus que la chronologie. La dernière lettre, quant à elle, adressée au cardinal Gerardo Landriani, date de 1440 (*Ep.* VIII 16) : censée conclure le corpus officiel des lettres de Leonardo Bruni, elle mérite une lecture particulière.

Sur le plan personnel, pendant ces années 1438-1440, le chancelier vieillissant occupe encore un rôle dans la cité, mais limité : le pouvoir de Côme de Médicis est maintenant bien consolidé, et si l'aura de l'humaniste reste importante, les charges que lui impose sa fonction sont diminuées et lui laissent du temps pour vaquer à ses occupations littéraires. De fait, sa production est féconde.

Le livre VIII commence par une lettre qui ne fut pas retenue dans le corpus officiel (*Ep.* VIII 1) : il s'agit de la lettre du 1<sup>er</sup> mars 1437, à Flavio Biondo, qui servait d'introduction à la suivante, que Biondo est chargé de lire au pape : en effet, l'humaniste a décidé de faire cadeau de sa traduction de la *Politique* d'Aristote au pape Eugène IV, et vante l'importance du texte du Stagirite ainsi que la difficulté qu'il a rencontrée pour traduire cet édifice philosophique à l'agencement conceptuel très délicat. C'est donc la lettre officielle, adressée de nouveau à Flavio Biondo, et non au pape directement, qui doit être considérée comme lettre d'ouverture du huitième livre, avec toute l'importance requise (*Ep.* VIII 2) : en remerciement de l'amitié que lui porte le pape, Bruni a décidé de lui dédier la traduction de la *Politique*, œuvre magistrale parce que le sujet porte sur le gouvernement des peuples et qu'il fut écrit avec une grande éloquence, si bien qu'il n'est rien qui mérite davantage de retenir l'attention. La lettre explique ensuite, livre par livre, le contenu de la *Politique* et notamment les trois formes de gouvernement légitimes

(monarchie, aristocratie, démocratie) ainsi que leurs trois formes perverses (tyrannie, oligarchie, démagogie), le meilleur gouvernement étant la monarchie, le pire, la tyrannie. Suit un billet, non retenu dans le corpus officiel, toujours à Flavio Biondo, sans doute du 8 juin 1437, dans lequel l'épistolier demande qu'on l'excuse pour son absence auprès d'Eugène IV (*Ep.* VIII 3) : des raisons de santé l'ont empêché de répondre à l'invitation du pape et d'apporter lui-même son présent.

Ainsi donc, la fin du livre VII et le début du livre VIII tournent autour d'un même thème : la traduction de la *Politique*. Pourtant, l'humaniste décide de tracer une ligne de partage précisément au cœur des lettres concernant cette traduction, comme s'il tenait à souligner une rupture sous-jacente. Si distinction il y a, celle-ci concerne davantage les destinataires et les événements historiques que le thème commun à toute cette période : dans le livre VII, le destinataire privilégié de la *Politique* était le duc de Gloucester, un mécène lié à l'humanisme anglais, tandis que dans le livre VIII, il s'agit du pape Eugène IV, aux prises avec les évêques du concile de Bâle. Or la décision de dédier sa traduction au pape est significative : pour contrer les évêques rebelles, le 18 septembre 1437, le pape a décidé de transférer le concile de Bâle à Ferrare, afin que les représentants de l'Église d'Orient puissent y participer ; ainsi, le 8 janvier 1438, s'est ouvert le concile de Ferrare, qui, du fait de la peste fut ensuite transféré à Florence, à partir de janvier 1439 : le pape a été suspendu par les évêques schismatiques et il a répliqué en les excommuniant le 15 février suivant ; à leur tour, les évêques déclarent Eugène IV hérétique et le déposent le 25 juin 1439, intronisant à sa place, un an plus tard, le 23 juillet 1440, dans la cathédrale de Lausanne, le comte de Savoie, Amédée VIII, qui prend le nom de Felix V. Ainsi, le livre VIII des *Lettres familières* de Bruni correspond, presque mois pour mois, au bras de fer qui opposa les irréductibles évêques de Bâle au pape Eugène IV : ce dernier fut servi avec beaucoup d'efficacité par des alliés fidèles de grande envergure comme Gerardo Landriani qui est l'ultime destinataire de ce livre. Mais ce n'est pas tout, puisque, en arrière-plan du huitième livre, se trouve de nouveau la cité de Milan, déjà très présente dans le septième livre. Le mécontentement et la déception implicites que sous-entendaient certaines lettres du livre

précédent à l'égard de la prise du pouvoir par Côme appartient maintenant au passé, et le livre ouvre sur de nouvelles perspectives.

Les six lettres suivantes (*Ep.* VIII 4-9) ne font pas partie du corpus d'auteur, malgré l'importance que revêtent certaines d'entre elles : dans le billet qu'il adresse à Pier Candido Decembrio, humaniste lié à Milan, l'épistolier remercie ce dernier de ses bons offices dans la polémique avec Alfonso de Cartagena, et lui envoie une lettre pour l'archevêque de Milan, Francesco Pizolpassi (*Ep.* VIII 4). Ce message à Decembrio n'a pas été jugé suffisamment important par son auteur pour être conservé, sans doute aussi parce que les bonnes relations affichées entre les deux hommes ne sont pas assez constantes ; d'autre part, il est étroitement lié à la lettre suivante à Pizolpassi qui ne fut pas non plus retenue. Celle-ci, qui relève davantage de l'essai, porte, une fois de plus, sur la polémique avec l'évêque de Burgos à propos de la traduction de l'*Éthique à Nicomaque* (*Ep.* VIII 5) : Bruni y ajoute d'autres arguments qui n'étaient pas présents dans les lettres précédentes, mais il semble que, en 1438, cette polémique autour de l'*Éthique* ne soit plus tellement à l'ordre du jour, dans la mesure où l'humaniste est bien plus accaparé par la diffusion de sa traduction de la *Politique*, comme on vient de le voir. Le sujet semble s'épuiser, aux yeux de l'épistolier qui est en train de mettre au point son recueil de familières, et cette lettre à Pizolpassi lui paraît obsolète. Le billet à Guarino Veronese, dans lequel il lui apprend qu'il a perdu l'une de ses lettres, n'était pas à son honneur et ne lui parut pas digne de figurer dans le corpus (*Ep.* VIII 6). La lettre au duc de Gloucester (*Ep.* VIII 7), qui est une reprise quasi littérale de certains passages de la lettre à Flavio Biondo pour le pape (*Ep.* VIII 2), fait évidemment double emploi, surtout si l'on sait que, à l'origine, Bruni aurait promis de dédier cette œuvre au duc Humphrey plutôt qu'au pape. D'autre part, elle ferait revenir sur le devant de la scène un correspondant qui n'a plus sa place dans le livre VIII. La lettre aux seigneurs de Sienne concerne elle aussi l'envoi de sa traduction de la *Politique* à la ville qui jadis s'est montrée bienfaisante envers lui (*Ep.* VIII 8) : ces deux lettres sont sans intérêt, voire nocives, pour le recueil d'auteur, car elles ne doivent absolument pas affaiblir la portée du don à Eugène IV et donc l'arrière-plan conciliaire pour lequel Bruni prend ouvertement parti. Enfin, la lettre à un certain Guillaume resté inconnu, qui

était sans doute proche des milieux humanistes français, étant à mi-chemin entre la lettre familière (les études partagées qui forgent des intérêts communs) et la lettre publique (il s'agit d'une intervention relevant des liens entre la France et Florence) est hors de propos dans le cadre du livre voulu par l'humaniste (*Ep.* VIII 9).

Il faut donc attendre la lettre au grammairien Antonio Pisano sur l'usage orthographique de *mihi/michi*, pour avoir de nouveau une lettre appartenant au recueil d'auteur (*Ep.* VIII 10). Elle aborde un sujet d'intérêt proprement littéraire : en cela, elle rompt avec toutes celles qui portaient sur la politique et reflète, avec la suivante, adressée au jeune Jacopo Foscari (*Ep.* VIII 11), la diversité des écrits de cette période féconde, une fois la distance instaurée avec le nouveau pouvoir des Médicis et les prises de positions clairement affirmées au-delà de la seule cité florentine. Pendant cette période, en effet, Bruni est très actif sur le plan littéraire : il traduit en latin une nouvelle de Boccace (la première du quatrième livre du *Decameron*) sous le titre *De duobus amantibus Girardo et Sigismunda* ; il écrit en italien la *Novella di Antioco re di Siria*, et donne une version des *Helléniques* de Xénophon (ses *Commentaria rerum Grecarum*, terminés le 25 décembre 1439) ; il continue la rédaction de son *Histoire du peuple florentin* : les six premiers livres avaient été achevés en 1429, au moment de son entrée en fonction à la Chancellerie, tandis qu'il présente trois livres supplémentaires en 1439 (livres VII-IX), et consacra les dernières années de sa vie aux livres X-XII (traitant de la guerre contre Milan de 1390 à 1402) ; c'est sans doute en 1438 ou 1439, également, que Bruni écrivit un petit opuscule en langue grecque, le *Περὶ τῆς τῶν Φλωρεντίνων πολιτείας*, qui résume les grandes lignes de la réflexion politique et institutionnelle, longuement mûrie depuis ses toutes premières œuvres du début du siècle (notamment avec la *Laudatio Florentine Urbis*) : il reconnaît dans cet ouvrage que depuis longtemps déjà la République a assumé une forme mixte de gouvernement à mi-chemin entre régime aristocratique et régime populaire, quand, avec l'abandon de l'armée de citoyens et le recours aux troupes mercenaires, les riches classes aristocratiques ont vu croître leur prestige, tandis que le peuple se limitait désormais à donner son assentiment ou à mettre son veto aux lois : à partir de là, le vrai pouvoir politique était maintenant entre les mains d'une oligarchie toujours plus restreinte (Cesare Vasoli).

Ces réflexions approfondies sur l'histoire et sur les institutions doivent être gardées à l'esprit lorsque l'on aborde ce huitième livre : d'une certaine manière, ce ton relativement apaisé qui parcourt son œuvre de l'époque se retrouve dans les lettres de la période. À mesure que l'on progresse dans le livre, l'épistolier prend de la hauteur : ainsi, la lettre à Francesco Pizolpassi, datant de la première moitié de 1440, est une lettre à caractère polémique, qui répond à un détracteur de sa *Laudatio* de jeunesse, mais dans laquelle l'épistolier se montre doublement habile (*Ep.* VIII 12) : d'une part, il vise un inconnu, traité de vaurien, sur qui il peut déverser tout son fiel, sans attaquer directement l'humaniste de premier plan qu'est Lorenzo Valla — dont il connaît les critiques virulentes à son propre endroit et auquel l'archevêque de Milan semble prêter une oreille trop indulgente sous l'influence de Pier Candido Decembrio — ; d'autre part, il glisse un éloge de l'évêque de Burgos, Alfonso García de Cartagena, qui se trouve comparé positivement au vaurien en question, et peut-être, implicitement à l'ennemi non nommé. Dès lors, la lettre s'en tient à une leçon de rhétorique et ne se distingue pas tellement de la lettre suivante, adressée à Mattia Triviani, où il est de nouveau question d'une réponse apportée à un tiers, non nommé, par le biais du destinataire qui se voit lavé de tout soupçon de critique (*Ep.* VIII 13) : là encore, l'humaniste donne à son destinataire, et, par-delà ce dernier, à son lecteur, une explication précise sur le sens de certains mots qui font de cette lettre une véritable leçon philologique. Si l'on songe que Mattia Triviani était un proche de Guarino Veronese qui sera le premier à lire le recueil des lettres, le dessein est clair : l'épistolier reprend la main, et s'affirme comme l'un des plus grands connaisseurs de la langue latine à son époque, n'en déplaise aux jeunes humanistes de la génération suivante. Dès lors, il peut écrire une seconde lettre assez sévère à Francesco Pizolpassi, dans laquelle il dénonce l'attitude désinvolte de son destinataire à son endroit (*Ep.* VIII 14) : ce dernier, en effet, sous la pression de Decembrio, a annoncé la mort de Bruni au duc de Gloucester et a médité de lui à propos de l'envoi de la traduction de la *Politique*. L'humaniste saisit là l'occasion de se disculper vis-à-vis de la postérité du fait d'avoir promis la dédicace au duc, et de n'avoir pas honoré ses engagements.

Après cette lettre sans concession adressée à l'archevêque de Milan, Bruni termine son huitième livre officiel par deux lettres

adressées à un autre homme d'Église important, le cardinal Gerardo Landriani. Ce dernier appartient lui aussi à la sphère milanaise, mais il éclipse le précédent destinataire par le contraste que l'humaniste cherche à instaurer entre les deux hommes. Il s'adresse à lui, en effet, d'une tout autre manière, avec beaucoup plus de respect, sur des sujets qui lui semblent importants : la première lettre porte sur les félicitations qu'il lui doit pour sa nomination comme cardinal, et surtout sur la différence étymologique entre Côme et Cumes (*Ep.* VIII 15). La seconde est un modèle d'érudition, élargissant la réflexion étymologique à l'ensemble des villes d'Italie (*Ep.* VIII 16). Non seulement on a quitté les mesquineries de l'entourage de Pizolpassi et de ses érudits malveillants, mais en plus l'épistolier répond, sur un pied d'égalité, à une question du savant cardinal qui se demande si le sujet — l'étymologie des noms de villes — n'est pas indigne du vieil humaniste. Ainsi le livre se termine-t-il sur une réflexion littéraire et philologique échangée avec l'un des plus éminents et des plus influents personnages de l'époque : le cardinal Landriani, jouissant à la fois de la confiance du duc de Milan et de celle du pape Eugène IV, dont il est l'un des proches, est au cœur des pourparlers politiques de l'époque, et réussit, par son intelligence et ses talents de négociateur, à trouver des points de convergence entre les diverses cités italiennes et à faire progresser la paix entre elles. Entre le livre VII et le livre VIII, par le truchement de la *Politique* d'Aristote, au début, et par le biais d'un prestigieux destinataire, à la fin, Bruni a réussi à dépasser le cercle étroit des péripéties purement florentines pour élargir, métaphoriquement sans doute, mais néanmoins avec aplomb, l'horizon de son influence à l'Italie tout entière.

Après son rôle de premier plan au sein de la cité florentine, dans le sixième livre, après sa perte d'influence, dans le septième, le chancelier retrouve une stature au sein d'un jeu politique élargi dans le huitième. Telle est la leçon du livre conclusif voulu par Leonardo Bruni.





## LIVRE VIII

## 1

## M X 10, L VIII 3

**Leonardus Flavio Forliviensi<sup>cg</sup> s. p.**

[1] Epistolam grandiore[m] ad te scribo de libris Politicorum, quos donare Domino nostro Pape constitui. Scribo autem ea de causa quod per te potissimum ostendi eam epistolam volo Sanctitati Sue, existimans, quod nec tibi grave fuerit ostendere pro singulari amore, quem erga me geris atque Beatitudini sue inspicere. Tu igitur munus nostrum ornato verbis, ut inquit ille Terentianus amator et tempus ad hoc aptum deligito. Solent enim Principum aures occupationibus anxiiis fatigate recreationem aliquam poscere ex suavioribus, ut ita dixerim, Musis, quod presertim hic noster Princeps facit, cum sit nostra legendi audiendique studiosus. Insuper prefationem illam Beatitudini Sue ostendes, ita tamen, si placitum existimabis. Sed epistolam quam ad te scribo, nullo modo pretermittas, quin ostendas atque cures, ut tibi legatur.

[2] Ego super triennium in horum librorum traductione laboravi conterens singula verba atque sententias. Non enim hec est narratio aut historia, in qua nichil sit preter significationem rei geste, sed est disciplina magna et accurata, in qua si paululum modo aberraveris omnia pene confundantur. Itaque incredibili diligentia opus est ad fidelitatem traductionis. Et hec fuit michi causa retinendi hos libros diutius in manibus atque multi iam pridem flagitant, et avide expectant, ut libri edantur. Quod tunc tandem fiet a me, prius quam finis sit huius Quadragesime. Simul enim ac librum in secreto ad Dominum nostrum Papam ostenderis, sub eius nomine edetur.

Tu ergo vale et hunc librum suscipe quem opinor tibi fore non ingratum et michi responde.

Kal. Martii, Florentie.

---

<sup>cg</sup> D'après Luiso; Mehüs : Foroliviensi.

## LIVRE VIII

## 1

M X 10, L VIII 3

À Flavio Biondo<sup>203</sup>

[1] Je t'écris une lettre assez longue sur les livres de la *Politique* dont j'ai décidé de faire cadeau à notre souverain maître<sup>204</sup>. Or je t'écris pour la bonne raison que je veux que cette lettre soit montrée à sa Sainteté avant tout par ton intermédiaire, estimant qu'il ne te serait pas pénible de la montrer, en raison de l'affection particulière que tu me portes, et à sa Béatitude de la lire. Toi donc, choisis bien les termes qui pareront notre don, comme dit un amoureux chez Térénce<sup>205</sup>, et prends tout le temps nécessaire à cela. En effet, les oreilles princières, généralement fatiguées par d'anxieuses occupations, réclament aux douces Muses, si j'ose dire, une récréation, ce que fait surtout notre prince, avec sa passion pour nous lire et nous écouter. En outre, tu montreras cette préface à sa Béatitude, mais seulement si tu estimes qu'elle peut lui plaire. Mais la lettre que je t'écris, n'omets à aucun prix de la montrer et de prendre soin qu'elle lui soit lue.

[2] Moi, j'ai travaillé plus de trois ans à la traduction de ces livres, passant au crible chaque mot, chaque phrase. En effet ce n'est pas un récit ou une histoire, où l'on ne trouverait rien en dehors du sens des actions, mais c'est une grande œuvre méthodique et précise, dans laquelle, si tu n'as fait ne serait-ce qu'une petite erreur, presque tout se brouille. C'est pourquoi, il faut une incroyable attention à la fidélité de la traduction. Et ce fut la raison pour laquelle j'ai retenu aussi longtemps ces livres entre mes mains et pour laquelle nombreux sont ceux qui depuis un certain temps me réclament et attendent que ces livres soient publiés. Ce qui sera enfin fait par moi avant la fin de ce Carême. En effet, en même temps que tu montreras en secret le livre à notre Maître, le pape, il sera publié à son nom.

Toi donc, porte-toi bien, et reçois ce livre, dont j'ose croire qu'il ne te sera pas désagréable et réponds-moi.

Florence, 1<sup>er</sup> mars [1437<sup>206</sup>].

## 2

## M VIII 1, L VIII 4

**Leonardus Aretinus s. p. d. Flavio Forliviensi<sup>ch</sup>**

[1] Volo, ut extet opus aliquod studiorum meorum, quod sit testis et index amoris mei erga Sanctissimum Dominum Eugenium Papam quartum. Nam cum ab adolescentia mea illum dilexerim propter celsam quandam eius magnitudinem animi et virtutis prestantiam et ipse me inter familiarissimos recipere dignatus sit, debet profecto nunc monumentum aliquod extare dilectionis mee. Itaque libros Politicorum multis a me vigiliis multaue assiduitate et opera in Latinum conversos ad Beatitudinem suam mittere constitui. Est enim opus magificum ac plane regium et profecto benignissimum, quod Summo Pontifici dedicetur, quandoquidem tota eius libri materia est de rectione populorum. Est insuper eo nitore eaque elegancia scriptum, si modo illam nos servare potuimus, ut sese quasi pretiosa veste ornasse videatur, qua non erubesceret ante faciem eruditi hominis comparere. Equidem affirmare ausim, nullum esse opus Latine lingue, de litteratis loquor, quod huic Aristotelis operi sit anteponendum dignitate rerum tractatarum et auctoritate scriptoris. Tu ipse, dum leges, gaudebis profecto non modo ob scientiam rerum eximiam verum etiam ob incredibilem quandam amplitudinem varietatemque et copiam.

[2] [Octo sunt illius operis libri plenissimi quidem rerum commemorandarum. In eorum primo quasi elementa civitatis continentur. In secundo autem Respublicas ante se vel scriptas tantummodo vel actu existentes singulatim recenset. Scripserant enim ante ipsum quatuor maxime prestantes, Plato Atheniensis, Hippodamus Milesius, Phaleas<sup>ci</sup> Carthaginensis, Epimenides Cretensis. Horum

---

<sup>ch</sup> D'après Luiso ; Mehus : Foroliviensi.

<sup>ci</sup> D'après Luiso ; Mehus : Phileas.

## 2

## M VIII 1, L VIII 4

## À Flavio Biondo

[1] Je veux qu'il existe parmi mes travaux un ouvrage qui soit le témoignage et la marque de mon affection envers notre très Saint Maître le pape Eugène IV. Comme depuis ma prime jeunesse, en effet, j'ai eu pour lui de l'estime, à cause de son exceptionnelle grandeur d'âme et de l'excellence de sa vertu et qu'il a daigné me compter au nombre des personnes de son entourage très proche, il faut vraiment qu'il reste aujourd'hui une trace de mon estime. Aussi ai-je décidé d'envoyer à sa Béatitude les livres de la *Politique* que j'ai traduits en latin au prix de beaucoup de veilles, de beaucoup de persévérance et de travail. C'est une œuvre magnifique, en effet, tout simplement royale, et, j'en suis sûr, vraiment digne d'être dédiée à un souverain pontife, puisque tout le sujet de ce livre porte sur le gouvernement des peuples. Il fut en outre écrit avec un éclat, avec une élégance tels que, si du moins nous, nous avons pu les préserver, il semble s'être paré, pour ainsi dire, d'un vêtement précieux lui permettant de ne pas rougir en se présentant devant un homme érudit. Et pour ma part, j'oserais affirmer qu'il n'existe aucune œuvre de langue latine — je parle en matière littéraire — qui doive être préférée à cette œuvre d'Aristote par la dignité du sujet traité et l'autorité de l'écrivain. Toi, en particulier, en le lisant, tu te réjouiras, j'en suis sûr, non seulement pour son extraordinaire apport culturel mais aussi pour son ampleur, sa variété et son abondance incroyables.

[2] L'œuvre se compose de huit livres, contenant énormément de sujets dignes de mémoire<sup>207</sup>. Dans le premier d'entre eux on trouve ce que l'on peut appeler les bases de la cité. Dans le deuxième, d'autre part, il recense l'un après l'autre les régimes politiques qui soit n'ont été qu'imaginés par écrit avant lui, soit existent en acte. En effet, avant lui précisément, il y avait eu quatre auteurs de première importance, Platon

institutiones et formas Rerumpublicarum recensens, singulas seorsum examinat. Itaque multa ad eam formam Reipublice, quam scripsit Plato, multa subinde ad eam quam scripsit Hippodamus, multa insuper ad eam quam scripsit Phaleas<sup>cj</sup>, disceptat. De civitatibus autem, que actu erant, tres enarrat, que optime ceterarum omnium gubernari putabantur : Lacedemoniorum instituta et mores, deinde Carthaginensium, postea Cretensium. Est pulcherrimum in his videre, que instituta et forme illarum Rerumpublicarum essent queve probet Aristoteles aut refellat. Multa preterea in hoc ipso libro de Atheniensium Republica, multa de Solone et de Licurgo, de ceteris legum positoribus amenissime referuntur.

[3] Cum igitur nullam earum Rerumpublicarum esse perfectam ostendisset, ipse iam in tertio libro ac deinceps totam materiam ingressus opinionem ac disciplinam explicat suam. In quibus, Deus bone, quanta series rerum, quanta varietas, quanta explicatio inducitur ! Ut omnia, que unquam facta sunt, nota fuisse huic philosopho videantur. Quis putasset in his libris historiam Italie contineri ? Atque ita refertur de Italo Rege deque Italia ab eo nominata, ut michi Latinam historiam legisse videatur. Quis putasset de Carthaginensibus deque eorum institutis et moribus ab hoc philosopho dici ? Atqui ita de his refert, ut omnia illorum cognovisse appareat.

[4] Precipue tamen est in eo disciplina mirabilis. Tres putat esse Rerumpublicarum species rectas : aut enim unus ad utilitatem publicam gubernat et hic est Rex, aut pauci et hi sunt optimates, aut multitudo mixta ex opulentis et popularibus et hec proprie appellatur Respublica. His tribus legitimis speciebus tres alie species non legitime correspondent, quas ille tum labes, tum excessus, tum errores appellat. Labitur enim Regia gubernatio in tyrannidem : optimatum

---

<sup>cj</sup> D'après Luiso ; Mehus : Phileas.

d'Athènes, Hippodamos de Milet, Philéas de Carthage, Épiménide de Crète. Recensant leurs institutions et leurs formes de régimes politiques, il les examine l'une après l'autre séparément. C'est pourquoi il discute bien des points concernant la forme de régime qu'a décrite Platon, bien des points ensuite concernant celle que décrivit Hippodamos, bien des points en outre concernant celle que décrivit Philéas. D'autre part, pour ce qui est des cités qui existaient en acte, il en commente trois qui, parmi toutes les autres, avaient la réputation d'avoir le meilleur gouvernement : les institutions et les mœurs des Spartiates, ensuite celles des Carthaginois, enfin celles des Crétois. Il est très beau de voir chez ces dernières quelles étaient les institutions et les formes de ces régimes politiques, et lesquelles Aristote approuve ou rejette. Dans ce livre précis, il aborde en outre de la façon la plus plaisante qui soit bien des points sur le régime des Athéniens, bien des points sur Solon et Licurgue, et sur tous les autres législateurs.

[3] Ainsi donc, une fois démonstration faite qu'aucun de ces régimes politiques n'était parfait, à partir du troisième livre et des suivants, il s'attaque à son tour au sujet dans son intégralité et explique son propre point de vue et sa propre méthode. Or dans ces livres, mon Dieu, quelle accumulation de faits, quelle variété, quelles explications il nous offre ! Au point que tout ce qui a jamais été produit semble avoir été connu de ce philosophe. Qui aurait pu penser que l'histoire de l'Italie se trouvait dans ces livres ? Et il fait un récit tel du roi italien et de l'Italie nommée par lui, qu'il me semble avoir lu une histoire latine. Qui aurait pu penser que ce philosophe parlait des Carthaginois, de leurs institutions et de leurs mœurs ? Pourtant il en fait un récit tel qu'il est manifeste qu'il connaissait tout d'eux.

[4] Toutefois, c'est surtout la méthode qui est admirable chez lui. Il pense qu'il existe trois formes correctes de régimes : en effet, ou bien c'est un homme unique qui gouverne dans l'intérêt de tous, et cet homme est un roi ; ou bien, c'est une poignée d'hommes qui gouverne, et ces hommes sont les aristocrates ; ou bien c'est la multitude composée indifféremment des classes riches et populaires, et c'est ce régime qui est à proprement parler nommé république. À ces trois formes légitimes correspondent

vero in paucorum potentiam, Respublica vero in popularem statum. Popularis igitur status non est legitima gubernandi species neque paucorum potentia neque tyrannis. Sed omnes iste tres sunt excessus et labes. Legitimarum vero specierum prestantissima omnium est Rex; dignitate ac bonitate post Regem optimates; post optimates Respublica. In labibus autem contrarius est ordo. Popularis enim status, que est labes Reipublice, statim post Rempublicam collocatur. Paucorum autem potentia, que est labes optimatum, post popularem sequitur. Tyrannis vero, que est labes Regni, sextum in ordine locum obtinet. Itaque labes Regni fit de suprema specie ad infimam, id est ex optima omnium rectorum ad deterrimam omnium depravatarum. Relique vero species minus ex alto cadunt, quoniam non tam perfecte sunt quam Regia gubernatio.

[5] Regum autem ipsorum utrum una sit species an plures et que sint propria Regis queve tyrannica et quid intersit et quomodo fiant, preterea que conservent gubernationem unius queve corrumpant et que consilia atque remedia pro conservatione sint adhibenda, mirifice disseritur. Illud vero admirandum, quod nemo Rex unquam fuit, qui prestabilior esset, cuius exempla et mores non referantur; nemo tyrannus per Greciam, Asiam, Siciliam, Italiam, cuius non vita et mores et quibus artibus dominationem conservaverit et quanto duraverit tempore, describatur. Rursus vero ut plurimum in gubernatione, que accidere consueverint seditioes atque discordie et quibus de causis oriantur queve consilia atque remedia adversus hec existant. Preterea de situ urbis, de regione, de magnitudine populi, de disciplina iuventutis longo ordine demonstratur.

trois autres formes non légitimes qu'il nomme tantôt *perversion*, tantôt *excès*, tantôt *erreurs*. En effet la royauté peut se pervertir en tyrannie ; le régime aristocratique à son tour en oligarchie ; et la république en régime populaire. Ainsi donc un régime populaire n'est pas une forme de gouvernement légitime, pas plus que l'oligarchie et la tyrannie. Mais toutes les trois sont des excès et des perversions. Or pour ce qui est des formes légitimes, la plus éminente de toutes est celle du roi ; par sa dignité et sa qualité, derrière celle du roi, on trouve celle des aristocrates. Derrière les aristocrates, la république. En revanche, dans les formes perverses, c'est l'ordre inverse. Le régime populaire, en effet, qui est une perversion de la république, est situé juste après la république. En revanche, l'oligarchie, qui est une perversion du régime aristocratique, suit derrière le régime populaire. Quant à la tyrannie, qui est la perversion de la royauté, elle obtient la sixième place. C'est pourquoi, la perversion de la royauté est un passage de la première forme à la dernière, à savoir de la meilleure de toutes les formes correctes, à la pire de toutes les formes dépravées. Les autres formes, quant à elles, tombent de moins haut, puisqu'elles ne sont pas aussi parfaites que le régime monarchique.

[5] D'autre part, pour ce qui est de savoir s'il existe une ou plusieurs formes de monarchies précisément, quelles sont les spécificités de la monarchie et de la tyrannie, quelles sont leurs différences, comment elles adviennent, ce qui par ailleurs contribue à la conservation du régime d'un seul ou à sa corruption et quels sont les conseils et les remèdes qu'il faut mettre en œuvre pour sa conservation, il l'expose de façon admirable. Mais voici ce qui force l'admiration : il n'y eut jamais roi qui eût quelque supériorité, dont ne soient rapportés les exemples et les mœurs ; il n'y eut jamais tyran en Grèce, en Asie, en Sicile, en Italie, dont il ne nous décrive la vie et les mœurs, et par quels moyens il a conservé sa domination et combien de temps elle a duré. Mais à l'inverse, pour le dire en un mot, au sein des gouvernements, il décrit quelles séditions et quelles discordes se sont généralement produites, pour quelles raisons elles ont lieu, quels conseils et remèdes existent contre elles. En outre il s'étend longuement et méthodiquement sur le site de la ville, sur sa région, sur la grandeur de sa population, sur la formation de sa jeunesse.



[6] Sed quid ago ? Tanquam enim mare ingressum<sup>ck</sup> provehi me in altum sentio. Referam ergo pedem et ad ipsos libros tamquam ad litus revertar : ubi hec omnia divinitus perscribuntur.

Vale.

3

M X 11, L VIII 5

**Leonardus Flavio Foroliviensi s. p.**

Non permisit valetudo mea, ut venire potuerim, quemadmodum statutum fuerat a me. Nam per illos dies celebres et festivos cum impetravisset licentiam veniendi ab istis Dominis meis respectu litterarum Domini nostri, subito destinationibus quibusdam frigoris ita vexari coeptus sum, ut vix consistere super me possem. Dixeram hoc Gerardino, ut ad te referret meo nomine : quod si fecit, superflue sunt he littere. Nunc autem, quia spes sublata est adventus nostri, expectabo, nisi tu aliud monebis.

Vale.

Die VIII Iunii 1437. Recommenda Domino nostro me et excusationem meam facias.

Iterum vale.

4

L VIII 1

**Leonardus Aretinus Petro Candido s.**

Dictavi iampridem celeberrimo presuli Francisco Pizolpasso Archiepiscopo Mediolanensi aliam epistolam super controversia Alphonsiana ; sed cum diu absens fuisset ob fugam pestis, illam mittere supersedi. Nunc autem per Dei gratiam, cessante pestis metu, cum reversi Florentiam simus, conquesitam eam epistolam ac repertam per hunc tabellarium ad te mitto, ut prius lectam a te ad illius Reverendam Paternitatem transmittas. Tibi vero gratias ago pro liberalissimo patrocínio, quod michi, spontaneo ductus amore, prestitisti.

Vale.

Florentie.

---

<sup>ck</sup> D'après Birkenmajer ; Mehus : ingressus.

[6] Mais que fais-je ? Comme si j'avais pris la mer, je me sens emporté vers le large. Je vais donc faire demi-tour et revenir aux livres eux-mêmes comme au rivage, où tout ceci est divinement décrit.

Porte-toi bien.

[Florence, 1<sup>er</sup> mars 1437<sup>208</sup>]

### 3

#### M X 11, L VIII 5

##### À Flavio Biondo

Ma santé ne m'a pas permis de pouvoir venir, comme j'en avais pris la décision. Car alors que pour ces jours de célébration et de fête, j'avais demandé à mes maîtres d'ici la permission de venir par respect pour la lettre de notre Maître<sup>209</sup>, j'ai soudain commencé à souffrir de certains coups de froid au point que je pouvais à peine tenir sur mes jambes. J'en avais parlé à Gerardino<sup>210</sup> pour qu'il te tienne au courant en mon nom : s'il l'a fait, cette lettre est inutile. Mais maintenant, vu que nous a été ôté l'espoir de notre venue, je vais être dans l'expectative, à moins que tu ne me préviennes d'autre chose.

Porte-toi bien. Le 8 juin 1437.

Recommande-moi auprès de notre Maître et présente-lui mes excuses.

De nouveau, porte-toi bien.

### 4<sup>211</sup>

#### L VIII 1

##### À Pier Candido Decembrio<sup>212</sup>

Cela fait déjà quelque temps que, pour le très illustre prélat Francesco Pizolpassi, archevêque de Milan, j'ai dicté une autre lettre concernant ma controverse avec Alfonso<sup>213</sup> ; mais comme j'étais resté longtemps absent pour fuir la peste, j'ai remis son envoi à plus tard. Mais aujourd'hui, par la grâce de Dieu, la crainte de la peste s'éloignant, comme nous sommes revenus à Florence, j'ai recherché et retrouvé cette lettre<sup>214</sup> et je te l'envoie par l'intermédiaire de ce messenger, afin que, une fois que tu l'auras lue, tu la transmettes à notre révérend père. Je te remercie, d'autre part, pour le soutien très généreux que tu m'as offert, en te laissant guider par ton affection spontanée.

Porte-toi bien,

Florence [début 1438<sup>215</sup>].

## 5

## M X 24, L VIII 2

**Leonardus Aretinus Archiepiscopo Mediolanensi s. p. d.**

[1] Tu michi videris, Optime Pater, in Alphonsiana controversia vere personam iudicis substinere : siquidem libelli per utramque partem ad te scribuntur, tu autem postmodum copiam eorum litigantibus facis, ut veram esse iudicii formam ac tandem a te definitivam sententiam expectari appareat. Redditum est michi noviter exemplum epistole, quam Excellentie tue scripsit Alphonsus et simul responsum Candidi defensoris mei coram te eidem epistole factum.

[2] Primum igitur Candido viro diserto atque facundo gratias ago, quod invocatus, michi advocatum se prestitit; declaravit enim et iudicio quid sentiret et studio quid vellet. Cuius illustre ingenium oratioque locuples et iocunda permagne michi fuit voluptati.

[3] Epistolam deinde Alphonsi legens usque adeo diversa sentire illum et opinari video ab iis que ego sentio et opinor, ut toto simul iudicio discordare videamur. Statim enim quo de agitur in ipso firmamento cause principalique iudicio (cum omnis contentio nobis de interpretatione sit et probatum fuerit a me omnem interpretationem ita demum esse rectam, si Greco respondeat, vitiosam, si non respondeat, nec posse qui Grecum nescit de interpretationis veritate cognoscere) iste eo confugit, ut quamvis fateatur se linguam Grecam ignorare, nichilominus de veritate interpretationis disputare se posse contendat per coniecturas quasdam et verisimilitudines, nec intelligit disputandi genus a se induci, in quo nichil aliud sit, nisi plane divinare.

[4] In hoc igitur primo diversissimi sumus, deinde in illo, quod putat eum, qui libros Aristotelis de Greco in Latinum transfert, non ad verba Aristotelis respicere debere nec quid dicat Aristoteles, sed quid dicere debeat, in Latinum transferre. Ego vero absurdissimum in hoc eius iudicium puto ac periculosam nimium licentiam, ut de interprete fiat aliquis definitor et iudex. Nam cum interpretatio nichil aliud sit quam unius lingue in alteram expressio, officium certe interpretis est non divinare neque coniectare nec pro arbitrio suo dicere nec ad opinionem aliquam suam

5<sup>216</sup>

## M X 24, L VIII 2

## À Pizolpassi, archevêque de Milan

[1] J'ai l'impression, très bon Père, que tu tiens véritablement ton rôle de juge dans ma controverse avec Alfonso<sup>217</sup>. De fait c'est à toi que chacune des parties adresse ses libelles. De ton côté, tu fais faire ensuite une copie de ceux-ci aux plaidants, afin de montrer qu'il s'agit d'une véritable forme de procès et que, pour finir, on attend de toi un verdict définitif. On m'a remis récemment un exemplaire de la lettre qu'Alfonso a écrite à ton Excellence, et en même temps la réponse que mon défenseur, Candido, a faite à la même lettre devant toi.

[2] Tout d'abord donc, j'adresse mes remerciements à Candido, homme disert et éloquent, pour s'être prêté au rôle d'avocat, quand je l'ai invoqué ; il a en effet déclaré et ce que son jugement lui faisait penser et ce que sa sympathie lui faisait vouloir. Or j'ai pris grand plaisir à son brillant jugement et à son style plein de richesse et d'agrément.

[3] Lisant ensuite la lettre d'Alfonso, je vois que cet homme a des idées et des opinions si différentes de mes propres idées et opinions que nous donnons l'impression de nous entendre parfaitement pour être en total désaccord. En effet, sur le point essentiel de notre cause et sur la réflexion principale qui nous occupent, comme toute notre discussion porte sur la traduction et que j'ai démontré que toute traduction n'est correcte que si elle correspond au grec, qu'elle est mauvaise si elle n'y correspond pas et qu'il ne peut se faire une idée de la vérité d'une traduction celui qui ne connaît pas le grec, cet homme se réfugie dans le fait que, tout en en avouant qu'il ne connaît pas le grec, il discute de la possibilité de débattre sur la vérité d'une traduction, grâce à un certain nombre de conjectures et de vraisemblances, et il ne comprend pas qu'il rend caduc un art du débat, dans lequel il n'existe rien d'autre que de la pure et simple devinette.

[4] C'est donc sur ce premier point que nous divergeons considérablement ; ensuite sur le point suivant : il pense que celui qui traduit les livres d'Aristote du grec en latin ne doit pas prendre en considération la terminologie aristotélicienne et doit traduire en latin non ce que dit Aristote mais ce qu'il doit dire. Quant à moi, je pense que son jugement là-dessus est totalement absurde et qu'il prend des libertés bien trop périlleuses pour s'ériger en donneur de leçons ou en juge quelconque s'agissant du traducteur. Car, comme la traduction n'est rien d'autre que la faculté d'exprimer une langue

verba deflectere, sed simpliciter ac protinus sine ulla mutatione, ut in aliena est lingua, sic in sua referre : nam variare interpreti nefas est.

[5] Preterea in eo multum distat illius sententia a mea, quod ipse de doctis hominibus ac de politioribus istis disciplinis et studiis non satis polite michi sentire videtur, sed quasi ad opinionem vulgi de illis arbitrari et loqui. Attribuit enim (ut suis vocabulis utar) « iuristis, qui summas componunt et talia quedam scribunt », attribuit, inquam, huiusmodi hominibus stylum et eloquentiam et in philosophia eos versari credit ac disciplinarum omnium cognitionem habere. Ego autem perfectius quiddam et maius et eruditius in prestanti homine requiro. Dino autem et Cino et aliis huiusmodi magnam iuris scientiam tribuo; nam in ea studium et operam suam posuere. Ceteras vero disciplinas et artes, que doctum et eloquentem faciunt hominem, vix primis, ut ita dixerim, labiis degustarunt.

[6] Insuper illud non laudo, quod verba quecunque et undecunque passim collecta etiam barbara et Greca Latino sermoni admiscenda censet neque considerat Ciceronem, Livium, Sallustium aliosque probatos auctores semper huiusmodi mixturam tanquam labem et corruptelam Latini eloquii refugisse. Verum hec suis locis ostendentur. Nam ad singula, prout ab eo posita sunt, respondere constitui ac primo ad illud, quod de honestate scribendi dixit, in quo non minus laboro tibi satisfacere, quam in ceteris rebus, de quibus contendimus. Itaque ad illud primo et ante omnia respondere placet. Tu autem iudex eris et honestatis scribendi et veritatis.

[7] Excusat se in principio epistole sue, asserens non mei irritandi causa ab initio scripsisse. Hec illi credo. Sed non ego quidem que respondi irritandi sui causa respondi sed mei defendendi. Illud tamen interesse video ad honestatem quod ego lacessitus ab eo restiti et oppugnatus repugnavi : ille voluntarius me impetivit. Honorasse me verbis dicit, cum appellarit novellum Ciceronem. « Haud equidem tali me dignor honore », ut est apud Virgilium. Michi enim mea tarditas et infantia nota est. Habeo tamen sibi gratias, quod de me bene existimarit. Sed ipse profecto non mi-

dans une autre, le rôle du traducteur est, à tout le moins, non pas de deviner, ni de conjecturer, ni de parler selon sa fantaisie, ni de détourner le sens des mots en fonction d'une quelconque opinion personnelle, mais de rendre purement et simplement et, autant que possible, sans la moindre modification dans sa propre langue comme cela se trouve dans la langue étrangère : car l'altération est interdite au traducteur.

[5] Sa réflexion diffère en outre beaucoup de la mienne en cela que, me semble-t-il, il ne réfléchit pas lui-même de manière suffisamment approfondie sur les hommes savants et sur la profondeur particulière de nos études et de nos disciplines mais qu'il pense et parle en fonction de l'opinion du vulgaire à leur sujet. Il a en effet attribué (pour employer ses termes) aux juristes qui rédigent des sommes et qui écrivent de semblables choses, il a attribué, dis-je, à des hommes de ce genre du style et de l'éloquence et il croit qu'ils sont versés dans la philosophie et qu'ils ont une connaissance de toutes les disciplines. Or, pour ma part, je réclame quelque chose de plus parfait, de plus grand, de plus érudit chez un homme éminent. D'autre part, j'attribue à Dino, à Cino, à leurs collègues, une grande science juridique ; car c'est en elle qu'ils ont mis leur passion et leur effort. Mais toutes les autres disciplines, tous les autres arts, qui font un homme docte et éloquent, ils les ont à peine goûtés des lèvres, si j'ose dire.

[6] De plus, je ne loue pas le fait qu'il pense que n'importe quel terme, recueilli un peu n'importe où, même barbare et grec, doit être mélangé à la langue latine et qu'il ne tienne pas compte du fait que Cicéron, Tite-Live, Salluste, et les autres auteurs estimés ont toujours repoussé pareil mélange comme une souillure et une corruption de la langue latine. Mais tout cela sera montré en temps voulu. Car j'ai décidé de répondre point par point à ces arguments, en suivant l'ordre qu'il a adopté, et en premier lieu à ce qu'il a dit sur ses bonnes intentions épistolaires, aspect sur lequel je m'efforce de te satisfaire autant que sur tous les autres sujets qui font débat entre nous. C'est pourquoi je veux répondre d'abord à celui-ci en priorité. Quant à toi, tu seras juge et des bonnes intentions épistolaires et de la vérité.

[7] Il s'excuse, au début de sa lettre, en affirmant que ce n'est pas pour m'irriter qu'il a pris la plume au départ. Je veux bien le croire. Mais moi non plus, ce n'est pas pour l'irriter que j'ai répondu ce que j'ai répondu, mais pour me défendre. Cependant je constate qu'il y a une différence dans les bonnes intentions, du fait que, moi, je lui ai tenu tête après avoir été provoqué et que j'ai rétorqué après avoir été attaqué : lui, m'a agressé volontairement. Il dit m'avoir honoré par ses paroles, en m'appelant le *tout nouveau Cicéron*<sup>218</sup>. « Pour ma part, je ne me considère pas digne d'un tel honneur »,

nora tulit ex me honoris verba, cum et doctissimum et prestantissimum virum sepius appellarim oppugnatorem meum. Debere, inquit, de moribus disputantes magis esse moderatos quam in ceteris disputationibus. Recte quidem. Sed cum hoc sciret, cur me lapidibus impetivit, qui actus non est moderati hominis sed immoderati atque vesani? Gratum videlicet hominem ac moderatum Alphonsum, qui pro tot laboribus vigiliisque meis in communitatem utilitatem collatis mercedem michi retribuit lapidationis!

[8] Vide nunc ex opposito moderationem meam. Cum ad hec ipsa responderem, diligenter cavi, ne illum offenderem et alium supposui dicens : « ut si alius quidam phrenesi correptus venientem ad se medicum lapidibus repellat ». Et paulo post hec ipsa illius verba asperius dicta in mitiorem traducens partem inquam : « sed de lapidibus quidem, quemadmodum ab illo prestantissimo viro urbane dictum puto, sic<sup>cl</sup> etiam urbane suscipio nec miror id michi accidere, quod ne Hieronymus quidem vir doctissimus potuit evitare adversum cuius labores utilissimos multi etatis sue nec ii sane admodum indocti reclamabant ».

[9] An potuit mitius et honestius responderi, quam ego respondi? « Enimvero tu alio loco puerilia et inepta et levia illius quedam esse dixisti ». Quid ergo? Cum ille contra me diceret, oppugnaret, persequeretur, dicta eius matura et gravia et apta debui dicere? Neganda certe illa fuerunt et cum aliquo aculeo reperienda presertim indigne inhonesteque obiecta. An cum ille diceret me fingere posse in greco esse, quod non sit, ac tante levitatis improbitatisque me suspectum faceret ac veluti falsi accusaret, orationes vero Demosthenis et Eschinis a me translatas, ne Ciceroni furatus essem, suspicionem induceret; quisquamne fuerit, qui me asperitatis reprehendat, quod eius dicta levia et puerilia et inepta dixerim ac non potius moderationem meam admiretur, quod non ut flagitiosa, ut improba, ut stulta, ut maligna illius dicta refutarim? Non me igitur accuset immoderationis, sed potius seipsum, qui causam dedit, ut sic responderetur.

---

<sup>cl</sup> D'après Birkenmajer; Mehus : sit.

comme on trouve chez Virgile<sup>219</sup>. En effet je suis bien conscient de ma balourdise et de mon babillage. Je lui<sup>220</sup> sais gré, toutefois, d'avoir eu bonne opinion de moi. Mais lui-même n'a pas été moins bien traité par moi dans son honneur, puisque j'ai plus d'une fois donné du « très savant » et du « très éminent » à un homme qui m'agressait. Les gens qui débattent sur la morale doivent, dit-il, être plus modérés que dans tous leurs autres débats. Tout à fait d'accord. Mais sachant cela, pourquoi m'a-t-il agressé à coups de pierres, ce qui n'est pas une attitude d'homme maître de lui mais d'homme qui ne se maîtrise pas et qui n'a pas toute sa tête ? Homme visiblement plein de reconnaissance et bien maître de lui que cet Alfonso qui, en réponse à tant d'efforts et de veilles de ma part en vue de l'intérêt général, m'a rétribué par la lapidation !

[8] Vois maintenant, par contraste, mon sens de la mesure. Comme je répondais précisément sur ces points, j'ai fait bien attention à ne pas l'offenser, et j'ai fait mine de m'adresser à un autre, comme s'il s'agissait d'un autre homme, pris de délire, qui repoussait à coups de pierres le médecin se rendant auprès de lui. Et là-dessus, transposant en les atténuant ses propres paroles exprimées avec beaucoup de dureté, je dis<sup>221</sup> : « mais pour ce qui des pierres, du moins, de la même manière que cette très éminente personne s'est exprimée en termes urbains, à mon avis, de même, je le prends en toute urbanité, et je ne suis pas étonné de voir qu'il m'arrive ce que même Jérôme, très savant homme s'il en fut, n'a pu éviter, lui dont les travaux si utiles subissaient les invectives de nombreux hommes de son époque, et qui n'étaient d'ailleurs pas forcément des ignorants ».

[9] Mais aurait-on pu répondre de façon plus modérée et plus honorable que je ne l'ai fait ? « Oui, mais toi, tu as bien dit ailleurs que certains de ses arguments étaient puérils, déplacés et légers ». Qu'est-ce à dire ? Alors qu'il parlait contre moi, qu'il m'attaquait, qu'il me persécutait, j'aurais dû dire que ses propos étaient empreints de maturité, de pondération, de tact ? En vérité, il fallait les réfuter et les frapper à leur tour avec quelque trait bien senti, surtout quand ils avaient été lancés de façon indigne et malhonnête. Mais enfin ! alors qu'il disait que j'étais capable d'inventer en grec ce qui ne s'y trouve pas, qu'il me rendait suspect d'une pareille légèreté et d'une pareille malhonnêteté, et que, comme s'il m'accusait de faux, il faisait naître le soupçon que j'avais volé à Cicéron les discours de Démosthène et d'Eschine que j'ai traduits, y aura-t-il quelqu'un pour me taxer de dureté du fait d'avoir dit que ses propos étaient légers, puérils et déplacés ? et pour ne pas plutôt s'étonner de mon sens de la mesure, du fait de n'avoir pas réfuté ses dires comme scandaleux, déloyaux, bêtes et méchants ? Qu'il ne m'accuse donc pas de manque de mesure, mais qu'il l'accuse lui, plutôt, d'avoir prêté le flanc à ce qu'il lui soit ainsi répondu !



[10] Non videtur Alphonsus ponderare que dixit, sed solummodo que audivit nec meminit Vespasiani decreti, qui inquit : « non licet maledicere Senatori, sed licet, si Senator<sup>cm</sup> maledixerit, ei male redicere ». Quamquam quid mali est in illis verbis, si is qui refutat crimen, dicat leve et puerile, quod sibi ab adversario sit obiectum? Suspectas illi video fuisse commendationes meas, cum inter occupationes maximas eum dixerim multa egere multaque indagari, philosophis et oratoribus et poetis et divinis secularibusque litteris operam suam continuo impertientem. Nescio, cur ista non potius in bonam partem accipiat, presertim cum nil de eo dixerim, quod non fuerit honorificum.

[11] Nam quod de Theophrasto et Archesila<sup>cn</sup> dixi, cum sint illi duo quasi principes in tradenda philosophie disciplina, non ad homines sed ad philosophie precepta intellectum direxi, dicens eum indagari illa, que Plato et Aristoteles cum Theophrasto et Archesila tractaverunt. Nam qui dicit : « Platonem et Aristotelem cum Theophrasto et Archesila indagatur », non ad personas philosophorum se refert, que non extant, sed ad eorum disciplinas et scripta, que vivunt et extant. Hec enim indagari possumus et debemus : personas vero indagari ridiculum foret. Inquit me, si presens adesset, interrogaturum fuisse : « a temetipso hec dicis an alii tibi dixerunt de me? » Cui responderem : « non a me ipso dico, nec alii michi dixerunt, sed tu ipse. Quicumque enim studium philosophie profitetur, is Theophrasti et Archesile disciplinam se indagari profitetur ». Nec video, cur hoc non ad laudem sibi debeat imputare : dicit nescio quid de syllogismo et enthymemate.

[12] Ego autem cum dixi : « Sacre pagine codices crebro evolvi », non dixi illum scire sacram paginam sed aliqualem operam ei prebere. Qui tamen de singulis scientis quedam libarent, eos multa et varia scire inquam nec reprehendere me eos dixi, sed illud monui ne<sup>co</sup> cum alicuius rei corticem gustassent, sibi de tota re iudicium arrogarent. Hec et conclusisse me recte et monuisse salubriter puto. Sed ut video hec a me simpliciter dicta non in bonam accipit partem. Putat enim se notari a me quasi gloriatus sit de occupationibus suis et quasi se iactaverit de tot librorum lectione. Profecto non fuit hec mens mea, dum illa scripsi. Nec verba sane eo modo sonant, sed illud ostendere volui, cum tam multis ac magnis occupationibus impediretur : et preterea iuri, que est precipua illius professio curiosam operam daret, et insuper tam multa et varia lectione delectaretur ac tempus suum tot

<sup>cm</sup> D'après Birkenmajer ; Mehus : Senatus.

<sup>cn</sup> Mehus : Archesilao.

<sup>co</sup> Mehus : nec.

[10] Alfonso ne donne pas l'impression de mesurer ce qu'il a dit mais seulement ce qu'il a entendu, et il ne se souvient pas du décret de Vespasien qui dit : « il n'est pas permis de médire contre un sénateur ; mais il est permis, si un sénateur a médité, de lui renvoyer sa médisance ». En revanche, quel mal y a-t-il à ces paroles, si celui qui réfute un grief traite de légère et puérole l'objection que lui a faite son adversaire ? Je constate que ma façon de le complimenter lui a été suspecte, quand j'ai pu dire que, au milieu d'occupations si importantes, il fait beaucoup de recherches et suit beaucoup de pistes, partageant sans cesse sa peine entre les philosophes, les orateurs, les poètes, la littérature religieuse et profane. Je ne sais pas pourquoi il ne reçoit pas cela en bonne part, surtout quand je n'ai rien dit sur lui qui ne soit à son honneur.

[11] Car concernant mes propos sur Théophraste et Archésilas, comme ils sont tous deux pour ainsi dire nos maîtres dans la transmission de la discipline philosophique, je n'ai pas voulu parler des hommes mais des préceptes philosophiques, en disant qu'il suit à la piste ce que Platon et Aristote ont traité avec Théophraste et Archésilas. Car celui qui dit qu'il suit les traces de Platon et Aristote avec Théophraste et Archésilas ne se réfère pas aux personnes des philosophes, qui n'existent plus, mais à leurs travaux et à leurs écrits, qui vivent et existent toujours. Ce sont ces derniers, en effet, dont nous pouvons et dont nous devons suivre les traces. Mais suivre à la trace leurs personnes, ce serait ridicule. Il dit que, s'il avait été présent, il m'aurait demandé : « est-ce une parole de ton propre cru, ou bien sont-ce les paroles d'autrui à mon sujet ? » Or, je lui répondrais : « ce n'est pas moi qui dis cela, et ce ne sont pas les autres qui me l'ont dit, mais toi en personne. Quiconque en effet se targue de l'étude de la philosophie, se targue de chercher à comprendre l'enseignement de Théophraste et d'Archésilas ». Et je ne vois pas pourquoi il ne devrait pas en tirer gloire : mais il dit je ne sais quoi à propos de syllogisme et d'enthymème !

[12] Or moi quand j'ai dit : « il a fréquemment feuilleté les manuscrits des pages sacrées », je n'ai pas dit qu'il connaît les pages sacrées mais qu'il leur accorde une certaine attention. Ceux qui auraient une tendance à picorer dans telle ou telle science, je dis qu'ils ont beaucoup de connaissances diverses et je n'ai pas dit que je leur en fais le reproche, mais je les ai mis en garde sur le point suivant : comme ils n'ont goûté que l'écorce d'une chose, qu'ils n'aillent pas s'arroger le droit de juger de la chose tout entière. À ce propos, je pense que j'ai tiré de justes conclusions et que j'ai donné une saine mise en garde. Mais, je le constate, ces propos que j'ai tenus avec simplicité, il ne leur fait pas bon accueil. Il se juge en effet épinglé par moi, comme si je l'accusais de se faire une gloire de ses occupations et de se vanter de lire tant de livres. Ce n'est pas ce que j'avais en tête en écrivant cela, je l'assure ! Et mes paroles ne résonnent vraiment

rebus impertiret<sup>CP</sup> : non verisimile videri hominem in tot studia distractum et per tot impedimenta occupatum eam philosophie operam dedisse, ut solidum sibi iudicium de ea re<sup>CQ</sup> debeat arrogare. Hec fuit mens mea, hec ratio loci illius.

[13] In quo tamen ipso ne lederem Alphonsum, personam aliam subieci inquires : « Nostri quidem Itali, qui iuris studium profitentur, nichil fere aliud sciunt, quam ipsum ius et si in ceteris vagentur studiis ac philosophis et poetis et oratoribus et historicis impertiri<sup>CR</sup> operam velint, ridiculi habentur : nichil enim plane tenent qui cuncta sectantur. Contingit enim illis, quod de viatoribus dici solet, permultos quidem habere hospites, sed amicos nullos ». Non ergo gloriatum occupationibus suis, sed occupatum ostendere volui, nec iactantem se, quod tam multa legerit, sed distractum varia multiplicique lectione monstravi. Ex quibus illud conficiebatur, quod ego quasi coniecturam inducere volebam, non esse verisimile satis opere studio philosophie eum potuisse nec esse solidum eius iudicium in philosophia existimandum. Consulere sibi me dicit per exemplum Italicorum iuris peritorum, ut fines suos obstruat nec aliena castra temere ingrediatur. Hinc ille duas arripit litigandi ansas, unam de consilio, alteram de exemplo. In utraque vero, quemadmodum ei mos est, verba mea deflectit atque distorquet.

[14] Primum igitur, quod de consilio inquit, nego me sibi consulis. Patet ex verbis meis que talia fuerunt : « Nostris ego hominibus suaderem ut iuris periti in suo iure se contineant, aliena vero castra non temere ingrediantur ». Deinde cum castra sint loca militie et belli, illud monere volui, ne iuris periti in disputationibus et contentionibus temere procederent in alienas facultates sed infra suos se fines continerent. Ut enim philosophus si de Lege Falcidia vel de pupillari substitutione disputaret, ridiculus inter iuris consultos haberetur, ita iuris consultus si de subtilitatibus philosophie disputare vellet, ridiculus foret inter philosophos. ex veteribus vel ex modernis, qui idem fuerit iuris

---

<sup>CP</sup> D'après Birkenmajer ; Mehus : impartiret.

<sup>CQ</sup> D'après Birkenmajer ; Mehus : re *om.*

<sup>CR</sup> D'après Birkenmajer ; Mehus : impartiri.

pas sur ce mode, mais j'ai voulu lui montrer ceci : comme il était freiné par ses multiples et importantes occupations, qu'il prêtait en outre une curiosité attentive au droit, qui est son principal domaine d'élection, que, de plus, il se plaisait à des lectures si multiples et si variées et qu'il partageait son temps entre de si nombreux domaines, il ne paraissait pas vraisemblable qu'un homme, tiraillé entre tant d'objets d'études et en butte à tant de freins, ait pu accorder à la philosophie une attention telle qu'il doive s'arroger un solide jugement sur elle. C'est ce que j'avais en tête, c'était la logique du raisonnement.

[13] Sur ce point même, cependant, afin de ne pas léser Alfonso, je lui ai substitué un autre personnage, en disant : « Nos Italiens, je l'affirme, qui sont spécialistes de l'étude du droit, ne savent presque rien d'autre que le droit, justement, et s'ils se promènent dans toutes les autres études et qu'ils veulent partager leur attention entre philosophes, poètes, orateurs, et historiens, ils s'attirent les moqueries : en effet, ils n'en tiennent véritablement aucun, ceux qui courent tous les lièvres. En effet, il leur arrive ce que l'on dit d'habitude à propos des voyageurs : ils ont beaucoup d'hôtes, il est vrai, mais pas d'ami<sup>222</sup> ». J'ai donc voulu montrer que ses occupations n'étaient pas un titre de gloire, mais qu'elles l'accaparaient, et qu'il n'y avait pas à se vanter d'avoir lu autant mais que des lectures si variées et si multiples avaient été cause de dispersion. De cela il résultait que moi je voulais comme induire l'hypothèse qu'il n'était pas vraisemblable qu'il ait pu donner suffisamment d'application, d'attention à l'étude de la philosophie, et qu'il ne fallait pas tenir pour solide son jugement en philosophie. Il dit que, par l'exemple des Italiens qui s'y connaissent en droit, je lui conseille de fermer ses propres frontières et de ne pas s'attaquer aveuglément aux camps étrangers. Il en saisit une double occasion de litige, la première qui concerne le conseil, la seconde l'exemple. Mais dans l'une et l'autre, comme à son habitude, il détourne et pervertit mes propos.

[14] Tout d'abord, donc, quand il parle de conseil, j'affirme que je ne lui ai pas donné de conseil. Cela est évident d'après mes paroles, rapportées à la lettre : « Pour ma part, je chercherais à convaincre les gens de notre pays du fait que les spécialistes du droit s'en tiennent à leur droit et qu'ils ne s'attaquent pas aux camps étrangers<sup>223</sup> ». Ensuite, du fait que les camps sont des lieux militaires et guerriers, j'ai voulu avertir les spécialistes de droit dans les débats et les discussions de ne pas s'aventurer aveuglément sur les terres d'autrui mais de se tenir à l'intérieur de leurs propres frontières. En effet, de même que, si un philosophe discutait de la loi Falcidia<sup>224</sup> ou de la substitution pupillaire, il passerait pour ridicule

consultus et philosophus, vel iuris consultus et poeta. Non igitur dico temerarium esse si iuris periti aliqua philosophie precepta sibi adipiscantur, sed esse temerarium, si cum pauca sciant in aliena facultate ad iudicandum de ea quasi scientes progrediantur. Declarant id verba mea in hoc ipso loco subiecta, que talia fuerunt : « Nec ego illos reprehendo, qui multa ista ac varia quantulacumque ex parte attigerunt, sed illud moneo, ne cum superficiem aliquam norint, sibi de tota re iudicium arrogare pergant ».

[15] Tota igitur vis in verbo temere posita est, quod significat inconsulte, inconsiderate, incaute. Alphonsus vero, ut pace sua dicam, non videtur recte capere huius verbi significationem. Sic enim capit, quasi significet inhoneste. Itaque petit honestum ne sit an temerarium iuris peritos philosophie studere? Nec videt esse aliud facere temere quam facere inhoneste. Miles enim si cum evidentissimo periculo in medios ruat hostes, temere quidem facit, non tamen inhoneste :

*Reddere qui voces iam scit puer et pede certo  
Signat humum, gestit paribus colludere et iras  
Colligit ac ponit temere et mutatur in horas.*

Et Ovidius :...

*Nescis, temeraria, nescis,  
Quem fugias idemque fugis...*

Non dicit Horatius puerum inhoneste capere et ponere iras sed inconsiderate et inconsulte; nec Phebus amatam suam vocabat inhonestam sed inconsideratam et inconsultam. Quare petere honestumne sit an temerarium, imperita est interrogatio. Nec sane congruit, cum non sit idem temere ac inhoneste, nec contraria igitur temerarium et honestum. Diximus de consilio; nunc de exemplo dicemus.

[16] Vocat me in invidiam apud Italicos iuris consultos, quod dixerim, eos nichil fere aliud scire, quam ipsum ius. Putat enim per hoc me dignitati eorum detraxisse. Ego vero non minuisse eorum laudem sed maiorem in modum auxisse me puto, quod cum magnum, ut ita dixerim, mare sit iuris corpus, in eo perdiscendo et acquirendo totam operam suam ceteris omnibus post-

au milieu des jurisconsultes, de même, si un jurisconsulte s'avisait de discuter sur des subtilités philosophiques, il serait ridicule au milieu des philosophes. En effet il existe une barrière entre ces études, et je ne me rappelle pas avoir lu chez quiconque — qu'il fût ancien ou moderne — qu'il n'y avait pas de différence entre un jurisconsulte et un philosophe ou encore entre un jurisconsulte et un poète. Je ne dis donc pas qu'il est téméraire que des spécialistes de droit s'emparent de quelques préceptes philosophiques, mais qu'il est téméraire que, n'ayant que peu de connaissances dans un domaine qui n'est pas le leur, ils s'avancent pour donner leur jugement sur lui comme s'ils étaient connaisseurs. Telle est la signification des propos que j'ai tenus sur ce point précis et que j'ai rapportés littéralement. Et moi je ne fais pas de reproches à ceux qui sont parvenus à beaucoup de ces connaissances variées dans quelque domaine que ce soit ; mais je les invite à ne pas s'arroger sans cesse un jugement sur la totalité d'un domaine, quand ils n'en ont qu'une connaissance superficielle.

[15] Tout le nerf de l'argument réside dans le mot « aveuglement », qui signifie, « étourdimement », « inconsidérément », « imprudemment ». Or Alfonso, si je puis me permettre, ne semble pas comprendre correctement le sens de ce mot. Il le comprend comme s'il signifiait « indignement ». C'est pourquoi, il demande s'il est honnête ou téméraire que les spécialistes de droit étudient la philosophie. Et il ne voit pas que c'est une chose que d'agir aveuglement, que c'en est une autre d'agir indignement. En effet, le soldat qui se rue au milieu de l'ennemi, en courant un danger très évident, agit aveuglement certes, mais pas indignement :

« L'enfant qui déjà sait répéter les mots et imprime sur le sol un pied sûr recherche ses pareils pour jouer avec eux ; sa colère s'apaise et éclate sans motif ; il change d'une heure à l'autre<sup>225</sup>. »

Et Ovide :

« Tu ne sais pas, imprudente, tu ne sais pas qui tu fuis, et voilà pourquoi tu le fuis<sup>226</sup>. »

Horace ne dit pas que l'enfant se met en colère indignement, mais inconsidérément et étourdimement ; et Phébus ne traitait pas la femme aimée d'indigne mais d'inconsidérée et d'étourdie. Aussi, demander si cela est digne ou téméraire est une interrogation inappropriée. Et cela ne convient évidemment pas du fait que « aveuglement » et « indignement » ne sont pas la même chose, et que donc « téméraire » et « digne » ne sont pas opposés. Nous avons parlé du conseil ; nous allons maintenant parler de l'exemple.

[16] Il appelle sur moi la vindicte des jurisconsultes italiens, du fait que j'aurais dit qu'ils ne connaissent rien d'autre que le seul droit. Il pense en effet que par là j'ai porté atteinte à leur dignité. Mais en vérité, pour ma part, je pense que je n'ai pas diminué leur mérite, mais que je l'ai beaucoup augmenté, du fait que, comme le corpus juridique est, si j'ose dire, une vaste mer, ils ont mis toute

habitis posuerint. Neque enim aliter potuissent tantam in eo studio excellentiam adipisci. Ut enim faber et sutor et quivis artifex multo melius proprium munus adimplet, si totum se prebeat officio suo nec aliis artificiis distrahatur : ita qui iuris studium proficitur, si solum ei studio incumbat, opus suum multo melius adimplebit. Rogat numquid sit crimen iuris studiosum philosophie studere? Respondeo non esse crimen; quin imo suaderem omnibus iuris studiosis, ut potius se ad philosophiam conferrent utpote digniorem divinioremque scientiam. Sed quid hoc ad rem? Nos enim non de eo, qui eligere vellet studium sed de eo, qui iam sese iuris studio mancipasset loquebamur, qui monitus fuit a nobis, ne temere progrediretur ad iudicandum de alienis a studio suo facultatibus. Nec tamen dixi doctores Italicos nichil aliud scire, sed dixi nichil fere aliud scire, ut hoc temperamento ostenderem, optimos iuris professores circa admodum pauca vacare extra suam facultatem.

[17] « At enim principia iuris a philosophia sunt », inquit, « itaque debet iuris studiosus circa eam laborare, nam ex illa ius existit ». Cur ergo cum philosophia ubique terrarum sit una et eadem, leges Venetiis alie sunt, quam Florentie ac multo magis diverse apud Gallos et Persas? Cur ius civile michi dicit omnem servitutem esse contra naturam, cum philosophia me doceat, aliquos esse natura servos? Possent multa per hunc modum in contrarium adduci : verumtamen ego fateor principia iuris esse a philosophia sed admodum illa quidem alte repetita et generalia, ceu virtutes et vitia, in potestate nostra existere, ideo illas premia, hec penas promereri, et nec impar paribus nec par imparibus convenire, et talia quedam, que nos intelligentes nichilo magis tamen particularia iuris teneremus.

[18] « At quidam Itolorum dixit, habitus elicitos a iure canonico esse virtutes intellectivas », ex quo patet illum de philosophia gustasse. Magnum certe negotium fuit hoc dicere, presertim cum audire potuisset, omnem habitum scientie, vel sapientie, vel prudentie, vel artis esse virtutem intellectivam. Preterea quenam hec significatio est? Nam Cicero inquit : « scripsi ad te potius, ut elicerem epistolas tuas, quam quod haberem quid scriberem ». An ergo ut Cicero epistolas ab amico, sic iste tentavit habitus a iure canonico elicere? Quis non videt illum inepte et imperite locutum esse?

leur application à l'assimiler et à se l'approprier, laissant tout le reste de côté. Et en effet ils n'auraient pas pu acquérir autrement l'excellence dans ce domaine d'étude. En effet, de même que le forgeron, le tailleur et n'importe quel artisan remplit beaucoup mieux son office, s'il se consacre tout entier à sa spécialité, et ne se laisse pas détourner par d'autres formes d'artisanat, de même celui qui se fait fort d'étudier le droit remplira bien mieux son office, s'il ne se penche que sur cette étude. Mais il demande en quoi c'est un crime d'étudier la philosophie pour un spécialiste du droit. Je réponds que ce n'est pas un crime : bien plus, je conseillerais à tous les spécialistes de droit de se consacrer davantage à la philosophie, comme à la science la plus digne et la plus divine. Mais qu'est-ce à dire pour ce qui nous occupe ? En effet nous ne parlions pas de celui qui voudrait choisir un domaine d'étude, mais de celui qui s'était déjà adonné à l'étude du droit : nous l'avons averti de ne pas se précipiter aveuglément pour juger de compétences étrangères à son domaine d'études. Et en revanche je n'ai pas dit que les savants docteurs italiens ne savent rien d'autre, mais j'ai dit qu'ils ne savent *pour ainsi dire* rien d'autre, afin de montrer par cette nuance que les plus éminents professeurs de droit ont peu de temps à consacrer à des domaines hors de leur compétence.

[17] « Mais en effet, dit-il, les principes de base du droit découlent de la philosophie. C'est pourquoi le spécialiste de droit doit se donner du mal pour elle, car c'est d'elle que sort le droit ». Pourquoi donc, alors que partout sur la terre la philosophie est seule et unique, les lois sont-elles différentes à Venise et à Florence, et encore bien plus différentes chez les Gaulois et chez les Perses ? Pourquoi le droit civil me dit-il que tout esclavage est contre nature, alors que la philosophie m'enseigne que certains sont esclaves par nature ? Dans cet ordre d'idées, on pourrait apporter bien des exemples qui s'opposent : en vérité, cependant, les principes du droit, je le reconnais, découlent de la philosophie, mais il n'y a que les principes fondamentaux et généraux : comme les vertus et les vices, qui relèvent de notre pouvoir — aussi les unes méritent-elles des récompenses, les autres des châtiments — ; comme l'incompatibilité de l'égalité et des inégalités et inversement ; comme certains concepts semblables : si nous les comprenions, nous ne les tiendrions pas pour autant pour des particularités du droit.

[18] « Mais un Italien a dit que les habitudes suscitées par le droit canonique étaient des vertus intellectuelles, ce qui prouve qu'il a goûté à la philosophie ». La belle affaire que de dire cela ! Surtout quand il aurait pu entendre que toute habitude de savoir, de sagesse, de prudence, d'art est une vertu intellectuelle. En outre, qu'est-ce qu'il peut bien vouloir dire ? En effet Cicéron dit : « Je t'ai écrit davantage pour susciter tes lettres que parce que j'avais quelque chose à t'écrire ». Mais est-ce donc que, comme Cicéron tentant de susciter des lettres de son ami, cet homme a tenté de susciter une habitude à partir du droit canonique ? Qui ne voit pas qu'il s'est exprimé de façon inadéquate et malhabile ?



[19] Reprehendit, quia scriptum fuerit a me de Hispania non esse consentaneum, ut in extremo mundi angulo plus humanarum occupationum sit, quam in medio. Asserit enim mundum non habere angulos ac me redarguit quasi geometrie ignarum. In quo longe aberrat. Mundus enim permultos habet angulos; tot enim habet quot in mundo sunt. Ut enim silvas et stagna et montes et planities et promontoria et sinus maritimos habet mundus, sic etiam habet angulos. Cesar in Commentariis belli Gallici Britanniam describens inquit : « Eius unum latus est contra Galliam. Huius lateris alter angulus qui est ad Cantium ad orientem solem, alter ad meridiem spectat ». Livius quoque inquit : « excepto Venetorum angulo, qui finum accolunt maris ». Quero igitur ab hoc geometra nostro, utrum anguli de quibus et Cesar et Livius scribunt extra mundum sint, vel in mundo? Si extra mundum esse dicat, doceat ubi sunt. Si vero sunt in mundo, ut silve omnes que ubique terrarum sunt, mundi sunt silve et regna omnia, que ubique terrarum sunt, mundi sunt regna; sic etiam anguli omnes, qui ubique terrarum sunt, mundi sunt anguli. Quid ad hec respondere potest? Extremum vero mundi vocari Hispaniam non est inconsumetum; Sesostrius enim Rex Egyptiorum, quem ad Hispaniam usque venisse cum exercitu tradunt, sic a Lucano describitur :

*Venit ad occasum mundique extrema Sesostrius  
Et Pharios currus regum cervicibus egit.*

et alio loco de bello contra Petreum et Afranium in Hispania gesto inquit :

*At procul extremis terrarum Cesar in oris  
Martem sevens agit.*

[20] Putat me situm ac magnitudinem Hispanie ignorare et causam subdit; inquit enim ignoscendum esse michi, si in meis studiis consistens hec attendere non curavi. Quasi vero aut Eratosthenes aut Ptolemeus aut Plinius cum situs regionesque describunt, oculis eas viderint ac non potius in suis studiis consistentes mente intelligentiaque conspexerint. Equidem michi satis multa legisse de Hispania videor situmque et magnitudinem eius portusque tam in hoc Mediterraneo quam in Oceano mari existentes non, ut Alphonsus putat, ignoro. Magna quidem illa videri potest, si ad minores provincias comparetur: sin autem ad magnitudinem orbis terrarum perparva reperietur. Alphonsus autem noster cum sit geometra et mathematicus nimio patrie detinetur

[19] Il me fait des reproches parce que j'ai écrit, à propos de l'Espagne, qu'il n'est pas logique qu'il y ait davantage d'occupations humaines dans un angle du bout du monde qu'au centre du monde. Il affirme en effet que le monde ne contient pas d'angles, et il me reprend comme si j'ignorais la géométrie. Ce en quoi il se trompe, et de loin. Le monde en effet contient de très nombreux angles. Il en contient en effet autant qu'il en existe dans le monde. De même en effet que le monde contient des forêts, des étangs, des montagnes, des plaines, des promontoires, des golfes maritimes, de même il contient également des angles. César, dans son *Commentaire sur la guerre des Gaules*, décrivant la Grande Bretagne, dit<sup>227</sup> : « L'un de ses côtés fait face à la Gaule. Des deux angles de ce côté, l'un, vers le Cantium, regarde l'orient ; l'autre est au midi ». Tite-Live dit<sup>228</sup> : « à l'exception de l'angle formé par le pays vénète au bord du golfe ». Je demande donc à notre géomètre si les angles dont parlent César et Tite-Live se trouvent dans le monde ou en dehors du monde. S'il en vient à dire qu'ils sont hors du monde, qu'il nous enseigne où il sont<sup>229</sup> ! Mais s'ils sont dans le monde, en vérité, de la même manière que toutes les forêts qui se trouvent sur terre sont des forêts de notre monde, et que tous les royaumes qui se trouvent sur terre sont des royaumes de notre monde, de même tous les angles qui se trouvent sur terre sont des angles du monde. Que peut-il répondre à cela ? Il n'est pas illogique que l'Espagne soit nommée le bout du monde ; Sesostris, en effet, roi d'Égypte, qui, dit-on, vint jusqu'en Espagne avec ses armées, est ainsi décrit par Lucain<sup>230</sup> :

« Sesostris pénétra vers le couchant jusqu'aux limites du monde, il fit traîner son char de Pharos sur la nuque des rois »,

et à un autre endroit, à propos de la guerre menée en Espagne contre Petreus et Afranius, il dit<sup>231</sup> :

« Mais au loin, sur les bords extrêmes de la terre, César conduit avec passion une guerre ».

[20] Il pense que j'ignore la situation et la grandeur de l'Espagne et il en donne la cause : il dit en effet qu'il faut me pardonner si, plongé dans mes études, je n'ai pas songé à y prêter attention. Comme si, en vérité, Ératosthène, Ptolémée ou Pline, quand ils décrivent les lieux et les régions, les voyaient de leurs yeux et ne les percevaient pas plutôt par l'esprit et l'intelligence, plongés dans leurs études. Mais en fait, je crois en avoir dit assez sur l'Espagne ; et sa situation, sa grandeur, ainsi que les ports qui se trouvent soit sur la Méditerranée, soit sur l'Atlantique, je ne les méconnaissais pas, comme le pense Alfonso. Or celle-ci peut sembler grande si on la compare à de plus petites provinces, mais si on la compare à l'ensemble de la terre on trouvera qu'elle est bien petite. C'est que

amore. Itaque magnam putat, que exigua est. Quam enim magnitudinem Hispania habere potest, cum universa terra, que a nobis incolitur veluti parva quedam insula sit, de quo preclare Cicero noster in sexto de Republica libro inquit : « Vides habitari in terris raris et angustis locis ». Et paulo post : « Omnis enim terra, que incolitur a vobis, angusta verticibus, lateribus latior, parva quedam insula est ». Et alio loco : « Iam vero ipsa terra ita parva michi visa est, ut imperii nostri, quo quasi eius punctum attingimus, peniteret ». Si igitur universa terra, que a nobis incolitur, parva est, et in ea ipsa parvitate Imperium Romanum, quod a Gadibus ad Euphratem patebat, quasi punctum eius attingere secundum rationem veram putabatur, quanta existimanda est unius millesime particule illius quasi puncti magnitudo? Quare non dedignetur Alphonsus, si aut extremam mundi appellarim illam regionem, que Oceano mari abluitur, cum et alii eodem modo appellarint, aut si angustam dixerim, cum etiam universa terra dicatur angusta, a quo anguli quoque nomen descendit.

[21] Iam vero his omissis ad fundamentum controversie nostre veniamus et repeto illa verba mea, que tunc scripsi; fuerunt autem hec : « De re autem ipsa principalique negotio, quid ipse sibi velit, vix equidem intelligo. Omnis quippe contentio nobis de interpretatione est : interpretatio autem omnis recta, si Greco respondet, vitiosa, si non respondet. Itaque omnis interpretationis contentio unius lingue ad alteram est. Hic autem Grecam linguam se ignorare fatetur. Que igitur mecum disputandi ratio illi relinquatur, nisi per divinationem quandam rei penitus incognite? Si nescientem se plus in ea lingua intelligere putat quam ego qui scio intolerabilis est : sin me plus intelligere concedit, quid mecum contendit? Confero, inquit, antiquam interpretationem ad tuam, quod possum, et illam longe antepono. Utrum tu eam anteponis, quia elegantior sit an quia verior? Si quia elegantior, nichil profecto sapis; si quia verior, quomodo id iudicare potes, qui Grecum nescis, ad quod omnis veritas interpretationis est necessario referenda? Nullo certo modo nullaque ratione. Itaque tecum de veritate interpretationis contendere nichil est aliud quam cum vaticinante aliquo somnianteve contendere. »

notre Alfonso, tout géomètre et mathématicien qu'il soit, est prisonnier d'un excessif amour de sa patrie. C'est pourquoi, il pense qu'elle est grande, elle qui est peu étendue. En effet, quelle grandeur peut avoir l'Espagne, quand la terre tout entière, sur laquelle nous habitons, est comme une petite île : à ce sujet, notre Cicéron dit clairement dans le sixième livre de la *République*<sup>232</sup> : « Tu vois que la terre n'est habitée que çà et là, en des régions resserrées ». Et un peu plus loin<sup>233</sup> : « Considérée dans son ensemble, la région que vous habitez, resserrée dans la direction des pôles, s'étendant plus largement sur les côtés, est une sorte de petite île. » Et ailleurs<sup>234</sup> : « Et dès lors, la terre elle-même me sembla si petite que j'étais humilié de ce que notre empire n'en occupât, pour ainsi dire, qu'un point ». Si donc, la terre tout entière, sur laquelle nous habitons, est petite, et que, sur cette petitesse même, l'empire romain, qui s'étendait de Gadès à l'Euphrate, ne touchait pour ainsi dire qu'un point de celle-ci, comme on le pensait, selon un raisonnement juste, à combien devons-nous estimer la grandeur d'un millième de ce qui n'est pour ainsi dire qu'un point ? Aussi, qu'Alfonso ne s'indigne pas si j'ai appelé « bout du monde » cette région qui est baignée par l'Océan Atlantique, quand d'autres aussi l'ont appelée de même, ou bien si j'ai mentionné son étroitesse, quand on parle aussi d'étroussure pour la terre tout entière, d'où provient également le nom d'angle<sup>235</sup>.

[21] Mais, passons là-dessus et venons-en maintenant au fond de notre controverse : je reprends les termes que j'ai écrits alors, à la lettre<sup>236</sup> : « Mais pour ce qui est du sujet et du fond même de l'affaire, j'ai du mal à comprendre où il veut lui-même en venir. Toute notre discussion porte évidemment sur la traduction : or toute traduction est correcte si elle correspond au grec, fautive si elle n'y correspond pas. C'est pourquoi toute discussion sur la traduction est une discussion sur le passage d'une langue à l'autre. Or cet homme affirme qu'il ne connaît pas le grec. Dès lors que lui reste-t-il comme argument pour débattre avec moi si ce n'est le recours à la divination concernant un sujet complètement inconnu ? Si, sans connaître la langue, il pense qu'il s'y entend mieux que moi qui la connais, c'est irrecevable ; mais s'il reconnaît que je m'y entends davantage, pourquoi discute-t-il avec moi ? Je compare, dit-il, l'ancienne traduction à la tienne, dans la mesure de mes moyens, et je préfère de loin la première. Mais est-ce que tu la préfères parce qu'elle est plus élégante ou parce qu'elle est plus vraie ? Si c'est parce qu'elle est plus élégante, tu n'as vraiment aucun goût ; mais si c'est parce qu'elle est plus vraie, comment peux-tu en juger toi qui ne connais pas le grec, auquel doit être nécessairement rapportée la vérité d'une traduction ? Assurément tu ne le peux d'aucune façon et tu n'as pas le moindre argument. C'est pourquoi discuter avec toi de la vérité d'une traduction, ce n'est rien d'autre que discuter avec un illuminé ou un rêveur. »

[22] Quid ad ista, queso, respondere potest? Nichil profecto nisi positionem suam negandi pertinacia custodire velit. Etenim si de elegantia traductionis antiqui interpretis ac mee disputaretur, nil vetaret id probabiliter posse facere, quoniam utramque in Latino discernit. Sin de veritate interpretationis, cum nec sciat Grece nec vim naturamque verborum eius lingue intelligat, quomodo de his iudicare possit, non equidem video. Ad significatum enim Greci verbi, cum de interpretationis veritate contenditur, est necessario veniendum : siquidem interpretatio nichil aliud est quam unius lingue in alteram expressio, quarum unam cum iste nec sciat neque intelligat, aliter de his disputare non potest quam per existimationem quandam et vaticinationem. Capiam unum aliquod verbum exempli causa. Nam verba quidem in illa translatione quam iste preferat aut relicta sunt in Greco, ut iacebant, aut aliter posita in Latino, quam a me ponantur. Capiam igitur unum aliquod illorum nec sane refert quod capiam.

[23] Eutrapeliam Greci dicunt quam nos appellamus comitatem. Hanc Aristoteles virtutem esse vult circa conversationem iocundam. Ego igitur id verbum transferens comitatem dixi. Ille non probat sed ut est in Greco, sic etiam in Latino dicendum eutrapelian contendit. Quero num Grece sciat. « Non scio, inquit, sed opinor aliud significare eutrapelian quam comitatem ». Si queris unde id opinetur, exorditur quandam cantilenam cum longa verborum circulatione nichil ad rem pertinentium. « At enim, inquam, scio eutrapelian Grece comitatem proprie significare idque esse verbum e verbo. — Non quero, inquit, quid tu te scribere dicas, sed quid michi videatur ». En preclara disputatio, en dissertatio, cui aures scientis hominis sint accommodande. Quid enim, queso, cum hoc homine agas, qui nec ipse scit nec scienti credere vult? Nam cum de significatione verbi dupliciter probebatur aut ex vi ipsius verbi aut ex usu, ex vi, si apud Latinos de verbi postliminii significatione probare velim, ostendam ex post et limen esse compositum; ex usu, ut adducam testimonium, quod apud Servium Sulpicium et C. Aquilium et Mucium Scevolam<sup>cs</sup> in hac significatione scriptum verbum postliminium<sup>ct</sup> legatur : ex his ergo duobus modis nulla michi facultas datur huic ostendendi, quia Grecarum litterarum penitus est ignarus. Itaque neque vim verbi neque testimonium scriptorum in ea lingua capere potest. Nec scienti autem nec neque testimonium scriptorum in ea lingua capere potest. Nec scienti autem nec per se intelligere valenti neque credenti ei qui intelligit que tandem

<sup>cs</sup> D'après Mehus ; Birkenmajer : Scevolum.

<sup>ct</sup> D'après Birkenmajer ; Mehus : postliminum.

[22] Que peut-il répondre à cela, je te prie ? Rien sans doute, à moins qu'il ne veuille maintenir sa position en s'obstinant à nier. Et en effet si l'on discutait sur l'élégance de la traduction de l'ancien traducteur et de la mienne, rien n'empêcherait de le faire avec vraisemblance puisqu'il peut lire l'une et l'autre en latin. Mais si c'est de la justesse de la traduction que l'on discute, vu qu'il n'a pas de connaissance en grec, qu'il ne comprend pas la valeur ni la nature des mots de cette langue, franchement, je ne vois pas comment il peut porter un jugement à leur sujet. En effet c'est à la signification du terme grec qu'il faut nécessairement en venir, quand on discute de la justesse d'une traduction : de fait, la traduction n'est rien d'autre que l'expression d'une langue dans une autre ; or, comme il ne connaît ni ne comprend l'une des deux, il ne peut débattre à leur sujet que par une sorte de science conjecturale et divinatoire. Je ne prendrai qu'un terme à titre d'exemple. Car, évidemment, les termes, dans la fameuse traduction qui a sa préférence, ou bien ont été laissés en grec, tels quels, ou bien ont été transposés en latin autrement que je ne les transpose. J'en prendrai donc un seul d'entre eux et il n'est pas tellement important que je prenne l'un plutôt l'autre.

[23] Les Grecs appellent « *eutrapelia* » ce que nous appelons « cordialité ». Aristote veut que cette vertu concerne les relations de bonne entente. Pour ma part, donc, traduisant ce mot, j'ai parlé de cordialité. Lui, il n'approuve pas, mais il soutient sur le ton polémique qu'il faut dire aussi « *eutrapelia* » en latin, comme cela se trouve en grec. Je lui demande s'il connaît le grec. « Je ne le connais pas, dit-il, mais j'imagine que l'"*eutrapelia*" signifie autre chose que la cordialité. » Si tu lui demandes d'où lui vient cette idée, il entonne sa cantilène flanquée d'un long refrain sans aucun rapport avec le sujet. « Mais enfin, lui dis-je, je sais que "*eutrapelia*" signifie justement cordialité, en grec, et que c'est du mot à mot. — Je ne demande pas, dit-il, ce que toi tu dis savoir, mais ce qui me paraît être. » Ô le beau débat ! Ô la belle démonstration, auxquels doivent se prêter les oreilles du connaisseur ! Que peut-on tirer, je te prie, d'un homme qui n'y connaît rien ni ne veut faire confiance à celui qui s'y connaît ? Car, comme on a deux façons de faire la preuve du sens d'un mot — soit par sa valeur intrinsèque, soit par son usage —, si, chez les Latins, je voulais faire la preuve du sens du mot « *postliminii* », par sa valeur, je montrerais qu'il se compose de « *post* » et de « *limen* » ; par l'usage, je donnerais comme témoignage<sup>237</sup> le fait que chez Servius Sulpicius, Caius Aquilius, Mutius Scaevola, on lit le mot « *postliminium* » écrit avec tel sens : je ne dispose donc d'aucun de ces deux moyens pour le lui montrer, puisqu'il ignore totalement les lettres grecques. C'est pourquoi, il

restat facultas aut via de veritate interpretationis disputandi, nisi, ut supra dixi, per divinationem quandam ac vaticinationem?

[24] Atque ego non solum de eutrapalia, de bomolochos<sup>cu</sup>, de agricis, deque ceteris verbis, que antiquus interpres propter ignorantiam in Greco reliquit, que permulta sunt, adeo ut quasi semigreca eius traductio videatur, que omnia iste probat et interpretationi mee Latine hec illius Greca anteponit, non solum de his inquam hoc dico, verum etiam de iis, que aliter ab eo, aliter a me interpretata sunt. Ad diiudicandum<sup>cv</sup> enim veritatem necessarium est, ut ad Grecum tanquam ad caput et fontem et discerniculum recurratur. In eo namque diiudicatio veri probatioque consistit. Qui vero absque Grece lingue cognitione per credulitates quasdam et opiniones iudicare pergit, tanquam in tenebris ambulans aberrat. « Non est ita, inquit : possum enim, licet Grecum nesciam neque capax intelligendi sim, tamen de interpretationis veritate per coniecturas quasdam disputare referendo ad id quod magis verisimile et convenientius videatur ».

[25] O preclaram disputationem! Perinde est enim ac si ego templum Dei Geneticis, quod Bononie imminet, diligenter contemplatus referam alicui in partibus Gallie aut Hispanie constituto templum id in vertice montis esse situm. Ille vero, qui nunquam in Italia fuerit, non in monte sed in planitie situm esse templum illud contendat : interrogatus vero si sciat, fateatur se nescire, sed non verisimile sibi videri, cum Bononia in plano posita existat, templum illud tamen propinquum esse in monte et coniecturam afferat longa atque inani inculcatione verborum quod periculosum esset urbibus montem in propinquo supereminentem habere nec esse credendum primos positores talem situm delegisse. Hec igitur verisimilitudo illi forsitan probabilis videtur qui nescit. At ego qui intuitus sum, ridiculum ac prope miserabilem huius errorem esse intelligo et quanto pertinacius contendat tanto miserabiliorem.

---

<sup>cu</sup> D'après Birkenmajer ; Mehus : bomolchos.

<sup>cv</sup> D'après Birkenmajer ; Mehus : iudicandum.

ne peut comprendre ni la valeur d'un mot, ni le témoignage des écrits dans cette langue. Or pour quelqu'un qui ne s'y connaît pas, qui n'est pas capable de comprendre par lui-même, qui ne fait pas confiance à celui qui s'y connaît, que reste-t-il, en fin de compte, comme possibilité ou comme moyen de discuter de la justesse d'une traduction, sinon l'art divinatoire ou la science des oracles ?

[24] Et pour ma part, ce n'est pas seulement de « *eutrapelia* », de « *bomolchos* », de « *agricos* », et de tous les autres termes que l'ancien traducteur a laissés en grec à cause de son ignorance — qui sont extrêmement nombreux au point que sa traduction donne l'impression d'être à moitié du grec et que notre ami accepte tous, préférant les termes grecs du précédent à ma traduction latine —, ce n'est pas seulement, dis-je, de ceux-là que je parle, mais aussi de ceux qui ont été traduits d'une certaine façon par lui, d'une autre par moi. Pour distinguer la vérité, en effet, il est nécessaire de recourir au grec, comme à la référence, à la source, au peigne fin. C'est en lui, en effet, que réside la possibilité de trancher et de reconnaître le vrai. Mais voilà ! celui qui, sans cette connaissance de la langue grecque, s'obstine à donner un jugement, fort de croyances et d'opinions, s'y perd, comme s'il se promenait dans les ténèbres. « Ce n'est pas vrai, dit-il : je peux en effet, bien que je ne connaisse pas le grec et que je sois incapable de le comprendre, discuter de la justesse de la traduction, fort de certaines conjectures, en me référant à ce qui me semble plus vraisemblable et plus convenable. »

[25] Ô le beau débat ! En effet, c'est exactement comme si moi, après avoir examiné avec attention l'église Sainte Marie, qui s'élève à Bologne, je rapportais à quelqu'un qui s'est établi dans un coin de la France ou de l'Espagne que cette église est située au sommet d'une colline. Cette personne, en revanche, qui ne se serait jamais trouvée en Italie, me rétorquerait que l'église en question est située non sur une colline mais dans une plaine : mais quand on lui demanderait ce qu'elle en sait<sup>238</sup>, elle avouerait qu'elle n'en sait rien, mais qu'il ne lui semble pas vraisemblable, du fait que Bologne est bâtie dans une plaine, que l'église en question, proche cependant, se trouve sur une colline, et apporterait comme conjecture, à grand renfort de mots sans intérêt, qu'il serait dangereux pour les villes d'avoir une colline s'élevant au-dessus d'elles à proximité, et qu'il ne fallait pas croire que les premiers habitants aient choisi un tel lieu. Ainsi donc, cette remarque vraisemblable pourrait sembler acceptable à celui qui ne connaît pas l'église. Mais moi qui l'ai vue de mes yeux, je me rendrais bien compte qu'il s'agit d'une erreur ridicule et presque pitoyable chez cet homme, et plus il s'obstinerait à discuter plus il serait pitoyable.



[26] Accidit enim sibi idem, quod Phormioni accidit, qui audiente Hannibale de officio ducis et de rei militaris disciplina disserebat. De quo Hannibal interrogatus inquit se multos deliros senes vidisse sed qui magis deliraret vidisse neminem. Homo enim, qui nunquam castra viderat nec ullam partem attigerat militaris discipline per existimationem quandam loquens aures Hannibalis experti atque scientis ducis obtundebat ac delirare merito videbatur. Et iste profecto quisquis sit, qui nunquam literas Grecas, ut ita dixerim, vidit, si non modo loqui sed certare etiam, si Deo placet, de illarum interpretatione velit cum eo, qui scit, nolo dicere, ut Hannibal de Phormione, parco enim dignitati persone, sed illud dico, si intelligeret de quibus contendit, non esse certaturum. Respondebit credo me non esse Hannibalem. Nec mehercule velim esse, si possim; nulla enim claritate nominis adducerem, ut vexator mundi et interfector tot millium hominum esse velim. Sed ne ipse quidem Phormio est. Licet enim de maioribus ad minores similitudinem facere. Ubique certe scientis experti cognitio incredibile quantum superat rudem existimationem eius qui nescit et tantummodo opinatur.

[27] « Non curo, inquit, de verbis Grecis ». At enim curare debes vel de interpretatione non loqui. Nam interpretatio, ut sepe iam dixi, nichil aliud est, quam unius lingue in alteram expressio, in qua necesse est iudicium tuum esse claudum et mancum, si linguam unam scis, alteram nescis. « Non debemus, inquit, quid Aristoteles dicat attendere, sed quid consonet morali philosophiæ : nam nec Aristoteles ipse tanquam princeps philosophiam nobis tradidit neque tanquam potestatem habens, sed potuit et ipse aberrasse ». Hec sunt illius verba, in quibus vide quo ruat, dum se tueri vult. Quererem libenter ab eo, nunquid iste quem transfero, sit Aristotelis sermo? Negare non posset. An igitur ego interpret aliter loquentem faciam Aristotelem in Latino quam ipse loquatur in Greco? Et levis homuncio<sup>cw</sup> tantum philosophum corrigam?

---

<sup>cw</sup> D'après Birkenmajer; Mehus : homunio.

[26] En effet il lui arrive la même chose qui arriva à Phormion qui, devant Hannibal, discutait de la fonction du chef et de la discipline militaire. Or, interrogé à son sujet, Hannibal dit qu'il avait vu bien des vieillards en plein délire, mais qu'il n'avait vu personne qui délirât plus que celui-là. Un homme en effet qui n'avait jamais vu un camp, et qui n'avait jamais eu la moindre part à la discipline militaire, fort de ses approximations, fatiguait les oreilles d'un chef expérimenté et qui s'y connaissait comme Hannibal, et c'est à juste titre qu'il le trouvait délirant. Et franchement, notre ami, qui que ce soit, qui n'a, si j'ose dire, jamais vu les lettres grecques, s'il veut non seulement parler mais aussi débattre, à Dieu ne plaise!, sur la traduction de celles-ci, avec celui qui s'y connaît, je ne veux pas dire de lui la même chose qu'Hannibal à propos de Phormion, car je ménage la dignité de sa personne, mais je dis que, s'il se rendait compte de l'objet de la discussion, il n'entrerait pas dans le débat. Il va répondre, à mon avis, que je ne suis pas Hannibal. Et, par ma foi, je ne voudrais pas l'être, même si le pouvais; en effet, il n'est pas d'éclat de mon nom qui pourrait m'amener à vouloir être le persécuteur du monde et l'assassin de tant de milliers d'hommes. Mais lui non plus n'est pas Phormion. Il est permis en effet de faire un rapprochement entre grands et petits. Dans tous les domaines, assurément, les connaissances de celui qui s'y connaît et qui a de l'expérience dépassent dans des proportions incroyables les approximations naïves de celui qui ne s'y connaît pas et qui se contente d'avoir des opinions.

[27] « Je ne me soucie pas des termes grecs, dit-il. » Mais c'est que tu dois t'en soucier, ou alors ne pas parler de traduction! Car la traduction, comme je l'ai déjà dit à maintes reprises, n'est rien d'autre que l'art d'exprimer une langue dans une autre, ce en quoi ton jugement est boiteux et manchot, si tu connais une langue mais pas l'autre. « Nous ne devons pas, dit-il, nous attarder à ce que dit Aristote, mais à ce qui est conforme à la philosophie morale : car ce n'est ni en tant que maître ni en tant que détenteur d'un pouvoir qu'Aristote lui-même nous a transmis sa philosophie, mais il a pu lui aussi se tromper. » Telles sont ses paroles : vois, à travers elles, où il court, quand il veut se mettre à l'abri! Je voudrais volontiers lui demander si le texte que je traduis est bien celui d'Aristote. Il ne pourrait pas le nier. Mais est-ce que moi, traducteur, je vais rendre un Aristote qui parlerait différemment en latin qu'il ne le fait en grec? Et moi, petit homme de rien, je corrigerais un si grand philosophe?

[28] Crede michi, Reverendissime Pater, opiniones iste Alphonsi, ut pace sua dixerim, stare non possunt. « Refugis, inquit, mecum disputare ». Immo iampridem disputans ostendo, te de his rebus disputare non posse, nisi tanquam per somnium et vaticinationem : ego autem neque somniis neque vaticiniis fidem presto. Quod si me docere aliquid vis, libenter te audiam, modo ea doceas in quibus non habeas divinare. De interpretatione autem Grece lingue, quid aut tu docere me potes, qui nescis, aut ego te, qui capax non es? Et si forte aliqua in parte capax fieri valeas, per certamen et pertinaciam adversaris. « Atqui hic nosce, inquit alio loco, eos qui de moribus disputant, sine iactantia esse debere ». Recte quidem, quanquam nescio an de et vaticinationem : ego autem neque somniis neque vaticiniis fidem presto. Quod si me docere aliquid vis, libenter te audiam, modo ea doceas in quibus non habeas divinare. De interpretatione autem Grece lingue, quid aut tu docere me potes, qui nescis, aut ego te, qui capax non es? Et si forte aliqua in parte capax fieri valeas, per certamen et pertinaciam adversaris. « Atqui hic nosce, inquit alio loco, eos qui de moribus disputant, sine iactantia esse debere ». Recte quidem, quanquam nescio an de interpretatione disputare, id sit de moribus disputare, sed si per me liceret<sup>cx</sup>, vellem addidisset « et sine arrogantia et sine pertinacia », quorum utrumque moribus inimicissimum est. An vero quicquam arrogantius esse potest, quam sibi ipsi, cum Grecum nesciat, de interpretatione Greci verbi iudicium attribuere? An quicquam pertinacius quam in opinione sua qualiscunque ea sit, velle persistere?

[29] *Summum bonum* dixi quod omnia appetunt; hic *bonum* dicendum esse contendit. Demonstravi verbum in Greco esse « τᾶγαθόν » : de hoc igitur controversiam esse utrum *bonum* significet vel *summum bonum*. Attulit vero fortuna, quod raro contingit, facultatem, ut etiam nescienti Grecas litteras per testimonium Eustratii Greci auctoris doctissimi hominis et horum ipsorum librorum commentatoris probare potuerim. « Ἀγαθόν » enim in Greco significat *bonum*; sed si addatur « τ » littera et dicatur τᾶγαθόν augetur eius significatio et designat finem et extremum bonorum. Verba illius tunc recitavi, que talia sunt : « τᾶγαθόν, quod componitur ex τό et ἀγαθόν, nichil significat aliud quam primum bonum ac summum bonum et est intellectus quidem ἀγαθόν, non tamen τᾶγαθόν, et virtus ἀγαθόν, non tamen τᾶγαθόν. Sic per hoc elementum τ ad verbum τᾶγαθόν coniunctum ostendit principium et causam et extremum omnium bonorum ». Adversus hanc probationem tam claram, tam certam, tam indubitatam, qui repugnare ac errorem suum pertinacia defendere pergit, quomodo pudorem aut modestiam in disputando conservat?

<sup>cx</sup> D'après Birkenmajer; Mehus : licet.

[28] Crois-moi, très Révérend Père, ces opinions d'Alfonso, si je puis me permettre, ne sont pas tenables. « Tu esquives le débat, dit-il. » Mais non ! Je montre, en discutant déjà depuis un certain temps, que tu ne peux discuter de ces choses, si ce n'est comme à travers un songe et un oracle : mais moi je n'accorde de crédit ni aux songes ni aux oracles. Certes, si tu veux m'enseigner quelque chose, je t'écouterai volontiers, pourvu que tu m'enseignes des choses où tu n'aies pas à jouer les oracles. Or pour ce qui est de la traduction de la langue grecque, que peux-tu m'enseigner toi qui n'y connais rien, ou que puis-je t'enseigner à toi qui n'es pas capable de comprendre ? Et si par hasard, tu te faisais fort de devenir capable sur un point, tu resterais sur tes positions à cause de ton goût pour le combat et de ton entêtement. « Mais sur ce point, dit-il à un autre endroit, sache que ceux qui débattent sur la morale ne doivent pas se faire valoir. » Soit, tu as raison. Encore que je ne sache pas si débattre sur la traduction, ce soit débattre sur la morale, mais si on me le permet, je voudrais qu'il eût ajouté : et sans arrogance et sans entêtement, qui sont l'une et l'autre très ennemis de la morale. Mais en vérité que peut-il y avoir de plus arrogant que de s'attribuer à soi-même la possibilité de juger de la traduction d'un terme grec, quand on ne connaît pas le grec ? Et que peut-il y avoir de plus entêté que de vouloir persister dans son opinion, quelle qu'elle soit ?

[29] J'ai appelé « souverain bien » ce que toutes les choses désirent ; celui-ci rétorque qu'il faut dire « bien ». J'ai démontré que le terme, en grec, est « τᾶγαθόν » ; que donc la controverse porte sur le fait de savoir s'il signifie « bien » ou « souverain bien ». Or la chance m'a donné, ce qui n'est pas fréquent, l'occasion de pouvoir apporter des preuves même à quelqu'un qui ne s'y connaît pas en grec grâce au témoignage de l'auteur grec Eustrate, très savant homme et commentateur de ces livres, justement. En effet, « ἄγαθόν » signifie « bien » en grec ; mais si on lui ajoute la lettre « τ » et que l'on dit « τᾶγαθόν », son sens devient plus large et il désigne la fin et le comble des biens. J'ai alors cité les termes qu'il emploie, littéralement<sup>239</sup> : « Τᾶγαθόν », qui est composé de « τό » et « ἄγαθόν », ne signifie rien d'autre que « premier bien » et « souverain bien », et l'intelligence est un bien mais pas le « souverain bien », la vertu est un « bien » mais pas le « souverain bien ». Ainsi, par cet élément « τ » ajouté au mot « ἄγαθόν », il montre ce qu'est le principe, la cause et le terme extrême de tous les biens. » Or devant cette preuve si claire, si sûre, si indubitable, celui qui continue à montrer son opposition et à défendre obstinément son erreur, comment conserve-t-il retenue et humilité dans le débat ?

[30] Atque ego libenter ab eo quererem, utrum dicere velit non esse ibi verbum « τὰγαθόν » aut non illud significare aut me interpretem aliud quam Grecum verbum significat, debuisse exponere. Enimvero esse ibi verbum « τὰγαθόν » negari non potest, cum sit manifestissimum. Significari autem per id verbum illud extremum bonum, cuius gratia cetera<sup>cy</sup> cupimus, testimonio tanti auctoris probavimus et mille locis in Greco, si opus esset, probaremus. Debere autem interpretem non aliud exponere, quam <quod<sup>cz</sup> > in Greco significetur, constat. Quid ergo dicere vult iste correptor meus, aut quid potest dicere? « Melius, inquit, congruit si dicatur bonum, quod omnia appetunt ». Respondeo : hoc tu iam ab Aristotele requirere debes, non a me; nam ego interpretis officio recte functus sum, ut in Greco est, sic in Latinum transtuli.

[31] Deinde, ut pro Aristotele respondeam, dico te non recte intelligere; nam longe verior et congruentior sententia est, si dicatur *summum bonum*, quod omnia appetunt. Cuius tu rationem vide, queso, et omisso certandi studio te rationi aliquando permittas. Etenim quod inquit Aristoteles « bene ostenderunt », ad antiquorum dictum se referre constat. Videamus igitur, utrum dixerint antiqui « bonum esse, quod omnia appetunt », vel « summum bonum esse, quod omnia appetunt ». Ex hoc enim veritas huius sententiae apparebit. Est autem textus ad litteram hoc ipsum declarans in decimo Ethicorum libro, ubi opinionem recitat Eudoxi antiqui philosophi. Verba sunt hec : « Eudoxus voluptatem summum bonum esse censebat, propterea quod omnia tam rationalia quam irrationalia<sup>da</sup> illam appetere cernebat ». Ecce ratio Eudoxi : « quia enim cernebat omnia voluptatem appetere, propterea summum bonum esse voluptatem existimabat ». Et subdit : « Singula enim sibi bonum reperire, quemadmodum escam. Quod autem omnibus bonum sit et quod omnia appetunt, id esse summum bonum ». An posset esse quicquam tam clarum, tam apertum, tam indubitatum, quam est hec antiquorum sententia ostendentium id esse summum bonum, quod omnia appetunt?

---

<sup>cy</sup> D'après Birkenmajer; Mehus : certa.

<sup>cz</sup> D'après Birkenmajer; Mehus : quod *om*.

<sup>da</sup> D'après Birkenmajer; Mehus : rationalia et irrationalia.

[30] Et moi, je lui demanderais volontiers s'il veut dire qu'il n'y a pas de terme « τᾶγαθόν », ou bien qu'il ne signifie pas cela, ou bien que moi, le traducteur, j'aurais dû dire autre chose que ce que le terme grec signifie. En effet, on ne peut nier qu'il y a un terme « τᾶγαθόν », puisqu'il est tout à fait évident. Or c'est par ce terme que l'on rend le « souverain bien » — ce pour quoi nous désirons tout le reste — comme nous l'avons prouvé grâce au témoignage d'un si grand auteur, et comme nous le prouverions en mille endroits si besoin était. Or c'est un fait établi que le traducteur ne doit pas dire autre chose que ce qui est voulu par le grec. Que veut donc dire mon censeur, ou bien que peut-il dire ? Il est plus logique, selon lui, de dire « bien » que toutes les choses recherchent. Je réponds : cela, c'est maintenant à Aristote que tu dois le demander, pas à moi ; car moi, je me suis correctement acquitté de mon rôle de traducteur : ce qui est en grec, je l'ai traduit en latin.

[31] Ensuite, je dis, pour répondre à la place d'Aristote, que tu ne comprends pas les choses correctement ; car l'idée est de loin plus juste et plus logique si l'on dit : « le *souverain bien* que toutes les choses recherchent ». Essaie de comprendre pourquoi, je t'en prie, et, mettant de côté ton goût de la polémique, laisse enfin parler la raison. En effet, quand Aristote dit : « ils ont bien montré », il est évident qu'il fait référence à la parole des anciens philosophes. Voyons donc si ces Anciens ont dit « est un bien ce que toutes les choses recherchent » ou s'ils l'ont appelé « souverain bien ». C'est de là en effet qu'apparaîtra la justesse de cette idée. Or, il existe un passage qui évoque littéralement ce sujet précis, dans le dixième livre de l'*Éthique*, où il cite l'opinion de l'ancien philosophe Eudoxe. Voici les termes<sup>240</sup> : « Eudoxe pensait que le plaisir était le "souverain bien" pour la raison qu'il voyait que tous les êtres, tant rationnels qu'irrationnels, sont à sa recherche. » Voici le raisonnement d'Eudoxe : « Parce qu'il voyait que tous les êtres recherchent le plaisir, il estimait que le plaisir était le souverain bien ». Et il ajoute<sup>241</sup> : « chaque être singulier trouve ce qui est un bien pour lui, comme la nourriture. Mais ce qui est un bien pour tous et que tous recherchent, c'est cela le souverain bien ». Pourrait-il y avoir quelque chose d'aussi clair, d'aussi manifeste, d'aussi indubitable, que cette idée des Anciens montrant que le souverain bien est ce que tous les êtres recherchent ?

[32] Satis est auctoritate antiquorum id probasse. Sed ego insuper ratione mea docebo summum bonum esse dicendum. Et capio illa principia : omnis ars omnisque doctrina finem suum appetit et summum bonum persequitur, ut medicina sanitatem, navicularia navigium, res militaris victoriam, economica divitias. Non ergo victoriam appetit medicina, sed sanitatem nec res militaris sanitati studet, sed victorie neque rhetorica navigium facit, sed suasionem. Nec victoria igitur neque sanitas est summum bonum quia non omnia victoriam appetunt neque sanitatem ; esset vero summum bonum, si omnia illam<sup>db</sup> appeterent. Vides nunc aperte rationem illius dicti et quod non bonum dicendum est, sed summum bonum, quod omnia appetunt.

[33] Adducam insuper probationem aliam, que forsan erat ceteris premittenda, hoc est ut videamus quid sit summum bonum et quid bonum. Ex horum enim definitione veritas illius sententiae manifestius apparebit. Hec verba summum bonum eam puto vim apud Latinos habere, ut per illa notetur extremum illud ac perfectum bonum, ad quod cum tandem perventum fuerit, appetitus omnis conquiescit, id est quod semper propter se expetitur et nunquam propter aliud, cuius gratia cetera fiunt omnia et ad illud referuntur, ipsum autem nusquam refertur. Media vero, per que ad hoc extremum ascenditur, bona quidem sunt, non tamen summa, quoniam propter aliud, quod supra se erit<sup>dc</sup>, expetuntur. At summum bonum nichil supra se habet, sed in eo appetitus conquiescit, nec ultra requirit. Nec latere nos oportet hoc idem, quod summum bonum diximus, appellari finem bonorum et extremum et ultimum et primum. Dicitur enim extremum et ultimum, quia non est ultra progressio. Primum autem quod principium est et causa. Inde siquidem motus est ; nam eius gratia omnia omnes agunt, de quo preclare Tullius in libro De finibus bonorum inquit : « Querimus enim quid sit extremum, quid ultimum bonorum, quod omnium philosophorum sententia tale esse debet, ut ad id omnia referri oporteat, ipsum autem nunquam ». Ecce quid nos bonum et quid summum bonum Latine dicimus. Est igitur summum bonum id ad quod omnia referuntur et cuius gratia omnia fiunt. Hec autem verba idem sonant apud Latinos, quod apud Grecos verba illa, quod omnia appetunt. Idem est enim dicere, quod omnia appetunt et dicere ad quod omnia referuntur et cuius gratia omnia fiunt. Ex quo manifestum est, definitionem summi boni esse, « quod omnia appetunt ».

---

<sup>db</sup> D'après Birkenmajer ; Mehus : illa.

<sup>dc</sup> D'après Birkenmajer ; Mehus : erat.

[32] Il est suffisant d'avoir prouvé cela par l'autorité des Anciens. Mais pour ma part, je vais montrer encore, par un argument personnel, qu'il faut bien dire « souverain bien ». Et je pars des principes suivants : toute pratique et toute science recherchent leur propre fin et poursuivent un bien souverain : la médecine veut soigner, la construction navale naviguer, l'art militaire gagner au combat, l'économie produire des richesses. Donc la médecine ne cherche pas à gagner mais à soigner, l'art militaire ne s'ingénie pas à soigner mais à gagner, et la rhétorique ne veut pas naviguer mais persuader. Ainsi donc, ni la victoire, ni la santé ne sont le souverain bien, parce que toutes les sciences ne recherchent pas la victoire ou la santé ; mais elles seraient le souverain bien si toutes les sciences les recherchaient. Tu vois clairement dès lors la raison de cette parole, et qu'il ne faut pas appeler « bien » mais « souverain bien », ce que tous les êtres recherchent.

[33] J'ajouterai encore une autre preuve, qu'il aurait peut-être fallu faire passer avant toutes les autres, à savoir que nous devons voir ce qu'est le *souverain bien* et ce qu'est *un bien*. En effet c'est de la définition de ces termes que la vérité de l'idée apparaîtra avec plus d'évidence. Je pense que la formule « souverain bien » possède en latin la valeur suivante : c'est par elle que l'on désigne le bien ultime et parfait, en présence duquel, une fois que l'on y est enfin parvenu, tout désir s'apaise, à savoir ce qui est toujours recherché pour lui-même et jamais pour autre chose, en vue duquel tout le reste se produit, auquel tout est rapporté et qui n'est lui-même rapporté à rien. Mais les biens intermédiaires, au moyen desquels on monte vers ce bien ultime, sont effectivement des biens, mais pas des biens souverains, puisqu'on les recherche pour autre chose, qui se trouve au-dessus d'eux. Mais le souverain bien n'a rien au-dessus de lui, mais c'est en lui que s'apaise le désir et il ne recherche plus rien au-delà. Et il ne doit pas nous échapper que ce que nous avons nommé *souverain bien* est également appelé la fin, le degré extrême, le degré ultime et le premier des biens. On dit en effet extrême ou ultime par ce qu'il n'y a plus de degré supplémentaire ; le premier, d'autre part, parce qu'il est le principe et la cause. Il découle de là, en vérité, qu'il est un moteur<sup>242</sup>. Car c'est en vue de celui-ci que tous les hommes mènent toutes leurs actions ; or, à ce sujet, Tullius dit très bien dans son livre *Sur les termes extrêmes des biens*<sup>243</sup> : « Nous recherchons en effet ce qu'est le degré extrême, ce qu'est le degré ultime des biens, qui doit, de l'avis de tous les philosophes, être tel que tout doit lui être rapporté et qui ne doit jamais lui-même être rapporté à rien ». Tel est ce que nous, nous



[34] Denique summum bonum et felicitas idem est ; at bonum et felicitas non idem, propterea quod felicitas omnia complectitur, bonum autem non omnia, ut de sanitate ac victoria probavimus. Est igitur summum bonum, quod omnia appetunt, ut auctoritate antiquorum et rationibus ostendimus. Ex quo patet et verba sonare et sententiam poscere, ut dicatur « summum bonum, quod omnia appetunt ». Modus autem dicendi est : « Omnis ars omnisque doctrina, similiter autem et actus et electio bonum quoddam appetere videtur. Quapropter bene ostenderunt antiqui illud esse summum bonum, quod omnia appetunt. Nam fines bonorum sunt alii sub<sup>dd</sup> aliis, donec perveniatur ad unum extremum et ultimum, quod omnia appetunt et cuius gratia cetera fiunt et illud extremum est summum bonum ».

[35] Hanc rationem Aristoteles statim prosequitur et probat inquiens : « Cum multi sint actus et artes et scientie, fit etiam ut multi sint fines. Nam medicine quidem sanitas, naviculaire vero navigium, rei militaris autem victoria, economice vero divitie. Quot autem sunt huiusmodi sub una aliqua virtute, ut ars frenorum faciendorum et alie omnes, que ad structuram equorum virtute, ut ars frenorum faciendorum et alie omnes, que ad structuram equorum pertinent, sub equestri consistunt. Ipsa vero equestris et omnis bellica actio sub re militari eodemque modo alie sub aliis. In cunctis autem fines eorumque magis principes sunt omnibus inferioribus anteponendi ; nam illorum gratia istos prosequimur. Si igitur agibilium finis quispiam est, quem propter se ipsum velimus, alia vero propter illum nec omnia propter aliud optamus, iam sic <in<sup>de</sup>> infinitum est progressus vanaque et stulta resultaret cupiditas, manifestum est id esse summum bonum. » Non potest<sup>df</sup> clarius apertiusque probari, singula appetere bonum quoddam et ex hoc fieri necessario, ut summum

---

<sup>dd</sup> D'après Mehus ; Birkenmajer : ab.

<sup>de</sup> D'après Birkenmajer ; Mehus : in *om.*

<sup>df</sup> D'après Birkenmajer ; Mehus : posset.

appelons *le bien*, ce que nous appelons *le souverain bien* en latin. Le souverain bien est donc « ce à quoi tout est rapporté » et « ce en vue de quoi tout se fait ». Or ces termes signifient, chez les auteurs latins, la même chose que ceux-ci chez les Grecs : « ce que tous les êtres recherchent ». C'est en effet la même chose de dire « ce que tous les êtres recherchent » et de dire « ce à quoi tout est rapporté » et « en vue de quoi tout se fait ». À partir de là, il apparaît avec évidence que la définition du « souverain bien » est : « ce que tous les êtres recherchent ».

[34] Pour finir, « souverain bien » et « bonheur » sont une seule et même chose : en revanche, un « bien » et le « bonheur » ne sont pas la même chose, pour la bonne raison que le « bonheur » embrasse tout, tandis que ce n'est pas le cas pour un bien, comme nous l'avons prouvé pour la santé et la victoire. Ainsi donc, le « souverain bien » est ce que tous les êtres recherchent, comme nous l'avons montré en recourant à l'autorité des Anciens et à certains arguments. De là, il s'avère que les termes laissent entendre et que la pensée réclame que l'on dise : « le souverain bien est ce que tous les êtres recherchent ». C'est pour cela que les Anciens ont bien montré que le « souverain bien » est ce que tous recherchent. Car les fins des biens sont soumises les unes aux autres jusqu'à ce que l'on parvienne à la fin extrême et ultime que tous recherchent et en vue de quoi tout le reste se produit, et c'est ce degré extrême qui est le « souverain bien ».

[35] Ce raisonnement, Aristote le poursuit sans désespérer et le prouve en disant<sup>244</sup> : « Comme ils existe beaucoup d'actions, de techniques et de savoirs, il se trouve aussi qu'il existe beaucoup de fins. Car, de fait, la médecine a pour fin la santé, mais la construction navale, la navigation ; l'art militaire, la victoire ; l'économie, les richesses. Or toutes les techniques de ce genre sont subordonnées à quelque vertu unique, tout comme l'art de fabriquer le mors et tous les autres métiers qui servent aux équipements de cavalerie sont subordonnés à l'art équestre. Mais l'art équestre lui-même et toute l'action guerrière se trouvent subordonnés à l'art militaire, et ainsi de suite. Or dans tous les cas, les fins que s'assignent les disciplines maîtresses sont préférables à toutes celles qui leur sont subordonnées, car c'est en fonction des premières que l'on poursuit également les secondes. S'il est donc quelque fin, parmi celles qui sont exécutable, que nous souhaitons pour elle-même et pour laquelle nous souhaitons les autres, en excluant l'hypothèse que nous choisissons tout pour autre chose, car à ce tarif, évidemment, on irait à l'infini

num sit, quod omnia appetunt. In quo admirari soleo hebetudinem quorundam, qui hec tam dilucida non intelligunt.

[36] Extrema est illius epistole pars, in qua de verbis agitur. Probat vero Alphonsus et laudat permixtionem linguarum omnium. Ego autem puritatem Latini sermonis observandam censeo neque coinquinandam Grecis aut barbaris dictionibus. Hoc enim Ciceronem observasse video, qui philosophiam nobis tradidit Latinis verbis eodemque modo Hieronymus cum de Hebraico in Latinum interpretatur, Hebraica verba non ponit sed Latina. Alphonso autem placet aliter. In quo faciat, ut libet; sui enim est iuris. Ego tamen Ciceroni et Hieronymo longe magis crediderim quam Alphonso. Quero enim, cum Marcus Tullius et Livius et Sallustius et Lactantius et Hieronymus rempublicam dicant, cur Alphonsus malit dicere politiam quam rempublicam? Cur, quod placet doctissimis viris, non placet Alphonso? Verum de Greca lingua se plus videre putat, quam illi viderint, ac de Latina. Legat, queso, Hieronymum, Tullium, Lactantium, Livium, Sallustium, Cesarem et michi dicat, si unquam in aliquo illorum reperit politiam.

[37] Quod si hos legere non placet, saltem iuris consultos legat suos, ac michi ostendat si unquam in eorum libris scriptum sit politia aut oligarchia aut aristocratia. Atqui permagna sunt iuris consultorum volumina ac frequens in eis ponitur reipublice verbum: politie autem verbo quis unquam iuris consultorum usus est? Quid illa, quam Greci dicunt epiicheam, que est pars iustitie et pertinet ad leges et ad iuris consultos utpote materia propria sue artis? An quisquam iuris consultorum nostrorum posuit epiicheam in libris suis? Nunquam reperitur posuisse. Cur ergo Alphonsus ignorantiam interpretis antiqui secutus dicere mavult epiicheam quam ex bono et equo, ut dicunt, iuris consulti nostri? Tullius autem popularem statum dicit in libris suis. Cur non merito plus michi debeat placere quam dicere democratiam? Idem Tullius paucorum Tullius autem popularem statum dicit in libris suis. Cur non merito plus michi debeat placere quam dicere democratiam? Idem Tullius paucorum potentiam et optimorum gubernationem vocat, quas Greci oligarchiam et aristocratiam dicunt. Ut igitur hec vocabula Latine dicta fuisse a Cicerone, a Hieronymo, a Livio, a Sallustio, a Lactantio, a ceteris prestantibus viris ostendo: sic Alphonsus michi ostendat, si potest, quod aliquis eorum quos modo nominavi vel aliquis iuris consultorum

l'infini, jusqu'à rendre vide et vain le désir, il est clair que cette fin est le souverain bien. » On ne pourrait pas prouver plus clairement et plus ouvertement que chaque chose singulière recherche un certain bien, et qu'il s'en suit de là logiquement que le souverain bien est ce tous recherchent. À ce propos, j'ai souvent tendance à m'étonner de la stupeur de certains qui ne comprennent pas des choses aussi évidentes.

[36] Arrive le tout dernier point de ma lettre, où il est question des termes. En réalité, Alfonso approuve et loue le mélange de toutes les langues. Quant à moi, je pense qu'il faut préserver la pureté de la langue latine, et ne pas la souiller de termes grecs ou barbares. En effet, c'est ce que Cicéron a observé, je le constate, lui qui nous a transmis la philosophie en latin, et de la même façon, quand Jérôme traduit de l'hébreu en latin, il n'utilise pas de termes hébraïques mais latins. Alfonso, lui, en décide autrement. Qu'il fasse là-dessus, comme il lui plaît ; c'est en effet son droit. Moi, cependant, je ferais davantage confiance à Cicéron et à Jérôme qu'à Alfonso. En effet, je te le demande, alors que Marcus Tullius, Tite-Live, Salluste, Lactance et Jérôme disent « *res publica* », pourquoi Alfonso préfère-t-il dire « *politia* », plutôt que « *res publica* » ? Pourquoi ce que décident des hommes aussi savants, Alfonso ne le reprend-il pas à son compte ? Mais c'est que, pense-t-il, il a plus de clairvoyance qu'eux en grec et en latin. Qu'il lise, je l'en prie, Jérôme, Tullius, Lactance Tite-Live, Salluste, César et qu'il me dise s'il a jamais trouvé « *politia* » chez l'un d'eux.

[37] Mais s'il a décidé de ne pas les lire, qu'il lise au moins ses jurisconsultes, et qu'il me montre s'il a jamais été question dans leurs livres de « *politia* », « *oligarchia* », « *aristocratia* ». Mais très nombreux sont les volumes des jurisconsultes et l'on y trouve fréquemment le terme de « *res publica* ». Or qui parmi les jurisconsultes a jamais employé le terme de « *politia* » ? Et que dire de ce que les Grecs appellent « *epiichea* », qui est une partie de la justice, et qui concerne les lois ainsi que les jurisconsultes, comme matière de leur propre discipline ? Mais est-ce que l'on trouve un jurisconsulte qui ait écrit « *epiichea* » dans ses livres ? On n'en trouve pas un seul qui l'ait jamais fait. Pourquoi donc Alfonso, suivant l'ignorance de l'ancien traducteur, préfère-t-il dire « *epiichea* » plutôt que « *ex bono et aequo* », comme le disent nos jurisconsultes ? Quant à Tullius, il parle de « *popularis status* » dans ses livres. Pourquoi ne devrais-je pas le suivre davantage que dire « *democratia* » ? Tullius, encore, appelle « *paucorum potentia* » et « *optimorum gubernatio* », ce que les Grecs nomment « *oligarchia* » et « *aristocratia* ». Donc, tout comme moi je montre que ce vocabulaire a été transposé en latin par Cicéron, Jérôme, Tite-Live, Salluste, Lactance, par tous les autres hommes prestigieux ; de la même façon, qu'Alfonso me montre, s'il le peut, que l'un de ceux que je viens de nommer ou

unquam scripserit vel politiam, vel democratiam, vel oligarchiam, vel aristocratiam, vel epiicheam. Quod si ostendere non potest, que tandem eius pervicacia se malle cum indoctissimis errare, quam cum doctissimis laudem sequi?

## 6

## M X 12, L VIII 6

## Leonardus Guarino s. p.

Ridebis, opinor, cum ista legeris, ita quibusdam in rebus fata nonnunquam, contra quam velis, niti videntur. Reddidit enim michi litteras tuas vir suavis et impiger Gerardinus Fulginas. Capio letus atque aperio. Principium statim legenti gratissimum fuit, quod hoc silentium inter nos culpae non immerito videbatur, cui mehercle vehementer equidem assentiebar. Sed me cupientissime legentem superveniens inopportuna magistratus vocatio festinare ad se iussit. Quamobrem cum replicata epistola paruissem et a magistratu fasciculum litterarum suscepissem, nescio quemadmodum inter hec vel excidit michi vel subrepta est epistola tua, ut paulo post omnia diligentissime scrutatus nondum reperire valuerim. Si quid igitur erat, quod facto opus esset iterato rescribas obsecro; nam et tue michi littere sunt iocundissime et ardet animus singulari cupiditate in omnibus tibi morem gerendi.

Vale et me ama.

Florentie.

bien que l'un des jurisconsultes a jamais écrit ou « *politia* » ou « *democratia* » ou « *oligarchia* », ou « *aristocratia* », ou « *epiichea* ». S'il ne peut pas le montrer, quel est donc cet acharnement à préférer se tromper avec les moins savants que rechercher un titre de gloire avec les savants ?

[Florence, début de l'année 1438]

6

M X 12, L VIII 6

À Guarino Veronese<sup>245</sup>

Tu vas rire, je crois, quand tu auras lu ceci, tant, dans certaines circonstances, le destin semble quelquefois s'opposer à toutes nos volontés. En effet ta lettre m'a été remise par notre charmant et débrouillard Gerardino da Foligno<sup>246</sup>. Je la prends, tout content, et je l'ouvre. Aussitôt, en lisant le début, j'eus le très grand plaisir de voir qu'elle semblait, non sans raison, blâmer le silence qui régnait entre nous, ce en quoi, je le jure, j'étais entièrement d'accord. Mais, tandis que j'étais passionnément plongé dans ma lecture, arrive l'importune convocation d'un magistrat, m'ordonnant de me rendre aussitôt auprès de lui. C'est pourquoi, comme j'avais obéi, après avoir replié la lettre, et que j'avais rapporté un paquet de lettres de chez le magistrat, j'ai dû sans m'en apercevoir soit laisser tomber ta lettre du paquet, soit me la faire dérober, si bien que, peu après, j'ai fouillé partout avec le plus grand soin sans pouvoir la trouver. Si donc elle contenait quelque service à te rendre, je t'en prie, écris-moi de nouveau ; car tes lettres me sont très agréables et mon âme brûle du désir tout spécial de faire tes quatre volontés en toutes choses.

Porte-toi bien et garde-moi ton affection.

Florence, [première moitié de 1438 (?)].

## 7

**Illustrissimo ac prestantissimo Domino H. Duci Clocestrie et  
Domino meo precipuo<sup>dg</sup>**

[1] Libros Aristotelis multis a me vigiliis multaque assiduitate et opera in Latinum traductos misi iam pridem ad te, Prestantissime Dux, ad cuius postulationem atque instantiam eius operis transferendi laborem susceperam. Libri ipsi, ut audivi, salvi pervenerunt in manus tuas; de quo gaudium suscepi maximum. Nam et te compotem factum desiderii tui, quod tam<sup>dh</sup> crebris litteris ostenderas, letabar<sup>di</sup>, et me absolutum a promissione mea gaudebam, atque eo magis quod tu semper michi diffidere visus es, et quodammodo vereri ne tibi verba darentur a me, et fingere pro te facere quod non facerem. Id vero quam<sup>dj</sup> alienum sit a moribus meis, ipsi michi conscius sum, et tu nunc per effectum videre<sup>dk</sup> potuisti.

[2] Opus autem quod ad te misi, non dubito quin tua excellentia iam legerit atque eius omnem vim virtutemque notarit. Fieri quidem potest ut fallatur iudicium meum, sed ego sic existimo opus illud in primis esse luculentum, ut non vereatur<sup>dl</sup> etiam cum optimis ac probatissimis in comparationem<sup>dm</sup> venire. Greco certe ita<sup>dn</sup> respondet hec interpretatio nostra<sup>do</sup>, ut nichil neque desit<sup>dp</sup> neque supersit<sup>dq</sup>: sic diligenter omnis Aristotelis sensus omni-  
sque loquendi figura et modus adequatus est atque expressus. Ita

---

<sup>dg</sup> O 1 : Nova translatio libri Politicorum Aristotelis per Magistrum Leonardum Arietinum Poetam laureatum ad illustrissimum Principem Hunfridum, Ducem Gloucestriae, filium potentissimi Principis Regis Angliae, Henrici Quarti, fratrem invictissimi Principis Regis Angliae Henrici Quinti et avunculum serenissimi Principis Regis Angliae, Henrici sexti.

<sup>dh</sup> O 1 : iam.

<sup>di</sup> O 1 : laetabam; Sammut : laetebam.

<sup>dj</sup> O : quod.

<sup>dk</sup> O : videre *om.*

<sup>dl</sup> O 1 : veratur.

<sup>dm</sup> O : comparatione.

<sup>dn</sup> O : Itaque.

<sup>do</sup> O : nostra *om.*

<sup>dp</sup> O : neque desit *om.*

<sup>dq</sup> D'après L. Gualdo Rosa, art. cit. *Rinascimento* 1983, p. 122.

7<sup>247</sup>

**Au très illustre et très éminent Seigneur Humphrey, duc de  
Gloucester, mon respecté Seigneur**

[1] Les livres d'Aristote que j'ai traduits en latin au prix de beaucoup de veilles et de beaucoup de constance et de travail, je te les ai envoyés depuis un certain temps déjà, très éminent Duc, à la demande et sur les instances de qui j'avais entrepris la tâche de traduire cette œuvre<sup>248</sup>. Les livres eux-mêmes, comme je l'ai appris, sont parvenus sans dommage entre tes mains ; j'en ai conçu une immense joie. En effet et j'étais heureux de voir réalisé le désir que tu avais montré par la si grande fréquence de tes lettres, et je me réjouissais de m'être acquitté de ma promesse, et cela d'autant plus que tu m'as toujours donné l'impression de te méfier de moi, et d'une certaine manière de craindre que je ne tienne pas ma parole et que je feigne de faire pour toi ce que je ne ferais pas. Mais en réalité, je sais en mon for intérieur à quel point cela est éloigné de mes mœurs, et tu as pu maintenant le voir dans les faits.

[2] Or l'ouvrage que je t'ai envoyé, je ne doute pas que ton Excellence ne l'ait déjà lu et qu'elle en ait remarqué toute la force. Il peut se faire, évidemment, que mon jugement se trompe, mais pour ma part, j'estime que cet ouvrage est lumineux entre tous au point de ne pas craindre la comparaison même avec les meilleurs et les plus appréciés. Certes notre traduction correspond au grec de manière à ce qu'il n'y ait rien en moins ou en plus : tant nous avons été attentif à chercher l'équivalent et à rendre tout le sens d'Aristote, toutes les figures et tout le rythme de son style. Ainsi, ne doute pas



Ita ne dubites te Aristotelem legere<sup>dr</sup>, dum ista legis<sup>ds</sup>; hoc autem nec tibi nec alteri legenti antiquam translationem contingere potuisset. De quo<sup>dt</sup> tamen parce loquar, ne, aliena carpendo, mea nimis extollere videar.

[3] Illud vero profiteor et affirmo : si quid utilitatis publice sit in hac nova traductione, quam esse maximam dicere ausim, id totum excellentie tue ferri debet acceptum. Tu enim a me hoc munus flagitasti, tu me tuis crebris litteris impulisti ad hoc opus recipiendum, tu, postquam recepi<sup>du</sup>, nunquam tua diligentia cessasti instantiam facere quo promissa tibi servarentur. Itaque tu auctor fuisti et causa<sup>dv</sup> huius operis faciendi, in quo conspicua fit admirabilis quedam<sup>dw</sup> virtus et diligentia [tua], qui in tantis occupationibus rerum maximarum tamen retines studiorum amorem ac litterarum patrocinium non obmittis, meque tanta distantia locorum procul existentem compulisti ad ea facienda que studiosis hominibus profutura existimasti. Quo circa iure atque merito gratie tibi habende sunt ab omnibus studiorum et litterarum cultoribus.

[4] Doctrinam vero horum librorum necesse est tibi admirabilem videri. Octo sunt illius<sup>dx</sup> operis libri plenissimi quidem rerum memorandarum : in eorum primo quasi elementa civitatis continentur ; in secundo autem respublicas ante se vel scriptas tantummodo vel actu existentes singillatim<sup>dy</sup> recenset. Scripserant enim ante ipsum quatuor maxime prestantes : Plato Atheniensis, Hippodamus Milesius, Phaleas<sup>dz</sup> Carthaginensis, Epimenides Cretensis. Horum institutiones et formas<sup>ea</sup> rerumpublicarum recensens, singulas seorsum examinat ; itaque multa ad eam formam reipublice quam scripsit Plato, multa subinde ad eam quam scripsit Hippodamus, multa insuper ad eam quam scripsit Phaleas, disceptat. De civitatibus autem, que actu erant tres, enarrat, que optime ceterarum omnium gubernari putabantur<sup>eb</sup> : Lacedemoniorum instituta et mores, deinde Carthaginensium, postea Cretensium. Est pulcherrimum in his videre, que instituta et forma illarum rerumpublicarum essent, queve probet Aristoteles

---

<sup>dr</sup> O 1 : Itaque ne dubita te Aristotelem legere ; O : dubitate.

<sup>ds</sup> O : dum ista legis *om.*

<sup>dt</sup> O : De qua.

<sup>du</sup> D'après O, O 1 et L. Gualdo Rosa ; Sammut : recepisti.

<sup>dv</sup> O : fuisti causa.

<sup>dw</sup> O : quodam.

<sup>dx</sup> O 1 : eius.

<sup>dy</sup> O 1 : singulatim.

<sup>dz</sup> O, O 1 : Faleas.

<sup>ea</sup> O : forma.

<sup>eb</sup> O 1 : probantur.

que tu lis Aristote en lisant ces lignes ; or cela n'aurait pas pu vous arriver ni à toi ni à un autre, en lisant l'ancienne traduction. Toutefois je serai avare de mes paroles sur ce point, de peur de donner l'impression, en critiquant l'œuvre d'autrui, de louer exagérément la mienne.

[3] En revanche, je déclare haut et fort et j'affirme ceci : si jamais il se trouve quelque utilité d'ordre public dans cette nouvelle traduction, utilité que j'oserais dire insurpassable, cela doit être entièrement mis au crédit de ton Excellence. C'est toi en effet qui m'as réclamé ce présent, qui m'as poussé par la fréquence de tes lettres à accepter cette tâche, qui, après que je l'eus acceptée, n'as jamais cessé par ton implication de me presser instamment pour que je tienne mes promesses. C'est pourquoi, c'est toi qui fus l'origine et la cause de cette tâche, où l'on discerne la vertu et l'implication admirables d'un homme comme toi qui, au milieu des occupations que causent les plus grandes affaires, conserves toutefois ton amour pour les études et ne négliges pas ton rôle de protecteur des lettres, et qui m'as poussé, moi qui me trouvais à une si grande distance spatiale, à faire ce qui, à ton avis, serait utile aux hommes d'études à venir. Pour cela ce sont des remerciements justes et mérités qui doivent t'être adressés par tous ceux qui cultivent les études et les lettres.

[4] Mais il est logique que l'enseignement de ces livres te paraisse admirable. Cette œuvre se compose de huit livres, contenant énormément de sujets dignes de mémoire. Dans le premier d'entre eux on trouve ce que l'on peut appeler les bases de la cité. Dans le deuxième, d'autre part, il recense l'un après l'autre les régimes politiques qui soit n'ont existé que sur le papier, soit existent en acte. En effet, avant lui précisément, il y avait eu quatre auteurs de première importance, Platon d'Athènes, Hippodamos de Milet, Phaléas de Carthage, Épiménide de Crète. Recensant leurs institutions et leurs formes de régimes politiques, il les examine l'un après l'autre séparément. C'est pourquoi il discute bien des points concernant la forme de régime qu'a écrite Platon, bien des points ensuite concernant celle qu'écrivit Hippodamos, bien des points en outre concernant celle qu'écrivit Phaléas. D'autre part, pour ce qui est des cités qui existaient en acte, il en commente trois qui, parmi toutes les autres, passaient pour avoir le meilleur gouvernement : les institutions et

aut refellat. Multa preterea in hoc ipso libro de Atheniensium republica, multa de Solone, de Lycurgo, de ceteris legum positioribus amenissime referuntur.

[5] Cum igitur nullam earum rerumpublicarum esse perfectam ostendisset, et ipse iam in tertio libro ac deinceps totam materiam ingressus, opinionem ac disciplinam explicat suam. In quibus, Deus bone!, quanta series rerum, quanta varietas, quanta explicatio pulcherrimarum questionum, quanta exemplorum historiarumque multitudo inducitur, ut omnia, que unquam facta sunt, nota fuisse huic philosopho videantur!

[6] Precipue tamen est in eo disciplina mirabilis. Tres putat esse rerumpublicarum species rectas : aut enim unus ad utilitatem publicam gubernat, et hic est rex ; aut pauci, et hi sunt optimates ; aut multitudo mixta ex opulentis et popularibus, et hec proprie appellatur respublica. His tribus legitimis speciebus tres alie species non legitime correspondent, quas ille tum labes, tum excessus, tum errores appellat. Labitur enim regia gubernatio in tyrannidem ; optimatum<sup>ec</sup> vero in paucorum potentiam, res vero publica in popularem statum. Legitimarum vero specierum prestantissima omnium est rex, dignitate ac bonitate, post regem optimates, post optimates respublica. In labibus autem contrarius est ordo : popularis autem status, qui est<sup>ed</sup> labes reipublice, statim post rempublicam collocatur ; paucorum autem potentia, que est labes optimatum, post popularem sequitur ; tyrannis vero, que est labes regni, sextum in ordine locum obtinet. Itaque labes regni fit de suprema specie ad infimam, id est ex optima omnium rectorum ad deterrimam omnium depravatarum. Relique vero species minus ex alto cadunt, quoniam non tam perfecte sunt quam regia gubernatio.

---

<sup>ec</sup> Sammut : optimatum.

<sup>ed</sup> O : est *om.*

les mœurs des Spartiates, ensuite celles des Carthaginois, les institutions et les mœurs des Spartiates, ensuite celles des Carthaginois, enfin celles des Crétois. Il est très beau de voir chez ces dernières quelles étaient les institutions et les formes de ces régimes, et lesquelles Aristote approuve ou rejette. Dans ce livre précis, il aborde en outre de la façon la plus plaisante qui soit bien des points sur le régime politique des Athéniens, bien des points sur Solon, sur Licurgue, et sur tous les autres législateurs.

[5] Ainsi donc, une fois démonstration faite qu'aucun de ces régimes politiques n'était parfait, à partir du troisième livre et des suivants, il s'attaque à son tour au sujet dans son intégralité et explique son propre point de vue et sa propre méthode. Or dans ces livres, mon Dieu !, quelle accumulation de faits, quelle variété, quelle explication des plus belles questions, quelle multitude d'exemples et de récits il nous offre, au point que tout ce qui a jamais été produit semble avoir été connu de ce philosophe<sup>249</sup> !

[6] Toutefois, c'est surtout la méthode qui est admirable chez lui. Il pense qu'il existe trois formes correctes de régimes politiques : en effet, ou bien c'est un homme unique qui gouverne dans l'intérêt de tous, et cet homme est un roi ; ou bien, c'est une poignée d'hommes qui gouverne, et ces hommes sont les aristocrates ; ou bien c'est la multitude composée indifféremment des classes riches et populaires, et c'est ce régime qui est à proprement parler nommé république. À ces trois formes légitimes correspondent trois autres formes non légitimes qu'il nomme tantôt *perversion*, tantôt *excès*, tantôt *erreurs*. En effet la royauté peut se pervertir en tyrannie ; le régime aristocratique à son tour en oligarchie ; et la république en régime populaire<sup>250</sup>. Or pour ce qui est des formes légitimes, la plus éminente de toutes est celle du roi ; par sa dignité et sa qualité, derrière celle du roi, on trouve celle des aristocrates. Derrière les aristocrates, la république. En revanche, dans les formes perverses, c'est l'ordre inverse. Le régime populaire, en effet, qui est une perversion de la république, est situé juste après la république. En revanche, l'oligarchie, qui est une perversion du régime aristocratique, suit derrière le régime populaire. Quant à la tyrannie, qui est la perversion de la royauté, elle obtient la sixième place. C'est pourquoi, la perversion de la royauté est un passage de la première forme à la dernière, à savoir de la meilleure de toutes les formes correctes, à la pire de toutes les formes dépravées. Les autres formes, quant à elles, tombent de moins haut, puisqu'elles ne sont pas aussi parfaites que le régime monarchique.

[7] Regum autem ipsorum utrum sit una species an plures, et que sint propria regis queve tyrannica, et quid intersit et quomodo fiant, preterea que conservent gubernationem unius, queve corrumpant, et que consilia atque remedia pro conservatione adhibenda sint, mirifice discernitur. Illud vero admirandum, quod nemo rex unquam fuit, qui prestabilior esset, cuius exempla et mores non referantur. Nemo tyrannus per Greciam, Asiam, Siciliam, Italiam, cuius non vita et mores et quibus artibus dominationem conservaverit et quanto duraverit tempore<sup>ee</sup>, describatur. Rursus vero in plurium gubernatione, que accidere consueverint seditiones atque discordie et quibus de causis oriantur, queve consilia atque remedia adversus hec existant, preterea de situ urbis, de regione, de magnitudine populi, de disciplina iuventutis longo ordine demonstratur.

[8] Sed quid ago? Tanquam enim mare ingressum provehi me in altum sentio. Referam ergo pedem et ad ipsos libros tanquam ad litus revertar : ubi hec omnia divinitus describuntur.

Vale.

Florentie, kal. Novembris.

8

L VIII 7

**Magnificis Dominis Senensibus Leonardus se ipsum recommittit**

[1] Magnifici ac potentes Domini, Domini mei singularissimi post recommendationem. Non sum oblitus, magnifici Domini, quanto me honore affecerit civitas vestra dudum, cum essem ad balnea Petriolana valetudinis causa profectus : dona siquidem ac munera vel magno alicui domino congruentia. Antecessores vestri, tunc in magistratu amplissimo constituti, summa cum humanitate summaque benevolentie significatione usque ad ea loca michi transmittere dignati sunt, ac tanto me honore afficere, quantus est pusillum hominem a civitate maxima publice honorari. Cum igitur et antea per me ipsum toto afficerer animo erga splendidissimam et ornatissimam civitatem vestram, tum insuper tanto beneficio obligatus atque astrictus, michi visus sum ad reverentiam et amorem eidem civitati perpetuo exhibendum : quod et prestiti continuo et prestabo, quamdiu michi vita supererit.

---

<sup>ee</sup> O 1 : tempus.

[7] D'autre part, pour ce qui est de savoir s'il existe une ou plusieurs formes de monarchies précisément, quelles sont les spécificités de la monarchie et de la tyrannie, quelles sont leurs différences, comment elles adviennent, ce qui par ailleurs contribue à la conservation du régime d'un seul ou à sa corruption et quels sont les conseils et les remèdes qu'il faut mettre en œuvre pour sa conservation, il l'expose de façon admirable. Mais voici ce qui force l'admiration : il n'y eut jamais roi qui eût quelque supériorité, dont ne soient rapportés les exemples et les mœurs ; il n'y eut jamais tyran en Grèce, en Asie, en Sicile, en Italie, dont il ne nous décrive la vie et les mœurs, et par quels moyens il a conservé sa domination et combien de temps elle a duré. Mais à l'inverse, dans un gouvernement, pour le dire en un mot, il décrit quelles séditions et quelles discordes se sont généralement produites, pour quelles raisons elles ont lieu, quels conseils et remèdes existent contre elles. En outre il s'étend longuement et méthodiquement sur le site de la ville, sur sa région, sur la grandeur de sa population, sur la formation de sa jeunesse.

[8] Mais que fais-je ? Comme si j'avais pris<sup>251</sup> la mer, je me sens emporté vers le large. Je vais donc faire demi-tour et revenir aux livres eux-mêmes comme au rivage, où tout ceci est divinement décrit.

Porte-toi bien.

Florence, 1<sup>er</sup> novembre 1438.

8<sup>252</sup>

## L VIII 7

### Leonardo se recommande aux Seigneurs de Sienne<sup>253</sup>

[1] Seigneurs magnifiques et puissants, mes Seigneurs particulièrement vénérés depuis les titres de recommandation dont j'ai été l'objet. Je n'ai pas oublié, Seigneurs magnifiques, de quels honneurs votre cité m'a couvert jadis, quand je m'étais rendu aux bains de Petriolo pour ma santé<sup>254</sup> : des dons et des cadeaux qui convenaient plutôt à quelque grand seigneur. Vos prédécesseurs, qui occupaient alors la magistrature la plus importante, ont daigné, avec force générosité et force signes de bienveillance, me les faire parvenir jusqu'à cet endroit et me couvrir de tous les honneurs dont une très grande cité peut honorer publiquement un homme aussi insignifiant. Comme donc, auparavant déjà, j'étais de moi-même dans les meilleures dispositions possibles à l'égard de votre cité si pleine de splendeurs et de grâces, et que là-dessus je me voyais obligé et tenu par de si grands bienfaits, je décidai de rendre à jamais manifeste mon respect et mon attachement pour la même cité : ce que j'ai fait sans désespérer et que je ferai aussi longtemps que je serai en vie.

[2] Cogitanti vero michi iampridem quemadmodum reddere aliquid vice versa possem, non occurrebat sane aliquid ante hoc tempus, quod dignum esset excellentia vestra. Nunc autem, quia noviter libros Politicorum Aristotelis in Latinum transtuli, et est iudicio meo luculentissimum opus, plurimum utilitatis afferre valens gubernatoribus rerum publicarum (nam eius doctrina tota est de regendis gubernandisque civitatibus), volumen unum illius pulcherrimi operis vestre magnificentie mittere constitui, quasi signum et recognitionem amoris devotionisque mee.

[3] Vestra igitur excellens magnitudo non dedignetur hoc parvum munus recipere, existimans non exiguitatem doni, sed affectionem mittentis, ac iubere, ut eius legendi copia fiat civibus vestris. Plurimum enim interest reipublice, ut cives sanctissimis preceptis imbuantur, ac non casu neque fortuito sed certo legitimoque calle per disciplinam incedant ad civitatem gubernandam, ex quo gloria, magnitudo et felicitas optata sequatur : hic est enim finis huius preclare discipline. Nam ut medico quidem sanitas, gubernatori autem navis cursus secundus, imperatori victoria ; ita gubernatori reipublice felicitas civitatis sue proposita est, tamquam finis et intentio ad quam omnis operatio dirigatur. Hec tamen non ad emendationem aliquam, nam optime gubernari rempublicam vestram iudico, sed ad incrementum recte gubernationis dicta intelligo, recommendans me ipsum sublimitati vestre, cuius sum vere devotus.

Florentie,

VIII kal. Decembr. MCCCCXXXVIII.

## 9

### L VIII 8

Spectabilis vir,

Si litterati ac studiosi homines prodesse ceteris hominibus possent, et vel negligentia vel malignitate pretermitterent id facere, quid aliud foret quam simulare virtutis studium, virtutem autem ipsam nequaquam concupiscere ? Tibi igitur, Gugl[i]elme, et michi nequaquam hoc contingat, sed conemur benefacere aliis tam opere quam sermone, ne frustra facultatem et gratiam suscepisse celitus arguamur.

[2] Mais alors que je réfléchissais depuis un certain temps à la manière dont je pourrais rendre quelque chose en échange, rien jusqu'alors ne me venait à l'esprit qui fût digne de votre excellence. Mais voici qu'aujourd'hui, parce que je viens de traduire en latin les livres de la *Politique* d'Aristote, et que c'est, à mon avis, un ouvrage extrêmement important, susceptible d'apporter bien des choses utiles à ceux qui gouvernent les affaires publiques (en effet le contenu doctrinal de cet ouvrage porte tout entier sur l'administration et le gouvernement des cités), j'ai décidé d'envoyer à votre Magnificence un exemplaire de ce magnifique ouvrage, comme signe et reconnaissance de mon attachement et de mon dévouement.

[3] Ainsi donc, que votre Grandeur sans égale ne dédaigne pas de recevoir ce petit présent, en tenant compte non de l'insignifiance du don mais de l'affection de celui qui l'envoie, et de donner l'ordre que copie en soit faite pour que vos concitoyens le lisent. En effet une république a le plus grand intérêt à ce que ses citoyens soient imprégnés des préceptes les plus sacrés, et qu'ils ne s'aventurent pas au hasard et à l'aveuglette mais en prenant un chemin sûr et légitime en vue de gouverner leur cité, d'où puissent suivre la gloire, la grandeur et la félicité souhaitées : telle est en effet la fin de cette illustre discipline. Car de même que le médecin a en vue la santé, bien entendu, le pilote d'un navire, une traversée favorable, le général, la victoire ; de même celui qui gouverne la république a en vue le bonheur de sa cité, comme une fin et un objectif vers lesquels sont tendues toutes ses actions. Ce n'est pas, toutefois, en vue de corriger (car, à mon avis, votre cité est excellemment gouvernée), mais plutôt en vue de renforcer ce bon gouvernement que, je m'en rends compte, j'ai dit tout cela ; et je me recommande à votre Grandeur, à laquelle je suis tout dévoué.

Florence, 24 novembre, 1438.

9<sup>255</sup>

## L VIII 8

À Guillaume...<sup>256</sup>

Monsieur, avec tout mon respect,

Si les hommes de lettres et les savants avaient la possibilité d'être utiles à tous les autres hommes et omettaient de le faire, soit par négligence, soit par malveillance, à quoi cela reviendrait-il sinon à simuler une passion pour la vertu, sans le moindre désir pour la vertu elle-même ? Que cela, donc, ne nous arrive en aucun cas, ni à toi, Guillaume, ni à moi, mais efforçons-nous d'être bénéfiques aux autres, aussi bien par nos actes que par nos paroles, de peur de nous voir reprocher dans les sphères célestes de nous être en vain approprié facilités et faveurs.



Accidit vero nuper ca[p]sas Florentine navis per vestros provinciales captas atque, ut aiunt quidam, quod credere non possum, vel hostiliter direptas. In qua quidem re plurima sunt inhonesta : primum quod Florentini maxime devoti Serenissimi Regis iniuria afficiuntur ; secundum quod honor ac fides eiusdem Domini Regis in discrimen vocatur propter securitatem et salvumconductum Florentinis concessum. Cum hec igitur sint in causa cumque tua sapientia in consilio, ut audivimus, quasi principalis existat ac litterarum studia colas, ostende, queso, bonis operibus virtutem studioso ac litterato viro congruentem et adiuva pacificos et quietos navigantes a cupiditate et audacia malignantium. Potes enim et debes, quorum alterum voti est, alterum obligationis, qua homo homini obligatur.

Vale ac michi parce, si incognitus ad te familiarius scripsi. Communia enim studia fiditiam pariunt nec alienos esse patiuntur eos qui eisdem rebus gaudent atque intendunt.

Iterum vale.

Florentie, XIII kal. Iunii.

## 10

### M VIII 2, L VIII 9

#### Leonardus Aretinus s. d. p. Antonio grammatico

[1] An dicendum scribendumque sit hoc pronomen *michi* per *c* litteram vel sine *c* potius a me per tuas litteras studiose perquiris et simul ais quibusdam in locis notasse te, sic a me scriptum fuisse, ut *c* littera interponeretur post primam *i* et aspirationem sequentem, quod esse contra veterum consuetudinem affirmas nec tamen reprehendere te id ais sed admirari quidem ac rationem huius requirere. Ego autem non quibusdam in locis, ut tu ais, sed ubique per se litteram eam dictionem scribere consuevi habeoque auctores huius rei Dantem et Petrarcham et Boccacium et Colucium Salutatum doctissimos homines, qui et ipsi ita scripserunt et usus certe communis idem comprobatur. Nam quis ita loquitur, ut dicat *mihî*, preter ineptos quosdam, qui ostentare volunt se antiquarios esse nec intelligunt ita

Or, il se trouve que, dernièrement, les caisses d'un navire florentin ont été interceptées dans votre zone et que, aux dires de certains (ce que je ne peux croire), elles ont été emportées non sans agressement. Sur ce point, à dire vrai, bien des choses sont immorales : d'abord parce que les Florentins, fort dévoués à votre sérénissime roi<sup>257</sup>, ont reçu une humiliation ; ensuite, parce que l'honneur et la loyauté du même roi, votre seigneur, sont sur la sellette du fait de la sécurité et du sauf-conduit accordés aux Florentins. Donc, comme ces faits sont en cause, et comme ta sagesse, en conseil, reste quasi prépondérante — c'est ce que nous avons entendu dire — et que tu pratiques l'étude des lettres, fais montre, je te prie, par de bonnes actions, de la vertu qui convient à un homme de lettres passionné, et viens en aide aux navigateurs pacifiques et tranquilles pour les protéger de la rapacité et de l'audace des navigateurs malveillants. Tu en as en effet le pouvoir et le devoir, dont l'un relève du désir, l'autre de l'obligation, qui fait d'un homme l'obligé d'un autre homme.

Porte-toi bien et pardonne-moi si, sans être connu de toi, je t'ai écrit assez librement. C'est que nos études communes font naître la confiance, et ne supportent pas que l'on reste des étrangers quand on partage les mêmes plaisirs et les mêmes buts.

Encore une fois, porte-toi bien.  
Florence, 20 mai [1439 (?)].

## 10

### M VIII 2, L VIII 9

#### À Antonio Pisano, le Grammairien

[1] Faut-il prononcer et écrire le pronom *michi* avec la lettre *c* ou plutôt sans le *c* ? Telle est la question brûlante que tu me poses dans ta lettre ; et en même temps, tu dis avoir remarqué que, dans certains passages, j'ai écrit en intercalant la lettre *c* après le premier *i* et avant l'aspiration, ce qui, affirmes-tu, est contraire à l'habitude des Anciens ; et toutefois, tu ne m'en fais pas le reproche, dis-tu, mais tu t'en étonnes, en fait, et tu m'en demandes la raison. Or, pour ma part, ce n'est pas « dans certains passages », comme tu le dis, mais partout que j'ai pris l'habitude d'orthographier ce mot avec un *c*, et j'ai pour garants de la chose, Dante, Pétrarque, Boccace, Coluccio Salutati, hommes érudits s'il en est : non seulement ils écrivirent eux-mêmes ainsi mais il existe aussi un usage vraiment répandu approuvant la même chose. Car qui parle de manière à prononcer *mihî* en dehors de certains incompetents

proferri ab se hanc dictionem *mihī*, ut Iudei et Chaldei magis quam Latini videantur. Nam ille quidem nationes sic proferunt coincidentiam earundem vocalium, ut ab imo pectore aspirationem deducant, nec tam lingua et labiis quam gutture loquuntur.

[2] Si igitur et usus hoc habet et doctissimi homines nostre vel superioris etatis id observarunt, cur ipse michi non putem observandum? Usus nempe magister et dominus est sermonis nostri et quidem nimium, ut ita dixerim, imperiosus, qui non tam ratione et via quam pro arbitrio moveatur. Neque enim cum *mihī* dixerunt antiqui, rationem secuti sunt sed voluntatem usus. Nam ratio quidem, ut analogia ostendit, non *mihī* sed *mibi* dicere iubebat, ut enim, *me*, *te*, *se*, sic etiam *mibi*, *tibi*, *sibi* erat dicendum, quod prepotens usus aspernatus est. Credo quia ineptum quiddam *mibi* sonare videbatur, cum *tibi* et *sibi* melius sonent. Usus ergo, qui tunc dominus fuit, etiam hodie dominus est et potest improbare, quod tunc probavit; alioquin variatio nulla foret in verbis nec essent mutata tot antiquorum placita.

[3] Nam quid tu magis de hac dictione *michi* quam de ceteris pene innumerabilibus admiraris? Nonne *optume* dicebant antiqui et *pessume* eodemque modo alia permulta, ut *editumus*, *decumus*, *lubens*, *lubenter*? Pro *Pyrrō* etiam *Purrum* dicebant et *posiverunt* pro *posuerunt*. Nos vero hec omnia variamus usu iubente. Quin etiam per Ciceronis tempora *caussam* per duo *s*, contra vero *iusus* per unum *s* scribebant, ut Agellius testatur et marmoreis quibusdam monumentis Rome licet conspiciere. Insuper *coeravit faciundum* dicebant antiqui; nos autem *curavit* dicimus, non *coeravit* et *faciundum*, non *faciundum*. *C* vero litteram, quam nos hodie in dictione *michi* interponimus, antiqui locis quibusdam interposuerunt nulla cogente causa preter sonum, ceu *si* et *ubi*, *sicubi*, *necubi*, *alicubi*. Usus ergo apud illos hec potuit: cur igitur idem usus apud nos idem non possit? *Nichil* quoque eodem

qui veulent montrer qu'ils sont antiquisants et ne se rendent pas compte que ce terme *mihi* est prononcé de telle sorte qu'ils passent davantage pour des Juifs et des Chaldéens que pour des Latins ? Car ces nations, il est vrai, prononcent la coïncidence des mêmes voyelles de manière à faire sortir l'aspiration du fond de la poitrine et elles ne parlent pas tant avec la langue et les lèvres qu'avec la gorge.

[2] Si donc l'usage le veut ainsi et que les hommes les plus érudits de la génération précédente l'ont observé, pourquoi irais-je moi-même penser que je ne dois pas l'observer ? L'usage, n'est-ce pas, est le guide et le maître de notre façon de parler, et il a trop de caractère, si je puis dire, lui qui n'évolue pas selon un plan rationnel et méthodique mais plutôt comme bon lui semble. Et en effet quand les Anciens en vinrent à dire *mihi*, ce n'est pas la raison qu'ils suivirent mais le bon vouloir de l'usage. Car la raison, à vrai dire, comme le montre l'analogie, ordonnait de dire non pas *mihi* mais *mibi* : en effet, de même qu'il fallait dire *me*, *te*, *se*, il fallait dire *mibi*, *tibi*, *sibi*, ce que l'usage tout-puissant a rejeté. C'est que, je crois, *mibi* semblait avoir quelque chose de dérangent dans la sonorité, alors que *tibi* et *sibi* sonnent mieux. L'usage donc, qui était le maître à l'époque, est le maître aujourd'hui encore, et peut réprover ce qu'il approuvait à l'époque ; sinon, les mots ne connaîtraient pas la moindre transformation, et il n'y aurait pas eu tant de changements dans ce qui plaisait aux Anciens.

[3] Car pourquoi, de ton côté, t'étonnes-tu davantage de cette prononciation *michi* que de toutes les autres presque en nombre infini ? Est-ce que les Anciens ne disaient pas *optume* et *pessume*, et bien d'autres mots de la même façon, comme *aeditumus*, *decumus*, *lubens*, *lubenter* ? À la place de *Pyrrhus*, ils disaient même *Purrus*, et *posiuerunt* pour *posuerunt*. Quant à nous, nous transformons tout cela en nous conformant à l'usage. Bien plus, à l'époque de Cicéron, ils écrivaient *caussa* avec deux *s*, mais *iusus* avec un *s*, comme en témoigne Agellius, et il est possible de le vérifier sur des monuments de marbre de Rome. De plus, les Anciens disaient : *coerauit faciundum*, mais nous, nous disons *curauit* et non pas *coerauit* ; et *faciendum*, et non pas *faciundum*. Quant à la lettre *c* que nous intercalons aujourd'hui dans le mot *michi*, les Anciens l'intercalèrent à certains endroits sans aucune autre raison que

modo scribo et profero ductus auctoritatibus et rationibus quas supra dixi.

Vale.

11

M VIII 3, L VIII 10

**Leonardus Aretinus clarissimo Iacobo Foscaro s. d. p.**

[1] Scripsi noviter Commentarium quoddam rerum Greearum, ut nobis aliorum pericula forent exemplo, quam sint bellorum contentio- numque discrimina formidanda. Eum nunc librum tuo nomine trans- cribi feci et parvum licet munus ad te mitto, quandoquidem, ut tuis lit- teris ad me scriptis perspexi, tu meorum operum comprobator simul atque amator es. Que vero me causa impulerit id Commentarium scribere in proemio eius libri poteris intueri. Ego enim ob id in hac epistola brevior sum, quod proemium illud tibi legendum censeo. Et quoniam ad libros studiaque tandem redivimus, si quid novi posthac a nobis componetur, dabimus operam, ut ad tuam notitiam labores nostri perducantur.

[2] Vale et Commentarium illud lege queso diligenter. Continet enim luculentam historiam et scitu dignissimam propter incredibilem rerum casuumque varietatem.

Iterum vale.

Cum superiorem epistolam exarassem, supervenerunt littere tue non une quidem aut altere sed quaterne simul eodem tempore, ut facile appareret desiderium tuum. Iam me pudet muneris mei pusilli- tatis, cum illud tam avidè expectari a te conspiciam. Sed refarciatur aliquando maiori aliquo munere.

la sonorité, comme *si* et *ubi* devenant *sicubi*, *necubi*, *alicubi*. L'usage donc chez eux a pu cela, pourquoi donc le même usage ne pourrait-il pas la même chose chez nous ? *Nichil* aussi je l'écris de la même façon, et je le prononce guidé par les autorités et les raisons que j'ai dites plus haut.

Porte-toi bien.

[Florence, 1438-1439]

11<sup>258</sup>

**M VIII 3, L VIII 10**

**Au très illustre Jacopo Foscari<sup>259</sup>**

[1] J'ai récemment écrit un *Commentaire sur l'histoire grecque* afin que les dangers courus par d'autres nous servent d'exemple, montrant à quel point il faut craindre les crises engendrées par les guerres et les dissensions<sup>260</sup>. Je viens de faire copier ce livre à ton nom et je t'envoie un présent bien mince, il est vrai, puisque, comme j'ai pu m'en rendre compte par la lettre que tu m'as écrite, tu es un amateur inconditionnel de mes travaux. Mais pour ce qui est de la raison qui m'a poussé à écrire ce *Commentaire*, tu pourras t'en faire une idée dans la préface de ce livre<sup>261</sup>. Je me montre assez bref dans cette lettre pour la raison que je pense qu'il te faut lire la préface. Et puisque me voilà enfin revenu à mes livres et à mes études, si je dois par la suite rédiger quelque chose de nouveau, je ferai en sorte que mes travaux soient portés à ta connaissance.

[2] Porte-toi bien et lis ce *Commentaire*, je te prie, dans le détail. Il contient en effet un récit édifiant et très digne d'être connu, à cause de l'incroyable variabilité des événements et des incidents.

Encore une fois, porte-toi bien.

Comme j'avais écrit cette lettre, me sont arrivées tes lettres, non pas une, ou deux, mais les quatre en même temps, si bien qu'il était facile de voir la force de ton intérêt. Maintenant j'ai honte de l'insignifiance de mon présent, en percevant que tu l'attends avec une telle impatience. Mais sous peu je réparerai la chose par un présent plus important<sup>262</sup>.

[Florence, 25 décembre 1439]

## 12

## M VIII 4, L VIII 11

**Archiepiscopo Mediolanensi Leonardus s. p. d.**

[1] Vidi exempla quarumdam epistolarum passim de quibuscumque scriptoribus collectarum, que nuper ad me Mediolano transmissa fuisse noster Poggius asserebat. In his una fuit epistola a nescio quo nebulone contra opusculum quoddam meum scripta, quam ego admiror in illo volumine fuisse servatam. Nichil enim habet epistola illa, quod aut prodesse aut delectare possit, nisi forsitan quis delectetur hoc ipso, quod michi maledicit. Quod si forsitan ideo scripta ac missa fuit, ut quemadmodum nuper Alphonso, sic etiam nunc isti respondeam, gravis nimium provincia michi imponeretur, si haberem omnibus stultis et malivolis, qui contra me aliquid dixerint, respondere. Satis enim michi, quod opera ipsa mea in manibus doctissimorum hominum versantur, qui de illis multo melius iudicare valent, quam iste nescio quis sycophanta, qui<sup>ef</sup> acquirere se posse aliquid penes inimicos Florentini populi existimavit, si illa, que in laudem Florentine urbis scripseram, tam acerbe reprehenderet. Ego autem quantum ad me attinet neque laudator neque assertor meorum studiorum esse consuevi sed attenuator potius, dum alii laudent. Quare aliorum iudicium sit, qui recte iudicare possunt, cum de ceteris operibus meis, tum de hac ipsa Laudatione, quam iste carpit atque oppugnat.

[2] Quanquam scripta fuit oratio illa a me valde tunc quidem adolescente, cum recens tunc primum e scholis Grecorum exissem. Fuit enim ea Laudatio michi tanquam puerilis ludus ac exercitatio ad dicendum. Recti vero iudicis est cum aliorum multorum, tum etiam temporis considerationem habere. Neque enim Ciceronis oratio, quam dixit adolescens pro P. Quintio, eandem meretur laudem, quam oratio post ab eodem dicta pro A. Cluentio. Laudamus tamen utranque,

---

<sup>ef</sup> D'après Chigi 117a, Riccard. 835 c. 122b et Riccard. 982 c. 120b ; Mehus : quem.

12<sup>263</sup>

M VIII 4, L VIII 11

À Francesco Pizolpassi, archevêque de Milan

[1] J'ai vu des exemplaires de certaines lettres, dans un recueil épars concernant tous les écrivains possibles, dont notre ami Poggio affirmait qu'ils m'avaient été envoyés naguère de Milan. Parmi elles, il y a une lettre écrite par je ne sais quel vaurien<sup>264</sup> contre l'un de mes opuscules que je m'étonne pour ma part de voir conservée dans ce volume. En effet la lettre n'a rien qui puisse être ou bien utile ou bien plaisant, à moins que d'aventure on éprouve du plaisir à me voir insulté. Or si d'aventure elle a été écrite et envoyée avec l'idée que je réponde à cet individu aujourd'hui encore comme j'ai jadis répondu à Alfonso<sup>265</sup>, ce serait m'imposer une charge trop lourde, si j'avais à répondre à tous les sots et malveillants qui ont dit quelque chose contre moi<sup>266</sup>. En effet il me suffit que ces ouvrages justement se trouvent entre les mains des hommes les plus érudits, qui sont bien plus aptes à juger de ces derniers que je ne sais quel sycophante comme celui-là, qui a estimé qu'il pourrait acquérir quelque chose auprès des ennemis du peuple florentin, s'il critiquait avec autant de hargne ce que j'avais écrit pour louer la ville de Florence. Or moi, pour ce qui me regarde, je n'ai pas pris pour habitude de louer ou de défendre mes propres travaux, mais plutôt de les minimiser, quand d'autres les couvraient de louanges. Aussi, que le verdict reste à ceux qui peuvent donner un verdict correct, tant pour tous mes autres ouvrages que pour cet *Éloge* précisément, que cet individu maltraite et qu'il attaque.

[2] Certes, j'ai écrit ce discours quand j'étais effectivement encore très jeune, à une époque où je venais juste de sortir de l'école des Grecs. En effet cet *Éloge* fut pour moi comme un jeu d'enfant et un exercice oratoire. En vérité, c'est le rôle d'un bon juge de prendre en considération, entre autres choses, ce qui relève des circonstances. En effet, le discours de Cicéron qu'il prononça tout jeune pour Quintius ne mérite pas non plus les mêmes éloges que le discours prononcé par le même



alteram ut adolescentis optime spei, alteram ut perfecti iam oratoris. Demosthenis quoque orationes ille, quas adolescens scripsit in tutores suos, non eiusdem sunt virtutis, qua est illa subtilis de immunitate ad Leptinem<sup>eg</sup>, aut illa prestantissima pro Ctesiphonte aut illa grandis et plena, in qua false legationis Eschinem accusavit.

[3] Equidem pari quoque adolescentia Laudationem illam scripsi, sed tamen in ea ipsa iuvenili Laudatione permulta reperientur a me tractata fuisse, que lector equus et diligens, ut leniter dixerim, non aspernetur. Non enim temere neque leviter id opus aggressi sumus neque vagi aut incerti per semitas nobis incognitas peregrinantium more nostro ipsi arbitrato processimus, sed ducem itineris totiusque laudandi progressus certum indubitatumque habuimus Aristidem celebrem apud Grecos oratorem eloquentissimum hominem, cuius extat oratio pulcherrima de Laudibus Athenarum. Illius sermo tanquam magister michi fuit : conatus vero imitandi tanquam ludus exercitatioque adolescentie. Genus autem dicendi, nam id etiam considerare iudicem oportet, in huiuscemodi laudationibus plausibile quoddam et gloriosum esse debet. Id Greci panegyricum vocant nec ad subtilitatem disserendi sed ad plausum multitudinis accommodari omnique laudandi occasio arripienda est in eo genere ac verbis extollenda.

[4] Itaque Aristides humanitatem Atheniensium laudans inquit : « Regionem quoque ipsam eadem humanitate sese in mare extendere, quasi obviam progredientem navigantibus, qui ad se venirent ». Et alio loco antiquitatem laudans inquit : « Alios quidem populos advenas esse suarum civitatum habitatores : Athenienses vero ibi natos ab initio, ubi inhabitabant eamque regionem homines genuisse ac peperisse ». Item alio loco inquit : « ceteras urbes omnes vel ad occisum vergere vel ad orientem vel ad septemtrionem, vel ad meridiem :

---

<sup>eg</sup> D'après Chigi 117a ; Mehus : Leptilem.

Cicéron en faveur de Cluentius. Nous couvrons pourtant l'un et l'autre d'éloges, le premier comme celui d'un jeune homme promettant tous les espoirs, le second comme celui d'un orateur accompli désormais. Les discours de Démosthène, également, qu'il écrivit tout jeune contre ses tuteurs, ne sont pas d'une qualité égale à celle du fameux discours subtil sur l'immunité adressée à Leptine<sup>267</sup>, ou à celle de l'insurpassable *Pour Ctésiphon*, ou à celle du discours plein de grandeur, dans lequel il accusa Eschine pour sa fausse ambassade<sup>268</sup>.

[3] Pour ma part, j'ai moi aussi écrit cet *Éloge* au même âge, mais cependant, dans cet *Éloge* de jeunesse justement, on trouvera que j'ai traité bien des choses qu'un lecteur équitable et consciencieux, pour parler calmement, ne devrait pas mépriser. En effet nous ne nous sommes pas lancés dans cet ouvrage à l'aveuglette ni à la légère et nous n'avons pas avancé dans le vague ou dans l'incertitude à travers des sentiers inconnus de moi, en touriste qui ne suit que son inspiration, mais nous avons pris pour guide de notre route et de toute la progression de notre éloge un homme sûr et incontestable, en la personne très éloquente d'Aristide, orateur célèbre chez les Grecs, dont il reste le magnifique discours sur l'*Éloge d'Athènes*<sup>269</sup>. Son style fut pour moi comme un maître : quant à l'effort d'imitation, ce fut comme un jeu et un exercice de jeunesse. Pour ce qui est du genre oratoire — car il faut que le juge considère cela aussi —, il doit être dans ces sortes d'éloges digne d'applaudissements et assez ostentatoire. Les Grecs le nomment *panégyrique* et il n'est pas fait<sup>270</sup> pour la subtilité de l'argumentation mais pour les applaudissements de la foule, et toute occasion de louer doit être saisie dans ce genre oratoire, et rehaussée par les mots.

[4] C'est pourquoi Aristide, louant l'humanité des Athéniens, dit<sup>271</sup> : « La région elle-même aussi se prolonge jusqu'en mer avec les mêmes qualités humaines, comme si elle se portait au-devant des navigateurs qui viendraient à elle ». Et à un autre endroit, louant leur ancienneté<sup>272</sup> : « Les autres peuples, évidemment, habitent leurs cités en tant qu'étrangers ; les Athéniens, en revanche, y sont nés depuis le début ». À un autre endroit, encore, il dit<sup>273</sup> : « Toutes les autres villes, sans exception, sont tournées soit vers l'ouest, soit vers l'est, soit vers le nord, soit vers le sud ;

solas vero Athenas ad nullam istarum partium vergere, sed esse in medio harum omnium constitutas, ut quicquid ultra citrave quoquo versus existat, id vel orientale vel occidentale vel septemtrionale vel meridionale sit appellandum ». Hec et huiusmodi permulta in ea laudatione scripta quis non videt non ad veritatem sed ad plausum et letitiam multitudinis audientium pertinere? In laudationibus enim civitatum ad eos ipsos habetur sermo, quos laudare velis coronamque flagitat id genus dicendi et multitudinem populi non ad iudicia vel ad decernendum aliquid de republica coactam sed ad plausum et letitiam ex propriis laudibus Athenarum percipiendam.

[5] Genus igitur dicendi in huiuscemodi laudationibus tale quoddam est; quod si intellexisset reprehensor meus, parcius reprehendisset. Aliud est enim historia, aliud laudatio. Historia quidem veritatem sequi debet, laudatio vero multa supra veritatem extollit, ut in laudibus Athenarum factum ab Aristide supra ostendimus. Neque enim verum est Acticam regionem humanitate quadam se in mare extendere, cum sensu careat atque motu. Neque rursus verum est, regionem illam homines genuisse ac peperisse, cum terra neque concipiat hominem neque pariat. Nec etiam verum est Athenas esse medium umbilicum habitabilis terre, cum alibi sit huiusmodi punctus. Sed hec omnia quamquam non vera, nichilominus ornate ac probabiliter cum plausu quodam ac letitia multitudinis auribus infunduntur.

[6] Cum igitur huiusmodi sit in laudandis civitatibus dicendi genus, constet vero Florentiam Romanorum esse coloniam (nam id clarissimum est et negari non potest); quis iuste admirari debet vel conqueri, quod dictum fuerit a me in laudatione presertim, gloriam et res parentum ad filios, tanquam ad successores legitimos pertinere? Hic est enim primus et conveniens laudandi locus. At reprehensor meus, utpote qui hec non intelligit, perinde ac si hereditas apud preterem in iudicio peteretur, negat populum Romanum esse mortuum

seule Athènes, en revanche, n'est tournée vers aucune de ces directions, mais se trouve installée au beau milieu de toutes, si bien que tout ce qui se trouve en-deçà ou au-delà, de quelque côté que l'on se tourne, il faut dire que c'est à l'est ou à l'ouest, ou au nord ou au sud ». Ces exemples et beaucoup d'autres de ce genre, que l'on trouve dans cet éloge, qui ne voit qu'ils visent non pas la vérité mais les applaudissements et la liesse de la foule des auditeurs ? Dans les éloges de cités, en effet, le discours est tenu devant ceux-là mêmes que l'on veut louer et l'enjeu de ce genre oratoire est une couronne ainsi que tout un peuple rassemblé, non pas pour émettre un jugement ou pour prendre une décision concernant la république, mais pour applaudir et ressentir de la liesse à l'écoute de ses propres éloges.

[5] Donc le genre oratoire dans les éloges de cette sorte est ainsi fait que, si mon critique l'avait compris, il m'aurait critiqué avec plus de mesure. Le genre historiographique est une chose en effet, l'éloge en est une autre. L'histoire, effectivement, doit suivre la vérité, mais l'éloge rehausse bien des choses au-dessus de la vérité, comme l'a fait Aristide dans son éloge d'Athènes — ainsi que nous l'avons montré plus haut<sup>274</sup>. Et il n'est pas vrai, en effet, que « l'Attique s'étende dans la mer avec certaines qualités humaines », alors qu'elle est privée des sens et de la mobilité. Et il n'est pas vrai non plus que cette région ait engendré et enfanté des hommes, alors que la terre ne conçoit ni n'enfante d'homme. Et il n'est même pas vrai qu'Athènes soit le nombril du monde, au centre des terres habitées, alors qu'il se trouve ailleurs, l'endroit de ce genre. Mais, bien que toutes ces choses ne soient pas vraies, elles se glissent néanmoins par leur beauté et leur vraisemblance dans les oreilles de la foule et sont accompagnées de ses applaudissements et de sa liesse.

[6] Ainsi donc, le genre oratoire concernant l'éloge des cités étant ainsi fait, que l'on nous accorde, en revanche, que Florence est une colonie des Romains — car cela est l'évidence même et l'on ne peut le nier — ; qui devrait avoir raison de s'étonner ou bien de se plaindre que j'aie dit, surtout dans un éloge, que la gloire et les possessions des parents reviennent à leurs fils comme à des successeurs légitimes ? C'est en effet le premier topos de l'éloge, et conforme aux attentes. Mais mon détracteur, comme il est normal de la part de quelqu'un qui ne s'y entend

meque delirare putat, qui hereditatem viventis ad alium pertinere scripserim : « Vivit, inquit, populus Romanus. Tu hereditatem eius ad alios defers ». Utinam viveret ! Sed certe populus ille Romanus, de quo ipse loquor, iampridem mortuus et sepultus est : hec autem que nunc Rome habitat, collecticia turba non dominatur sed servit. Quare de mortui agitur, non de viventis hereditate.

[7] Sed finge ipsum vivere, quamquam est mortuus. An conveniens est dixisse gloriam et res parentum ad filios tanquam successores legitimos pertinere ? Si enim vivo parente res eius ad filium nichil pertinet, ad quid inducta foret exhereditatio filiorum ? Satis profecto fuerat vel preteruisse, vel non intuisse, si hereditas ad eos non pertineret. Quomodo dixisset ille senex apud Terentium de filio : « meus particeps » ? Qua ratione se ipsum remordens Eneas de Ascanio dixisset : « quem regno Italie fraudo et dotalibus arvis ? » Itaque nec si viveret parens foret inconveniens ita de filio dixisse. Alia enim fori et iudicii ratio est, alia laudationis. In foro quidem possessio bonorum petitur aliis auferenda : in laudatione vero gloria et res parentum ad filios pertinere monstratur. Qua in re nichil parentibus aufertur, immo plus tribuitur, cum gloria et amplitudo, que parentes illustrat, in filios quoque fulgere asseveratur.

[8] Quare desistat queso iste, quisquis est, huius laudationis reprehensor immoderatus loqui genusque dicendi, quale postulat laudatio, non ignoret. Nec me inconsiderate ac temere processisse arbitretur, cum et ducem probatissimum habuerim et nichil non ad exemplum laudatissime orationis in hac mea direxerim. Hec pro cognitione tua scripsisse volui. Nam obtrectatorem illum meum neque novi equidem neque nominare unquam audivi. Sed satis apparet furiosum quemdam

pas, exactement comme si l'on réclamait un droit d'héritage devant le juge dans un procès, dit que le peuple romain n'est pas mort et pense que je suis en plein délire, moi qui aurais écrit que l'héritage d'un vivant revenait à un autre : « Il est vivant, dit-il, le peuple romain. Et toi tu transfères son héritage à d'autres ! » Si seulement il était vivant ! Mais, sans nul doute, le peuple romain dont moi je parle est mort et enterré depuis longtemps : et cette masse collective qui aujourd'hui habite à Rome n'est pas un maître mais un esclave ! C'est pour cela qu'il s'agit de l'héritage d'un mort et non d'un vivant.

[7] Mais imaginons qu'il soit vivant, même s'il est mort. Il n'est pas convenable, peut-être, d'avoir dit que la gloire et les biens des parents revenaient aux fils comme à des successeurs légitimes ? Si en effet du vivant du père, ses biens ne reviennent en rien à son fils, à quoi l'héritage des fils pourrait-il être ramené ? Il aurait suffi, assurément, ou bien de l'avoir passé sous silence ou bien de ne pas l'avoir institué, si l'héritage ne leur revenait pas. Comment, chez Térence, ce vieillard aurait-il parlé de son fils : « celui qui partage avec moi<sup>275</sup> » ? Pour quelle raison, se rongant les sangs, Énée aurait-il dit à propos d'Ascagne : « lui que je frustre du royaume d'Italie et des terres qui lui reviennent<sup>276</sup> » ? C'est pourquoi, même si le père était encore vivant, il ne serait pas inconvenant d'avoir parlé ainsi de son fils. En effet, dans une assemblée ou dans un tribunal les arguments ne sont pas les mêmes que dans un éloge. Certes sur le forum, si l'on réclame la possession de biens, il faut la retirer à d'autres : mais dans un éloge, il est démontré que la gloire et les biens des parents reviennent aux fils. Car, dans ce domaine, on ne retire rien aux parents, bien au contraire on leur attribue davantage, quand il est attesté que la gloire et la grandeur, qui font le lustre des parents, brillent également chez leurs fils.

[8] Aussi, je vous prie, que ce détracteur de mon éloge, quel qu'il soit, cesse de parler sans retenue, et qu'il n'ignore plus ce qu'est le style oratoire tel que le réclame l'éloge. Et qu'il n'aille plus penser que j'ai procédé de façon inconsidérée et à l'aveuglette, alors que d'une part j'ai eu un guide tout à fait digne de confiance et que d'autre part, je n'ai rien dit dans mon discours qui ne trouve son modèle dans le sien, qui est si digne d'éloge. [Voilà ce que je voulais t'écrire pour ta gouverne.

esse, quisquis is sit. Simul enim reprehendit de rebus sibi incognitis simulque maledicit, quasi non ratione sed odio furoreque moveatur.

[9] Quid autem simile hic habet Alphonso? Ille veterem interpretationem Ethicorum suis rationibus defendebat; de me autem nichil nisi honorifice loquebatur. Tribuebat litteras splendoremque orationis, plura denique quam ego ipse vellem, in hac parte de me predicabat. Unum modo reprehendebat, quod novam interpretationem meam veteri anteferrem. Et in hoc ipso tamen humanissime ac moderatissime opinionem suam non contumeliis, ut iste, sed rationibus tuebatur. Hic autem alter nichil modesti habet. Itaque ego ille qui Alphonso moderate admodum civiliterque respondi, hanc moderationem meam huic respondens servare non possum. Iurgia vero et contumelias si reddam et in his diutius consistam, vereror ne ipse levior ac stultior fierem, quam iste ipse qui me provocat. Et profecto si certare maledictis vellem, abundantissima michi contra hunc asinum suppeditaret oratio. Sed in tam levi re occupatum esse pudet. Itaque hec preteribo atque mittam rideboque potius illius ignorantiam ac fatuitatem quam ipse facere aliquid me indignum adducar.

[10] Et de litteratura quoque, si Deo placet, nescio quid cavillari pergit, homo stolidus et insanus. Qua quidem in re idem sibi contigisse video, quod presbyteris ruralibus evenire consuevit, qui propter ignorantiam litterarum abradunt in libris suis, que bene scripta fuerant vel aliter pronuntiant quam scriptum sit, asserentes illo modo stare non posse. Hoc idem illi contigit in libro meo, si modo meum habuit. Quod si alienum habuit librum et forsam, ut fit, a scriptore aliquo mendose transcriptum, quid me accusat? Neque enim Ciceroni imputamus, quod epistole eius ad Atticum multis in locis librariorum vitio ita scripte sunt, ut stare verba non possint neque Virgilio, quod

Car pour ce qui est de ce détracteur, d'une part je ne le connais pas en vérité, d'autre part, je n'ai jamais entendu parler de lui. Mais il est suffisamment évident que c'est un fou furieux, qui que ce soit. En effet, il se livre tout à la fois à des reproches sur des choses qu'il ne connaît pas et à des médisances comme s'il était mu non par la raison mais par la haine et la fureur.

[9] Or qu'y a-t-il de commun avec Alfonso? Celui-ci défendait l'ancienne traduction de l'*Éthique* avec ses arguments; mais de moi, il ne disait rien si ce n'est en termes honorables. Il m'attribuait des lettres, l'éclat du style; pour finir, il vantait mes mérites plus que moi-même je ne le voudrais, sur ce point. Il me reprochait en tout et pour tout de préférer ma nouvelle traduction à l'ancienne. Et sur ce point même, c'est avec la plus grande amabilité et la plus grande mesure qu'il défendait son opinion usant non pas d'insultes, comme celui-ci, mais d'arguments rationnels. Cet autre, en revanche, n'a rien de mesuré. C'est pourquoi, moi qui, alors, ai répondu à Alfonso avec beaucoup de mesure et de courtoisie, je ne saurais garder cette mesure, en répondant à celui-ci. Mais si je rendais les coups et les insultes et si je me complaisais un peu trop longtemps dans ceux-ci, j'aurais peur de devenir moi-même plus léger et plus sot que celui-là même qui me provoque. Et assurément, si je voulais me battre à coups de médisances, je trouverais la plus abondante des matières oratoires contre cet âne. Mais j'aurais honte de m'être occupé de sujets aussi légers. C'est pourquoi je passerai là-dessus et je laisserai courir; et je rirai de son ignorance et de sa fatuité plutôt que de me laisser amener moi-même à faire une chose indigne de moi<sup>277</sup>.]

[10] Et sur la littérature également, que Dieu me pardonne, il cherche je ne sais quelle chicane, en homme sot et insensé. Sur ce sujet, à vrai dire, je vois qu'il lui est arrivé la même chose qui se produit habituellement chez les prêtres de campagne qui, à cause de leur ignorance des lettres, effacent dans leurs livres ce qui avait été bien écrit, voire ne le prononcent pas comme il fut écrit, affirmant que cela ne peut rester en l'état. C'est la même chose qui lui est arrivée dans mon livre, si c'est bien le mien qu'il a tenu entre les mains. Or s'il a tenu le livre d'un autre, et peut-être, comme il arrive, retranscrit avec des fautes par un copiste, pourquoi m'accuse-t-il? Et en effet, nous ne reprochons pas à Cicéron



quandoque ita scripti versus eius reperiuntur, ut pedes non habeant congruentes. Sed nichil est malignius calumniatore neque perversius qui, cum hec sciat non esse reprehendenda, tamen per calumniam reprehendit. Homo stultitie et ignorantie et levitatis plenus qualis est ille, non aliter quam contumeliose et maligne loqueretur. Nam quales sunt hominum mores talis et sermo esse consuevit.

## 13

## M VIII 5, L VIII 12

## Leonardus M. Trivensi s.

[1] Non satis dilucide propositam a te questionem illam video, de qua per tuas litteras percontaris. Ais enim cum sermo foret de rhetoricis institutis, dixisse quendam eruditum hominem ex his qui tunc aderant : « solute pronuntiationis vim dumtaxat maxime usum et exercitium desiderare ». Deinde quasi ratio huius dicti afferatur, subiicis : « Cum enim inquiebat, dicimus : et non aliud ? Non aliud<sup>eh</sup>. » Hec sunt verba questionis propositae.

[2] Dico igitur nec primo loco dictum satis clarum videri et que ad declarandum subiicitur ratio, non tam ipsum declarat quam obscurat. Sed accidit forsitan hebetudine mea, ut minus intelligam. Itaque priusquam propositae questionis respondeam, percontabor ipse te, immo illum, qui hec dixit : nam tu relator es, non auctor.

[3] Primum igitur quero, quid ille sibi voluerit, dum inquit : « Solute pronuntiationis vim ». « Soluta » enim pluribus modis dici solet. Aliter enim solutam pecuniam dicimus, aliter solutam

---

<sup>eh</sup> Chigi 119b et Mehus : « Cum enim dicimus inquiebat et non aliud ? Non aliud ».

que ses lettres à Atticus aient été en maint endroit recopiées avec les erreurs des secrétaires, de sorte que les termes ne peuvent pas tenir, ni à Virgile que, de temps en temps, on trouve des vers copiés de telle sorte qu'ils n'ont pas le nombre de pieds convenable. Mais il n'est rien de plus méchant qu'un calomniateur ni de plus pervers que celui qui, alors qu'il sait que ces choses ne doivent pas être critiquées, les critique pourtant par goût de la calomnie. Un homme plein de sottise, d'ignorance et de légèreté comme notre homme ne saurait parler autrement qu'en recourant aux calomnies et aux méchancetés. Car, en général, à telles mœurs, tel langage.

[Florence, première moitié de 1440<sup>278</sup>]

13<sup>279</sup>

M VIII 5, L VIII 12

À Mattia Triviani<sup>280</sup>

[1] Je constate que tu n'as pas posé de façon suffisamment claire le problème sur lequel tu m'interroges dans ta lettre. Tu rapportes, en effet, que, dans une discussion sur les règles rhétoriques, un homme érudit dans l'assistance a dit : « la qualité de la prononciation en prose ne réclame surtout que pratique et entraînement ». Ensuite, comme pour rendre compte de cette phrase, tu ajoutes : « tandis qu'il parlait, nous disons : et rien d'autre ? — rien d'autre ! » Tels sont les termes du problème posé.

[2] Je dis donc que, dans la première phrase, le sens paraît assez manquer d'évidence et la raison qui est ajoutée pour l'éclaircir ne l'éclaire pas autant qu'elle ne l'obscurcit<sup>281</sup>. Mais il arrive peut-être que du fait d'une intelligence qui s'émousse j'aie plus de mal à comprendre. C'est pourquoi, avant de répondre au problème posé, je vais moi-même t'interroger, ou plutôt interroger la personne qui a dit cela : en effet, tu rapportes ces paroles, tu n'en es pas l'auteur.

[3] Tout d'abord donc je te demande ce qu'il a voulu dire en affirmant : « la qualité de la prononciation en prose ». En effet *soluta* s'emploie d'habitude en différents sens. En effet, nous l'employons pour

questionem, aliter cum dicimus « rupe soluta obiice saxi », ut Boëtius, aliter cum dicimus « lege soluta », ut de Pindaro inquit Flaccus, aliter soluta oratione, idest absque metro, aliter cum dicimus solutus in dicendo, idest promptus ac fluens ac minime ligatus. Hec michi occurrunt scribenti. Sunt credo et plures modi, quibus solutam dicimus. Cum igitur inquit solute orationis, quid tandem intelligit? Utrum quemadmodum solutam pecuniam et solutam questionem et solutam rupem dicimus? Vel potius quemadmodum solutam orationem, idest prosa, non versu? Si hoc vult, cur minus in versu pronuntiationem habere locum existimat, quam in prosa? Roscius enim ac ceteri histriones boni, qui tragedias vel comedias agebant, plus artis in pronuntiando habuerunt quam oratores. Sin autem dicere vult solute orationis, idest prompte fluentisque, novum loquendi morem inducit. Pronuntiatio siquidem quam meliori vocabulo actionem dicimus non solum voce verum etiam gestu vultuque conficitur. Quomodo igitur congruere potest, si dicamus soluto gestu, soluto vultu? Certe nullo modo. Itaque ut pace sua dictum sit, « solute pronuntiationis » dixisse non satis quid velit ostendit.

[4] Deinde quod subiicit « vim », obscuritate non caret. In dicendi enim arte quedam est orationis virtus, quam appellamus « vim ». Hec virtus Demosthenis tribuitur maxime. Inquit enim Cicero : « Vim Demostheni tribuimus, lenitatem Eschini, subtilitatem Hiperide ». Et Quintilianus Ciceronem laudans inquit : « Expressit vim Demosthenis, iocunditatem Socratis, copiam Platonis ». Utrum igitur iste « vim » dicens de hac virtute oratoria intelligit an de alia re, michi vehementer obscurum est. Nam si de latronibus loqueretur, non dubitarem quid esset vis : est enim violentia contra ius illata. Nunc autem cum de oratoribus loquatur, verba intelligere debemus secundum subiectam materiam. Est enim vis in oratore virtus quedam, cui iudices resistere non valent. Deinde quod subiicitur, « dumtaxat maxime usum et exercitium desiderare », absurdissimum videri non immerito potest. Nam dumtaxat excludit, maxime implicat. Etenim qui usu maxime

dire « argent *dépensé* », pour dire « problème *résolu* », pour dire « morceau *détaché* de la roche<sup>282</sup> », comme Boèce, pour dire encore « *sans* règle », comme l'a affirmé Flaccus<sup>283</sup> à propos de Pindare, pour dire « discours en prose », c'est-à-dire sans vers, pour dire « style délié », à savoir rapide, coulant et sans le moindre lien. Voilà ce qui me vient à l'esprit tandis que j'écris. Il y a encore, je crois, d'autres sens pour *solutus*. Donc quand il parle de « *solute orationis* », que veut-il donc bien dire ? Est-ce que nous lui donnons le sens de « argent dépensé », de « problème résolu », de « roche brisée » ? ou bien plutôt de « discours en prose », et non en vers ? Si c'est cela qu'il veut dire, pourquoi pense-t-il que la prononciation tient moins de place dans le vers que dans la prose ? Roscius en effet et tous les autres bons acteurs qui jouaient des tragédies ou même des comédies maîtrisèrent mieux l'art de la prononciation que les orateurs. Si, en revanche, il veut parler d'un « style délié », c'est-à-dire, rapide et coulant, il induit une nouvelle façon de parler. La prononciation, en vérité, que par un terme plus juste nous appelons action oratoire, est produite non seulement avec la voix, mais aussi avec le geste et avec le visage. Comment donc cela peut-il aller avec le fait de dire *geste délié*, *visage délié* ? Assurément en aucune façon. C'est pourquoi, cela soit dit sans l'offenser, l'expression « prononciation en prose » ne montre pas suffisamment ce qu'elle veut dire.

[4] Ensuite, quand il ajoute « force », il ne manque pas d'obscurité. En effet, dans l'art oratoire, il existe une certaine qualité du discours, que nous appelons *force*. Cette vertu est attribuée avant tout à Démosthène. Cicéron dit en effet<sup>284</sup> : « Nous avons attribué la force à Démosthène, la douceur à Eschine, la subtilité à Hypéride ». Et Quintilien louant Cicéron dit<sup>285</sup> : « Il a reproduit la force de Démosthène, l'agrément de Socrate, l'abondance de Platon ». Donc, en disant « force », est-ce que ton ami entend cette vertu d'un orateur ou bien autre chose, cela n'est vraiment pas clair pour moi. Car s'il parlait de bandits, je n'aurais pas de doutes sur ce qu'est la force : c'est en effet un acte de violence contraire au droit. Mais ici, alors que l'on parle des orateurs, nous devons comprendre les termes selon le sujet qui nous occupe. En effet la force chez l'orateur est une certaine vertu, à laquelle les juges ne sauraient résister. Ensuite, quand il ajoute « *dumtaxat* », cela peut paraître non sans raison

feri dicit, significat et aliis modis fieri, quam usu; qui vero usu dumtaxat fieri dicit, alios omnes modos excludit atque ita pugnancia inter se dicere videtur, qui « dumtaxat et maxime » simul coniungit. Quod autem inquit « desiderare » eodem vitio laborat. Desiderare enim idem michi significare videtur, quod carere ac deficere. « In eo prelio, inquit Livius, desiderati sunt milites centum », idest perierunt; « desideravimus humanitatem », idest defuit tibi humanitas. « Usum, ergo, et exercitium desiderare » nichil significat aliud quam usum et exercitium non habere. Hec tecum, quandoquidem tu grammaticus es, disceptare libuit, et quasi themate quedam tibi proponere.

[5] Nam illud quod subiicitur tanquam ratio primi dicti « cum enim inquiebat, dicimus : et non aliud! — Non aliud<sup>ei</sup> » : eiusmodi est, ut non ad grammaticum sed ad Edipodem, vel ad Sibyllam sit reiiciendum, quorum alter Sphingis, altera futuri seculi caliginem patefecit. Ego vero cum Davus sim, non Edipus, ut inquit ille apud Terentium servus, ad ista, quibus divinatione opus est, respondere non possum. Quod si questio illa michi proposita sit an pronuntiatio usu dumtaxat nobis comparetur, negabo equidem nec id sane immerito. Quanquam enim usus et exercitatio in ea re multum valeat; tamen prime et maxime partes nature sunt. Nam magnitudinem claritatemque et suavitatem vocis natura prebet et dignitatem vultus gestusque venustatem eadem natura largitur.

[6] Ars deinde superadita hec nature bona vel temperare potest, si ardentiora sint, vel extollere, si frigidiora existant. Usus absque arte periculosus est crebroque aberrat. Contra naturam vero nemo feliciter pugnat. Itaque nullus in dicendo magnus evadere unquam poterit, qui non habeat largas a natura dotes et eas ipsas studio et arte et exercitio confirmatas. Esse vero artem quandam pronuntiandi et non usum solummodo, histriones scenaque declarant. Demosthenem certe

---

<sup>ei</sup> Chigi 120b et Mehus : « cum enim inquiebat dicimus et non aliud! Non aliud ».

complètement absurde. Car « *dumtaxat* » exclut, « *maxime* » implique. Et en effet, celui qui dit qu'une chose se produit *surtout* par l'usage, suggère qu'elle se produit aussi par d'autres moyens que l'usage ; mais celui qui dit qu'elle *ne* se produit *que* par l'usage, exclut tous les autres moyens, et il semble dire ainsi des choses qui se contredisent, celui qui emploie en même temps *ne...que* et *surtout*. Mais quand il dit « *desiderare* », il pâtit du même défaut. « *Desiderare* », en effet, me semble suggérer la même chose que *manquer*, *disparaître*. « Dans ce combat, a dit Tite-Live, on *déplo*ra cent soldats », à savoir : ils périrent. Nous avons *déploré* ton manque d'humanité, à savoir : tu as manqué d'humanité. Ainsi donc, *déplorer l'usage et l'entraînement* ne signifie rien d'autre que ne pas avoir d'usage et d'entraînement. J'ai eu envie d'analyser ces choses avec toi du fait que tu es grammairien et de proposer certains sujets à ta réflexion.

[5] Car ce qui est ajouté comme explication de la première phrase : « tandis qu'il parlait, nous disons : et rien d'autre ? — rien d'autre ! » est de telle sorte qu'il ne faut pas le renvoyer à un grammairien mais à Œdipe ou à la Sibylle, dont l'un a dissipé le brouillard du Sphinx, l'autre celui des siècles à venir. Mais moi, vu que je suis Dave et non Œdipe, comme dit le fameux esclave chez Térence<sup>286</sup>, je ne peux pas répondre à ce qui réclame l'art divinatoire. Si en effet m'a été soumis le problème de savoir si la prononciation<sup>287</sup> s'acquiert pour nous par l'usage, je dirai que non, évidemment, et non sans raison, vraiment. En effet, bien que l'usage et l'entraînement aient une grande importance dans cette affaire, le rôle premier et principal est joué par la nature. Car la force, la clarté et la douceur de la voix sont fournies par la nature, et la dignité du visage ainsi que la grâce des gestes, c'est encore la nature qui en fait cadeau.

[6] L'art, ensuite, venu s'y ajouter, peut sans doute tempérer ces biens naturels, s'ils sont un peu trop ardents, ou bien les renforcer s'ils s'avèrent un peu trop froids. L'usage sans l'art est dangereux et fréquemment source d'erreur. Mais contre la nature personne ne se bat impunément. C'est pourquoi personne ne pourra devenir grand dans l'art oratoire s'il ne possède de larges dons naturels, et eux-mêmes confirmés par l'étude, l'art et l'entraînement. Mais qu'il y ait un art de prononcer et

ac Ciceronem, cum uterque in actione deficeret, histriones duo ad probabilem modum pronuntiandi reduxerunt. Siquidem Demosthenes a Satyro, Tullius vero ab Roscio institutus est in actione, ex quo palam est, non exercitationem solam ad hoc sufficere, sed artificio quodam adhibito comparari.

Vale.

14

VIII 6, L VIII 13

**Leonardus Francisco Piccolpasso Archiepiscopo Mediolanensi s.**

[1] Admirabiles profecto epistole apud vos scribuntur, Reverendissime Pater, ut ego per hos dies conspexi. Venerunt enim ad manus meas exempla quarundarum epistolarum, in quibus una fuit tue Paternitatis ad Ducem Clocestrie de obitu meo, altera fatui cuiusdam ac ridendi nebulonis ad Candidum contumelias et maledicta in me continens. Erant insuper alie complures epistole, de quibus quid ego sentiam non necesse nunc est aperire. At enim duas illas, quas primo retuli, silentio preterire non possum.

[2] Primum igitur quantum ad significationem mei obitus attinet, ut iocose pro antiqua familiaritate nostra tecum agam, tu etiam atque etiam vide, quomodo famam existimationemque tuam defendas, qui de viventis hominis obitu litteris tuoque sigillo impressis apud Ducem Clocestrie testificatus fueris. Atqui iuri operam dedisti nec ignoras quenam huius delicti pena sit a legibus constituta. Deinde quid sibi voluit tanta festinatio ac properatio scribendi, presertim de re tibi dolorosa et illi ipsi minime placitura, cui significabas? Prospera enim significare celeriter ac libenter solemus; aspera vero nemo libens significat.

pas seulement un usage, les acteurs et la scène en font foi. Démosthène, à dire vrai, et Cicéron, comme l'un et l'autre étaient pleins de défauts dans l'art de la prononciation, furent amenés à une prononciation passable grâce à deux acteurs. De fait Démosthène reçut les leçons de déclamation de Satyre, Tullius de Roscius, ce qui montre pleinement que l'entraînement seul ne suffit pas à la chose, mais qu'il s'acquiert par l'ajout d'un certain art.

Porte-toi bien.

[Florence, 1440]

14<sup>288</sup>

**M VIII 6, L VIII 13**

**À Francesco Pizolpassi, archevêque de Milan**

[1] Ce sont sans aucun doute d'admirables lettres, très Révérend Père, que l'on écrit dans votre entourage, comme je l'ai remarqué ces jours-ci. Me sont en effet tombés entre les mains les exemplaires de certaines lettres parmi lesquelles il y en avait une de ta Paternité, adressée au duc de Gloucester sur mon décès, une autre d'un vaurien infatué de lui-même et ridicule, adressée à Candido<sup>289</sup>, contenant des insultes et des médisances à mon endroit. Il y avait également plusieurs autres lettres : il n'est pas nécessaire de dévoiler aujourd'hui ce que j'en pense. En revanche, en effet, je ne peux passer sous silence les deux premières que j'ai évoquées.

[2] Tout d'abord donc, pour ce qui concerne le sens à donner à mon décès, pour user de plaisanterie avec toi, au nom de notre ancienne familiarité, veille un peu plus sérieusement à la façon de préserver ta réputation et l'estime que l'on te porte, alors que tu as annoncé comme certain le décès d'un homme en vie au duc de Gloucester dans une lettre imprimée de ton sceau. Pourtant tu t'es consacré au droit et tu n'ignores pas quelle est la peine infligée par les lois pour ce délit. Ensuite où tendait une si grande hâte et une si grande précipitation à écrire surtout sur un sujet pour toi douloureux et qui ne plairait pas du tout à celui-là même à qui tu l'annonçais. En effet, d'ordinaire, ce sont les



[3] Que igitur fuit causa tam properandi? Instabat, ut video, Candidus ac te impellebat : conceptam ex illo Duce spem labi non patiebatur. Faceret Candidus ut vellet. Tu rationem potius habere debuisti gravitatis tue quam illius voluntatis. Quid autem illud, quod in eadem epistola per te significatum fuit Duci Clocestrie? Me defecisse in promissis, cum eos, qui sibi a me promissi fuerant, Politicorum libros tribuerim alteri. Hec profecto neque amici neque de amico vox fuit. An tu Candidi usque adeo inservire studio debebas, ut talia de me scriberes, presertim et tibi incognita et non vera? Equidem cuncta, que promiseram Duci Clocestrie, cumulatissime persolvi. Itaque non magis de obitu meo falsum tibi relatam fuit, quam de promissorum defectu, quod, ut scias, attende.

[4] Scripsit ad me dudum Clocestrie Dux, se libros Ethicorum per me traductos vidisse tollebatque illos in Celum laudibus ac provenisse ex illis mirificam utilitatem studiosis omnibus predicabat : proinde hortatus est me, ut pro communi utilitate libros quoque Politicorum eodem modo in Latinum transferrem. Hoc illi tandem promisi nec promisi modo, sed etiam adimplevi, primumque volumen eius operis insigniter ornatum ad illum per manus Borromeorum, qui Londoniis negotiantur, transmisi, ac presentari illi Domino feci. Ubi est ergo defectus fidei mee? Ubi frustratio promissorum? Postulavit, inquam, ut pro communi utilitate illos transferrem : ut vero sibi, ut ita dixerim, titulum libri adscriberem nec ipse petivit unquam nec ego promisi. Nam si promississem, observassem ; nichil enim michi facilius erat. Sed ego illa gloriola delectari tantum Principem non putavi, presertim cum ipse non peteret et me aucupari gratiam per huiusmodi scriptiones nolebam videri. Quare nec mors nuntianda fuit, cum essem vivus, nec defectus fidei, cum in me non esset. Equidem ab illo Duce nichil unquam accepi nec unus quidem obolus, ut dici solet, ab illo michi collatus est.

événements heureux que nous annonçons rapidement et de bon cœur ; mais personne n'annonce de bon cœur les événements cruels.

[3] Quelle fut donc la cause d'une telle hâte ? C'est Candido, comme je le vois, qui te pressait et te poussait : il ne supportait pas de voir disparaître l'espoir qu'il avait conçu de ce duc. Candido pouvait bien faire comme il voulait ! Mais toi, tu aurais dû tenir compte davantage de ton sérieux que de ses volontés. Or que signifie le fait que, dans la même lettre, tu aies annoncé au duc que j'avais manqué à mes promesses, du fait que j'avais attribué à un autre les livres de la *Politique* que je lui avais promis ? Franchement, voilà qui n'était pas une parole d'ami ni sur un ami. Mais est-ce que toi tu devais te faire l'esclave de la passion de Candido au point d'écrire de telles choses sur moi, surtout quand tu n'en savais rien et qu'elles étaient fausses ? De fait, tout ce que j'avais promis au duc de Gloucester, je m'en suis très largement acquitté. C'est pourquoi tu n'as pas dit plus faux en parlant de mon décès qu'en parlant de mon manquement à honorer mes promesses : apprends ceci, pour ta gouverne.

[4] Le duc de Gloucester m'a jadis écrit qu'il avait vu ma traduction des livres de l'*Éthique* ; et il la portait aux nues, par ses louanges, et il affirmait bien haut qu'il en était résulté une utilité considérable pour tous les étudiants : dès lors il m'exhorta à traduire de la même façon en latin les livres de la *Politique* au nom de l'utilité commune. Je finis par le lui promettre et je ne me contentai pas de promettre, mais je remplis ma promesse : je lui fis parvenir le premier exemplaire de cet ouvrage remarquablement enluminé, par les soins des Borromée qui font du commerce à Londres, et je le fis présenter à ce seigneur. Où donc y a-t-il manquement à ma parole ? Où sont mes vaines promesses ? Il a demandé, dis-je, que je les traduise au nom de l'utilité commune : mais que je lui dédicace le livre, si j'ose dire, lui ne me l'a jamais demandé, moi je ne l'ai jamais promis<sup>290</sup>. Car si je l'avais promis, j'aurais tenu ma promesse ; rien ne m'était plus facile, en effet. Mais moi, je n'ai pas pensé qu'un si grand prince se délecte de cette gloriole, surtout du fait qu'il ne le demandait pas lui-même, et je ne voulais pas paraître revendiquer une faveur par ce genre de dédicace. Aussi, il ne fallait annoncer ni ma mort, alors que j'étais vivant, ni un manquement à ma parole, alors que

[5] Tua vero Paternitas credebat forsā, me infinita quadam pecuniarum vi ab illo extorta libros sibi promissos alteri tradidisse. At enim ipse nunquam studia mea venditavi neque mercaturam librorum unquam feci, [nec unum mittens librum alios retinui, sed ut erant octo libri<sup>ej</sup>] uno volumine simul omnes, statim atque illos absolvi, Cloestrie Duci liberalissime transmisi. Deberent profecto homines suas res agere sine aliorum insectatione atque calumnia, nec de tua loquor reverentia, qui omnia de me potest, cui omnia permitto, cui in omnibus acquiesco, sed loquor de his, qui hec te scribere voluerunt, quos de rebus suis loqui oportuit, meas autem nequaquam attingere. Hec ad epistolam tuam.

[6] De altera vero illa stultissimi atque levissimi nebulonis epistola, qui tanquam canis Egyptius contra me latrat, risi stultitiam scriptoris furiosi ac vesani. At quam impudens est ille nebulo? Sic enim me contemnit, ut cunctis, que dici possunt, spoliet. Illi autem, ad quem scribit, scientiam, eloquentiam, ingenium et cuncta, que dici possunt, attribuat. O pecudem! Neque enim appellari hominem decet, cui tam insensatum iudicium sit. Deinde mandat, ut me confodiat et prosternat. Huic succurre, precor, metuo confodi, metuo prosterni, fer opem, queso, da michi aliquid, quo muscas abiciam me invadere parantes, accelera obsecro. Sed quo vult me confodiat Thersites iste. Manune? At longe abest. Litterisne? At nobis quoque sunt littere, quibus si certandum erit, hec illius verborum iactantia, quam vana sit, ostendetur.

---

<sup>ej</sup> D'après Luiso, à partir de Riccard. 982 c. 125ab (selon Gualdo Rosa); Mehus : [nec... libri] *om.*

je ne l'avais pas donnée. De fait, je n'ai jamais rien reçu de ce duc, et il ne m'a pas offert même une obole, comme on dit.

[5] Mais ta Paternité croyait peut-être que, après lui avoir extorqué une énorme somme d'argent, j'avais remis à un autre des livres qui lui avaient été promis. Or, en ce qui me concerne, de fait, je n'ai jamais vendu le fruit de mes études, je n'ai jamais fait commerce de mes livres et je n'en ai pas envoyé un seul, gardant les autres pour moi, mais, rassemblant les huit livres tels quels en un seul volume, aussitôt que je les eus terminés, je les ai remis tous en même temps, à titre gracieux au duc de Gloucester. Franchement, les hommes devraient s'occuper de leurs affaires sans s'acharner contre celles des autres ni les calomnier, et je ne parle pas de ta Révérence qui peut tout sur moi, à qui je permets tout, à qui je donne raison en tout, mais je parle de ceux qui ont voulu te faire écrire ces choses, qui auraient dû parler de leurs propres affaires, sans toucher le moins du monde aux miennes. Voilà pour ta lettre.

[6] Mais pour ce qui est de l'autre lettre, celle du vaurien si sot et si léger, qui aboie contre moi comme le chien d'Égypte, j'ai ri de la sottise d'un écrivain furieux et insensé<sup>291</sup>. Mais à quel degré d'impudence en est ce vaurien ? En effet il me méprise au point de me dépouiller de tout ce que l'on peut trouver ; d'attribuer en revanche à celui auquel il écrit la science, l'éloquence, l'intelligence, et tout ce qu'on peut trouver. Ô le mouton ! et en effet il ne convient pas de donner le nom d'homme à celui qui a un jugement si dépourvu de sens. Ensuite il recommande de me faire la peau et de me jeter par terre. Viens à mon secours contre cet homme, je t'en prie, j'ai peur que l'on ne me fasse la peau, j'ai peur que l'on ne me jette par terre, aide-moi, je te t'en supplie, donne-moi quelque chose pour que je repousse les mouches prêtes à m'assaillir, je t'en conjure. Mais comment veut-il me faire la peau ce Thersite ? Avec les mains ? mais il est loin. Avec ses lettres ? mais nous aussi nous avons des lettres qui, s'il faut se battre, nous aideront à montrer combien vaine est cette jactance verbale.

[Florence, première moitié de 1440]

## 15

## VIII 7, L VIII 14

## Leonardus Cardinali Comensi s.

[1] Si tempora me non impedissent, fecissem id quod erat amicitie nostre, ut gratulatum ad te venissem pro hac nova exaltatione tua. Nunc autem prohibitus ratione quadam ac respectu rerum minime negligendarum exclusus, tibi quidem exhibere officium abstinui. Ipse tamen pro te michi gratulatus sum ac letatus tua dignitate, ita ut nemini tuorum in hac parte concesserim. Quod si Deus dederit, quod et ego opto et te optare scio, ut ex hac belli turbulentia pacis amenitas subsequatur, facile quicquid vel omissum vel interruptum est consuetudinis nostre, sedulitate officii compensabimus.

[2] Unum tamen differre nolo, quod animadverti quibusdam litteris Cumanum te scribi a civitate videlicet, de qua exaltatus es ad Cardinalatus supereminentiam. Id vero erratum si in alio foret, silentio preterirem ac darem communi ignorantie. In te autem homine docto ac litteris expolito nequaquam michi pretereundum videtur. Non enim Cumanus dicendum est, ut michi quidem videtur, sed Comensis. Rationem vero huius si queris, nichil est, quod facilius explicari possit. Due sunt enim civitates Italiae nominibus fere contiguae, sitibus vero locorum valde distantes : una secus mare Inferum, que Cume vocatur. Ex hac urbe Sibyllam fuisse dicunt. Hec est urbs, ad quam Eneas navibus ex Sicilia pervenit, de qua Virgilius inquit<sup>ek</sup> :

*Sic fatur lacrimans classique immittit habenas,  
Et tandem Euboïcis Cumarum allabitur oris.*

Hec est etiam urbs, de qua Iuvenalis inquit :

*Quamvis digressu veteris confusus amici,  
Laudo tamen, vacuis sedem quod figere Cumis*

---

<sup>ek</sup> D'après Chigi 122b ; Mehus : inquit *om.*

## 15

## M VIII 7, L VIII 14

À Gerardo Landriani, cardinal de Côme<sup>292</sup>

[1] Si la situation ne m'en avait pas empêché, très Révérend Père, j'aurais fait ce qui relevait de notre amitié : je serais venu te trouver pour te féliciter de ta nouvelle promotion<sup>293</sup>. Mais en ce moment, retenu par une bonne raison et arrêté par la considération de certaines affaires impossibles à négliger, je me suis effectivement abstenu de te témoigner mes respects. En moi-même, toutefois, je me suis félicité pour toi et je me suis réjoui de ta dignité, de telle sorte que sur ce point je n'ai été devancé par aucun de tes proches. Si Dieu accorde — ce que je souhaite, pour ma part, et que tu souhaites, pour ta part, je le sais — que la douceur de la paix suive les turbulences de cette guerre, nous compenserons facilement, par un empressement à nous rendre service, tout ce que nous avons laissé passer ou interrompu dans nos relations.

[2] Il est toutefois une chose que je ne veux pas différer : j'ai remarqué dans une lettre que tu es désigné par l'expression *de Cumes*, visiblement à cause de la cité depuis laquelle tu as été promu à la grandeur de cardinal. En vérité, si cette erreur avait été commise envers un autre, je la passerais sous silence et je sacrifierais à l'ignorance générale. Mais s'agissant de toi, homme de culture et affiné par les lettres, il me semble que je ne dois absolument pas la passer sous silence. Il ne faut pas dire en effet *de Cumes*, me semble-t-il, mais *de Côme*. Or si tu en demandes la raison, il n'est rien que l'on ne puisse expliquer plus facilement. Il existe en effet deux cités en Italie qui sont toutes proches par leur nom, mais très éloignées par leur situation géographique : l'une juxta la Mer inférieure : on l'appelle Cumes. C'est de cette ville que venait la Sibylle, dit-on. C'est la ville où Énée débarqua avec ses navires, en venant de Sicile, à propos de laquelle Virgile dit<sup>294</sup> :

Ainsi parle-t-il en pleurant, et, lâchant les rênes à sa flotte, il aborde enfin aux rivages euboïques de Cumes.

C'est également la ville dont Juvénal dit<sup>295</sup> :

*Destinet atque unum civem donare Sibylle.  
 Ianua Baiarum est et gratum litus ameni  
 Secessus, ego vel Prochytam prepono Subure.*

[3] Est igitur hec urbs in litore maris non longe ab Puteolis et Neapoli ; utque Pise, Athene et Volaterre plurali tantum numero dicuntur, sic etiam Cume, ut vacuis Cumis et Cumarum allabatur oris. A Cumis vero istis Cumanus dicitur, ut Cumana Sibylla, Cumanus civis, Cumanus presul. Sunt autem hec omnia luce clariora milleque auctoritatibus, si foret opus, probarentur. Altera est urbs non longe ab Alpibus penes lacum, qui dicitur Larius. Hec autem urbs non Cume, sed Comum appellatur. Fuit autem hec patria C. Plinii Secundi oratoris, qui per tempora Domitiani et Nerve et Traiani floruit. Comum vero ab initio positum fuit a transalpinis gentibus. Quanquam de prima eius origine ambiguum est : postea vero longo intervallo Colonia Romanorum civium in eam urbem fuit deducta eamque urbem novum Comum appellarunt, quasi renovata civitas esset ob colonos noviter inductos.

[4] Itaque de Plinio ita scriptum legimus : Caius Plinius Novicomensis Orator. Vides igitur Novicomensem dici et si quis Novi abiiciat, Comensem esse dicendum. Vulgo etiam loquentes Comum appellant eam urbem, non Cumas, ut melius vulgaris sermo veritatem servaverit, quam homines parum eruditi, qui omnia sua ignorance conturbant. Quod vero penes antiquos novum Comum appellaretur declarat Catulli poete Veronensis epistola versibus scripta ad Cecilium poetam sodalem suum. Sic enim inquit :

*Poete tenero meo sodali  
 Velim Cecilio Papyre dicas,  
 Veronam veniat Novi relinquens  
 Comi menia Lariumque Littus,  
 Nam volo quasdam cogitationes  
 Amici accipiat sui meique.*

Et cetera que sequuntur.

Quoique bouleversé du départ de mon vieil ami, je le félicite d'élire domicile à Cumes, ville sans habitant, gratifiant la sibylle du concitoyen symbolique. C'est une aimable plage pour une retraite comblée, à deux pas de Baïes. Il est vrai que moi, même Procida m'irait mieux que Subure.

[3] Cette ville se situe donc en bord de mer, non loin de Pouzzoles et de Naples; et comme Pise, Athènes ou Volterra elle se décline seulement au pluriel; ainsi trouve-t-on encore Cumes comme dans « Cumes, ville sans habitant » et « rivages de Cumes ». Or de cette Cumes, on tire l'adjectif *Cumanus* (*de Cumes*), comme la *Sibylle de Cumes*, un citoyen *de Cumes*, un premier personnage *de Cumes*. D'ailleurs tout ceci est plus clair que la lumière, et pourrait être confirmé par mille autorités, si besoin était. Mais il existe une autre ville, non loin des Alpes, près d'un lac que l'on appelle *Larius* (Lac de Côme). Or cette ville n'est pas appelée *Cumes* mais *Côme*. Ce fut la patrie de Pline le Jeune, l'orateur, qui eut son heure de gloire à l'époque de Domitien, de Nerva et de Trajan. Or, au départ, Côme fut fondée par des peuples transalpins. Certes sur ses origines primitives, il existe beaucoup d'incertitude : mais par la suite, après un long laps de temps, une colonie de citoyens romains fut amenée dans cette ville et ils l'appelèrent *Côme la Neuve*, comme si la cité avait été renouvelée par l'apport nouveau de colons.

[4] C'est pourquoi nous lisons l'inscription suivante à propos de Pline<sup>296</sup> : *Caius Pline Orateur de Côme la Neuve*. Tu vois donc que l'on dit *Novicomensem* et si l'on enlève *novi*, qu'il faut dire *Comensis* (de Côme). Même ceux qui parlent italien appellent cette ville Côme et non Cumes, de sorte que la langue vulgaire a mieux conservé la vérité que des hommes peu instruits qui confondent tout par ignorance. Que, chez les Anciens, on ait dit *Côme la Neuve*, en fait foi une lettre versifiée du poète Catulle de Vérone, adressée à son compagnon le poète Caecilius. Il parle ainsi, en effet<sup>297</sup> :

Au tendre poète Caecilius, mon camarade, va dire, Papyrus, je t'en prie qu'il vienne à Vérone, laissant là les murs de Côme la Neuve et les bords du Larius; car je veux lui confier certaines idées d'un de ses amis qui est aussi le mien.

Et ainsi de suite.



[5] Plinius quoque ille maior in libro Naturalis Historie tertio Comum appellat. Sic enim inquit : « Orobiorum stirpis esse Comum et Bergomum Cato existimat : verum originem gentis se ignorare fatetur, quam docet Cornelius Alexander a Grecis ortam interpretatione etiam nominis, quasi vitam in montibus degentem ». Item alio loco idem Plinius ita scribit : « Latitudo Italie subter radices Alpium a Varo flumine per vada Sabatia Taurinos, Comum, Bergamum, Brixiam, Veronam, Vicentiam, Opitergium, Aquileiam, Tergestas, Polam, Arsiam septingentis quadragintaquinque millibus passuum colligit ». Quid ergo est ? Cum ista probaverim, te hominem apprime doctum magis censeo verum sequi debere, quam in hunc manifestum nominis errorem consentire, nisi forsán Cumis et Baiis et calidis aquis magis delectaris, quam gelido lacu, de quo Virgilius in laudibus Italie inquit :

*Quidve lacus tantos ? Te Lari maxime teque*

*Fluctibus et fremitu assurgens Benace marino ?*

Vale ac me ama tibi que persuade a me plurimum amari.

## 16

### M VIII, L VIII 15

#### Leonardus Cardinali Comensi s.

[1] De ceteris quidem omnibus, Excellentissime Pater, ut ex litteris tuis conspicio, nulla inter nos varietas est. Nam et pretermittendarum gratulationum probabilem michi causam fuisse concedis et incommoda belli pariter deploramus et de urbe Como que scripta fuerunt a me, tua Paternitas assentitur, et non ingratum sibi fuisse illarum rerum commemorationem ostendit. Restat igitur una pars non in controversia quidem, sed in admiratione de verborum scilicet, que a civitatibus oppidisve trahuntur, permagna quadam et incomprehensibili varietate, que a te perite scienterque commemorata ac multis exemplis demonstrata fuit, de qua quid ipse sentiam optas certior a me fieri, nisi michi grave sit et nisi res indigna videatur.

[5] Pline l'Ancien également, dans le troisième livre de l'*Histoire Naturelle* l'appelle *Côme*. Il parle ainsi en effet<sup>298</sup> : « Caton pense que Côme et Bergame sont de la race des Oromobiens, mais il avoue ignorer l'origine de cette nation, sur laquelle Cornelius Alexander enseigne qu'elle est venue de Grèce, en expliquant même que son nom signifie "ceux qui vivent dans les montagnes" ». À un autre endroit, le même Pline écrit encore<sup>299</sup> : « À leurs pieds, la largeur de l'Italie, à partir du Var et en passant par Vada Sabatia, Turin, Côme, Brescia, Vérone, Vicence, Opitergium, Aquilée, Trieste, Pola et l'Arsia, fait un total de 745 milles ». Qu'en est-il donc ? Comme j'ai démontré cela, je pense que, en homme particulièrement savant, tu dois suivre le vrai plutôt que de consentir à cette erreur manifeste, à moins que d'aventure tu ne trouves plus de charme à Cumes, à Baïes et leurs eaux chaudes qu'au lac glacial, à propos duquel Virgile dit, dans son éloge de l'Italie<sup>300</sup> : « Ses lacs immenses ? Toi, vaste Laurus, et toi, Benacus, dont les flots se hérissent et grondent comme une mer ? ».

Porte-toi bien, garde-moi ton affection et dis-toi bien que tu as toute la mienne.

[Florence, première moitié de 1440]

## 16

### M VIII 8, L VIII 15

#### Au cardinal de Côme<sup>301</sup>

[1] Sur tous les autres sujets, il est vrai, Très Excellent Père, comme je m'en rends compte par ta lettre<sup>302</sup>, il n'existe pas la moindre divergence entre nous. Car, et tu me concèdes que j'avais une raison valable de laisser de côté mes félicitations, et nous sommes d'accord pour déplorer les inconvénients de la guerre, et ta Paternité acquiesce à tout ce que je lui ai écrit sur la ville de Côme, me montrant qu'elle n'a pas été insensible au rappel de ces faits. Il ne reste donc qu'un point — qui n'est certes pas objet de controverse mais plutôt d'étonnement — : c'est celui qui concerne la diversité, relativement importante et incompréhensible, des termes, n'est-ce pas ?, qui sont tirés des cités et des bourgs, diversité que tu as rappelée avec toute ta compétence et toute ta science et dont

[2] Ego vero tantum abest, ut graver de hisce rebus scribere et loqui, ut etiam gratias tibi permagnas habeam, quod ex presentibus occupationibus non satis michi quidem iocundis ad cogitationem rerum michi iocundissimarum me revocasti. Licet enim nos derideant ii, qui neque quid neque quomodo loquantur, unquam cogitarunt ; ipse tamen recte emendateque loquendi peritiam a prestantibus viris non existimo negligendam. Verborum enim delectum, eloquentie principium constat esse. Nemo quidem eloquens esse potest, qui non rectis et congruentibus verbis utatur. An igitur C. Iulius Cesar tantus vir librum de analogia, idest de formatione tractatuque verborum cum laude scripserit : nobis vero turpe fuerit illis ipsis de rebus tractare et loqui ?

[3] Fateor ergo in eorum verborum, de quibus a te scribitur, formatione permagnam quandam esse varietatem, adeo ut vix rationem ullam analogie constare in illis videam. Huius vero causam puto, quod alia Greca sunt oppida, alia Barbara, alia Latina. In singulis autem et voces et consuetudines regionum permultum valuisse reor. Cives enim et oppidanos par est huiuscemodi appellationes ab initio frequentasse, utque ipsi sese scribebant, sic ab aliis vocabantur. Ex quo factum est, ut Grecorum oppidorum homines ad Grecam linguam, Latini ad Latinam, Barbari ad Barbaram declinarent. Similitudines quoque ac vicinitates frequenter in hac re valuisse comperio, in multis etiam suavitatis concinnitatisque rationem habitam puto. Ex his autem causis varietas tanta suborta est quantam esse videamus.

tu as fait la preuve par de multiples exemples ; tu souhaites savoir ce que j'en pense, si je n'y trouve pas à redire et si le sujet ne me paraît pas indigne.

[2] En vérité, pour ma part, je suis si loin de trouver à redire au fait d'écrire et de parler sur ces sujets que je t'en remercie beaucoup : tu m'as arraché en effet à des occupations présentes qui ne m'offrent que bien peu d'agrément, pour réfléchir à des sujets à mes yeux pleins d'agréments. Ils peuvent bien rire de nous en effet ceux qui n'ont jamais réfléchi ni à ce qu'ils disent ni à la manière dont ils le disent ; pour ma part, cependant, je ne pense pas que des hommes de premier plan doivent négliger l'aptitude à s'exprimer correctement et sans faute. En effet il s'avère que le choix des termes est le premier pas vers l'éloquence. De fait, personne ne peut être éloquent, s'il n'emploie pas des termes corrects et appropriés. Mais, au fait, Jules César, un si grand homme, n'aurait-il pas écrit par hasard un livre sur l'analogie, c'est-à-dire sur la formation et l'emploi des termes, qui suscite nos éloges ? Et il serait honteux de notre part de traiter et de parler justement de ces sujets ?

[3] J'avoue donc que dans la formation des termes que tu rapportes dans ta lettre, il existe de très grandes divergences, au point que j'ai du mal à voir la moindre trace d'analogie entre eux. La raison de cela, je pense, en vérité, est que certains sont des villages grecs, d'autres des villages barbares, d'autres des villages latins. Or pour chaque cas particulier, les sonorités et les coutumes de la région ont eu une très grande influence, à mon avis. En effet il est logique que les citoyens et les villageois aient répété souvent dès le début telle ou telle façon de prononcer, et les autres leur donnaient des noms aux sonorités correspondant à l'orthographe qu'eux-mêmes employaient pour leurs noms. De là vint que les hommes des villages grecs inclinaient vers la langue grecque, les Latins, vers la langue latine, les Barbares, vers leur langue barbare. Mais je trouve aussi fréquemment que des similitudes et des rapprochements ont eu beaucoup d'influence, à ce propos, que dans beaucoup de cas même on a tenu compte de l'euphonie et de l'harmonie, je pense. Or c'est pour ces raisons qu'est née la divergence dont nous voyons l'ampleur.

[4] Ut vero aliqua de his exempli gratia per nos attingantur, quid similius esse potest in verbis quam Verona et Ancona? Cur igitur alios Veronenses dicimus alios Anconitanos? Greca videlicet civitas Ancona fuit, hoc est a Grecis conditoribus posita nomenque Anconitani a Greca voce trahitur Anconite. Ipsi enim conditores sic ab initio vocari ceperunt. Thomum civitatem scimus esse in Ponto non longe a fluminis Danubii ostiis constitutam, apud quam relegatus fuit Ovidius poeta. Verbum ab ea tractum Thomitanum facit, non Thomensem, de qua inquit Ovidius ipse :

*Naso Thomithane non iam novus incola terre  
Hoc tibi de Getico littore mittit opus.*

[5] Thomum igitur et Cumum ita similia esse video terminatione et syllabis, ut nichil differant : tamen ab altera Comensem dicimus, ab altera Thomitanum terminatione illa Grecorum<sup>el</sup> lingue consona, qua etiam Anconitanos dictum ostendimus. Illa etiam Greca sunt oppida et ad figuram Grecorum figurata verba, Neapolitani, Panormitani, Drepanitani, Lilibetani, in quibus non correspondere analogiam Latinorum verborum non equidem admiror. Nam ut a Fano Fanensis, sic etiam a Drepano Drepanensis secundum Latinam analogiam erat dicendum. Segregemus igitur ea verba que a Grecis habent conformationem quandam neque de eorum varietate admirationem suscipiamus.

[6] Voces etiam ac mores regionum inter causas varietatum assignavimus eamque rem permultum valuisse in appellationibus deprehenditur. Vicini enim ad exemplum vicinorum faciliter pertrahuntur, ut in Campania Ferentimates, Arpinates, Aquinates, Casinates, Antiates et in Umbria Fulginates, Urbinates et horum vicini illorum secuti voces a Sarsena Sarsenates, a Cesena Cesenates, a Ravenna Ravennates dixere. Nam quid vetebat dicere Cesenenses, Sarsenenses, Ravennenses? Gallie transalpine urbs est Gabenna : nomen ab ea

---

<sup>el</sup> D'après Chigi 124b ; Mehus : graecarum.

[4] Mais pour toucher du doigt, à titre d'exemple, quelques uns de ces termes, que peut-il y avoir de plus semblable, d'un point de vue sémantique, que Vérone et Ancône ? Pourquoi alors nommons-nous les uns *Véronais*, les autres *Anconitains* ? Il s'avère qu'Ancône était une cité grecque, c'est-à-dire fondée par des colons grecs, et que les Anconitains tirent leur nom du mot grec *Anconitae*. En effet ce sont les fondateurs eux-mêmes qui dès le début ont commencé à se nommer ainsi. Nous savons que la cité de Tomes a été établie sur le Pont, non loin de l'embouchure du Danube, ville où fut relégué le poète Ovide. Le terme tiré de celle-ci fait *Thomitanum*, non *Thomensem*, à propos duquel Ovide dit lui-même<sup>303</sup> :

Nason, qui n'est plus désormais un nouveau venu sur le territoire de Tomes, t'adresse cet ouvrage du littoral gétique.

[5] Je constate donc que Tomes et Cumes sont si semblables par leurs terminaisons et leurs syllabes qu'il n'y a pas la moindre différence : pourtant, de l'une nous disons *Comensem*, de l'autre *Thomitanum*, avec cette terminaison conforme à la langue grecque, dont nous avons montré qu'elle avait donné aussi *Anconitanos*. Voici encore des bourgades grecques et des termes forgés sur le modèle grec : Napolitains, Panormitains, Drepanitains, Lilibétains, pour lesquels il n'existe pas d'analogie dans le vocabulaire latin — ce qui ne m'étonne pas vraiment. Car de même que nous disons *Fanensis* d'après Fano, de même il aurait fallu dire aussi *Drepanensis* d'après Drepano<sup>304</sup>, en suivant l'analogie avec le latin. Mettons donc de côté les termes qui sont forgés à partir des Grecs, et ne nous étonnons pas des différences dans leur cas.

[6] Parmi les raisons expliquant les différences nous avons également pointé les sonorités et les habitudes régionales et l'on remarque que la chose a eu une grande influence dans les dénominations. Les voisins en effet sont facilement amenés à prendre exemple sur leurs voisins, comme, en Campanie, les *Ferentines*, les *Arpinates*, les *Aquinates*, les *Casinate*, les *Antiates*, et en Ombrie, les *Fulginates*, les *Urbinate*, et les voisins des derniers ayant suivi les sonorités des premiers, ils disent *Sarsenates* de Sarsena, *Cesenates* de Cesena<sup>305</sup>, *Ravennates* de Ravenne. Car qu'est-ce

tractum Gabennensis facit. Poterat per eandem analogiam a Ravenna Ravennenses dici : nichil enim interest inter Ravennam et Gabennam. Sed incole illius loci Ravennates maluerunt dici ad similitudinem Sarsenatum et Cesenatum finitimorum suorum. Hec Sarsena, de qua loquimur, Plauti Comici poete patria fuit : sita vero est inter Cesenam et Aretium, ita ut dioceses earum civitatum utrinque attingat.

[7] Suavitatis quoque rationem habitam in multorum formationibus conspicio : aurium enim sensus delicatissimus est cunctaque repudiat, que non belle sonant. Pisas et Senas et Fesulas pluraliter dicimus. A Pisis Pisanum, a Fesulis Fesulanum, a Senis Senensem dicimus, non Senanum, quia insuaviter sonare videbatur. His tribus exceptis causis, analogie ratio in verbis quidem Latinis satis constare videtur, ut Florentia, Placentia, Vicentia, Consentia, cum eandem in ultimis syllabis habeant terminationem, eodem modo formentur ab iis Florentinus, Placentinus, Vicentinus, Consentinus. Aretium, Sutrium, Clusium, Regium, Opitergium, Patavium, et cetera his similia eodem modo Aretinus, Sutrinus, Clusinus, Reginus, Opiterginus, Patavinus faciunt. Item Tarentum, Tridentum, Tudertum, Tarentinus, Tridentinus, Tudertinus. Que vero habent « o » ante « na », ut Verona, Cremona, Cortona, Hippona, Dertona, Savona et alia huiusmodi analogiam conservant. Mediolanum et Fanum cum similiter sonent, similia producunt ex se nomina. Eodem modo Ferraria et Novaria. Tusculum, Esculum, Verulum et alia huius generis, Tusculanus, Esculanus, Verulanus. Mantua et Capua Mantuanus et Capuanus, licet antiqui per ablationem « u » littere Campanum dicerent, ut Campane delicie, Campanus Senatus, Campanus civis. Sed nos hanc spinosam silvam omittamus neque enim tractare de tota re sed aliqua deliberare exempli gratia propositum fuit.

qui les empêchait de dire *Cesenenses*, *Sarsenenses*, *Ravennenses*? Il existe une ville de Gaule transalpine nommée Gabenna<sup>306</sup> : le nom que l'on a tiré d'elle est *Gabennensis*. Or, par analogie, on aurait pu dire *Ravennensis* d'après Ravenna : en effet, il n'existe pas de différence entre Ravenna et Gabenna. Mais les habitants de l'endroit ont préféré être appelés *Ravennates*, par ressemblance avec leurs voisins les *Sarsenates* et les *Cesennates*. *Sarsena*, dont nous parlons, fut la patrie de Plaute, le poète comique : or, elle est située entre Cesena et Arezzo, de sorte qu'elle touche de part et d'autre aux diocèses de ces cités.

[7] Je constate que l'on a tenu compte aussi de l'euphonie dans la formation de nombreux termes : en effet, l'ouïe est un sens très délicat, et elle rejette tout ce qui ne sonne pas bien. Nous employons Pise, Sienne et Fiésole au pluriel<sup>307</sup>. De Pise, nous disons *Pisanus*, de Fiésole, *Fiesolanus*, mais de Sienne, *Senenses*, non *Senanus*, car cela paraissait sonner sans euphonie. À ces trois exceptions près, le principe d'analogie semblait être assez bien établi — du moins dans les termes latins —, si bien que pour Florence, Vicence, Plaisance, Cosenza<sup>308</sup>, qui ont la même terminaison pour leurs syllabes finales, on forge d'après elles, sur le même modèle, *Florentinus*, *Placentinus*, *Vicentinus*, *Consentinus*<sup>309</sup>. Aretium (Arezzo), Sutrium (Sutri), Clusium (Chiusi), Regium (Reggio), Opitergium (Uderzo), Patavium (Padoue), et tous les autres noms semblables, font sur le même modèle, *Aretinus*, *Sutrinus*, *Clusinus*, *Reginus*, *Opiterginus*, *Patavinus*. De la même façon, Tarentum (Tarente), Tridentum (Trente), Tudertum (Todi) font *Tarentinus*, *Tridentinus*, *Tudertinus*. Quant aux villes qui ont un *o* long avant le « *ne* », comme Vérone, Crémone, Cortone, Hippone, Dertone, Savone, et les autres de ce genre, elles conservent l'analogie. Comme Milano (Milan) et Fano sonnent pareillement, elles produisent à partir d'elles des noms semblables. De la même façon Ferrare et Novare. Tusculum, Esculum, Verulum<sup>310</sup> font *Tusculanus*, *Esculanus*, *Verulanus* ; Mantoue et Capoue, Mantouan et Capouan, bien que les Anciens aient dit Campanien par omission du *u*, comme *délices campaniens*, *Sénat campanien*, *citoyen campanien*. Mais nous, laissons-là ce buisson d'épines, et en effet notre dessein n'était pas de traiter du sujet dans son intégralité mais de réfléchir sur certains mots à titre d'exemple.



[8] Cur autem Comenses dicendum sit potius quam Comanos, due, ut michi videtur, questiones sunt. Aut enim de novis queritur aut de primis impositoribus. Si de novis nichil expeditius esse potest. Cum enim veteres doctissimi viri ita scribant et nos eodem modo observare debemus. Plinius in libris de Naturali Historia inquit : « In Comensi iuxta Larium Lacum fons horis singulis intumescit ac residet ». Et alibi scriptum est : « Caius Plinius Novicomensis ». Quare nos quoque eodem modo scribere ac loqui debere manifestum est. Quod si de primis impositoribus queritur, cur maluerunt Comenses dicere quam Comanos, credendum est non sine probabili ratione ab illis factum, vel quia magnificentius sonare videatur, vel quia Mediolanenses et Laudenses et huiuscemodi vicinorum appellationes per similitudinem invitarunt, vel quia Remensium et Parmensium analogiam magis sequendam censuerunt. Potuit etiam illos ea causa inducere, quod Comanus idem significat, quod villanus et rusticanus. Coma siquidem Grece villa est. Ut autem ab urbe urbanus et urbicus et a villa villanus et villicus, sic etiam a Coma Comanus et Comicus. Itaque ut hanc nominis equivocationem non satis honorificam vitarent, Comenses dicere maluerunt, quam Comanos.

Vale.

[8] Or la raison pour laquelle il vaut mieux dire *Comensis* que *Comanus* implique deux interrogations, me semble-t-il. En effet on s'interroge soit sur les nouveaux fondateurs, soit sur les anciens. Si l'on s'interroge sur les nouveaux, rien ne saurait être plus aisé. Comme en effet les plus doctes parmi les Anciens l'écrivent ainsi, nous aussi nous devons suivre de la même manière. Pline, dans son *Histoire Naturelle*, au livre II, écrit<sup>311</sup> : « Sur le territoire de Côme, près du lac Larius, une source abondante se gonfle et s'abaisse régulièrement toutes les heures ». Et ailleurs on a écrit : « Pline de Côme la Neuve ». Aussi devons-nous, nous aussi écrire et parler de la même façon, cela va de soi. Mais si nous nous interrogeons sur les premiers fondateurs, pourquoi préférèrent-ils dire *Comensis* plutôt que *Comanus*, il faut croire, non sans raison probable, qu'ils le firent soit parce que cela paraît mieux sonner, soit parce que les gens de Milan, de Lodi et les noms des voisins du même genre, les incitèrent par similitude, soit parce qu'ils pensèrent qu'il fallait davantage suivre l'analogie avec les *Remenses* et les *Parmenses*. Ils pouvaient même être guidés par la raison que « *Comanus* » a le même sens que fermier et rustre. « *Coma* », de fait, en grec, signifie *ferme*. Or de même que « *urbs* » donne « *urbanus* » et « *urbicus* », et « *villa* » donne « *villanus* » et « *villicus* », de même Côme donne « *Comanus* » et « *Comicus* ». C'est pourquoi, pour éviter cette dénomination équivoque, peu glorieuse, ils préférèrent dire *Comenses* à *Comanos*<sup>312</sup>.

Porte-toi bien.

[Florence, 1440]



## LIVRE IX



### Notice<sup>313</sup>

Le livre IX ne fut pas projeté par Bruni. Il fut publié, semble-t-il, par Gianozzo Manetti, grand humaniste de la génération suivante, grand traducteur à son tour et fervent disciple de Leonardo. Lorsque l'on étudie l'ordonnancement des lettres, il s'avère que celles-ci obéissent à une logique, comme dans les autres livres, ce qui laisse entendre ou bien que Manetti avait parfaitement compris le sens du projet brunien ou bien que l'épistolier lui-même a supervisé son dernier livre, juste à la fin de sa vie, peut-être à la demande de Manetti.

La question qui se pose au lecteur est la suivante : pourquoi Leonardo Bruni décida-t-il de publier ses lettres en 1440, alors qu'il en écrivit d'autres par la suite et qu'il ne mourut que quatre ans plus tard ? On peut avancer une hypothèse. Le 27 mars 1439 (l'année 1438, qui est indiquée, est conforme à la datation florentine, c'est-à-dire décalée d'une année), il a rédigé son testament, symbole d'une première prise de congé avec le monde : dans les mois qui suivent, le moment lui semble peut-être venu d'en finir avec son recueil épistolaire qui forme, à ses yeux, un tout cohérent, comme peut le montrer un examen attentif de chaque livre. Cette décision serait corroborée par le fait suivant : entre la seconde moitié de 1440 et la première moitié de 1441, il rédige ses *Rerum suo tempore gestarum Commentaria*, qui se présentent comme une sorte d'autobiographie, dans laquelle il récapitule les événements historiques marquants auxquels il a assisté au cours de sa vie. On perçoit chez l'humaniste le besoin de faire le point sur les grandes étapes de son existence. Certes, celle-ci est loin d'être terminée et, malgré son différend de fond avec Côme de Médicis, il continue à assumer ses fonctions de chancelier : il ne cesse pas d'écrire des lettres au nom de la Signoria ; il rédige un discours qui fut prononcé devant le roi Alphonse d'Aragon par Giuliano Davanzati, le 2 juin 1442 ; en 1443, il en écrit un autre, adressé aux ambassadeurs du même Alphonse — qui est d'ailleurs le personnage important du livre IX. Pourtant, l'année 1440 n'en marque pas moins l'heure du bilan pour le vieil humaniste. De fait, après cette date, dans la seconde moitié de l'année 1441, il se lance encore dans la dernière de ses œuvres de longue haleine, les *De bello Italico adversus Gothos libri VI*, qui sont adaptés d'après Procope, mais qui laissent entrevoir les signes d'une « certaine fatigue » (Cesare Vasoli). Ainsi est-il

possible de déceler une césure au tournant de la décennie, que souligne nettement la décision de ne publier que les huit premiers livres.

Toutefois, le neuvième livre existe bien (quelle que soit son origine et sa raison d'être), et il est tout aussi nécessaire d'étudier sa mise en forme, à son tour éclairante. On peut le diviser en deux parties : les lettres « officielles » commençant avec Alphonse d'Aragon (*Ep.* IX 1) pour finir avec le même Alphonse d'Aragon (*Ep.* IX 14) et les « extravagantes » (*Ep.* IX 15-20).

On ne saurait assez souligner l'importance du roi Alphonse V d'Aragon, qui ouvre le livre (*Ep.* IX 1 et 2) et qui lui fait prendre un tour très différent de celui du précédent. En effet, à l'arrière-plan du livre VIII, on l'a vu, se trouve le concile de Ferrare-Florence, qui s'est ouvert et tenu pour contrer celui de Bâle : la figure tutélaire en est donc, sinon Eugène IV, auquel Bruni dédie sa traduction de la *Politique*, du moins l'un de ses proches, Gerardo Landriani, grande figure capable de donner une orientation intelligente et efficace à la réforme de l'Église, tout en se trouvant au cœur des pourparlers de paix entre les villes situées au nord de Rome (Florence, Milan, Venise). Dans ce neuvième livre, en revanche, l'intérêt se porte décidément du côté de Naples, avec la figure du roi Alphonse V d'Aragon, qui s'empare de la ville en 1442. Or ce dernier, au cours du concile de Bâle, n'a pas suivi Eugène IV, et s'est rallié à l'antipape élu par les évêques schismatiques, Felix V, qui a été intronisé en juillet 1440. Ce serait une raison supplémentaire, pour Bruni, d'introduire une césure dans son recueil épistolaire, et de ne pas y faire figurer le dernier livre. Toutefois au roi qui est sur le point de s'emparer de Naples contre René d'Anjou, il envoie sa traduction de la *Politique*, qui est une fois de plus l'œuvre sur laquelle s'appuie le livre, comme si, à l'arrière-plan de toutes ces années, Bruni n'avait de cesse de mettre en valeur l'importance du texte d'Aristote dans les affaires politiques de l'époque.

Les deux lettres suivantes au jeune Lauro Quirini, qui étudie Aristote à Padoue, sont d'ordre philosophique et portent sur une controverse autour de certaines questions soulevées par la morale péripatéticienne (*Ep.* IX 3 et 4) : dans la première, Bruni répond à quatre points soulevés par Lauro Quirini (Aristote fait-il résider le bonheur dans la seule contemplation ? Les vertus sont-elles un juste milieu ? Proviennent-elles de notre nature ou de la pratique ? Celui qui possède une seule vertu les possède-t-il toutes ?), écrivant ainsi l'une des

lettres les plus théoriques de tout son recueil épistolaire, si l'on omet les lettres portant sur sa traduction de « τὸ ἀγαθόν » ; la seconde est cinglante : à Lauro Quirini qui a réfuté ses arguments sans grande habileté, semble-t-il, Bruni reproche vertement sa bêtise. L'humaniste n'a rien perdu de son mordant, quand il s'agit de se poser en connaisseur d'Aristote, mais surtout, grâce à cette polémique, c'est, après la *Politique*, une deuxième œuvre du Stagirite qui revient sur le devant de la scène, comme œuvre éducative, à savoir l'*Éthique à Nicomaque*.

Suit alors la lettre à Niccolò Cebà, marchand gênois, épris de culture humaniste et vivant au Moyen Orient (*Ep.* IX 5) : Bruni laisse entendre qu'ils ne se connaissent pas et qu'il lui répond simplement parce qu'il a apprécié la bonne tenue de son latin. Il s'agit d'un échange d'intérêts bien compris : il lui fera parvenir certaines de ses œuvres en échange de manuscrits grecs. Mais surtout, la lettre est importante du fait que Bruni, tout en critiquant la traduction existante de la *République* de Platon (qui ne peut être que celle d'Uberto Decembrio), avoue qu'il ne veut pas cependant traduire cette œuvre parce qu'elle ne lui plaît pas. Dans un contexte épistolaire où tout converge vers Aristote, cette critique discrète mais affirmée de Platon, indique clairement les choix philosophiques opérés sur la fin de sa vie. Là encore, la césure est frappante avec l'ouverture des livres VI et VII qui faisaient référence à Platon.

Le lien logique avec la lettre suivante, adressée à Cyriaque d'Ancône, est établi par l'amitié entre les deux destinataires de Bruni, tous deux marchands-voyageurs, passionnés par le Moyen Orient (*Ep.* IX 6). Après une réflexion proprement humaniste, voire pétrarquienne, sur le voyage qui peut se faire dans le temps aussi bien que dans l'espace, le lecteur est tenu au courant de l'un des derniers travaux importants de l'épistolier : ses *Commentaires sur la guerre d'Italie*, dont Bruni affirme que c'est un ouvrage de son propre cru et non une traduction de Procope. Quant à la lettre à Prospero Colonna (*Ep.* IX 7), elle évoque un autre de ses *Commentaires*, celui portant sur la guerre punique, qu'il avait rédigé bien des années auparavant d'après l'œuvre de Polybe. Au fil des lettres de ce neuvième livre, se construit peu à peu une sorte de récapitulatif de son œuvre.

Brusquement, la lettre à Leonardo Dati (*Ep.* IX 8) ramène le recueil épistolaire au cœur de l'univers florentin, avec la polémique autour de la pièce de l'*Hiensal*, qui fut considérée comme la meilleure composition lors du concours poétique de 1441, mais à laquelle les



juges (en l'occurrence les secrétaires apostoliques) n'attribuèrent que le deuxième prix. Ce jugement provoqua la colère de Leon Battista Alberti qui, dans une *Protesta*, accusait les secrétaires pontificaux d'*invidia* à l'égard de la langue vulgaire. Bruni fut-il mêlé à la polémique ? Toujours est-il que dans sa lettre à Dati il détourne le sujet, en prétendant qu'il vaut mieux disputer sur la sottise que sur l'envie. Alberti se sentit visé par Bruni et ce dernier dut lui écrire une lettre d'apaisement (*Ep.* IX 11). Dans le recueil, étrangement, les deux lettres à Dati et à Alberti ne se suivent pas, alors qu'elles concernent le même sujet, mais elles sont séparées par deux lettres d'une tout autre teneur, comme si celui qui avait composé le recueil (Manetti ou Bruni) tenait à les séparer. Or, en insérant une lettre à un Siennois, Andreozzo Petrucci, qui lui a donné le titre de « prince des lettres » (*Ep.* IX 9) et une lettre à son ami Tortèlli, qu'il loue pour sa passion des études sacrées et qui lui a demandé de traduire les *Météores* d'Aristote (*Ep.* IX 10), il semble mettre en évidence le décalage entre les vaines petites polémiques intra-florentines et le rayonnement du vieil humaniste en dehors de la ville. Dans la lettre à Tortèlli, Bruni tient à se poser d'ailleurs comme figure d'auteur et non comme traducteur.

Dès lors, le retour à la polémique avec Alberti (*Ep.* IX 11) rend celle-ci, sinon caduque, du moins plus légère et, peu à peu, la figure de l'auteur qui cherche à rester au-dessus des petites querelles humanistes continue à prendre davantage de consistance. C'est d'ailleurs ce que confirme la lettre de réconciliation complète avec Alfonso de Cartagena qui permet en outre, de nouveau, un élargissement hors du petit cercle florentin (*Ep.* IX 12). Arrive alors, logiquement, la lettre au juriste Giovanni Cirignani sur la supériorité des lettres latines et grecques par rapport aux lettres hébraïques (*Ep.* IX 13) : si l'on tient compte du fait qu'Alfonso García de Cartagena est un Juif converti au catholicisme et que par ailleurs il fut sans doute à l'origine de la terrible bulle contre les Juifs, promulguée le 8 août 1442 par Eugène IV (les déclarant exclus de tous les emplois publics de la chrétienté, ainsi que d'un certain nombre d'autres professions et les privant de nombreux autres droits sous peine de procès en justice), la longue lettre de Bruni de septembre 1442 entre en résonance malheureuse. À tout le moins, il semble que le vieil humaniste reste à l'écoute des événements curieux et internationaux, qui l'entraînent bien au-delà de la sphère florentine.

Ainsi s'explique aussi que la dernière lettre officielle du neuvième livre (c'est-à-dire conforme à l'ordonnancement voulu par Manetti) soit adressée au roi Alphonse V d'Aragon (*Ep.* IX 14) : il s'agit d'une lettre emblématique — s'il en est — de l'humanisme de Leonardo Bruni, où se recourent les grands événements historiques (la récente prise de Naples par le roi d'Aragon) et les grandes œuvres littéraires (la tout aussi récente publication de *La guerre d'Italie contre les Goths*, où sont relatés les mêmes événements historiques, à savoir la prise de Naples par Totila et par Bélisaire quelques siècles plus tôt). On comprend que Gianozzo Manetti, très au fait des desseins épistolaires de son maître vénéré ait terminé le recueil par cette lettre symbolique, qui résume à elle seule tous les efforts accomplis au cours d'une longue vie d'humaniste.

Ainsi s'achève pour la seconde fois, pourrait-on dire, le recueil des *Lettres familières* : après la dernière lettre à Gerardo Landriani, dans le huitième livre, qui élargissait le recueil aux confins de l'Italie, celui-ci va encore plus loin, ouvrant une perspective au-delà de la Péninsule.

Les lettres restantes forment un ultime cycle, qui ne fut pas retenu par Manetti : soit elles n'étaient pas en sa possession, soit elles rompaient avec le dessein du neuvième livre.

La lettre au juriste et poète Luigi Sardi n'a pas été retenue malgré l'importance de son sujet, à l'époque de Bruni, à savoir celui de la compatibilité entre le droit et les lettres (*Ep.* IX 15). Outre les incertitudes concernant sa datation (située entre 1428 et 1443), qui signifient peut-être qu'elle n'était pas en la possession de Manetti, il semble que le thème qu'elle aborde n'entre pas dans la problématique des lettres de cette période de la vie de Bruni. Cela serait confirmé par les trois lettres suivantes qui tournent autour du même thème : le billet à Guarino, qui évoque la recommandation de ce dernier concernant Niccolò Cavitelli — juriste lui aussi, comme Luigi Sardi — (*Ep.* IX 16) ; la lettre au même Cavitelli, avec lequel il scelle une amitié sacrée, sur le mode antique (*Ep.* IX 17) ; enfin, une seconde lettre à Guarino lui recommandant à son tour le jeune Francesco Accolti, qui devint lui aussi professeur de droit (*Ep.* IX 18). Toutes ces lettres ont un point commun, puisqu'elles concernent des humanistes juristes, et elles ne trouvèrent visiblement pas leur place dans le neuvième livre, aux yeux de son concepteur.

Restent les deux dernières lettres : la première est adressée à un destinataire anonyme et porte sur les raisons de la perte des livres de Tite-Live, à savoir les guerres qui ont ravagé l'Italie pendant plusieurs siècles (*Ep.* IX 19). Le rapport avec les tristes événements contemporains qui ravagent la Péninsule est manifeste mais le concepteur du livre l'a volontairement éliminé pour ne pas ternir le sens supérieur qu'il voulait donner au livre, ou tout simplement parce que le destinataire en est inconnu.

La dernière est envoyée à Francesco Barbaro, l'ami de longue date (*Ep.* IX 20) : elle aurait été écrite le 23 août 1443, soit quelques mois seulement avant la mort de son auteur, et elle revient sur l'œuvre tutélaire de ce neuvième livre, *La guerre d'Italie contre les Goths*. Non seulement le vieil humaniste cherche encore à convaincre les contemporains de l'importance de connaître l'histoire, mais il veut avoir des informations supplémentaires pour parfaire son œuvre.

Cette lettre, bien que n'appartenant pas au corpus officiel, peut à son tour revendiquer sa place légitime de belle lettre conclusive, car elle est le symbole d'une passion pour les recherches humanistes, qui sont conduites jusqu'au dernier souffle de vie. Ainsi voit-on reparaître l'ombre du maître Pétrarque.



## LIVRE IX

## 1

## L IX 1

## L. A. p. s. d. Alphonso Regi gloriosissimo

Quem non delectet admirabilis virtus tua, Prestantissime Rex, que in medio fervore maximi belli curam non abicit studiorum ac disciplinarum et libros me per litteras poscit, quibus possit animus Regius doctrina legitima expoliri? Ego igitur, ut tue celsitudini morem geram, libros Politicorum tuo nomine transcribendos curavi, quos misissem una cum iis<sup>em</sup> nisi legere illos prius emendareque statuissem, ut sine errore aliquo ad manus regias deferantur. Prestare enim duxi paucis diebus serius emendatos, quam properando mendosos transmittere; gratiasque ago Belingerio militi, qui devotionem meam ac destinatum munus tue Sublimitati indicare dignatus est.

Vale diu feliciter, seculi nostri decus.

## 2

## M IX 1, L IX 2

## Leonardus Regi Aragonum s.

[1] Iampridem, Serenissime Rex, insignem prestantiam mirabilium virtutum tuarum conspiciens gavisus sum ipse mecum et seculo nostro gratulatus, quod ei contingat Regem habere prestantissimum et tam belli quam pacis artibus gloriosum, cuius industria in bello gerendo sapientiam summam, patientia vero ac perseverantia magnanimitatem eximiam ostenderit. Quid dicam de iustitia, que in te plurimum lucet? Quid de pietate ac religione? Quid de fidei constantia? Quid de omni rerum moderatione? Quid de studiis litterarum

---

<sup>em</sup> D'après Gualdo Rosa; Luiso : his.

## LIVRE IX

1<sup>314</sup>

## L IX 1

**Au roi très glorieux, Alphonse d'Aragon**<sup>315</sup>

Qui ne saurait apprécier ton admirable vertu, très éminent Roi ? Au plus fort d'une guerre sans merci, elle ne délaisse pas son intérêt pour les études et les disciplines et, par une lettre<sup>316</sup>, me demande des livres susceptibles de parfaire une âme royale grâce à leur noble enseignement. Moi donc, pour obéir à ton Altesse, j'ai veillé à faire recopier en ton nom les livres de la *Politique*, que je t'aurais envoyés en même temps que la présente, si je n'avais décidé de les relire et de les corriger auparavant, afin qu'ils soient remis entre tes mains royales sans comporter d'erreur. Il valait mieux en effet, à mon avis, te les envoyer avec quelques jours de retard mais corrigés, plutôt que dans la hâte mais avec des fautes ; et je remercie le soldat Berengario<sup>317</sup>, qui a jugé digne de se faire messenger de mon dévouement et du cadeau destiné à ta Grandeur.

Longue vie à tes succès, honneur de notre siècle.

[Florence, seconde moitié de 1439-février 1441]

2<sup>318</sup>

## M IX 1, L IX 2

**Au roi Alphonse d'Aragon**

[1] Depuis longtemps déjà, Très Sérénissime Roi, conscient de l'extraordinaire supériorité de tes admirables vertus, je me suis réjoui en moi-même et j'ai applaudi notre siècle pour la chance qu'il a d'avoir un roi d'une telle supériorité, couvert de tant de gloire aussi bien dans l'art de la guerre que dans l'art de la paix, dont l'énergie guerrière a fait montre d'une incomparable sagesse mais dont la patience et la persévérance ont fait montre d'une remarquable grandeur d'âme. Mais que dire de ton sens de la justice qui rayonne en toi sans limites ? Que dire de ta

quibus in medio fervore maximi belli dare operam nunquam destitisti? Maxima profecto sunt hec et eximia Regis ornamenta. Itaque et illa, que iamdudum a te possidentur, hereditaria regna sub tantis virtutibus tuis tranquille beateque degunt, et ii, qui insuper ex te adiuncti sunt populi, sub tua gubernatione tandem tranquillitatem sperare merito possunt. Quis igitur ista considerans non faveat ceptis tuis? Quis tuo nomine non suffragetur?

[2] Equidem si tantam operam militie dedissem, quantam studiis litterarum impendi, armatus forsitan prodesse nonnichil possem. Cum vero arma non didicerim tractare sed libros, in hoc ipso, quod didici, ne opera mea tibi desit, annitar. Itaque Politicorum Aristotelis libros per me in Latinum traductos ad te mittere constitui magnum ac dives instrumentum Regie gubernationis ac propriam Regis suppellectilem. Nam ceteri quidem libri, ut michi videtur, communes omnium, ut ita dixerim, sunt: ii autem proprii Regis. Siquidem Rex a regendis populis dicitur, libri autem ii nichil aliud docent, quam quemadmodum populi regantur. Quare ego ille tue laudis avidus te hortari obtestarique non desinam, ut hos Politicorum libros quam familiarissimos tibi facere studeas.

[3] Licet enim a parentibus Regibus, ut tue dictabant littere, per multa ac preclara exempla bene regendi susceperis, tamen aliud est natura, aliud disciplina, ut in rhetorica et musica licet intueri. Qui enim musice scientiam tenet, longe melius de illa iudicabit et sentiet, quam is, qui vel ex ingenio proprio vel ad imitationem alterius vocem formabit. Idem quoque est in arte rhetorica. Etsi enim magnis ingeniis preediti quidam copiam dicendi sine arte assecuti sunt, ars tamen dux certior est quam natura. Aliud est enim arbitrato suo verba facere, aliud ea, que dicas, ratione et arte distinguere. Regia quidem dignitas suprema est omnium dignitatum humanarum. Itaque

piété, de ta dévotion ? De la constance de ta parole ? De ton sens de la mesure en toutes choses ? De ton amour des lettres, auxquelles, au plus fort d'une terrible guerre, tu n'as jamais cessé de consacrer ta peine ? Ce sont, à ne pas s'y tromper, de très grandes qualités et l'exceptionnelle parure d'un roi. C'est pourquoi, et les royaumes que tu possèdes déjà, pour les avoir reçus en héritage, vivent dans la tranquillité et le bonheur, sous la protection de tes vertus si grandes, et les peuples qui ont été annexés par toi, là-dessus, peuvent enfin espérer, à juste titre, la tranquillité sous ton gouvernement. Qui donc, considérant cela, n'irait pas encourager tes entreprises ? Qui n'irait pas donner ses suffrages à ton nom ?

[2] Sincèrement, si j'avais consacré à l'art militaire autant de peine que j'en ai donné à l'étude des lettres, peut-être pourrais-je n'être pas totalement inutile en ayant revêtu une armure. Mais comme je n'ai pas appris à manier les armes mais les livres, je m'appuierai sur cela même que j'ai appris, pour que tu ne sois pas privé du bénéfice de mes travaux. C'est pourquoi, les livres de la *Politique* d'Aristote que j'ai traduits en latin, j'ai décidé de te les envoyer, à la fois comme grand et riche instrument de gouvernement royal et comme attribut personnel d'un roi. Car, il est vrai, si tous les autres livres, me semble-t-il, sont le bien de tous, pour ainsi dire, ceux-ci en revanche sont l'apanage des rois. Or, si le nom de roi vient du fait de régner sur des peuples, ces livres-là n'enseignent rien d'autre que la façon de régner sur les peuples. Aussi, moi qui suis désireux de te louer, je n'aurai de cesse de t'exhorter et de te pousser à tout faire pour te rendre aussi familiers que possible ces livres d'Aristote.

[3] Il se peut bien en effet que, comme ta lettre le disait, tu aies puisé chez tes royaux ascendants beaucoup d'exemples édifiants sur la façon de bien régner ; toutefois la nature est une chose, la méthode en est une autre, comme on peut le voir pour la rhétorique et la musique. Celui qui, en effet, possède des connaissances musicales aura de loin un meilleur jugement et une meilleure perception de celle-ci que celui qui formera sa voix soit à partir de son talent personnel soit par imitation. La même chose se produit pour la technique oratoire. Même si en effet certains, dotés de grands talents, sont parvenus à une abondance oratoire sans y avoir été formés, la formation technique est un juge plus sûr que les



poete Iovem non Imperatorem appellant sed Regem, tribuentes Deo id nomen, quod est apud homines maximum atque amplissimum.

[4] Multa igitur ac maxima ornamenta et a natura et ab arte dignitas Regia requirit, si munus suum recte velit adimplere, cum esse debeat tanquam Deus quidam inter homines, excellens bonitate, excellens sapientia, excellens virtute. Quod considerans Philippus Macedonum Rex sapientissimus ac maximus vir Alexandrum filium Aristoteli in disciplinam tradidit, quo illam, quam modo dicimus, excellentiam adipisceretur. Extat illius epistola ad Aristotelem de Alexandro, in qua hec sunt verba : « Diis, inquit, gratias habeo non tam proinde, quia natus, quam pro eo, quod eum nasci contigit temporibus vite tue. Spero enim fore ut educatus eruditusque a te dignus existat et te et harum rerum susceptione ». O sapientissimam hominis vocem ! Ita demum eum putavit dignum fore susceptione Regni, si disciplina erudiretur. Atque plane ita fuit. Natura enim et disciplina ornatus Rex mundum quasi totum suis victoriis illustravit et Indos adusque Regnum extendit. Pyrrhus quoque Epirotarum Rex maximus et ipse bello vir non solum lectitavit libros cum esset Rex, verum etiam scripsit de militari disciplina. Iulius vero Cesar quantus fuerit in litteris, libri ab eo scripti declarant.

[5] Hi ergo summi viri non solum natura prestantes verum etiam litteris disciplinaque edocti, universum pene terrarum orbem gloria sui nominis replevere. Ex quo ridere interdum soleo Francorum quorundam Regum simplicitatem qui generosum ducunt litteras nec intelligunt ex eo fieri, ut Reges ipsi ab aliis regantur. Neque enim putandum est in parvis quidem rebus disciplinam et artem esse necessariam, in maximis autem non esse. Imo quanto maius est regere populos et gentes, tanto plus sapientie disciplineque requirit. Est autem

qualités naturelles. C'est une chose, en effet, que d'aligner des mots, à sa guise, c'en est une autre d'établir des nuances dans ses propos grâce à la raison et à la technique. Par exemple, la dignité royale est la plus haute de toutes les dignités humaines. Aussi les poètes nomment-ils Jupiter non pas *empereur* mais *roi*, attribuant ce nom au dieu, du fait que c'est le plus grand et le plus important chez les humains.

[4] Ainsi donc, c'est une multitude d'atouts immenses que la dignité royale réclame tant à la nature qu'à la technique, si elle veut remplir correctement son rôle, alors que celui qui est comme un dieu parmi les hommes doit être sans rival par sa bonté, sans rival par sa sagesse, sans rival par sa vertu. Considérant cela, Philippe de Macédoine, roi sage entre tous et très grand homme, confia l'éducation de son fils Alexandre à Aristote, afin qu'il pût acquérir cette excellence que nous venons d'évoquer. Il nous reste une lettre de lui à Aristote, à propos d'Alexandre, dans laquelle on trouve ces mots : « Je remercie les dieux, dit-il, non pas tant pour sa naissance que pour le fait qu'il a eu la chance de naître à ton époque. J'espère en effet que, une fois éduqué et formé par toi, il se révélera digne et de toi et de ma succession ». Ô parole humaine si pleine de sagesse ! Ainsi pensa-t-il que ce dernier ne serait digne de prendre la succession du royaume que s'il recevait une éducation. Et ce fut le cas. En effet, en roi paré et de qualités naturelles et d'une éducation, il répandit sur la quasi totalité du monde l'éclat de ses victoires et il étendit son royaume jusqu'en Inde. Pyrrhus aussi, roi des Épirotes, très grand homme de guerre lui-même, non seulement se mit à lire des livres frénétiquement alors qu'il était roi, mais écrivit aussi sur l'art militaire. Quant à la grandeur littéraire de Jules César, les livres qu'il a écrits en témoignent assez.

[5] Ces très grands hommes, donc, qui non seulement l'emportaient par leurs qualités naturelles mais avaient reçu une éducation littéraire et méthodique emplirent pour ainsi dire la terre entière de la gloire de leur nom. C'est ce qui me fait de temps en temps me moquer de la naïveté de certains rois français qui prennent pour de la noblesse le fait d'ignorer les lettres et ne comprennent pas qu'à cause de cela les rois eux-mêmes sont gouvernés par d'autres. Et en effet il ne faut pas penser que, si une formation méthodique et technique est bien nécessaire dans les petites

horum librorum non doctrina solum admirabilis ac precipua verum etiam incredibilis quedam amenitas, cum propter determinationes pulcherrimarum questionum, tum propter explicationes innumerabilium pene rerum cognitu dignissimarum, tum quia narrationes insunt veterum regum ac potentissimarum civitatum et sapientium legumlatorum, ut vel historie gratia opere pretium sit illa cognoscere. Summa vero totius discipline de populis regendis gubernandisque existit infinitaque ferme sunt in iis libris, que Regem vel instruere vel ornare vel commonefacere possint. Salubria consilia, precepta permulta ex intimo philosophie sacrario deprompta. Morbi Regnorum unde proveniant, quibus remediis ac medicinis huiusmodi morbis obvietur, preterea quot sint Regum genera et qualia. De tyrannis etiam permulta ac dignissima cognitu, quo illorum opera nefarie declinemus. Popularium quin etiam naturas et mores non alienum fuerit Regem cognoscere, cum ei sint populi gubernandi. Omnis legitima gubernatio pro utilitate eorum, qui gubernantur, instituta est, pro honore vero et gloria illorum qui gubernant. Itaque partitio illa recta existit, ut Rex quidem gloriam ex gubernatione sua suscipiat ; populi vero, qui ab eo reguntur, utilitatem.

[6] Sed quid ago, cum libros ipsos mittam, in quibus prolixius et commodius ista continentur? Intellego enim me plura scripsisse, quam oporteat, presertim cum ad Regem scribam. Sed excuset me affectio mea. Devotio enim summa nescit paucis esse contenta.

Vale, decus seculi nostri<sup>en</sup>.

---

<sup>en</sup> Laur. LXXXX sup. 34 c. 16 et Riccard. 166 c. 247a : « Florentie, die IV martii 1441. Devotus v. r. culminis L. ».

choses, elle ne l'est pas dans les très grandes. Bien au contraire, plus il est grand de diriger des peuples et des nations, plus sont de mise sagesse et méthode. D'autre part, on retire de ces livres non seulement une culture admirable et fondamentale mais aussi un plaisir inimaginable, parce que l'on y voit notamment circonscrites les questions les plus belles mais aussi et surtout développé un nombre quasi infini de choses tout à fait dignes de connaissances ; que l'on y trouve également des récits sur les anciens rois, sur les cités les plus puissantes, les législateurs les plus sages, si bien que pour l'histoire il vaut la peine de les connaître. En vérité, c'est une somme de tout ce qui a pu être médité sur l'administration et le gouvernement des peuples et l'on trouve dans ces livres pour ainsi dire une infinité d'informations susceptibles d'instruire, d'édifier, de mettre en garde un roi. Ce sont de salutaires conseils, des préceptes très nombreux, empruntés au fond sacré de la philosophie : d'où proviennent les maladies des règnes, par quels remèdes et quelles médications on peut pallier ce genre de maladies, en outre combien de types de rois on trouve et de quelle sorte. Sur les tyrans également, beaucoup de choses et très dignes d'être connues pour éviter les actions impies de ceux-ci. Qui plus est, il ne sera pas hors de propos pour un roi de connaître le caractère et les mœurs de ses peuples. Tout gouvernement légitime a été institué en vue de l'intérêt de ceux qui sont gouvernés, mais aussi en vue de l'honneur et de la gloire de ceux qui gouvernent. C'est pourquoi on trouve la juste répartition suivante : le roi, certes, doit retirer de la gloire de son gouvernement ; mais les peuples qui sont gouvernés par lui doivent en retirer de l'intérêt.

[6] Mais que fais-je, alors que je t'envoie des livres dans lesquels tout cela est dit de façon plus éloquente et plus appropriée ? Je me rends compte en effet que j'ai écrit plus qu'il ne faut, surtout quand j'écris à un roi. Mais que ma passion m'excuse ! En effet un dévouement extrême ne sait se contenter de peu.

Porte-toi bien, joyau de notre siècle.

[Florence, 4 mars 1441]

## 3

## M IX 2, L IX 3

## Leonardus Lauro Quirino s.

[1] Permulta michi tribuis in litteris tuis, que ego neque recipio neque assentior conscius imbecillitatis mee. Quamquam nomen ipsum philosophi, quod tu in me usurpas, non arrogantiam significat sed humilitatem. Studium enim discendi importat, non autem profectum. Itaque Pythagoras Samius, cum ab aliis sapiens vocaretur, non sapientem se respondit, sed philosophum, idest amatorem sapientie. Amatores enim dicuntur, qui ardent desiderio alicuius rei adipiscende. Si igitur me talem significare voluisti, assentiar tibi; sin ut vulgus et consuetudo intelligit, negabo.

[2] Questionibus tamen a te propositis respondere constitui non quo te doceam, sed quo a te discam. Quatuor igitur controversiis me invadis. Prima est de felicitate, quam Aristoteles, ut tu putas, in contemplatione sola posuit. Tibi autem non videtur contemplatio hanc nobis felicitatem prestare posse. Altera est de virtutibus, quas Aristoteles dicit esse mediocritates. Tu autem contra probare amiteris. Tertia est, in qua contendis virtutes esse a natura, non ab usu. Quarto loco queris, an qui unam habet virtutem, omnes habeat vel recipiant separationem. Ego igitur servans ordinem tuum de singulis quid ipse sentiam conabor ostendere.

[3] Ac primo quod de felicitate dicis, non recte capere videris. Aliud est enim proprium opus hominis, aliud felicitas. Nam opus quidem proprium hominis cunctis hominibus adest, felicitas vero paucis vel nullis. Quod si autem proprium opus hominis hoc modo ab Aristotele investigatur: « ut fabri, inquit, et sutoris aliquod est opus, sic etiam hominis aliquod opus esse debet », quid igitur id erit? Certe

3<sup>319</sup>

## M IX 2, L IX 3

À Lauro Quirini<sup>320</sup>

[1] Tu m'attribues dans ta lettre bien des qualités que pour ma part je n'accepte pas et pour lesquelles je ne suis pas d'accord, étant conscient de mes faiblesses. Toutefois le nom même de philosophe dont tu te sers à mon endroit ne signifie pas arrogance mais humilité. En effet il implique un progrès passionné pour l'étude<sup>321</sup>, mais pas un aboutissement. C'est pourquoi, Pythagore de Samos, alors que d'autres lui donnaient le nom de sage, répondit qu'il n'était pas un sage, mais un philosophe, c'est à dire un amoureux de la sagesse. En effet on appelle amoureux ceux qui brûlent du désir d'obtenir quelque chose. Si donc tu as voulu signifier que j'étais tel, je serai d'accord avec toi ; mais si tu l'entends comme la foule et l'habitude, alors je te réfuterai.

[2] Cependant j'ai décidé de répondre aux questions que tu m'as posées, non pour t'instruire, mais pour apprendre de toi. Tu m'apostrophes donc sur quatre sujets de controverse. Le premier concerne le bonheur, qu'Aristote fait résider, comme tu le penses, dans la seule contemplation. Or il ne te semble pas que la contemplation puisse nous apporter le bonheur ici-bas. Le deuxième porte sur les vertus, dont Aristote dit qu'elles sont un juste milieu. Or toi tu t'efforces de prouver le contraire. Troisième sujet : tu prétends que les vertus proviennent de notre nature, non de la pratique. En quatrième lieu, tu demandes si celui qui possède une seule vertu les possède toutes ou bien si elles comportent une séparation. Moi donc en procédant selon ton ordre, je vais tenter de te montrer quelle est ma position sur chacun d'eux.

[3] Et tout t'abord, concernant ce que tu dis du bonheur, je crois que tu ne vois pas correctement les choses. En effet, si la fonction propre de l'homme est une chose, le bonheur en est une autre. Car, à l'évidence, la fonction propre de l'homme est présente en tout homme, le bonheur en revanche, l'est chez très peu, voire chez aucun. Or si la fonction propre de l'homme est déduite par Aristote de la manière suivante : « de

non vivere, nam id commune est etiam plantis ; non sensus habere, nam id commune est etiam brutis. Restat igitur ut sit proprium hominis operatio cum ratione. Hoc tu ita capis, quasi operari cum ratione sit contemplatio ac felicitas, quod falsum est : nam secundum hanc expositionem tuam omnes essent felices. Omnis quippe homo rationem habet et cum illa operatur, cum sit animal rationale. Si igitur a me queris, quod sit proprium opus hominis, respondebo operari cum ratione. Si vero quid sit felicitas, respondebo felicitatem esse operari secundum virtutem perfectam in vita perfecta. Omnis autem homo rationem habet et cum illa operatur, virtutem tamen perfectam rarissimi possident. Non est ergo idem proprium opus hominis ac felicitas.

[4] Illa igitur expositio tua non est recta neque contemplativa propria est hominis vita, sed activa. Non enim, qua homo est, contemplatur, sed qua est divinum aliquid ac separatum. Iustitiam vero ac temperantiam et fortitudinem ceterasque morales virtutes exercet ut homo. Itaque illa est proprie vita hominis que per morales virtutes agitur. Atqui per hec, que hucusque premisimus, si recte inspicias, responsum est ad primum ac validissimum argumentorum tuorum. Contemplativa enim vita cum non sit proprie vita hominis neque divitiis indiget neque civili potentia neque magnificentia neque ceteris huiusmodi. Itaque quod inquit Boetius, « statum omnium bonorum aggregatione perfectum », non de contemplativa dicere videtur, sed de activa. Civilis enim vita multis indiget ac tunc demum beata est et felix, cum omnium bonorum aggregatione perficitur. Contemplativa autem paucis contenta est ac externam istam bonorum aggregationem contemnit, quippe cui satis sit nichil sibi deesse ad contemplandum. Hec ad Boetii sententiam responsa sint. Quamquam tu non recte facis, qui ex dictis Boetii Aristotelem redarguas. Contra nempe faciendum fuit. Nam si Aristoteles<sup>eo</sup> contemplationem ipsam satis esse putat ad

---

<sup>eo</sup> D'après Chigi 129a ; Mehus : Aristotelem.

même que, dit-il, il existe une fonction propre du forgeron ou du tailleur, de même il doit y avoir aussi une fonction propre de l'homme », quelle sera-t-elle donc ? Assurément ce n'est pas le fait de vivre, puisqu'il le partage avec les plantes aussi ; ce n'est pas la sensibilité, puisqu'il la partage avec les bêtes. Il reste donc que le propre de l'homme est d'agir en fonction de la raison. Or toi, tu l'entends comme si « agir en fonction de la raison » était à la fois la contemplation et le bonheur, ce qui est faux : car selon ta manière de voir, tout le monde serait heureux. Tout être humain, de fait, possède la raison et agit en fonction de celle-ci, vu qu'il est un animal rationnel. Donc si tu me demandes ce qu'est le propre de l'homme, je te répondrai que c'est agir en fonction de la raison. Mais si tu me demandes ce qu'est le bonheur, je te répondrai que le bonheur, c'est agir conformément à une vertu parfaite dans une vie parfaite. Or tout homme possède la raison et agit en fonction d'elle ; en revanche très rares sont ceux qui ont une vertu parfaite. Ainsi donc le propre de l'homme et le bonheur ne sont pas la même chose.

[4] Cette façon de voir qui est la tienne n'est donc pas correcte et le propre de l'homme n'est pas la vie contemplative mais la vie active<sup>322</sup>. En effet, ce n'est pas du fait qu'il est homme qu'il contemple, mais du fait qu'il a une part de divin et de détachement. En revanche, la justice, la tempérance, le courage et toutes les autres vertus morales, il les exerce en tant qu'homme. C'est pourquoi, la vie propre de l'homme est celle qui est vécue selon les vertus morales. En fait, les explications que nous avons avancées jusqu'ici, si tu y regardes bien, ont répondu au premier et au plus solide de tes arguments. Comme, en effet, la vie contemplative n'est pas la vie propre de l'homme, elle n'est à la recherche ni des richesses, ni du pouvoir dans la cité, ni de la magnificence, ni de toutes les autres choses de ce genre. C'est pourquoi, quand Boèce parle d'un « état accompli grâce à l'agrégation de tous les biens<sup>323</sup> », il semble parler non de la vie contemplative mais de la vie active. En effet la vie civile exige beaucoup de choses et elle ne connaît de béatitude et de bonheur que « lorsqu'elle trouve son accomplissement par l'agrégation de tous les biens ». La vie contemplative, pour sa part, se contente de peu et n'a que mépris pour cette agrégation extérieure des biens, elle



beate vivendum, constat Boetii sententiam non procedere, qui aggregationem bonorum omnium exigit ad felicitatem.

[5] Alia ratio tua est ex defectu scientie. Si enim contemplativus homo paucorum certitudinem habere potest, que tandem erit ista felicitas scientie et cognitionis rerum sterilis? Nam quid homo scire potest aut quarum rerum certitudinem habere? Parva quippe est hominum scientia et parvo tempore duratura. Hec est<sup>ep</sup> summa rationis tue. Profecto vel tentandi me gratia ista dicis, vel non recte fundamenta capis huius discipline. Non enim omnes qui contemplativam sequuntur vitam felices dicimus nec omnes qui activam. Sed cum quereretur, utrum activa et negotiosa vita aptior sit ad felicitatem vel otiosa vita in contemplatione rerum posita docet Aristoteles multis rationibus in hac vita quietam et otiosam felicitatem magis existere, non quod activam vitam felicitate privet sed quod hanc preferat et anteponat quasi divine vite similiorem. Quis igitur in hac vita contemplativa felicitatem adipiscetur? Non omnis quidem sed ille, qui sapientiam et scientiam et intelligentiam ceterasque virtutes intellectivas habebit et in his exercitatus habitum earum confecerit. Is denique est qui secundum perfectam virtutem operabitur in contemplatione. Tu autem nescio quos ignorantes michi proponis et dum summum ac beatum sapientia hominem indagari debes, ignarum quemdam et hebetem inducere videris.

[6] At pauci tales fuerunt, inquires. Fateor : cuncta enim precelentia rarissima sunt sed tibi affirmit multos esse potuisse. Quicumque enim magno ingenio prediti hoc vite genus vere ac non simulate eligere

---

<sup>ep</sup> D'après Chigi 129a ; Mehus : est *om.*

qui est satisfaite, dès lors que rien ne manque à la contemplation. Voilà ce que l'on pourrait répondre à la formule de Boèce. Or toi, tu n'agis pas bien, quand tu réfutes Aristote à partir des dires de Boèce. C'est l'inverse qu'il aurait fallu faire, évidemment ! Car si Aristote pense que la contemplation est suffisante à elle seule pour vivre heureux, il s'avère que la formule de Boèce ne fonctionne pas, lui qui exige l'agrégation de tous les biens pour le bonheur.

[5] Mais ton raisonnement est différent à cause de ton manque de connaissance. Si en effet l'homme contemplatif ne peut avoir la certitude que d'un petit nombre de choses, quel pourra bien être ce bonheur lié à une science et à une connaissance stérile du réel ? Car que peut savoir un homme ou bien de quoi peut-il avoir la certitude ? Tant est restreinte la science des hommes et tant elle est destinée à durer un temps restreint ! Tel est en gros ton raisonnement. De deux choses l'une : ou bien tu dis cela pour me provoquer, ou bien tu ne perçois pas correctement les fondements de cette discipline. En effet, nous ne disons pas que sont heureux tous ceux qui mènent une vie contemplative ni tous ceux qui mènent une vie active. Mais comme on cherchait à savoir si c'était la vie active et pleine d'occupations qui était plus propice au bonheur, ou bien une vie de loisir absorbée dans la contemplation du réel, Aristote enseigne que, pour de multiples raisons, le bonheur existe davantage dans cette vie de quiétude et de loisir, non qu'il retire tout bonheur à la vie active, mais parce qu'il lui préfère la première, en lui donnant la priorité, comme étant plus proche de la vie divine. Qui donc atteindra le bonheur dans cette vie contemplative ? Pas tous, évidemment, mais celui qui possèdera la sagesse, la science, l'intelligence et toutes les autres vertus intellectuelles et qui, après s'y être exercé, sera parvenu à l'habitude dans celles-ci. En un mot, c'est celui qui agira selon la vertu parfaite dans la contemplation. Or toi, tu me présentes je ne sais quels ignorants et, tandis que tu dois rechercher un homme rendu supérieur et heureux par la sagesse, tu donnes l'impression de me proposer un ignare stupide.

[6] Mais, vas-tu me dire, ils furent peu nombreux de la sorte. Je te l'accorde : tout ce qui est excellent est très rare mais je t'affirme qu'ils auraient pu être très nombreux. Tous ceux qui, en effet, dotés d'un grand

voluerint et assidua sedulitate cognitioni et indagacioni rerum puro animo incumbere, tales fieri possunt, modo longitudo vite ac sanitas corporis ceteraque opportuna non desint. Magni viri Augustinus et Basilius et alii ex nostris permulti hanc vitam sectati sunt. Ex gentilibus vero Pythagoras et Plato et alii etiam permulti. An tu credis post Augustinum neminem tanto ingenio natum fuisse quanto ille fuit? Multi<sup>eq</sup>, crede michi, pares ingenio illi fuerunt, sed studium et sedulitatem et vigilantiam non adhibuerunt eandem. Itaque ille palmam in stadio adeptus est. Illi autem aut non cucurrerunt in stadio aut cum incepissent in medio cursu fatigati destiterunt. Quare si rari sint, qui ad summum evadant, nostram incuriam et negligentiam et ignaviam accusemus. Recte quidem Horatius de hoc ipso inquit :

*Qui studet optatam cursu contingere metam,  
 Multa tulit fecitque puer, sudavit et alsit,  
 Abstinuit Venere et vino.*

[7] Nos in utramque dormientes aurem summum hominis bonum adipisci credemus? Nam de scientia, quod dixisti, valde admiror. An tibi Pythagoras et Plato pauca scivisse videntur, qui et mathematicas scientias incredibili sedulitate perscrutati sunt et celo terraque nichil fere incognitum reliquere? Quid Aristoteles qui tam numerosa librorum volumina de cunctis scientiis ac facultatibus scripta nobis reliquit? An is tibi pauca vel potius infinita pene aliqua scripsisse videtur? Equidem hunc virum potius nimis multa scivisse dixerim quam parum. Quid Augustinum? An pauca scivisse dicemus, cuius tot extant volumina admirabilis doctrine? Quid Basilius Magnus? Quid Gregorius Nazianzenus? Quid Dionysius Areopagita qui non contentus terrena atque humana scrutari, etiam celos eorumque hierarchias perscrutatus est? Quid Marcus Varro? Quid Sextius Nigidius? Quid Marcus Cicero noster? An hos scientia steriles fuisse audes dicere? Noli igitur, queso, ex ignorantia quorundam hominum

---

<sup>eq</sup> D'après Chigi 129b; Mehus : Multos.

talent, auront voulu choisir vraiment et sans faire semblant ce genre de vie et se consacrer à la connaissance et à la recherche par une application assidue, dans un état d'esprit sincère, peuvent devenir tels, pourvu que ne leur fassent défaut une longue vie, un corps plein de santé et tous les autres biens nécessaires. De grands hommes comme Augustin, Basile et de nombreux autres chez nous ont suivi cette vie. Parmi les païens, du reste, Pythagore, Platon et bien d'autres aussi. Mais est-ce que tu crois que, après Augustin, personne n'est né avec une intelligence aussi grande que la sienne ? Il y en eut beaucoup, crois-moi, d'une intelligence égale, mais ils ne montrèrent pas la même passion, la même application, la même vigilance. C'est pourquoi, c'est lui qui remporta la palme sur le stade. Quant aux autres, ou bien ils ne concoururent pas sur le stade, ou bien, alors qu'ils avaient pris le départ, fatigués en milieu de course, ils renoncèrent. C'est pourquoi, s'ils sont rares ceux qui parviennent au sommet, accusons notre incurie, notre négligence, notre paresse. Horace a raison de dire précisément là-dessus<sup>324</sup> : « L'homme ambitieux d'atteindre, à la course, la borne souhaitée, a beaucoup supporté, a fait beaucoup dès l'enfance ; il a sué, il a eu froid, il s'est gardé de Vénus et du vin [. . .] ».

[7] Quant à nous, c'est en dormant sur nos deux oreilles que nous croyons peut-être atteindre le bien suprême de l'homme ? Car pour ce qui est de la science, je suis étonné de ce que tu as dit. Mais est-ce que Pythagore et Platon te paraissent avoir su peu de choses, eux qui ont approfondi la science mathématique avec une incroyable application, qui n'ont pour ainsi dire rien laissé dans l'ombre sur la terre et dans le ciel ? Et Aristote, qui a laissé de si nombreux volumes traitant de toutes les sciences et de tous les sujets possibles ? Mais est-ce qu'il te semble avoir peu écrit, ou bien plutôt presque une infinité de choses ? Franchement, je dirais plutôt que cet homme a su trop de choses plutôt que pas assez. Et Augustin ? Disons-nous qu'il a connu peu de choses, lui dont il reste tant de volumes d'une admirable culture ? Et Basile le Grand ? Et Grégoire de Nazianze ? Et Denys l'Aréopagite, qui, non content de scruter les réalités terrestres et humaines, se mit à scruter les cieux et leurs sphères hiérarchiques ? Et Marcus Varron ? Et Sextus

cunctos homines inscitie condemnare. Homo enim infinitarum pene rerum cognitionem habere potest, modo velit in his perquirendis esse occupatus. Mentem certe habet divine mentis participem et est quasi mortalis quidam Deus. Sed hec satis in presentiarum. Materia enim ista librum requireret, non epistolam.

[8] Aliud est argumentum tuum, per quod probare vis, non esse summum bonum in contemplatione. Ais enim voluntatem nobilior esse intellectu. Quod si ita sit, non consistit felicitas in contemplatione, que fit per intellectum sed in alia re, que fiat per voluntatem. Quod autem sit nobilior voluntas ex eo probari inquis, quod communior est voluntas, cum sit etiam impossibile, et quod intellectui precipit voluntas et quod est posterius in ordine nature. Certe ego ad hec vix respondere dignatus sum, ita michi videbantur absurda. An tu voluntatem, que est irrationalis animi potentia, nobiliorem dicis esse intellectu, qui est ea pars animi, que habet rationem et que communis est nobis cum diis? Quis hec diceret? At communior est voluntas : bonum autem quanto communius, tanto divinius. Hec tua ratio nobiliorem facit vegetativam animam, quam sensitivam et quam rationalem. Communior enim est vegetativa, cum insit etiam plantis et animalibus cunctis. At enim rationalis homini solum. An igitur ex eo dicemus, vegetativam nobiliorem esse rationali, quia communiorem? Certe non. Falsa igitur est ratio tua.

[9] At enim Aristoteles ipse inquit : bonum quanto communius est tanto divinius. Fateor, sed hoc in se ipso verum est, non autem in comparatione aliorum. Verbi gratia : vegetativa in ipsa multo maior est ac dignior, quia inest plantis ac animalibus, quam si inesset solummodo plantis. Ita bonum quanto communius est, tanto maius in se ipso. In comparatione vero ad aliud, dignitas et excellentia attenditur.

Nigidius<sup>325</sup> ? Et notre Marcus Cicéron ? Mais est-ce que tu oses dire que ces gens ont eu un savoir stérile ? Donc, ne va pas, je te prie, taxer tous les hommes d'inculture du fait de l'ignorance de certains. Un homme peut en effet avoir connaissance d'un nombre quasi infini de choses, pourvu qu'il veuille se laisser absorber dans la recherche de celles-ci. Il a certes un esprit qui participe de l'esprit divin et il est comme un dieu mortel. Mais en voilà assez pour maintenant. Ce sujet réclamerait un livre, non pas une lettre.

[8] Tu présentes un autre argument par lequel tu veux prouver que le souverain bien n'est pas dans la contemplation. Tu dis en effet que la volonté est plus noble que l'intellect. Que, s'il en est ainsi, le bonheur ne consiste pas dans la contemplation, qui advient par l'intellect, mais dans une autre chose, qui adviendrait par le biais de la volonté. Or, que la volonté soit plus noble est prouvé, dis-tu, par le fait que la volonté est plus répandue, vu qu'elle porte même sur des choses impossibles, que la volonté donne des ordres à l'intellect et qu'elle vient en dernier dans l'ordre naturel. Moi, franchement, j'ai à peine daigné répondre à ces arguments, tant ils me paraissaient absurdes. Mais est-ce que vraiment, toi, tu dis que la volonté, qui est une puissance irrationnelle de l'âme, est plus noble que l'intellect, qui est une partie de l'âme qui possède la raison et que nous avons en commun avec les dieux ? Qui dirait cela ? Mais la volonté est plus répandue : c'est que plus un bien est répondu, plus il est divin ! Un raisonnement comme le tien fait que l'âme végétative est plus noble que les âmes sensitive et rationnelle. En effet l'âme végétative est plus répandue, puisqu'elle se trouve dans les plantes et dans tous les êtres animés. L'âme rationnelle, en revanche, ne se trouve que chez l'homme. Mais irons-nous dire donc à partir de là que l'âme végétative est plus noble que l'âme rationnelle du fait qu'elle est plus répandue ? Non, évidemment ! Ton raisonnement est donc faux.

[9] Soit ! Aristote dit lui-même que plus un bien est répandu plus il est divin. Je le concède : mais cela est vrai en soi-même, mais pas en comparaison avec le reste. Par exemple, l'âme végétative est en elle-même bien plus grande et bien plus digne, parce qu'elle se trouve dans les plantes et les êtres animés, que si elle ne se trouvait que dans les plantes. Ainsi, plus un bien est répandu, plus il est grand en lui-même.

Rationalis enim anima longe dignior ac nobilior est quam sit vegetativa, licet vegetativa sit communior. Hoc idem dicendum est de voluntate et intellectu. Partes enim anime nostre due sunt, una rationem habens, altera irrationalis. Ea pars que rationem habet intellectus vocatur et virtutes que in illa fiunt intellective dicuntur. Sunt autem he virtutes sapientia, scientia, intelligentia, prudentia et ars. Morales autem virtutes non fiunt in illa parte, que habet rationem sed in illa parte, que non habet rationem, in qua ira et concupiscentia et metus et appetitus existit. Quomodo igitur precipit intellectui voluntas, cum intellectus rationem habeat, voluntas non habeat? Nam quod posterius dicis esse in ordine nature voluntatem, longe aberras. Patet id in pueris, quibus statim ira et voluntas et concupiscentia existit. At ratio et intellectus procedente etate in illis fiunt. Hec ad primam questionem dicta sint.

[10] Venio nunc ad secundam, in qua de mediocritate virtutis dubitare videris. Ais enim Aristotelem virtutes omnes in medio posuisse. Tu autem de quibusdam contra existimas, ut de prudentia, de temperantia, de iustitia, que quidem virtutes non videntur tibi mediocritates esse sed potius extremitates.

[11] Antequam huic parti respondeam, illud declarare volo, Aristotelem non dicere omnes virtutes esse circa affectus et actus, in quibus parum et nimis vituperatur, medium autem laudatur, ut audere, timere, irasci, misereri, cupere et cetera huiusmodi. Intellective autem virtutes non circa affectus sed circa verum et falsum versantur. Aristoteles igitur omnes virtutes morales mediocritates esse dicit. De intellectivis autem, si recte memini, nusquam dicit. Tu forsitan imperite facis, qui prudentiam et temperantiam et iustitiam simul coniungis, cum prudentia intellectiva sit virtus, temperantia et iustitia morales existant. Quod autem mediocritas quedam sit temperantia patet. Est

En revanche, si on la compare à autre chose, sa dignité et son excellence laissent à désirer. En effet l'âme rationnelle est de loin plus digne et plus noble que l'âme végétative, bien que l'âme végétative soit plus répandue. Or il faut dire la même chose à propos de la volonté et de l'intellect. Il existe en effet deux parties de l'âme : l'une possédant la raison, l'autre irrationnelle. La partie qui possède la raison est appelée intellect et les vertus qui se trouvent en elle sont dites vertus intellectuelles. Ces vertus, quant à elles, sont la sagesse, la science, l'intelligence, la prudence et l'art. Or les vertus morales ne se trouvent pas dans cette partie qui possède la raison, mais dans celle qui ne possède pas la raison, dans laquelle on trouve la colère, la concupiscence, la peur et le désir. Comment donc la volonté peut-elle donner ses ordres à l'intellect, quand l'intellect possède la raison, mais que la volonté ne la possède pas ? Car quand tu ajoutes que la volonté arrive en dernier dans l'ordre naturel, tu te trompes complètement. On la voit chez les enfants chez qui apparaissent tout de suite la colère, la volonté et le caprice. Mais la raison et l'intellect adviennent en eux quand ils grandissent. Voilà pour ta première question.

[10] J'en viens maintenant à la deuxième, dans laquelle tu sembles douter du fait que la vertu soit un moyen terme. Tu dis en effet qu'Aristote a placé toutes les vertus dans une moyenne. Or toi, tu penses le contraire pour certaines d'entre elles, comme la prudence, la tempérance, la justice, qui assurément ne t'apparaissent pas comme des moyens termes mais comme des termes extrêmes.

[11] Avant de répondre à cette partie, je veux dire d'emblée ceci : Aristote ne dit pas que toutes les vertus concernent les affects et les actes, où l'on blâme le « trop peu » et le « trop », tout en louant le moyen terme, comme le fait d'oser, de craindre, de s'emporter, d'avoir pitié, de désirer, et ainsi de suite ; mais qu'il existe, par ailleurs, les vertus intellectuelles qui ne concernent pas les affects mais tournent autour du vrai et du faux. Ainsi donc, Aristote dit que toutes les vertus morales sont des moyens termes. Mais pour ce qui est des vertus intellectuelles, si je me souviens bien, il ne le dit nulle part. Il se pourrait que tu fasses preuve, pour ta part, d'un manque de compétence, en amalgamant prudence,



enim circa corporis voluptates, quibus omnino sese dedere flagitiosum est. Rursus vero ab omnibus penitus abstinere et omnem omnino voluptatem refugere est quasi insensibilitas quedam et inhumanitas, si et vina et epulas et convivium et omnem iocunditatem refugiat. Qualem ego ne amicum quidem habere velim. Cum ergo hec extrema hinc inde habeat temperantia, quis negare potest eam esse mediocritatem? De iustitia quoque multo minus dubitandum est, cum sit equitas quedam, equum vero sit inter plus et minus.

[12] At enim si mediocritatem iustitiam et temperantiam esse dicamus, inquis, sequeretur ut medicoriter temperatus esset laudatior temperantissimo et mediocriter iustus esset melior iustissimo. Hec tua ratio nichil valet. Licet enim virtus mediocritas quedam sit inter excessum et defectum, tamen ipsius virtutis nulla est mediocritas. Ex quo fit ut ille qui temperantiam habet non mediocriter sit temperatus, sed omnino temperatus, nec qui iustitiam habet, mediocriter est iustus, sed omnino iustus. Denique ut temperantia mediocritas quedam est circa voluptates, ita temperatus mediocris quidam est circa voluptates, sed non circa temperantiam. Ais preterea omne medium componi extremis, ut in coloribus et saporibus patet. Si ergo virtus medium foret, sequeretur, ut ex vitiis esset composita, quod est absurdum. Insuper si virtus foret in medio, non esset contraria vitio, cum sint contraria illa, que plurimum inter se distant medium autem parum distat ab extremo. Insuper sequeretur, ut pars vitii esset virtus, ut patet in prodigalitate. Nam si illud, quod est nimium in illa auferemus, erit liberalitas, quod remanibit. Ad horum singula breviter respondebo. Neque enim talia sunt ut multa verba mereantur.

tempérance et justice, alors que la prudence est une vertu intellectuelle, tandis que la tempérance et la justice s'avèrent être des vertus morales. Or, que la tempérance soit un moyen terme, c'est une évidence. Elle concerne en effet les plaisirs du corps, auxquels il est honteux de se livrer totalement. Mais à l'inverse, s'abstenir complètement de tous et refuser totalement tout plaisir, c'est pour ainsi dire faire preuve d'insensibilité et d'inhumanité : celui qui refuserait le vin, la bonne chère, la convivialité et tout plaisir, pareil homme, moi je n'en voudrais vraiment pas pour ami. Comme donc la tempérance tient à égale distance ces deux extrêmes, qui peut nier qu'elle soit un moyen terme ? À propos de la justice également, il faut avoir beaucoup moins de doutes, du fait qu'elle est un certain équilibre, et que l'équilibre se situe entre le plus et le moins.

[12] C'est que, selon toi, si nous disions que la justice et la tempérance sont des moyens termes, il s'ensuivrait qu'une personne moyennement tempérée est plus méritante qu'une personne très tempérée et qu'une personne moyennement juste est meilleure qu'une personne très juste. Ton raisonnement ne vaut rien. En effet, bien que la vertu soit un moyen terme entre un excès et un défaut, il n'existe toutefois aucun moyen terme à la vertu elle-même. D'où il se fait que celui qui possède la tempérance n'est pas moyennement tempéré, mais totalement tempéré, et que celui qui possède la justice n'est pas moyennement juste, mais totalement juste. Bref, de même que la tempérance est un moyen terme touchant aux plaisirs, de même un homme tempéré est quelqu'un qui s'adonne moyennement aux plaisirs, mais pas à la tempérance. Tu dis en outre que tout moyen terme est un composé d'extrêmes, comme on le voit pour les couleurs et les saveurs. Si donc la vertu était un moyen terme, il s'ensuivrait qu'elle est un composé de vices, ce qui est absurde. De plus, si la vertu se trouvait dans un moyen terme, elle ne serait pas contraire au vice, alors que ce sont des contraires, qui sont extrêmement éloignés l'un de l'autre, tandis que le moyen terme est peu éloigné de l'extrême. De plus, il s'ensuivrait que la vertu est une partie du vice, comme cela se voit dans la prodigalité. Car si nous retirons de celle-ci ce qui est excessif, c'est la libéralité qui restera. Je vais répondre brièvement à chacun de ces arguments. Et en effet ils ne sont pas tels qu'ils méritent beaucoup de paroles.

[13] Nego esse verum, ut omne medium extremis componatur; punctum enim quod est medium lineae, non componitur ex linea. Nec qui erat medius inter duos latrones, componebatur ex latronibus. At sapores et colores medii extremis componuntur. Fateor per admixtionem. In virtutibus autem admixtio non est sed separatio et rectio vitiorum. Non componitur ergo ex vitiis virtus, licet sit mediocritas inter excessum et defectum. Nec proxima est vitio virtus sed valde distans, cum virtus secundum rationem fiat, vitium autem contra rationem et virtus bonum, vitium malum et illa laudabilis, illud vituperabile. Hec omnia contraria sunt ac multum inter se distantia. Ad illud vero quod ais, si a prodigalitate auferamus superfluum, pars illa mediocris, que remanebit, erit liberalitas et sic pars remanentis vitii erit virtus: credebam te intelligere virtutem liberalitatis non consistere in quantitate sed in dispositione animi per electionem quando et quomodo et cuius gratia largiatur. Itaque si hec prius non erant in prodigo, nec ista que remanet pars virtus erit.

[14] Tertia questio tua est de virtutibus, de quibus dubitare videaris, utrum a natura sint vel ab usu. In quo illud simpliciter respondeo virtutem omnem esse habitum, habitus autem omnis per exercitationem et usum fieri. Ex quo palam est ab usu et exercitatione virtutes existere. Est tamen nobis quedam naturalis dispositio ad virtutes: videmus enim manifeste nasci alios ad alias virtutes aptiores. Nempe alii natura intrepidi adversus pericula existunt, alii meticulosi, quidam mites natura et verecundi, quidam effrenes natura et impudentes, alii cupidi natura et rapaces, alii liberales et abstinentes. Huiuscemodi ergo dispositiones hominibus innate vel ad liberalitatem vel ad fortitudinem vel ad iustitiam non sunt virtutes proprie. Nam propria virtus est, que habitum iam per usum exercitationemque contraxit. Ut enim fabricando fabri et citharam pulsando citharedi, sic iusta agendo iusti et fortia fortes efficiunt. Ex his patet neque

[13] J'affirme qu'il n'est pas vrai que tout moyen terme soit un composé d'extrêmes ; le point, en effet, qui est au milieu de la ligne, n'est pas un composé de la ligne. Et celui qui était au milieu des deux larrons n'était pas un composé de larrons. Mais les saveurs et les couleurs médianes sont bien composées à partir des extrêmes ! Je le concède, mais par mélange. Or dans les vertus, il n'y a pas de mélange mais une distinction et un rejet par rapport aux vices. La vertu n'est donc pas composée de vices, bien qu'elle soit un moyen terme entre l'excès et le défaut. Et la vertu n'est pas très proche du vice mais elle en est très éloignée, vu que la vertu advient selon la raison, le vice quant à lui, contre la raison ; que la vertu est un bien, le vice un mal ; que celle-là est louable, celui-ci blâmable. Tout cela s'oppose et se trouve à très grande distance. Mais j'en viens à ce que tu dis : si nous retirions à la prodigalité le superflu, la partie médiane qui restera sera la libéralité et, par conséquent, la partie du vice qui restera sera une vertu : je croyais que tu comprenais que la vertu de libéralité ne repose pas sur une quantité mais sur une disposition d'esprit avec pour choix de savoir quand, comment et pour qui on fait des largesses. C'est pourquoi si ces dispositions ne se trouvaient pas auparavant chez le prodigue, la partie qui restera ne sera pas non plus de la vertu.

[14] Ton troisième questionnement porte sur les vertus à propos desquelles tu sembles te demander si elles procèdent de la nature ou de la pratique. Là-dessus je réponds simplement que toute vertu est une habitude, et que toute habitude advient par l'entraînement et par la pratique. De là, il s'ensuit ouvertement que les vertus existent par la pratique et par l'entraînement. Toutefois il existe en nous une certaine disposition naturelle aux vertus : nous voyons manifestement que certains naissent avec des aptitudes plus grandes pour certaines vertus, d'autres, pour certaines autres. De fait les uns se révèlent intrépides par nature devant les dangers, d'autres timides ; certains sont doux par nature et pleins de pudeur, certains naturellement sans freins et impudents ; d'autres sont naturellement cupides et grippe-sous, certains autres généreux et mesurés. Ainsi donc de telles dispositions innées en l'homme soit vers la libéralité, soit vers le courage, soit vers la justice, ne sont pas proprement des vertus

natura neque preter naturam inesse nobis virtutes sed sumus nos quidem ad illas recipiendas natura apti, perficimur autem per exercitationem et assuetudinem.

[15] Superest postrema questio tua spinosa profecto atque ardua, utrum virtutum ipsarum sit consortium quoddam et quasi consecutio talis, ut qui unam habet virtutem, ceteras quoque omnes habere necessarium sit, vel separari ac dissolvi ab invicem virtutes possint. In qua quidem questione, ut tibi verum fatear, soleo interdum diversa sentire. Ratio enim me cogit fateri virtutes omnes esse inter se coniunctas et catenatas indissolubili quodam nexu. Sensus vero communis ab hac spinosa ratione abhorret. Sed permittamus nos rationi, sensum autem in hac parte valere sinamus.

[16] Primum igitur distinguende sunt virtutes. Hoc enim modo clarius id, quod querimus, apparebit. Virtutum alie sunt naturales, alie proprie, ut paulo ante ostendimus. Propriarum rursus virtutum alie sunt intellective, alie morales. Naturalium ergo virtutum non est consecutio ulla. Potest enim esse quis natura constans et intrepidus adversus pericula et sic naturaliter fortis et tamen hic idem rapax et avarus et iniustus et inimicus honestatis, ut plerosque videmus. Itaque in naturalibus virtutibus non est consecutio sed separatio manifesta. Moralium autem virtutum omnium catenatio quedam esse videtur nec alteram ab altera separari posse. Sunt enim habitus cum ratione circa affectus animi, ratio autem in huiusmodi virtutibus a prudentia est, prudentia vero in omnibus affectibus eadem est. Non enim unum curat, alium negligit. Ex quo fit, ut prudentia omnes virtutes morales simul liget nec ullam separatim patiatur et qui unam habet virtutem, omnes habet.

acquises. Car est proprement une vertu acquise ce qui a déjà contracté une habitude par la pratique et par l'entraînement. De même en effet que l'on devient forgeron en forgeant, citharède en jouant de la cithare, de même les justes le deviennent en accomplissant des actes justes, les courageux en accomplissant des actes courageux. On voit, à partir de là, que les vertus ne sont en nous ni par nature ni contre nature mais que nous, en vérité, nous sommes aptes par nature à les accueillir et que nous les perfectionnons par l'entraînement et l'accoutumance.

[15] Il reste un dernier questionnement de ta part, épineux celui-là et ardu : il s'agit de savoir s'il existe une certaine communication entre les vertus et, pour ainsi dire, un rapport tel que celui qui possède l'une des vertus possède automatiquement toutes les autres aussi, ou bien si l'on peut séparer et distinguer les vertus les unes des autres. Sur cette question, à vrai dire, pour t'avouer la vérité, j'ai tendance à ne pas penser toujours la même chose. La raison en effet m'oblige à avouer que toutes les vertus se trouvent liées entre elles et enchaînées par une sorte de lien indissoluble. Il est vrai que le sens commun répugne à cet épineux raisonnement. Mais abandonnons-nous à la raison, tout en permettant au bon sens de dire son mot sur ce point.

[16] Tout d'abord donc, il faut faire une distinction entre les vertus. En effet de cette façon nous apparaîtra plus clairement ce que nous recherchons. Parmi les vertus, les unes sont naturelles, les autres acquises, comme nous venons de le montrer. De nouveau, parmi les vertus acquises, les unes sont des vertus intellectuelles, les autres des vertus morales. Donc il n'existe pas le moindre rapport entre les vertus naturelles. En effet quelqu'un peut être naturellement ferme et intrépide face aux dangers, et ainsi naturellement courageux, et pourtant ce même homme peut être grippe-sou, avare, injuste, dépourvu d'honneur, comme nous le voyons chez la plupart des gens. C'est pourquoi dans les vertus naturelles il n'y a pas de rapport mais une séparation évidente. Mais pour toutes les vertus morales, il semble qu'il y ait un certain enchaînement et que l'on ne puisse pas les séparer les unes des autres. Ce sont en effet des habitudes accompagnées de la raison concernant les passions de l'âme : or la raison dans de telles vertus procède de la prudence, et la prudence, il est vrai, est la même concernant toutes les passions. En effet, ce n'est

[17] Restant virtutes intellective, in quibus non video, cur separatio fieri non possit. Artifex enim quandam perfectionem et habitum in arte sua consecutus, ut Apelles in pictura Praxiteles in statuis, non necesse habet rei militaris aut gubernande reipublice scientiam habere aut nature rerum cognitionem. Immo, ut Socrates in Apologia docet, hoc est commune vitium in artificibus, quod ut quisque in arte sua excellit, ita sese decipit putans in aliis quoque facultatibus se scire que nescit. Ars igitur ab aliis virtutibus intellectivis separatur. Idem forsitan de scientia et prudentia dicendum est. Prudens enim cum in agendo versetur, non videtur requirere scientiam nature, cuius finis est non actio sed cognitio. Itaque ut naturales virtutes, sic etiam intellective videntur separationem recipere. Morales autem nequaquam recipiunt separationem sed data una virtute morali, cetera omnes eiusdem generis consequuntur.

Vale.

4

M IX 3, L IX 4

**Leonardus Lauro Quirino s.**

[1] Scripsisti nuper michi proponens questiones aliquas a me rogans, ut illis responderem. Erant vero questiones satis pervulgate atque communes; posita enim quibusdam in capitibus Aristotelis opinione contra illam arguebas improbaretque tentabas. Ego igitur a te requisitus et rogatus questionibus illis tuis per epistolam meam respondi Aristotelis dicta defendens et argumenta tua dissolvens. Feci autem hoc valde modeste, utpote qui scirem huiusmodi questiones

pas qu'elle s'intéresse à l'une en négligeant l'autre. De là il se fait que la prudence lie ensemble toutes les autres vertus morales et qu'elle n'en laisse aucune à l'écart, et celui qui possède une vertu les possède toutes.

[17] Restent les vertus intellectuelles, pour lesquelles je ne vois pas pourquoi il ne pourrait pas y avoir séparation. Un artiste, en effet, ayant obtenu une certaine perfection et une certaine habitude dans son art, comme Apelle en peinture, Praxitèle pour la sculpture, ne possède pas automatiquement la science militaire ou l'art de gouverner l'État, ou bien la connaissance des réalités naturelles. Bien plus, comme Socrate l'enseigne dans l'*Apologie*, les artistes ont en commun le défaut suivant : on a beau exceller dans son art, on se trompe en pensant avoir des lumières également dans les autres domaines que l'on ignore. L'art donc est distinct des autres vertus intellectuelles. Il faut dire sans doute la même chose de la science et de la prudence. En effet l'homme prudent, comme il est tourné vers l'action, ne semble pas avoir besoin de la science de la nature, dont la fin n'est pas l'action mais la connaissance. C'est pourquoi, les vertus intellectuelles, comme les vertus naturelles, semblent elles aussi receler une séparation. Les vertus morales en revanche ne recèlent aucune séparation, mais une fois donnée une vertu morale, toutes les autres du même genre suivent.

Porte-toi bien.

[Florence, 1441]<sup>326</sup>

#### 4

### M IX 3, L IX 4

#### À Lauro Quirini

[1] Tu m'as récemment écrit en me soumettant quelques questions, me demandant d'y répondre. C'étaient, en vérité, des questions assez banales et répandues ; en effet une fois évoquée la position d'Aristote dans certains chapitres, tu argumentais contre elle et tu essayais de la réfuter. Pour ma part, donc, comme tu m'y avais engagé et invité, j'ai répondu par une lettre à tes questions, en défendant les paroles d'Aristote et en détruisant tes arguments. Or je l'ai fait avec beaucoup de mesure,



disputandi potius causa proponi solere quam quod ita revera, qui arguebat, sentiret. Expectabam vero a te pro iis, que tibi responderam, michi gratias agi. Ecce autem epistola tua super iis ad me scripta valde intemperanter et contumeliose : pro gratiarum siquidem actione michi convicia reddidisti. Itaque mecum ipse obstupui tantam in te stultitiam levitatemque ac perversitatem nature existere, ut pro beneficio michi maleficio retribueres.

[2] Nam si responderi a me nolebas, cur me rogabas? Sin volebas, cur michi irasceris, qui id feci, quod a te rogatus fui? Si dicis me parum humaniter tibi respondisse, habes epistolam meam, ostende, queso, illam cuivis intelligenti. Nullus, crede michi, de humanitate illam reprehendet. Quid enim in illa scriptum fuit non modeste? Nonne ab ipso ferme initio hec sunt verba? « Questionibus a te propositis respondere constitui, non quo te doceam, sed quo a te discam ». An potuit humanius dici? In sequentibus vero quid est, quod reprehendere valeas? Nam verba quidem illa : « non recte capis et absurdum videtur », et similia in disputationibus necessaria sunt. Tibi enim Aristoteles impugnanti quid ego defendens respondere poteram, nisi negarem rationes tuas esse veras et quedam a te verba non recte capi ostenderem et non ita dicere Aristotelem, ut tu asserebas, monstrarem? Hec enim communia sunt disputantium neque preter te unquam vidi aliquem, qui ista communia dici graviter ferret.

[3] Quod si usque adeo arrogans es, ut nichil contra tua dicta audire velis, rogare me non debuisti ut argumentis tuis responderem. Ego enim quantum ad te attinet, libenter quiescebam. Tu dormientem vocasti, respondentem indignaris. Inter cetera me contemnens huiusmodi sententiam scribis : « Relinque michi Aristotelem, cuius ego doctrina imbutus sum : tu autem, qui hec non intelligis, Tullium ac Livium legas ». O pecudem! Neque enim homo appellari meretur, cui tam falsum de se ipso iudicium sit. Certe me valde miseret stultitie

parfaitement conscient du fait que, généralement, on pose ce genre de question pour les besoins de la discussion, plus que parce que celui qui argumente y adhère. J'attendais en vérité de ta part que tu me remercies pour ma réponse. Mais voici que m'arrive une lettre de toi, écrite sur le sujet, pleine d'exagérations et d'injures : de fait, en guise de remerciements, tu m'as envoyé des insultes. C'est pourquoi j'ai été interloqué de voir que chez toi, la sottise, la légèreté, la perversité naturelle étaient si grandes que tu m'offrais de la malveillance en échange de ma bienveillance.

[2] Car si tu ne voulais pas que je réponde, pourquoi m'y invitais-tu par des questions ? Mais si tu le voulais, pourquoi te mets-tu en colère contre moi qui ai fait ce à quoi tu m'invitais ? Si tu dis que je t'ai répondu avec peu d'amabilité, tu as ma lettre, montre-la, je te prie, à quiconque s'y entend. Personne, crois-moi, n'ira la reprendre sur son amabilité. En effet, qu'y ai-je écrit qui dépasse la mesure ? Est-ce que, dès le début, on ne trouve pas ces termes : « J'ai décidé de répondre aux questions que tu m'as posées, non pour t'instruire, mais pour apprendre de toi<sup>327</sup> » ? Était-il possible de parler avec plus d'amabilité ? Et dans la suite, en vérité, qu'y a-t-il que tu puisses valablement reprendre ? Car, c'est vrai, les mots : « tu ne comprends pas correctement les choses, et cela me semble absurde<sup>328</sup> », et ainsi de suite, sont nécessaires dans les discussions. En effet, à toi qui attaquais Aristote, que pouvais-je répondre pour sa défense, si ce n'est nier que tes raisonnements étaient justes, montrer que certaines de ses paroles n'étaient pas correctement comprises par toi et prouver qu'Aristote ne parlait pas comme tu l'affirmais ? Voilà en effet qui est répandu parmi les gens qui discutent, et en dehors de toi, je n'ai jamais vu personne qui prît mal que l'on tienne ces propos habituels.

[3] Si tu es à ce point arrogant que tu ne veux rien entendre contre ce que tu dis, tu n'aurais pas dû me poser des questions pour que je réponde à tes arguments. Moi en effet, pour ce qui te concerne, je me tenais volontiers tranquille. Tu m'as interpellé pendant que je dormais, tu t'indignes quand je te répons. Dans ton mépris à mon endroit, entre autres choses tu écris une phrase de ce genre : « Laisse-moi Aristote, dont je suis imprégné de la doctrine : quant à toi, qui ne t'y entends pas, va lire Tullius et Tite-Live ! » Ô la brute ! Et en effet, il ne mérite pas le nom

tue, qui te magnum aliquid esse putas, cum nichil sis. Quantum pres-taret te ipsum cognoscere, quam tam fatue de te ipso opinari ?

[4] Sed quoniam magistrum te ipsum facis et michi libros aufers, doce nos, queso, magister cucule, admirabilem philosophiam tuam et fatuitates illas tuas, quas in epistola ineptissime scripsisti, nobis declara. Potes quidem id faciliter agere. Nam, ut audio, non philoso-phum modo, sed et oratorem te putas esse et epistolas tuas librariis ostentas. Qui si scires, quam inepte et ridicule et pueriles sint, eas potius ex libris deleres, quam librariis ostenderes. Et qui tu es, queso, aut qualis, qui tam arroganter de te ipso loqueris ? A quo si ventosi-tatem quis detraxerit, instar vesice inflata nichil penitus remaneret. Quanto melius foret tibi Franciscum Barbarum et alios civitatis tue viros clarissimos, humanitate litterisque excultos imitari, quam inter babiones numerari velle, quibus incredibilis ignorantia cum intolera-bili superbia et fatua ridiculaque opinione sui innata existit.

[5] Vide, queso, quam sis inter babiones numerandus. Propo-suisti michi questiones aliquas, addidisti argumenta quedam contra Aristotelem plena ignorantie ac fatuitatis tue meque rogasti, ut ad illa responderem. Feci quod postulasti et humaniter quidem feci. Tu autem hebetudine ingenii tanquam in tenebrisambuans, nec mon-strata tibi discernens contra tua dicta me dixisse indignaris et contu-melia me indigne afficis et ut tibi relinquam Aristotelem superbissime iubes. Ego igitur cum tu talis sis, qualem te ipsum patefecisti, non Aristotelem, ut tu postulas, sed stultitiam et levitatem et ignoran-tiam tuam tibi relinquo. Quibus vitiis obsessus ac plane obcecatus tanquam talpa quidam lucem a tenebris non discernis.

d'homme celui qui porte un jugement si faux sur lui-même. Évidemment je suis pris d'une grande pitié pour ta sottise, toi qui penses être une grande chose, quand tu n'es rien. Combien vaudrait-il mieux pour toi te connaître toi-même qu'avoir de toi-même une opinion si extravagante !

[4] Mais puisque tu te fais toi-même le maître et que tu me retires mes livres, enseigne-nous, je te prie, maître coucou, ton admirable philosophie et fais-nous connaître, haut et fort, les extravagances que tu as écrites avec tant de bêtise dans ta lettre. Cela tu peux le faire facilement. Car, d'après ce que j'entends, dans ton idée, tu es non seulement philosophe mais aussi orateur, et tu montres à tous vents tes lettres aux copistes. Mais si tu savais à quel point elles sont bêtes, ridicules et puérides, tu les effacerais des livres au lieu de les montrer aux copistes. Et qui es-tu, je te prie, de quel bois es-tu fait, pour parler de façon si arrogante de ta personne ? Qu'on lui perce ses grands airs, il ne lui restera rien, comme pour une baudruche. Comme il vaudrait mieux pour toi imiter Francesco Barbaro et d'autres sommités de ta cité, merveilles de qualités humaines et littéraires, que vouloir être compté au nombre des vantards qui sont d'une incroyable ignorance mêlée d'un intolérable orgueil et d'une extravagante et ridicule haute opinion d'eux-mêmes bien ancrée.

[5] Vois, je te prie, à quel point il faut te compter parmi les vantards ! Tu m'as soumis quelques questions, tu leur as ajouté certains arguments contre Aristote, pleins de ton ignorance et de ton extravagance, et tu m'as demandé d'y répondre. J'ai fait ce que tu m'as demandé et je l'ai fait aimablement, à mon sens. Mais toi, du fait d'une intelligence émoussée, évoluant comme au milieu de ténèbres, sans discerner ce que l'on te montre, tu t'indignes du fait que j'ai parlé contre tes paroles, tu me couvres indignement d'insultes et tu m'ordonnes, avec hauteur, de te laisser Aristote. Moi donc, comme tu es tel que tu t'es montré toi-même, ce n'est pas Aristote, comme tu me le demandes, mais ta sottise, ta légèreté et ton ignorance que je te laisse. Sous l'emprise de tels vices, et aussi aveugle qu'une taupe, tu ne distingues pas la lumière des ténèbres.

[Florence, 1441]

## 5

## M IX 4, L IX 5

## Leonardus Nicolao Ceba

[1] Non putabam in universa Grecia tantum esse Latinarum litterarum quantum in te uno conspexi. Duas enim abs te epistolas accepi tanta elegantia nitoreque conscriptas, ut admiratus equidem fuerim tibi inter alienigenas viventi tam incorruptam patrii soli eloquentiam permansisse. Et ad primas quidem litteras responsum exaraveram dandum illi ipsi religioso, qui tuas ad me detulerat. Predixerat enim michi se propediem abiturum fore, proinde litteras pararem, se enim venturum ad me ac litteras suscepturum, quod tamen non fecit. Alias postmodum accepi litteras taciturnitatem meam accusantes et nichilominus gratias agentes, quod illi religioso, quem michi commendaras, non defuerim. Ex hoc igitur postremo intelligere potuisti, me leto animo suscepisse amicitiam tuam, qui homini ignoto tuis apud me litteris commendato ita me volentem et cupientem obtuli, ut promptius nichil fieri potuisset cum vera significatione amoris erga te mei. Quod si responsum tunc non habuisti, culpa in me non fuit, qui responsum paraveram, ut supra dixi. Nec tamen venerabilem illum ac prestantissimum religiosum carpo. Multa enim tam longum iter ingressuros occupant ac distrahunt. Sed preterita omittamus et ea dicamus, que ad rem nostram pertinent.

[2] Ego, mi Nicole, perquam libenter te in amicitiam recipio virum bene litteratum ac perhumanum et de me plusquam ipse postulo egregie sentientem estoque posthac nobis amicitia non vulgaris sed qua boni viri inter se diligunt non emolumentum spe sed comprobatione virtutis. Hec enim stabilis amicitia est, cetera simul cum fortuna mutantur. Laudas traductiones meas, ex quibus Phedonem Platonis

## 5

## M IX 4, L IX 5

À Niccolò Cebà<sup>329</sup>

[1] Je ne pensais pas qu'il y eût dans toute la Grèce autant de culture latine que j'en ai vu dans ta seule personne. J'ai en effet reçu deux lettres de ta part d'une plume si élégante et si brillante que j'ai franchement été surpris de voir que, vivant en milieu étranger, tu aies à ce point conservé dans toute sa pureté l'éloquence de ton sol natal. Et j'avais d'ailleurs écrit une réponse à ta première lettre, que je comptais donner justement au religieux qui m'avait apporté la tienne. Il m'avait en effet dit d'avance qu'il repartirait sous peu, que je devais donc tenir prête une lettre : il viendrait en effet chez moi et prendrait la lettre, ce qu'il n'a toutefois pas fait. J'ai ensuite reçu ton autre lettre, me reprochant mon silence et me remerciant néanmoins de n'avoir pas fait défaut au religieux en question que tu m'avais recommandé. C'est de lui, donc, en fin de compte, que tu as pu comprendre que j'avais reçu ton amitié de bon cœur, moi qui, à un inconnu qui n'était recommandé auprès de moi que par sa lettre, me suis montré plein de bonne volonté et de bonnes dispositions, au point que rien n'aurait pu se produire plus rapidement accompagné des marques véritables de mon amitié pour toi. Si tu n'as pas obtenu alors de réponse, ce ne fut pas de ma faute, car j'avais préparé une réponse, comme je l'ai dit plus haut. Et ce n'est pas toutefois que je veuille critiquer ce vénérable et excellent religieux. Nombreuses en effet sont les occupations et les distractions pour ceux qui veulent se lancer dans un si long voyage. Mais oublions le passé et parlons de ce qui concerne notre affaire.

[2] Pour ma part, mon cher Niccolò, je t'accorde bien volontiers mon amitié : tu es un fin lettré plein d'amabilité, ayant de moi une opinion remarquable plus que je ne le demande moi-même ; que notre amitié, par la suite, ne soit pas banale mais qu'elle soit de celles qui font s'élire les hommes de bien, sans espoir de gain mais par reconnaissance mutuelle de leur vertu ! En effet, c'est la seule amitié durable, tandis que toutes les

et Aristotelis libros de moribus ad Nicomachum et quasdam Plutarchi vitas te vidisse commemoras. Utinam tantas mererentur laudes, quantas tu illis tribuis! Sed ego me ac imbecillitatem meam novi nec michi ipsi in illis satisfacio. Verumtamen ut scias, multo plura traduxi quam a te commemorata sunt. Quod autem me hortaris ad translationem librorum Platonis de Republica, et ais vidisse te eosdem libros a nescio quo interprete ineptissime traductos atque ob id magis me hortaris ad id onus suscipiendum, respondeo tibi plane, quod sentio. Equidem libros illos iampridem Latinos facere aggressus essem, si michi placerent. Sed multa sunt in iis libris abhorrentia a moribus nostris, que pro honore Platonis tacere satius est, quam proferre.

[3] Quod autem offers operam tuam in Grecis voluminibus comparandis, pergratissimum est. Obsecro des operam, ut michi emanentur volumina, que tibi nominatim in schedula his litteris interclusa exprimo. Studebis tamen potius vetustos eligere quam novos, si modo haberi possunt. Tu igitur hunc laborem michi gratissimum assumes. Ego autem ut aliqua hic tibi comparentur curabo.

Vale.

## 6

### M IX 5, L IX 6

**Leonardus Cyriaco sal.**

[1] Quid michi dabis, Cyriace, si de urbe Anconitana tibi per multa ac preclara vetustatis monumenta ostendam, que tu numquam vidisti, licet Acarnaniam totam cum Etolia et Beotia lustraris ac Peloponnesum Spartamque et Argos inspexeris et, quicquid antiquitatis est, in illis erueris et Athenarum propylea nobis descriperis. Ego tamen, dum tu peregrinando aliena conquiris, ipse manendo domi

autres varient avec la fortune. Tu loues mes traductions, parmi lesquelles tu rappelles que tu as vu le *Phédon* de Platon, les livres d'Aristote sur l'*Éthique à Nicomaque*, et certaines vies de Plutarque. Si seulement elles méritaient des éloges aussi grands que ceux que tu leur attribues ! Mais moi je connais mes faiblesses et je ne suis pas satisfait de moi-même pour celles-ci. Toutefois, pour ta gouverne, j'en ai traduit bien plus que ce que tu as rappelé. Or quand tu m'exhortes à la traduction des livres de Platon sur la *République*, que tu dis avoir vu les mêmes livres traduits de façon si maladroite par je ne sais quel traducteur et que c'est pour cela que tu m'exhortes d'autant plus à me charger de l'ouvrage, je vais te dire tout net mon avis<sup>330</sup>. À vrai dire, j'aurais entrepris depuis longtemps de faire passer ces livres en latin, s'ils me plaisaient. Mais il y a bien des sujets dans ces livres qui font horreur à notre moralité, que, pour l'honneur de Platon, il vaut mieux taire qu'exprimer.

[3] Mais pour ce qui est de ton offre de m'aider à me procurer des volumes grecs, je t'en suis très reconnaissant. Je te supplie de m'aider à faire acheter pour moi les volumes que je te fais connaître par leurs titres dans un feuillet ajouté à cette lettre. Tu veilleras toutefois à choisir les anciens plutôt que les récents, si tant est que l'on peut les avoir. Toi donc charge-toi de cet effort dont je te serai si reconnaissant. Je ferai en sorte, par ailleurs, que tu y trouves ton compte.

Porte-toi bien.

[Florence, 1441]

6<sup>331</sup>

M IX 5, L IX 6<sup>332</sup>

À Cyriaque d'Ancône<sup>333</sup>

[1] Que me donneras-tu, Cyriaque, si je te montre une multitude de restes magnifiques, témoins d'époque reculée concernant la ville d'Ancône, que tu n'as jamais vus, bien que tu parcoures l'Arcadie tout entière, avec l'Étolie et la Béotie, que tu aies visité le Péloponnèse, Sparte et Argos, que tu aies mis à jour là-bas tout ce qui est antique et que tu nous aies décrit les Propylées d'Athènes ? Tandis que, au cours de



tua, idest patrie tue monumenta tibi invisâ incognitaque perspexi. O magnam vim animi nostri ac penitus divinam! Siquidem dum stamus domi, ipse peregrinatur nec distantia modo locis adit, verum etiam que iam mille annis gesta sunt tanquam presentia intuetur. Sed ne te per longa demorer, aperiâ quid rei sit.

[2] Scripsi noviter libros quatuor de bello Italico, quod Belisarius et Narses Iustiniani duces adversum Gothos gessere. In eo bello multa ac preclara de patria tua Anconitana reperi ac reperta libens perscripsi. Nam et obsidio eius urbis terra marique a Gothis agitata ac pugna navalis egregia et insignis circa eam commissa, in qua septuaginta quinque naves longe pugnaverunt et situs oppidi, qui tunc erat, ac cetera permulta memoratu digna referuntur, in quibus scribendis tu etiam aliquid michi calorâ et impetus addidisti, quod tibi et civibus tuis hec placitura existimabam et sunt maximo ornamento vestre civitati. Est autem tamen non translatio sed opus a me compositum, quemadmodum Livius a Valerio Antiate vel a Polybio Megalopolitano sumpsit, et arbitrato suo disposuit. Hanc vero historiam meam si tu inspicere voles, non aliter tibi ostendam, quam si omnia epigrammata omniaque vetustatis monumenta, que in toto orbe terrarum collegisti ad me feres.

Vale.

Pridie kal. Septembris.

tes voyages, tu pars à la recherche de trouvailles étrangères, moi, en revanche, en restant tout simplement chez toi, à savoir dans ta patrie, j'ai déterré des restes que tu n'as jamais vus et que tu ne connais pas. Ô grande force de notre âme et presque divine ! De fait, tandis que nous restons chez nous, elle, elle voyage et non seulement elle va voir des choses qui se trouvent loin dans l'espace mais elle perçoit des choses qui ont eu lieu il y a mille ans, comme si elles étaient présentes. Mais pour ne pas te faire attendre plus longtemps, je vais te faire savoir de quoi il retourne.

[2] Je viens d'écrire quatre livres sur la *Guerre d'Italie*<sup>334</sup>, que Bélisaire et Narsès, généraux de Justinien, ont menée contre les Goths. Or, dans cette guerre, j'ai découvert beaucoup d'informations importantes sur ta patrie, Ancône, et une fois découvertes, je les ai volontiers couchées par écrit. Car un blocus terrestre et maritime infligé à cette ville par les Goths, une bataille navale remarquable et digne de mémoire engagée pour elle, au cours de laquelle se battirent soixante-quinze longs navires, l'emplacement du bourg qui existait à l'époque et tous les autres détails fort nombreux dignes de mémoire y sont rapportés : pendant que je rédigeais cela, toi, tu m'as même donné un peu plus de cœur à l'ouvrage parce que je pensais que toi et tes concitoyens, vous y prendriez plaisir, et qu'ils sont de magnifiques fleurons de votre cité. Ce n'est pas une traduction mais un ouvrage de mon propre cru, tout comme Tite-Live a puisé sa matière chez Valerius Antias, ou chez Polybe de Megalopolis, mais l'a traitée à son idée. Mais si tu veux jeter un œil sur mon histoire, je te la montrerai à condition que tu m'apportes toutes les épigrammes et tous les témoignages antiques que tu as récoltés de par le monde entier.

Porte-toi bien,

Florence, 31 août [1441].

## 7

## M IX 6, L IX 6

## Leonardus Cardinali Columnensi s.

[1] Laudo generositatem tuam, Reverendissime Pater, qui non circa negotia curie, ut ceteri faciunt, totus incumbis, sed politioribus interdum studiis mentem convertis. Quod autem diversa videntur tibi relata de legione illa, que Regium occupavit, non est mirabile. Scriptores enim antiqui varia et interdum diversa reperiuntur tradidisse, ut in Livio videre licet, qui Valerium Antiatem et Fabium Pictorem et Pisonem Frugi non solum in numero cesorum verum etiam in rebus ipsis gestis sepe diversa tradidisse testantur. Ego igitur in Commentariis illis, quos tu legisti, Polybium Megalopolitanum secutus sum, magnum profecto virum et scriptorem egregium ac summe apud Grecos auctoritatis. Floruit autem maxime per Scipionis Emiliani tempora, cum quo etiam in Africa bello Carthaginensi fuit. Tradit vero ex ea legione, que Regium occupavit, trecentos dumtaxat vivos in potestatem Romanorum venisse, qui Romam ducti in foro verberati ac securi percussi fuerunt. Livius autem in oratione quadam Scipionem inducit dicentem, totam legionem securi percussam fuisse. In hoc igitur varietas est, quod hic de tota legione sumptum supplicium dicit, ille vero de militibus trecentis dumtaxat. Sed forsan non est ita diversum, ut apparet.

[2] « Legio » enim « congregationem » significat, ut « grex », ut « conventus », ut « Senatus », ut « populus ». Si de grege quadringentorum capitum demantur paulatim ducenta, tamen remanebit grex ac priorem appellationem retinebit. Similiter conventus centum monachorum, si ad viginti redigatur, tamen erit conventus; et si populus decem millium hominum ad trecentum redigatur, tamen

## 7

M IX 6, L IX 7<sup>335</sup>Au cardinal Prospero Colonna<sup>336</sup>

[1] Je loue ton ampleur de vue, très Révérend Père, toi qui ne te penches pas uniquement sur les affaires de la Curie, comme le font tous les autres, mais qui tournes de temps en temps ton esprit vers des études plus approfondies. Or, il te semble que les événements concernant la légion qui occupa Reggio ont donné lieu à des récits divergents : rien d'étonnant à cela. Il se trouve en effet que les auteurs anciens ont rapporté des informations divergentes et parfois contradictoires, comme on peut le voir chez Tite-Live, qui atteste que Valerius Antias, Fabius Pictor, Pison Frugi ont souvent rapporté des informations contradictoires non seulement dans le nombre des morts mais aussi dans les actions elles-mêmes. Moi donc, dans ces *Commentaires* que tu as lus, j'ai suivi Polybe de Megalopolis, grand homme assurément, écrivain remarquable et jouissant de la plus haute autorité chez les Grecs<sup>337</sup>. Or il était dans la force de l'âge surtout à l'époque de Scipion Émilien, avec lequel il se trouva même en Afrique lors de la guerre contre Carthage. Il rapporte, en réalité, que de cette légion qui occupa Reggio, il n'était tombé aux mains des Romains que trois cents survivants qui, conduits à Rome, furent fouettés sur le forum et décapités à la hache. Or Tite-Live fait dire à Scipion dans un discours que c'est la légion tout entière qui a été décapitée. La nuance consiste donc dans le fait que, d'après celui-ci, c'est la légion tout entière qui a été suppliciée, mais d'après le premier, seulement trois cents soldats. Mais peut-être n'y a-t-il pas autant de différence qu'on le croit.

[2] *Légion* en effet signifie *groupe* comme pour un troupeau, une réunion, le Sénat, le peuple. Si d'un troupeau de quatre cents têtes on en retire peu à peu deux cents, il n'en restera pas moins un troupeau et il gardera le nom qu'il avait auparavant. De la même façon un couvent de cent moines, s'il est réduit à vingt, sera pourtant encore un couvent ; et si un peuple de dix mille hommes est réduit à trois cents, il sera

erit populus; et si trecenti isti supplicio afficientur, totus populus illius civitatis dicetur fuisse supplicio affectus. Romulus ab initio Senatum instituit virorum centum, unde centum viralia iudicia dicuntur. Si quinquaginta ex illis mortui fuissent, tamen reliqui superstites totus erat Senatus. Etenim si legio illa decem annis Regium possedit, necesse est ut multi ex ea legione illo decennio interierint in obsidione et preliis multos cecidisse consentaneum est. Non est igitur verum, ut de quatuor millibus peditum et equitibus ducentis fuerit supplicium sumptum, sed de iis dumtaxat, qui superstites ex ea legione fuerant.

[3] Restat alia dubitatio, quod Florus in deditionem acceptos, ego expugnatos dixi. In quo illud intelligendum est, quod qui sese dederunt milites, in deditionem accepti sunt; qui repugnauerunt nec se dederunt, expugnati et interfecti sunt. Nec est inconveniens capta urbe, ut pars abiectis armis se dedat, pars vero interire malit quam deditionem facere. Itaque hec, que diversa videntur, non sunt diversa. Et idem dicunt scriptores, licet primo aspectu diversa dicere videantur.

## 8

## M IX 7, L IX 8

**Leonardus Leonardo s. p. d.**

[1] Vidi illa que a te scripta sunt adversus invidiam laudavique et laudo ingenium tuum. Sed michi videtur longe plura dici posse adversus stultitiam quam adversus invidiam. Cum enim utraque sit malum, stultitia tamen deterius est. Vide, queso, rationes que me in hanc sententiam trahunt: dicam enim breviter et quasi punctis quibusdam illas attingam, quarum illa michi prima ratio sit, quod invidia quidem non ignorans est, stultitia vero ignorans. Quanto autem

encore un peuple ; et si ces trois cents hommes sont amenés au supplice, c'est le peuple entier de cette cité qui sera dit avoir subi le supplice. Au début, Romulus institua un Sénat de cent hommes, d'où sont tirés les *jugements des centumvirs*. Si cinquante d'entre eux étaient morts, le reste des survivants n'en aurait pas moins constitué le Sénat tout entier. Et en effet si cette légion posséda Reggio pendant dix ans, il va de soi que beaucoup de gens de cette légion moururent pendant le siège, au cours de la décennie, et il est logique que beaucoup tombèrent dans les combats. Il n'est donc pas vrai que les quatre mille fantassins et les deux cents cavaliers aient été menés au supplice, mais ceux-là seuls de cette légion qui avaient survécu.

[3] Un autre doute subsiste : Florus a dit qu'on avait accepté leur reddition, moi qu'ils avaient été réduits au combat. Or sur ce point, il faut comprendre que l'on a accepté la reddition des soldats qui se sont rendus ; mais que ceux qui se sont battus jusqu'au bout et ne se sont pas rendus, ont été réduits et tués au combat. Et il n'est pas contradictoire que, dans la prise d'une ville, une partie des hommes dépose les armes et se rende, mais qu'une autre partie préfère la mort à la reddition. C'est pourquoi, ce qui semble être divergent ne diverge pas. Et les auteurs disent la même chose, bien que, à première vue, ils semblent avoir des divergences.

[Florence, premiers mois de 1442]

8

M IX 7, L IX 8<sup>338</sup>

À Leonardo Dati<sup>339</sup>

[1] J'ai vu les choses que tu as écrites contre l'envie, j'ai loué et je loue ton talent<sup>340</sup>. Mais il me semble qu'il y aurait peut-être bien plus à dire contre la sottise que contre l'envie. Si en effet l'une et l'autre sont des maux, la bêtise est le pire des deux. Vois, je te prie, les raisons qui m'amènent à penser cela : je le dirai en peu de mots, en effet, et je ne ferai que les effleurer, en en pointant certaines pour ainsi dire. Pour moi, la première est que l'envie n'est pas ignorante, la bêtise, en revanche, l'est.

scire quam nescire prestabilius est, tanto deterior stultitia quam invidia reperitur. Quod autem non sit ignorans invidia patet. Cognoscit enim et cui et pro quibus invideat : nam cui invideret, si ignoraret ? At enim stultitia cuncta, ut ita dixerim, ignorat, et in hoc ipso ridicule fallitur, quod sibi putat invideri et nemo invidet. Itaque poete carere luminibus stultitiam dicunt : invidiam vero perspicacem nimis intuitum habere. A videndo nempe invidia dicta est, utque inserviens et immodicus propositione augentur, sic etiam invidia.

[2] Utrum igitur deterius est ? Id ne quod ignorans et cecum esse constat an id quod scire et videre confitemur ? Preterea invidia illi ipsi, qui invidet, boni alicuius causa interdum fuit, ut Aristoteles commotus Socratis gloria dedit operam eloquentie ac precepta dicendi cum sapientia coniunxit. Et Themistoclem Militiade trophea de somno excitabant ad parem vel maiorem gloriam sibi comparandam multaque huiusmodi afferri possunt exempla. At enim stultitia nichil omnino parit quod bonum sit. Itaque monstrum est, ut inquit Satyricus, nulla virtute redemptum. Insuper stultitia deridetur et contemptui habetur. Invidia autem neque deridetur, utpote intelligens, neque contemptui habetur, utpote maiora conspiciens. Quis ergo dubitet, quin magis fugienda sit stultitia quam invidia ? Cum stultitia deridiculos atque abiectos homines faciat, invidia non faciat ?

[3] Equidem cognovi Perusinum quemdam etate iam provectum, cum ego tunc adolescens essem. Hic Perusinus admirabilem quamdam poetarum et oratorum se habere scientiam existimabat. Sciebat autem, ut ita dixerim, nichil : tamen stultus homo credebatur sibi ab hominibus invideri et de hoc plurimum conquerebatur. Erat vero, qui illi invideret, penitus nemo. Is si michi carus esset, mallet ut invideret aliis quam sic stultum esse, ut sibi ab aliis invideri putaret. Cognosceret enim ignorantiam suam nec de se ipso tam fatue opinaretur nec sibi putaret invideri, cum nichil in se haberet, quod invidiam

Or, dans la mesure où il est préférable de savoir que de ne pas savoir, il se trouve que la bêtise est pire que l'envie. D'autre part, que l'envie ne soit pas ignorante, cela est évident. Elle sait en effet qui elle envie et pourquoi : car, qui envierait-elle si elle l'ignorait ? En revanche, en effet, la bêtise ignore tout, si j'ose dire, et elle se trompe de façon ridicule en cela même qu'elle pense qu'on l'envie et qu'elle n'envie personne. C'est pourquoi les poètes disent que la bêtise manque de lumière, tandis que l'envie possède une intuition trop perspicace. De fait, l'*envie* vient de *voir* et tout comme *asservir* ou *immodéré* sont agrémentés d'un préfixe, l'*envie* l'est aussi.

[2] Lequel des deux est le pire, donc ? ce qui, visiblement, est ignorant et aveugle ou bien ce qui, de l'avis de tous, voit et sait ? En outre, il est arrivé quelquefois que l'envie soit cause d'un bien pour celui qui l'éprouve : ainsi Aristote, ému par la gloire de Socrate, s'est-il appliqué à l'éloquence, et il a conjugué les préceptes de l'art oratoire avec la sagesse. Et les trophées de Miltiade incitaient dans son sommeil Thémistocle à se procurer une gloire égale, voire supérieure, et l'on peut apporter de multiples exemples comme ceux-là. En revanche, en effet, la bêtise n'engendre absolument rien de bon. C'est pourquoi, comme le dit le Satirique, « c'est un monstre que ne vient racheter aucune vertu<sup>341</sup> ». En plus, la bêtise est tournée en dérision et elle est objet de mépris. Pour ce qui est de l'envie, on ne la tourne pas en dérision, vu qu'elle est intelligente ; on ne la méprise pas, vu qu'elle vise à de plus grandes choses. Qui donc pourrait douter du fait qu'il vaut mieux fuir la bêtise que l'envie, alors que la bêtise rend les hommes dérisoires et abjects — ce qui n'est pas le cas de l'envie ?

[3] Pour ma part, j'ai connu un habitant de Pérouse, déjà avancé en âge, à l'époque où j'étais encore un jeune homme. Ce Pérugin estimait posséder une connaissance admirable des poètes et des orateurs. Or, il ne savait, si je puis dire, rien : toutefois, bête comme il était, il croyait qu'il était envié des hommes et il se plaignait beaucoup de cela. Mais il ne se trouvait absolument personne pour l'envier. Si cet homme m'était cher, je préférerais qu'il enviât autrui, plutôt qu'être bête au point de croire que les autres l'envient. Il apprendrait à connaître en effet sa bêtise, il n'aurait pas de lui-même une opinion si infatuée et il ne penserait pas



mereretur. Hec sunt, que michi adversus stultitiam in presentiarum occurrunt. Credo autem si excogitare voluero, plura etiam esse michi de hoc ipso superventura.

Vale.

9

M IX 8, L IX 9

Leonardus Andreoccio s.<sup>er</sup>

[1] Recte fecit noster Franciscus Mini, quod te meo nomine salvare iussit. Id enim sibi nominatim mandaveram, cum de te prius ac de omni statu tuo diligentissime percontatus sum. Gratias igitur ago et ipsi Francisco, qui mandata fideliter peregit mea et tibi, qui eam salutationem tam grate suscepisti. Equidem ex ea re lucrum ingens reportasse me sentio, quod litteris tuis humanissime simul amenissimeque scriptis fuerim versa vice abs te non salutatus modo, verum etiam honorificentissimis verbis ornatus. In quibus quanta vis amoris erga me quantaque mei nominis redundans affectio insit, perfacile intelligo.

[2] Quod autem in iisdem litteris postulas, ut te amem, currentem, crede michi, ut curram, hortaris. Egone, cum in te tantum amoris erga me cernam, tantum benivolentie, tantum caritatis, tibi in iis ipsis affectibus non respondeam? Presertim cum ipse is sim, qui semper necessitudinem quandam et coniunctionem arctioris vinculi existimarim esse michi cum omnibus, qui eisdem litterarum studiis detinentur. Similitudo enim voluntatis eademque appetitio et affectio maius interdum efficaciusque benivolentie vinculum esse

---

<sup>er</sup> D'après Mehus; Luiso : Leonardus s. d. Andreoccio Senensi.

qu'on l'envie, du fait qu'il n'aurait rien en lui-même qui méritât l'envie. Voici ce qui me vient présentement à l'esprit contre la bêtise. Mais je crois que, si je veux y réfléchir encore, il m'en viendra encore beaucoup d'autres sur ce sujet précis.

Porte-toi bien.

[Florence, premiers mois de 1442]

9

M IX 8, L IX 9<sup>342</sup>

À Andreozzo Petrucci<sup>343</sup>

[1] Notre Francesco Nini<sup>344</sup> a eu raison de te transmettre mon salut. En effet, je le lui avais personnellement demandé, après m'être très expressément enquis de ta personne et de ta situation générale. Je remercie donc et Francesco lui-même, qui a fidèlement transmis ma demande, et toi, qui as reçu ce salut avec tant de reconnaissance. Je me rends bien compte que j'ai retiré de cette affaire un bénéfice immense du fait que, par ta lettre à la plume si affectueuse et agréable, non seulement tu m'as rendu ton salut mais que tu m'as également paré de tous les honneurs possibles. Dans cette lettre, toute la force de ton affection à mon égard, toute la passion débordante pour mon nom, je les discerne parfaitement. Mais quand tu me demandes — toujours dans la même lettre — d'avoir pour toi de l'affection, c'est un homme déjà en pleine course, crois-moi, que tu encourages à courir.

[2] De mon côté, alors que je vois en toi tant d'affection à mon égard, tant d'amitié, tant de dévouement, je ne répondrais pas, dans ma propre lettre, à tes sentiments ? Surtout quand moi-même je suis homme à avoir toujours pensé que j'avais des affinités et des attaches particulièrement fortes avec tous ceux qui sont retenus par les mêmes études. En effet une volonté semblable, les mêmes désirs et les mêmes sentiments me semblent être un lien d'amitié parfois plus grand et plus efficace que tout lien par le sang ou tout rapprochement familial. Ainsi

videtur, quam ulla consanguinitas aut generis necessitudo. Cum ergo te iis studiis delectari cernam, quibus ego delector, te non amare non possem, etiam si amor tuus michi ignotus esset. Fervente vero amore tuo erga me seque palam ostendente, duplici vinculo trahor ad amandum. Et de amore quidem mutuo satis dictum in presentiarum sit.

[3] De principatu vero litterarum, quem etate nostra michi concessu omnium tribui affirmas, haud equidem assentior. Nempe qui ipse michi non satisfaciam in dicendo nec auris meas implere possim. Itaque conari tantum me sentio nec tamen proficere, in quibus conor.

Tu vale, mi suavissime Andreocci, et, ut facis, hec studia amplectare.

Iterum vale<sup>es</sup>.

## 10

### M IX 9, L IX 10

#### Leonardus Iohanni Aretino s.

[1] Cupienti michi vehementer prospera de te audire supervenerunt littere tue singularis amoris et officii plene, quibus certior factus sum te bene valere ac studiis sacrarum litterarum assiduam operam dare. O res duas michi optatissimas de te cognovisse! Nam et validus corporis necessaria est homini in acquisitione veritatis occupato et electio illa studiorum maxime probanda est, que diviniora sectantur. Iam enim videre videor aciem ingenii tui circa illius vere Essentie cognitionem, quantum fas homini sit, toto nixu erectam nec miror te, dum celestia scrutaris, terrenorum oblivisci.

---

<sup>es</sup> Dans Riccard. 982 c. 142a, Laur. Stroz. 103 c. 112a, Magliabech. Conv. Soppr. E 6 2655 c., Lucchese 1394 c. 130a : XV kalendas Aprilis, Florentie.

donc, alors que je te vois faire tes délices d'études qui font les miens, je ne pourrais pas ne pas t'aimer même si ton affection m'était inconnue. Mais comme ton affection à mon égard est passionnée et qu'elle se montre ouvertement, je ne puis qu'être amené à t'en aimer doublement. Et en voilà assez sur notre affection réciproque, pour le moment<sup>345</sup>.

[3] Quant à ma primauté littéraire, dont tu affirmes qu'elle m'est unanimement attribuée à notre époque, je ne suis pas d'accord. Moi qui, n'est-ce pas ?, ne suis pas satisfait de moi dans l'art oratoire, je ne saurais y prêter tout à fait l'oreille. C'est pourquoi, je m'en rends bien compte, je ne fais que m'appliquer, sans pourtant réussir là où je m'applique.

Porte-toi bien, mon très cher Andreozzo, et embrasse nos études comme tu le fais.

Encore une fois, porte-toi bien.

[Florence, 18 mars 1442]

## 10

M IX 9, L IX 10<sup>346</sup>

À Giovanni Tortelli d'Arezzo<sup>347</sup>

[1] Alors que je désirais vivement avoir de bonnes nouvelles te concernant, ta lettre m'est parvenue, pleine d'une affection et d'une obligeance toutes particulières, qui m'a appris que tu allais bien et que tu t'adonnais assidument à l'étude de la littérature sacrée. Deux choses que je désirais si ardemment savoir de toi ! Car si la bonne santé physique est nécessaire à un homme qui se préoccupe d'acquérir la vérité, il faut surtout approuver le choix de ces études, ayant pour domaine de recherche ce qui se rapporte au divin. Déjà, en effet, je crois voir l'acuité de ton intelligence embrassant la connaissance de la fameuse Essence véritable, dans la tension de tous ses efforts, autant qu'il est permis à un homme, et je ne m'étonne pas que, tandis que tu scrutes les choses célestes, tu en oublies les terrestres.

[2] Suscepi etiam ex eo voluptatem permaximam quod michi significasti Gasparum Bononiensem, summum meo iudicio hominem, a te auditum superiore anno in disciplina morali fuisse. Crede michi, Iohannes, fortunatus es huius viri conversatione atque doctrina, quem ego unum admiror maxime, quem vera philosophia veraque scientia non fatua umbratilique imbutum sensi iamdiu atque expertus sum. Huic tu inhereas suadeo et quoad fieri potest, nunquam dimittas. Plurima quippe sunt illius viri ornamenta, cum litterarum, cum disciplinarum, ut doleam equidem et interdum indigner tam mirifice doctum hominem et tam excultum [...] <sup>et</sup> decidisse. De quo verissime dici potest : Lux in tenebris lucet. Sed non plura de hac re, que corrigi non potest.

[3] Quod autem de Meteororum conversione flagitatis ambo, esset michi quoque iocundissimus labor modo per occupationes meas lice-ret. Verum ego et defessus iam sum etate et insuper occupationibus variis obsessus. De historia vero quod petis, scias me post discessum tuum IV libros de bello Italico adversus Gothos scripsisse. Scripsi vero illos non ut interpres sed ut genitor et auctor ; quemadmodum enim, si de presenti bello scriberem, notitia quidem rerum gestarum ex auditu foret, ordo vero ac dispositio et verba mea essent ac meo arbitrato excogitata et posita ; eodem item modo ipse notitiam tantum rerum gestarum de illo sumens, in ceteris omnibus ab eo recessi, utpote qui hoc unum habeat boni, quod bello interfuit. Cetera illius sunt spernenda.

Vale<sup>eu</sup>.

<sup>et</sup> Lacune dans le texte de Mehus, Chigi 139b et dans le Riccard. 982 c. 143a.

<sup>eu</sup> D'après Mehus ; Riccard. 982 c. 142b, 835c. 147A et Laurenz. Strozzi. 103c. 112b : Eos libros Cesarino nostro misi. Vale.

[2] J'ai également éprouvé le plus grand plaisir à la nouvelle dont tu m'as fait part : que l'année dernière, tu es allé écouter les leçons de morale de Gaspare da Bologna<sup>348</sup>, à mes yeux très grand homme. Crois-moi, Giovanni, tu as eu de la chance d'entendre la parole et les leçons de cet homme que, pour ma part, j'admire entre tous, qui est imprégné de vraie philosophie et de vraie science, exemptes d'exagération et de futilité, comme j'ai pu le percevoir et m'en rendre compte il y a longtemps. Je te conseille de t'attacher à cet homme et, tant que cela est possible, de ne jamais le quitter. Si nombreuses, de fait, sont les qualités de cet homme, tant sur le plan littéraire que sur celui du savoir, que pour ma part je regrette et m'indigne parfois qu'un homme aussi merveilleusement savant et aussi cultivé [...] soit parti. À son sujet, on peut dire sans craindre de se tromper : « Une lumière brille dans les ténèbres<sup>349</sup> ». Mais assez sur un sujet que l'on ne peut corriger.

[3] Pour ce qui est de traduire *Les Météores*, comme vous me le demandez tous les deux, ce serait pour moi un travail très plaisant, si mes occupations me le permettaient. Le fait est que, pour ma part, je suis non seulement fatigué par l'âge maintenant mais en plus accablé d'occupations diverses. Quant à l'histoire que tu me réclames, sache que depuis ton départ j'ai écrit quatre livres de *La Guerre d'Italie contre les Goths*. En vérité, je les ai écrits non comme traducteur mais comme créateur et auteur ; en effet, si j'écrivais sur une guerre actuelle, la liste des actions évidemment serait constituée à partir de ce que j'entendrais, tandis que l'ordre, la disposition, les mots m'appartiendraient et auraient été pensés et agencés à ma guise ; c'est exactement la même chose : ne lui empruntant pour ma part que la liste des actions accomplies, pour tout le reste je me suis écarté de lui, comme d'un homme qui n'a de bon que d'avoir pris part à la guerre. Tout le reste venant de lui doit être laissé de côté<sup>350</sup>.

Porte-toi bien.

[Florence, 1442]

## 11

## M IX 10, L IX 11

**Leonardus Baptiste Alberto s. p. d.**

[1] Volo cognoscas simplicitatem meam vel potius puritatem. Nuper enim cum in Sancte Crucis templo me convenisti ac verba fecisti de responso Caroli, non intellexi ex illo responso te velle aliquid inferre adversum me. Itaque nichil ad hanc partem tunc<sup>ev</sup> respondi, utpote qui non suspicarer te expostulare aliquid posse. Tantummodo cohortatus sum ad contentiones deponendas, ut turpe litteratis hominibus in huiusmodi altercationes devenire. Postea vero referente michi egregio adolescente Iacobo, cui tu verba super hoc feceras, intellexi, te ex illo responso suspicari ne Caroli rogatu illa scripserim, que nuper ad Leonardum Datum virum prestantem michique amicum de invidia stultitiaque conscripsi.

[2] Que suspicio si in te est, eam, queso, deponere. Nullius enim rogatu vel suasionem vel conspirationem illa scripsi, sed ex me ipso citra ullam malignitatem animi de genere ipso disputavi, quemadmodum de avaritia et prodigalitate disputari solet, utrum illarum perniciosior sit ac nocentior. Nec vero sum adeo levis, ut alterius rogatu vel impulsu molestus cuiquam esse quererem, presertim benivolis et amicis, qualem te puto. Quare de me, ut aliquid tale existimes, causa non est. Illum autem qui respondit, video aliunde scire potuisse, que scripta fuerant. Mecum certe nichil de hac re ipse contulit.

Vale.

---

<sup>ev</sup> D'après Chigi 138a et Riccard. 982 c. 143b; Mehus : nunc.

## 11

M IX 10, L IX 11<sup>351</sup>À Leon Battista Alberti<sup>352</sup>

[1] Je veux que tu connaisses ma droiture, ou plutôt mon intégrité. Il y a peu, en effet, quand tu m'as rencontré dans l'église de Santa Croce, et que tu m'as parlé de la réponse de Carlo<sup>353</sup>, je n'ai pas compris que de cette réponse tu voulais inférer quelque chose contre moi. C'est pourquoi, sur le moment, je n'ai rien répondu sur cette affaire, comme il est normal de la part de quelqu'un qui ne soupçonnait pas que tu pouvais demander quelque chose. Je me suis contenté de t'encourager à apaiser le différend, vu la honte qu'il y a pour des lettrés à en venir à ce genre d'altercation. Mais par la suite, comme j'ai été mis au courant par un jeune homme remarquable du nom de Giacomo<sup>354</sup>, auquel tu avais parlé là-dessus, j'ai compris que, du fait de cette réponse, tu me soupçonnavais d'avoir écrit à la demande de Carlo ces choses que j'ai rassemblées il y a peu à l'intention de mon excellent ami Leonardo Dati, à propos de l'envie et de la bêtise.

[2] Or si tu as ce soupçon, je t'en prie, débarrasse-t'en. En effet j'ai écrit cela sans que personne me le demande, me le conseille, me le suggère, mais c'est de moi-même, sans la moindre malveillance, que j'ai discuté sur le thème en question, de la même façon que l'on a l'habitude de discuter sur l'avarice et la prodigalité, pour savoir laquelle des deux est la plus pernicieuse et la plus nocive. Mais en vérité je ne suis pas à ce point léger pour chercher querelle à quiconque — à la demande d'autrui ou sous son impulsion —, surtout aux gens que j'aime et aux amis — et je te considère comme tel. C'est pourquoi, tu n'as aucune raison de penser rien de tel à mon sujet. Mais celui qui a répondu, je vois qu'il aurait pu savoir d'où venait ce qui avait été écrit. En tous les cas, lui-même ne m'en a nullement soufflé mot.

Porte-toi bien.

[Florence, 1442]



## 12

## M IX 11, L IX 12

**Leonardus Alphonso Episcopo Burgensi s.**

[1] Pergrate michi fuerunt littere tue, Reverende Pater ac Doctissime Vir, quas proxime suscepi, mirabili sapientia et optimorum copia verborum referte. In quibus multa me delectarunt et in primis pugilum illa similitudo ad causam utriusque nostrum verissime accommodata. Etenim si in armorum certaminibus et in gladiatorio ludo, qui ferro inter se dimicant, tamen amici postea remanent, quanto magis id esse debet in certaminibus litterarum, in quibus non ferro sed ingenio decertatur? Ego igitur protinus in hac parte tibi assentior atque gratias ago, quod ad me scribere tanta distantia locorum dignatus sis mentemque tuam amicissimam ostendere. Ut autem videas in me quoque eandem fuisse iampridem et nunc esse dispositionem et mentem, subiciam hix verba, que iam pluribus mensibus ad amicum quemdam de te scripsi. Nam cum ille scripta cuiusdam malivoli contra opusculum meum ad me misisset ac hortatus esset, ut illi responderem, quemadmodum Alphonso nuper responderam, ego tunc mea cum adversum illius calumniam defendissem, in hunc modum tandem ad amicum verba feci :

[2] « Hec pro cognitione tua scripsisse volui. Nam obtrectatorem illum meum neque novi neque nominare umquam audivi; sed satis apparet furiosum quendam esse, quisquis is sit. Simul enim reprehendit de rebus sibi incognitis simulque maledicit, quasi non ratione sed odio furoreque moveatur. Quid autem simile hic habet Alphonso? Ille veterem interpretationem Ethicorum suis rationibus defendebat; de me autem nichil nisi honorifice loquebatur: tribuebat litteras splendoremque orationis, plura denique, quam ego ipse vellem, in hac parte de me predicabat. Unum modo reprehendebat, quod novam interpretationem meam veteri anteferrem, et in hoc ipso

12<sup>355</sup>M IX 11, L IX 12<sup>356</sup>À l'évêque de Burgos, Alfonso de Cartagena<sup>357</sup>

[1] Ta lettre, que je viens tout juste de recevoir, m'a fait le plus grand plaisir, Révérend Père et très savant homme : elle est pleine d'une sagesse admirable et d'un abondant vocabulaire choisi. Or dans cette lettre, bien des choses m'ont plu, et en premier lieu, le rapprochement avec les boxeurs, approprié avec beaucoup de vérité à la cause de chacun de nous. Et en effet, si dans les joutes armées et dans les jeux de gladiateurs, ceux qui se mesurent entre eux par le fer, restent cependant amis par la suite, cela doit se produire d'autant plus dans les joutes littéraires, où l'on se bat non par le fer mais par l'intelligence. Pour ma part, donc, je suis tout à fait d'accord avec toi sur ce point, et je te remercie d'avoir jugé digne de m'écrire, malgré un tel éloignement, et de me montrer un état d'esprit aussi amical. Or pour que tu voies que chez moi aussi régnaient les mêmes dispositions et le même état d'esprit depuis longtemps, et encore aujourd'hui, j'ajouterai ici les termes que j'ai écrits à ton sujet à un ami, il y a déjà quelques mois. Car, comme ce dernier m'avait envoyé les écrits d'un homme malveillant contre mon opusculé, et qu'il m'avait encouragé à lui répondre tout comme j'avais répondu peu auparavant à Alfonso, pour ma part, alors, comme je m'étais défendu contre les calomnies de cet homme, c'est de cette façon que pour finir j'écrivis à mon ami<sup>358</sup> :

[2] « Voilà ce que je voulais t'écrire pour ta gouverne. Car pour ce qui est de mon fameux détracteur, je ne le connais pas et je n'ai jamais entendu parler de lui. Mais il est suffisamment évident que c'est un fou furieux, qui que ce soit. En effet, il me fait des reproches sur des choses qu'il ne maîtrise pas, tout en médissant, comme s'il était mu non par la raison mais par la haine et la fureur. Or qu'y a-t-il de commun avec Alfonso ? Celui-ci défendait l'ancienne traduction de l'*Éthique* avec ses arguments ; mais de moi, il ne disait rien si ce n'est en termes honorables. Il m'attribuait des lettres, l'éclat du style ; pour finir, il vantait mes mérites plus que moi-même je ne le voudrais, sur ce point. Il

tamen humanissime et moderatissime opinionem suam non contumeliis, ut iste, sed rationibus tuebatur. Hic autem alter nichil modesti habet. Itaque ego ille, qui Alphonso moderate admodum civiliterque respondi, hanc moderationem meam huic respondens servare non possum. Iurgia vero et contumelias si reddam et in his diutius consistam, vereor ne ipse levior ac stultior fierem, quam iste ipse, qui me provocat ».

[3] Hec fuerunt verba mea tunc ad amicum de te scripta. Potes igitur ex his videre, qualis sit animus erga te meus, cum iampridem de te non voce modo, sed et litteris fuerim attestatus. Quare sit iam nobis inter nos amicitia vera, qua boni viri sese invicem diligunt non spe utilitatis, sed opinione virtutis.

[4] Quod autem meorum opusculorum aliquid postulas, non erat sane apud me nunc, quod ad te mitterem, sed in posterum curabimus, ut tibi non desit. Amicorum enim communia omnia. Misi vero iampridem ad Dominum Regem Hispanie, qui hoc per suas litteras postulaverat, libellos quosdam meos, in quibus fuit opusculum, cuius titulus est : « Isagogicon moralis philosophie ». Hoc rogo, ut videas et ad me rescribas, quid tibi videatur.

Vale ac me ama<sup>ew</sup>.

---

<sup>ew</sup> Dans Riccard. 982 c. 144a, 835 c. 148b, Laurenz. Strozz. 103 c. 113b, Laur. LXXXX sup. 84 c. 177b, Magliab. Conv. Soppr. E. 6. 2655 c. 89b, Marciano XIII 109 c. 79b, 116 c. 114a : Florentie, die quarta Septembris MCCCCXLII.

me reprochait en tout et pour tout de préférer ma nouvelle traduction à l'ancienne. Et sur ce point même, c'est avec la plus grande amabilité et la plus grande mesure qu'il défendait son opinion usant non pas d'insultes, comme celui-ci, mais d'arguments rationnels. Cet autre, en revanche, n'a rien de mesuré. C'est pourquoi, moi qui, alors, ai répondu à Alfonso avec beaucoup de mesure et de courtoisie, je ne saurais garder cette mesure, en répondant à celui-ci. Mais si je rendais les coups et les insultes et si je me complaisais un peu trop longtemps dans ceux-ci, j'aurais peur de devenir moi-même plus léger et plus sot que celui-là même qui me provoque. Et assurément, si je voulais me battre à coups de médisances, je trouverais la plus abondante des matières oratoires contre cet âne. Mais j'aurais honte de m'être occupé de sujets aussi légers. C'est pourquoi je passerai là-dessus et je laisserai courir ; et je rirai de son ignorance et de sa fatuité plutôt que de me laisser amener moi-même à faire une chose indigne de moi ».

[3] Tels furent alors les termes employés à ton sujet dans la lettre à mon ami. Tu peux donc voir, d'après ceux-ci, quelle est mon humeur à ton endroit, puisque depuis longtemps j'en ai donné la preuve non seulement de vive voix mais aussi par mes lettres. C'est pourquoi, puisse-t-il exister désormais entre nous une véritable amitié, qui fait s'élire entre eux les hommes de bien non dans l'espoir d'un intérêt mais d'après l'idée que l'on se fait de la vertu.

[4] D'autre part, pour ce qui est de ta demande concernant l'un de mes opuscules, je ne l'avais pas sous la main aujourd'hui, pour te l'envoyer, mais nous veillerons par la suite à ce qu'il ne te fasse pas défaut. Entre amis en effet tout se partage<sup>359</sup>. Mais j'ai déjà envoyé, il y a quelque temps, à notre seigneur, le roi d'Espagne<sup>360</sup>, qui en avait fait la demande par une lettre de sa main, certains de mes petits livres, parmi lesquels il y avait l'opuscule dont le titre est *Introduction à la doctrine morale*. Je te demande d'y jeter un œil et de m'écrire ce que tu en penses.

Porte-toi bien et aime-moi.

[Florence, 4 septembre 1442]

## 13

## M IX 12, L IX 13

## Leonardus Iohanni Cirignano s.

[1] Cum ex agro Aretino, in quo rusticationis causa fueram multos dies commoratus, Florentiam rediissem, inveni domi epistolam tuam elegantem profecto ac diligenter elaboratam. In qua reprehendere me operam tuam, quam Hebraicis litteris perdiscendis dares, te audivisse scribis ac rationem tui facti reddens studia earum litterarum imprimis necessaria esse ostendere conaris. Ego autem quid tibi de me retulerit excellens ille vir, quem tu allegas, nescio. Illud tamen scio, non quasi rem turpem reprehensam fuisse a me illarum litterarum cognitionem et studium, sed quasi minus utilem ac, ut ita dixerim, supervacaneam operam. Littere enim ille quicquid habuerunt boni iampridem in Latinos translatum est nec leves quidem auctores sed gravissimi ac doctissimi transtulerunt. Hic tu quid iam amplius requiras non equidem intelligo. Nisi forte illis ipsis interpretibus diffidis ac eos in disquisitionem et iudicium vocare contendis, quod si feceris, crede michi, ineptus sis.

[2] At enim, inquis, summum bonum et cognitionem Dei ante omnia querere debemus. Fateor, sed si ad hoc necessariam putas Hebraicarum litterarum scientiam, vehementer erras. Neque enim Augustinus neque Basilius neque alii permulti ex nostris ac Grecis, qui Hebraice nesciverunt, Deum cognovissent, si absque litteris Hebraicis Dei cognitio haberi non posset. Quin et Iudeos videmus litteris Hebraicis perquam optime instructos, eosdem tamen summi boni ac veri Dei cognitionem nequaquam habere sed inimicissimos esse religionis et fidei. Itaque non in cognitione litterarum Hebraicarum consistit id bonum, quod tu queris, sed in aliis.

## 13

M IX 12, L IX 13<sup>361</sup>À Giovanni Cirignani<sup>362</sup>

[1] Comme, de retour de ma campagne d'Arezzo, où j'étais resté pendant longtemps pour cause de travaux, j'étais rentré à Florence, j'ai trouvé à la maison une lettre de toi, pleine d'élégance et écrite d'une plume soignée. Or dans celle-ci tu écris que tu as entendu dire que je critiquais ton application pour l'apprentissage approfondi de l'hébreu et, rendant compte de ton action, tu t'efforces de montrer que l'étude de cette langue est des plus nécessaires. Or, pour ma part, je ne sais ce que t'a rapporté à mon sujet l'excellent homme dont tu me parles. Mais ce que je sais, c'est que je n'ai pas critiqué la connaissance et l'étude de cette langue comme si c'était une chose honteuse mais comme un effort moins utile et, si j'ose dire, superflu. En effet tout ce que cette littérature a eu de bon a été traduit depuis longtemps en latin et ce ne sont pas des auteurs insignifiants mais des auteurs d'un très grand poids et d'une très grande culture qui ont fait les traductions. Là-dessus, ce que toi tu demandes en plus, je ne le comprends pas, à vrai dire. À moins que par hasard tu te méfies de ces traducteurs-là précisément et que tu veuilles les soumettre à une enquête et à un procès : une telle attitude, crois-moi, serait hors de propos.

[2] Mais enfin, dis-tu, c'est le souverain bien et la connaissance de Dieu que nous devons rechercher en priorité ! Je te le concède : mais si tu penses que pour cela la connaissance de l'hébreu est nécessaire, tu te trompes lourdement. En effet ni Augustin, ni Basile ni les nombreux autres auteurs parmi les nôtres ou parmi les Grecs, qui n'eurent pas de connaissance de l'hébreu, n'auraient eu une connaissance de Dieu, si la connaissance de Dieu ne pouvait être acquise sans les lettres hébraïques. Bien plus, nous voyons que les Juifs, parfaitement connaisseurs des lettres hébraïques, n'ont pourtant pas le moins du monde la connaissance du souverain bien et du vrai Dieu, mais sont des ennemis farouches de la

[3] At enim Hieronymus poetarum fabulas et oratorum argutias damnat. Quid ad rem? Ego enim non te ad fabulas poetarum neque ad argutias fori voco; sed si philosophiæ ac liberalibus studiis operanda est, si disciplina et moribus imbuendi sunt homines, quod nemo sane mentis unquam negabit esse faciendum, multo commodius et plenius Latinis et Grecis litteris fieri id posse dico quam Iudeorum barbarie. Quod si hec studia negligenda sunt et contemplationi Dei incumbendum, ad eam rem non esse necessariam Hebraice lingue scientiam affirmo, cum multi in ea lingua eruditissimi perverse de Deo sentiant et sint religionis perfidissimi hostes, multi etiam eius lingue ignari ad perfectionem veritatis ascenderint.

[4] At enim, inquis, fundamenta recte fidei a Iudeorum libris existunt, qui etsi sint translati, melius tamen est fontes consecrari quam rivos. Certe si Christiani sumus, non autem Iudei, apud nos esse fontes dico, non apud illos. Novum enim Testamentum totum, ut ita dixerim, nostrum est, non Iudeorum. Ex quatuor enim Evangelistis unus dumtaxat Hebraice scripsit, ceteri omnes Greca lingua Evangelia sua ediderunt. Ex epistolis vero Pauli una solummodo Hebraice scripta fuit, ceteræ omnes alia lingua. Actus Apostolorum Lucas Grece descripsit. Apocalypsis Iohannis Grece scripta, non Hebraice. An ii rivi tibi videntur an non fontes? Adde tamen multos ac tam presantes doctores Christiane fidei, quot habet Latina lingua et Greca: Dionysium Areopagitam, Gregorium Nazianzenum, Basilium, Chrysostomum aliosque permultos Grecorum excellentissimos; Latinorum vero Augustinum, Hieronymum, Cyprianum, Ambrosium, Gregorium, Thomam Aquinatem et alios quidem permultos. Si igitur Christiane fidei cognitionem perfectam ac non vulgarem habere vis, hos lege, queso, ac intellige quorum nichil simile apud Hebreos reperire potes. Quid concilia, in quibus permulte hereses ac varie Christianorum lites

religion et de la foi. C'est pourquoi, ce n'est pas dans la connaissance des lettres hébraïques que réside ce bien que tu recherches mais dans celle des autres.

[3] Mais enfin, Jérôme condamne bien les fables des poètes et les arguties des orateurs ! Et alors ? Pour ma part, en effet, ce n'est pas aux fables des poètes ni aux arguties du forum que je t'invite ; mais s'il faut consacrer ses efforts à la philosophie et aux études libérales, s'il faut imprégner les hommes de doctrine et de morale, ce dont aucune personne, saine d'esprit, ne dira jamais qu'il ne faut pas le faire, j'affirme que cela peut se faire bien plus aisément et plus complètement avec les lettres latines et grecques qu'avec la barbarie des Juifs. Or si ces études doivent être négligées et s'il faut se plier à la contemplation de Dieu, j'affirme que pour cela la connaissance de l'hébreu n'est pas nécessaire, alors que nombreux sont ceux qui très érudits dans cette langue ont une idée pervertie de Dieu et sont des ennemis très perfides de la religion, que nombreux également sont ceux qui, ignorant cette langue, se sont hissés vers la vérité parfaite.

[4] Mais enfin, dis-tu, les fondements de la vraie foi proviennent des livres des Juifs : or, même s'ils ont été traduits, il vaut mieux suivre les sources que les rivières. En tous les cas, si nous sommes Chrétiens et non Juifs, je dis que nos sources se trouvent chez nous, non chez eux. En effet, le Nouveau Testament nous appartient tout entier, si j'ose dire, sans être aux Juifs. En effet sur les quatre Évangélistes, il n'y en a qu'un qui ait écrit en hébreu, tandis que tous les autres ont publié leurs Évangiles en grec. Pour ce qui est des lettres de Paul, une seulement a été écrite en hébreu, toutes les autres dans une autre langue. Les Actes des Apôtres, Luc les a écrits en grec. L'Apocalypse de Jean a été écrite en grec, pas en hébreu. Mais serait-ce que tu vois en eux des rivières plutôt que des sources ? Ajoute d'ailleurs les nombreux et si remarquables docteurs de la foi chrétienne — tous ceux que comptent le latin et le grec : Denys l'Aréopagite, Grégoire de Naziance, Basile, Chrysostome, et d'autres en très grand nombre tout à fait excellents parmi les Grecs ; mais parmi les Latins, Augustin, Jérôme, Cyprien, Ambroise, Grégoire, Thomas d'Aquin et bien d'autres évidemment. Si donc tu veux avoir une connaissance parfaite et non banale de la foi chrétienne, lis-les, je te prie,



sunt penitus extirpate? Nonne tota Latinorum et Grecorum sunt, Hebreorum vero nulla? Lateranense, Nicenum, Chalcedonense. Quid igitur apud Hebreos queris? An Christiane fidei fundamenta? Certe apud nos illa sunt, non apud eos. Disputationes doctorum et determinationes dubietatum? At ille apud nos reperiuntur, non apud illos.

[5] Enimvero, inquires, multa ex Prophetis et ex aliis Hebreorum libris ad confirmationem Christiane fidei dici possunt. Fateor, sed hec ipsa iampridem interpretata et translata fuerunt a multis doctissimis viris, ut nichil lucri sit in illa magis Hebraice legere quam si Latine legas. Nisi forsitan diffidis Hieronymo sanctissimo ac doctissimo viro et tibi ipsi confidis melius intelligere posse quam ille intellexit. Dare igitur te operam Hebraicis litteris, voluptatem fortassis animi afferre tibi aliquam potest, utilitatem vero nullam. Ceu siquis vinum ex prelo haurire malit quam ex dolio, quoniam in prelo ante quam in dolio fuit.

[6] Neque vero michi obieceris Grecarum litterarum studia et operam illis impensam. Si enim tales interpretes, qualis Hieronymus fuit, Greca lingua habuisset, labore me et ceteros liberasset. Sed qui libros Aristotelis transtulerant, barbaros magis quam Latinos effecerant. Deinde quid simile habet Grecorum eruditio cum Iudeorum ruditate? Greca enim lingua philosophie ceterarumque disciplinarum gratia addiscitur. Confert etiam Latinis ad perfectionem litterarum. Eadem quippe origo videtur eademque institutio ac eodem pene litterarum figure. Apud Hebreos autem nullum tale invitamentum esse potest. Nulli enim illis philosophi, nulli poete, nulli oratores reperiuntur; lingua vero ac figuris litterarum sic abhorrent a nostris, ut etiam in scribendo contrariam viam incedant quam nos incedamus. Cum hac lingua tibi quid commercii sit, cuius littere comites nostris esse non possunt, sed cum dextrorsum incedant nostre, ille sinistrorsum aufugiant?

et comprends-les, eux dont tu ne peux rien trouver de semblable chez les Hébreux. Que dire des conciles, au cours desquels de très nombreuses hérésies et divers litiges entre Chrétiens ont été complètement extirpés ? Ne sont-ils pas tous le fait des Latins et des Grecs, et aucun le fait des Hébreux ? Latran, Nicée, Chalcédoine. Que recherches-tu donc chez les Hébreux ? Seraient-ce les fondements de la foi chrétienne ? Mais en vérité, ils sont chez nous, non chez eux.

[5] Mais de fait, diras-tu, on peut citer beaucoup de choses tirées des Prophètes et des autres livres des Hébreux à l'appui de la foi chrétienne. Je te le concède : mais ces choses précisément ont été depuis longtemps traduites et translâtées par une multitude d'hommes très savants, si bien qu'il n'y a aucun gain à tirer davantage de leur lecture en hébreu que si tu les lisais en latin. À moins que par hasard tu te méfies de Jérôme, homme si vénérable et si savant, et que tu te fies davantage à toi-même pour pouvoir comprendre mieux qu'il ne l'a fait. Ainsi donc consacrer tes soins à l'étude des lettres hébraïques peut, sans doute, t'apporter un certain plaisir de l'âme, mais pas la moindre utilité. C'est comme si quelqu'un préférerait puiser le vin au pressoir plutôt qu'au tonneau, puisqu'il s'est trouvé au pressoir avant d'être au tonneau.

[6] Et ne va pas m'objecter que, moi, je dépense bien ma peine à l'étude des lettres grecques ! Si la langue grecque avait eu des traducteurs tels que Jérôme, elle nous aurait, moi et tous les autres, dispensés d'effort. Mais ceux qui avaient traduit les livres d'Aristote les avaient rendus plus barbares que latins. Ensuite qu'a de comparable l'érudition des Grecs avec l'ignorance des Juifs ? En effet on apprend la langue grecque en vue de la philosophie et de toutes les autres disciplines. Elle est également profitable aux Latins pour se perfectionner en littérature. On trouve de fait la même origine, le même système et pour ainsi dire les mêmes figures littéraires. Mais chez les Hébreux il ne peut y avoir aucun attrait de la sorte. On ne trouve en effet chez eux aucun philosophe, aucun poète, aucun orateur ; par leur langue et leurs figures littéraires ils sont si éloignés des nôtres que même en écrivant ils ne suivent pas le même sens que nous. Quel commerce peux-tu avoir avec une langue, dont la littérature ne peut être la compagne de route

[7] Eloquentiam vero ac dicendi artificium, quod tu auctore Hieronymo improbare videris, Beato Paulo Apostolo non displicuisse conspiciamus, qui cum in iudicium Hierosolymis tractus esset ac iam pro damnato haberetur, iniecto multitudini scrupulo, quod ipse Pharisaeus esset ac resurrectionem animarum crederet et ob id persecutionem pateretur, seditione apud auditores concitata evasit. Rursus vero cum apud Agrippam et Festum causam diceret, proemio ac gestu oratorio usus est. Extento siquidem brachio et manu leviter sublata principium dicendi fecit, ut Lucas Evangelista testatur, Agrippam compellans ac sibi, quod iampridem optasset, datam facultatem affirmans, ut ab Rege causa cognosceretur adeoque persuasit dicendo, ut liberandum Rex diceret, nisi Cesarem appellasset.

[8] Homini quippe in communi vita degenti necessaria est eloquentia, quia conciliet sibi animos, quas impetus malivolorum infringat, qua iustitiam suadeat. Itaque Stoici unam ex maximis virtutibus eloquentiam posuerunt. Nec te deterreat iudicii dies, de quo Hieronymus inquit : « O quot illic elingues feliciores erunt disertis et quot rustici oratoribus preferentur ! » Nam licet hoc modo de omnibus dicere. Quid vetat, ut ille de oratoribus et disertis, sic etiam me de theologis dicere : « O quot rustici et illiterati feliciores erunt multis, qui sacrarum litterarum cognitioni vacant ! » Siquidem Ariani et Manichei et Sabelliani ac ceteri heretici, qui in Litteris Sacris versati perverse de Deo opinati sunt, sempiterno igne damnantur. Habes nunc iudicium meum de Hebraicis litteris. Neque tamen legem tibi impono, quominus tuo arbitratu agas. Sed neque tu legem imponere michi debes, quomodo libere dicam, quid sentiam.

Vale<sup>ex</sup>.

---

<sup>ex</sup> Dans Riccard. 982 c. 147a, 835c 151a et Laurenz. Strozz. 103 c. 114b : « XII septembris ».

de la nôtre, quand, tandis que la nôtre se dirige vers la droite, la leur s'enfuit vers la gauche ?

[7] Quant à l'éloquence et à l'art oratoire, que toi tu sembles désapprouver sous l'autorité de Jérôme, nous observons qu'ils n'ont pas déplu à l'Apôtre Paul le Bienheureux : comme il avait été traîné devant les tribunaux à Jérusalem et qu'il était déjà tenu pour condamné, après avoir fait naître dans la foule un scrupule, du fait qu'il était lui-même un pharisien, qu'il croyait à la résurrection des âmes et que c'est pour cela qu'il était persécuté, il provoqua une sédition chez les auditeurs et il eut la vie sauve. Et une autre fois, comme il plaidait sa cause devant Agrippa et Festus, il eut recours à un exorde et à un geste oratoires. Ayant effectivement tendu le bras et levé légèrement la main, il commença à parler, comme l'atteste l'évangéliste Luc, en interpellant Agrippa et en affirmant que possibilité lui avait été donnée — ce qu'il avait souhaité depuis longtemps — que sa cause fût connue du roi, et il eut une telle force de persuasion oratoire que le roi dît qu'il aurait fallu le relâcher, s'il n'en avait appelé à César<sup>363</sup>.

[8] C'est que l'éloquence est nécessaire à l'homme dans sa vie quotidienne : par elle, il se concilie les esprits, par elle il brise les attaques des hommes malveillants, par elle il conseille la justice. C'est pourquoi les stoïciens posèrent l'éloquence comme l'une des vertus essentielles. Et que le jour du jugement ne te détourne pas, à propos duquel Jérôme dit : « Ô combien, là-bas, les gens sans éloquence seront plus heureux que les bavards et combien les rustres seront préférés aux orateurs ! » Car il n'est pas possible de parler ainsi de tous. Qu'est-ce qui m'empêche de parler à mon tour des théologiens comme lui le fait des orateurs et des bavards : « Ô combien les rustres et les illettrés seront plus heureux que bien des hommes qui passent leur temps à connaître la littérature sainte ! » De fait, les ariens, les manichéens, les sabelliens et tous les autres hérétiques qui, versés dans la littérature sainte, ont eu une opinion pervertie de Dieu sont condamnés au feu éternel. Tu connais maintenant mon jugement sur la littérature hébraïque. Et cependant je ne t'impose pas pour règle de ne pas agir à ta guise. Mais tu ne dois pas non plus m'imposer de

## 14

## M IX 13, L IX 14

## Leonardus Regi Aragonum s.

[1] Rem incredibilem, Serenissime Princeps, sed tamen veram Excellentie tue per has litteras indicabo. Nec erit tibi ingratum, ut opinor, eam rem ex me potissimum cognovisse. Scripsi nuper libros quatuor de bello Italico adversus Gothos gesto. In eo bello, quia urbs Neapolitana bis obsessa fuit et bis capta primum a Belisario Iustiniani duce, postea vero a Totila Gothorum Rege et utroque tempore magna et notabilis fuit obsidio, decreveram eos libros tibi eandam urbem obsidenti transmittere. Sed retardavit me respectus quidam, quod veritus sum, ne aliquos offenderem, si viam et occultum aditum quodammodo monstrarem ad urbem capiendam.

[2] Cum igitur ob hoc respectum detinerer, ecce tua virtus admirabilis Neapolim cepit<sup>ey</sup> per eum maxime modum, ut audivimus, quo in eisdem libris describitur a Belisario fuisse captam. Itaque ego hec audiens obstupui post mille ferme annos eandem urbem eodem modo captam et servatam fuisse. Neque enim minorem humanitatem tuam fuisse audivimus in conservando cives, quam tunc fuerit Belisarii neque minorem industriam in capiendo. Nec putet aliquis me ista fingere. Nam libri illi sex mensibus ante editi a me fuerunt, quam tu urbem illam cepisti<sup>ez</sup>, multique iam illos non legerant modo, verum etiam transcripserant. Ut autem videas modum, quo Belisarius tunc Neapolim cepit<sup>fa</sup>, mitto tibi partem illam libri, in qua captivitas eius urbis describitur.

---

<sup>ey</sup> Mehus : coepit.

<sup>ez</sup> Mehus : coepisti.

<sup>fa</sup> Mehus : coepit.

règle sur la manière dont je dois dire librement ce que je pense.

Porte-toi bien.

[Florence, 12 septembre 1442]

14<sup>364</sup>

M IX 13, L IX 14<sup>365</sup>

Au roi Alphonse d'Aragon<sup>366</sup>

[1] C'est une chose incroyable, Très Sérénissime Prince, mais pourtant vraie que je vais révéler à ton Excellence par cette lettre. Et tu ne seras pas mécontent, à mon avis, de la connaître par moi de préférence. J'ai écrit, il y a peu, quatre livres sur *La guerre d'Italie contre les Goths*. Dans cette guerre, parce que la ville de Naples a été deux fois assiégée et deux fois prise, la première fois par Bélisaire, général de Justinien, ensuite par Totila, roi des Goths, et que, à chaque fois, ce fut un grand et notable siège, j'avais décidé de te faire parvenir ces livres puisque tu faisais le siège de la même ville. Mais j'ai été freiné par certaines considérations : j'ai craint d'indisposer quelques personnes, si je dévoilais en quelque sorte la route et l'entrée secrète pour prendre la ville.

[2] Comme donc j'étais retenu par cette considération, voici que ton admirable vertu a pris Naples, exactement par le même moyen — comme nous l'avons appris — que celui, décrit dans les mêmes livres, par lequel Bélisaire l'avait prise. C'est pourquoi, en entendant cela, j'ai trouvé stupéfiant qu'après presque mille ans la même ville ait été prise et préservée de la même façon. Et en effet tes qualités humaines n'ont pas été moindres — avons-nous entendu dire — dans le fait de préserver les citoyens, que ne l'avaient été à l'époque celles de Bélisaire, et ton énergie n'a pas été moindre dans le fait de la prendre. Et que l'on n'aille pas penser que j'invente. Car j'ai publié ces livres six mois avant que tu aies pris cette ville, et beaucoup de gens non seulement les avaient déjà lus mais même transcrits. Mais pour que tu voies la façon dont Bélisaire

Vale, decus seculi nostri<sup>fb</sup>.

15

L IX 15

**Leonardus Aretinus Ludovico Sardo Ferrarriensi sal.**

[1] Iampridem tibi debitor sum litterarum mearum et quidem in mora constitutus. Non michi vel negligentia vel incuria id accidit, sed tarditatis causa fuit quod, cum de Musis esset disceptatio introducta, cupiebam aliquid dignum excellentia tua ad te rescribere. Accidit vero per hec ipsa tempora, ut multis ac magnis occupationibus fuerim obsessus; cumque de Musis scribendum foret, quietem et otium expectabam. Nam ceteris quidem de rebus etiam in medio occupationum maximarum recte scribere quis potest; de Musis autem nemo recte scribit, nisi sit animo tranquillo et molestiis vacuo.

[2] Carmina igitur a te composita inspiciens, admiratus sum ingenii tui, ut ita dixerim, non minus otio quam negotiis congruentiam. Nam in iure quidem civili ac ceteris negotiosis studiis valere te plurimum sciebam; Musis vero et otio et hoc altero genere, quod tantum excelleres, erat michi incognitum. Itaque illud dicere licebit quod alibi scriptum est :

*Seu linguam causis acuis seu publica iura  
Respondere paras, seu condis amabile carmen*

et que sequuntur.

[3] Has ego simul dotes in nullo modernorum cognovi, ut utroque in genere valeret. Ex antiquis autem Solonem Atheniensem accepimus et legislatorem fuisse optimum, quod sine<sup>fc</sup> prudentia experientiaque rerum agendarum maxima fieri non potuit et carmina Musarum scripsisse elegantissima ac pulcherrima, ex quibus et hodie non pauca extant. Tu ergo cum habeas auctorem

<sup>fb</sup> Dans Riccard. 982 c. 147b : XVII Octobris, Florentie.

<sup>fc</sup> D'après Gualdo Rosa; Luiso : [sine] singulari.

a pris Naples à l'époque, je t'envoie la partie du livre dans laquelle est décrite la captivité de cette ville.

Porte-toi bien, honneur de notre siècle.

[Florence, 17 octobre 1442<sup>367</sup>]

15<sup>368</sup>

L IX 15

À Luigi Sardi de Ferrare<sup>369</sup>

[1] Cela fait un certain temps que je te dois une lettre, et assurément je me suis mis en retard. Cela ne m'est pas arrivé par négligence ou par incurie mais la cause de mon retard fut que, comme on avait commencé une discussion à propos des Muses, je désirais t'écrire quelque chose qui fût digne de ton excellence. Mais il s'est trouvé, en vérité, que pendant cette même période, j'ai été assiégé par de grandes et multiples occupations ; et comme il s'agissait d'écrire sur les Muses, j'attendais d'avoir du repos et du loisir. Car pour tous les autres sujets, certes, on peut écrire correctement même au milieu des plus grandes occupations ; mais personne n'écrit correctement sur les Muses, à moins d'avoir l'esprit tranquille et libre de soucis.

[2] Ainsi donc, considérant attentivement les poèmes que tu as écrits, j'ai été plein d'admiration pour ton talent qui, si j'ose dire, n'est pas moins égal à lui-même quand il s'adonne au loisir ou à son activité professionnelle. Car dans le droit civil, il est vrai, ainsi que dans toutes les autres études liées à ta profession, nous savions que tu étais de très grande valeur ; mais que tu fusses aussi excellent dans la pratique des Muses, dans le loisir et dans l'autre partie de ton activité, cela m'était inconnu. Aussi me sera-t-il permis de dire ce que l'on a écrit ailleurs<sup>370</sup> :

Soit que tu aigües ta langue pour des plaidoyers, soit que tu te prépares à donner des réponses sur le droit public, soit que tu composes un agréable poème, etc.

[3] Pour ma part, je ne connais pareille alliance de dons chez aucun des modernes, qui lui permette de briller dans les deux parties. Chez les Anciens, en revanche, Solon d'Athènes, on le sait, non seulement fut un remarquable législateur — ce qui ne pouvait se produire sans une immense sagesse et une immense expérience des réalités pratiques — mais écrivit aussi des poèmes versifiés d'une



locupletissimum ac sapientissimum qui idem fecerit, contemne, queso, voces indoctorum hominum, atque eo incumbas quo te natura optima ac laude dignissima fert, et Musas cum legibus et leges cum Musis, ut Solon fecit, admisce.

[4] Hoc est enim consilium meum, ut utrumque proseguare nec alterum relinquo; nam si alterum deseras alteri incumbas, vel inutilem rem facies vel flagitiosam: inutilem si studium iuris abicias, flagitiosam si Musas contemnes. In utroque autem simul coniuncto, et suavitas vite inest, et non aliena ab utilitate amicorumque exhilaratione<sup>fd</sup> opera.

Vale.

Florentie, nonis septembris. Prestantissimo viro Ludovico Sardo Ferrariensi, tamquam fratri carissimo.

## 16

M X 16, L IX 16

Leonardus Guarino s. p. d.

Si vales bene est, ego quidem valeo. Cavitellum sese michi dedentem ex antiqua formula suscepi. Tu autem fuisti in hoc tanquam pater patratu. Ago tibi gratias ingentes pro singularissimo lucro, quod a te michi comparatum est. Neque enim cum suavitate amici thesaurum ullum existimo conferendum nec tu magis illum michi cum me illi comparasti. Siquidem reciprocus amor est amantem amare et inhumanissimum sit non respondere in amore iis, a quibus provocare.

Vale ac me splendidissimo Leonello commendatum facias.

Iterum vale.

## 17

M X 20, L IX 17

Leonardus Nicolao Cavitello s. p. d.

[1] Ego vero, mi Cavitelle, quoniam quidem tu ita vis, hoc tuum munus amplissimum profecto ac maximum libens gaudensque suscipio scribamque nomen tuum, non in diario quemadmodum tu iubes, sed in perpetuario, ut ita dixerim modo.

---

<sup>fd</sup> D'après Bertalot (« Forschungen », p. 313-314; *Studien*, II, p. 414-415). Luiso : exultatione (?).

très grande élégance et d'une très grande beauté, dont il reste encore aujourd'hui un petit florilège. Toi donc comme tu peux te réclamer d'une autorité si sûre et si sage qui a fait la même chose, méprise, je t'en prie, les voix des hommes incultes, laisse-toi conduire là où te porte ta nature excellente et si digne d'éloge, et mêle les Muses aux lois et les lois aux Muses, comme l'a fait Solon.

[4] Tel est en effet mon conseil : suis l'une et l'autre voie sans abandonner l'une des deux ; car si tu abandonnes l'une pour te consacrer à l'autre, tu feras soit quelque chose d'inutile soit quelque chose de scandaleux : inutile si tu renonces à l'étude du droit, scandaleuse si tu méprises les Muses. Or dans le fait de mêler l'une et l'autre ensemble réside non seulement le charme de la vie mais aussi une façon d'agir qui ne porte préjudice ni à tes intérêts ni aux plaisirs<sup>371</sup> de tes amis.

Porte-toi bien,

Florence 5 septembre [1428-1443<sup>372</sup>].

16<sup>373</sup>

M X 16, L IX 16

À Guarino Veronese<sup>374</sup>

Si tu vas bien, tant mieux ; pour ma part, je vais bien. Selon la vieille formule, j'ai adopté Cavitelli<sup>375</sup> qui m'offrait son dévouement. Or c'est toi qui, dans cette affaire, as joué le rôle du *père patrat*. Je te remercie énormément pour ce gain si précieux que tu m'as fait obtenir. Et en effet je pense qu'aucun trésor ne doit être comparé à la douceur d'un ami et tu n'as pas davantage lié cet homme à moi que tu ne m'as lié à lui. De fait, la réciprocité de l'amitié veut que l'on aime celui qui aime et il serait vraiment inhumain de ne pas répondre à l'amitié de ceux qui nous y engagent.

Porte-toi bien et fais mes compliments au magnifique Leonello<sup>376</sup>.

Encore une fois, porte-toi bien.

[Florence, 1431-1444]

17

M X 20, L IX 17

À Niccolò Cavitelli<sup>377</sup>

[1] Pour ma part, mon cher Cavitelli, puisque du moins tu le veux ainsi, j'accepte évidemment volontiers et avec joie, ton énorme et immense présent, et j'écrirai ton nom, non pas dans mon *éphéméride*, comme tu l'ordonnes, mais dans mon « *perpétuaire* », si j'ose

Nam amicitie quidem ille in dies sunt ac mutationi subiacent, quas vel utilitatis spes vel iocunditatis ratio copulavit. Virtutis non utilitatis gratia qui amantur, hi solum stabiles perpetuique in amicitia perdurant. Non enim ob id amatur quod deficere possit, cum sit virtutis stabilissima possessio, non ut inconstans atque mutabilis, neque enim eripi cuique potest virtus neque auferri neque fortune subiacet ictibus, nec in eam, ut philosophis placet, reperit oblivio.

[2] Itaque ego ipse, qui Peripateticos sequutus, felicitatem hominis mutari posse sentio et qui felix est, felicem esse desistere, de bono viro contrarium duco. Habitus quidem virtutis et preclara voluntas in quantumcumque afflicta fortuna remanent. Operatio autem illa et bonorum cumulus, in quibus felicitas consistit, squallore et carcere et ceteris fortune tormentis labe factatur quidem ac prepeditur. Ex hoc fit ut virtus ad bonum quidem virum faciendum satis sit, ad felicem vero faciendum non sit satis. Sed hec maiora secundum presens. Ad propositum ergo revertar.

[3] Tu michi visus es eo modo te dedere, qui est in antiqua dedendi formula. Sic enim petitur deditis : « ne vos urbem, templa, domos, agros, utensilia » et cetera que sequuntur. Respondit pater patratus : « dedo ». Sic tu cum tui ipsius potestatem habeas, teipsum dedis et ego suscipio gratiasque ago permaximas Guarino nostro, qui hoc preclarum munus vel comparavit michi, dum non haberem, vel patefecit, cum ignorarem. Quod autem de operibus meis aliquid postulas, sane non occurrebat, quid nunc ad te mitterem. Sat si certior a te fiam, quid optes. Dabitur sedulo opera, quo tuum in ea quidem re desiderium compleatur.

Vale.

m'exprimer ainsi. Car, en vérité, éphémères et soumises au changement sont les amitiés qui ont été nouées soit en espérant un intérêt, soit en combinant un plaisir. Mais ceux qui sont aimés pour leur vertu et non par intérêt, ceux-là seuls sont des amis sûrs qui font durer leur amitié perpétuellement. En effet on n'est pas aimé pour ce qui pourrait venir à manquer, vu que la possession de la vertu est tout à fait sûre, qu'elle n'est pas comme une chose inconstante et sujette au changement : et en effet on ne peut retirer à personne la vertu, ni la lui enlever, elle n'est pas soumise aux coups de la fortune et l'oubli ne rampe pas en elle, comme il plaît aux philosophes.

[2] C'est pourquoi, personnellement, moi qui, à la suite des péripatéticiens, suis d'avis que le bonheur de l'homme peut changer et que celui qui est heureux peut cesser de l'être, je pense le contraire pour l'homme de bien. De fait, l'habitude de la vertu et la prépondérance de la volonté demeurent, quelles que soient les vicissitudes de la fortune. En revanche, les fameuses activités et le cumul des biens, dans lesquels réside le bonheur, sont ébranlés et entravés par le deuil, la prison et tous les autres tourments de la fortune. De là il se fait que la vertu est suffisante pour rendre un homme bon certes, mais qu'elle ne l'est pas pour le rendre heureux. Mais voilà qui nous amène trop loin pour le moment. J'en reviendrai donc à mon sujet.

[3] Tu m'as paru faire soumission à la manière de l'antique formule de soumission. Ainsi en effet est-il demandé à ceux qui se sont soumis : « Vous nous apportez en soumission votre ville, vos temples, vos demeures, vos champs, vos biens<sup>378</sup> », et ainsi de suite. Le père patrat<sup>379</sup> répond : « je consacre la soumission ». Ainsi, toi, alors que tu es maître de ta personne, tu m'offres ta soumission, je l'accepte et j'en remercie extrêmement notre ami Guarino, qui m'a ou bien obtenu ce magnifique présent, tandis que je ne l'avais pas, ou bien me l'a révélé, alors que je ne le connaissais pas. Pour ce qui est, par ailleurs, des œuvres que tu me demandes, je n'ai vraiment pas idée de ce que je pourrais t'envoyer maintenant. Mais il suffit que tu me fasses savoir ce que tu souhaites. On s'empressera d'agir pour que ton désir soit satisfait au moins sur ce point.

Porte-toi bien.

[Florence, 1431-1444]

## 18

## L IX 18

**Leonardus Aretinus Guarino Veronensi s. p. d.**

[1] Longo sane intervallo litteras tuas accepi plenas mehercle mutui fraternique amoris, que michi summe fuerunt voluptati. Negotium igitur illius, quem michi per eas litteras commendas, diligenter curabo : quamquam consuevi equidem nullam eiusmodi procurationem suscipere propter incertas hominum virtutes, quas et laudare necesse est procuranti, et sepe contingit ut nequaquam laudibus respondeant. Sed ego te uno teste confisus, cui ego plus credo quam centum milibus aliorum, negotium amici tui suscipiam et prestare curabo, cum venerit comitiorum tempus ; nam nunc quidem preventi sumus. Tu velim de tuis studiis michi significes, quibus operibus insudes ; ingenium quippe tuum otiosum esse non solet<sup>fe</sup>. Hec hactenus ; ceterum attende que sequuntur.

[2] Proficiscitur ad vos egregius dominus Franciscus Aretinus, etate quidem iuvenis ac, ut veteres loquebantur, adolescens ; scientia vero rerum usque adeo abundans, ut mirabile protinus videatur tam multa ac tam varia in eodem homine consedissee. Summa est in eo iuris civilis scientia ; ad hanc pontificii quoque cognitionem adiunxit, nec eam parvam sed precipuam et reconditam. Poetas vero et oratores et philosophos et quicquid litterarum est conspicuum, ita tenet ut, in quecumque sermo incidit, ea et legisse recenter et tenere memoriter videatur. Hunc igitur iuvenem tibi commendo, nam est dignus cui a te favor impendatur, ut ipse iudicabis.

Vale.

Florentie, Kalendis Octobris.

---

<sup>fe</sup> D'après Gualdo Rosa ; Luiso : volet.

18<sup>380</sup>

L IX 18

## À Guarino Veronese

[1] Après un fort long laps de temps, j'ai reçu ta lettre pleine d'une affection réciproque et fraternelle, pardieu : elle m'a fait le plus grand plaisir. Je veillerai tout particulièrement sur les affaires de celui que tu me recommandes dans ta lettre, bien que j'aie pris l'habitude, il est vrai, de ne me charger d'aucun service de ce genre à cause de l'incertitude des vertus humaines, que celui qui rend le service doit nécessairement louer, et parce qu'il arrive souvent qu'elles ne correspondent pas aux éloges. Mais moi, me fiant à toi seul comme témoin, auquel j'accorde plus qu'à cent mille autres, je vais me charger de l'affaire de ton ami et je veillerai à lui prêter main forte quand sera venue l'époque des élections ; car pour le moment nous sommes en avance. Mais je voudrais que tu me donnes des nouvelles de tes travaux, que tu me dises sur quelles œuvres tu t'échines, tant il est vrai que ton talent n'a pas pour habitude de se reposer. Mais assez là-dessus ; pour le reste, sois attentif à ce qui suit.

[2] Arrive chez vous un remarquable maître, Francesco d'Arezzo<sup>381</sup>, jeune, il est vrai, par l'âge et, comme disaient les Anciens, *adolescent* ; mais par son savoir il est si fécond qu'il semble tout bonnement miraculeux que tant de qualités aussi diverses aient trouvé place dans le même homme. Inégalable est la connaissance du droit civil chez cet homme ; mais à cette dernière il a ajouté une connaissance du droit pontifical, qui n'est pas mince, quant à elle, mais de tout premier ordre et approfondie. Quant aux poètes, aux orateurs, aux philosophes et à tout ce qui attire les regards dans les lettres, il les possède si bien que, quelque soit le sujet sur lequel tombe la discussion, il semble l'avoir lu récemment et le connaître par cœur. Je te recommande donc ce jeune homme, car il est digne que tu lui consacres ta faveur, comme tu en jugeras par toi-même.

Porte-toi bien.

Florence, 1<sup>er</sup> octobre [1440-1443<sup>382</sup>]

## 19

## M X 22, L IX 19

**Leonardus Aretinus Anonymo s. p.**

[1] Queritur, ut video, in litteris vestris de Titi Livii Patavini libris et quot reperiantur et quot deperditi sint et unde hec iactura librorum pervenerit. Nichil est, quod facilius investigari queat. Reperiuntur enim decades tres, licet una earum videatur in aliquo diminuta. Scripsit autem si bene memini, decades supra tresdecim, que conficiunt libros supra centum fuisse amissos.

[2] Causa vero amissionis, ut ad tuum quesitum veniamus, illa puto, quod afflicta quondam Italia Gothorum et Longobardorum longa invasione tanta calamitate nostros homines oppresere, ut omnino librorum studiorumque obliviscerentur. Tenuerunt autem Italiam Longobardi annis ducentis quatuor, cum prius Gothi supra sexaginta annos Italiam afflixissent. In tanta igitur calamitate et tam longa servitute vastatis atque incensis pluribus urbibus, quasi desperatis rebus studia librique interiire. Id tale aliquid fuit tunc in Italia que nunc est in Grecia a Turcis occupata. Sic enim nunc afflicta est gens Grecorum, ut qui dudum magistri et principes studiorum erant, vix nunc reperiantur ex eis, qui primas litteras sciant.

Vale.

## 19

## M X 22, L IX 19

À un anonyme<sup>383</sup>

[1] Dans votre lettre, comme je le vois, à propos des livres du Padouan Tite-Live, on se demande et combien il en reste et combien ont été perdus et d'où est venue cette perte de livres. Il n'est rien que l'on puisse retracer plus facilement. Il nous reste en effet trois décades, bien que l'une d'elle semble quelque peu diminuée. Or il a écrit, si je me souviens bien, plus de treize décades, qui font un total de plus de cent trente livres : de là, on en déduit que l'on a perdu plus de cent livres de Tite-Live.

[2] Mais pour en venir à ta question, selon moi, la cause de cette perte est que l'Italie fut jadis persécutée par la longue invasion des Goths et des Lombards et que les hommes furent accablés par de si grands désastres qu'ils en oublièrent complètement les livres et les études. De leur côté, les Lombards occupèrent l'Italie pendant deux cent quatre années, alors qu'auparavant les Goths avaient persécuté l'Italie pendant plus de soixante années. Donc, au milieu de si grands désastres et d'une servitude si longue, plusieurs villes ayant été dévastées et incendiées, comme si la situation était désespérée, les livres et les études périrent. Il se produisit alors en Italie quelque chose qui ressemble à ce qui se passe aujourd'hui en Grèce, occupée par les Turcs. En effet le peuple grec subit aujourd'hui une persécution au point que, chez ceux qui jadis étaient des maîtres et des guides pour les études, il s'en trouve à peine aujourd'hui qui connaissent les rudiments.

Porte-toi bien.

[Florence, 1440-1444 (?)]



## 20

**Leonardus Aretinus Francisco Barbaro viro clarissimo ac  
prestantissimo salutem plurimam dicit.**

[1] Particulam litterarum tuarum legit hodie michi clarissimus vir Leonardus Venereus, apud nos a vobis orator, maximamque exinde letitiam cepi pro tua incredibili suavitate atque humanitate. Primum igitur de libri pretio nichil est quod labores. Qui enim michi illum scripsit alium quoque rescribet absque ullo protinus Barbarorum sumptu. Tu enim ipse invitamenta iocandi de nomine tuo prebuiisti. Sed utinam tam barbari essent qui Italiam invaserunt quam tu es!

[2] Historiam belli Italici adversus Gothos gaudeo tibi placuisse. Sic enim significabant littere tue ad Venereum scripte. Et est profecto non inamenum hec nova et incognita prius nostris hominibus cognovisse. Quis enim putasset Totilam a Tarvisio vestro exortum? Quis tantos eiusdem Regis progressus et non nullos cum humanitate maxima? Obsidiones vero urbis Rome a Viti-gide primum, mox a Totila peractas tantosque populi Romani labores Mediolanumque eversum et Neapolim bis captam bellumque navale non longe ab Anconis portu et tantas revolutiones per Italiam rerum maximarum, quis non avidè legat?

[3] Verumtamen est quod petere abs te in animo habui. Vides enim mortem Totile in hoc libro deficere, quod accidit vitio Greci Commentarii in ea parte deleti. Scripsit enim hanc historiam, ut te non ignorare puto, Procopius Cesariensis Grecus scriptor, sed admodum ineptus et eloquentie hostis ut apparet maxime in contionibus suis, quamquam Thucydidem imitari vult. Sed tantum abest ab illius maiestate quantum Thersites forma atque virtute distat ab Achille. Solum id habet boni quod bello interfuit et ob id vera refert. Ab hoc ego scriptore sumpsit non ut interpres, sed ita ut notitiam rerum ab illo susceptam meo arbitratu disponerem meisque verbis non illius referrem.

20<sup>384</sup>**Au très illustre et très éminent Francesco Barbaro**

[1] Le très illustre Leonardo Venier, orateur que vous avez envoyé auprès de nous, m'a lu aujourd'hui une petite partie de ta lettre et j'en ai conçu une joie extrême en raison de ta douceur et de ton amabilité extraordinaires. Tout d'abord donc, pour ce qui est du prix du livre, tu n'as aucune raison de t'inquiéter. Celui qui l'a écrit pour moi en effet en écrira un autre également et sans aucun frais pour les Barbares. C'est toi-même en effet qui as donné l'accord pour plaisanter sur ton nom. Mais si seulement ceux qui envahirent l'Italie étaient aussi barbares que toi !

[2] Je me réjouis du plaisir que tu as trouvé à l'*Histoire de la guerre d'Italie contre les Goths*. C'est en effet ce que laissait entendre ta lettre écrite à Venier. Et la connaissance de ces événements nouveaux et inconnus jusqu'alors pour nos compatriotes n'est effectivement pas sans agrément. Qui aurait pu penser en effet que Totila était un descendant de votre Trévise ? Qui aurait pu penser que le même roi avait fait des avancées aussi considérables et quelques unes en faisant preuve de la plus grande humanité ? Quant au siège de la ville de Rome, commencé par Vitigès, puis mené à bien par Totila, à la résistance si forte du peuple romain, à la destruction de Milan, aux deux prises de Naples, et à la bataille navale non loin du port d'Ancône et à tant de bouleversements énormes accomplis à travers l'Italie, qui ne les lirait pas avec avidité ?

[3] Toutefois il y a quelque chose que j'ai pensé à te demander. Tu vois en effet que la mort de Totila manque dans ce livre, ce qui est dû à la mauvaise qualité du *Commentaire* grec détruit à cet endroit. Cette histoire, en effet, a été écrite, comme tu ne l'ignores pas je suppose, par l'auteur grec Procope de Césarée, mais vraiment incompetent et ennemi de l'éloquence comme le montrent surtout ses discours, bien qu'il veuille imiter Thucydide. Mais il est aussi éloigné de la majesté de ce dernier que Thersite est séparé d'Achille par la beauté et la vertu. La seule chose qu'il ait de bien est d'avoir pris part à la guerre et, pour cette raison, de rapporter la vérité. J'ai puisé dans cet auteur en effet non comme traducteur, mais de façon à disposer à ma guise les informations prises chez lui et à les rapporter avec mes mots, non avec les siens.

[4] Quid est ergo ? Velim, mi Barbare, apud vos perquiri facias an volumen aliquod huius Procopii reperiatur et videas an illa pars insit qua mors Totile describitur. Est autem post transitum Narsetis ultimum in Italiam. Si vero quicquam reperies ad me mittas oro ; vel si aliunde notitiam eruere potes ullam, ad me perscribito, ut complere in hac parte historiam possim.

Vale, doctissime ac suavissime vir, meque, ut facis, ama.  
Florentie, X Kal. Septembris 1443.

[4] Et alors ? Je voudrais, mon cher Barbaro, que tu fasses rechercher chez vous s'il existe un autre volume de Procope et que tu voies si l'on y trouve cette partie qui décrit la mort de Totila. Or elle a lieu après le dernier passage de Narsès en Italie. Si, évidemment, tu trouves quelque chose, je te prie de me l'envoyer ; ou bien si tu peux dénicher la moindre information par ailleurs, écris-le moi, pour que je puisse compléter cette partie de l'histoire.

Porte-toi bien, homme si savant et si plaisant, et garde-moi ton affection, comme tu le fais.

Florence, 23 août 1443.



# Appendices

## APPENDICE I

**Leonardus Aretinus Iohanni Campiano Siculo Notensi s. pl. d.**

Luculentissimam et insignem orationem tuam quam apud inclitum Siculorum regem es habiturus, libenter et sine ulla intercapedine totam perlegi. Et plane cum ego semper eloquentiam tuam ac dicendi vim admiratus sum, et hodie maximopere admiror. Eam enim materiam ita cumulate luculenterque tractasti, ut neque uberius neque elegantius tractari potuerit. Quam ob rem, si in hac causa me ut scribis iudice uteris, oratio michi videtur edenda et ut ego te semper eruditissimum hominem magnumque oratorem censui, ita nunc etiam iudico.

Vale meque quod suesti ama.

## APPENDICE I

**À Giovanni Campiano, Sicilien de Noto<sup>385</sup>**

Le discours très lumineux et imposant que tu t'apprêtes à tenir devant l'illustre roi de Sicile, je l'ai lu tout entier avec plaisir et d'une traite. Et de fait, si pour ma part j'ai toujours admiré ton éloquence et ta force oratoire, aujourd'hui encore je l'admire sans retenue. Tu as en effet traité cette matière de façon si détaillée et si lumineuse qu'il serait impossible de la traiter avec plus de richesse et plus d'élégance. C'est pourquoi, si dans cette cause tu me prends pour juge, comme tu l'écris, il me semble qu'il faut publier le discours, et de même que, pour ma part, je t'ai toujours tenu pour un homme très érudit et pour un grand orateur, je te juge tel encore maintenant.

Porte-toi bien et garde-moi ton affection comme à ton habitude.



## APPENDICE II

I 8

M I 6, L I 8<sup>ff</sup>

Quaesisti ex me, an Hectoris nomen aliud significet, quam Priami filium & quid Misenus Aeolusque designent quibusve litteris scribi debeant. De quibus ego vix quicquam certi respondere possum, cum libros hic habeam nullos; sed quantum memoria tenere videor, Hector idem significat, quod defensor, seu tutor. Sic est enim apud Platonem in eo libro, qui inscribitur de nomine. Docet ibi Plato, haec heroum nomina non esse vera, sed pleraque eorum a poetis conficta; ut Hectorem quidem appellatum dicit, quia Urbem tenuerit patriamque tutatus sit. Astyanacta vero, quia cum Hectoris filius esset, ad eum spectabat imperium urbis: Asty enim Graece Urbs est, Anax imperator, inde Astyanax dictus a viris, nam mulieres, ut inquit Plato, Scamandrium appellabant. Remotae enim a civilibus officiis non dignitatis nomine vocitabant filium Hectoris sed proprio. Agamemnonem dictum, quia tolerantiam habuit in bello: aga quidem nimium est, memnon autem tolerans. Adrastum quia rem non confecit Thebanam: A enim privatio est tam apud Graecos quam apud nos; drao autem facio, unde Adrasti nomen est factum. Id etiam magis in Hyppoliti nomine apparet. Cum enim hyppos equus sit, lio autem discerpo & ab his nomen ipsum Hyppoliti manifestissime conficiatur, quis non intellegat id quidem nomen ab eventu fabulae inditum fuisse? Multa praeterea docet Plato in eo ipso libro, per quae non solum res finxisse poëtas ostendit, sed etiam nomina plerumque affinxisse. De Eolo autem & Miseno nihil habeo quod referre possim ex

---

<sup>ff</sup> Nous donnons ici le texte de l'édition Mehus.

## APPENDICE II

## I 8

## À Coluccio Salutati

## Quelle a été la raison de donner des noms

Tu m'as demandé si le nom d'Hector a une autre signification que celle de « fils de Priam », ce que désignent Misène et Éole et avec quelles lettres on doit les orthographier. Là-dessus j'ai quelque difficulté à te donner une réponse sûre, vu que je n'ai ici aucun livre à ma disposition, mais autant que je crois le garder en mémoire, Hector signifie la même chose que « défenseur », ou si l'on veut « protecteur ». C'est ce que l'on trouve en effet chez Platon, dans le livre qui est intitulé *Sur le nom*. Platon y démontre que les noms de héros ne sont pas réels, mais que la plupart d'entre eux ont été inventés par les poètes, quand il dit que Hector reçut cette appellation du fait qu'il fut un soutien pour sa ville et qu'il fut un protecteur pour sa patrie; quant à Astyanax, il reçut ce nom du fait que, comme il était le fils d'Hector, c'est à lui qu'il revenait de commander la ville; « *astu* » en grec signifie « ville », « *anax* », signifie « commandant »; ainsi, il fut appelé Astyanax par les hommes, car les femmes, comme le dit Platon, l'appelaient Scamandrios. En effet, reléguées loin des charges civiques, elles appelaient le fils d'Hector non pas avec le nom d'une dignité mais avec son propre nom. Agamemnon fut ainsi appelé parce qu'il eut de la tolérance à la guerre: « *aga* » veut dire « trop », et « *memnon* », « tolérant ».Adraste parce qu'il n'acheva pas l'affaire thébaine. En effet « *a* » est privatif, chez les Grecs comme chez nous: quant à « *drao* », c'est « faire », à partir de quoi on fit le nom d'Adraste. Cela apparaît encore plus dans le nom d'Hippolyte. Comme en effet « *hippos* », c'est « cheval », et « *lio* », « disperser », et que c'est

alicujus auctoritate. Misenus tamen significare potest odiosum, Eolus autem vietum & putridum. Haec tibi dicere possum, in quibus si tibi satisfacio bene est, si non satisfacio incommoditatem librorum accusa.

Vale.

bien évidemment à partir d'eux que l'on forge le nom d'Hippolyte, qui ne comprendrait pas que ce nom lui a été donné à cause de l'issue de la fable ? Platon indique bien d'autres exemples dans le livre en question, qui lui permettent de prouver que les poètes ont forgé non seulement les faits mais aussi, la plupart du temps, les noms. Sur Éole et Misène, toutefois, je n'ai rien que je puisse rapporter à une quelconque autorité. « Misenus », cependant, peut signifier « odieux », « Éole » « flétri » et « pourri ». Voilà ce que je peux te dire : si je te donne satisfaction, tant mieux ; sinon, accuse les désagréments causés par le manque de livres.

Porte-toi bien.

## APPENDICE III

## I 14

M X 5, L I 12<sup>fg</sup>

[1] Vereor mi, Coluci, ne te paenituerit eorum quae superioribus literis tuis in commendationem meam ad summum Pontificem scripsisti. Nam cum illa epistola ingenium atque doctrinam michi adtribueris, ita tamen posterioribus his litteris me oppugnas, quasi omni sensu in scribendo careres ; quae si vero animo ac non jocandi causa te scripsisse arbitrarer, vocarem te in ius ulciscererque injuriam illatam, petita tamen prius, quemadmodum contra parentes decet ac, ut jura praecipiant, venia Praetoris. Neque enim, ut credo, Praetoris aequitas pateretur, ut quae tu michi, teste summo Pontifice, ob mea, ut tu praedicabas, merita tribuisti, ea nunc nullo meo demerito auferre coneris. Sed te joculari puto ac ejusmodi cavillationes, quibus interdum gaudere soles, non quia ita sentires sed tentandi gratia induxisse. Quibus si ego inter occupationes meas liceret, responderem libenter. Itaque hanc totam partem relinquo, et rectus an perperam scripseris, non dubito.

[2] Illud tamen ne in medio quidem occupationum praeterire possum, quod tu in principio tuae epistolae posuisti : Linus Colucius Leonardo Cecco Aretino salutem. Quod ego cum legerem, valde quidem dubitavi, michi ne an patri meo, jam multos annos functo, literae istae scriberentur, quod & hoc a nostris vatibus scriptum est : « Quoniam viventes non sufficebant, mortuos quoque suis epistolis

---

<sup>fg</sup> Nous donnons ici le texte de l'édition Mehus.

## APPENDICE III

## I 14

## À Coluccio Salutati

[1] Je crains, mon cher Coluccio, que tu n'aies eu quelque regret de ce que tu as écrit dans une de tes précédentes lettres au souverain pontife pour me recommander. Car, autant dans cette lettre tu m'as loué magnifiquement pour ce qui est de mon intelligence et mon savoir, autant, en revanche, tu m'attaques dans cette lettre suivante, comme si tu étais privé de tout sens commun en écrivant. Si je pensais que ces choses ont été écrites avec sincérité et non pour plaisanter, je t'intenterais un procès et je chercherais à venger l'injustice qui m'a été faite, en ayant auparavant réclamé l'indulgence du juge comme il sied quand on attaque un parent et comme l'exige la justice. Et en effet, à mon avis, l'équité du juge ne tolérerait pas que, ce que tu m'as attribué, avec comme témoin le souverain pontife, en raison de mes mérites, comme tu le criais haut et fort, tu tentes maintenant de me le retirer sans que j'ai nullement démerité. Mais je pense que tu t'amuses et que tu as introduit un badinage de cette sorte, auquel tu te plais de temps en temps, non parce que tu pensais qu'il en allait ainsi mais pour faire une expérience. Pour ma part, si mes occupations me le permettaient, j'y répondrais volontiers. C'est pourquoi j'abandonne toute l'affaire et je ne me demande pas si tu as bien ou mal écrit.

[2] Mais il y a une chose que je ne peux en aucune façon laisser passer au milieu de mes occupations, c'est l'en-tête de ta lettre : « Linus Colucius Salutatus salue Leonardo Checcho d'Arezzo ». En lisant cela, je me suis évidemment demandé si c'était à moi ou à mon père, mort depuis de longues années maintenant, que cette lettre s'adressait, puisque nos illustres poètes ont également écrit : « puisque les vivants ne suffisaient

laccesserent ». Sed ut ex sequentibus intellexi, quod ad me scriberentur, vehementer equidem admiratus sum, cur contra consuetudinem tuam patrem meum admisisti, nisi forte ipsum testem esse voluisti castigationis meae. Sed ista omittamus.

[3] Scio enim te ea de causa fecisse, ut antiquum scribendi modum imitareris, quod ego non improbo, dummodo id ratione fiat. Sed ad ineptias antiquitatis delabi cum leve est, tum absurdum. Nam quis audivit aut apud scriptores legit, ut nomen patris pro filio poneretur, aut filii pro Patre? Q. Tullius M. filius, Gneus Pompejus Sexti filius dicebant antiqui; quod autem Pompejo Sexto scriberetur aut Quinto Marco, penitus est inauditum. Nichil itaque absurdius videri solet, nec ab antiquorum more discrepantius, quam cum dicunt Jacobus Angelus, Poggius Guccius, in quo manifestissima est absurditas: exinde nulla antiquitatis imitatio, immo corruptio. Recta enim imitatio existit ut, si cum patris habenda est mentio, Nicolaus Bartolomaei filius, Leonardus Cecchi filius diceretur. Quod genus dicendi non solum antiquitatem reddit, verum etiam habet venustatem. Et ego hoc sentio ubi habenda est patris mentio, quod non faciebant antiqui, nisi cum ad inimicos aut ignotos scriberent, ut manifeste per epistolas Ciceronis animadverti potest. Si autem ad notos scribebant, nomina tunc & cognomina adhibebant. Sed plerique nomina & cognomina quae ex familiis sumebantur, unde Marcum Licinium & Quintum Saturnium, scribit Plutarchus nulla agnomina habuisse.

[4] Duo autem nomina aut duo cognomina nunquam apud eos reperiuntur. Itaque nescio an graviter a te sumptum Lini vocabulum. Cum enim Colucius Salutatus bellissime dicatur secundum antiquos, qui nomina & cognomina habuerunt, nec linum nec stupam adjungere necesse fuit ad tuum nomen illustrandum. Jocari tecum michi libet, nisi forte C. Marius, Q. Saturnius, Q. Coelius parum nominati homines videantur, qui nominibus et cognominibus dumtaxat contenti fuerunt. Quare cum fiducia enim ad te scribo nulla causa est

pas, ils pouvaient égratigner de leurs lettres les morts eux aussi ». Mais quand je compris qu'elle m'était adressée, d'après la suite, je me demandai avec une grande surprise pourquoi, contrairement à ton habitude, tu as associé mon père à ma personne, à moins que par hasard tu aies voulu le rendre précisément témoin de ton châtement. Mais oublions cela.

[3] Je sais en effet que tu as fait cela pour imiter l'antique manière d'écrire, qui n'est pas pour me déplaire, dès lors qu'on le fait rationnellement ; mais déraiper jusqu'à l'ineptie par amour pour l'antique, c'est aussi léger qu'absurde. Car qui a jamais entendu dire ou lu chez les auteurs anciens que le nom du père ait été mis à la place du fils ou celui du fils à la place du père ? « Quintus Tullius fils de Marcus », « Gneus Pompeius fils de Sextus », disaient les Anciens ; mais que l'on ait écrit « à Gneus Sextus » ou « à Quintus Marcus », c'est absolument sans exemple. Aussi, rien ne me semble d'ordinaire plus puéril ni plus éloigné des habitudes des Anciens que de dire « Jacopo Angelo » ou « Poggio Guccio » ; ces exemples ne manifestent rien d'autre que de l'absurdité, et aucune imitation de l'antique mais de la corruption. En effet une imitation correcte veut que, s'il doit y avoir mention du père, on écrive, « Niccolò fils de Bartolomeo », « Leonardo fils de Checcho ». Cette façon de parler rend bien le style antique mais possède aussi son charme. Et c'est ainsi que je l'entends quand il doit y avoir mention du père — ce que ne faisaient pas les Anciens, si ce n'est lorsqu'ils s'adressaient à des ennemis ou à des inconnus, comme on peut le voir de façon manifeste d'après les lettres de Cicéron. Mais s'ils écrivaient à des gens qu'ils connaissaient, ils ne mentionnaient que le nom ou le surnom. Mais la plupart du temps, ils empruntaient noms et surnoms à leurs familles. Ainsi, Plutarque écrit que Marius et Sertorius n'avaient aucun surnom.

[4] D'autre part, deux noms ou deux surnoms ne se rencontrent jamais chez le même homme. C'est pourquoi je ne sais si tu as bien fait de prendre le terme « Linus ». En effet alors que Coluccio Salutati sonne parfaitement et en suivant la norme des Anciens, dont quelques uns eurent noms et surnoms, il n'était nécessaire d'ajouter ni *lin*, ni *étoupe* (j'ai bien le droit de m'amuser avec toi), à moins que par hasard Marius, Sertorius, Octavius, Cecilius, te semblent des hommes aux noms insuffisants, eux qui se sont contentés en tout et pour tout de leur nom



cur id quod in juventute, quae profecto jactantior esse solet, rejecisti, nunc in senectute parum tibi graviter assumas.

[5] Sed cur, dicet quispiam, tu idem hac eadem antiquitate ductus Leonardum Aretinum scribis, non Leonardum de Aretio? Ego vero nec superius dixi nec unquam dicam, displicere michi antiquitatis imitationem, dummodo sit ratio aliqua. Sin autem, ut tu bene nosti, qui omnia quae legi possunt, accuratissime perlegisti, ejusmodi apud antiquos appellationes sunt, ut Cassius Parmensis, Valerius Antias Architarantinus, Pythagoras Samius; per horum, ut ita dicam, analogiam michi videor potuisse hunc modum dicendi sequi sine ullo crimine levitatis. Qua quidem in re illud me movet, quod apud literatos jam homines legisse memini: Plato de Athenis, Varro de Roma, Epaminondas de Thebis, vel quid simile de patria significanda, quod ego nescio qua ignavia ad aetatem nostram traductum omnem eloquentiam corruptit orationis nostrae. Quis enim vel mediocriter doctus sine offensione legere potest Nannes de Monticulo, Bartolus de Saxoferato, Dinus de Musello? Itaque in Arretino dicendo ego non tantum antiquitatem sequor, sed fugio obscuritatem. Quamobrem recte feceris, si & Linum & Ceccum praetermiseris. Satis enim habet uterque nostrum, tu in cognomine familiae, ego in patria nota. Denique tu de tuo ut vis; ego enim ad te scribam, ut te maxime velle intellexero; quod tu in me observes obsecro.

[6] Sed jam sit finis: longius enim progressus est sermo, quam ab initio fuerim opinatus. Verum est, ut inquit Cato, senecta loquacior. Ego autem, si vera sunt quae tu scribis, grandissimus natus sum, cum habeam filium septuagesimo quarto anno aetatis suae constitutum. Quaeso, Coluci, has, cum ad me scribis, ineptias penitus depone, quod nisi feceris, ego illud reddam quod est a te multis de locis merito derisum, ut ad te scribens pluralitatem complectar. Adversus si tu

et surnom. Aussi (je t'écris en effet avec confiance), il n'y a aucune raison pour que ce que tu as méprisé dans ta jeunesse qui généralement est sans nul doute plus prétentieuse, maintenant dans ta vieillesse tu le revendiques avec bien peu de sérieux.

[5] Mais pourquoi, me dira-t-on, guidé également par le même goût de l'antique, écris-tu « Leonardo Aretino », et non « d'Arezzo » ? Pour ma part, en vérité, je n'ai dit nulle part et je ne dirai jamais que je suis contre l'imitation de l'antique, dès lors qu'elle est faite rationnellement. Or, il existe, comme tu le sais bien toi qui as lu tout ce qui peut se lire chez les Latins, des façons de nommer de ce genre chez les Anciens : « Cassius Parmensis », « Valerius Antias Architarantinus », « Pythagoras Samius » ; par analogie avec ceux-ci, pour ainsi dire, je pouvais suivre, je crois, cette manière de dire, sans être taxé de légèreté. À ce sujet, à dire vrai, m'y incite le fait que chez les hommes bien lettrés et qui ont quelque jugement en matière de parole et d'écriture, je ne me rappelle pas avoir jamais lu : « Platon d'Athènes », « Varron de Rome », « Epaminondas de Thèbes », ou bien une façon équivalente pour rendre le sens de la patrie, ce qui, ainsi traduit à notre époque par je ne sais quelle paresse, a corrompu toute l'éloquence de notre discours. En effet qui donc, même relativement peu savant, peut lire s'en s'offenser « Nannes de Monticulo », « Bartolo de Sassoferrato », « Dino de Musello » ? C'est pourquoi en disant Arétin, je ne suis pas tant l'antique que je ne fuis l'absurde. Aussi feras-tu bien, à mon avis, de te passer de « Lino » et de « Checco ». Nous sommes l'un et l'autre suffisamment pourvus, toi avec le surnom de ta famille, moi avec la marque de ma patrie. Pour finir, concernant ton nom, fais comme tu veux ; moi en effet je t'écrirai comme j'aurai compris que tu le veux surtout ; mais je n'ai de cesse de te prier que tu observes la même chose à mon égard.

[6] Mais arrêtons-nous là : en effet mon propos s'est étendu plus loin que je ne l'aurais pensé au départ ; mais, comme dit Caton, la vieillesse parle trop. Quant à moi, si tu dis vrai quand tu écris, je suis avancé en âge, moi qui possèdes en toi un fils installé dans sa soixante-quatorzième année. Je t'en prie, Coluccio, toutes ces manières vraiment déplacées, laisse-les complètement tomber quand tu m'écris. Et si tu ne le fais pas, je te répondrai par la moquerie dont tu as maintes fois usé à bon escient :

clamabis : : « unus sum, non plures », ego majori voce reclamabo :  
« filius sum, Coluci, tibi, non Pater ».

Vale.

en t'écrivant, j'embrasserai toutes tes personnes ! Et si tu me cries : « je suis un, Leonardo, pas plusieurs », je te crierai en retour, et encore plus fort : « je suis ton fils, Coluccio, pas ton père ».

Porte-toi bien.

## APPENDICE IV

## IV 26

## L IV 23

**Leonardus Aretinus s. d. Bartholomeo suo**

Unis tuis disertissimis litteris cogor hoc brevissimo tempore sudans atque estuans respondere. Et primum, quod ad magistratus negocium — quem tu pro omni tua dignitate cupiebas — attinet, omnis spes deponenda est. De amicissimo tuo, qui Aretio veniunt, bonos nuntios afferunt; quod utinam sequatur. Sin secus — quod avertat Iuppiter — optimum esset te tuis rebus adesse. Nemo enim meliora iura habet quam tu habeas, neque consilio aut prudentia tibi preesse possit.

Vale. Et siquid inpresentiarum tardius respondi, equo animo feras. Sum enim in re contiunuus, que res facit ut minus tibi accurate respondeam.

Ex Florentia, IIII ydus Sextiles.

## APPENDICE IV

## IV 26

À Bartolomeo d'Arezzo<sup>386</sup>

À ton unique et très longue lettre, je suis contraint de répondre en un temps record tandis que je transpire comme dans un four. Tout d'abord, pour ce qui touche à l'affaire de la magistrature — que toi tu désirais en raison de toute ta dignité —, il faut abandonner tout espoir. À propos de ton si cher ami, ceux qui arrivent d'Arezzo apportent de bons espoirs de salut : puissent-ils être vrais ! Mais dans le cas contraire — que Jupiter s'y oppose ! — le mieux serait que tu veilles à tes affaires en étant ici ; car personne ne possède une meilleure légitimité que toi, et personne ne pourrait l'emporter sur toi par la réflexion et la sagesse.

Porte-toi bien. Et si, en ce moment, j'ai mis un peu de lenteur à te répondre, accepte-le de bonne grâce. Je suis en effet continuellement sur la brèche, ce qui fait que je mets moins de soin à te répondre.

Florence, 10 août.

## APPENDICE V

## TESTAMENT

[f. 134]

In Dei nomine amen. Anno Domini ab ejus salutifera incarnatione mccccxxxviiij, indictione secunda et die xxij mensis martii. Actum Florentie in domibus ecclesie sive abatie S. Marie de Florentia, presentibus testibus ab infrascripto testatore huic proposito vocatis et rogatis : dopno Thommasio FichoZZi, dopno Tobbia Michaelis, dopno Baptista Buonfigliuoli, dopno Germano Laurentii, dopno Thedoro Filipozzi, dopno Lucha ser Benedicti, omnibus de Florentia, et dopno Georgio de Ponzone partium Lombardie, omnibus monacis dicte abatie<sup>fh</sup> :

Clarissimus et inlustris vates [et orator insignis] dñus Leonardus quondam Francisci Bruni [de Aretio] civis [?]<sup>fi</sup> Florentinus [sanus corpore et mente compos], caducam et momentaneam vite huius et omnium humanarum rerum conditionem considerans ac quemadmodum non solum debiles et in senium deductos, uerum etiam ualidos ac robustos iuuenes plerumque inoppinate mors rapit, id circho peregrinationis sue diem extremam dispositione testamentaria prevenire desiderans, de bonis et rebus suis per presens nuncupatum testamentum sine scriptis in hunc modum disposuit et fecit, vz<sup>fj</sup> :

---

<sup>fh</sup> Sur la minute, la première partie du préambule apparaissait, écrite de la main du notaire, à la fin du testament. La date apparaît après l'énumération des témoins.

<sup>fi</sup> Le terme *civis* est suivi d'une abréviation qui pourrait être *et cancellarius*.

<sup>fj</sup> Sur la minute, cette seconde partie du préambule apparaît, ajoutée de la main du notaire (? en partie, en partie d'une autre main) et avec une écriture assez tourmentée dans les quelques centimètres laissés libres avant le début, où est répétée aussi la date. Les termes entre parenthèses [...] apparaissent sur la ligne ou en marge de la minute.

**APPENDICE V****TESTAMENT<sup>387</sup>**

Au nom de Dieu, amen. En l'an du Seigneur 1438<sup>388</sup> après la salvatrice Incarnation, lors de la seconde notification, le 27 mars. Fait à Florence, dans les murs de l'église ou abbaye Santa Maria de Florence, en présence des témoins appelés et requis à cet effet par le testateur sous-signé : dom Thommasio Fichozzi, dom Tobbia Michaelis, dom Baptista Buonfigliuoli, dom Germano Laurentii, dom Thedoro Filipozzi, dom Lucha ser Benedicti, tous de Florence, et dom Giorgio de Ponzone, de la région de Lombardie, tous moines de la dite église :

Le très célèbre et illustre poète [et orateur insigne] maître Leonardo, fils de feu Francesco Bruni [d'Arezzo], citoyen [?] florentin [sain de corps et d'esprit], considérant la nature caduque et éphémère de cette vie et de toutes les choses humaines, et comment la mort emporte non seulement les êtres faibles et ceux qui ont atteint la vieillesse mais aussi, souvent à l'improviste, les jeunes gens valides et robustes, désirant pour cette raison prévenir par des dispositions testamentaires le jour ultime de son passage sur terre, concernant ses biens et son patrimoine, par le présent testament officiel sans note écrite, a pris les dispositions suivantes et a établi comme suit, à savoir :



*Primo reconmendavit animam suam Deo [omnipotenti] et eius matri Virgini gloriose, humiliter atque devote<sup>fk</sup> ;*

*Sepulturam vero elegit apud ecclesiam S. Crucis de Florentia in qua sepulcrum sibi fieri<sup>fl</sup> voluit in loco convenienti sue qualitati cum lapide marmoreo puro, sine pompa ; quodsi contingat ipsum decedere Aretii vel in agro Aretino, in prediis que illic habet, sepeliri uoluit Aretii in ecclesia plebis B. Marie, in sepulcro nouo quod sibi fieri uoluit in loco conuenienti cum lapide marmoreo puro, cum paucis licteris nomen suum denotantibus ;*

*Item reliquit pro anima sua illi ecclesie in qua ipsum sepe-  
liri continget, libras quadraginta pro diuino officio ac missis inibi  
celebrandis ;*

*Item reliquit ecclesie [siue plebi<sup>fm</sup>] S. Petri de Aiuolo comitatus Prati florenos centum auri, dandos eidem ecclesie de possessionibus quas ipse testator habet in comitatu Prati, usque ad ualorem antedic-  
tum florenorum centum, uel de possessionibus emendis per heredes suos, cum hoc, ut possessiones ille, que tradentur dicte ecclesie S. Petri perpetuo remanere debeant ad usum ipsius [134v] ecclesie pro diuino officio celebrando et pro uictu rectoris ipsius ecclesie S. Petri, nec alienari uel distrahi aut permutari possint quoquo modo ;*

*Item reliquit domine Tommase uxori sue dotes quas per ipsam accepit, quas fuisse dixit florenos mille centum auri de Florentia ;*

*Item reliquit eidem domine Tommase cameram suam cum omni-  
bus pannis et uestibus ipsius domine Tommase et cum omnibus uesti-  
bus et pannis<sup>fn</sup> [factis ad usum<sup>fo</sup>] ipsius testatoris. Lecti autem ac ceterorum pannorum dicte camere habeat usum quamdiu uixerit,*

---

<sup>fk</sup> Dans la copie le terme entre parenthèses apparaît au-dessus de la ligne. Les termes en style normal, dans la minute, sont de la main du notaire.

<sup>fl</sup> *fieri sibi*, minute.

<sup>fm</sup> Au-dessus de la ligne dans la minute.

<sup>fn</sup> *pannis et vestibus*, minute.

<sup>fo</sup> Dans la marge de la minute, mais couvert d'un papier collé.

*En premier lieu, il a recommandé son âme à Dieu [tout puissant] et à la Vierge, sa mère glorieuse, avec humilité et dévotion ;*

*Il a choisi de reposer en l'église Santa Croce de Florence, dans laquelle il s'est fait faire un tombeau, à l'endroit qui convenait à sa dignité, avec une pierre de marbre pur, sans pompe ; si d'aventure il décède à Arezzo, ou bien dans sa campagne d'Arezzo, dans les domaines qu'il possède là-bas, il a voulu se faire ensevelir à Arezzo, en l'église du peuple Beata Maria, dans un tombeau nouveau, à l'endroit qui convenait, avec une pierre de marbre pur, accompagnée d'une courte inscription faisant connaître son nom ;*

*De même, pour le salut de son âme il a laissé à cette église dans laquelle il lui sera donné d'être enseveli, quarante livres pour l'office divin et la célébration de messes futures ;*

*De même, il a laissé à l'église [ou bien au peuple] de San Pietro de Aiuolo dans les environs de Prato cent florins d'or, pour les donner à la même église, concernant les possessions que le testateur en personne détient dans les environs de Prato, jusqu'à la valeur susdite de cent florins, ou concernant l'achat de possessions par ses héritiers, à cette condition que ces possessions qui seront transmises à la dite église de San Pietro doivent rester perpétuellement à l'usage de l'église elle-même pour la célébration de l'office divin et pour le train de vie de l'abbé de l'église même de San Pietro, et qu'elles ne puissent être ni aliénées ni retirées ou échangées d'aucune manière ;*

*De même il a laissé à madame Tommasa, son épouse, la dot qu'il reçut d'elle, dont il a dit qu'elle avait été de mille florins d'or de Florence ;*

*De même il a laissé aussi à madame Tommasa sa chambre avec tout le linge et tous les vêtements de madame Tommasa elle-même et avec tout le linge et tous les vêtements [faits à l'usage] du testateur lui-même. Qu'elle ait la jouissance du lit et de tout le reste du linge de*

*nec possit <quicquam<sup>fp</sup>> huiusmodi camere ac pannorum quamdiu [ui]xerit<sup>fq</sup> sibi auferri uel imperiri;*

*Item uoluit eamdem Tommasam fore administra<tri>cem<sup>fr</sup> totius domus et familie sue una cum Donato eius filio, stareque in edibus ac alimenta habere atque ita administrare et facere quemadmodum faciebat uiuente ipso testatore;*

*Item reliquit eidem domine Tommase uxori sue usumfructum et redditus omnes predii ipsius testatoris positi in populo Abbatie de Fesulis in parte, <et in parte<sup>fs</sup>> in populo S. Mauritii, quod appellatur predium de la Fonte, ut quamdiu ipsa domina Tommasa uixerit habeat plenum usumfructum dicti predii cum habitationibus et orto et cum omnibus pertinentiis suis;*

*Item reliquit Magdalene et Gineure neptibus suis ex filio, legitimis et naturalibus, florenos<sup>ft</sup> duo milia, vz. Singulos mille florenos pro dotibus suis; quas quidem dotes accipere debent<sup>fu</sup> a comuni Florentie uel ab Officialibus Montium, ratione depositi pro utraque illarum facti; hoc tamen declarato atque adiecto, quod si non tantum haberetur a comuni Florentie, uel ab ipsis Officialibus, teneantur heredes infrascripti de hereditate ipsius testatoris supplere in parte uel in totum, ita quod in effectum unaqueque illarum habeat florenos mille pro dote realiter et in effectum ac debito tempore nubendi;*

*Item reliquit domine Piere filie sue et uxori Geri Nannis Geri [135] de Aretio re<d>ditum domus sue et alimenta si, quod absit!, ipsam uiduam remanere contigerit, uel ad inopiam deuenire;*

*[Item legauit Operi Murorum, Operi S. Marie del Fiore et noue Sacrestie dicte ecclesie libras tres inter omnes<sup>fv</sup>];*

---

<sup>fp</sup> Au-dessus de la ligne dans la minute. Manque dans la copie.

<sup>fq</sup> *xerit* dans la minute.

<sup>fr</sup> *administracem* dans la copie.

<sup>fs</sup> Manque dans la copie.

<sup>ft</sup> *florenorum* dans la copie.

<sup>fu</sup> *debet* dans la copie et dans la minute.

<sup>fv</sup> Dans la minute le codicille entier apparaît, de la main du notaire, après le préambule, à la fin du testament.

*la dite chambre tant qu'elle sera en vie et que l'on ne puisse lui ôter ou lui interdire aucune des affaires de cette chambre ni aucun linge, tant qu'elle sera en vie ;*

*De même il a voulu que Tommasa soit aussi l'administratrice de toute la demeure et de sa famille en accord avec son fils Donato, qu'elle reste dans la demeure, qu'elle y ait ses moyens de subsistance et qu'elle administre et fasse comme elle agissait du vivant du testateur ;*

*De même il a laissé aussi à madame Tommasa son épouse l'usufruit et toutes les rentes du domaine du testateur lui-même situé dans le canton de l'abbaye de Fiesole pour une partie, et pour une partie dans le canton de San Maurizio, que l'on appelle domaine de la Fontaine, de sorte que, jusqu'à la fin de sa vie, madame Tommasa ait le plein usufruit du dit domaine avec les habitations, le jardin et tout ce qui s'y rapporte ;*

*De même il a laissé à Madeleine et Ginèvre, ses petites-filles par son fils, légitimes et naturelles, deux mille florins, à savoir mille florins à chacune pour sa dot ; elles doivent recevoir ces dots de la commune de Florence ou des Officiels des Monts, conformément au dépôt fait pour chacune d'elles ; il fut cependant déclaré et ajouté que, si une aussi grosse somme n'était pas en possession de la commune de Florence ou des officiels eux-mêmes, que les héritiers nommés ci-dessous soient tenus de suppléer en partie, voire en totalité, en prenant sur l'héritage du testateur en personne, de sorte que, dans les faits, chacune d'elle ait réellement et effectivement à sa disposition mille florins pour sa dot et au moment voulu du mariage ;*

*De même il a laissé à madame Piera, sa fille et épouse de Geri de Nanni Geri d'Arezzo, la rente de sa maison et les moyens de subsistance si, que Dieu nous préserve ! celle-ci devait se trouver veuve ou tomber dans le dénuement ;*

*De même il a légué à l'Œuvre des Murs, à l'Œuvre de Santa Maria del Fiore et à la Nouvelle Sacristie de la dite église trois livres pour toutes ;*

*In ceteris autem omnibus bonis suis mobilibus et immobilibus ubicumque existentibus heredem suum esse uoluit et instituit Donatum ipsius testatoris filium legitimum et naturalem, uolens ipsum fore dominum bonorum omnium ipsius testatoris, cum modificatione infrascripta, vz. : quod quandoquidem contigerit ipsum Donatum decedere, substituit sibi Franciscum, et Bartolomeum et Pierum nepotes ipsius testatoris et filios ipsius Donati et omnes alios filios [masculos<sup>fw</sup>] ipsius Donati, legitimos et naturales, quos ex eo nasci contigerit equis portionibus, quos etiam inter se substituit [vulgariter, pupillaliter et per fidei commissum<sup>fx</sup>] et unum alteri succederi uoluit ;*

*Item si contingat, quod absit!, [Donatum eius filium] aut<sup>fy</sup> dictos nepotes suos, natos et nascituros, quandocumque decedere absque filiis masculis, ita quod nullus eorum uel alicuius eorum filii masculi remaneant, tunc et eo casu uoluit ac disposuit idem testator bona sua hereditaria distribui ad opera pietatis et pauperum prout infra dicitur, detractis tamen primo legatis que in hoc ultimo casu deficientiee lineae sue in masculis, idem testator fecit et ordinauit<sup>fz</sup> ;*

*Legauit enim in hoc ultimo casu et non aliter omnibus feminis natis ex nepotibus suis antedictis uel ex Donato eius filio que tunc superessent et nondum nupte forent uel indotate remanissent pro earum dotibus unicuique ipsarum florenos mille auri, quotcunque ille forent et ad quencumque numerum ascenderent ; quos mille florenos*

---

<sup>fw</sup> Au-dessus de la ligne dans la minute.

<sup>fx</sup> De la main du notaire et au-dessus de la ligne dans la minute.

<sup>fy</sup> En marge de la minute.

<sup>fz</sup> Dans la minute suivent trois codicilles effacés par la suite (deux d'entre eux sont repris plus bas) : Legauit enim hoc ultimo casu et non aliter nepotibus suis, filiabus dne Piere que tunc superstites forent et innupte essent, singulis ipsarum florenos pro subsidio et augmento suarum dotium florenos (!) centum quinquaginta pro qualibet ipsarum ; Item reliquit Francisco Nannis de la Doccia remissionem debiti florenorum clxxx, quos debet sibi idem Franciscus pro debito veteri, pro quo debito idem testator cepit [aliam] tenutam terrarum de Prato Martio ipsius Francisci ; Item reliquit omnibus filiabus feminis ipsius Donati, vel nepotum ipsius testatoris, quas superesse contigerit dotes suas.

*Par ailleurs, pour tout le reste de ses biens, meubles et immeubles partout existants, il a voulu et institué pour héritier Donato, fils légitime et naturel du testateur lui-même, voulant qu'il soit le maître de tous les biens du testateur lui-même, avec la modification notée ci-dessous, à savoir que le jour où se produira le décès de Donato, il a proclamé comme ses héritiers Francesco, Bartolomeo et Piero, les petits-fils du testateur lui-même et fils de Donato lui-même et tous les autres enfants de sexe masculin du même Donato, légitimes et naturels, qui seront nés de lui, à parts égales ; eux-mêmes il les a proclamés héritiers les uns des autres, indistinctement, en lieu et place de pupilles et par fideicommiss, et il a voulu que l'un succède à l'autre ;*

*De même, s'il arrive, que Dieu nous préserve !, que son fils Donato ou que ses sus-dits petits-fils, nés et à naître, décèdent un jour sans enfants de sexe masculin, de sorte qu'il ne reste aucun d'eux ou aucun de leurs enfants de sexe masculin, alors et dans cette éventualité, le même testateur a voulu et a pris comme dispositions que ses biens d'héritage soient distribués aux œuvres de charité et des pauvres, dans les conditions où il sera dit plus bas ; à condition toutefois qu'aient été indemnisées auparavant les représentantes féminines et qui resteraient dans cette dernière éventualité d'une extinction de la lignée masculine, le même testateur a établi et ordonné ;*

*Il a légué en effet dans cette éventualité ultime, et dans aucun autre cas, à toutes les femmes nées de ses petits-enfants sus-dits ou bien de son fils Donato qui seraient encore vivantes alors et ne seraient pas encore mariées ou bien resteraient sans dot, mille florins d'or pour la dot de chacune d'elles, quel que fût leur nombre et quelque fût la génération ;*

*pro qualibet earum detrahi uoluit de sua hereditate et earum singulis pro dotibus tradi realiter et consignari uoluit idem testator ac iussit;*

*Item reliquit in dicto casu et non aliter neptibus suis filiabus domine Piere filie sue [et uxoris Geri Nannis<sup>ga</sup> que tunc superstites [135v] forent et innupte essent, singulis ipsarum florenos ducentos pro subsidio et augmento dotium suarum, scilicet pro qualibet earum florenos auri ducentos;]*

*Item reliquit omnibus et singulis neptibus et proneptibus suis natis ex Donato filio suo uel ex nepotibus suprascriptis, re<d>ditum domus et alimenta in casu uiduitatis uel inopie, ut supra dixit de domina Piera eius filia<sup>gb</sup>;*

*Item uoluit et mandauit quod bona sua immobilia et predia, que habet in ciuitate uel comitatu Aretii, hoc ultimo adueniente casu sint et distribuuntur inter pauperes ciuitatis Aretii, bona uero immobilia et predia que habet Florentie uel in comitatu Florentie, deputentur et sint pro pauperibus ciuitatis Florentie; de mobilibus autem et pecuniis fiat equa partitio prout uidebitur commissariis et executoribus suis, in quorum deliberatione reliquit uel distribuere manualiter tunc, uel reseruare proprietatem et annuatim fructus et redditus erogare pauperibus, onerans conscientiam eorum super predictis.*

*Executores autem huius distributionis [uel deputationis<sup>gc</sup>] pauperibus faciente esse uoluit dominam Tommasam eius uxorem si tunc uiuerit, et ea defuncta, in ciuitate Aretii deputauit suos commissarios rectores fraternitatis B. Marie de Aretio, Florentie uero priorem S. Marie Noue, hoc declarato, quod ipse testator, etiam citra testamenti solempnitatem possit declarare suam uoluntatem et intentionem circa formam erogationis bonorum suorum ad opera pietatis.*

---

<sup>ga</sup> En marge dans la minute.

<sup>gb</sup> Dans la minute suit un codicille effacé par la suite et repris plus bas : Executores uero et fidei commissarios ad distribuendum bona sua pauperibus esse uoluit et deputauit dominam Tommasam eius uxorem si tunc uiuet et quamdiu uiuet, et [

<sup>gc</sup> Au-dessus de la ligne dans la minute.

*et ces mille florins pour chacune d'elle il a voulu qu'ils fussent pris sur son héritage et le même testateur a voulu et ordonné qu'ils soient transmis de manière effective à chacune d'elle pour leur dot et qu'ils leur soient assignés ;*

*De même, il a laissé dans la dite éventualité, et dans aucun autre cas, à ses petites-filles nées de sa fille Piera [et épouse de Geri de Nanni] qui seraient alors encore vivantes et ne seraient pas mariées, deux cents florins chacune pour leur entretien et l'augmentation de leur dot, à savoir pour chacune d'elle deux cents florins d'or ;*

*De même, il a laissé à toutes et chacune de ses petites-filles nées de son fils Donato ou des petits-fils sus-mentionnés le revenu et l'entretien de sa demeure en cas de veuvage ou de dénuement, comme il l'a dit plus haut à propos de sa fille Piera ;*

*De même il a voulu et il a demandé que ses biens immobiliers et ses domaines, qu'il possède dans la cité ou dans les environs d'Arezzo, si cette dernière éventualité arrivait, soient donnés et distribués pour les pauvres de la cité d'Arezzo, et que les biens immobiliers et les domaines qu'il possède à Florence ou dans les environs de Florence, soient partagés et donnés pour les pauvres de la cité de Florence ; quant à ses meubles et à son argent, qu'une répartition égale en soit faite, comme bon semblera aux commissaires et exécuteurs testamentaires, à l'initiative desquels il a laissé ou bien de faire alors la distribution en nature ou bien de conserver la propriété et de verser aux pauvres les rendements et les revenus annuels, chargeant leur conscience du poids des décisions arrêtées.*

*D'autre part il a voulu que les exécuteurs de cette distribution ou de ce partage entre les pauvres soient : madame Tommasa son épouse, si elle était encore en vie à l'époque ; et après sa mort, dans la cité d'Arezzo, il a mandé comme ses exécuteurs testamentaires les abbés de Beata Maria d'Arezzo, et à Florence le prieur de Santa Maria Novella, après avoir déclaré que le testateur en personne, même sans testament solennel, peut déclarer sa volonté et son intention concernant la forme de versement*



*Quod facere maturius intendit, ut stante firma institutione pauperum, tamen declaretur per eum modus et forma distributionis et annus [?], reservata proprietate et tantum fructibus distributis vel omnino annibus<sup>gd</sup> erogatis<sup>ge</sup>.*

---

<sup>gd</sup> Sans avoir pu opter pour une autre lecture : *omnibus* plutôt que *annibus* qui se trouve dans le texte de R. Giustiniani.

<sup>ge</sup> Suit de la main du notaire la formule habituelle avec laquelle on déclare invalide tout autre testament précédent. Les quatre premiers mots sont toutefois encore de la main de celui qui a transcrit le testament de la minute.

*de ses biens pour les œuvres de charité. Or il a l'intention de le faire le moment voulu, pour que, ses dispositions pour les pauvres demeurant fermes, il lui soit cependant réservé de déclarer le mode et la forme de versement et l'année : conservation de la propriété et distribution des rendements uniquement ou versement total à tous.*



# Tables de concordances

## Lettres de référence de l'édition Mehus

Édition Mehus	Édition Luiso	Présente édition
<b>Livre I</b>		
I 1	I 3	I 3
I 2	I 4	I 4
I 3	I 6	I 5
I 4	I 5	I 6
I 5	I 7	I 7
I 6	I 8	I 8
I 7	I 9	I 9
I 8	I 1	I 10
I 9	I 13	I 16
I 10	I 14	I 17
I 11	I 15	I 18
I 12	I 16	I 19
I 13	I 17	I 20
I 14	I 18	I 21
I 15	I 19	I 22
<b>Livre II</b>		
II 1	II 23	II 1
II 2	II 1	II 2
II 3	II 2	II 3
II 4	II 3	II 4
II 5	II 4	II 5
II 6	II 7	II 9
II 7	II 8	II 10
II 8	II 9	II 11
II 9	II 10	II 12
II 10	II 12	II 14
II 11	II 13	II 15
II 12	II 14	II 16

II 13	II 11	II 13
II 14	II 20	II 22
II 15	II 21	II 23
II 16	II 22	II 24
II 17	II 24	II 25
II 18	II 25	II 26
II 19	II 26	II 27
II 20	II 27	II 28
II 21	II 28	II 29
II 22	II 29	II 30

---

**Livre II**

III 1	III 1	III 1
III 2	III 2	III 2
III 3	III 3	III 3
III 4	III 5	III 5
III 5	III 7	III 7
III 6	III 8	III 8
III 7	III 10	III 10
III 8	III 11	III 11
III 9	III 12	III 12
III 10	III 14	III 13
III 11	III 15	III 14
III 12	III 18	III 17
III 13	III 19	III 18
III 14	III 21	III 20
III 15	III 22	III 21
III 16	III 25	III 23
III 17	III 27	III 25
III 18	III 26	III 24
III 19	III 28	III 26
III 20	III 29	III 27

---

**Livre IV**

IV 1	IV 1	IV 1
IV 2	IV 2	IV 2
IV 3	IV 3	IV 4
IV 4	IV 4	IV 5
IV 5	IV 5	IV 6
IV 6	IV 6	IV 7
IV 7	IV 7	IV 8
IV 8	IV 8	IV 9
IV 9	IV 9	IV 10
IV 10	IV 18	IV 11
IV 11	IV 13	IV 12
IV 12	IV 10	IV 13

IV 13	IV 11	IV 14
IV 14	IV 12	IV 15
IV 15	IV 14	IV 17
IV 16	IV 16	IV 19
IV 17	IV 20	IV 23
IV 18	IV 24	IV 27
IV 19	IV 25	IV 28
IV 20	IV 26	IV 29
IV 21	IV 27	IV 30
IV 22	IV 29	IV 33
IV 23	IV 30	IV 34

---

**Livre V**

V 1	V 1	V 1
V 2	V 2	V 2
V 3	III 23	V 3
V 4	IV 22	V 4
V 5	IV 31	V 5
V 6	V 3	V 6
V 7	V 4	V 7
V 8	V 5	V 8

---

**Livre VI**

VI 1	VI 1	VI 1
VI 2	VI 2	VI 2
VI 3	VI 3	VI 3
VI 4	VI 5	VI 5
VI 5	VI 6	VI 6
VI 6	VI 9	VI 9
VI 7	VI 10	VI 10
VI 8	VI 12	VI 13
VI 9	VI 13	VI 14
VI 10	VI 15	VI 15
VI 11	VI 16	VI 16

---

**Livre VII**

VII 1	VII 1	VII 1
VII 2	VII 2	VII 2
VII 3	VII 3	VII 3
VII 4	VII 4	VII 4
VII 5	VII 5	VII 5
VII 6	VII 6	VII 6
VII 7	VII 14	VII 15
VII 8	VII 15	VII 16
VII 9	VII 16	VII 17
VII 10	VII 7	VII 7

---

**Livre VIII**

VIII 1	VIII 4	VIII 2
VIII 2	VIII 9	VIII 10
VIII 3	VIII 10	VIII 11
VIII 4	VIII 11	VIII 12
VIII 5	VIII 12	VIII 13
VIII 6	VIII 13	VIII 14
VIII 7	VIII 14	VIII 15
VIII 8	VIII 15	VIII 16

**Livre IX**

IX 1	IX 2	IX 2
IX 2	IX 3	IX 3
IX 3	IX 4	IX 4
IX 4	IX 5	IX 5
IX 5	IX 6	IX 6
IX 6	IX 7	IX 7
IX 7	IX 8	IX 8
IX 8	IX 9	IX 9
IX 9	IX 10	IX 10
IX 10	IX 11	IX 11
IX 11	IX 12	IX 12
IX 12	IX 13	IX 13
IX 13	IX 14	IX 14

**Livre X**

X 1	II 15	II 17
X 2	III 17	III 16
X 3	II 5	II 6
X 4	II 17	II 19
X 5	I 12	I 14
X 6	I 21	I 24
X 7	V 6	V 9
X 8	VI 7	VI 7
X 9	VII 10	VII 11
X 10	VIII 3	VIII 1
X 11	VIII 5	VIII 3
X 12	VIII 6	VIII 6
X 13	III 6	III 6
X 14	III 4	III 4
X 15	VII 8	VII 8
X 16	IX 16	IX 16
X 17	VI 4	VI 4
X 18	VI 11	VI 12
X 19	I 20	I 23
X 20	IX 17	IX 17

X 21	VII 9	VII 9
X 22	IX 19	IX 19
X 23	VII 11	VII 12
X 24	VIII 2	VIII 5
X 25	IV 13	IV 16
X 26	IV 15	IV 18

---

### Lettres de référence de l'édition Luiso

Édition Luiso	Édition Mehus	Présente édition
<b>Livre I</b>		
I 1	I 8	I 10
I 2		I 2
I 3	I 1	I 3
I 4	I 2	I 4
I 5	I 4	I 6
I 6	I 3	I 5
I 7	I 5	I 7
I 8	I 6	I 8
I 9	I 7	I 9
I 10		I 11
I 11		I 13
I 12	X 5	I 14
I 13	I 9	I 16
I 14	I 10	I 17
I 15	I 11	I 18
I 16	I 12	I 19
I 17	I 13	I 20
I 18	I 14	I 21
I 19	I 15	I 22
I 20	X 19	I 23
I 21	X 6	I 24
<b>Livre II</b>		
II 1	II 2	II 2
II 2	II 3	II 3
II 3	II 4	II 4
II 4	II 5	II 5
II 5	X 3	II 6
II 6		II 8
II 7	II 6	II 9
II 8	II 7	II 10



II 9	II 8	II 11
II 10	II 9	II 12
II 11	II 13	II 13
II 12	II 10	II 14
II 13	II 11	II 15
II 14	II 12	II 16
II 15	X 1	II 17
II 16		II 18
II 17	X 4	II 19
II 18		II 20
II 19		II 21
II 20	II 14	II 22
II 21	II 15	II 23
II 22	II 16	II 24
II 23	II 1	II 1
II 24	II 17	II 25
II 25	II 18	II 26
II 26	II 19	II 27
II 27	II 20	II 28
II 28	II 21	II 29
II 29	II 222	II 30

---

**Livre II**

III 1	III 1	III 1
III 2	III 2	III 2
III 3	III 3	III 3
III 4	X 14	III 4
III 5	III 4	III 5
III 6	X 13	III 6
III 7	III 5	III 7
III 8	III 6	III 8
III 9		III 9
III 10	III 7	III 10
III 11	III 8	III 11
III 12	III 9	III 12
III 13	III 12	IV 12
III 14	III 10	III 13
III 15	III 11	III 14
III 16		III 15
III 17	X 2	III 16
III 18	III 12	III 17
III 19	III 13	III 18
III 20		III 19
III 21	III 14	III 20
III 22	III 15	III 21

III 23	V 3	V 3
III 24		III 22
III 25	III 16	III 23
III 26	III 18	III 24
III 27	III 17	III 25
III 28	III 19	III 26
III 29	III 20	III 27

---

**Livre IV**

IV 1	IV 1	IV 1
IV 2	IV 2	IV 2
IV 3	IV 3	IV 4
IV 4	IV 4	IV 5
IV 5	IV 5	IV 6
IV 6	IV 6	IV 7
IV 7	IV 7	IV 8
IV 8	IV 8	IV 9
IV 9	IV 9	IV 10
IV 10	IV 12	IV 13
IV 11	IV 13	IV 14
IV 12	IV 14	IV 15
IV 13	X 25	IV 16
IV 14	IV 15	IV 17
IV 15	X 26	IV 18
IV 16	IV 16	IV 19
IV 17		IV 20
IV 18	IV 10	IV 11
IV 19		IV 22
IV 20	IV 17	IV 23
IV 21		IV 24
IV 22	V 4	V 4
IV 23		IV 26
IV 24	IV 18	IV 27
IV 25	IV 19	IV 28
IV 26	IV 20	IV 29
IV 27	IV 21	IV 30
IV 28		IV 31
IV 29	IV 22	IV 33
IV 30	IV 23	IV 34

---

**Livre V**

V 1	V 1	V 1
V 2	V 2	V 2
V 3	V 6	V 6
V 4	V 7	V 7
V 5	V 8	V 8

V 6	X 7	V 9
V 7		IV 32
<hr/>		
<b>Livre VI</b>		
VI 1	VI 1	VI 1
VI 2	VI 2	VI 2
VI 3	VI 3	VI 3
VI 4	X 17	VI 4
VI 5	VI 4	VI 5
VI 6	VI 5	VI 6
VI 7	XI 8	VI 7
VI 8		VI 8
VI 9	VI 6	VI 9
VI 10	VI 7	VI 10
VI 11	X 18	VI 12
VI 12	VI 8	VI 13
VI 13	VI 9	VI 14
VI 14		VI 11
VI 15	VI 10	VI 15
VI 16	VI 11	VI 16
<hr/>		
<b>Livre VII</b>		
VII 1	VII 1	VII 1
VII 2	VII 2	VII 2
VII 3	VII 3	VII 3
VII 4	VII 4	VII 4
VII 5	VII 5	VII 5
VII 6	VII 6	VII 6
VII 7	VII 10	VII 7
VII 8	X 15	VII 8
VII 9	X 21	VII 9
VII 10	X 9	VII 11
VII 11	X 23	VII 12
VII 12		VII 13
VII 13		VII 14
VII 14	VII 7	VII 15
VII 15	VII 8	VII 16
<hr/>		
<b>Livre VIII</b>		
VIII 1		VIII 4
VIII 2	X 24	VIII 5
VIII 3	X 10	VIII 1
VIII 4	VIII 1	VIII 2
VIII 5	X 11	VIII 3
VIII 6	X 12	VIII 6
VIII 7		VIII 8

VIII 8		VIII 9
VIII 9	VIII 2	VIII 10
VIII 10	VIII 3	VIII 11
VIII 11	VIII 4	VIII 12
VIII 12	VIII 5	VIII 13
VIII 13	VIII 6	VIII 14
VIII 14	VIII 7	VIII 15
VIII 15	VIII 8	VIII 16

---

**Livre IX**

IX 1		IX 1
IX 2	IX 1	IX 2
IX 3	IX 2	IX 3
IX 4	IX 3	IX 4
IX 5	IX 4	IX 5
IX 6	IX 5	IX 6
IX 7	IX 6	IX 7
IX 8	IX 7	IX 8
IX 9	IX 8	IX 9
IX 10	IX 9	IX 10
IX 11	IX 10	IX 11
IX 12	IX 11	IX 12
IX 13	IX 12	IX 13
IX 14	IX 13	IX 14
IX 15		IX 15
IX 16	X 16	IX 16
IX 17	X 20	IX 17
IX 18		IX 18
IX 19	X 22	IX 19

---



## Notes

### Livre V

1. Ugo Benzi (né à Sienne, le 24 février 1376, et mort à Ferrare, le 30 novembre 1439) était surtout réputé pour ses qualités de médecin, mais il avait étudié la grammaire à Sienne (peut-être avec le grammairien Benzocio) et la philosophie à Bologne, à l'école de Pietro Mantovano. Diplômé de logique et de philosophie à Pavie, en 1396, il se lança ensuite dans des études de médecine. Appelé à l'université de Bologne, il y enseigna la philosophie (Avéroès et Albert le Grand), puis il enseigna la médecine à Sienne, sa ville natale, à partir de 1405. En 1409, il devint le médecin du cardinal Baldassare Cossa, futur Jean XXIII (17 mai 1410), qu'il suivit à Bologne : il est vraisemblable qu'il ait connu Bruni pendant le séjour de la cour pontificale à Bologne. Après avoir enseigné la médecine à l'université de Parme, il fut nommé le 4 septembre 1422 au Studio de Florence où il resta deux ans, pour y enseigner cette science. Même s'il a surtout laissé des ouvrages de médecine, il semble que Benzi ait joui d'une grande estime dans les milieux cultivés. C'est à ce titre qu'il a pu être le destinataire d'une lettre aussi importante que la présente. Sur la vie et l'œuvre de Ugo Benzi, voir Dean Putnam LOCKWOOD, *Ugo Benzi, Medieval Philosopher and Physician, 1373-1439*, Chicago, 1951.

2. D'après CICÉRON, *Fin.* I, ix, 29 [trad. J. Martha].

3. Sur le Commentaire de l'*Éthique* par Eustrate, voir EUSTRATIUS, *In Ethica Nicomachea commentaria*, ed. G. Heylbut (*Comm. In Arist. Graeca* xx), Berlin, 1892.

4. CICÉRON, *Fin.* I et II.

5. *Ibid.* V, 6, 15.

6. *Ibid.*

7. LACTANCE, *D. I.*, Liber III, « De falsa sapientia philosophorum », chap. VII, p. 364 (dans *Patrologiae cursus completum*, vol. 6, Paris, 1844).

8. ARISTOTE, *E. N.* I, 1, 1094 a 1 [trad. R. Bodéüs].

9. ARISTOTE, *Magna Moralia*, I, 1, 10 (1182 b).

10. Sur la date de cette lettre, écrite sans doute entre le mois d'octobre 1423 et le mois de décembre 1428, voir LOCKWOOD, *Ugo Benzi*, p. 185-86.

11. Tommaso Cambiatori (Reggio, ca 1365-novembre 1444) étudia le droit à Pavie. Vicair du podestat de Vérone, Egidio Morosini, entre 1407 et 1408, il obtint la citoyenneté véronaise et fut inscrit dans le collège des juges le 9 janvier 1408. En septembre 1409, il obtint le doctorat en droit canonique à Padoue. Après avoir enseigné à l'université de Parme, il devint lecteur en droit civil et canonique à Reggio, à partir de septembre 1418. Il poursuivit par la suite une carrière juridique dans diverses cités. Son grand titre de gloire reste sa traduction intégrale en langue vulgaire de l'*Énéide* (en tierce rime, sur le modèle de la *Comédie* de Dante), qui lui valut d'être couronné poète lauréat par l'empereur Sigismond, le 6 avril 1432 à Parme. Il entretint des relations épistolaires notamment avec Guarino Veronese et Pier Candido Decembrio, auquel il avait demandé en vain une recommandation auprès des Visconti. Pour une bibliographie succincte sur Tommaso Cambiatori

di Reggio, voir Guglielmo GORNI, « Cambiatori (de Cambiatoribus), Tommaso », *Dizionario Biografico degli Italiani*, vol. 17, 1974. G. Gorni rappelle notamment l'importance de la lettre de Guarino, datée du 16 novembre 1429, qui révèle l'écart entre « la culture humaniste et ouverte de Guarino et la formation juridique et pédante de Cambiatori ». La lettre de Bruni semble relever du même état d'esprit : il s'agit de remettre à sa place un juriste qui se pique de philosophie sans en avoir les moyens, à la différence du destinataire précédent. Pour ce faire, il a recours à des arguments rodés dans l'*Isagogicon moralis discipline*.

12. CICÉRON, *Fr. F* 2, 3; (d'après le *Protagoras* de Platon) : « *A vobis postulo ut inter vos de hujusmodi rebus controversemini, non certetis* ».

13. Côme de Médicis, auquel Bruni dédia sa traduction de l'*Économique* (que l'on attribuait alors à Aristote), achevée en 1420. Voir le ms Magliab. Conv. Soppr. C. 7. 2677 c. 70b. Faut-il en déduire que la présente lettre doit être plus proche de 1420 que de 1428, *term. ante quam* ?

14. ARISTOTE, *E. N. I*, 1, 1094 a 9.

15. Sur la notion d'*artificium* (« aptitude à mettre l'art en pratique », « virtuosité technique », bien plus que « art » au sens « moderne »), voir J. LECOINTE, *L'Idéal et la Différence*, Genève, Droz, 1993, p. 79.

16. D'après PLATON, *Gorgias*, 467 e-468. [trad. d'après A. Croisiet]

17. D'après ARISTOTE, *E. N. X*, 1178b 33-35 [d'après trad. R. Bodéüs].

18. *Ibid.*, *E. N. X*, 1178a 29-33 [d'après trad. R. Bodéüs].

19. À propos de cette lettre introductive à la traduction de l'*Économique* que Bruni dédie à Côme de Médicis, voir BARON, *Schriften*, p. 120-121.

20. D'après JUVÉNAL, *Satire III*, 164-165 : « *Haud facile emergunt quorum virtutibus opstat / Res angusta domi* » (Ils ne percent pas facilement, ceux dont les talents sont étranglés par le manque d'argent, [trad. O. Sers]).

21. Lettre absente des éditions de Bâle et de Fabricius.

22. Il s'agit de la première lettre adressée à ce destinataire important qui fut retenue pour le recueil officiel, puisque les deux précédentes (*Ep.* III 15 et 16) n'y figuraient pas. Voir, ensuite, *Ep.* VII 4.

23. Concernant sa première élection à la Chancellerie de Florence.

24. Après l'apparition de la peste à Bologne, Jean XXIII trouva refuge avec sa cour à San Michele in Bosco, le 30 août 1410, puis se rendit à Castel San Pietro d'où il retourna à Bologne vers la mi-novembre. Bruni n'avait pas suivi le pape mais s'était réfugié dans sa patrie, à Arezzo. Une fois la peste disparue, il ne revint pas à la Curie mais à Florence où il fut élu chancelier à la suite de Pietro di Ser Mino di Montevarchi, en novembre 1410. Il y resta jusqu'à la fin du mois de mars suivant. Selon Luiso (p. 73, n. 86), le passage de Jean XXIII à Florence (parti de Bologne le 1<sup>er</sup> avril, il arriva à Rome le 12), et donc la rencontre avec ses vieux amis de la Curie aura redonné à Bruni l'envie de les rejoindre ; peut-être aussi la difficulté de la tâche et l'espoir de plus grands émoluments... Cette lettre qui, par sa date, devrait appartenir au livre III, comme en décida Luiso, fut placée par l'auteur dans le livre V. Voir introduction, t. 1, p. 41 et notice introductive au livre V t. 2, p. 12.

25. Au moment où la brouille éclate entre Niccolò et Leonardo, Poggio est en Angleterre, au service de Henri Beaufort.

26. Nicola di Vieri de' Medici

27. Lettre de Poggio à Lorenzo de' Medici et non à Nicola, à laquelle fait allusion Poggio lui-même dans sa lettre à Niccoli du 24 octobre 1420. Voir BRACCIOLINI, *Lettere*, 1984, t. I, p. 17-18, I 6 (TONELLI, I, p. 40-42, I 9). La présente lettre ne peut donc dater que de 1421 (LUISO, *Studi*, p. 97, n. 74).

28. Niccolò Niccoli.

29. ENNIUS, *Médée*, dans *Fragments des anciens tragiques latins*, trad. J.-B. Levée, Paris, 1823, t. XV.

30. Selon Luiso (p. 98, n. 77), Poggio ne reçut pas la lettre. Quand il fut de retour à Rome, Bruni lui promit de la rechercher et de la lui envoyer (voir *Ep.* IV 30). L'ayant donc envoyée après le mois de mars 1424, l'auteur la plaça dans le livre V. Il y a quelque ironie, de la part de Bruni, à demander à Poggio de déchirer la lettre avant de la placer dans un recueil pour la postérité.

31. Lorenzo di Marco Benvenuti, auteur d'une invective contre Niccoli. Voir G. ZIPPEL, « L'invettiva di Lorenzo di Marco Benvenuti contro Niccolò Niccoli », *Giornale storico della letteratura italiana* XXII, 1894, p. 166-186. (LUISO, *Studi*, p. 97, n. 75).

32. Luiso en déduit que cette lettre précède l'Invective *In Nebulonem maledicum*, mais aussi un poème contre Niccoli, conservé par le cod. Barb. lat. 42 c. 311b.

33. Oddone Colonna (Genazzo, 1368-Rome, 1431) fut élu pape le 11 novembre 1417, sous le nom de Martin V, lors du concile de Constance. Après des études de droit à l'université de Pérouse, il était entré à la Curie romaine en tant que protonotaire apostolique. En 1402, il fut promu cardinal-diacre de San Giorgio in Velabro. Il prit part au concile de Pise, puis au concile de Constance. Après son élection, il mit fin au Grand Schisme d'Occident, sans pour autant réussir à faire abdiquer Benoît XIII en Avignon et à imposer définitivement sa légitimité. C'est sous son pontificat que fut fondée l'université de Louvain (comprenant les facultés des arts, des deux droits et de médecine). En 1420, il s'installa à Rome : trouvant la ville dans un état de désolation complet, il s'efforça de lui redonner un rôle économique, artistique et culturel.

34. Sur le débat récurrent qui oppose les juristes aux rhéteurs, voir les travaux de P. Gilli, et notamment : P. GILLI, « Les collèges de juristes en Italie centro-septentrionale au xv<sup>e</sup> siècle : autorité doctorale et contrôle social », dans Thierry Kouamé éd., *Les universités en Europe*, Actes du colloque d'Orléans, Paris, Presses de la Sorbonne, 2005, p. 235-251 ; *Id.*, « Humanisme juridique et science du droit au xv<sup>e</sup> siècle : tensions compétitives au sein des élites lettrées et réorganisation du champ politique », *Revue de synthèse*, tome 130, 6<sup>e</sup> série, n. 4, 2009, p. 571-593.

35. Bruni mêle pontifes romain (Grégoire XII) et pisans (Alexandre V et Jean XXIII). C'est la première fois, dans le corpus, que sont mentionnés les deux antipapes issus du concile de Pise : il semble que, jusqu'à cette lettre à Martin V, Bruni ait tout fait pour passer sous silence le fait qu'il avait servi Pierre de Candie (1340-1410), ainsi que son successeur, Baldassare Cossa (Naples, 1360-Florence, 1419).

36. Francesco da Montepulciano, évêque d'Arezzo et Bartolomeo della Capra, archevêque de Milan.

37. Voir la lettre de Bracciolini, datée du 19 octobre 1426, par laquelle ce dernier invite Bruni à écrire au pape pour défendre les secrétaires contre les avocats consistoriaux. Voir LUISO, p. 104, n. 107.



38. Lettre absente des éditions de Bâle et de Fabricius. Voir BERTALOT, *Eine humanistische Anthologie*, p. 36 (*Studien* I, p. 30).

39. Francesco Filelfo (Tolentino, 1398-Florence, 1481) est un personnage de roman, dont il faut dire quelques mots, même si, dans le cadre de cette lettre et de ce recueil, on ne saurait tracer qu'un portrait édulcoré de cet humaniste très caustique et très productif, dont la longue vie pleine d'aventures parfois malencontreuses (il fut la cible de deux attentats manqués !) et l'œuvre prolifique n'ont pas encore fait l'objet d'éditions modernes conséquentes. Il fit ses études à Padoue, avec pour professeurs Gasparino Barzizza (en rhétorique) et Paolo Veneto (en philosophie). En 1417, il est professeur à Venise, où il fait la connaissance de Guarino Veronese, Vittorino da Feltre et de Francesco Barbaro, qui deviendra et restera l'un de ses amis les plus chers. En 1420, il part pour Constantinople, où il apprend le grec avec Jean Chrysoloras, le frère de Manuel, et où il commence à constituer sa bibliothèque de textes grecs. En 1427, il revient à Venise pour y enseigner le grec, mais à cause de la peste qui sévit, Filelfo se rend à Bologne, pour y enseigner l'éloquence et la morale au Studio : les tribulations que lui cause la révolte anti-papale du 1<sup>er</sup> août 1428 le poussent à demander son transfert à Florence. Successeur de Giovanni Aurispa au Studio, en 1429, il va y connaître à la fois un succès énorme en tant que professeur et l'opposition féroce de certains humanistes, tels que Carlo Marsuppini, Niccolò Niccoli et même Poggio Bracciolini. Ses succès d'enseignant (cours sur Cicéron mais aussi lectures de Dante) lui valent d'énormes jalousies. Par ailleurs (et peut-être surtout) proche du clan anti-médicéen (il est l'ami de Palla Strozzi et des Albizzi), il doit quitter Florence après le 6 octobre 1434, lors du retour de Côme de Médicis, non sans échapper de justesse à un attentat fomenté par Marsuppini qui lui laissera une balafre au visage pour le restant de sa vie. À partir de cette date, de nouveau sur les routes, participant au concile de Bâle comme interprète entre Grecs et Latins, il ne se posera qu'en 1439, en entrant au service des Visconti de Milan. Pour la suite des nombreuses péripéties qui ponctueront son existence, voir le riche article de Paolo VITI, « Filelfo, Francesco », *Dizionario Biografico degli Italiani*, vol. 47, 1997. Francesco Filelfo est donc un ennemi juré des Médicis et de certains humanistes pro-médicéens, parmi lesquels Poggio Bracciolini qui reste l'un des plus fréquents et des plus proches destinataires de Bruni. Cette lettre, dans laquelle on apprend tout ce que ce dernier a tenté pour faire venir Filelfo à Florence comme enseignant et toute l'estime qu'il lui accorde, notamment en le louant pour sa traduction du *De Ilio non capto* de Dion Chrysostome, revêt donc une importance fondamentale dans l'économie du recueil : lorsque l'humaniste décide, peut-être en 1435 ou plus tard, de rassembler son corpus épistolaire, alors que les Médicis ont imposé définitivement leur pouvoir sur la République florentine, et que lui-même n'est plus qu'un chancelier respecté mais tenu à l'écart, Bruni affirme sa liberté de penser et fait preuve de dignité, sinon de courage, en décidant de garder cette lettre compromettante envoyée à l'un des pires ennemis des maîtres du moment.

40. Sur les tractations entre Filelfo et le cercle des humanistes florentins, concernant un poste au Studio de Florence, voir G. ZIPPEL, *Il Filelfo a Firenze (1429-1434)*. *Nel V centenario della nascita di Francesco Filelfo da Tolentino*, Trento, 1899, p. 8 sq.

41. Ambrogio Traversari (Portico di Romagna, 1386-Florence, 1439) était un

humaniste et un théologien appartenant à l'ordre des camaldules, entré dès sa prime jeunesse au monastère de Santa Maria degli Angeli. Ses relations avec Leonardo Bruni étaient déplorables, notamment parce qu'il avait contribué à la rupture entre Niccoli et Bruni. Sans doute aussi y avait-il entre les deux hommes une forte rivalité : Traversari était au centre du cercle culturel florentin, du fait de sa grande connaissance des lettres grecques et latines, de ses qualités de traducteur et de sa rigueur philologique très appréciée dans la correction des manuscrits grecs. Il jouissait par ailleurs de la confiance du pape Martin V et de son successeur Eugène IV. Il devint supérieur de son ordre en 1431 et s'employa à sa réforme. En tant que connaisseur de la tradition théologique grecque, il prit une part importante dans les conciles de Bâle et de Ferrare et Florence, consacrés à l'unité des Églises grecque et romaine. On lui doit également un important recueil épistolaire.

42. Ici s'arrête le ms Riccard. 1200 c. 157 a.

43. Sur la traduction de Dion Chrysostome par Filelfo, voir TRAVERSARI, *Epistolae* XXIV, 31, p. 32 (dans F. P. LUIO, *Riordinamento dell'epistolario di A. Traversari, con lettere inedite e note storico-cronologiche*, Firenze, 1898-1903) et C. DE' ROSMINI, *Vita di Francesco Filelfo da Tolentino*, Milano, 1808, I, p. 33 sq.

44. Lettre absente des éditions de Bâle et de Fabricius.

45. Marco Dandolo (Venise, ca 1362-1444) qui appartenait à une richissime famille vénitienne est connu pour ses hautes responsabilités au sein de la Sérénissime et dans les cités sous sa domination, plus que pour son œuvre d'humaniste. Il se peut que Bruni ait fait la connaissance de Marco Dandolo, en 1411 à Bologne, quand tous deux se trouvaient auprès de Jean XXIII. Cette lettre de Bruni est écrite pour remercier l'homme politique qui lui a envoyé ses félicitations pour sa nomination au poste de chancelier. Sur cet illustre correspondant de Bruni, voir LUIO, *Studi*, p. 108, n. 10 et Giuseppe GULLINO, « Dandolo, Marco », *Dizionario Biografico degli Italiani*, vol. 32, 1987.

46. Allusion à son élection au poste de chancelier de Florence, le 8 décembre 1427.

47. Pietro di Luigi Guicciardini partit comme ambassadeur de Florence auprès du roi de Hongrie, Sigismond, en même temps que Dandolo, le 22 juillet 1427. Après plusieurs prolongations de leur séjour, ils revinrent au mois d'octobre 1428. La lettre de Bruni ne peut donc dater que du mois de novembre suivant.

48. Lettre absente des éditions de Bâle et de Fabricius. Éditée dans Guarino VERONESE, *Epistolario*, I, p. 657-58, n. 469.

49. Sur Guarino, voir *Ep.* IV 15.

50. Puisque la nomination de chancelier se renouvelait d'année en année, LUIO suppose, du fait de cette expression, que la lettre est antérieure au mois de décembre 1428. Vu sa place dans la correspondance, elle serait donc de novembre.

51. Feltrino Boiardo naquit dans la seconde moitié du Trecento. Homme de guerre courageux et ambitieux, il fut l'un des fidèles partisans et amis de la famille des Este. Même s'il ne laissa pas d'œuvre littéraire notable, il faisait partie du cercle humaniste des Este, et il fut l'ami et le correspondant de Poggio Bracciolini, de Guarino Veronese et de Leonardo Bruni dont il appuya la thèse sur les deux langues latines, vulgaire et érudite. Il mourut dans son fief de Scandiano en juillet 1456. Pour plus de détails et pour les références bibliographiques, voir Gianni

BALLISTRERI, « Boiardo (Boiardi), Feltrino », *Dizionario Biografico degli Italiani*, vol. 11, 1969. Cette lettre de Bruni, qui ne l'avait pas retenue pour son corpus officiel, doit donc être ajoutée aux quatre lettres que lui envoyèrent P. C. Decembrio, Guarino et Filippo Maria Visconti, et à la lettre le concernant de Guarino au duc de Milan, qui témoignaient, aux yeux de G. Ballistreri, des relations de Feltrino avec les milieux humanistes.

52. Personnage non identifié.

53. Allusion à la nomination au poste de chancelier de la République florentine.

54. Personnage non identifié.

## Livre VI

55. Nicola di Vieri de' Medici.

56. Voir L. BERTALOT, « Uno Zibaldone poetico umanistico del Quattrocento a Praga », *La Bibliofilia* 26, 1924-25, p. 138 (*Studien* I, p. 402) et surtout G. RESTA, « Per un'edizione critica dei Carmi di Giovanni Marrasio », dans *Rinascimento* V, 2, 1954, p. 272-73.

57. Pour ce livre VI, l'édition de Mehus suit exactement le manuscrit Chigi.

58. Giovanni Marrasio (Noto, 1400 ou 1404-Caltanissetta, 1452), compatriote de Giovanni Aurispa, quitta sa Sicile natale pour Bologne, puis Sienne, où il noua de solides amitiés, notamment avec Enea Silvio Piccolomini, futur pape Pie II. Son *Angelinetum*, inspiré par une parente de ce dernier, Angela Piccolomini, et composé de sept élégies, lui valut une notoriété immédiate. Le petit ouvrage en distiques élégiaques était accompagné d'une dédicace à Leonardo Bruni : c'est à ce somptueux cadeau que l'épistolier répond par cette lettre non moins fameuse que l'œuvre qui l'a suscitée. Pour une substantielle bibliographie de la vie et de l'œuvre de Marrasio, voir Alessandra TRAMONTANA, « Marrasio, Giovanni », *Dizionario Biografico degli Italiani*, vol. 70, 2007. Sur l'*Angelinetum*, voir G. RESTA, « Per una edizione critica dei carmi di Giovanni Marasio », *Rinascimento* V, 1954, 2, p. 261-289.

59. Cf. CICÉRON, *Fam.* 9, 8, 2.

60. VIRGILE, *En.*, VI, 11-12 [trad. J. Perret]

61. STACE, *Thébaïde*, I, 3-4.

62. VIRGILE, *En.*, VII, 41-45 [trad. J. Perret].

63. Sur la définition du *furor*, dans cette lettre, que l'on me permette de renvoyer à L. BERNARD-PRADELLE, « Leonardo Bruni et la figure du poète : entre vision critique et définition nouvelle », dans *La figure du créateur en Europe au Moyen Âge et à la Renaissance*, dir. S. Cassagnes-Brouquet et M. Yvernault, Limoges, Pulim, 2007, p. 327-338.

64. Voir *Ep.* IV 9, n. 35, pour la même anecdote.

65. VIRGILE, *Buc.* IX, 34-36. Cf. *Ep.* IV 27 et V 7.

66. *Ibid.*

67. Lettre absente des éditions de Bâle et de Fabricius.

68. Niccolò Albergati (Bologne, ca 1375-1443), qui avait commencé des études de droit, devint moine de la chartreuse de San Girolamo di Casara. Il dut abandonner la vie monastique lorsque, le 4 janvier 1417, il fut proclamé évêque de Bologne.

Il fit face avec beaucoup d'habileté à deux difficultés majeures : d'une part, réclamer à la commune de Bologne une partie des possessions qui avaient été ôtées à l'Église, et d'autre part servir de médiateur entre Bologne et le pape Martin V. Ce dernier voulait ramener au sein des États pontificaux Bologne et son territoire, à cause de leur richesse et de leur position stratégique. Après une série de tractations dirigées par Albergati, la bulle du 13 mai 1419 prenait acte du compromis entre les deux parties. Mais de fortes tensions éclatèrent entre Bologne et le pape et, malgré les tentatives de médiation de l'évêque, la guerre éclata et Bologne dut capituler. Réputé pour ses qualités de fin négociateur, Albergati fut promu cardinal de Santa Croce in Gerusalemme le 24 mai 1426. De retour à Bologne en août 1428, il fut contraint de quitter sa cité, de nouveau en guerre contre l'Église. En 1429 et 1430, années où se situe la lettre de Bruni, il fut chargé de hautes missions diplomatiques, notamment en France, où il tenta, mais en vain, de faire conclure un accord entre Charles VII et Henri VI pour mettre fin à la guerre de cent ans. À la mort de Martin V, il faillit être élu pape. Eugène IV lui confia d'autres missions d'importance, notamment lors du concile de Bâle. Voir Edith PÁSZTOR, « Albergati, Niccolò », *Dizionario biografico degli Italiani*, vol. 1, 1960. C'est à cette figure unanimement admirée et respectée que Bruni dédia sa *Vita Aristotelis*. Sur cette œuvre importante de Bruni, voir L. BERNARD-PRADELLE, *Leonardo Bruni Aretino*, p. 809-855.

69. Sur cette *Vie d'Aristote* découverte en Allemagne par Poggio, voir LUISO, *Studi*, p. 113, n. 9.

70. JUVÉNAL, *Sat.* II, 4-7 [trad. O. Sers].

71. CICÉRON, *Br.* 24.

72. Voir BRACCIOLINI, *Lettere*, IV 1 (derniers mois de 1429).

73. Selon Luiso, il ne peut s'agir que de Tommaso Parentucelli (Sarzana, 1398-Rome, 1455) : Bruni s'adresse donc à celui qui deviendra plus tard le pape Nicolas V (1447-1455). Ayant perdu très tôt son père Bartolomeo Lucanda, alias Parentucelli, qui était médecin, il ne put continuer ses études à Bologne, et devint tuteur, à Florence, des familles Strozzi et Albizzi, très anti-médicéennes. Après être retourné à Bologne pour y terminer ses études de maître en théologie, il entra au service de Niccolò Albergati, alors évêque de Bologne et devint bibliographe pour l'évêché. Du fait de ses connaissances patrologiques et scolastiques, il put jouer un rôle de premier plan dans les échanges avec les évêques grecs, lors du concile de Florence. Il reçut alors de nombreuses missions diplomatiques de la part d'Eugène IV et il succéda à ce dernier en 1447, devenant le « pape humaniste ». Pour les années qui nous intéressent dans le cadre du présent recueil, il est très proche du cardinal Albergati sur qui il a une grande influence ; il est aussi un ami de Bruni : cette lettre à Parentucelli ne fut pas retenue dans la correspondance, moins du fait qu'elle s'adressait à un proche des familles exilées plus tard par Côme de Médicis que parce qu'elle faisait allusion à une erreur assez grave, voire à une légère trahison, de Bracciolini que Bruni voulait rectifier aux yeux du cardinal Albergati. Une fois de plus, les enjeux politiques implicites sont repérables dans le choix de retenir ou non certaines lettres.

74. Cristoforo Turretini (abrégé dans tous les manuscrits en C. Lucensi) fut élu chancelier dès que fut restaurée la République de Lucques, le 15 août 1530. Il écrivit une lettre à Bruni (voir LUISO, *Studi*, *Ep.* X, p. 174-177) à laquelle ce

dernier répondit par la présente, accompagnée d'un petit discours en vulgaire intitulé *La Difesa di Leonardo Bruni Aretino contro i repressori del popolo di Firenze nella impresa di Lucca*, in P. VITI, *Opere*, 1996, p. 813-824. Cette lettre (envoyée par un chancelier à un autre chancelier) s'inscrit dans le contexte du conflit entre Florence et Lucques, tout au long duquel Bruni ne cessa de défendre avec intransigeance l'attitude de Florence, en laissant notamment un certain nombre d'autres discours sur le sujet : l'*Oratio qua se defendit ab accusationibus imperatoris* mais aussi le *De laudibus exercitiū armorum*. Il s'agit toujours, comme il le fait depuis l'éloge de Nanni degli Strozzi (1428), de mettre en relation la justice des valeurs et des actions de Florence avec sa grandeur culturelle. Voir, à ce sujet, Cesare VASOLI, « Bruni (Brunus, Bruno), Leonardo (Lionardo), detto Leonardo Aretino », *Dizionario Biografico degli Italiani*, vol. 14, 1972. Il s'agit, en tous les cas, d'un exemple de missive où la frontière est mince entre lettre *publique* et lettre *privée*.

75. Usage fréquent du réfléchi, chez Bruni, dans un contexte qui ne l'exige pas.

76. Filippo da Luca, ambassadeur de Lucques à Florence au nom de Guinigi en octobre 1429 avec Jacopo Viviani.

77. La *Difesa*.

78. Également éditée, par la suite, dans BUONAMICI, *De claris pontificiarum epistolarum scriptoribus*, p. 145-50. Voir aussi BERTALOT, *Eine humanistische Anthologie*, p. 23 (*Studien* I, p. 18).

79. Bartolomeo Aragazzi, né dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, à Montepulciano, avait embrassé la carrière ecclésiastique et devint secrétaire apostolique de Jean XXIII. Entre 1411 et 1412, il apprit le grec à Rome avec Manuel Chrysoloras. On sait qu'il était l'ami de Guarino Veronese et de Poggio Bracciolini, mais rien n'est dit sur une éventuelle amitié avec Bruni. En 1414, il copia le *De fato et fortuna* de Coluccio Salutati. Après la fuite de Jean XXIII, lors du concile de Constance, il resta dans la ville avec son ami Bracciolini, tandis que Bruni rentrait à Florence. C'est pendant ces années de concile qu'il accompagna Bracciolini dans ses voyages à travers l'Europe pour y découvrir des manuscrits. En 1417, quand fut élu Martin V, il resta dans l'entourage du nouveau pontife, alors que Poggio devait partir, et il fut nommé secrétaire apostolique en 1421. Il jouissait d'une très haute position à la Curie, et en 1423, lorsque Poggio put rentrer à Rome et retrouver une situation influente, les deux amis retrouvèrent leur étroite amitié, à laquelle Poggio fait allusion dans ses lettres (lettre à Bruni du 10 janvier 1424) et dans ses œuvres (*De avaritia*). Il mourut en 1429. Voir l'article « Aragazzi, Bartolomeo », *Dizionario Biografico degli Italiani*, vol. 3, 1961. Sur les péripéties du monument qu'il avait commandé à Michelozzo Michelozzi (qui ne fut achevé qu'en 1437 et détruit au XVII<sup>e</sup> siècle), ainsi que sur l'argent que Bruni accuse Bartolomeo d'avoir dérobé au pape dont il était le secrétaire, voir LUISO, *Studi*, p. 115-116, n. 14 et 15. Cette lettre très caustique à l'égard d'un très proche ami de Poggio Bracciolini n'est pas sans susciter certaines interrogations sur les relations entre Poggio et Leonardo pendant ces toutes premières années de la chancellerie de Bruni.

80. Bartolomeo della Capra (Crémone, entre 1360 et 1370- Bâle, 1433) fut d'abord au service de Francesco Gonzaga à Mantoue. Présent à la Curie à partir de 1390, il entra au service du pape Boniface IX, puis devint secrétaire du cardinal Cosimo Migliorati, élu pape sous le nom d'Innocent VII, le 17 octobre 1404. Dès

lors, il devint secrétaire apostolique, camérier puis évêque de Crémone le 17 juillet 1405. Par la suite, il resta au service de Grégoire XII jusqu'en mai 1408 puis, lors du concile de Pise, déposa contre ce dernier au moment du procès intenté contre les deux papes schismatiques. Malgré les missions diplomatiques dont le chargea Jean XXIII, il se mit de nouveau au service de Grégoire XII. Après avoir été déposé, il se rendit auprès de Filippo Maria Visconti, à la cour de Milan, ce qui lui valut, quelques années plus tard, d'être nommé archevêque de Milan. Il fut l'un des membres éminents du concile de Constance, acquérant la réputation de fin diplomate, proche du roi des Romains, Sigismond, du duc de Milan et du pape Martin V, qu'il avait contribué à faire élire. Il fut chargé de maintes missions diplomatiques délicates. Par ailleurs féru de poésie et grand mécène, il entretenait d'étroites relations avec les grands humanistes de l'époque dont Bruni, qui lui avait dédié la traduction du *Pour Ctésiphon*, en 1407. Sur ce prélat, voir Dieter GIRGENSOHN, « Capra, Bartolomeo della », *Dizionario Biografico degli Italiani*, vol. 19, 1976.

81. Sur Tommaso Salvetti, important jurisconsulte de son époque, voir la bibliographie que donne LUISO, *Studi*, p. 116, n. 16.

82. Filippo Maria Visconti, duc de Milan.

83. Bruni fait ici allusion, sans doute, au fait que, après avoir été présent au concile de Pise et avoir délaissé Grégoire XII, au profit d'Alexandre V, puis de Jean XXIII, il fit volte-face et se trouvait de nouveau au service de Grégoire XII (qui n'avait pas abdiqué), le 15 octobre 1411. Dès lors, il fut déposé par Jean XXIII qui lui retira sa charge d'évêque de Crémone. Ce n'est que le 7 février 1414 que Jean XXIII l'éleva à la dignité d'archevêque de Milan. Voir *Ep.* III 26 § 2

84. Éditée dans L. BAROZZI-R. SABBADINI, *Studi sul Panormita e sul Valla*, Firenze, 1891, p. 65 sq. et H. BARON, *Schriften*, p. 140-142, et traduite en italien par MANCINI, *Vita di Lorenzo Valla*, Firenze, 1891, p. 65 sq.

85. Lorenzo Valla (Rome, 1407-1457) fit d'abord des études de latin et de grec à Rome, puis de rhétorique et de philosophie à Padoue. Après deux échecs successifs auprès de Martin V et d'Eugène IV, il enseigna dans les universités de Pavie, Naples et Rome. Dès la période de Pavie, il se mit à critiquer le latin de quelques éminents personnages (le juriste Bartolo de Sassoferrato et Bruni lui-même, auquel il reprochait son style relâché dans la *Laudatio*). En 1433, il devint secrétaire particulier d'Alphonse V d'Aragon et rejoignit la cour de Naples où il eut tout loisir de poursuivre ses écrits sur les Pères de l'Église. Accusé devant le tribunal de l'Inquisition pour avoir affirmé que les Actes des Apôtres n'avaient pas été écrits par les apôtres eux-mêmes, il dut son salut à Alphonse V. À la mort d'Eugène IV, en février 1447, il fut nommé secrétaire apostolique par le nouveau pape, Nicolas V, qui le chargea par ailleurs de traduire Hérodote et Thucydide en latin. La teneur de la lettre brunienne laisse assez transparaître la froideur des relations entre les deux humanistes : malheureusement, Bruni mourut en 1444, l'année même de la publication des *Elegantiae (Latinae de linguae Elegantiss)* de Valla, œuvre qui se présente comme une défense philologique du latin classique face à la corruption du latin médiéval, et qui aurait pu ne pas déplaire au vieux Florentin. Sur la vie et l'œuvre de ce défenseur passionné et remarquable des études grecques et latines, voir *Lorenzo Valla e l'Umanesimo toscano : Traversari, Bruni et Marsuppini* (Atti del Convegno del Comitato Nazionale VI Centenario della

Nascità di Lorenzo Valla, 30 novembre 2007), a cura di Mariangela REGOLIOSI, 2009 ; *Lorenzo Valla. La Riforma Della Lingua E Della Logica* (Atti Del Convegno Del Comitato Nazionale VI Centenario Della Nascita Di Lorenzo Valla. Prato, 4-7 Giugno 2008), a cura di Mariangela REGOLIOSI, 2010 ; *Publicare Il Valla*, a cura di Mariangela REGOLIOSI, 2013.

86. Il s'agit de la deuxième édition du *De voluptate*, publiée en 1433, avec le titre *De vero bono*. La lettre date donc de 1433 (Sabbadini) et non de 1432 (Mancini). Sur les raisons invoquées par Luiso, voir LUISO, *Studi*, voir p. 117, n. 19.

87. CICÉRON, *Brutus*, 34. Voir également, pour la *complexio*, CICÉRON. *De or.* III, 182, pour l'*ambitus*, *ibid.*, *De or.* III, 186.

88. Sur cette lettre, voir BERTALOT, *Eine humanistische Anthologie*, p. 47 (*Studien*, I, p. 39). Elle fut également éditée dans GARIN, *La disputa delle arti nel Quattrocento*, Firenze, 1947 (edizione nazionale dei classici del pensiero italiano, n. 9), p. 4-8, à partir de l'incunable de Venise 1472 (cf. I.G.I, 2199). Voir GUALDO ROSA, dans LUISO, *Studi* p. 198.

89. Niccolò (1413-1477), fils de Giovanni ou Nanni Strozzi, et frère du poète Tito Vespasiano, fut un proche de la famille d'Este dont il fut l'ambassadeur à Milan, en France, à Naples, et fut nommé chevalier par l'empereur Frédéric en 1452. Il jouissait d'une grande réputation pour sa science et sa courtoisie.

90. Guarino Veronese.

91. Le *De studiis et litteris liber*. Voir L. BERNARD-PRADELLE, *Leonardo Bruni Aretino*, p. 549-611.

92. Sur l'emploi de *vendibilior*, cf. CICÉRON, *Fin.* I, 12.

93. Cf. CICÉRON, *Mur.* 22 : « *ille scit ut hostium copiae, tu aquae pluviae arceantur* »...

94. Cf. *Ibid.*, *Mur.* 27.

95. Nanni Strozzi dont Bruni écrivit l'oraison funèbre.

96. Lettre absente des éditions de Bâle et de Fabricius.

97. Francesco Atto degli Atti est moins connu que sa fille, maîtresse puis épouse de Sigismondo Pandolfo Malatesti, seigneur de Rimini. Appartenant à une branche de la noble famille de Sassoferato, il était, quant à lui, marchand de laine, et devint plus tard fonctionnaire au service des Malatesta.

98. Lettre éditée par Luiso, à partir du ms Ambrosiano H 21 sup. c. 44a. Reprise par BARON, *Schriften*, p. 138-140, avec un texte légèrement meilleur, d'après Bertalot (« Forschungen », p. 313 ; *Studien* II, p. 409), parce que collationné avec le ms latin 1377 de la bibliothèque Angelica. Mais il s'agit de variantes insignifiantes [L. GUALDO ROSA, LUISO, *Studi* p. 198]. Enfin, la lettre fut éditée par A. SAMMUT, *Unfredo duca di Gloucester e gli umanisti italiani*, Padova, 1980, p. 146-148 [C'est le texte suivi pour la présente édition].

99. Sur ce duc anglais, mécène qui chercha à attirer Bruni en Angleterre et à se procurer le plus d'œuvres possibles de l'humaniste même après leur différend autour de la traduction de la *Politique*, voir A. SAMMUT, *Unfredo, o. c.*, et notamment l'article « Gerardo Landriani et Leonardo Bruni », p. 3-14 ; mais aussi L. GUALDO ROSA, art. cit. *Rinascimento*, 1983, p. 117 sq.

100. Topos récurrent chez Sénèque. Voir, par exemple, SÉNÈQUE, *Luc.* IV, 40, 1.

101. D'après la datation proposée par E. FUMAGALLI, « Recensione a Luiso », *Studi, Aevum* XVI, 1982, p. 348, n. 16. Luiso situait la lettre entre 1428 et 1434 (p. 122, n. 36).

102. Gabriele Condulmer (Venise, 1383-Rome, 1447) devint pape en 1431, à la mort de Martin V, sous le nom d'Eugène IV. Originaire d'une riche famille de marchands vénitiens, il était le neveu de Grégoire XII, qui le nomma évêque de Sienne à l'âge de vingt-quatre ans. Il dut renoncer à cette charge, notamment du fait de son jeune âge, mais il fut nommé trésorier, protonotaire et cardinal-prêtre de Saint-Clément en 1408. Il participa au concile de Constance et reçut le titre de cardinal-prêtre de Sainte-Marie-du-Trastevere en 1426. Il décida de ne pas être présent au concile de Bâle, du fait de l'absence de l'Église d'Orient, ce qui n'empêcha pas les évêques réunis d'affirmer leur autonomie par rapport à la voix du pape et donc d'affaiblir celle-ci. Ce dernier en vint donc à dissoudre le concile, mais les évêques refusèrent d'obéir, et peu après, des émeutes éclatèrent dans Rome, obligeant la Curie à venir s'installer à Florence pour neuf ans. Tandis que les travaux du concile de Bâle continuaient, malgré la dissolution, et que l'empereur Jean VIII Paléologue cherchait du soutien face à la menace turque, Eugène IV donna finalement son accord pour un concile œcuménique auquel participerait l'Église d'Orient, à condition qu'il soit organisé sur les bords de l'Adriatique, à Ferrare. En 1439, il tenta vainement de réunifier les Églises de Rome et d'Orient, jusqu'à ce qu'une avancée turque et la mort du patriarche Joseph de Constantinople les amenèrent à une alliance. Celle-ci n'entra jamais en vigueur, et lorsque Constantinople fut prise par les Turcs en 1453, le monde grec orthodoxe ne reçut aucune aide de l'Église de Rome. Il semble donc que le pontificat d'Eugène IV ait manqué d'éclat et d'autorité, ce qui expliquerait que Bruni n'ait pas retenu cette lettre dans son recueil officiel, par la suite.

103. Antonio di Ridolfo di Bonifazio Peruzzi (mort en 1445) étudia à Bologne et à Sienne ; il fut chanoine de Pise et de Florence et *chierico di camera* d'Eugène IV.

104. Depuis la mort de Francesco Bellarmini en 1433, il y avait deux prétendants à l'évêché d'Arezzo, Martino Guadagni et Antonio Peruzzi, ce dernier fortement soutenu par la République de Florence. Sur l'implication de Bruni dans cette nomination, voir LUISO, *Studi* p. 120, n. 29.

105. Voir BERTALOT, *Eine humanistische Anthologie*, p. 47 (*Studien* I, p. 39).

106. Sur Nicola Vieri de' Medici, voir *supra* Ep. I 20.

107. Nicola di Vieri de' Medici

108. Madonna Bice, fille de Marguerite Malatesta et de messer Pazzino di Francesco Strozzi. Pour l'illustration de cette lettre, voir ZIPPEL, *Giornale storico* XXIV, p. 169 sq.

109. Vieri di Cambio de' Medici.

110. Voir BERTALOT, *Eine humanistische Anthologie*, p. 23 (*Studien* I, p. 18).

111. L'épigraphiste Cyriaque d'Ancône ou Ciriaco de' Pizzicolli (Ancône, ca 1391-Crémone, ca 1455) était un marchand-voyageur italien, réputé pour la découverte de nombreuses inscriptions grecques et latines — qui ont à nouveau disparu depuis son époque — et pour celle de certains sites grecs tels que Delphes ou Nicopolis d'Épire, qui lui valurent d'être surnommé le « père de l'archéologie ». Pendant ses voyages qui le menèrent aux confins de l'ancien empire byzantin, il tint un journal en latin, ses *Antiquarum Rerum Commentaria*, dans lesquels il



consigna les lieux qu'il visita, fit des croquis de monuments, recopia les inscriptions qu'il déchiffrait et décrivit les personnages qu'il rencontra. Il était aussi collectionneur de manuscrits. Malheureusement ses écrits ont en grande partie disparu.

112. Sigismond de Luxembourg, roi de Hongrie de 1387 à 1437, roi des Romains de 1411 à 1433 et empereur germanique de 1433 à 1437.

113. Pour éviter la légère anacoluthie dans cette phrase, Mehus introduisit la leçon *cui* qui n'est pas recevable.

114. SALLUSTE, *Jugurtha*, 85, 35.

115. La lettre présente est une réponse au petit traité *De verbis Romanae locutionis* de Flavio Biondo, rédigé à Florence et daté du 1<sup>er</sup> avril 1435, traité qui était l'aboutissement d'une discussion, voire d'une querelle, entre différents secrétaires apostoliques et qui prenait Bruni comme interlocuteur : pour les uns, autour de Bruni et d'autres (Cencio de' Rustici et Antonio Loschi), il existe déjà deux langues latines classiques, docte et vulgaire, à l'époque de Cicéron, tandis que pour Biondo, qui s'appuie sur une série de témoignages de fait, tels que le *Brutus*, ainsi que sur l'observation de survivances dialectales latines, il n'existe qu'une seule langue latine qui ne commencera sa longue désagrégation qu'avec les invasions barbares et la chute de l'Empire romain. Sur ce texte, voir, notamment, Riccardo FUBINI, « La coscienza del latino negli umanisti : “*an latina lingua romanorum esset peculiare idioma*” », *Studi medievali*, s. 3, II, 1961, p. 505-550. Pour la première édition, voir G. MIGNINI, « La epistola di Flavio Biondo De elocutione Romana », *Il Propugnatore* III, 1890, p. 135 sq. Voir également, LUISO, *Studi*, p. 179, *Ep.* X 30.

116. Flavio Biondo (Forlì, 1392- Rome, 1463) est l'un des grands humanistes de son temps, originaire d'un petit centre provincial, mais « politiquement névralgique » et donc ouvert à l'influence des États plus importants (Milan, Venise, Rome), ce qui signera la carrière de Biondo. Pour ce qui est de sa formation, ses premières études à Forlì furent imprégnées de l'influence padouane et des maîtres P. P. Vergerio et Ognibene Scola. Il suivit ensuite les cours du grammairien de Crémone, Giovanni Balestrieri, et fit un séjour à Plaisance, qui fut, jusqu'en 1412, le siège du Studio général de tout le duché de Milan. De cette période datent des liens étroits et durables avec des membres influents de la cour viscontéenne, Giovanni Corvini et Pier Candido Decembrio (autres destinataires de Bruni). En 1420, il fait la connaissance de Guarino qui, avec Barzizza, le pousse vers les études cicéroniennes. Fait notable, en 1422, il copie le *De militia* de Bruni, ce qui est sans doute sa première prise de contact avec l'auteur qui aura sur lui, par la suite, une immense influence concernant ses recherches historiques et antiques. Exilé de sa patrie, il entra au service de Venise, comme secrétaire de Francesco Barbaro. Il revint à Forlì en septembre 1426. À la fin des années 1420, Flavio Biondo espère faire carrière à la Curie, où il est nommé notaire pontifical en 1432, puis secrétaire en 1434. Faisant partie des plus proches collaborateurs d'Eugène IV, il eut un rôle prépondérant dans la préparation du concile de Ferrare-Florence et accomplit de nombreuses missions par la suite. C'est pendant cette période où la Curie se trouve à Florence que se déroule la polémique humaniste autour de la langue latine. C'est à lui précisément que Bruni s'adressera en 1437, lorsqu'il dédiera sa traduction de la *Politique* à Eugène IV (voir *infra*, *Ep.* VIII 1-3). C'est

à Florence que Biondo put développer pleinement ses qualités d'humaniste et commencer à élaborer une œuvre importante, notamment avec le *De verbis Romanae locutionis* auquel répond la présente lettre de Bruni. Puis, sans doute influencé par l'œuvre historique de Bruni, il se lance à son tour dans le récit de l'histoire de son époque. Sur cette œuvre foisonnante ayant pour ambition d'être une histoire universelle, commençant à la mort de Martin V, pour remonter peu à peu le cours du temps, sur sa construction maintes fois reprise, sur le parallèle avec l'*Histoire du peuple florentin* de Bruni, etc., voir l'article éclairant de Riccardo FUBINI, « Biondo, Flavio », *Dizionario Biografico degli Italiani*, vol. 10, 1968.

117. CICÉRON, *Fin.* IV, 24.

118. TÉRENCE, *Adelphes*, Didascalie [d'après la traduction J. Marouzeau], que Bruni cite de mémoire. Le vers exact est : « *Modos fecit Flaccus Claudii tibiis sarranis tota* ».

119. TÉRENCE, *Hécyre*, Prologue, v. 1-5 [trad. J. Marouzeau].

120. *Ibid.*, v. 14-18.

121. CICÉRON, *Tim.* 52.

122. TÉRENCE, *Hécyre*, Prologue, v. 20 [trad. J. Marouzeau]

123. *Ibid.* v. 44-47. Les vers exacts sont : « *vobis datur /Potestas condecorandi ludos scaenicos ; / Nolite sinere per vos artem musicam/ Recidere ad paucos* ».

124. TÉRENCE, *Adelphes*, v. 213.

125. Sans doute s'agit-il déjà de Curion, dont Cicéron dit précisément, dans *Br.* 210 : « *quia latine non pessime loquebatur usu, credo aliquo domestico ; nam litterarum admodum nihil sciebat* » (peut-être parce qu'il ne parlait pas mal du tout le latin, par l'effet, je crois, d'une pratique domestique ; car il n'avait absolument aucune culture littéraire) [trad. J. Martha].

126. Voir CICÉRON, *Or.* 214.

127. *Ibid.* 213.

128. Jeu de mot de Bruni sur le génitif pluriel de « *avis* » et sur l'adjectif « *avius* », sans direction. Le choix de traduction est dicté par la fin de la phrase : « *longitudine et brevitate spiritus* ».

129. Dans le passage de l'*Orateur* (213-214), Cicéron explique que la dichorée a une cadence remarquable, dont il faut redouter la satiété, mais qui produit des merveilles dans une réunion du peuple, sensible aux effets sonores. Bruni reprend l'argument : d'une part, au milieu de la foule se trouvaient des hommes cultivés capables d'apprécier ; d'autre part, il se peut que la foule ait été plus sensible à la forme qu'au fond.

130. Début d'un court dialogue supposé entre Flavio et Leonardo.

131. Il semble que Bruni confonde Curion l'aïeul, dont Cicéron s'étonne qu'il n'ait pas obtenu le consulat (*Br.* 124) et Curion le père, qui n'avait aucune culture mais baigna dans un milieu culturel favorable (*Br.* 210 et 213).

132. Lettre absente des éditions de Bâle et de Fabricius.

133. Lapo da Castiglionchio le Jeune, petit-fils de Lapo da Castiglionchio il Vecchio qui avait un certain lustre en son temps, comme grand légiste. Voir *Ep.* VII 14.

134. Francesco Filelfo, compromis par ses amitiés avec les Strozzi et les Albizzi, exilés par Côme de Médicis, après son retour, dût quitter Florence à la fin de décembre 1434. Voir ZIPPEL, *Il Filelfo a Firenze*, p. 41. Voir note 39 p. 488.

## Livre VII

135. Côme de Médicis (Florence, 1389-1464). Il apparaît peu dans les Lettres de Bruni, mais il n'en est pas moins un personnage proche de l'humaniste tout au long de sa vie : par exemple, banquier et ami de Jean XXIII, il participa au concile de Constance aux côtés de Poggio Bracciolini et de Leonardo Bruni. Quand Bruni rentra à Florence, c'est par son intermédiaire qu'il reçut la citoyenneté florentine. Qu'il le voulût ou non, l'humaniste faisait désormais partie de la clientèle de Côme. En 1400, la famille des Médicis avait été bannie des offices publics pour vingt ans, mais par la suite, avec la guerre contre Lucques qui fut financée en grande partie par les prêts consentis des Médicis et de leurs associés, Côme y démontra également ses qualités de meneur d'hommes. Face à l'influence croissante et irrésistible de Côme et de sa famille, ce dernier fut arrêté le 5 septembre 1433, sur ordre des principaux ennemis du clan (les familles Albizzi, Peruzzi et Gianfigliuzzi) : grâce à une forte somme d'argent offerte à ses ravisseurs, Côme se réfugia à Venise, chez Francesco Foscari. Loin de le desservir, le bannissement des Médicis renforça le pouvoir de Côme, en montrant à quel point il était nécessaire à Florence à cause de sa fortune, de son réseau d'alliances à travers toute l'Europe et de ses qualités d'homme d'État. Son retour à Florence, orchestré par la loyauté de ses amis, et par son habileté, fut un triomphe : il ne rentra que sur ordre de la Signoria, tandis que ses ennemis étaient à leur tour bannis. Mais après 1434, la manipulation du système électoral transforma la « faction » médicéenne en un régime à part entière. Son autorité fut reconnue solennellement en 1436, lors de la consécration, par Eugène IV, du Duomo de Florence, et se renforça dans les années suivantes, grâce à son amitié avec Francesco Sforza, qui devint duc de Milan en 1450. Sur la vie de cet étonnant banquier, homme d'État et grand mécène, voir Dale KENT, « Medici, Cosimo de' (Cosimo il Vecchio) », *Dizionario Biografico degli Italiani*, vol. 73, 2009.

136. Extrait (largement tronqué et par endroit assez éloigné) de l'éloge de Socrate par Alcibiade tiré du *Banquet* de Platon, 215a-222a.

137. Construction incongrue avec *quia*.

138. Bruni s'écarte du texte grec.

139. Jean II, roi de Castille et de León (Toro, 1405-Valladolid, 1454), fils de Henri III de Castille, régna de 1407 à 1454. Sa personnalité faible et dépendante en fit l'un des souverains les moins compétents de Castille. On ne lui connaît que le goût pour le divertissement (poésie, chasse, tournois). Voir VOIGT, *Il Risorgimento*, II, p. 346. Contrairement à ce dernier (*Ibid.* I, p. 459), Luiso nie que cette lettre (ainsi que la lettre *Ep.* VII 6) puisse être adressée à Alphonse d'Aragon. Voir *Ep.* IX 12. Lettre traduite en castillan, Bibl. Naz. Madrid, Ii-13c. 17B (SCHIFF, *La bibliothèque du marquis de Santillane*, Paris, 1905, p. 362).

140. Théodose, fils d'Arcadius.

141. Voir *infra*, *Ep.* VII 10.

142. Sur ce personnage, vraisemblablement d'Arezzo, comme le suggère la lettre, il n'est resté aucune mention dans les Archives d'Ancône (voir LUISO, *Studi* p. 127, n. 8 et 9).

143. Cyriaque d'Ancône. Voir *Ep.* IX 6.

144. Lettre absente de l'édition de Brescia. C'est la lettre VII 5 du ms Chigi. Éditée, sur la base du texte de Mehus, dans A. BIRKENMAJER, « Vermischte Untersuchungen zur Geschichte der mittelalterlichen Philosophie : V. Der Streit des Alonso von Cartagena mit Leonardo Bruni Aretino », *Beiträge zur Geschichte der Philosophie des Mittelalters* XX, 5, Münster i. W. 1922, p. 186-192.

145. En 1430, Alfonso García de Cartagena, évêque de Burgos, avait publié un *Libellus contra Leonardum* (cod. 3245 de la Bibliothèque universitaire de Cracovie), qui reprenait les critiques antérieures de Demetrio Scarano et de Ugo Benzi (auxquels l'épistolier avait déjà répondu par les lettres *Ep.* IV 33 et V 1) : il y affirmait que les traductions d'Aristote par Bruni étaient discutables et peu fidèles et défendait la tradition médiévale qui attribuait la traduction de l'*Éthique* à Boèce et non à l'évêque de Lincoln, Robert Grosseteste (la seule erreur de Bruni étant d'en faire un dominicain). Il semblerait que Bruni n'ait pris connaissance de cet écrit que très longtemps après, quand l'archevêque de Milan et celui de Burgos se rencontrèrent, lors du concile de Bâle. Ainsi s'explique qu'il n'y réponde que dans la présente lettre, alors que la polémique est déjà bien ancienne et qu'il est désormais plongé dans la traduction de la *Politique*. Voir C. VASOLI, « Bruni, Leonardo », art. cit. Sur Alfonso, voir *Ep.* IX 12, note 343.

146. Le *De optima genere oratorum*.

147. Ce passage est repris littéralement par Bruni dans *Ep.* VIII 5 (§ 21).

148. ARISTOTE, *E. N.* X, 1172b 10.

149. Cf. *Ep.* V 1 § 5.

150. CICÉRON, *Fin.*, V, 6, 15 [trad. J. Martha]. Le texte de Bruni ne présente que quelques variantes de détail.

151. Sans doute d'après *Caletes*, peuple de Gaule que l'on rencontre chez César, *B. G.* VII, 75, 4 et II, 4, 9.

152. SALLUSTE, *B. J.* I, 4 : « *suam quisque culpam auctores ad negotia transferunt* » [trad. A. Ernout].

153. Bruni utilise tantôt le titre grec, comme ici, tantôt le titre latin *De interpretatione*.

154. Voir *Ep.* IV 33, § 4, à Demetrio.

155. *Ibid.* Quelques uns des arguments se trouvent également dans la lettre à Ugo Benzi, *Ep.* V 1.

156. Chigi VII 6.

157. Antonio da Cremona était un poète attaché à la cour des Visconti de Milan, dans les années 1430. Or, à cette époque, celle-ci voyait s'opposer violemment deux clans d'humanistes : d'un côté, Pier Candido Decembrio, Catone Sacco, Antonio da Rho et Lorenzo Valla ; de l'autre Antonio Panormita et ses amis, Francesco Mecenati, Francesco Filefo (ennemi juré de Decembrio) à partir de 1439, et enfin Antonio da Cremona. Il est difficile de ne pas relier cette lettre à Antonio à la précédente, adressée à l'archevêque Francesco Pizolpassi, ce dernier était proche de Decembrio, dont le rôle dans la polémique contre Bruni, à propos de sa traduction de l'*Éthique*, fut important. Sur Antonio da Cremona, voir MANCINI, *Vita di L. Valla*, p. 28 et 169 ; BAROZZI-SABBADINI, *Studi*, p. 3, 4, 6, 42 sq., 56 sq., 64.

158. Gerardo dei Capitani di Landriano ou Gerardo Landriani (voir *Ep.* VIII 14), ambassadeur milanais auprès du pape.

159. Il semble que le terme « *triscalmum* » soit un néologisme forgé par l'auteur à partir de l'adjectif grec « *τρίσκαλος* », qui signifie « à trois rangs de rames ».

160. CLAUDIEN, *Sur les noces d'Honorius et de Marie*, X, v. 180-186.

161. Chigi VII 7. Cette lettre (absente de l'édition de Brescia) a été traduite en castillan, Bibl. Naz. Madrid, Ii-13c. 19a. À la fin : « de Florençia, III nonas de deziembre del año de mill quatrocientos e treynta e cinco, servidor de la veustra alteza Leonardo de Arecio ».

162. Voir *Ep.* VII 2.

163. Pour la collocation problématique de cette lettre, qui ne comporte pas de date dans les manuscrits sinon celle, erronée du Marc. XI 72 c. 18, contrairement à la ligne de conduite fixée jusqu'alors, c'est l'argument et donc l'ordre de Luiso qui l'emporte sur celui de Mehus (M VII 10) et de Chigi (VII 10). Luiso (*Studi*, p. 130, n. 23) écrit en effet « L'expression "At enim, ut video,..." me fait croire que la nouvelle du retour de Benedetto d'Espagne, Bruni la reçut du roi lui-même, en réponse à ses quelques mots de recommandation. C'est pourquoi cette lettre — qui, si elle eut été de 1438, se serait trouvée dans le livre VIII, alors qu'elle fait suite aux trois lettres d'Arezzo dans la Correspondance (*Ep.* VI 15-17, M VII 7-9) — doit être rapprochée de la précédente, et avec elle rapportée à l'année 1436 ; car en août 1437, Bruni devait déjà avoir fui à cause de la peste (voir *Ep.* VII 16) ». Ce léger déplacement, conforme à la chronologie, ne bouscule pas considérablement l'ordonnement (et donc la signification) de ce livre.

164. D'après Luiso (*Studi*, p. 130, n. 21), le ms Monac. lat. 8482 c. 132b contient une lettre de recommandation de Cencio de Rustici pour ce Benedetto di Anagni, par ailleurs non identifié, adressée au roi Duarte du Portugal (voir LEHNERDT, dans *Zeitschrift für vergl.*, XIV p. 306, 309).

165. Jean II, destinataire des lettres *Ep.* VII 2 et VII 6.

166. VIRGILE, *G.* II, v. 136-174/149-150/155-162/165-170/173-174 [trad. A. Michel/ J. Dion/ Ph. Heuzé, Paris, Imprimerie nationale Éditions, 1997, p. 171-175]. Cfr. *Ep.* VIII, 15, 5.

167. Reminiscence de Tibulle, I, 1, 5/25.

168. THÉOCRITE, *id.*, VIII, 53-56.

169. CICÉRON, *De or.* I, 162.

170. Il ne peut s'agir que du cardinal Prospero Colonna, destinataire de la lettre suivante, qui ne fut pas retenue par Bruni, dans son recueil officiel.

171. VIRGILE, *G.* II, v. 149. Vers extrait du long passage cité précédemment.

172. Prospero Colonna (Rome, ca 1410-1463) était un neveu du pape Martin V. Notaire apostolique, chanoine à Liège et archidiacre de Cantorbéry, il fut créé cardinal *in pectore*, lors du consistoire du 24 mai 1426, et publiquement le 8 novembre 1430. Il fut déposé par Eugène IV pour avoir quitté Rome et rejoint le parti des ennemis du pape lors du concile de Bâle, mais il fut rétabli peu après. En 1439, il devint camerlingue du Collège des cardinaux. Sur ce cardinal mécène, voir VOIGT, *Il Risorgimento*, II, 30.

173. Sur Tommaso Cambiatori, voir *Ep.* V 2.

174. Publiée par P. VITI, « Una nuova lettera di Leonardo Bruni », *Archivio Storico Italiano* 144, 1986, disp. II, p. 167, d'après Archivio di Stato di Firenze, Signori. Dieci di Balìa. Otto di Pratica, 2, c. 78r-v. Malgré les raisons qui apparentent cette lettre (probablement autographe) à une lettre publique (Bruni signe

en tant que chancelier et écrit la lettre en vulgaire, contrairement à son habitude d'écrire ses lettres personnelles en latin — tandis que ses lettres publiques sont écrites dans les deux langues), Paolo Viti la considère comme une lettre familière, à l'exemple de Luiso qui put considérer comme privées des lettres à contenu strictement public, par exemple, dans les *Studi*, p. 120 et 142. Cette lettre trouve donc sa place ici.

175. Appartenant à la famille des Albizzi, Luca di Maso degli Albizzi (1382-1458) épousa en 1438, en secondes noces, Aurelia de' Medici, entrant par là même dans le clan médicéen.

176. En « style florentin » : 1436 (P. VITI, « Una nuova lettera... », art. cit. p. 163).

177. Lapo fut nommé lecteur au Studio de Bologne.

178. Agnolo Pandolfini (Florence, 1360-1446), était un homme politique, membre de la Signoria (1397, 1408), gonfalonier de justice (1414, 1420, 1431) et ambassadeur (1411, 1425, 1433). Après s'être retiré de la vie politique, il passa les douze dernières années de sa vie dans sa villa où il se consacra à ses études. Sur les diverses raisons de reconnaître Agnolo Pandolfini, qui refusait une ambassade en prétextant son âge avancé, dans le destinataire de cette lettre, voir LUISO, *Studi*, p. 132, n. 32.

179. Éditée par Luiso, d'après le Laurenz. LXXXX sup. 34 c. 14a.

180. Sur Lapo, voir *Ep.* VI 16.

181. Sur Francesco Condulmer, camérier d'Eugène IV, nommé cardinal en septembre 1431, voir CIACCONIO, *Vitae*, II, p. 894 sq. Voir la lettre suivante, *Ep.* VII 14

182. Laurenz. LXXXX sup. 34c. 14b. Voir BERTALOT, *Eine humanistische Anthologie*, p. 36 (*Studien*, I, p. 29-30).

183. Le « cardinal de Venise », Francesco Condulmer (Venise, ca 1410-Rome, 1453) était le neveu du pape Eugène IV et le petit-neveu du pape Grégoire XII. Protonotaire et vice-camerlingue, il est créé cardinal par Eugène IV lors du consistoire du 19 septembre 1431. Accumulant charges, titres et missions (notamment celle de préparer l'union avec les évêques grecs lors du concile de Florence-Ferrare en 1438), il devient doyen du Collège des cardinaux en 1451.

184. Lapo da Castiglionchio le Jeune destinataire de la lettre précédente, *Ep.* VII 13.

185. Sur Lapo da Castiglionchio le Vieux, voir VOIGT, *Il Risorgimento*, I, 164 sq.

186. Chigi VII 8. Lettre absente de toutes les éditions.

187. De Barnaba, érudit siennois, il reste une *Descriptio vitae d. Bernardini senensis ad Alphonsum regem*, de 1445 (cod. Barb. Lat. 2227) éditée dans les *Acta Sanctorum*, Maii, vol. V, Antverpiae 1675, p. 277-287, et quelques lettres qui lui furent adressées par A. Petrucci. D'autre part, Barnaba répondit à la lettre présente par une lettre conservée dans le cod. C IV 15, f. 10r, de la Bibliothèque communale de Sienne, où l'on trouve d'autres lettres de lui (L. Gualdo Rosa, dans LUISO, *Studi*, p. 199). Voir également *Ep.* IX 9.

188. Alfonso de Cartagena. C'est la lettre *Ep.* VII 4.

189. Voir Valère Maxime, III, 312.

190. Le *funale* viendrait plutôt de *funis*, la corde que de *funus*, les funérailles.

191. Personnage non identifié.

192. Chigi VII 9. Lettre absente des éditions de Bâle et de Fabricius.

193. Jacopo Foscari (Venise, ca 1416-1457) était le fils, cultivé et brillant, mais aimant trop le faste, de l'illustre doge de Venise, Francesco Foscari, ami de Côme de Médicis. Il avait bénéficié d'une éducation lui permettant d'entretenir une correspondance avec les grands humanistes de son temps, Francesco Barbaro, Poggio Bracciolini, Guarino Veronese et Lauro Quirini. Il fut accusé, en 1445, sans preuve formelle, d'avoir reçu de l'argent du duc de Milan. Il connut l'exil, un second procès, la torture. Sa carrière fut ruinée et il mourut quelques mois avant son père, qui avait été déposé. Voir F. BERLAN, *I due Foscari : memorie storico-critiche con documenti inediti, tratti dagli archivi segreti del Consiglio dei Dieci, dei Pregadi e del Maggior Consiglio*, Torino, 1852, p. 3-139 ; et Giuseppe GULLINO, « Foscari, Jacopo », *Dizionario Biografico degli Italiani*, vol. 49, 1997.

194. Sur Francesco Foscari, soixante-cinquième doge de Venise (1373-1457), voir également Giuseppe GULLINO, « Foscari, Francesco », *Dizionario Biografico degli Italiani*, vol. 49, 1997.

195. Lettre absente des éditions de Bâle et de Fabricius. Dans le ms Chigi, il s'agit de la lettre VII 4. Éditée dans R. SABBADINI, « Tito Livio Frulovisio, umanista del secolo XV », dans *Giornale storico della letteratura italiana*, CIII, 1934, p. 73-74, sur la base du cod. Laur. Stroz. 103 c. 88v. ; voir R. WEISS, *Humanism in England during the Fifteenth Century*, Oxford, 1967, p. 41-48.

196. Tito Livio de' Frulovisi (Ferrare, ca 1400-Venise, ca 1456) quitta très tôt sa cité natale pour Venise, où il fut l'élève de Guarino Veronese (1414-1419) et le condisciple de Pietro del Monte, qui plus tard l'introduisit auprès du duc de Gloucester. Après avoir appris un peu de grec, il continua des études notariales à Padoue, mais préféra se consacrer aux études littéraires, et à l'enseignement, auquel il s'adonna avec succès. Il est l'auteur de sept comédies latines, en prose, dont cinq furent composées et jouées à Venise entre 1432 et 1435, et qui restent les plus anciennes comédies humanistes dont on sait avec certitude qu'elles furent représentées à l'époque. Ayant suscité la polémique par les sujets abordés dans ses pièces, il dut quitter Venise, vers 1433-34, pour Rome, puis Naples où il écrivit son dialogue cicéronien, le *De republica*, dédié à Leonello d'Este. Après la nouvelle polémique que suscita une autre de ses pièces, l'*Oratoria*, il dut quitter de nouveau Venise où il était revenu, et partit en Angleterre, entrant au service du duc de Gloucester. Il écrivit deux autres comédies, ainsi qu'une *Vita Henrici Quinti* et un poème, l'*Humphrois*. Il reçut la nationalité anglaise le 7 mars 1437, mais quitta l'Angleterre (sans doute par incompétence auprès du duc de Gloucester), pour retourner à Venise qu'il dut fuir à nouveau. Il ne put retourner en Angleterre et tenta sa chance auprès du duc de Milan. Dans les dernières années de sa vie, il devint médecin à Toulouse. Il mourut à Venise. Voir FABRICIUS, *Bibliotheca Latina* III, p. 560 ; HORTIS, *Studi sulle Opere latine del Boccaccio, con particolare riguardo alla storia delle erudizione nel Medio Evo e alle letterature straniere. Aggiuntavi la bibliografia delle edizioni*, Trieste, 1879, p. 642, sq. Pour une analyse des comédies de Frulovisi, voir également, Guido ARBIZZONI, « Frulovisi, Tito Livio de' », *Dizionario Biografico degli Italiani*, vol. 50, 1998.

197. Humphrey, duc de Gloucester.

198. Lettre supposée de décembre 1437, publiée par L. GUALDO ROSA, « Una nuova lettera del Bruni sulla traduzione della Politica di Aristotele », *Rinascimento* 2a s. 23, 1983, p. 113-124, à partir du ms. 22 du fond Frullani della Biblioteca Moreniana (Florence, Biblioteca Riccardiana).

199. Francesco Brandalia, évoqué en *Ep.* IV 6.

200. Peut-être le Stefano d'Arezzo, évoqué en *Ep.* VI 2.

201. L. Gualdo Rosa fait remarquer que « nous avons ici un intéressant témoignage de l'usage de *edere* et de *editio*, où *edere* signifie "publier", au sens moderne, et *editio* "exemplaire, copie, rédaction" », ou, comme dit S. Rizzo, « le résultat de l'action, le livre à peine publié » (art. cit., p. 122). Ce petit billet est aussi la preuve que Bruni avait bien promis la dédicace au duc de Gloucester avant de l'adresser, pour finir, au pape Eugène IV.

202. Sur la date de cette lettre, voir L. GUALDO ROSA, art. cit. *Rinascimento* 1983.

## Livre VIII

203. Si la lettre est effectivement du 1<sup>er</sup> mars 1437, Flavio Biondo, devenu secrétaire apostolique en 1434 et l'un des plus proches collaborateurs d'Eugène IV se trouve encore à Bâle, aux côtés du pape et de la Curie, puisque ce n'est que le 18 septembre 1437 que le concile est transféré de Bâle à Ferrare, pour que puissent y participer les évêques orthodoxes. Le pape se trouva à Ferrare à partir de janvier 1438.

204. Eugène IV.

205. TÉRENCE, *Eun.* v. 213.

206. Luiso attribuait cette lettre et les deux suivantes à l'année 1438, malgré la chronologie donnée par les manuscrits. Sur ses divers arguments, voir p. 138-139, notes 6 à 13. Or il s'avère que, selon V. Zaccaria (« Pier Candido Decembrio traduttore della *Repubblica* di Platone », *Italia medioevale e umanistica* II, Venezia, 1959, p. 189-191), ces trois lettres doivent être datées du mois de mars 1437 (voir également *Id.* « Pier Candido Decembrio e Leonardo Bruni », p. 514-520 et R. WEISS, *Humanism*, p. 46-49). Après la parution du livre de Luiso, L. Gualdo Rosa s'est vu reprocher, par E. Fumagalli, d'avoir laissé passer cette erreur de datation pour les trois lettres en question ainsi que pour une quatrième. Elle est donc revenue sur le sujet et a reconnu explicitement que les trois lettres à Flavio Biondo doivent effectivement être datées de l'année précédente, malgré H. Baron qui suit Luiso (dans *Schriften*, p. 175-176 et *Progress*, p. 834-835). Sur les arguments des uns et des autres, voir L. GUALDO ROSA, art. cit. *Rinascimento* 1983, p. 117-120. Si l'on prend en compte la nouvelle datation, la lettre présente et les deux suivantes devraient appartenir au livre VII. Mais pour ne pas désorganiser l'ordonnance de Mehus (M VIII 1), les lettres gardent (ou trouvent) leur place au sein du livre VIII, même si la date en est corrigée et qu'elle implique une légère distorsion chronologique avec la fin du livre précédent. Là encore, le sens du livre voulu par l'auteur prime sur la chronologie. Voir introduction, t. 1, p. 43-44 et notice introductive au livre VIII, t. 2, p. 249.



207. Cette seconde partie de la lettre, et jusqu'à la fin, sera reprise littéralement, à quelques variantes près, dans la lettre *Ep.* VIII 7, au duc de Gloucester.

208. Voir la lettre précédente et la note 200.

209. Eugène IV. Après l'avoir promise au duc de Gloucester, Bruni dédia, pour finir, sa traduction au pape Eugène IV, non sans provoquer de vifs remous parmi certains humanistes (tels que Decembrio, par exemple). Pour une analyse des motivations possibles de Bruni, voir A. SAMMUT, « Gerardo Landriani e Leonardo Bruni », art. cit. in *Unfredo e gli umanisti italiani*, p. 3-14.

210. Gerardino da Foligno, *Ep.* VIII 6.

211. Publiée par SABBADINI, *Museo italiano* III, p. 413 et par V. ZACCARIA, « Pier Candido Decembrio e Leonardo Bruni (Notizie dall'epistolario del Decembrio) », *Studi medievali*, s. 3, VIII, 1967, p. 508 ; voir aussi BIRKENMAJER, « Der Streit », cit. p. 234. Luiso suit la leçon du Riccardiano 827 c. 21a.

212. Pier Candido Decembrio (Pavie, 1399-Milan, 1477) était le fils d'Uberto Decembrio, alors secrétaire et notaire de l'évêque de Novare, Pietro Filargis ou Filargo, dit Pierre de Candie (futur pape Alexandre V). En 1402, Uberto entra au service des Visconti de Milan, et Pier Candido reçut bientôt les premiers éléments de grec avec son père, lui-même élève de Manuel Chrysoloras. Après que son père eut été jeté en prison par Facino Cane, Pier Candido trouva refuge à Gênes où il bénéficia d'une bonne éducation grâce à Paolo Doria. Sans doute entra-t-il en 1419 au service du duc Filippo Maria Visconti, jusqu'à la mort de ce dernier en 1447. De cette longue période, il reste peu de renseignements sur ses nombreuses missions et activités de secrétaire. En revanche, malgré des difficultés familiales et financières, il réussit à traduire en italien un certain nombre d'œuvres, dont le *De bello Punico* d'après Polybe de Leonardo Bruni. À la mort de Visconti, il se rallia à la République ambrosienne, puis, quand Francesco Sforza prit le pouvoir en 1450, il s'opposa violemment à ce dernier et eut la chance d'entrer au service du pape Nicolas V, comme *magister brevium*. L'arrivée à Rome de Francesco Filelfo, son ennemi juré, mais aussi la mort de Nicolas V lui firent se décider pour Naples, où il entra au service d'Alphonse d'Aragon. Après la mort de ce dernier et les difficultés qui s'en suivirent pour son fils, Ferdinand, il rentra à Milan, où il resta jusqu'en 1466. Après avoir vécu quelques années à Ferrare, il mourut à Milan. Sur la vie et l'œuvre de Decembrio, voir Paolo VITI, « Decembrio, Pier Candido », *Dizionario Biografico degli Italiani*, vol. 33, 1987. Grande figure d'humaniste aux expériences multiples et à l'œuvre foisonnante (dont une grande partie a été perdue), Pier Candido Decembrio entretint avec Bruni des relations complexes, comme le manifestent les lettres de ce dernier, tantôt amicales (comme celle-ci), tantôt hostiles à son égard (comme dans la lettre à Pizolpassi, *Ep.* VIII 14). Certes il traduisit en vulgaire une œuvre de Bruni, mais il rédigea également un *De laudibus Mediolaniensium urbis panegyricus*, vers 1436, qui s'opposait à la *Laudatio Florentine Urbis* de Bruni, « remise en circulation par l'auteur en 1434 pour signaler les qualités de Florence quand on songeait à déplacer le concile œcuménique de Bâle dans une cité italienne » (P. Viti). Il s'avère que la *Laudatio* fut l'objet des sarcasmes de Lorenzo Valla et d'un contre-argumentaire un peu faible de Decembrio, dont il est peut-être question un peu plus loin.

213. Alfonso de Cartagena.

214. C'est la lettre suivante.

215. La peste avait commencé à faire rage à Florence en juillet 1437 et dura jusqu'au début de l'année suivante. Bruni, réfugié à Arezzo, revint à Florence peu de temps après, puisqu'il fut nommé Console dell'Arte dei Giudici du 1<sup>er</sup> janvier au 30 avril de cette année. Voir LUISO, *Studi*, p. 137, n. 2.

216. Éditée, d'après le texte de Mehus, dans BIRKENMAJER, « Der Streit », p. 193-208. « L'absence de cette lettre dans presque tous les manuscrits des *Lettres* s'explique par la notice suivante, que l'on peut lire dans le Ravenn. 227 c. 81b : "Hanc proximam precedentem epistolam d. Leo[nardus] in suo originali notaverat non scribendam; sua enim manu in margine libri dictum et positum erat v[idelicet] : non scribatur. Defunctus est die martii MCCCCXLIII". Peut-être Leonardo la supprima-t-il parce que, réconcilié avec Alfonso, il n'aura pas voulu divulguer dans sa Correspondance une lettre polémique, laquelle n'est, de plus, que la répétition d'une autre (*Ep.* VII 4), avec quelques phrases plus mordantes à l'égard de son contradicteur. [...] » (LUISO, *Studi*, p. 137-138, n. 5). Voir notice introductive au livre VIII, t. 2, p. 249.

217. Alfonso García de Cartagena.

218. Allusion au *Cicero novus*, œuvre de Bruni, précisément.

219. VIRGILE, *En.* I, 335.

220. Emploi récurrent, chez Bruni, du réfléchi dans un contexte qui ne le demande pas.

221. Voir *Ep.* VII 4, dont certains passages sont repris à la lettre.

222. Voir *Ep.* VII 4.

223. *Ibid.*

224. Loi romaine qui limitait les héritages.

225. HORACE, *P.* 158-160 [trad. F. Villeneuve].

226. OVIDE, *Mét.* I, 514-515 [trad. G. Lafaye].

227. CÉSAR, *B. G.* V, 13, 1 [d'après la traduction de L.-A. Constans].

228. TITE-LIVE, V, 33 [trad. A. Flobert].

229. Birkenmajer accepte la leçon *sunt*.

230. LUCAIN, *Pharsale*, X, 276-77 [trad. De A. Bourgery/M. Ponchont].

231. *Ibid.* IV, 1-2.

232. CICÉRON, *Rép.* VI, 20 [trad. E. Bréguet].

233. *Ibid.* VI, 21.

234. *Ibid.* VI, 16.

235. La traduction ne rend évidemment pas le jeu de mot *angulus/angustus* qui préside à toute l'argumentation légèrement méprisante de ce paragraphe.

236. Voir *Ep.* VII 4 (§ 9).

237. La construction par *ut* reste problématique.

238. Cette construction par *si*, non classique, reste inexplicable dans la langue de Bruni.

239. Sur le commentaire d'Aristote par Eustrate, voir EUSTRATE DE NICÉE, dans *The Greek Commentaries of the Nicomachean Ethics of Aristotle in the latin Translation of Robert Grosseteste, Bishop of Lincoln*, vol. I, *Eustratius on Book I and the Anonymous Scholia of Books II, III, IV*, Critical Edition by P. F. Mercken, Leyde, 1973, p. 68-71.

240. ARISTOTE, *E. N.* X, 1172 b 9-10.

241. La citation d'Eudoxe n'est pas exactement la même que dans *Ep.* VII 4 § 10.

242. Bruni reprend ici, presque mot pour mot, une démonstration qui se trouve dans l'*Isagogicon*, §§ 7-8, dans L. BERNARD-PRADELLE, *Leonardo Bruni Aretino*, p. 710-715.

243. CICÉRON, *Fin.* I, 9, 29.

244. ARISTOTE, *E. N.* I 1094 a 6-21 [d'après la traduction de R. Bodéüs].

245. Éditée dans Guarino VERONESE, *Epistolario*, éd. R. Sabbadini, II, Venezia, 1916, p. 666-667, n. 917.

246. « L'allusion à Gerardino da Foligno, arrivé de Ferrare à Florence avec la lettre de Guarino me fait supposer que la lettre présente doit être reliée à la précédente, dans laquelle précisément est supposé le retour de Gerardino à Ferrare » (LUISO, *Studi*, p. 140). Luiso fait allusion à la lettre *Ep.* VIII 3. Faut-il en déduire que cette lettre devrait alors, elle aussi, être datée de l'année précédente ?

247. A. SAMMUT, *Unfredo duca di Gloucester e gli umanisti italiani*, Padova 1980, p. 148-151, d'après les manuscrits : O = Oxford, Bodleian Library, Auct. F. 5. 27 (S. C. 2143), ff. 1r-2v et O 1 = Oxford, Bodleian Library, Auct. F. 6. 2 (S. C. 2145), ff. 1v-4v.

248. Il s'agit de sa traduction de la *Politique* d'Aristote.

249. Cf. *Ep.* VIII 2. Le passage sur l'Italie n'étant pas censé intéresser particulièrement le prince anglais (*Ep.* VIII 2 § 3), Bruni le supprime ici.

250. Cf. *Ep.* VIII 2, dans laquelle le passage : « *Popularis igitur status non est legitima gubernandi species neque paucorum potentia neque tyrannis. Sed omnes iste tres sunt excessus et labe* » (*Ep.* VIII 2 § 4) est supprimé.

251. Pour la leçon de *ingressum*, voir *Ep.* VIII 2, § 6.

252. Éditée dans *Clarorum virorum*, I, p. 156 et BARON, *Schriften*, p. 143 ; Luiso, quant à lui, s'appuie sur le Riccard. 899 c. 100a, 805 c. 117a. Il semble que, dans un premier temps, cette lettre ait été insérée par l'auteur dans sa correspondance officielle, puis retirée, parce que jugée peut-être trop peu familière s'adressant aux représentants d'une cité. Mais les copistes, tels que Girolamo di Bartolo di Pesaro (qui transcrivit le ms Riccard. 899 de l'original) jugèrent bon par la suite de la faire apparaître.

253. Sur la reconnaissance des seigneurs de Sienne que lui valut cet envoi, voir LUISO, *Studi*, p. 141, n.16.

254. Voir *Ep.* III 3.

255. Lettre éditée par Luiso (LUISO, *Studi*, p. 142, n. 17), malgré l'absence de certitude sur l'auteur, d'après le ms Laur. LXXXX sup. 34 c. 15a, et que Baron (*Schriften*, p. 222-228, livre XI), qui donne un ample compte-rendu des lettres inédites publiées par Luiso, ne mentionne pas, « probablement parce qu'il la tenait pour une lettre publique plus que privée » (L. GUALDO-ROSA, dans LUISO, *Studi*, p. 199).

256. Sur ce personnage inconnu, voir LUISO, *Studi*, p. 142, n. 18.

257. Charles VII.

258. Lettre absente des éditions de Bâle et de Fabricius.

259. Sur ce destinataire, voir *Ep.* VIII 16.

260. Sur ce *Commentaire*, voir P. BOTLEY, *Latin Translation...*, p. 39-41.

261. Dédicace adressée à Angelo Acciaioli.

262. Cf. *Ep.* IV 8, dans laquelle on trouve le même post-scriptum, mot pour mot.

263. Lettre absente des éditions de Bâle et de Fabricius.

264. L'auteur de cette lettre est inconnu comme le rappelle Luiso (qui ne croit pas aux suppositions de SABBADINI, *Giorn. Stor.* XIV, p. 290). Il semble que cet individu s'en soit tenu à un plagiat de la lettre de Valla à Decembrio (voir L. BAROZZI-R. SABBADINI, *Studi sul Panormita e sul Valla*, Firenze, 1891, p. 75 sq.). En tous les cas, dans l'entourage milanais de Francesco Pizolpassi, qui s'était déjà trouvé au centre de la polémique concernant la traduction brunienne de l'*Éthique à Nicomaque*, il semblerait qu'il y ait eu un petit cercle d'humanistes (?) prompts à noircir l'œuvre du vieux chancelier florentin, et que Lorenzo Valla et Pier Candido Decembrio n'aient pas été les seuls à attaquer la *Laudatio* de Bruni. Voir, à ce sujet, ZACCARIA, « Pier Candido Decembrio e Leonardo Bruni », art. cit. p. 524-525 et 529-554.

265. Alfonso de Cartagena.

266. Les manuscrits donnent la construction *haberem respondere*.

267. Le discours intitulé *Contre la loi de Leptine*.

268. *Sur la fausse ambassade*.

269. Sur le *Panathénaïque* d'Aristide, voir l'édition de F. W. LENZ/C. A. BEHR, *P. Aelii Aristidis opera quae exstant omnia* I : or. I-XVI, 1 vol. en 4 fascicules, Leiden, 1976-1980. Sur le sujet, que l'on me permette de renvoyer à mon article intitulé : L. BERNARD-PRADELLE, « L'influence de la Seconde Sophistique sur la *Laudatio Florentinae Urbis* de Leonardo Bruni », *Rhetorica*, 2000, p. 355-387.

270. Nouvelle rupture de construction.

271. ARISTIDE, *Pan.* 155 D, 10.

272. *Ibid.* 163 D, 25-26.

273. *Ibid.* 161 D, 19

274. Sur ce passage qui distingue *laudatio* et *historia*, voir P. BOTLEY, *Latin Translation...*, p. 40 et n. 165.

275. TÉRENCE, *Héaut.* 150.

276. D'après VIRGILE, *En.* IV, 355 : « *quem regno Esperiae fraudo et fatalibus arvis* ».

277. Le passage [...] est repris presque littéralement dans l'ultime lettre à Alfonso. Voir *Ep.* IX 12.

278. Sur les raisons de cette datation, voir LUISO, *Studi*, p. 144, n. 26.

279. Lettre absente des éditions de Bâle et de Fabricius.

280. Sur ce destinataire qui doit être Mattia Triviani, disciple et ami de Filelfo et proche de Guarino Veronese, voir LUISO, *Studi*, p. 145, n. 30.

281. Rupture de construction.

282. BOËCE, *Consolation de la philosophie*, I, M 7, 18 : « *rupe soluti obice saxi* ».

283. Horace.

284. Voir, avec des variantes, CICÉRON. *De or.* III, 28 et *Or.* 110.

285. QUINTILIEN, *I. O.*, X, 1, 110 : « *Nam mihi videtur M. Tullius [...] effinxisse vim Demosthenis, copiam Platonis, iucunditatem Isocratis* » [d'après la traduction de J. Cousin]

286. TÉRENCE, *And.* v. 194.

287. Pour finir, Bruni utilise le terme qu'il réfutait au départ. Pour la traduction, il est donc obligatoire de s'en tenir au terme *prononciation*.

288. Lettre absente des éditions de Bâle et de Fabricius.

289. Pier Candido Decembrio.

290. Voir pourtant *Ep.* VI, 11, qui contredit cette lettre. Cette contradiction expliquerait que la lettre VI 11 (L VI 14) n'ait pas été retenue par Bruni pour son édition officielle. Voir L. GUALDO ROSA, « Una nuova lettera del Bruni », *Rinascimento* 1983, p. 119, et plus généralement, sur toute cette affaire, p. 117-120.

291. C'est la lettre de Lorenzo Valla à Candido « Perlegi Laudationem, etc. », publiée dans BAROZZI-SABBADINI, LUISO, *Studi*, p. 75 (voir LUISO, p. 146, n. 34).

292. Gerardo Landriani naquit à Milan, vers la fin du XIV<sup>e</sup> siècle. Après des études de droit civil et l'obtention des ordres mineurs, il reçut de Martin V l'administration du diocèse de Lodi le 13 mai 1418. En tant qu'évêque de Lodi, il s'efforça de défendre les intérêts de l'Église face aux spoliations, en s'aidant du concours du duc de Milan. Grâce à ses liens étroits et avec la cour des Visconti et avec la Curie, il put jouer un rôle important lors des conciles de Pavie, de Bâle, de Florence-Ferrare et faire montre de ses qualités de négociateur entre les deux parties. En mai 1434, il quitta le concile de Bâle par fidélité à Eugène IV ; ayant reçu l'épiscopat de Tortone en 1435, il l'échangea avec celui de Côme en 1437, où il put entrer grâce à l'autorisation du duc Filippo Maria. Résidant peu à Côme, il ne s'entoura pas moins d'une équipe soudée (Francesco della Croce, Bartolomeo da Cremona) pour mettre en place un vaste projet de rationalisation de l'Église locale, qui correspondait aux buts réformateurs du concile et pour redonner de l'importance au patrimoine ecclésiastique de Côme. Cette grande figure épiscopale remplissait également une intense activité diplomatique comme interlocuteur privilégié entre Filippo Maria Visconti et Eugène IV. Le 22 juillet 1439, il fut même chargé par le duc de Milan, comme conseiller secret, des délicates tractations de paix avec Venise, Florence et Gênes. Le 30 juillet 1444, il fut chargé de conclure la paix entre le pape, Venise, Gênes, Florence et Francesco Sforza. Après avoir obtenu le cardinalat en 1439, son pouvoir s'étendit à tous les niveaux des institutions ecclésiastiques du duché de Milan. Gerardo Landriani était par ailleurs très lié au mouvement humaniste de son époque, notamment par son activité épistolaire et par son activité de bibliophile (il avait retrouvé, par exemple, dans la seconde moitié de l'année 1421, les œuvres rhétoriques de Cicéron, à Lodi). Voir ELISABETTA CANOBIO, « Landriani, Gerardo », *Dizionario Biografico degli Italiani*, vol. 63, 2004. En choisissant de terminer son huitième livre sur ce destinataire à la fois homme de culture et grand homme d'Église, sur une figure œcuménique, dont l'un des titres de gloire fut d'œuvrer à la pacification entre les villes du nord (Milan et Florence au premier chef) et entre celles-ci et le Saint-Siège, Leonardo Bruni cherche vraisemblablement à symboliser ou à laisser, à tout le moins, une vision pacifiée sur le plan politique après la teneur polémique du livre VII. Cette remarque n'épuise pas la richesse des perspectives, et notamment l'importance du pacte humaniste (la réactivation des études antiques, ici philologiques et virgiliennes) conclu avec les grands de ce monde.

293. Le 18 décembre 1439, au cours du concile de Florence, Landriani fut nommé cardinal-prêtre de Santa Maria in Trastevere.

294. VIRGILE, *En.* VI, 1-2.
295. JUVÉNAL, *Sat.* III, v. 1-5 [trad. O. Sers, Paris, Les Belles-Lettres, 2002, p. 31].
296. Pline le Jeune.
297. CATULLE, 35, v. 1-6. [trad. de G. Lafaye, revue par S. Viarre et J.-P. Néraudau, Paris, Les Belles-Lettres, 2002, p. 45]. Il s'agit encore sans doute d'une citation de mémoire, car le vers 5 est : « *Nam quasdam volo cogitationes...* »
298. D'après PLINE, *H. N.* III, 124 [d'après la traduction de H. Zehnacker].
299. *Ibid.* III, 132.
300. VIRGILE, *Géorgiques*, II, 159-160. [trad. A. Michel/J. Dion/Ph. Heuzé, Paris, Imprimerie nationale Éditions, 1997, p. 173] : « Anne lacus tantos... ». Cfr. Ep. VII, 7, 2.
301. Gerardo Landriani.
302. Cette lettre est publiée dans LUISSO, *Studi*, L X 43, p. 184-86.
303. OVIDE, *Pontiques*, I, 1, 1-2.
304. Aujourd'hui Trapani, en Sicile.
305. Actuelles Sarsina, Cesena et Ravenne.
306. S'agit-il du Mont-Saint-Paul à Trèves, sur la Moselle ?
307. En latin.
308. Seule cette dernière ville fait exception en français.
309. La plupart des termes sont laissés en latin, du fait qu'il est impossible de rendre la démonstration voulue par l'auteur en français. Mais quand cela est possible, les termes français ou italiens sont préférés.
310. Il est difficile d'identifier Esculum ; quant à Verulum, peut-être s'agit-il de l'actuelle Veroli.
311. PLINE, *H. N.* II, 232 [trad. de J. Beaujeu].
312. La traduction de toute cette lettre est indigente, mais il n'existe pas d'équivalence satisfaisante.

## Livre IX

313. Aucune lettre de ce livre n'est présente dans les éditions de Bâle et de Fabricius.

314. Lettre éditée par Luissio d'après le ms Commun. de Ferrare Classe II 135c. 194a ; éditée également par BARON, *Schriften*, p. 144 et BERTALOT, *Eine humanistische Anthologie*, p. 30 (*Studien* I, p. 23).

315. Alphonse le Magnanime (Medina del Campo en Castille, ca 1394-Naples, 1458) hérite de la couronne d'Aragon en 1416 à la mort de son père Ferdinand 1<sup>er</sup> d'Aragon. Roi héréditaire de la Sicile, il est fasciné par la civilisation de la Péninsule, et cherche à s'immiscer dans les affaires italiennes, en disputant la Sardaigne aux Génois puis en se lançant dans la conquête du royaume de Naples, dont il est question ici dans la lettre. En 1435, il fut fait prisonnier par le duc de Milan, Filippo Maria Visconti, qui le relâcha : en 1442, il triompha de René d'Anjou et s'empara de Naples, devenant ainsi le roi des Deux-Sicules sous le nom d'Alphonse 1<sup>er</sup>.

316. Sur cette lettre du roi Alphonse d'Aragon, voir LUISO, *Studi*, X, 42, p. 183-84.

317. Il s'agit du Cavaliere Berengario Mercader, ami de Lorenzo Valla, venu à Florence en mai 1439, comme ambassadeur auprès d'Eugène IV, avec Alfonso Borgia, évêque de Valence et Berengario di Fontcuberta, pour demander que le roi Alphonse d'Aragon obtienne l'investiture du royaume de Naples. Voir G. ZURITA Y CASTRO, *Los cinco libros primeros de la segunda parte de los Anales de la Corona de Aragon*, III, Zaragoza, 1610, p. 257 et G. MANCINI, « Alcune lettere di Lorenzo Valla », *Giornale storico* XXI, 1893, p. 39.

318. Voir BERTALOT, *Eine humanistische Anthologie*, p. 30 (*Studien* I, p. 23)

319. Pour cette lettre et la suivante, voir BERTALOT, *Eine humanistische Anthologie*, p. 23 (*Studien*, I, p. 17)

320. Lauro Quirini naquit à Venise, vers 1420. Issu d'une famille patricienne, il étudia les arts libéraux à l'université de Padoue (1440-1448). Il s'établit par la suite en Crète, à titre de représentant officiel du cardinal Bessarion. Il laissa notamment un dialogue fictif avec Aristote, composé vers 1440 et dédié à Andrea Morosini. Puis il composa trois petits traités sur la noblesse (*De nobilitate*), à titre d'intervention dans une polémique dirigée à Florence contre Poggio Bracciolini : Quirini y défend le « droit du sang » dans la définition de la noblesse (« nobilitas generis »), contre la doctrine de Poggio qui faisait de la seule vertu le critère de la noblesse, dans son propre *De nobilitate*, en 1440. Il mourut avant 1479. Sur ce très jeune humaniste, à l'époque de la lettre, que malmène Bruni dans les deux lettres qui lui sont adressées, voir les remarques et la bibliographie de LUISO, *Studi*, p. 149, n. 5 et 6 ; A. SEGARIZZI, « Lauro Quirini, Umanista veneziano del secolo XV », *Memorie della Reale Accademia delle Scienze di Torino* (ser. II, vol. 54), Torino, 1904, 1-28 ; *Lauro Quirini Umanista*. Studi e testi a cura di Konrad KRAUTTER, Paul Oskar KRISTELLER, Agostino PERTUSI, Giorgio RAVEGNANI, Helmut ROOB, Carlo SENO. Raccolti e presentati da Vittore BRANCA, Firenze, Olschki, 1977 (Venezia Fondazione G. Cini. Civiltà veneziana. Saggi 23) ; M. KING, *Umanesimo e Patriziato a Venezia nel Quattrocento*, vol II, Rome, 1989, 617-620 ; M. RASHED, « Der Averroismus des Lauro Quirini », *Wissen über Grenzen. Arabisches Wissen und lateinisches Mittelalter*, eds Andreas Speer & Lydia Wegener, Berlin, New York, 2006 (*Miscellanea Medioevalia*, 33), 700-714.

321. CICÉRON, *De or.* II, 1.

322. Sur les enjeux et les arrière-plans plus généraux qui se dissimulent derrière cette *disputatio* concernant vie active/vie contemplative, voir P. GILLI, « Vie active, vie contemplative chez les humanistes italiens du XVe siècle. Du retrait volontaire à la retraite forcée », dans Christian TROTTMANN éd., *Vie active et vie contemplative : structures, réalisations médiévales, transitions et innovations renaissantes, actes du colloque de Tours, 26-28 octobre 2006*, Rome, École française de Rome, 2009, p. 419-436.

323. BOÈCE, *Consolation de la philosophie*, III, P. 2, 3 : « *Liquet igitur esse beatitudinem statum bonorum omnium congregatione perfectum* » Voir Ps. Platon, defn. 412D : « Le bonheur est un bien composé de tous les biens ».

324. HORACE, P. 412-414 [trad. F. Villeneuve].

325. Nigidius Figulus.

326. Pour la justification de cette date, voir LUISO, *Studi*, p. 149, n. 5.

327. Voir la lettre précédente, *Ep.* IX 3.

328. *Ibid.*

329. Niccolò Cebà, devenu Grimaldi (Gênes, ca 1400-après 1475), appartenait à une famille d'antique noblesse et reçut une éducation humaniste soignée. Très jeune, il quitta sa ville natale pour faire du commerce au Moyen Orient. Il vécut longtemps dans la colonie gênoise de Pera, près de Constantinople, où son commerce fructueux et sa haute position sociale le détournèrent de rentrer à Gênes. Le retour dans sa patrie semble attesté pour l'année 1447. Peu enclin aux charges politiques, il est connu pour son amitié avec certains humanistes, avant tout Cyriaque d'Ancône et Francesco Filelfo qu'il avait rencontré à Constantinople et qui lui envoya de nombreuses lettres : grâce à celles-ci, il est possible de mieux cerner cette figure partagée entre les affaires et la culture. Voir Marco PALMA, « Cebà (Grimaldi), Niccolò », *Dizionario Biografico degli Italiani*, vol. 23, 1974.

330. Bruni fait peut-être allusion à la traduction de la *République* par Uberto Decembrio (père de Pier Candido) et Manuel Chrysoloras, datant des premières années du Quattrocento.

331. Voir BERTALOT, « Forschungen », p. 302 (*Studien*, II, p. 396, n. 1). Lettre également publiée dans É. BALUZE, *Miscellanea novo ordine digesta et aucta opera et studio J. D. Mansi Lucensis*, III, Lucae, 1762, p. 111 et dans *Principum et illustrium Virorum Epistolae ex praecipuis scriptoribus tam antiquis quam recentioribus collectae*, Amsterodami, 1644, p. 392.

332. Lettre absente du manuscrit Chigi.

333. Cyriaque, marchand-voyageur, était un ami du précédent destinataire, Niccolò Cebà. Avec ce dernier, il avait prévu de faire un voyage en Perse en 1431, qui n'eut pas lieu, du fait de l'élection d'Eugène IV et du retour précipité de Cyriaque en Italie. Voir *Ep.* VI 14

334. Sur la date supposée de publication de cet ouvrage, à savoir décembre 1441, voir LUISO, *Studi*, p. 151, n. 11, et P. BOTLEY, *Latin Translation*, p. 23-41.

335. Lettre IX 5 dans le ms Chigi.

336. Sur Prospero Colonna, voir *Ep.* VII 8.

337. Il s'agit du *De Bello Punico* de Bruni.

338. Lettre IX 6 du ms Chigi.

339. Leonardo Dati (Florence, 1407 ou 1408-Rome, 1472) appartenait à une famille de marchands d'origine modeste mais qui compta quelques membres illustres en son sein. Il fit des études de grammaire et de rhétorique pour devenir notaire, tout en fréquentant les humanistes tels que Gianozzo Manetti, ami de Bruni. Sans doute suivit-il les cours de Francesco Filelfo et de Carlo Marsuppini au Studio de Florence. Ses ambitions littéraires (poétiques) lui firent abandonner la profession de notaire et chercher un poste à la Curie. En 1432, sur la recommandation d'Ambrogio Traversari, il entra au service du cardinal Giordano Orsini, à la condition de devenir prêtre. À Rome, où il approfondit son goût pour la poésie, il fréquenta les humanistes en vue (Antonio Loschi, Poggio Bracciolini et Cencio de' Rustici) et noua une forte amitié avec Leon Battista Alberti. En juin 1434, il suivit la Curie et son protecteur Orsini à Florence, puis à Ferrare pendant le concile. Sans doute s'intéressa-t-il aux disputes entre secrétaires apostoliques à propos de la langue latine. À la mort d'Orsini, il entra au service du cardinal Francesco Condulmer, et se trouva probablement à Florence de juin à juillet 1439. Toujours



très proche d'Alberti, il participa au célèbre concours de poésie en langue vulgaire, dans l'idée de promouvoir une littérature vulgaire en adéquation avec la nouvelle culture contemporaine : le 22 octobre 1441, il prononça son *De amicitia* (avec des parties en langue vulgaire), dans lequel, sans doute pour la première fois dans l'histoire littéraire italienne, on appliquait au vulgaire des schémas de métrique latine. Malgré son succès, le poème ne remporta pas le premier prix, et Leonardo Dati se prépara pour le concours suivant avec l'*Hiensal*, composition en vers à partir des tragédies de Sénèque. L'*Hiensal* traitait des effets pernicioeux de l'envie (argument du second concours) ; or Bruni écrit qu'il aurait mieux valu écrire sur la sottise, dans la lettre présente, qui déclencha la colère d'Alberti : ce dernier se sentit visé par la lettre (voir *infra*, *Ep.* IX 11). Sur la suite de sa carrière au sein de la Curie et sur son œuvre de poète, voir Renzo RISTORI, « Dati, Leonardo », *Dizionario Biografico degli Italiani*, vol. 33, 1987.

340. Il s'agit de la tragédie intitulée *Hiempsal*, composée d'abord en vulgaire (*Hiensal*) et dont il ne reste qu'une traduction latine. Pour la bibliographie, voir LUISO, *Studi*, p. 152, n. 17 et R. RISTORI, art. cit. (note précédente).

341. JUVÉNAL, *Sat.*, 4, 2.

342. Lettre IX 7 du ms Chigi.

343. Sur Andreozzo da Siena, voir LUISO, *Studi*, p. 153, n. 18, qui donne deux lettres de ce docte épistolier siennois. Voir également Alessandra TRAMONTANA, « Marrasio, Giovanni », *Dizionario Biografico degli Italiani*, vol. 70, 2007.

344. Sur Francesco Nini ou Sernini, excellent professeur de médecine, voir la bibliographie qu'en donne LUISO, *Studi*, p. 154, n. 20.

345. Ici, il paraissait difficile de rendre toutes les occurrences d'*amor* par *amour* d'où le choix du terme *affection*.

346. Lettre IX 8 du ms Chigi.

347. Sur Giovanni Tortelli, voir *Ep.* IV 27.

348. Sur Gaspare Malvezzi, né à Bologne en 1372, voir Giorgio TAMBA, « Malvezzi, Gaspare », *Dizionario Biografico degli Italiani*, vol. 68, 2007.

349. D'après l'Évangile selon saint Jean, 1, 5.

350. Sur ce passage et sur le traitement de l'œuvre de Procope par Bruni, voir P. BOTLEY, *Latin Translation*, p. 33-39.

351. Lettre IX 9 du ms Chigi.

352. Leon Battista Alberti (Gênes, 1404-Rome 1472) appartenait à une famille florentine en exil. Il vécut à Venise puis à Padoue. Sans doute fut-il l'élève de Gasparino Barzizza (avec Francesco Barbaro, Filelfo et Panormita) ; il apprit le latin et peut-être le grec ; puis le droit canonique au Studio de Bologne. Très tôt, il écrit des comédies (la première mouture de son *Philodoxeos*, mise en circulation par Panormita, remonte à 1424, et connut un certain succès). En même temps que le droit, Alberti apprit les mathématiques et la physique. En 1432, il est à Rome : il entre dans les ordres, ce qui met fin à ses difficultés économiques ; il rencontre les illustres humanistes de la Curie, dont Poggio Bracciolini, et, visitant les ruines de la cité antique, il développe son goût pour l'architecture. Avant son départ de Rome, il écrit l'une de ses œuvres majeures, le *Della Famiglia*, en vulgaire dont il sera un fervent défenseur. En 1434, il est à Florence où il noue des amitiés avec les humanistes en vue (dont Bruni) et les artistes de la cité. Frappé par le renouvellement artistique, il écrit son très important *De pictura*, d'abord en latin,

puis en italien. Faisant partie de l'entourage pontifical, il suit Eugène IV dans ses diverses pérégrinations (Bologne, Ferrare, Florence), jusqu'en 1443. En 1441, à Florence, il participe au fameux concours poétique en langue vulgaire. Il rentre à Rome, en juin 1443, et se consacre désormais presque totalement à son œuvre artistique (architecture) et scientifique, aux dépens de ses œuvres à caractère plus moral : le *De re aedificatoria* aurait été rédigé en 1452. Après s'être vu confier la construction de nombreux édifices tant à Florence qu'à Mantoue, et avoir mené à bien une œuvre colossale tant en italien qu'en latin, cet ami intime de Lorenzo de' Medici mourut à Rome en avril 1472. Sur l'importance de cet humaniste, surnommé le « Vitruve florentin », voir Cecil GRAYSON, « Alberti, Leon Battista », *Dizionario Biografico degli Italiani*, vol. 1, 1960 (même si elle commence à dater, la bibliographie est très riche). Voir également Michel PAOLI, *Leon Battista Alberti (1404-1472)*, Paris/Besançon, Les Éditions de l'Imprimeur, 2004.

353. La lettre est assez obscure : un certain Carlo (Marsuppini ?) aurait écrit une invective contre Leon Battista Alberti et ce dernier suspecterait Bruni d'avoir écrit sa lettre à Dati (*Ep.* IX 8) contre la bêtise à la demande du même Carlo. Voir LUISO, *Studi*, p. 155, n. 27.

354. Identifié par Mancini, dans sa *Vita di Leon Battista Alberti, interamente rinnovata con figure illustrative*, Roma, 1971, p. 208, comme étant Iacopo Ammannati, puis Ammannati-Piccolomini, cardinal et évêque de Plaisance.

355. Éditée dans BIRKENMAJER, « Der Streit », p. 209-210.

356. Lettre IX 10 du ms Chigi.

357. Alfonso de Cartagena (Burgos, 1384-Villasandino, 1456) était le second fils du rabbin Paul de Burgos, qui se convertit au catholicisme vers 1390, ainsi que toute sa famille, à l'exception de sa femme. Alfonso étudia le droit à l'université de Salamanque et devint un juriste très réputé en droit canon et civil (comme le lui reconnaît d'ailleurs Bruni dans ses lettres). Il devint nonce apostolique en 1421. Reconnu pour ses qualités d'homme d'État, il fut nommé par le roi Jean II de Trastámara comme représentant de la Castille au concile de Bâle. En 1434, il y prononça un discours fameux en latin et en castillan, appelant le concile à reconnaître les droits du roi de Castille sur ceux du roi d'Angleterre (*Propositio... super altercatione praeminentia*). Eugène IV, qui lui vouait une grande admiration, le récompensa pour ses services en le nommant évêque de Burgos, à la mort de son père, en 1435. Il aurait eu une influence sur le brusque changement d'attitude du pape à l'encontre des Juifs de Castille, qui aboutit à la terrible bulle de 1442. Il remplit d'autres missions diplomatiques importantes, mais il est également reconnu pour l'ampleur de ses travaux d'humaniste : en 1422, il entreprit de traduire en vulgaire certaines œuvres de Cicéron (*De officiis*, *De senectute*, *De inventione*), dans le but de faire connaître les classiques aux non spécialistes. Attiré par le stoïcisme, il traduisit également les traités et les tragédies de Sénèque. Il est évidemment au cœur de la polémique qui l'opposa à Bruni à propos de la traduction de l'*Éthique à Nicomaque*, qui prit beaucoup d'ampleur quand Pier Candido Decembrio défendit la traduction brunienne et que l'archevêque de Milan, Francesco Pizolpassi, dut servir d'arbitre. Voir A. BIRKENMAJER, « Der Streit des Alonso von Cartagena mit Leonardo Bruni Aretino », *Vermischte Untersuchungen zur Geschichte der mittelalterlichen Philosophie*, Münster, 1922, p. 128-211. Sur cette figure importante de l'humanisme castillan au xv<sup>e</sup> siècle, voir L. FERNANDEZ GALLARDO, *Alonso de*

*Cartagena (1385-1456) : una biografía política en la Castilla del siglo XV*, Valladolid, Consejería de Educación y Cultura, 2002 ; *Id.*, *Alonso de Cartagena : iglesia, política y cultura en la Castilla del siglo XV*, Madrid, Universidad Complutense de Madrid, 2003.

358. Voir *Ep.* VIII 12 à Francesco Pizolpassi.

359. Adage apprécié de Bruni d'après EURIPIDE, *Oreste*, v. 735, mais aussi TÉRENCE, *Adelphes*, v. 833, etc. Voir ÉRASME DE ROTTERDAM, *Les Adages*, J.-C. Saladin (dir.), Paris, Belles Lettres, 2011, I, i, 1.

360. Alphonse d'Aragon, encore que l'évêque de Burgos ait été plutôt attaché à la cour du roi de Castille. Voir *Ep.* IX 1 et 2.

361. Lettre IX 11 du ms Chigi.

362. Sur Giovanni di Nicola Vanni de' Cirignani, qui fut un savant jurisconsulte de Lucques et chancelier de sa cité, voir LUISO, *Studi*, p. 156, n. 32 qui donne une brève bibliographie.

363. À savoir Néron. Voir LUC, *Ac.* 25-26.

364. Voir BERTALOT, « Forschungen », p. 302 (*Studien*, II, p. 396, note 1).

365. Lettre IX 12 du ms Chigi.

366. Voir *Ep.* IX 1 et 2.

367. Selon les manuscrits, la date varie entre le 16 et le 17 octobre. Voir LUISO, *Studi*, p. 156, n. 34.

368. Éditée par Luiso à partir du ms Ferrara Comun. Classe II 135 c. 67a. Voir également BARON, *Schriften*, p. 144-145.

369. Sur le Ferrarais Luigi Sardi, jurisconsulte mort en juillet 1445, professeur de droit à l'université de Bologne, auteur d'un traité sur les enfants naturels, plusieurs fois réédité, et poète à ses heures, voir LUISO, *Studi*, p. 157, n. 38. Plus généralement, sur les arrière-plans d'une lettre comme celle-ci, dont le destinataire est à la fois juriste et poète, voir P. GILLI, « Humanisme et science du droit au XV<sup>e</sup> siècle : tensions compétitives au sein des élites lettrées et réorganisation du champ politique », *Revue de synthèse*, tome 130, 6<sup>e</sup> série, n. 4, 2009, p. 571-593.

370. HORACE, *Ep.* I, 3, 23-24 [d'après la trad. de F. Villeneuve]. Bruni préfère la leçon *publica* à *civica*.

371. Luiso propose « *exultatione* », pour corriger « *exdilatio* », dans le ms (LUISO, *Studi*, p. 158 et n. 40), qui serait plutôt « *exditatio* », selon Lucia Gualdo Rosa (LUISO, *Studi*, p. 201).

372. Pour la datation, voir les raisons de LUISO, *Studi*, p. 157, n. 37.

373. Éditée dans GUARINO VERONESE, *Epistolario*, II, p. 404, n. 768.

374. Sur Guarino, voir *Ep.* IV 15.

375. Voir la lettre suivante, *Ep.* IX 17.

376. Leonello d'Este.

377. Niccolò Cavitelli était le fils du très réputé juriste, Egidiolo Cavitelli (Crémone, milieu du XIV<sup>e</sup> siècle-1419) et le père du juriste et diplomate important, Giustiniano Cavitelli (Crémone, 1425-Belgrade, 1484). De Niccolò lui-même, on sait peu de choses sinon qu'il était également juriste et qu'il enseigna sans doute à Bologne, si c'est à lui que se réfère Pasquali Alidosi sous la formule « *Nicolaus Cremonensis, publicus Bononiae professor* ».

378. Voir une formule approchante chez TITE-LIVE, XXVI, 33.

379. Voir TITE-LIVE, I, 24.

380. Éditée par Luiso d'après le ms Comun. Palermo 2 Q q. D. 71 c. 107a. Également éditée dans Guarino VERONESE, *Epistolario*, II, p. 433, n. 782.

381. Francesco Accolti (Arezzo, 1416 ou 1417-Sienne, 1488) fut l'élève de Francesco Filelfo à Sienne entre 1434 et 1438, où il eut également pour professeurs de droit Antonio Mincucci da Pratovecchio et Ludovico Romano. Après un séjour à Florence, il s'installa à Ferrare, où il devint professeur : en 1450, il y enseignait le droit civil. En août 1451, il est nommé lecteur ordinaire de droit canonique à Sienne, où il enseigne jusqu'en 1457. Il est alors nommé professeur de droit canonique et civil à Ferrare par Borso d'Este, dont il devint également le conseiller personnel. En 1461, il rejoint le duc de Milan, Francesco Sforza, et enseigne au Studio. Envoyé en mission à Rome auprès du nouveau pape Paul II, il obtint la libération de son ami Francesco Filelfo, qui avait été incarcéré pour ses épigrammes contre Pie II, à la mort de ce dernier. En 1466, il retourna à Sienne pour y enseigner le droit jusqu'en 1479, puis passa à Pise, où il fut professeur jusqu'en 1484. Il se retira à Sienne, où il mourut en mai 1488.

382. Pour la datation de cette lettre, Francesco, étant né en 1416 ou 1417, il ne peut être sorti de l'adolescence au sens antique du terme qu'après 1440 (LUISO, *Studi*, p. 159, n. 45). En 1442, il se trouvait à Florence, où il écrivit un poème pour le concours poétique d'Alberti, dont il a été déjà question dans les lettres à Leonardo Dati (*Ep.* IX 8) et à Alberti (*Ep.* IX 11). Deux années plus tard, il était à Ferrare. Donc cette lettre date probablement de l'année 1443, année pendant laquelle il quitta Florence pour Ferrare.

383. Sur les suppositions concernant cet inconnu et sur la datation de cette lettre, voir LUISO, *Studi*, p. 160, n. 46.

384. Éditée par C. GRIGGIO, « Due lettere inedite del Bruni al Salutati e a Francesco Barbaro », *Rinascimento*, 1986, p. 27-50, d'après le ms de la Bibliothèque Bodleiana d'Oxford, lat. Class. d. 27, f. 46r-v (lettre dans son intégralité) et un autre manuscrit (lettre mutilée) : le cod. 57 f. 144r-v, de la collection privée de Mrs. Phyllis Gordan (New York City).

385. Publiée pour la première fois par O. F. FRITZSCHE, *Catalogi librorum manuscriptorum in bibliotheca reipublicae Turicensis*, pars I, Zurich, 1848, p. 17. L. Bertalot précise que « trois courtes lettres de Campiano à Bruni se trouvent dans le cod. Monac. Lat. 5369 f. 87, 89v, 102 » (*Studien I*, p. 319).

386. Pour cette version, voir L. GUALDO ROSA, « Lettere familiari di Leonardo Bruni », in GUALDO ROSA et VITI, *Censimento*, p. 43-46.

387. Le testament retrouvé dans les papiers du notaire Mariotto di Bencino Baldesi (1394-ca 1459) se présente ainsi, selon les termes de R. Giustiniani : « Sur la minute préparée par le testateur (je ne saurais dire si elle est de sa propre main) le notaire apposa le préambule et quelques ajouts et fit copier le tout par une autre main, authentifiant ensuite le testament avec les formules d'usage. Dans son livre des testaments la minute est également placée après la copie. Ci-dessous est rapporté le texte de la copie, en distinguant en cursif le texte originaire de la minute et en laissant de côté les remarques de chancellerie qui se trouvent en marge » (p. 259-260). Nous reprenons exactement la même présentation.

388. C'est à dire 1439.



# Index

*Les noms anciens sont signalés avec le prénom et les noms modernes avec l'initiale du prénom. Les noms de lieux sont signalés en caractères gras.*

- Acciaiuoli Angelo, 317  
Accolti Francesco (*alias* Francesco d'Arezzo), 67, 361, 437  
Achille, 185  
Adraste, 449  
Afranius (lieutenant de Pompée), 281  
**Afrique**, 189  
Agamemnon, 449  
Agathon, 179  
Agellius, 315  
Agrippa, 427  
Albergati Niccolò (cardinal de Santa Croce), 85, 86, 97, 103  
Alberti Leon Battista, 360, 405, 415, 437  
Albizzi (famille), 71, 103, 165, 172, 175, 229  
Albizzi Luca di Maso degli, 229  
Alcibiade, 175  
Alexandre de Macédoine, 111, 113, 125, 129, 369  
Alexandre V (antipape), 61, 117, 265  
Alfonso de Cartagena, 195, 239, 265, 267, 319, 327  
Alphonse d'Aragon, 119, 187, 265, 357, 358, 361, 365, 419, 429  
Ambroise (saint), 423  
Ammannati Piccolomini Giacomo, 415  
**Ancône**, 349  
Ancus, 145  
Anthenor, 185  
Antonin, 149  
Antonio da Cremona, 171, 213  
**Aquilée**, 345  
Aquilus, 285, 287  
Aragazzi Bartolomeo (da Montepulciano), 86, 111  
Aratos, 199  
Arbizzoni G., 241

- Arcadie**, 399  
 Arcadius, 189  
 Archésilas, 201, 273  
 Aristide, 321, 323  
 Aristippe, 27  
 Aristodème, 179  
 Aristophane, 179  
 Aristote, 25, 33, 43, 101, 119,  
 123, 125, 129, 239, 259,  
 261, 267, 273, 285, 287,  
 289, 367, 383  
*Éthique à Nicomaque*, 29,  
 33, 39, 205, 297, 399  
*Magna Moralia*, 29  
*Physique*, 211  
*Politique*, 88, 89, 131, 169,  
 172, 173, 237, 243, 249,  
 253, 254, 257, 259
- Arsia**, 345  
 Artaxerxès, 113  
 Ascagne, 325  
 Astyanax (*alias* Scamandrios),  
 449
- Athènes**, 215  
 Atticus, 329  
 Atto degli Atti di Sassoferrato  
 Francesco, 87, 125  
 Auguste, 149  
 Augustin (saint), 379, 421  
 Aurispa Giovanni, 71, 91  
 Averroès, 211
- Babylone**, 189  
 Bacchus, 223  
**Baïes**, 343  
 Baldesi Mariotto, 463  
 Baluze É., 399
- Barbaro Francesco, 71, 239, 362,  
 395, 415, 441, 443  
 Barnaba da Siena, 172, 237  
 Baron H., 119  
 Barozzi L., 213  
 Bartolo (voir Girolamo da Pesaro),  
 309  
 Bartolomeo d'Arezzo, 170, 191,  
 461  
 Bartolomeo da Cremona, 67,  
 508  
 Bartolomeo da Siena, 237  
 Barzizza Gasparino, 71, 149,  
 415  
 Basile (de Césarée), 379, 421  
 Beaujeu J., 353  
 Bélisaire, 401  
 Bellarmini Francesco (évêque  
 d'Arezzo), 133  
 Benedetto di Anagni, 221  
**Bénévent**, 51  
 Benvenuta, 51  
 Benvenuti Lorenzo di Marco,  
 55  
 Benzi Ugo, 17, 213  
**Béotie**, 399  
**Bergame**, 345  
 Berlan F., 239  
 Bertalot L., 91, 109, 121, 129,  
 133, 141, 235, 365, 373,  
 399, 429, 447  
 Biondo Flavio, 88, 149, 249–  
 251, 257, 259, 265  
 Birkenmajer A., 195  
 Boccace, 313  
 Bodéüs R., 29, 297  
 Boèce, 23, 27, 207, 211, 377

- Catégories* d'Aristote (traduction), 209
- Consolation de la philosophie*, 331, 375
- Περὶ ἑρμηνείας* ou *De interpretatione* du Ps. Aristote, 209
- Boiardo Feltrino, 15, 81
- Boniface IX (pape), 115
- Borgia Alfonso (évêque de Valence), 365
- Borromée (famille), 173, 243, 337
- Botley P., 317, 323, 401, 413
- Bourcery A., 281
- Bracciolini Poggio, 12, 13, 47, 69, 71, 81, 86, 87, 99, 101, 103, 109, 111, 173, 175, 239, 373, 405, 415
- Branca V., 373
- Brandalia Francesco (*alias* Brandagli Cecco di Simone de'), 245
- Brasidas, 185
- Bréguet E., 283
- Brescia**, 195
- Bruni Bartolomeo (petit-fils de Leonardo), 469
- Bruni Donato (fils de Leonardo), 467, 469
- Bruni Francesco (père de Leonardo), 463
- Bruni Francesco (petit-fils de Leonardo), 469
- Bruni Ginevra (petite-fille de Leonardo), 467
- Bruni Leonardo
- Banquet* de Platon (traduction), 169
- Cicero Novus (Vita Ciceronis)*, 11
- Commentaria de bello Italico*, 357, 401, 441
- Commentaria de primo bello Punico*, 11, 265, 403
- Commentaria rerum Grecarum*, 252, 317
- De militia*, 149
- De studiis et litteris liber*, 11, 123
- Difesa contro i repensori del popolo di Firenze*, 103
- Économique* du Pseudo Aristote (traduction), 33
- Éthique à Nicomaque* d'Aristote (traduction), 17, 131
- In nebulonem maledicum*, 61
- Isagogicon moralis discipline*, 11, 31, 297
- Laudatio Florentine Urbis*, 14, 85, 87, 171, 252, 265, 321
- Oratio in hypocritas*, 11
- Phédon* de Platon (traduction), 399
- Politique* d'Aristote (traduction), 131, 237, 245, 257, 311, 337, 365
- Pour Ctésiphon (Pour la Couronne)* de Démosthène (traduction), 115, 321



- Vita Aristotelis*, 97, 103  
 Bruni Magdalena (petite-fille de Leonardo), 467  
 Bruni Piera (fille de Leonardo), 467  
 Bruni Piero (petit-fils de Leonardo), 469  
 Buonamici Ubaldino, 109  
 Buonfigliuoli Baptista, 463
- Caecilius, 343  
 Caligula, 149  
 Cambiatori Tommaso, 12, 31, 172, 229  
 Cambyse, 113  
 Campiano Giovanni, 447  
**Capoue**, 215  
 Capra Bartolomeo della, 67, 87, 115  
 Carbon, 161  
**Carthage**, 261  
**Castel San Pietro**, 486  
**Castille**, 170, 187, 217, 365, 417  
 Catulle, 343  
 Cavitelli Niccolò, 433  
 Cebà Niccolò, 359, 397, 399  
 Cencio de' Rustici, 149, 221, 405  
**Cesena**, 349  
**Ceylan**, 91  
**Chalcédoine**, 425  
 Charles VII, 313  
 Chrysispe, 101  
 Chrysoloras Jean (frère de Manuel), 71  
 Chrysoloras Manuel, 71, 111, 265, 399
- Chypre**, 217  
 Ciacconio A., 235  
 Cicéron, 21, 27, 31, 119, 121, 123, 151, 199, 201, 207, 269, 271, 279, 283, 299, 321, 327, 331, 335, 381  
*Brutus*, 119, 161  
*De finibus*, 27, 297  
*De officiis*, 417  
*De oratore*, 119, 227, 331  
*De Republica*, 283  
*De senectute (Cato Maior)*, 417  
*Économique* de Xénophon (traduction), 199  
*Orator*, 161  
*Pro Murena*, 123  
*Timée* de Platon (traduction ?), 155
- Cini G., 373  
 Circé, 53  
 Cirignani Giovanni, 360, 421  
 Claudien, 189, 217  
 Cléanthe, 101  
 Cluentius, 321  
 Colonna Oddone (voir Martin V), 61  
 Colonna Prospero, 172, 227, 359, 403  
**Côme**, 341  
 Côme de Medicis (*alias* Medici Cosimo de'), 33, 39, 71, 103, 165, 170, 172, 175, 239, 249, 357  
 Condulmer Francesco, 172, 235, 405  
 Condulmer Gabriele (voir Eugène IV), 133

- Constance**, 61, 87, 111, 115,  
133, 175  
Constans L.-A., 281  
**Corcyre**, 215  
**Corinthe**, 215  
Cornelia, 161  
Cornelius Alexander, 345  
Corvini Giovanni, 149  
**Cosenza**, 351  
Cossa Baldassare (voir Jean XXIII),  
17, 61  
Cousin J., 331  
Cratippe, 35  
**Crète**, 261  
Criton, 79  
Croisiet A., 35  
Ctésiphon, 189, 197  
**Cumes**, 254, 341, 343, 345,  
349  
Curion, 161  
Cyprien, 423  
Cyriaque d'Ancône, 88, 141, 193,  
359, 397, 399  
Cyrus, 111
- Dacie**, 189  
Dandolo Marco, 15, 73, 489  
Dante, 31, 71, 163, 169, 171,  
172, 313  
Darius, 113  
Dati Leonardo, 405  
Dave, 333  
Decembrio Pier Candido, 31,  
81, 149, 213, 251, 253,  
257, 265, 319, 335, 417  
Decembrio Uberto, 265, 359,  
399  
**Delium**, 185
- Délos**, 93  
Demetrio (voir Scarano), 211  
Démocrite, 143  
Démosthène, 271, 321, 331, 335  
*Contre la loi de Leptine*,  
321  
*Pour Ctésiphon*, 115, 197,  
321  
Denys l'Aréopagite, 379  
**Dertone**, 351  
Dion Chrysostome, 73  
Dionysos, 91  
Domitien, 343  
Duellius, 159
- Égypte**, 189  
Énée, 325  
Ennius, 51  
Épicure, 35  
Épiménide, 261  
Érasme, 419  
Ératosthène, 281  
Eschine, 197, 271, 321  
Esculum, 351  
Este Leonello, 241, 433  
**Étolie**, 399  
Eudoxe, 205, 207, 293  
Eugène IV (pape), 133  
Euripide, 419  
Eustrate de Nicée, 21, 23, 25,  
205, 291
- Fabius Pictor, 403  
Fabricius Johann Albrecht, 241  
Falcidia (lex), 275  
Famille d'Este, 81, 121  
**Fano**, 349  
**Ferrare**, 31  
Festus, 427

- Fichozi Thommasio, 463  
 Filelfo Francesco, 14, 71, 73, 89,  
 165, 173, 265, 329, 397,  
 405, 415, 437  
 Filipozzi Thedoro, 463  
 Filippo da Luca, 105  
 Flaccus (voir Horace), 331  
**Flandres**, 243  
 Flobert A., 281  
 Florus, 405  
 Fontcuberta Berengario di, 365  
 Foscari Francesco, 173, 175, 239,  
 241  
 Foscari Jacopo, 173, 239  
 Francesco d'Arezzo (voir Accolti  
 Franscesco), 67, 437  
 Francesco da Montepulciano (évêque  
 d'Arezzo), 67, 437  
 Frédéric III de Habsbourg, 121  
 Frulovisi Tito Livio de', 173,  
 241  
 Fubini R., 149  
 Fumagalli E., 131
- Gabenna**, 351  
**Gadès**, 189, 283  
 Galtretano Paolo, 81  
 Garin E., 121  
 Gaspare da Bologna, 413  
**Gaule**, 189  
**Gênes**, 117, 265, 341, 397, 415  
 Gerardino da Foligno, 301  
 Geri de Nanni Geri (gendre de  
 Leonardo), 467  
**Germanie**, 189  
 Gilli P., 61, 375, 431  
 Girgensohn D., 115
- Girolamo di Bartolo da Pesaro,  
 309  
 Giustiniani V. R., 463  
 Gorni G., 31  
 Gracques, 161  
 Grayson C., 415  
 Grégoire (saint), 423  
 Grégoire de Nazianze, 379, 423  
 Grégoire XII (pape), 61, 115,  
 117, 133, 235  
 Griggio C., 441  
 Grosseteste Robert, 195, 291  
 Guadagni Martino, 133  
 Gualdo Rosa L., 121, 129, 237,  
 245, 257, 311, 337, 433,  
 461  
 Guarino Veronese, 15, 31, 71,  
 77, 81, 111, 121, 149,  
 239, 241, 251, 253, 301,  
 329, 361, 433, 435, 437  
 Guicciardini Pietro, 75, 77  
 Guillaume (destinataire inconnu),  
 311  
 Guinigi Paolo, 105  
 Gullino G., 73
- Hadrien, 149  
 Hannibal, 289  
 Hector, 449  
 Henri VI (roi d'Angleterre), 97  
 Heylbut G., 21  
 Hippodamos, 261  
 Hippolyte, 449, 451  
 Honorius, 189  
 Horace, 277, 331, 379, 431  
*Lettre aux Pisons*, 277, 379  
 Hortis A., 241  
 Hostilius, 145

- Humphrey (duc de Gloucester),  
88, 129, 173, 241, 250,  
251, 253, 259, 303, 307,  
335, 337, 339
- Hypéride, 331
- Inde**, 189
- Ionie**, 183
- Irlande**, 91
- Jean (apôtre), 423
- Jean II (roi de Castille et de  
León), 187, 217
- Jean XXIII (antipape), 61
- Jérôme (saint), 195, 271, 299,  
301, 423, 425, 427
- Jugurtha, 147, 209
- Jules César, 111, 129, 143, 347,  
369  
*Bellum Gallicum*, 207, 281
- Justinien, 401
- Juvénal, 41, 341, 407
- Kent D., 175
- Krautter K., 373
- Kristeller P. O., 373
- Lachès, 185
- Lactance, 27, 207, 299
- Lafaye G., 277, 343
- Landriani Gerardo (cardinal de  
Côme), 213, 249, 250,  
254, 341, 345, 358, 361
- Lapo da Castiglionchio le Jeune,  
165, 231, 235
- Lapo da Castiglionchio le Vieux,  
237
- Larius (lac de Côme)**, 343
- Latran, 115, 425
- Laurentii Giacomo, 463
- Lecointe J., 33
- Lehnerdt M., 221
- Lélius, 161
- Levée J.-B., 51
- Licurgue, 261
- Ligurie**, 217
- Lockwood D. P., 17
- Lodi**, 213, 353
- Loschi Antonio, 149, 405
- Luc (apôtre), 423
- Luca di ser Benedicti, 463
- Lucain  
*Pharsale*, 281
- Luiso F. P., 47, 51, 55, 61, 69,  
73, 79, 99, 103, 111,  
115, 119, 121, 129, 131,  
133, 149, 187, 191, 221,  
229, 233, 235, 237, 257,  
265, 267, 301, 309, 311,  
319, 329, 339, 345, 365,  
373, 391, 401, 405, 409,  
415, 421, 431, 433, 437,  
439
- Malatesta (famille), 127, 135
- Malatesta Carlo, 127
- Malvezzi Gaspare, 413
- Mancini G., 119, 213, 365
- Manetti Gianozzo, 357, 360, 361
- Mansi J. D., 399
- Mantoue**, 115, 172, 351, 415
- Marcus Tullius (voir Cicéron),  
21, 27, 31, 37, 119, 151
- Marcus Varron, 159, 379, 457
- Marius, 455
- Maro (voir Virgile), 93
- Marouzeau J., 155

- Marrasio de Sicile Giovanni, 85,  
     91, 409  
 Marsias, 175, 177  
 Marsuppini Carlo, 71, 119, 405,  
     415  
 Martha J., 21, 161  
 Martin V (pape), 13, 61, 73, 85,  
     97, 111, 115, 119, 133  
 Matteo da Perugia, 245  
 Medici Cosimo de' (Côme de  
     Médicis), 33, 71, 103,  
     165, 170, 172, 175, 239,  
     249, 357  
 Medici Lorenzo de', 47, 415  
 Medici Nicola de', 88, 133  
 Medici Vieri di Cambio de',  
     137  
 Mehus L., 91, 145, 195, 221,  
     257, 267, 475, 479  
**Mer Caspienne**, 189  
 Mercader Berengario, 365  
 Mercken P. F., 291  
**Mésopotamie**, 189  
 Michaelis Tobbia, 463  
 Michelozzi Michelozzo, 111  
 Mignini G., 149  
**Milet**, 261  
 Miltiade, 407  
**Misène**, 449, 451  
**Montepulciano**, 109  
 Montevarchi Pietro di Ser Mino  
     di, 47  
 Mutius Scaevola, 285, 287  
  
 Narsès, 401, 443  
 Néraudau J.-P., 343  
 Néron, 149, 427  
 Nerva, 343  
  
 Nestor, 185  
 Niccoli Giacomo, frère de Nic-  
     colò Niccoli, 55  
 Niccoli Giovanni, frère de Nic-  
     colò Niccoli, 51  
 Niccoli Niccolò, 13, 47, 55, 61  
**Nicée**, 425  
 Nicola di Vieri de' Medici, 47  
 Nicolas V (pape), 86, 103, 119,  
     265  
 Nini Francesco, 409  
 Numa Pompilius, 145  
**Numidie**, 113  
  
 Ochus, 113  
 Octavien, 143  
 Œdipe, 333  
 Olympe, 175  
**Opitergium** (auj. Uderzo), 345,  
     351  
 Ostie, 115  
 Ovide, 97, 277, 349  
     *Métamorphoses*, 277  
     *Pontiques*, 349  
  
**Padoue**, 31, 71, 119, 241, 351,  
     358, 373, 415  
 Pagano Giacomo, 229  
 Palma M., 397  
 Pandolfini Agnolo, 172, 233  
 Panormita Antonio, 119, 213,  
     415  
 Paoli M., 415  
 Parentucelli Tommaso (voir Nico-  
     las V), 86, 87, 103  
**Parme**, 17, 31  
**Paros**, 113  
 Paul (apôtre), 423, 427  
 Pausanias, 179

- Péloponnèse**, 215  
 Périclès, 177, 185  
 Perret J., 93  
**Perse**, 399  
 Pertusi A., 373  
 Peruzzi Antonio, 133  
 Pétrarque François, 12, 171, 172, 313, 362  
 Petrucci Andreozzo, 237, 360, 409  
 Phalaris, 37  
**Pharos**, 281  
 Phébus, 277  
 Phèdre, 179  
 Philéas de Carthage, 261  
 Philippe (de Macédoine), 125  
 Phormion, 289  
 Piccolomini Angela, 91  
 Piccolomini Enea Silvio (voir Pie II), 91  
 Pie II (pape), 91  
 Pierre de Candie *alias* Pierre Phylargis (voir Alexandre V), 61, 265  
 Pindare, 331  
 Pisano Antonio, 252, 313  
**Pise**, 61, 115, 117, 133, 343, 351, 437  
 Pison Frugi, 403  
 Pittacus, 101  
 Pizolpassi Francesco, 12–14, 45, 170, 195, 213, 251, 253, 254, 265, 267, 319, 335, 397, 417  
 Platon, 35, 43, 91, 101, 119, 273, 331, 449  
     *Apologie de Socrate*, 391  
     *Banquet*, 175  
     *Criton*, 79  
     *Gorgias*, 35  
     *Phédon*, 399  
     *Protagoras*, 199  
     *République*, 399  
 Plaute, 151  
 Pline l'Ancien, 281  
     *Histoire Naturelle*, 345, 353  
 Pline le Jeune, 343  
 Plutarque, 399, 455  
**Pola**, 345  
 Polybe, 11, 265, 359, 401, 403  
 Pompée, 139  
 Ponchont M., 281  
 Porphyre, 209  
**Portugal**, 221  
**Potidée**, 181  
**Pouzzoles**, 343  
 Praxitèle, 391  
 Priam, 449  
**Procida**, 343  
 Procope (de Césarée), 441, 443  
 Properce, 97  
 Protagoras, 31, 199  
 Ps. Aristote  
     *De interpretatione (Περὶ ἑρμηνείας)*, 209  
     *Economique* *Économique*, 11  
     *Économique*, 33, 39  
 Ptolémée, 281  
 Pyrrhus, 315  
 Pythagore, 373  
 Quintilien, 201  
 Quintius, 319  
 Quirini Lauro, 239, 358, 359, 373, 391  
 Ravegnani G., 373

- Ravenna**, 349  
 Regoliosi M., 119  
 Resta G., 91  
 Ristori R., 405  
 Rizzo S., 245  
 Roob H., 373  
 Roscius, 331, 335  
 Rosmini C. de', 73  
  
 Sabbadini R., 119, 265, 301,  
     319, 339  
 Salerno Giannicola, 12  
 Salluste, 269, 299, 301  
     *Jugurtha*, 147, 209  
 Salutati Coluccio, 85, 111, 313,  
     449, 453, 455  
 Salvetti Tommaso, 115  
 Sammut A., 129, 265, 303  
**Samos**, 373  
**San Maurizio**, 467  
**San Michele in Bosco**, 47  
**San Pietro de Aiuolo**, 465  
 Sappho, 161  
 Sardi Luigi, 361, 431  
**Sarsina**, 349  
 Scamandrios (voir Astyanax),  
     449  
 Schiff M. L., 187  
 Scipion, 213, 215, 223  
 Scipion Émilien, 403  
 Scola Ognibene, 149  
**Scythie**, 189  
 Segarizzi A., 373  
 Sénèque, 201, 405  
     *Lettres à Lucilius*, 129  
 Seno C., 373  
 Sers O., 41  
 Servius Sulpicius, 285, 287  
  
 Sesostris, 281  
 Sextus Nigidius, 379  
 Sforza Francesco, 175, 265, 341,  
     437  
**Sienna**, 17, 89, 91, 133, 237,  
     251, 309, 351, 437  
 Sigismond de Luxembourg (roi  
     de Hongrie), 31, 75, 88,  
     115, 141  
 Socrate, 79, 99, 101, 169–171,  
     175, 179, 181, 183, 185,  
     331, 391, 407  
 Solon, 261, 431  
 Stefano d'Arezzo, 99, 103, 245  
 Strozzi Giovanni ou Nanni, 85,  
     103, 125  
 Strozzi Niccolò, 87, 121  
 Strozzi Palla di Palla, 71  
 Strozzi Pazzino di Francesco,  
     133  
**Subure**, 343  
**Syracuse**, 215, 225  
**Syrie**, 189  
  
 Tamba G., 413  
**Tarente**, 351  
 Tattius, 145  
 Térence, 151  
     *Adelphes*, 155, 159  
     *Andrienne*, 333  
     *Eunuque*, 257  
     *Héautontimoroumenos*, 325  
     *Hécyre*, 155, 157  
 Thémistocle, 97  
 Théocrite de Syracuse, 225  
 Théodose, 189, 191  
 Théodose (fils d'Arcadius), 189  
 Théophraste, 35, 201

- Thersite, 339, 441  
 Thomas d'Aquin, 423  
**Thomes**, 349  
 Thucydide, 441  
 Tibère, 149  
 Tibulle, 97  
 Tite-Live, 269, 281, 299  
 Tommasa di Simone della Fioraia, épouse de Bruni, 465  
 Tonelli T., 47  
 Tortèlli Giovanni, 12, 360, 411  
 Totila, 429  
 Trajan, 149  
 Tramontana A., 409  
**Trapani**, 349  
 Trasymaque, 179  
 Traversari Ambrogio, 73, 119, 405  
**Trente**, 351  
**Trieste**, 345  
 Triviani Mattia, 253, 329  
 Tullius (voir Cicéron), 21, 27, 37, 119, 151, 297, 299, 301, 335, 393  
 Turrettini Cristoforo, 86, 103  
 Tusculum, 115
- Vada sabatia**, 345  
**Valence**, 365  
 Valère Maxime, 239  
 Valerius Antias, 401  
 Valla Lorenzo, 87, 119, 213, 253, 265, 319, 339, 365  
**Var**, 345  
 Vasoli C., 14, 103, 195, 252, 357  
**Veità**, 215  
 Venier Leonardo, 441
- Vergerio Pier Paolo, 149  
**Verulum** (auj. Veroli?), 351  
 Vespasiano Tito, 121  
 Vespasien, 273  
 Villeneuve F., 379  
 Virgile, 93, 172, 221, 329, 341, 345  
*Bucoliques*, 97  
*Géorgiques*, 221, 227, 345  
*Énéide*, 271, 325  
 Visconti Filippo Maria, 81, 85, 88, 115, 117  
 Viti P., 71, 229, 265  
 Vitigès, 441  
 Vittorino da Feltre, 71  
 Viviani Jacopo, 105
- Weiss R., 241
- Xénophon, 199, 252  
 Xerxès, 113
- Yvernault M., 93
- Zaccaria V., 257, 265, 319  
**Zaragona**, 14  
 Zehnacker H., 345  
 Zippel G., 55, 71, 133  
 Zurita Y Castro G., 365



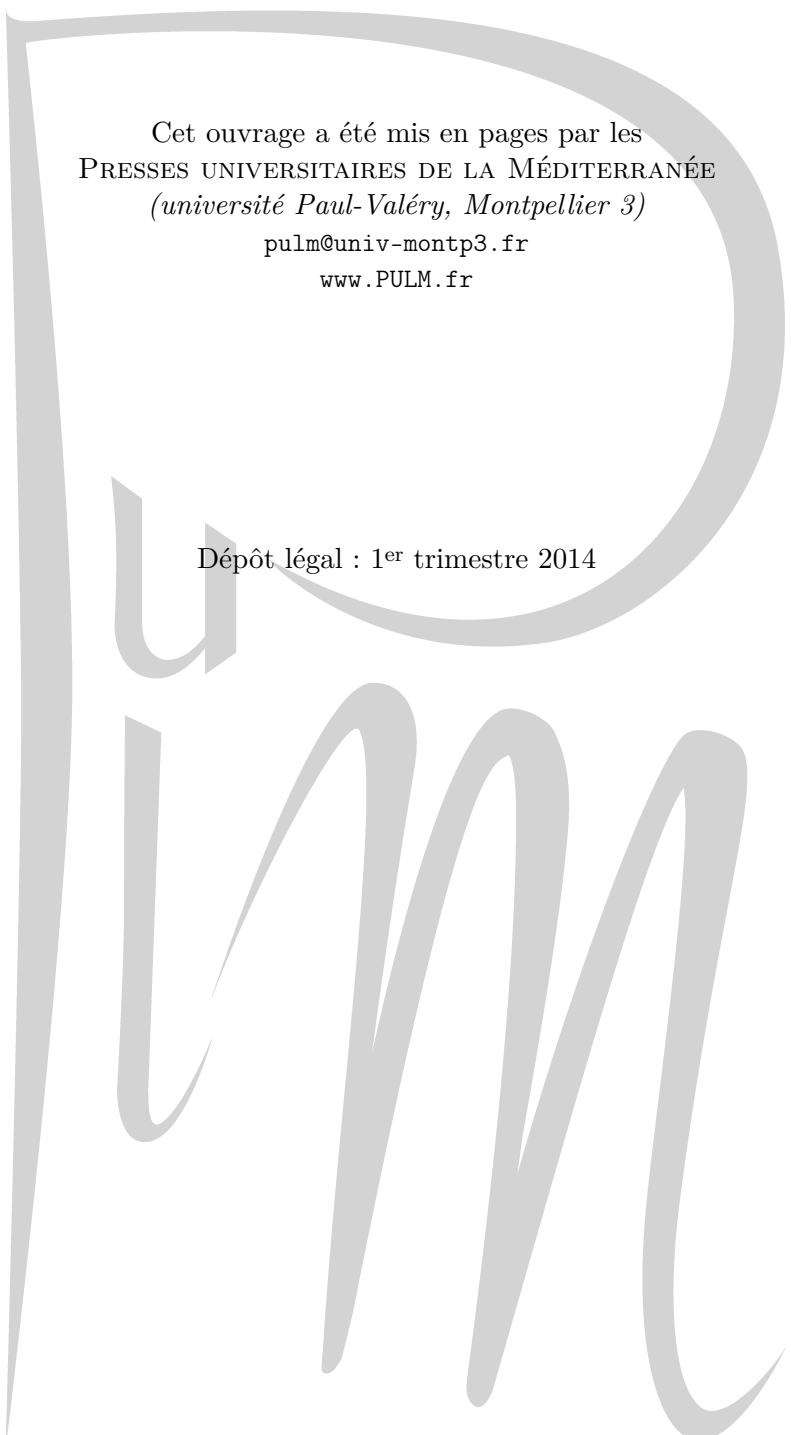


Collection « Histoire et sociétés »

TITRES DÉJÀ PARUS DANS LA MÊME COLLECTION

- Curia. A Social History of a Provençal Criminal Court in the Fourteenth Century*, BEDNARSKI S., 2013.
- Faire sa médecine au XVIII<sup>e</sup> siècle. Recrutement et devenir professionnel des étudiants montpelliérains (1707-1789)*, BERLAN H., 2013.
- Le Languedoc et la mer (XVI<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle)*, LOUVIER P., 2012.
- Terroirs et marchés des vins dans un siècle de crises. 1907-2007 en Languedoc et Roussillon*, GAVIGNAUD-FONTAINE G., 2012.
- Sciences du vivant et représentations en Europe (XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles). Transferts culturels, ordonnancements des savoirs et visions des mondes*, JEANBLANC H., 2011.
- La Bible et la guerre, la non-violence*, MARCONOT J.-M. & TABUCE B., 2011.
- Le Midi viticole au Parlement. Édouard Barthe et les députés du vin de l'Hérault (années 1920-1930)*, BAGNOL J.-M., 2010.
- Le gouvernement pontifical et l'Italie des villes au temps de la théocratie (fin XII<sup>e</sup>-mi-XIV<sup>e</sup> s.)*, GILLI P. & THÉRY J., 2010.
- Le mouvement des ouvriers agricoles mexicains et mexicains-américains au Texas (1966-1986)*, NÉRAUD L., 2009.
- L'Église et les Noirs dans l'audience du Nouveau Royaume de Grenade — XVII<sup>e</sup> siècle*, VIGNAUX H., 2008.
- Les ports dans l'Europe Méditerranéenne — Trafics et circulation, images et représentations, XVI<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles*, DUMOND L., DURAND S. & THOMAS J., 2008.
- Les élites lettrées au Moyen-Âge — Modèles et circulation des savoirs en Méditerranée occidentale (XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles)*, GILLI P., 2008.
- Le lien armée-nation — Historique et perspective*, CASSAGNE A. de & RUFFET M., 2008.
- Le soldat volontaire en Europe au XX<sup>e</sup> siècle — De l'engagement politique à l'engagement professionnel*, HEYRIÈS H. & MURACCIOLE J.-F., 2007.
- Villageois sans agriculture ! — Observations sur les mutations rurales de notre temps*, GAVIGNAUD-FONTAINE G., 2007.
- Mélanges Michel Péronnet — L'Église*, FOUILLERON J. & MICHEL H., 2007.
- Esclavage et rébellion — La construction sociale des Noirs et des Mulâtres (Nouvelle Grenade — XVII<sup>e</sup> siècle)*, VIGNAUX H., 2007.

- Mélanges en l'honneur du Professeur Roland Andréani — Presse, politique, culture et société du XVIII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle (France-Languedoc)*, JACOUTY J.-F., 2007.
- L'épreuve de la bataille 1700-1714*, MALFOY-NOËL D., 2007.
- Côte d'Ivoire 1993-2003 — Autopsie d'une déchirure.*, BAYLE B. & DOMERGUE-CLOAREC D., 2007.
- Le Languedoc viticole, la Méditerranée et l'Europe au siècle dernier (XX<sup>e</sup>) (2<sup>e</sup> édition complétée)*, GAVIGNAUD-FONTAINE G., 2006.
- Mélanges Michel Péronnet — La Révolution*, FOULLERON J. & MICHEL H., 2006.
- Naissance d'une société métisse — Aspects socio-économiques du Paraguay de la Conquête à travers les dossiers testamentaires*, DOMINGO P., 2006.
- Hautes et basses terres languedociennes — Mélanges offerts à Yvette Maurin*, ANDRÉANI R. & MICHEL H., 2006.
- De l'OSS à la CIA — La centralisation du renseignement américain au lendemain de la Seconde Guerre mondiale à travers l'expérience du Central Intelligence Group*, RAMOS R., 2006.
- La crise ivoirienne de novembre-décembre 2004*, DOMERGUE-CLOAREC D., 2005.
- Vignerons — Histoire languedocienne et roussillonnaise*, GAVIGNAUD-FONTAINE G., 2005.



Cet ouvrage a été mis en pages par les  
PRESSES UNIVERSITAIRES DE LA MÉDITERRANÉE  
(*université Paul-Valéry, Montpellier 3*)  
pulm@univ-montp3.fr  
www.PULM.fr

Dépôt légal : 1<sup>er</sup> trimestre 2014

